Archives diocésaines de Quimper et Léon

56e Année. Vendredi 3 Janvier 1941. N° 1.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France et Colonies..... 25 francs par an.
— Luxembourg et Canada... 40 —
— Autres pays étrangers.... 50 —
Le numéro..... 50 centimes.
Changement d'adresse : 1 franc 50.

L'abonnement, payable d'avance (C/C 93.81, Nantes), part du 1er de chaque mois.

Rédaction et Administration : *31, rue Élie-Fréron, Quimper.*

SOMMAIRE :

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Nominations ; Décès.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Saint-Pol-de-Léon : Les obsèques de M. le chanoine Goulven ; Nécrologie : M. le chanoine Thomas, curé-doyen de Lannilis. — Université Catholique de l'Ouest.

III. — *Annonces et avis divers.*

QUIMPER
IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ
1941

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Offices de la semaine

Dimanche, 5 *Janvier*. — *Vigile de l'Epiphanie*. Le Saint Nom de Jésus. Double de 2e classe. Blanc. — *Vêpres de l'Epiphanie, mémoire du Saint Nom de Jésus.*
Lundi, 6. — Epiphanie de N. S. J.-C. Double de 1re classe, avec Octave privilégiée.
Mardi, 7. — 2e jour de l'Octave. Semi-double. Blanc.
Mercredi, 8. — 3e jour de l'Octave. Semi-double. Blanc.
Jeudi, 9. — 4e jour de l'Octave. Semi-double. Blanc.
Vendredi, 10. — 5e jour de l'Octave. Semi-double. Blanc.
Samedi, 11. — 6e jour de l'Octave. Semi-double. Blanc.
Dimanche, 12. — *Dimanche dans l'Octave de l'Epiphanie*. La Sainte Famille de Jésus, Marie, Joseph. Double majeur. Blanc. — *Au chœur, solennité de l'Epiphanie.*

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Saint-Sauveur de Brest ..... 1- 7 Janvier.
Poulgoazec ..... 8-12 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Recteur de Langolen, M. François Queffélec, vicaire à Cléder ;

Vicaire à Cléder, M. Jean-Louis Calvez, vicaire à Landéda;

Vicaire à Landéda, M. François Bernard, vicaire à Penmarc'h ;

Vicaire à Penmarc'h, M. Yves Manuel, vicaire à Dinéault.

II. Décès. — Monseigneur l'Evêque recommande aux prières du clergé et des fidèles M. le chanoine Eugène Goulven, aumônier des Ursulines de Saint-Pol-de-Léon, décédé le 26 Décembre, à l'âge de 83 ans ;

et M. Pierre Philippon, professeur au collège Saint-Yves de Quimper, décédé le 30 Décembre, à l'âge de 58 ans.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse* : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Le Très Saint Nom de Jésus* (5 *Janvier*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — Vêpres à 15 h. 30, prières pour la paix, bénédiction. — A vêpres, procession du Rosaire.

Mardi : à 8 heures, à la chapelle, messe mensuelle de la Ligue féminine, réunion des dizainières, à 14 h. 30.

Tous les jours : à 18 heures, prières pour la paix.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche* 5 *Janvier, vigile de l'Epiphanie, fête du Saint Nom de Jésus* : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand' messe) et 12 h. 30. — A 15 h. 30, vêpres, réunion de l'Archiconfrérie, procession du Rosaire, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et jours suivants : à 8 h. 30, services pour les Trépassés.

Tous les soirs : à 18 h. 15, prières pour la paix.

Avis de services. — Brasparts : le mercredi 8 Janvier, à 12 heures (heure allemande), service anniversaire de M. le chanoine Bourvon.

— Taulé : le jeudi 9 Janvier, à 12 heures (heure allemande), service anniversaire de M. Floc'h, ancien recteur de Lababan.

SAINT-POL-DE-LÉON. — **Les obsèques de M. le chanoine Goulven.** — *Samedi dernier ont eu lieu, en la chapelle du monastère des Ursulines, les obsèques de M. le chanoine Goulven. Elles furent présidées par Monseigneur l'Evêque qui était assisté par M. le vicaire général Messager et M. le chanoine Pichon, curé-archiprêtre de la cathédrale de Quimper, et entouré d'un nombreux clergé.*

Avant l'absoute, Son Excellence a prononcé l'allocution suivante :

« J'apporte ici au bon chanoine Goulven le témoignage du Chef et de l'Ami. Nous avons pu vivre ensemble, depuis sa jeunesse cléricale à Sainte-Croix de Quimperlé jusqu'aux extrêmes limites de sa vieillesse sacerdotale à Saint-Pol-de-Léon.

Il n'aurait pas admis que l'on vînt faire ici son éloge. Mais, comme nous tous, à l'heure de la mort, il a besoin de prières, et je viens dire à sa communauté et à sa famille comme à ses amis et à la paroisse pourquoi il y a droit.

Je lui appliquerais volontiers la belle formule que la liturgie réserve dans ses hymnes aux prêtres qui ont servi la sainte Eglise avec piété, prudence, humilité, chasteté et tem-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

pérance : *Qui pius, prudens, humilis, pudicus, sobriam duxit sine labe vitam.*

C'était un *homme de prière*. Son âme, foncièrement pieuse, sentait le besoin urgent de prier dans les temps d'angoisse pendant lesquels s'écoula toute sa vie de prêtre, de 1881 à 1940. Le salut des âmes vient de Dieu seul. La prière est le seul moyen de mettre Dieu en mouvement. C'est par elle surtout que M. Goulven exerça une influence dont il n'a pas toujours soupçonné l'étendue.

Il fut un *homme d'étude* et de science. Jamais ses amis ne l'ont trouvé oisif. Tous ceux qui ont entendu sa parole, nourrie de doctrine, y ont trouvé la lumière dont ils avaient besoin. Il se mettait à la portée de tous les genres d'auditoires et savait joindre l'agrément de la diction à la substance théologique. Il n'a pas cessé, jusqu'aux toutes dernières semaines qui précédèrent sa mort, de rédiger pour ses religieuses des homélies qu'elles aimaient à méditer en commun.

Il fut un *homme de ministère*. La paroisse de Recouvrance ne l'oubliera jamais. Son genre paternel et populaire plaisait aux parents comme aux enfants. Et son infirmité elle-même, qui faisait parfois sourire, lui valait une sympathie de bon aloi. Il avait une affection souriante pour les âmes. Aucun prêtre n'était plus recherché que lui dans la paroisse. De belles vocations sacerdotales furent le fruit de son zèle.

Mais ce zèle allait avoir à s'exercer sur un autre théâtre, en apparence plus restreint, en réalité plus délicat, plus important pour la constitution des élites féminines dont la Bretagne et la France auront de plus en plus besoin pour organiser le redressement national par l'Action Catholique.

Le vicaire de Recouvrance fut appelé en 1893 à l'aumônerie des Ursulines de Saint-Pol-de-Léon, et il devait y passer quarante-sept ans.

C'était une haute mission : diriger la vie spirituelle de religieuses éducatrices, et les aider dans la formation chrétienne de leurs élèves. Tout l'avenir familial d'un pays peut tenir dans une pareille tâche.

Il était permis d'espérer qu'elle s'accomplirait dans la paix d'une vie tranquille et sans surprise. On put le croire jusqu'au jour où la loi sur les associations vint jeter le prêtre en exil avec ses religieuses qui abandonnaient ainsi leur monastère saint-politain, et qui bientôt, par un sacrifice dont le diocèse leur sera toujours reconnaissant, nous autorisaient à le racheter des mains des spoliateurs pour en faire le Collège du Creisker.

J'ai vu en Belgique l'aumônier, sa famille religieuse et le troupeau choisi des pi[illegible]ses écolières qui les avaient suivies. Toute la vie de Saint-Pol s'organisait en raccourci dans ce cadre improvisé où rien ne manquait ni pour l'intelligence ni pour le cœur. Du sommet de la maison on apercevait la frontière, et je vous assure que le pénible exil ne faisait qu'augmenter encore le patriotisme de ces âmes bretonnes et françaises, jusqu'au jour où le canon de 1914 les rejeta, toutes ensemble, avec leur aumônier fidèle, en Bretagne, à Saint-Pol, où les attendait la maison d'une famille généreuse et dévouée.

Toute la ville et la région accueillirent avec transport les exilées ramenées à leur berceau par la Vierge noire du Bon Secours.

L'aumônier put encore pendant vingt-cinq ans remplir courageusement son office, avec une régularité exemplaire qui lui attirait la confiance affectueuse de tout le clergé du pays. Nous l'avons bien vu, le jour où il a célébré dans le monastère sa cinquantaine de prêtrise au milieu de ses religieuses en fête, de ses amis innombrables, et de sa famille accourue en foule jusque du Nord de l'Afrique, pour lui rendre l'hommage dû à ses vertus, à sa piété, à son zèle, à sa science.

Cependant la vieillesse aggravait ses infirmités, et les malheurs du pays lui faisaient sentir plus cruellement encore les défaillances de sa santé. J'étais auprès de lui au moment où se multipliaient les conséquences douloureuses de notre défaite. Il disait : « C'est la croix de Notre Seigneur qui pèse sur nous. Il faut du courage. Nous sommes prêtres pour offrir le sacrifice. »

Il put continuer pendant quelques mois à dire la messe. Mais bientôt, malgré les bons soins dont il était entouré et les attentions sympathiques qu'avait pour lui son pieux successeur, il souffrait beaucoup et la souffrance le décida à recevoir avec confiance le Viatique et l'Extrême-Onction. Il s'associa aux prières liturgiques. Il ne perdit pas sa résignation. Il garda son intelligence lucide, sa patience admirable et son union avec le Christ souffrant. La Sainte Vierge, appelée à son chevet par ses saintes religieuses, bénit sa dernière heure comme elle avait béni toutes les heures de sa vie fécondées par ses souffrances autant que par son apostolat sacerdotal. Prions pour lui, mes Frères. Il ne cessera pas de prier lui-même pour tous ceux qu'il a aimés ici-bas et dont il était le Père. »

Nécrologie. — *M. le Chanoine THOMAS, Curé-Doyen de Lannilis. — On lira encore avec le plus vif intérêt la belle notice suivante, consacrée à M. Thomas, curé de Lannilis, par un ami et un confident de toute sa vie.*

Sa mort n'a surpris personne, pas même lui. On le savait et il se savait menacé de mort subite ; la science n'y pouvait rien et Dieu qui avait prolongé ses jours au delà de toute espérance préparait providentiellement le suprême détachement : M. Thomas n'avait qu'un souci : être prêt.

Tout de même, quel vide sa mort laisse parmi nous ! Si les moyens de communication avaient été normaux et si tous ceux qui tenaient à lui par la reconnaissance ou l'admiration avaient pu assister à ses obsèques, la cérémonie aurait eu une allure de triomphe. Bien peu nombreuses sont dans le diocèse, les églises où il n'a pas prêché ; et dans les postes qui lui avaient été confiés, il ne comptait que des amis.

A Saint-Martin de Brest, il fut le « Père Thom » ; au catéchisme, en chaire, au patronage, il exerçait un ascendant irrésistible ; il était un catéchiste merveilleux : sa façon de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

raconter des histoires était telle que la bande turbulente des gamins restait sage pour ne pas être privée d'une anecdote aussi savoureuse qu'édifiante ; en chaire, encore jeune vicaire, il déployait des qualités qui firent de lui un maître de l'éloquence sacrée ; au patronage, il fut l'entraîneur éclairé des mouvements de jeunesse les plus actifs.

Il avait une jovialité qui attirait et retenait la sympathie : il fut un apôtre joyeux. Il prenait un ton de tendresse affectueuse pour décider tel jeune malade à recevoir les sacrements ; il savait trouver dans les deuils les consolations les plus douces : sa charité avait des secrets de conquête.

Notre « Père Thom » devint un jour aumônier du Lycée de Brest ; il quittait Saint-Martin, mais il demeurait brestois, et à ce titre, il fut comme le prédicateur ordinaire de la paroisse qu'il venait de quitter et où il trouvait les mêmes auditoires fidèles, pour les circonstances liturgiques et pour les retraites. Sa culture intellectuelle déjà servie par une magnifique mémoire s'affina encore dans le ministère des jeunes lycéens : lui qui était capable de répéter aux messes suivantes le sermon que M. Gouzard avait donné à la première messe, fit une ample provision de connaissances variées qui lui servirent pour l'apologétique et aussi pour la prédication à laquelle il consacra tous ses loisirs.

Il écrivait tout et venait répéter son texte à sa vieille maman et à sa sœur Françoise : quel intérieur sympathique et vivant ! Il avait un culte pour sa mère, fine trégorroise de qui il tenait son esprit vif et sa finesse d'observation ainsi que sa prudence toujours en éveil. Elle ne lui épargnait pas les critiques et il retouchait docilement les passages qu'elle lui avait signalés. Entre sa mère et sa sœur, il pouvait être heureux. Il avait la liberté d'esprit nécessaire pour l'œuvre où il acquit un renom mérité.

Sa prédication ! Il avait les dons physiques de l'orateur : de bonne taille, il avait le port dégagé, le geste naturel et expressif ; et sa voix puissante et bien timbrée avait une rare variété d'inflexions et une souplesse très chaude. Il était un vrai artiste de la parole : il s'en servait avec une haute conscience de sa mission : « *Pectus est quod facit disertos* ». Quintilien, Pascal et Vauvenargues auraient trouvé en M. Thomas le parfait homme de cœur dont l'éloquence illustrait brillamment leurs théories. Simple dans les petites choses et avec les petits, il traitait magnifiquement les sujets pathétiques : il fut à sa place dans la chaire de Notre-Dame ; il y honora grandement son pays et sa langue maternelle, et imposa aux Parisiens le respect pour une langue qui se prête si bien aux plus beaux effets de l'éloquence.

Pendant la guerre de 1914, il cumula les fonctions de secrétaire militaire, d'aumônier du lycée et de vicaire de Saint-Martin où il fut pour M. Henry un émule en dévouement et en charité. Mais il y a tout lieu de penser que M. Thomas y contracta la fatigue qui devait amener sa redoutable maladie.

Il fut nommé en 1919 recteur de Ploujean : il retrouvait le Tréguier avec ses bonnes manières et son urbanité ; il y fut tout de suite le plus aimé le plus écouté des pasteurs, en

même temps que le confident et l'ami du plus illustre des soldats de France, le maréchal Foch.

Après dix ans passés à Ploujean, il fut nommé curé-doyen de Lannilis : c'était une juste récompense de ses mérites et de ses travaux, mais déjà frappé, il était tenu à se ménager pour pouvoir donner dans ce poste élevé, toute sa mesure. La dureté des temps l'accablait ; il pressentait et redoutait les catastrophes ; naturellement porté vers les doctrines d'autorité, il avait trop fréquenté le grand maréchal pour avoir gardé la moindre confiance dans l'évolution de la pensée populaire ; prêtre d'une foi ardente, il prévoyait les conséquences mortelles du laïcisme ; pasteur dévoué à son peuple, il comprenait la gravité des menaces de guerre et de révolution. Pourtant même quand il voyait l'horizon s'assombrir, il gardait sa foi dans les destinées de la Patrie : il ne désespéra jamais.

Ces dernières années, sa piété avait pris un cachet tout particulier de tendresse : il parlait au Sacré-Cœur à qui son église paroissiale était consacrée, avec la familiarité d'un petit enfant ; la Sainte Vierge qui lui avait fourni en chaire si souvent l'occasion de ses plus beaux mouvements oratoires, il la traitait comme s'il avait été son enfant gâté. Un jour, au couronnement de Notre-Dame de Kernitron, il avait arraché des larmes à la foule en paraphrasant en breton la célèbre prière de saint François de Sales.

C'est en revenant de faire son catéchisme qu'il est mort, subitement. Ses paroissiens lui ont fait de magnifiques funérailles ; l'affection reconnaissante de ses confrères l'a escorté de prières émues ; le Sacré-Cœur et la Sainte Vierge lui auront fait bon accueil : M. le chanoine Pierre Thomas a droit tout spécialement aux suffrages des prêtres que ses conseils éclairés et son dévouement paternel ont conduits dans les voies qui mènent à l'autel, et soutenus dans les épreuves et les difficultés de la vie sacerdotale.

Université Catholique de l'Ouest. — *Rentrée solennelle.* — Cette année encore, l'Université d'Angers n'a pas donné à sa fête de rentrée l'éclat d'avant la guerre.

Elle s'est recueillie plutôt, en des heures particulièrement graves, pour rendre à ses morts un hommage plus fervent et tendre son effort vers les tâches toujours plus vastes qui lui incombent.

Le mardi 19 Novembre, à 9 heures, recteur, vice-recteur et doyens, professeurs et étudiants, amis et bienfaiteurs de l'Université catholique, se réunirent pour la messe des morts en l'église des Dominicains.

Son Exc. Mgr Cesbron, évêque élu d'Annecy, ancien étudiant de la Faculté des Lettres où il conquit sa licence, voulut bien accepter, bien qu'il fût seulement à quelques jours de son sacre, de célébrer cette messe, où la grande famille universitaire portait le souvenir de deuils particulièrement sensibles : S. Exc. Mgr Rumeau, pendant quarante et un ans chancelier de l'Université ; S. Exc. Mgr Garnier, évêque de Luçon, l'un des évêques protecteurs ; M. Maurice Tudez, pro-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

fesseur à la Faculté de Droit, lieutenant au 32e R. I., mort pour la France, et plusieurs de nos anciens étudiants, également morts pour la France.

A la fin de la messe, l'absoute fut chantée autour du drap mortuaire, que soutenaient M. du Plessis de Grenédan, doyen de la Faculté de Droit ; le R. P. Guilloux, directeur de l'Ecole supérieure d'Agriculture ; M. Charron, professeur à la Faculté des Sciences, et M. Simon, étudiant à la Faculté de Droit.

⁂

Aussitôt après, dans les salons de l'Evêché d'Angers, le Conseil supérieur des Evêques protecteurs commençait ses délibérations sous la présidence de S. Exc. Mgr Gaillard, archevêque de Tours. Autour de S. Exc. Mgr Costes, chancelier, s'étaient réunis NN. SS. Roques, archevêque de Rennes ; Grente, de l'Académie Française, évêque du Mans, avec son auxiliaire, Mgr Foin ; Duparc, évêque de Quimper, avec son auxiliaire, Mgr Cogneau ; Serrand, évêque de Saint-Brieuc ; Tréhiou, évêque de Vannes ; Richaud, évêque de Laval ; Mesguen, évêque de Poitiers ; Villepelet, évêque de Nantes ; Massé, évêque de Phœna et vicaire capitulaire de Luçon. Seul, empêché par la difficulté très grande des communications, S. Exc. Mgr Mégnin, évêque d'Angoulême, avait dû s'excuser.

L'après-midi, avec l'assistance de Mgr le Recteur, le Conseil se remit de nouveau en séance pour se faire rendre compte par MM. les Doyens et Directeurs de la marche de toutes les Facultés et Ecoles et prendre toutes mesures opportunes.

Guidée par les plus sages conseils, encouragée par les plus augustes bénédictions, forte du millier d'étudiants inscrits à ses cours, nul doute que l'Université catholique n'aille vers de nouveaux progrès et ne s'assure une année particulièrement féconde, à une heure où son œuvre est de celles qui contribuent le plus efficacement au redressement des esprits et des cœurs et au relèvement de la Patrie.

Nouvel évêque. — M. le chanoine Villox, vicaire général de Grenoble, est nommé évêque auxiliaire de Grenoble.

DELBENN DÉPOSÉE
LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, Rue Kéréon, QUIMPER
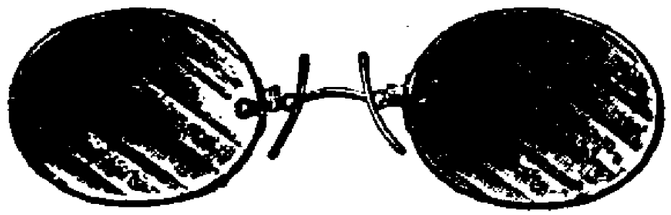
P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE
MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. PLOUZENNEC.

56e Année. Vendredi 10 Janvier 1941. N° 2.

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France et Colonies..... **25** francs par an.
— Luxembourg et Canada... **40** —
— Autres pays étrangers.... **50** —
Le numéro..... **60** centimes.
Changement d'adresse : **1** franc **50**.

L'abonnement, payable d'avance (C/C 93.81, Nantes), part du 1er de chaque mois.

Rédaction et Administration : *31, rue Élie-Fréron, Quimper.*

SOMMAIRE :

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Allocations familiales ; Œuvre des Tabernacles ; La langue bretonne et l'Histoire de Bretagne dans les écoles ; Nominations ; Décès.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Vente au numéro ; Intentions recommandées ; Avis de services ; Quimper : Le Nouvel An à l'Evêché ; Nécrologie : M. Alexandre Soubigou, recteur de Launeufret.

III. *Chronique générale :* Noël au Vatican ; Calendrier de la Propagation de la Foi pour 1941 ; Archiconfrérie de Sainte-Jeanne-d'Arc.

IV. — *Annonces et avis divers.*

QUIMPER
IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ
1941

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Offices de la semaine

Dimanche, 12 *Janvier*. — La Sainte Famille de Jésus, Marie, Joseph. Double majeur. Blanc. — *Au chœur, solennité de l'Epiphanie.*
Lundi, 13. — Octave de l'Epiphanie.
Mardi, 14. — S. Hilaire, Evêque, Confesseur et Docteur de l'Eglise. Double. Blanc.
Mercredi, 15. — S. Paul, 1er Ermite, Confesseur. Double. Blanc.
Jeudi, 16. — S. Marcel Ier, Pape et Martyr. Semi-double. Rouge.
Vendredi, 17. — N.-D. de Pontmain. Double majeur. Blanc.
Samedi, 18. — La Chaire de S. Pierre à Rome. Double majeur. Blanc.
Dimanche, 19. — 2e dimanche après l'Epiphanie. Semi-double. Vert. — *Au chœur, ad libitum, la solennité de la Sainte Famille ;* ou *à vêpres, mémoire des SS. Fabien et Sébastien.*

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Poulgoazec	10-12	Janvier.
Le Faou	13-15	—
Lesconil	16-17	—
Carhaix	18-22	—

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'EVÊCHÉ

I. Allocations familiales. — Le 10 % prélevé au cours du 4e trimestre 1940 devra être réglé en même temps que les comptes de fin d'année, par l'intermédiaire de MM. les Curés-Doyens.

II. Œuvre des Tabernacles. — Son Excellence Monseigneur l'Evèque a béni, au cours du mois de Décembre, les ornements confectionnés pour les églises pauvres du diocèse par les membres de l'Œuvre des Tabernacles de Quimper.

Adresser les demandes à M. le Secrétaire général de l'Evêché.

III. La langue bretonne et l'Histoire de Bretagne dans les écoles. — La *Semaine religieuse* du 13 Décembre a publié un extrait d'une circulaire du ministre secrétaire d'Etat à l'Instruction publique et aux Beaux-Arts, relative à l'étude de la langue, de l'histoire et de la géographie locales dans les écoles.

A cette occasion, Nous voulons rappeler aux maîtres et maîtresses de l'enseignement libre Notre circulaire du 3 Décembre 1935, renouvelant celle du 24 Janvier 1930, au sujet de l'étude du breton, de l'histoire et de la géographie de Bretagne dans les écoles libres du diocèse, et Nous leur demandons de s'y conformer avec plus de zèle que jamais.

IV. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Curé de Bannalec, M. François Guéguen, recteur de Plouégat-Guerrand ;

Recteur de Mahalon, en remplacement de M. Jean-Marie Tournellec, démissionnaire pour raison de santé, M. Jean Poupon, directeur au Grand Séminaire ;

Recteur de Guilers, M. Joseph Trévidic, recteur de La Roche ;

Recteur de La Roche, M. Joseph Cam, vicaire à N.-D. de Kerbonne ;

Recteur de Plouégat-Guerrand, M. Jean-Marie Le Pape, vicaire à Crozon ;

Vicaire à Crozon, M. Vincent Prigent, vicaire à Coray.

V. Décès. — Monseigneur l'Evêque recommande aux prières du clergé et des fidèles, M. le chanoine Michel Masson, ancien aumônier des Filles de la Croix, décédé le 31 Décembre, à l'âge de 92 ans ;

M. le chanoine Yves Paugam, recteur de Guilers, décédé le 3 Janvier, à l'âge de 77 ans ;

et M. Pierre Néildé, recteur d'Ergué-Gabéric, décédé le 7 Janvier, à l'âge de 57 ans.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Solennité de l'Epiphanie* (12 *Janvier*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. Quêtes pour l'Œuvre antiesclavagiste. — Vêpres à 15 h. 30, prières pour la paix, bénédiction. — Après vêpres, réunion bretonne, prières, sermon, bénédiction.

Lundi : à la chapelle, à 8 heures, messe des Mères chrétiennes. A 15 heures, conférence et bénédiction.

Tous les jours : à 18 heures, prières pour la paix, bénédiction.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Dimanche* 12 *Janvier, fête de la Sainte Famille (au chœur, solennité de l'Epiphanie) :* messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — A 15 h. 30, vêpres, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et *jours suivants :* à 8 h. 30, services pour les Trépassés.

Tous les soirs : à 18 h. 15, prières pour la paix.

Vente au numéro. — *A partir de Janvier* 1941, *le prix du numéro est porté à* 60 *centimes. Nous prions nos lecteurs et dépositaires d'en prendre bonne note.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Intentions recommandées. — Lesconil : l'Adoration, du 16 et 17 Janvier.

Avis de services. — Saint-Pol-de-Léon (les Ursulines) : mercredi 15 Janvier, à 11 heures (h. allem.), un service de huitaine sera chanté pour M. le chanoine Goulven, ancien aumônier.

— Quimper (Sainte-Thérèse) : mercredi 15 Janvier, à 10 h. 30 (heure allemande), service pour M. Philippon, professeur à l'école Saint-Yves, décédé à Moëlan, le 29 Décembre 1940.

— Guilers-Brest : mardi 14 Janvier, à 11 heures (heure allemande), service de huitaine pour M. le chanoine Yves Paugam, recteur.

QUIMPER. — **Le Nouvel An à l'Évêché.** — Le mardi 31 Décembre, à 10 h. 30, les prêtres de Quimper et de la banlieue, chanoines, curé, recteurs, vicaires, aumôniers et religieux se sont réunis selon la tradition à l'Evêché, pour offrir à leur Evêque vénéré, Mgr Duparc, à son auxiliaire, Mgr Cogneau, à MM. les Vicaires généraux, à toute la famille épiscopale, leurs vœux et souhaits de bonne et heureuse année.

D'une voix grave et émue, M. J.-R. Guéguen, doyen du Chapitre, après avoir énuméré les angoisses et les tristesses de l'année qui vient de s'écouler, sans négliger les espoirs que nous concevons encore, a souhaité à Monseigneur, dont l'épiscopat long, pénible, mouvementé, mais fécond en œuvres de toute sorte, n'a pas épuisé les forces, de vivre encore longtemps au milieu de nous, pour être la lumière, la force, le guide de notre vie.

Monseigneur remercie M. le Doyen, dont la pensée et la parole empruntent au temps actuel une émotion que tous ont partagée.

Il insiste à son tour sur la tristesse d'une année d'angoisse, où le clergé n'a été réconforté par aucune retraite pastorale, où ses rangs n'ont été complétés par aucune ordination régulière, quand pourtant le nécrologe déjà long s'est encore accru par dix morts de prêtres et cinq morts de séminaristes tombés pendant la guerre, tandis que séminaires, collèges, écoles subissaient l'épreuve d'expulsions répétées, et se réorganisaient péniblement, par des prodiges d'ingéniosité courageuse, où les supérieurs et les maîtres, les congrégations religieuses, les femmes d'œuvres, les laïques chrétiens, rivalisaient de zèle pour sauver la vie de l'enseignement libre.

Parallèlement, pour atténuer la misère publique, nos œuvres de charité sociale, sous la direction éclairée de leur chef, se mettaient au service des combattants, des prisonniers et des victimes de l'hiver, — et la vie de piété reprenait son élan dans nos grands pardons, plus fervents que jamais, et se développait encore par la note religieuse et digne de nos quatre journaux hebdomadaires catholiques. Pourquoi faut-il que nous ne puissions pas encore reprendre nos missions paroissiales ? L'heure de la grâce semble venue. Mais nous avons encore plus de 130 prêtres prisonniers. Leurs souffrances, leur apostolat magnifique au milieu de leurs compagnons de captivité, attireront sur nous et sur les fidèles des grâces dont nous leur serons reconnaissants.

Ils aideront ainsi le chef de l'Etat lui-même à poursuivre courageusement l'œuvre de restauration chrétienne et patriotique à laquelle il se dévoue et qui permettra à la Bretagne croyante et laborieuse d'apporter son concours efficace à la résurrection de la France, à laquelle elle demeure fidèlement attachée.

Ce sera l'un des fruits de l'immense malheur où nous sommes plongés. Dieu sait tirer le bien du mal. Appuyons notre confiance sur l'énergie d'une pénitence sincère. Ce sont les erreurs des deux derniers siècles qui ont empoisonné l'esprit public. Apprenons au peuple à les répudier. Prêchons l'Evangile et le catéchisme, et donnons l'exemple de la sainteté. Voilà des souhaits pratiques de bonne année. Ils pacifieront la terre en apaisant le ciel.

Nécrologie. — *M. Alex. SOUBIGOU, Recteur de Lanneufret.* — La bonne petite paroisse de Lanneufret vient de perdre son pasteur. M. Alexandre Soubigou, qui en était le recteur depuis quatre ans seulement, a été rapidement enlevé à l'affection de ses paroissiens. Au début de Novembre, cédant à un mal qui le torturait depuis deux mois et suivant les conseils de ses confrères, il allait à Brest consulter les spécialistes. Il n'en devait pas revenir. Après un mois de souffrances à la clinique, puis à Lanrose, subitement il sentit son mal s'aggraver ; et M. le Curé de Lambézellec se vit dans l'obligation de l'avertir du danger dans lequel il se trouvait. Comme un homme qui a toujours suivi le droit chemin et qui se trouve prêt à rendre ses comptes à Dieu, simplement, mais pleinement, il fit le sacrifice de sa vie ; et avec sérénité il vit venir la mort qui lui préparait une vie meilleure. En pleine connaissance, il s'éteignit le 12 Décembre au matin.

Ses obsèques eurent lieu à Ploudiry, sa paroisse natale, où il avait exprimé le désir d'être enterré. Si le manque de moyens de locomotion et le mauvais temps ont empêché de nombreux confrères d'être présents à son enterrement, ceux qui y purent assister lui firent de dignes obsèques.

M. Alexandre Soubigou était né à Ploudiry en 1880, dans une famille chrétienne et nombreuse. C'est au Petit Séminaire de Saint-Pol-de-Léon qu'il fit ses études secondaires. Un ancien condisciple à qui on apprenait sa mort disait: « C'était un gentil garçon ! ». Il resta toujours ce bon confrère, doux, aimable, charitable envers tous, prêt à rendre service à tous, même à ceux qui ne pouvaient lui rendre la pareille. Ordonné prêtre en 1907, il ne put, à cause de sa vue trop faible, prendre sa place dans le ministère. Il fut alors nommé chapelain à Lanrose en Lambézellec. Puis sa vue s'étant un peu améliorée, il fut nommé en 1919 vicaire au Folgoët. Pendant 17 ans, il fut le serviteur de Notre-Dame, jusqu'à ce qu'en

Archives diocésaines de Quimper et Léon

1936, il se vit confier la paroisse de Lanneufret. Sa bonté, sa douceur lui acquirent bien vite le cœur de ses paroissiens qui témoignaient de lui en disant : « C'est le recteur qu'il nous faut. » Toujours fidèle à son devoir, il accomplissait son travail avec un soin et un ordre méticuleux qui étonnent ceux qui connaissaient son infirmité.

Il aurait pu, parmi ses paroissiens aimés et aimants, faire beaucoup de bien. Le bon Dieu l'a voulu plus près de Lui et de Notre Dame, jugeant que sa couronne était bien gagnée et que, de là-haut, il pourrait encore veiller sur ses ouailles.

CHRONIQUE GENERALE

Noël au Vatican. — Répondant aux Cardinaux, qui lui présentaient leurs vœurs de Noël, S. S. Pie XII leur a dit notamment que la joie de Noël ne dépend pas des événements extérieurs : « Elle a des racines plus profondes et atteint des cimes plus élevées » ; qu'il s'émeut à la pensée des prisonniers, des réfugiés, émigrants et expatriés, auxquels il a voulu marquer toute « sa sollicitude matérielle et spirituelle ».

Puis il a défini l'attitude de l'Eglise devant l'organisation nouvelle de l'Europe. « Il y a un an, dit-il, nous faisions ici même quelques déclarations de principe sur les bases essentielles d'une paix conforme aux principes de justice, d'équité et d'honneur, et partant susceptible de durer. Aujourd'hui devant le fait que les peuples en conflit se rallient autour d'une opinion commune selon laquelle l'Europe s'est engagée dans un processus de transformations qui marque le début d'une Europe nouvelle, où quelque chose de nouveau, de meilleur, de plus évolué... de plus sain, de plus libre, de plus fort, doit succéder au passé, — les pensées que nous exprimions alors n'ont rien perdu de leur vérité et de leur adhérence à la vérité, ni de leur valeur d'obligation morale.

Dans les systèmes en conflit, l'Eglise n'a pas à prendre part pour une réaction ou pour une autre. Mais dans sa tâche de protéger et d'affirmer les préceptes de la foi et de la morale, elle n'a qu'un intérêt et un désir : celui de transmettre à tous les peuples sans exception, par des moyens éducatifs et religieux, les sources de la vie chrétienne. »

Puis le Pape indique, comme il l'a fait déjà, les principes indispensables d'une nouvelle organisation :

1° La victoire sur la haine qui divise aujourd'hui les peuples ;

2° La victoire sur la défiance qui pèse comme un fardeau sur le droit international et rend toute entente irréalisable ;

3° La victoire sur le funeste principe que la force crée le droit, principe qui rend caducs tous les rapports internationaux ;

4° La victoire sur les formes de conflits ou les divergences dans le domaine de l'économie mondiale. Il faut donner à tous les Etats le moyen d'assurer à tous les citoyens un convenable niveau de vie ;

5° La victoire sur l'esprit d'étroit égoïsme, qui finit par violer non moins l'honneur et la souveraineté des Etats, que la liberté des citoyens, et lui substituer une sincère solidarité juridique et économique, une collaboration fraternelle, selon les préceptes de la loi divine, entre les peuples assurés de leur autonomie et de leur dépendance.

Il serait à souhaiter que même dès maintenant, quand les armes parlent encore, une déclaration de principe sur ces perspectives ou réalisations vienne calmer l'agitation et l'amertume de tous ceux qui se sentent lésés ou menacés...

Et le Saint Père conclut : « Nous souhaitons que l'humanité et ceux qui lui montreront la voie aient assez de maturité dans la pensée et de capacité dans l'action pour aplanir le terrain en vue d'un nouvel ordre véritable et juste.

« Nous supplions Dieu qu'il en soit ainsi, pour éviter le retomber dans les fautes du passé, en engageant l'humanité et les peuples sur une voie dans laquelle on ne pourra trouver aucun ordre vrai, mais seulement craindre l'éclosion de nouveaux malheurs.

« Nous déposons dans les petites mais puissantes et miséricordieuses mains du Sauveur nouveau-né, avec une confiance illimitée et indéfectible, nos désirs, nos espérances et nos prières, et nous le supplions, avec vous, avec tous ceux qui, dans le Christ, reconnaissent le Seigneur et le Sauveur, de délivrer l'humanité des discordes dans lesquelles l'a entraînée la guerre. »

Calendrier de la Propagation de la Foi pour 1941. — Les circonstances ont retardé la publication de ce calendrier qui vient seulement de paraître, sous un format réduit.

La direction de l'Œuvre nous fait savoir que pour suppléer aux « Annales », qui d'ailleurs reparaîtront sans doute bientôt, ce calendrier est *offert*, cette année, *à tous les associés* de la Propagation de la Foi.

Aux associés recevant directement les Annales par la poste, le calendrier est envoyé de la même manière. Quant aux associés recevant les Annales par leur paroisse, MM. les Curés ou leurs dizainières reçoivent un nombre de calendriers égal à celui des Annales habituellement envoyées à leur adresse, pour la distribution paroissiale.

N. B. — Pour la propagande, le calendrier est vendu 0 fr. 10 l'exemplaire à la Propagation de la Foi, 5, rue Monsieur, Paris (7e). Chèques postaux : Paris 618-25. Réduction par quantités.

Archiconfrérie de Sainte-Jeanne-d'Arc. — En la basilique nationale de Sainte-Jeanne-d'Arc, au Bois-Chenu, en Domrémy, diocèse de Saint-Dié, vient d'être érigée canoniquement une « Archiconfrérie de Sainte-Jeanne-d'Arc, pour la paix chrétienne dans le monde et la Rénovation spirituelle de la France ».

L'article 2 des statuts déclare : « Le buf de l'archiconfrérie est d'obtenir de Dieu, par l'intercession de sainte

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Jeanne d'Arc : la Paix chrétienne dans le monde ; la reconnaissance officielle de Notre-Seigneur Jésus-Christ, comme Souverain et Maitre de notre pays ; la rénovation spirituelle de la France ; les vocations sacerdotales et religieuses ».

Pour faire partie de l'Association, il est nécessaire de se faire inscrire sur le registre de l'Archiconfrérie. Pour cela, il suffit d'envoyer à M. le Supérieur des Chapelains de la Basilique nationale, au Bois-Chenu, en Domrémy (Vosges), ses nom, prénoms, domicile, avec indication du jour choisi pour une journée de prière mensuelle pour la France, et une souscription unique de 5 francs pour les charges de l'Œuvre.

En retour, une image d'admission avec statuts de l'Archiconfrérie sera envoyée à chaque associé.

BIBLIOGRAPHIE

Chanoine J. ARNOU, Aumônier de la Providence, Poitiers.

POUR BIEN PARTICIPER AU SAINT SACRIFICE DE LA MESSE. — Messe illustrée et dialoguée à l'usage des écoles, pensionnats, groupes d'action catholique.

Livret de 24 pages in-16 : 2 francs ; franco : 2 fr. 40.

RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE —

Sans calomel — Et vous sauterez du lit le matin, "gonflé à bloc".

Votre foie devrait verser, chaque jour, au moins un litre de bile dans votre intestin. Si cette bile arrive mal, vous ne digérez pas vos aliments, ils se putréfient. Vous vous sentez lourd. Vous êtes constipé. Votre organisme s'empoisonne et vous êtes amer, abattu. Vous voyez tout en noir !

Les laxatifs sont des pis-aller. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Seules les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE ont le pouvoir d'assurer cet afflux de bile qui vous remettra à neuf. Végétales, douces, étonnantes pour activer la bile. Exigez les Petites Pilules Carters. Toutes pharmacies : Frs. 11.75.

DELBENN DÉPOSÉE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE

DELBENN

16, Rue Kéréon, QUIMPER

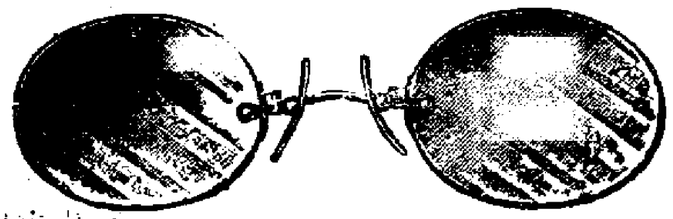

P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. PLOUZENNEC.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

56e ANNÉE. Vendredi 17 Janvier 1941. N° 3.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France et Colonies..... 25 francs par an.
— Luxembourg et Canada... 40 —
— Autres pays étrangers.... 50 —
Le numéro..... 60 centimes.
Changement d'adresse : 1 franc 50.

L'abonnement, payable d'avance (C/C 93.81, Nantes), part du 1er de chaque mois.

Rédaction et Administration : *31, rue Élie-Fréron, Quimper.*

SOMMAIRE :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché* : Son Exc. Mgr Tréhiou ; Quête pour les Œuvres Sociales Maritimes ; A propos du luminaire ; Nominations.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Retraite fermée ; Nécrologie : M. l'abbé Alexandre Marzin, curé-doyen de Bannalec ; Citation de M. Jean Mao, vicaire à Plouézoc'h.

III. *Chronique générale.* — Directives de S. Em. le Cardinal Suhard.

IV. — *Annonces et avis divers.*

QUIMPER
IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ
1941

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Offices de la semaine

Dimanche, 19 *Janvier*. — 2e dimanche de l'Epiphanie. Semi-double. Vert. Symbole *Quicumque*. — *Au chœur, ad libitum, solennité de la Sainte Famille*... ou, *à vêpres, mémoires de SS. Fabien et Sébastien.*

Lundi, 20. — Les SS. Fabien, Pape, et Sébastien, Martyrs. Double. Rouge.

Mardi, 21. — Ste Agnès, Vierge et Martyre. Double. Rouge.

Mercredi, 22. — Les SS. Vincent et Anastase, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Jeudi, 23. — S. Raymond de Pennafort, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Vendredi, 24. — S. Timothée, Evêque et Martyr. Double. Rouge.

Samedi, 25. — Conversion de S. Paul, Apôtre. Double majeur. Blanc.

Dimanche, 26. — 3e dimanche de l'Epiphanie. Semi-double. Vert. — *A vêpres, mémoires de S. Jean Chrysostome et de S. Polycarpe.*

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Carhaix	18-22 Janvier.
Saint-Matthieu, Quimper	23-29 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'EVÊCHÉ

I. Son Exc. Mgr Tréhiou — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles l'âme de Son Excellence Monseigneur Tréhiou, évêque de Vannes. Il aimait notre diocèse et présidait volontiers nos grands pardons, saint Corentin à la Cathédrale, Rumengol, Le Folgoët, Sainte-Anne-la-Palud. A chacun d'eux il a apporté l'éclat de son admirable parole, avec la même chaude éloquence dans l'une ou l'autre langue. Il a consacré l'un des autels de la chapelle de notre nouveau Séminaire. Son âme, pieuse autant que vaillante, a droit à nos suffrages. Nous les lui appliquerons avec affection et reconnaissance.

† ADOLPHE, *Ev. de Quimper.*

II. Quête pour les Œuvres Sociales Maritimes. — La quête annuelle pour les Œuvres Sociales Maritimes sera faite le *dimanche* 26 *Janvier*, dans toutes les paroisses du diocèse.

Elle sera annoncée dimanche prochain et instamment recommandée aux fidèles. Le produit en sera expédié au plus tôt au Secrétariat de l'Evêché (C. C. P. Nantes, 3.480).

Elle est plus nécessaire que jamais, la guerre ayant causé bien des perturbations dans l'industrie des pêches et la situation des marins-pêcheurs de nos côtes. C'est pourquoi Nous demandons aux fidèles de se montrer généreux en faveur de ces Œuvres d'apostolat et d'organisation professionnelle, qui travaillent à améliorer le sort de la très nombreuse population maritime de notre diocèse.

III. A propos du luminaire. — En raison de la difficulté qu'il y a actuellement de se procurer des cierges et des bougies pour les cérémonies du culte :

1° Nous recommandons aux chefs de paroisse de recueillir avec soin les déchets qui leur restent et de les livrer aux fabriquants ;

2° Nous accordons l'autorisation, afin de réduire la consommation au strict nécessaire, de n'allumer qu'un cierge aux messes basses, deux cierges aux grand'messes ainsi qu'aux saluts et bénédictions du Saint-Sacrement et de supprimer même les bougies ordinaires. Avec des temps meilleurs, nous reviendrons aux règles traditionnelles concernant le luminaire.

IV. Nominations — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Aumônier du pensionnat Sainte-Anne, à Quimper, M. le chanoine Salomon, inspecteur des écoles libres ;

Inspecteur des écoles libres, M. François Le Ster, aumônier de Kerbertrand, Quimperlé ;

Aumônier de Kerbertrand, M. François Cornen, vicaire à Notre-Dame du Carmel, Brest.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

***Evêché* : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse* : c/c 9381, Nantes.**

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 2e *dimanche après l'Epiphanie, solennité de la Sainte Famille* (19 *Janvier*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — Vêpres à 15 h. 30, procession des Confréries du T. Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur et de l'Adoration perpétuelle, prières pour la paix, bénédiction.

Tous les jours : à 18 heures, prières pour la paix.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 2e *dimanche après l'Epiphanie* (19 *Janvier*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (gran'messe) et 12 h. 30. — A 15 h. 30, vêpres, réunion de la Confrérie du Saint-Sacrement, procession, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et *jours suivants* : à 8 h. 30, services pour les Trépassés.

Mercredi : confession des enfants des catéchismes.

Du jeudi 23 *au mercredi* 29 a lieu l'Adoration perpétuelle dans la

Archives diocésaines de Quimper et Léon

paroisse. Le Saint-Sacrement sera exposé tous les jours depuis la fin de la première messe jusqu'à l'issue de la réunion du soir.

Le jeudi sera réservé aux enfants : messe de communion à 9 heures ; l'après-midi, une heure d'adoration en commun,

Vendredi et *samedi* : instruction pour tous les fidèles à 7 h. 30, à 14 heures et à 18 heures. L'Adoration sera prêchée par M. Ed. Hall, curé de Saint-Michel de Brest.

Retraite fermée. — Une retraite de jeunes filles sera prêchée par M. l'abbé Grimaud chez les Petites Sœurs de l'Assomption, 36 bis, rue du Château, Brest, du 12 au 16 Février.

Les jeunes filles désireuses de faire dans le silence et la prière, le choix d'un état de vie, pourront adresser leur adhésion soit à Mère M. Marcelle Agnès, 57, rue Violet, Paris (15e), soit à la Supérieure des Petites Sœurs de l'Assomption, 36 bis, rue du Château, Brest. La retraite commencera le 12 Février, à 17 heures pour se terminer le 16 Février, à la messe.

Nécrologie. — *M. l'Abbé André MARZIN, Curé-Doyen de Bannalec.* — Jeudi 26 Décembre, a été inhumé, à Landudec, M. l'abbé A. Marzin, curé-doyen de Bannalec.

Il appartenait à une famille de 12 enfants, une vraie famille patriarcale de Landudec, qui en compte tant.

Son père vénérable, mort depuis 5 ans, fut longtemps maire de Landudec, révoqué par le Préfet du Finistère lors de l'application des lois de Séparation, puis réélu. Sa vieille mère, âgée de 80 ans, en apprenant le coup cruel qui la frappait, redit le mot des forts et des saints : « Que la volonté de Dieu soit faite. »

Le jeune André fit ses études secondaires au Petit Séminaire de Pont-Croix. Il y devint un latiniste distingué. Il aimait cette langue solide, nerveuse, précise, et ces Romains virils, peu bavards, dont toute l'énergie était tendue vers l'action. Dans le commerce des Latins, sa propre pensée acquit une netteté élégante, une précision admirable.

Au Grand Séminaire, il fut un séminariste modèle dont la science et la piété furent remarquées, alors qu'il voulait passer partout inaperçu.

Prêtre en 1904, il fut nommé professeur à l'école Saint-Yves, où il enseigna jusqu'en 1918, très attaché à son rôle. Par son ascendant personnel, il obtenait aisément une discipline stricte ; par sa science, ses exposés lumineux, son goût du travail bien fait, il donnait à ses élèves l'amour de l'art classique et les habitudes d'un travail méthodique. Tout entier à ses fonctions, il n'oubliait pas cependant les siens : il dirigeait la vocation religieuse de ses jeunes sœurs, de ses nièces, de son frère ; il trembla pendant quatre ans (de 1914 à 1918), pour un jeune frère, prisonnier en Allemagne, et quand il le revit de retour, en Novembre 1918, il connut une de ses plus belles joies de sa vie.

En 1918, il fut nommé économe de l'école Saint-Yves ; il aurait préféré continuer à enseigner, il fut un économe habile et bon.

En 1926, il devint recteur de Landrévarzec. Cette paroisse, par une nombreuse délégation venue assister aux obsèques à Bannalec, a montré en quelle estime elle tenait son ancien recteur, son pasteur zélé et ferme. Il était toujours à la disposition de tous ses paroissiens, qui avaient compris aussi qu'on peut être timide encore à 50 ans. Les écoles libres, l'entretien, l'agrandissement de l'église, les vocations religieuses occupaient surtout sa pensée. Attaché à sa paroisse, il aurait désiré y rester longtemps, toujours. Monseigneur estima autrement et lui confia en 1934 la direction de l'importante cure de Bannalec.

Il fut là ce qu'il avait été à Landrévarzec, l'homme de devoir, l'homme qui impose l'estime et le respect, par la dignité de vie et le sens précis du devoir.

Privé de deux de ses vicaires par la mobilisation en Septembre 1939, l'abbé Marzin se dévoua sans ménager ses forces. Un jour en Octobre, au retour d'une longue course pour voir un malade, il se sentit très fatigué, presque épuisé. Le médecin prescrivit un repos complet. Les forces revinrent, mais le mardi 17 Décembre, M. Marzin fut terrassé par un mal terrible. Le prêtre était prêt : il reçut les derniers sacrements avec une pleine connaissance, qu'il garda jusqu'à la fin, bien que privé de l'usage de la parole.

Malgré les soins les plus dévoués, malgré les attentions les plus délicates, M. Marzin s'éteignit dans la nuit du 25 Décembre, alors que son jeune frère, M. P. Marzin, vicaire à Saint-Melaine, finissait les prières des agonisants, auxquelles répondaient pieusement la mère de M. le Curé, ses deux sœurs religieuses, ses vicaires, sa servante et son domestique.

Les obsèques de M. Marzin ont été célébrées d'abord le 26 Décembre à Bannalec, au milieu d'une assistance qui prouvait éloquemment l'ascendant qu'il avait pris ; puis le même jour, dans la soirée, à Landudec. Et c'est dans le cimetière de sa paroisse natale qu'il repose maintenant, attendant la résurrection glorieuse promise par le Christ à ceux qui croient en Lui et Le servent de toute leur âme.

Citation de M. Jean Mao, vicaire à Plouézoc'h. — Ordre du Régiment n° 52. Le chef d'escadron breveté d'état-major Bézanger, commandant le 45e bataillon de chars de la gendarmerie cite à l'ordre du Régiment le :

« Caporal Mao, de la 3e compagnie, gradé plein de calme et de sang-froid qui a rempli avec un grand dévouement ses fonctions d'aumônier auxiliaire du bataillon. S'est distingué à plusieurs reprises et notamment le 13 Mai au matin où il a secouru et assuré l'évacuation de blessés graves sous un violent bombardement aérien. »

Mailly-le-Camp, le 10 Juillet 1940.

Le chef d'escadron Bézanger.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE GENERALE

Directives de S. Em. le Cardinal Suhard. — Nous relevons dans la *Semaine religieuse* de Paris les directives suivantes données par S. E. le Cardinal Suhard, au clergé de son diocèse :

Le présent est un temps d'épreuves très douloureuses, dans l'ordre moral comme dans l'ordre matériel. En ces conjonctures, on attend du clergé des directives, cela avec une confiance telle qu'elle engage notre responsabilité et nous crée un devoir tout spécial de sagesse. Comment y faire face ?

1. D'abord en étant plus proches que jamais de nos populations, non pour les dominer mais pour les *servir*, les conseiller et les consoler. Jamais elles n'en ont eu plus besoin qu'aujourd'hui. Ne cédons à personne l'honneur et le droit de leur venir en aide.

2. Le prêtre devra songer toujours que son activité et sa parole n'engagent pas seulement sa propre personne, mais, en fait, l'Eglise.

Il a donc le droit et le devoir d'être très discret : il doit savoir ménager les personnes tout en stigmatisant, quand il le faut, les erreurs ; éviter de se prononcer sur les questions qui ne sont pas de son ressort ; sauvegarder toujours la charité avec la vérité.

3. Il reste que, dans la situation actuelle, certaines obligations s'imposent à nous. Nous avons le devoir de prêcher l'union entre Français et autour du gouvernement légitime.

Prêcher l'union est un devoir de patriotisme. Le clergé français n'a jamais failli à un devoir de cette espèce, même à des époques pénibles pour lui. Nous savons que son loyalisme est un objet d'admiration pour les étrangers. Ce n'est pas aujourd'hui qu'il y manquera. N'oublions pas que seule l'union de tous les Français peut assurer à la Patrie, aujourd'hui sa vie, demain sa place dans une Europe pacifiée.

Il n'en est pas moins évident que sur le plan culturel et religieux, s'il était en question, nous ne pourrions rien admettre qui s'oppose à l'intégrité du dogme ou de la morale catholique.

4. Dans l'état présent et sur le plan de l'action, nous avons mission de prêcher *la patience et l'entr'aide*. Nous les prêcherons efficacement à la condition d'en donner l'exemple. Notre dévouement à ceux qui souffrent sera notre caution.

5. Enfin, préparons l'*avenir* en réparant le mal. Il faut que nos populations le comprennent, et que nous en soyons les premiers convaincus : le principe du redressement est en nous.

Chacun cherche des remèdes. D'aucuns cherchent le plus facile parmi ces remèdes qui serait un miracle imprévu venant du dehors et nous sauvant sans souffrances. Dieu ne fait

pas de miracles de cette sorte. Le mal est en nous ; la catastrophe qui nous a enveloppés n'a fait qu'en manifester les terribles conséquences. A nous de nous en libérer !

6. Nous affirmons, que la *dignité de la personne humaine* doit être sauvegardée à tout prix. N'oublions pas pour autant que cette dignité doit être protégée non seulement contre ce qui la menacerait du dehors, mais contre ce qui l'asservirait du dedans : nos passions, nos instincts, nos habitudes perverses.

L'illusion aussi est un servage qui enchaîne à l'erreur : par exemple cette illusion d'une confiance aveugle dans les « destinées de la France » — comme si ces destinées, d'ailleurs établies, étaient séparables de notre fidélité à remplir notre mission providentielle ! — comme si la force d'une nation résidait ailleurs que dans ses propres vertus !

7. Retenons enfin que certains maux sont légers, que d'autres maux sont graves (et ceux de l'heure présentes sont graves), que d'autres sont mortels. Si nous laissons s'effacer les valeurs spirituelles ; — si l'éducation ne les remet pas en honneur ; si les foules ne reviennent pas progressivement au Christ, nous ne saurions échapper au péril.

Que les élites le comprennent ! Elles sont une minorité qu'elles soient le levain dans la pâte ! Qu'elles soient agissantes ! Qu'elles aient la flamme de l'apostolat, surtout dans les milieux où le prêtre ne peut pénétrer !

Que le clergé qui les saisit déjà, — et c'est notre consolation — vive de ces vérités ! Il s'agit de donner Jésus-Christ aux âmes. C'est notre unique mission, celle qui résume tous nos devoirs et qui est notre force, seul un clergé suffisamment nombreux, formé, surnaturel et zélé peut la remplir. Tout repose sur lui, en définitive.

BIBLIOGRAPHIE

PRÊCHONS L'EVANGILE, TOUT L'EVANGILE. *Méditons-le.* — En raison des circonstances et pour favoriser la diffusion de cet ouvrage, les éditeurs consentent au clergé des conditions exceptionnelles pour la collection complète des 10 volumes : *à savoir* 90 *francs* (*port en plus*) au lieu de 150 francs.

Ces conditions sont temporaires, c'est-à-dire valables jusqu'à Pâques 1941.

Prière de vouloir bien répondre, le plus tôt possible à

Monsieur le Directeur de la Procure Générale du Clergé,
3, *rue de Mézières, Paris* (6e). — Chèque Postal Paris 177-15.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ORNEMENTS D'ÉGLISE — BRONZE ET ORFÈVRERIE

Statues. Crèches de Noël, Chemins de Croix.
Croix de procession argent et métal.

G. LE POULLOUIN, 12, rue de la Trinité, GUINGAMP

Toutes les réparations, la dorure, l'argenture, le verni-or, le bronzage, sont exécutés dans mon atelier, garantis, livrés rapidement à domicile.

COUTELLERIE INOXYDABLE -- ORFÈVRERIE DE TABLE

RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE —

Sans calomel — Et vous sauterez du lit le matin, "gonflé à bloc".

Votre foie devrait verser, chaque jour, au moins un litre de bile dans votre intestin. Si cette bile arrive mal, vous ne digérez pas vos aliments, ils se putréfient. Vous vous sentez lourd. Vous êtes constipé. Votre organisme s'empoisonne et vous êtes amer, abattu. Vous voyez tout en noir !

Les laxatifs sont des pis-aller. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Seules les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE ont le pouvoir d'assurer cet afflux de bile qui vous remettra à neuf. Végétales, douces, étonnantes pour activer la bile. Exigez les Petites Pilules Carters. Toutes pharmacies : Frs. 11.75.

DELBENN DÉPOSÉE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, Rue Kéréon, QUIMPER

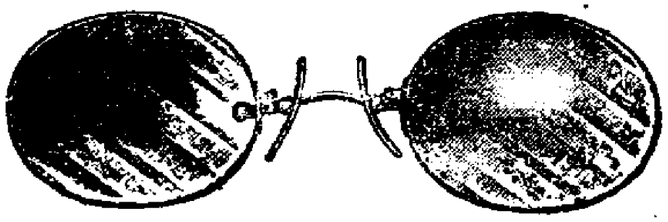

P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. PLOUZENNEC.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

56e ANNÉE. Vendredi 24 Janvier 1941. N° 4.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France et Colonies..... 25 francs par an.
— Luxembourg et Canada... 40 —
— Autres pays étrangers.... 50 —
Le numéro..... 60 centimes.
Changement d'adresse : 1 franc 50.

L'abonnement, payable d'avance (C/C 93.81, Nantes), part du 1er de chaque mois.

Rédaction et Administration : 31, *rue Élie-Fréron, Quimper.*

SOMMAIRE :

I. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Retraite fermée ; Nécrologie : M. l'abbé Pierre Philippon, professeur à l'Ecole Saint-Yves ; M. l'abbé Bernard, recteur de Langolen.

II. *Chronique générale.* — Un portrait du cardinal Verdier (*à suivre*).

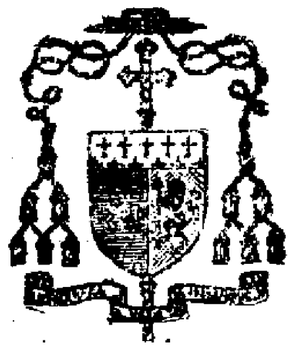

QUIMPER
IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ
1941

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Offices de la semaine

Dimanche, 26 *Janvier*. — 3e dimanche après l'Epiphanie. Semi-double. Vert.. — *A vêpres, mémoires de S. Jean Chrysostome et de S. Polycarpe.*
Lundi, 27. — S. Jean Chrysostome, Evêque, Confesseur et Docteur. Double. Blanc.
Mardi, 28. — S. Pierre Nolasque, Confesseur. Double. Blanc.
Mercredi, 29. — S. François de Sales, Evêque, Confesseur et Docteur. Double. Blanc.
Jeudi, 30. — Ste Martine, Vierge et Martyre. Semi-double. Rouge.
Vendredi, 31. — S. Jean Bosco, Confesseur. Double. Blanc.
Samedi, 1er *Février*. — S. Ignace, Evêque et Martyr. Double. Rouge.
Dimanche, 2. — Purification de la B. V. M. Double de 2e classe. Blanc. — *A vêpres, mémoires de S. Gildas, et du 4e dimanche après l'Epiphanie.*

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Saint-Matthieu, Quimper	23-29 Janvier.
Guipronvel	30-31 —
Saint-Melaine	1- 7 Février.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — 3e *dimanche après l'Epiphanie* (26 *Février*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — Vêpres à 15 h. 30, prières pour la paix, bénédiction. — Après vêpres, réunion du Tiers-Ordre. — A 18 heures, Confrérie des Trépassés, sermon breton, vêpres des morts.

Tous les jours : à 18 heures, prières pour la paix, bénédiction.

— Eglise de Saint-Mathieu. — 3e *dimanche après l'Epiphanie* (26 *Janvier*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — Vêpres à 17 h. 30, suivies de la fête de Lourdes, triomphe de l'Eucharistie.

Lundi, mardi et *mercredi :* continuation de l'Adoration, et Triduum de S. François de Sales. — Sermon à 8 h., à 14 h. et à 18 heures.

Lundi : à 18 heures, Heure Sainte ; *mardi :* à 18 heures, fête de la Réparation ; *mercredi :* à 18 heures, fête du Sacré-Cœur, et clôture de l'Adoration et du Triduum de S. François de Sales.

Retraite fermée. — Contrairement à ce qui avait été dit dans la dernière *Semaine religieuse*, la Retraite fermée de jeunes filles, prêchée par M. l'abbé Grimaud, chez les Petites-Sœurs de l'Assomption, 36 bis, rue du Château, à Brest, ne commencera que le 23 Février, à 17 heures, pour se terminer le jeudi 27 Février, à la messe.

Cette retraite est spécialement destinée aux jeunes filles qui cherchent la lumière sur leur vocation, mariage ou vie religieuse.

Inscriptions : Mère M. Marcelle Agnès, 57, rue Violet, Paris (15e), et Mère Supérieure, 36 bis, rue du Château, Brest (Finistère).

Le Faou. — **Adoration** (13-15 *Janvier*). — Le triduum eucharistique prêché par M. le chanoine Le Grand, official du diocèse, a réuni au pied du Saint-Sacrement un grand nombre de fidèles adorateurs, parmi lesquels il convient de citer le groupe important de nos chers réfugiés de Gravelines.

Dans des instructions pleines de doctrine et de piété, le prédicateur a rappelé à ses auditeurs l'excellence et l'efficacité du saint sacrifice de la messe, la nécessité et les moyens d'y participer afin de réaliser une vie chrétienne plus intense.

Les communions furent nombreuses, excellemment préparées par l'explication des cérémonies de la messe.

Malgré l'inclémence du temps, une belle assistance prit part aux fêtes du soir : fête de la Réparation, si émouvante, tandis que le prédicateur excite dans les cœurs des sentiments de regret pour les négligences ou les fautes commises dans la réception des sacrements ; fête de Lourdes, qui ranime la foi et la ferveur à l'égard du sacrement de l'Autel. Avec quel entrain tous les assistants répondaient aux acclamations et participaient au chant liturgique.

Puise ce fervent triduum accroître encore la piété eucharistique dans la paroisse du Faou.

Nécrologie. — *M. l'Abbé Pierre PHILIPPON, Professeur à l'Ecole Saint-Yves.* — Le mardi 31 Décembre avaient lieu à Moëlan les obsèques de M. l'abbé Philippon.

Un de ses amis nous écrivait hier : « Que s'est-il donc passé ? Mon ami paraissait doué d'une santé robuste et à l'abri d'une mort subite ou prématurée... » Hélas ! une grave congestion pulmonaire, il y a deux ans, avait bien changé son état. Depuis plusieurs mois, sa famille et ses collègues s'inquiétaient à son sujet. Lui-même refusait de s'arrêter.

Rentré dans sa famille, le 15 Juin dernier, jour de l'exode de toutes les écoles, il n'acceptait que difficilement d'être soigné. Jusqu'au dimanche 22 Décembre, il célébra encore la sainte messe dans l'église paroissiale. Le 22 au soir, il était contraint de s'aliter. Le 29, M. Philippon s'éteignait doucement, assisté de M. le Recteur de Moëlan et de M. le Recteur de Pont-Aven. A ce dernier, il avait demandé depuis quelques jours de le préparer pour le « grand passage ».

Archives diocésaines de Quimper et Léon

L'ami du défunt ajoute dans sa lettre : « C'était une belle intelligence, un cœur droit et dévoué qui a fait le bien sans bruit. » Ces mots pourraient être l'épitaphe et le résumé de la vie de M. Philippon. Qu'il nous soit permis cependant de rendre à sa mémoire un hommage plus complet. « Belle intelligence » : M. le Recteur actuel de Plovan, alors vicaire de Moëlan, discerna bien vite cet enfant entre tous ceux qui suivaient les leçons de son catéchisme. Il le choisit pour le diriger vers le sacerdoce. Il le prit certes en raison de sa piété et de son intelligence ; mais d'autant plus sûrement que l'enfant appartenait à une excellente famille où les principes religieux et la pratique des vertus chrétiennes étaient plus à l'honneur.

Vers l'âge de 12 ans, Pierre entre au Petit Séminaire de Pont-Croix. Il y fit de fortes études. Très bon élève au Petit Séminaire et bon camarade, il le sera encore bientôt au Grand Séminaire. La gravité de ses obligations, le sérieux de cette vie nouvelle n'ont rien pour l'étonner. Il s'y préparera à la haute dignité et aux lourdes responsabilités du prêtre. En Juillet 1906, le jeune abbé reçoit la prêtrise. En Octobre, il est nommé professeur de 7e à Pont-Croix, mais pour peu de temps. L'application des lois de 1904, l'expulsion, fait passer de Pont-Croix à Rennes le professeur à ses débuts. A l'Université, il prépare sa licence de philosophie. Sa curiosité le porta en même temps vers la littérature et la philosophie allemandes, à l'étude aussi de la langue de Gœthe. Désigné pour l'enseignement de l'allemand à l'école Saint-Yves en 1908, M. Philippon n'était pas pris au dépourvu. Il assura les cours d'allemand dans toutes les classes et continua ses études personnelles. Plusieurs séjours en Allemagne complétèrent sa formation sur ce point.

La vie de M. l'abbé Philippon, comme professeur, peut tenir en quelques lignes. Plus que pour tout autre, ce fut une vie de labeur obscur et consciencieux ; une vie régulière et bien remplie. Homme de devoir, respectueux de l'ordre et de l'autorité, dévoué à ses élèves, dévoué à l'école qu'il considérait vraiment comme sa maison, pendant 32 ans, il s'acquitta de ses fonctions sans aucune ambition personnelle, avec une compétence indiscutée. Homme de devoir, homme de science aussi, il augmentait par de nombreuses lectures sa culture générale et sa culture professionnelle. Ses rares confidents et ses collègues ont, seuls, pu apprécier la richesse de cet esprit et la variété de sa conversation. Il ne négligeait aucun sujet d'étude. Sa prédication à l'école révélait l'étendue de sa culture et son souci de la forme.

Réservé, timide même, il était bien « ce cœur droit et dévoué qui a fait le bien sans bruit ». Il ne savait pas refuser de faire plaisir. Au temps des vacances, il était, pour le clergé de sa paroisse, un auxiliaire précieux. Cela simplement et « sans bruit », de la même façon que son bon cœur répandait autour de lui ses discrètes générosités en faveur des pauvres de sa paroisse. Sa belle intelligence et sa droiture faisaient de lui un ami sûr, un conseiller prudent. Ses avis, il fallait les lui demander ; il ne les proposait pas !

Sa famille, sa paroisse, ses amis et l'école Saint-Yves perdent beaucoup en le perdant. Ses amis et ses collègues, empêchés par le temps si mauvais et la difficulté des transports d'assister aux funérailles, n'en ont pas moins partagé la peine et le deuil de sa famille. Présents ou absents, les maîtres et les élèves ont prié pour le repos de l'âme de M. l'abbé Philippon.

Puissent la vie et la mort de ce juste, si modeste, susciter dans sa paroisse d'autres vocations de prêtres et de religieux dont l'Eglise et le diocèse, à cette heure, ont tant besoin. « *Messis, multa ; operarii, pauci...* »

— *M. l'Abbé BERNARD, Recteur de Langolen.* — C'est à Koadri, en Scaër, qu'il naquit et fut élevé, dans un modeste foyer d'artisan — son père était tisserand de village — à l'ombre de la chapelle vénérée, dédiée au Christ-Roi — An Otrou Krist — et à la Vierge-Reine. Ses origines expliquent bien des traits de sa physionomie morale et de son apostolat.

A l'époque, les traditions chrétiennes et les mœurs patriarcales étaient en honneur dans la paroisse, on avait vraiment l'impression de se trouver « en plein Moyen-Age », suivant l'expression d'un jeune prêtre du Bas-Léon nommé vicaire à Scaër. Koadri était et reste encore — un de ces « hauts-lieux » où la piété de toute une région se retrempe et se manifeste ; toute l'enfance et la jeunesse du futur prêtre furent bercées au rythme de cette dévotion populaire.

Son père était un homme de Dieu ; sacristain et « gardien » de la chapelle, il l'entourait d'un soin jaloux ; « diseur de prières » aux veillées des morts, il accomplissait son office dans les villages d'alentour avec un recueillement sacerdotal et les connaisseurs s'accordent à reconnaître que ses « pedennou » sont parmi les plus nourries de doctrine et les plus édifiantes.

D'une famille d'artisans, M. Bernard resta toujours près du peuple. L'artisan n'est-il pas celui qui incarne habituellement le mieux l'âme populaire d'une génération ? Il en recueille, de ferme en ferme, les richesses culturelles et les traduit dans ses chansons et dans ses contes. Pendant toute sa vie, le prêtre aimera particulièrement les humbles, étudiera leur langue, leurs légendes, leurs traditions, leur histoire, il sera un fervent du passé et des vieilles archives, il composera des chansons et des cantiques et accompagnera souvent ses paroissiens dans les pèlerinages ; il comptait ses années de sacerdoce par le nombre de ses pèlerinages à Lourdes.

M. le curé Billon s'intéressa de bonne heure à cet enfant à l'intelligence précoce, à la curiosité intellectuelle très vive, chez qui il découvrait des signes manifestes de vocation. M. Bernard fit ses études au Petit Séminaire de Pont-Croix puis au Grand Séminaire de Quimper, et fut ordonné prêtre en 1899, à l'âge de 25 ans.

Après quelques années de vicariat à La Martyre, c'est encore dans le Léon qu'il continue son ministère dans la belle paroisse de Sizun où son zèle se donne libre cours. Il

Archives diocésaines de Quimper et Léon

se dépense sans compter et laisse dans la paroisse un souvenir durable.

En 1924, il retrouve sa Cornouaille et se voit confier la paroisse de Langolen. Il en connaît déjà la mentalité, Koadri se trouvant à la lisière du pays glazik entre Coray et Leuhan. Dès le premier contact, pasteur et fidèles se comprennent et se lient d'une profonde affection.

L'église paroissiale fut un des premiers soucis du nouveau recteur, et de beaux vitraux rappelleront désormais à la population S. Colen, fondateur ignoré de la paroisse, mais dont le fouilleur d'archives a trouvé la biographie outre-Manche, le Christ et la Vierge de Koadri, discret hommage au berceau... Il élève, près du bourg, un beau calvaire en granit en souvenir d'une grande mission, et dote sa paroisse d'une école chrétienne de garçons, complétant ainsi la cité paroissiale qui comptait déjà une école chrétienne de filles. Ce sont assurément de lourdes charges pour une petite paroisse, mais M. Bernard était conscient de l'importance de l'enseignement chrétien et soucieux de l'avenir religieux de son peuple. Rien ne l'arrêtait. Un « Kannadig » porta bientôt à domicile les avis et conseils du pasteur, et cette feuille mensuelle, fort bien adaptée, rédigée en breton, parfois mordante, ne fut pas sans inquiéter certains philosophes de village qui s'empressèrent de lancer un « Kannadig Ru » dont l'existence fut du reste éphémère.

Dans toute son action apostolique, il trouva une aide très précieuse et constante auprès de M. le Maire. Toujours ces deux chefs — du spirituel et du temporel — liés par une véritable amitié, se prêtèrent la main dans une collaboration positive, efficace, animés l'un et l'autre du même souci du bien-être matériel et des intérêts supérieurs de la population. Ils furent assez heureux pour voir leurs efforts compris et appréciés.

Ce qui domina chez M. Bernard, ce fut la bonté et la charité ; M. le Maire se plut à le souligner le jour de ses obsèques devant une foule éplorée. Rien de ce qui préoccupait ses ouailles ne lui était étranger, il connaissait leurs difficultés et partageait leurs ennuis, il était devenu le confident de leurs joies et de leurs peines, et on ne frappait jamais en vain à sa porte.

Une vie de travail ininterrompu avait miné sa santé ; il procura encore à ses paroissiens les grâces d'une adoration prêchée ; ces exercices, suivis par l'unanimité des fidèles, fut sa dernière joie, mais les fatigues qu'ils lui coûtèrent précipitèrent le dénouement. Ce fut rapide. Tempérament de lutteur, il est mort à la tâche, debout pourrait-on dire, le 17 Décembre 1940, à l'âge de 66 ans.

CHRONIQUE GENERALE

Un portrait du Cardinal Verdier. — *Extrait du discours de M. le chanoine Chevré : Vœux du nouvel An à Son Em. le cardinal Suhard, archevêque de Paris.*

... Mais surtout, en tête de cette armée de nos morts, notre émotion reconnaissante et respectueuse salue notre Vénéré

Père en Dieu, Son Eminence Révérendissime Monseigneur Jean Verdier. Cardinal-prêtre de la Sainte Eglise romaine du titre de Sainte Balbine, archevêque de Paris. Il fut grand par son esprit lucide et fort, par son cœur noble et chaud, il fut grand par son âme ; surtout grand par son sacerdoce qui, loin de se vêtir de la pourpre pour mieux resplendir semblait bien plutôt ajouter à la pourpre elle-même les reflets d'un nouvel et pur éclat.

Sulpicien, il fut prêtre comme savent l'être les sulpiciens, ces modèles aimés et respectés du clergé français qu'ils ont façonné si délicatement et si fortement. Evêque, cardinal, élevé en quelques jours aux plus hautes dignités, il y garda les essentielles vertus qui font le prêtre : loyauté, humilité, piété, amour de la Sainte Eglise, du Pape qui la dirige, des prêtres qui la servent, des fidèles qui la composent.

Comme l'apôtre Jean dont vous évoquiez le souvenir, Monseigneur d'Elatée, dans votre émouvante lettre du 12 Avril : « Il a aimé. Il a aimé Dieu, avec la simplicité, la pureté et, nous osons le dire, la candeur d'un enfant. » Vous ajoutiez, Excellence : « Il a aimé les hommes avec une tendresse sans limite et une force incroyable. » « Il aima la France, toute la France, celle d'hier comme celle d'aujourd'hui, avec une générosité sans réserve. » « Il aima l'Eglise totalement. Toute la vie de l'Eglise en tous les points du globe le trouvait attentif. »

Et cet amour, comme universel, dont il porta le rayonnement à travers le monde entier, s'exprimait en gestes touchants, en discours éloquents, en lettres magistrales. Qui ne se souvient de ces mandements où les questions les plus délicates recevaient sous la plume de ce moraliste averti, leur solution quasi définitive ? Qui ne relira aux heures nécessaires les pages écrites sur les droits de l'enfant, sur les droits de Dieu, sur les droits et les devoirs de l'Etat en matière scolaire, sur les devoirs des jeunes ? Et cette année même, dans la tourmente, cette dernière lettre pastorale que nous ne relirons jamais sans une émotion poignante, sur nos devoirs de guerre ! Sans parler de cette page inspirée qui, en pleine tempête sociale, malgré les étonnements qu'elle provoqua, fixait en vingt lignes les devoirs des patrons et des ouvriers, sans faiblesse comme sans rigueur.

Le devoir ! C'est bien le mot de nos moralistes chrétiens ; c'est bien le mot du prêtre qui doit garder les âmes contre les déficiences du scepticisme et du matérialisme. Le devoir, c'était bien la sainte hantise de ce prêtre devenu cardinal et qui, par devoir, comme il avait gardé jalousement sa cellule, courait le monde pour mieux faire connaître l'Eglise et la France.

Quels sont les échos qui ne retentirent pas de cette parole pleine et sobre, solide comme le terroir dont elle émanait et qui lui prêtait encore comme un accent de solidité.

Les actes de nos chefs, parfois, sont discutables pour des esprits difficiles : les intentions ne le sont pas. Des démarches peuvent paraître des compromissions : elles sont les avances d'un Dieu qui n'a pas craint d'aborder la Samaritaine et de s'asseoir à la table de Zachée.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Son sacerdoce était envahissant : il ne fallait pas entr' ouvrir la porte, il s'y glissait tout entier ; et avec lui entrait dans la maison, au théâtre, au cinéma, à l'usine, sur le chantier, dans le palais des rois ou la demeure des grands, entrait avec lui la charité du Christ, et les hôtes qui le recevaient s'étonnaient d'être moins loin de Dieu. *(A suivre.)*

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Agences : BREST, QUIMPER

Bureaux permanents : Châteaulin, Concarneau, Douarnenez, Morlaix, Pont-l'Abbé, Quimperlé, Saint-Pol de Léon.

et nombreux bureaux périodiques

Toutes opérations de banque et de bourse, garde de titres, coffres-forts

RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE —

Sans calomel — Et vous sauterez du lit le matin, "gonflé à bloc".

Votre foie devrait verser, chaque jour, au moins un litre de bile dans votre intestin. Si cette bile arrive mal, vous ne digérez pas vos aliments, ils se putréfient. Vous vous sentez lourd. Vous êtes constipé. Votre organisme s'empoisonne et vous êtes amer, abattu. Vous voyez tout en noir !

Les laxatifs sont des pis-aller. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Seules les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE ont le pouvoir d'assurer cet afflux de bile qui vous remettra à neuf. Végétales, douces, étonnantes pour activer la bile. Exigez les Petites Pilules Carters. Toutes pharmacies : Frs. 11.75.

DELBENN DÉPOSÉE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE DELBENN

16, Rue Kéréon, QUIMPER

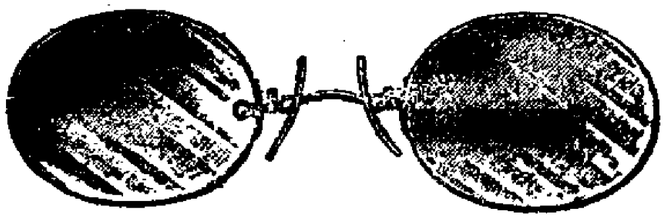

P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. PLOUZENNEC.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

56e ANNÉE. Vendredi 31 Janvier 1941. N° 5.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France et Colonies..... 25 francs par an.
— Luxembourg et Canada... 40 —
— Autres pays étrangers.... 50 —
Le numéro..... 60 centimes.
Changement d'adresse : 1 franc 50.

L'abonnement, payable d'avance (C/C 93.81, Nantes), part du 1er de chaque mois.

Rédaction et Administration : *31, rue Élie-Fréron, Quimper.*

SOMMAIRE :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Nominations.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Les Enfants et les Anges (suite).

III. *Chronique du diocèse.* — Offices paroissiaux ; A nos fidèles abonnés ; Avis important ; Nécrologie : M. l'abbé Neildé, recteur d'Ergué-Gabéric.

IV. *Chronique générale.* — Un portrait du cardinal Verdier (suite et fin) ; Les derniers jours de saint François de Sales.

V. — *Annonces et avis divers.*

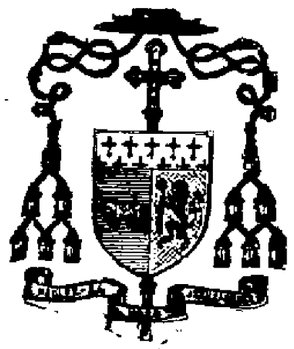

QUIMPER
IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ
1941

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Offices de la semaine

Dimanche, 2 *Février*. — PURIFICATION DE LA B. V. M. Double de 2e classe. Blanc.
A vêpres, mémoires de S. Gildas et du 4e dimanche de l'Epiphanie.
Lundi, 3. — S. Gildas, Abbé. Semi-double. Blanc.
Mardi, 4. — S. André Corsini, Evêque et Confesseur. Double. Blanc.
Mercredi, 5. — Ste Agathe, Vierge et Martyre. Double. Rouge.
Jeudi, 6. — S. Tite, Evêque et Confesseur. Double. Blanc.
Vendredi, 7. — S. Romuald, Abbé. Double. Blanc.
Samedi, 8. — De la Férie (Messe du 5e dimanche). Semi-double. Vert.
Dimanche, 9. — Septuagésime. Semi-double. Violet.
A vêpres, mémoires de Ste Scolastique et de S. Cyrille.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Saint-Melaine ..... 1-7 Février.
Ile de Sein ..... 8-10 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'EVÊCHÉ

Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Recteur d'Ergué-Gabéric, M. Gustave Guéguen, recteur de Clohars-Fouesnant ;

Recteur de Clohars-Fouesnant, M. Yves Blaise, vicaire à Plouyé.

Monseigneur l'Evêque a autorisé M. Floc'h, recteur de Carantec, à porter la mozette de doyen.

PARTIE NON OFFICIELLE

Les Enfants et les Anges *(suite)*

Quelle est exactement, dans le texte de saint Matthieu, la portée de l'enseignement de Jésus ?

D'après l'opinion communément reçue — et j'ai besoin d'attirer l'attention sur ce fait que j'aurai proposé, en premier lieu, l'opinion communément reçue — Jésus parlerait ici de l'ange à qui a été confié, spécialement, le soin de chacun de nous, au cours de notre pèlerinage terrestre, et qu'on appelle, à cause de cela, l'*Ange gardien.*

Les Anges, en effet, ne jouissent pas en égoïstes de l'éternelle béatitude. Ils s'occupent aussi des hommes. Ils ont reçu de Dieu la mission de les protéger : — *Car il ordonnera pour toi à ses Anges de te garder dans toutes tes voies ; ils te porteront sur leurs mains, de peur que ton pied ne heurte contre la pierre ; tu marcheras sur le lion et l'aspic, tu fouleras le lionceau et le dragon* (Ps. XC. 11-13).

Ils sont donc devenus, en quelque manière, les serviteurs des hommes. Ils le sont du moins en ce sens, qu'en se mettant au service des hommes, ils s'emploient encore, en les servant, au seul service auquel ces bienheureux esprits puissent s'employer, et qui est le service de Dieu.

— *Ne sont-ils pas tous, dit S. Paul* (Hebr. I, 14) *des esprits en service, envoyés comme serviteurs pour le bien de ceux qui doivent recevoir l'héritage du salut ?*

(A suivre.)

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché **: c/c 3480. Nantes. —** ***Semaine religieuse*** **: c/c 9381, Nantes.**

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *4e dimanche après l'Epiphanie (2 Février), la Purification de la Sainte Vierge :* messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — A 11 heures, bénédiction des cierges et procession suivies de la grand'messe. — Vêpres à 15 h. 30, prières pour la paix, procession des confréries du Rosaire et du Scapulaire, bénédiction.

Mardi : à 8 heures, à la chapelle, messe des Ligueuses ; à 15 heures, réunion des dizainières.

Mercredi : confession des filles des catéchismes.

Jeudi : messe de communion à 8 h. 30. — L'après-midi, confessions.

Vendredi : messe du Sacré-Cœur et communion réparatrice à 8 heures, au grand chœur. — Exposition du Saint-Sacrement de 8 h. 30 à 18 heures. A 18 heures, prières pour la paix, bénédiction. — A 20 heures, adoration pour les hommes et les jeunes gens.

Samedi : confession des garçons des catéchismes.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *4e dimanche après l'Epiphanie (2 Février), fête de la Purification de la Bienheureuse Vierge Marie :* messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (bénédiction des cierges et grand'messe) et 12 h. 30. — A 15 h. 30, vêpres, réunion de l'Archiconfrérie, procession du Rosaire, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et jours suivants : à 8 h. 30, services pour les Trépassés.

1er Vendredi du mois (7 Février) : le Saint-Sacrement sera exposé de 9 h. 30 à 19 heures. — A 18 h. 30, prières pour la paix, bénédiction.

Tous les soirs : à 18 h. 30, prières pour la paix, bénédiction.

A nos fidèles abonnés. — *Nous prions nos lecteurs et nos fidèles abonnés, chaque fois qu'ils nous écrivent, de nous transcrire fidèlement, lisiblement, exactement, toute leur adresse postale, comme elle est sur leur bande, avec leur numéro (leur numéro surtout), et l'indication du bureau de poste qui dessert leur localité. La perfection serait de nous*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

faire parvenir la bande elle-même, mais une bande récente, et non une bande qui date de deux ou trois ans.

Puisque l'occasion s'en présente, à l'heure où nos Confrères des diocèses voisins font un effort sérieux pour augmenter le nombre de leurs abonnés, nous vous dirons que sur le nombre, hélas ! bien faible des nôtres, il y en a 334 *(quelques-uns depuis* 1939*), qui n'ont pas payé à l'échéance, et beaucoup d'autres qui, étant donné les événements, ne reçoivent plus le Bulletin, et par conséquent ne paieront pas. Ce n'est pas de nature à diminuer nos dettes.*

AVIS IMPORTANT. — *L'édition* 1941 *de l'*Ordo *est épuisée. Il reste encore à l'Imprimerie Cornouaillaise quelques centaines de* Calendriers diocésains.

Nécrologie. — *M. l'Abbé P. NEILDÉ, Recteur d'Ergué-Gabéric.* — Aux obsèques de M. Neildé, qui eurent lieu le jeudi 9 Janvier, à Ergué-Gabéric, au milieu d'une grande affluence de paroissiens et d'une trentaine de prêtres, parmi lesquels dix chanoines, MM. les vicaires généraux Joncour, Moënner, dans sa lettre de condoléances lue en chaire par M. le Curé de Saint-Corentin, S. Exc. Mgr l'Evêque disait du bon Recteur qu'il avait été un prêtre exemplaire. C'est vrai, et c'est un bel éloge.

Prêtre exemplaire, M. Neildé le fut à Ergué-Gabéric où il n'aura passé que deux ans et quelques mois comme recteur. Toujours à son devoir, c'est en se pressant de rentrer d'une visite à son frère malade, pour faire son catéchisme, qu'il a été terrassé d'une hémorragie cérébrale, le lundi, vers midi. Malgré tous les soins, M. Neildé expirait le mardi matin, vers cinq heures.

Prêtre exemplaire, il le fut à Saint-Louis de Brest, où vicaire pendant dix-neuf ans il dirigea la Maîtrise avec une application soutenue, jamais en défaut, et vaqua à son ministère paroissial avec le même calme, la même force, la même persévérance.

M. Neildé semblait froid et silencieux ; en nombreuse compagnie il ne parlait pas beaucoup, mais en petit comité il causait d'abondance. Il était très sensible aux bons procédés et très fidèle à ses amitiés.

Musicien, jouant bien de l'harmonium et de l'orgue, c'est à Pont-Croix qu'il débuta comme vicaire et maître de chapelle, avant d'être appelé à prendre à Brest une succession difficile.

Au collège, enfant, il était déjà un homme par son sérieux, enjoué d'ailleurs, et son ardeur au travail.

Il a bien rempli sa vocation sacerdotale, bien accompli sa tâche ; la Récompense l'attend.

Après les funérailles, à Ergué-Gabéric, présidées par M. le chanoine Moënner, et dont la messe fut célébrée par M. le Recteur d'Ergué-Armel, le corps de M. Neildé a été transporté au Juch, sa paroise natale, où eut lieu une seconde cérémonie funèbre que présida à son tour M. l'abbé Ramon, élève et ami du regretté défunt, et à laquelle prirent part encore un grand nombre de prêtres, d'amis et de fidèles. P. R.

CHRONIQUE GENERALE

Un portrait du Cardinal Verdier *(suite et fin.)*

Il était fier de nous, nous étions fiers de lui, et tout ce qui le grandissait semblait nous grandir nous-mêmes. Il semble, maintenant qu'il a disparu de nos horizons terrestres, que ses absences qui provoquaient nos regrets — jamais nos reproches — sont elles-mêmes pour nous des richesses. Nous prenons conscience que, par elles, nos âmes sacerdotales sont devenues plus catholiques encore. Dans ce cœur qui vibrait à toutes les souffrances, dans ces yeux qui avaient contemplé tant de foules, tant de peuples, tant de solennités magnifiques, nos cœurs s'épanouissaient à la grandeur du sien, et nos yeux dans ses yeux, découvraient de nouveaux horizons. Et lorsqu'il nous disait — il était Père, — que le monde avait le regard fixé sur nous, à cette affirmation que notre fierté tournait en certitude s'ajoutait la joie de penser que nous, à notre tour, nous avions les yeux fixés sur le monde ; et qu'en travaillant, nous, les prêtres de Paris, nous, les prêtres de France, nous travaillions, par-dessus les frontières, sans haine et sans crainte, avec tous les prêtres, à l'ensemencement du Champ universel du Père qui est aux Cieux.

Oui, nous étions fiers de ce Chef, et nous l'aimions. Aussi quelle ne fut pas notre stupeur lorsque, — nous étions si certains d'une énergie qui méprisait les contingences, — lorsque retentit « comme un éclat de tonnerre, cette étonnante nouvelle : le Cardinal se meurt, le Cardinal est mort ! » Qui de nous ne se sentit frappé à ce coup, comme si quelque tragique accident avait désolé sa famille ? Et le clergé, et le peuple, et toute la France et le monde tressaillirent parce que, dans l'obscurité de nos jours, un flambeau venait de s'éteindre ! Et la foule, par milliers, vint s'incliner devant sa grande et noble dépouille. Et tous les partis et toutes les classes, et tous les pays, et tous les rites et toutes les religions redirent à l'envi ses services et ses vertus. Et ses funérailles se déroulèrent devant tous les corps constitués, devant soixante-cinq évêques, au milieu d'une foule consternée qui sentait planer au-dessus d'elle, dans les chants liturgiques accompagnés d'un vent d'orage, les plaintes d'un diocèse en deuil et d'une patrie en péril !

Et nous, les plus proches, avec vous Messieurs de la famille archiépiscopale, avec ceux qui avaient recueilli ses dernières volontés, nous savions que son suprême service, — suprême effort aussi de sa vertu — avait été d'offrir à Dieu sa vie pour toutes les grandes causes qui nous sont précieuses. « Eminence, — lui dit une voix chère, — Vous l'avez déjà fait : offrez à Dieu votre vie. »

Eminence, vous l'avez déjà fait. Vous avez été le bon soldat du Christ. Vous avez bien travaillé pour l'Eglise et pour la France : Vous l'avez déjà fait.

Eminence, continuez votre beau labeur. Mais, que dis-je ?

Archives diocésaines de Quimper et Léon

vous le continuez ; vous continuez à nous aimer, à nous conduire, à nous éclairer, à nous consoler, et parce que les temps sont plus sombres, votre sourire est devenu plus tendre et vos yeux, s'il se peut, plus indulgents encore.

Les derniers jours de saint François de Sales

D'après le chanoine Trochu, l'auteur du Curé d'Ars, qui prépare à son tour une vie populaire de saint François de Sales.

La mort dans la patience et la douceur

Il devait passer ce mois de Décembre 1622 à Lyon, où il était venu pour saluer la Cour de France. Le voyage d'Annecy en cette ville, sous une température glaciale, par les coches d'eau du Rhône, avait été très fatigant, malgré ses haltes, plutôt fatigantes elles-mêmes. A Barbières il avait dû coucher dans un grenier sur de la paille. A Valence il avait cédé sa bonne chambre à une dame qui se plaignait d'en avoir une mauvaise, puis il s'était installé dans celle de son domestique ; mais voyant que celui-ci souffrait, il lui avait abandonné le lit pour s'étendre tout vêtu sur un matelas à terre. Reçu à Lyon par les Visitandines, il ne voulut pour abri que la maison du jardinier, « une cahüette », comme disent les vieux biographes. On le lui fit remarquer ; il répondit doucement « que jamais il n'estoit mieux que quand il n'estoit guières bien ».

Dans le monastère il recevait des visites sans nombre, princes, princesses, grands seigneurs, gens de tout ordre, visites exténuantes par leur multiplicité et par les conditions inconfortables où il se trouvait.

Il voyait aussi ses chères religieuses, soit ensemble, soit une à une. « Un jour que dans le parloir, raconte *L'Année Sainte*, il causait avec la Supérieure, celle-ci, séparée de lui par la grille, l'avertit que dans son dos la porte était ouverte et pouvait lui donner froid. Il y alla ; puis sans y toucher, revint s'asseoir. — « Ma fille, dit-il, il y a là tout plein de petits enfants qui me regardent d'un si bon courage que je n'ai pas le cœur de leur fermer la porte au nez. »

Il eut là sa dernière entrevue avec sainte Chantal ; il s'y montra si austère qu'il ne lui permit pas de parler d'autre chose que des affaires de la Congrégation ; rien d'elle-même. Il savait bien pourtant qu'ils ne devaient plus se revoir. Mais il ne vivait plus qu'en Dieu.

La veille de Noël il alla présider une plantation de croix chez les Récollets. Il y souffrit beaucoup du froid. Ce jour même il dit la messe de minuit à la Visitation et fit à ses filles « une exhortation toute pleine de tendretés ». Sa messe de l'aurore fut célébrée chez les princes du Piémont qu'il était allé confesser ; il rentra au monastère pour célébrer la messe du jour, mais en arrivant il trouva revêtu des habits sacerdotaux un prêtre qui, ne croyant pas l'évêque fondateur présent, s'apprêtait à monter à l'autel. Il ne consentit pas à

prendre sa place, se mit à genoux et, avec une patience non pareille, entendit les trois messes successives de ce prêtre ; après quoi « il dit la sienne troisiesme, onze heures des-ja passées ».

Ce même jour de Noël, « il baille l'habit de la Visitation », et prêche. Le soir, il va au palais de la Reyne-Mère pour lui dire adieu parce qu'elle part le lendemain, il doit prolonger cette visite « avec de grandes incommodités ».

Le jour de saint Etienne, il dîne chez un vicaire général « très-docte » à qui il donne la joie de le posséder, et il revient tard à la Visitation où ses filles l'attendent. Le sentant s'épuiser, elles lui demandent un mot qui « engrave tout-à-fait en elles son esprit » ; il leur répond : « Je vous ai desjà tout dict en ces deux paroles : de ne rien désirer ny rien refuser » ; tel « le petit Jésus en crêche ».

Le jour de saint Jean, des rencontres dans la rue l'arrêtent sous la bise cinglante. Ce sont des personnages ; il reste devant eux la tête nue. Il rentre « en sa logette », bien souffrant. Mais il reçoit encore des religieux. Il est à bout, la congestion se déclare. A minuit, il est à toute extrémité. On lui donne les derniers sacrements.

Cependant, sur les cinq heures du soir, les médecins résolurent de se servir des remèdes extrêmes : « c'est pourquoy, ayant déjà appliqué un emplastre de cantharides à la teste ils lui enfoncèrent par deux fois le bouton de fer ardant sur la nuque ; ce qu'il endura très-patiemment, jetant toutesfois à force larmes, et en eslevant tant soi peu les épaules, ne proféra autre chose que les noms de Jésus et de Marie. Et certes par de tels remèdes, et dans une telle chairculerie des chyrurgiens, la mort luy estoit bien infaillible. Mais on lui fist bien davantage : car à la fin de luy mettre pour la troisième fois le fer ardant sur le crâne, on luy arracha l'emplastre, qui lui enleva la première peau et l'escorcha tout depuis la nuque jusques au front ; et ainsi lui enfonça-t-on le fer si avant dans la tête qu'une grosse fumée en sortit et que le crâne se trouva bruslé ».

Il ne parla plus à partir de là que pour dire : « J'ai confiance en Dieu » et soupirer : « Jésus ». Il mourut pendant qu'on récitait près de lui les prières de la recommandation de l'âme, à huit heures du soir.

ORNEMENTS D'ÉGLISE — BRONZE ET ORFÈVRERIE

Statues. Crèches de Noël. Chemins de Croix.
Croix de procession argent et métal.

G. LE POULLOUIN, 12, rue de la Trinité, GUINGAMP

Toutes les réparations, la dorure, l'argenture, le verni-or, le bronzage, sont exécutés dans mon atelier, garantis, livrés rapidement à domicile.

COUTELLERIE INOXYDABLE — ORFÈVRERIE DE TABLE

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Agences

BREST
QUIMPER

Bureaux permanents

Châteaulin, Concarneau, Douarnenez, Morlaix, Pont-l'Abbé, Quimperlé, Saint-Pol de Léon.

et nombreux bureaux périodiques

Toutes opérations de banque et de bourse, garde de titres, coffres-forts

"J'ai acheté ce billet pour vous AIDER"

Ah ! le brave petit gars qui sait bien que le moyen le plus souriant de venir en aide à ceux qui sont vieux et sans travail, c'est d'acheter un billet de la

LOTERIE NATIONALE

Al

DELBENN DÉPOSÉE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, Rue Kéréon, QUIMPER

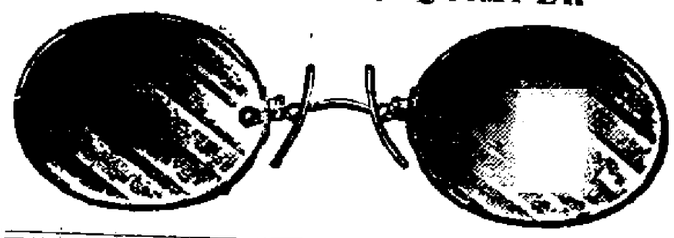

P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. PLOUZENNEC.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

56e ANNÉE. Vendredi 7 Février 1941. N° 6.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France et Colonies..... **25** francs par an.
— Luxembourg et Canada... **40** —
— Autres pays étrangers.... **50** —
Le numéro..... **60** centimes.
Changement d'adresse : **1** franc **50**.

L'abonnement, payable d'avance (C/C 93.81, Nantes), part du 1er de chaque mois.

Rédaction et Administration : *31, rue Élie-Fréron, Quimper.*

SOMMAIRE :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Réunion des Evêques de Bretagne; Avis ; Clôture des Catéchismes Retraite ; Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations pour 1941.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — L'enfantement virginal (*suite et fin*).

III. *Chronique du diocèse.* — Offices paroissiaux ; Intention recommandée ; Avis de services; Nécrologie : M. le chanoine Paugam, recteur de Guilers-Brest. -- Décès ; « Les Voix françaises ».

QUIMPER
IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ
1941

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Offices de la semaine

Dimanche, 9 Février. — Septuagésime. Semi-double. Violet.
A vêpres, mémoires de Ste Scolastique et de S. Cyrille.
Lundi, 10. — Ste Scolastique, Vierge. Double. Blanc.
Mardi, 11. — *Apparition de la B. V. M. Immaculée.* Double majeur. Blanc.
Mercredi, 12. — Les Sept Fondateurs de l'Ordre des Servites. Double. Blanc.
Jeudi, 13. — De la Férie. Simple. Violet.
Vendredi, 14. — S. Valentin, Prêtre et Martyr. Simple. Rouge.
Samedi, 15. — De la B. V. M. Simple. Blanc.
Dimanche, 16. — Sexagésime. Semi-double. Violet.
A vêpres, mémoire de S. Guévroc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Ile de Sein	8-10 Février.
Penmarc'h	11-14 —
Tréméoc	15-16 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'EVÊCHÉ

I. Réunion des Evêques de Bretagne. — Les Evêques de Bretagne ont tenu leur Assemblée annuelle à l'évêché de Quimper, le mardi 4 Février.

Son Excellence Monseigneur Roques, archevêque de Rennes, présidait. Il était entouré de Nosseigneurs Duparc, évêque de Quimper, Cogneau, évêque de Thabraca, auxiliaire de Quimper, Villepelet, évêque de Nantes, et de M. le chanoine Moisan, vicaire capitulaire de Vannes. Son Excellence Monseigneur l'Evêque de Saint-Brieuc a été retenu par son état de fatigue et les difficultés du voyage.

Au cours de la réunion, Monseigneur Duparc a prié Monseigneur l'Archevêque et Monseigneur Villepelet d'accepter le titre de chanoines d'honneur de la Cathédrale de Saint-Corentin.

II. Avis. — La Feldkommandantur de la place de Quimper fait savoir qu'elle a reçu plusieurs lettres anonymes, qu'elle impute à la jeunesse des écoles, et qui renferment des injures grossières à l'adresse de l'armée allemande et de ses chefs.

Lâches et perfides, les procédés de ce genre, quelle qu'en soit la provenance, sont à blâmer. Ils n'arrangent rien et ne peuvent qu'amener des sanctions sévères, préjudiciables à toute la collectivité.

Nous prions instamment MM. les Directeurs et Directrices d'écoles de rappeler ce point à l'attention et à la vigilance de leurs élèves et des familles, et de leur recommander en toute circonstance une attitude loyale et correcte, digne de leur pays et de leur éducation.

III Tableau de la Visite Pastorale et des Confirmations pour 1941.

MOIS	DATES	JOURS DE LA SEMAINE	PAROISSES OU LA CONFIRMATION SE DONNE LE MATIN	PAROISSES OU LA CONFIRMATION SE DONNE LE SOIR
AVRIL	23	Mercredi...	Douarnenez ...	Tréboul.
	24	Jeudi.....	Concarneau.	
	25	Vendredi ..	Plouider	Plounév.-Lochrist-Goulven.
	26	Samedi	Lesneven (paroisse).....	Collège.
	27	Dimanche..	Brignogan.....	Saint-Méen.
	28	Lundi	Guissény.....	Kerlouan — Saint-Frégant.
	29	Mardi	Ploudaniel	Trégarantec.
	30	Mercredi...	Le Folgoat — Kernouès....	Lanarvily.
MAI	1	Jeudi.....	Kernilis.....	Lannilis — Tréglonou.
	2	Vendredi ..	Plouguerneau.....	Landéda.
	3	Samedi	Plouguin — Tréouergat....	Saint-Pabu.
	4	Dimanche..	Plouvien — Loc-Brévalaire.	Bourg-Blanc.
	5	Lundi	Plabennec.....	Coatméal — Guipronvel.
	6	Mardi	Gouesnou	Bohars.
	7	Mercredi...	Saint-Marc.	
	12	Lundi	Guilers.....	Milizac.
	13	Mardi	Saint-Renan.....	Lanrivoaré.
	14	Mercredi...	Plouzané.....	Loc-Maria.
	15	Jeudi.....	Le Conquet — Trébabu....	Plougonvelin.
	16	Vendredi ..	Plouarzel.....	Ploumoguer — Lambert.
	17	Samedi	Lanildut	Brélès.
	18	Dimanche..	Lampaul-Plouarzel	Plourin.
	19	Lundi	Ploudalmézeau	Lampaul-Ploudalmézeau.
	20	Mardi	Porspoder.....	Landunvez.
	21	Mercredi...	N.-D. de Kerbonne.....	Saint-Pierre-Quilbignon.
	26	Lundi	Plougastel-Daoulas	Loperhet.
	27	Mardi	Daoulas.....	L'Hôpital-Camfrout.
	28	Mercredi...	Logonna-Daoulas.....	Dirinon — Saint-Urbain.
	29	Jeudi.....	Landerneau	Pencran — Ecole St-Joseph.
	30	Vendredi ..	Irvillac.....	Hanvec-Rumengol-St-Eloy.
	31	Samedi	Ploudiry — Loc-Eguiner...	Le Tréhou — Tréflévénez.
JUIN	1	Dimanche..	La Roche — Lanneuffret...	La Martyre.
	2	Lundi	Plouédern.....	Trémaouézan.
	3	Mardi	Le Relecq.....	St-Thonan-St-Divy-Kersaint.
	4	Mercredi...	Guipavas.....	La Forêt-Landerneau.
	5	Jeudi.....	La Villeneuve.....	Lambézellec.
	6	Vendredi ..	St-Joseph du Pilier-Rouge..	Pensionnat Saint-Joseph.
	7	Samedi	Recouvrance	Pens. N.-D. de Bonne-Nouv.
	9	Lundi	Saint-Martin	Saint-Michel.
	10	Mardi	Collège Saint-Louis.....	Collège N.-D. Bon-Secours.
	11	Mercredi...	La Retraite.....	Pensionnat Jeanne-d'Arc.
	12	Jeudi.....	Saint-Louis (paroisse).....	N.-D. du Mont-Carmel.
	13	Vendredi ..	Adoration.	

La Confirmation se donne soit le matin, soit le soir, dans la paroisse inscrite la première.

Arrêté à Quimper, le 5 Février 1941.

† **ADOLPHE,**
Evêque de Quimper et de Léon.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

IV. Clôture des catéchismes. Retraite. — Bien qu'il ne doive pas y avoir en 1941 de Communion solennelle dans Notre diocèse, Nous ordonnons qu'à la clôture des catéchismes (qu'on devra retarder le plus possible), une retraite de trois jours soit donnée comme d'habitude aux enfants qui les auront suivis.

Cette retraite se terminera par une messe de communion générale, à laquelle les enfants ne devront porter ni brassard, ni cierges, ni les vêtements blancs en usage pour la communion solennelle.

Il n'y aura pas dans la journée d'autre cérémonie religieuse pour les enfants. On pourra cependant, là où on le jugera bon, les réunir à l'église pour la distribution des diplômes et des récompenses.

Des instructions spéciales seront publiées plus tard pour la Confirmation.

PARTIE NON OFFICIELLE

L'enfantement virginal *(suite et fin)*

Il y a un abîme entre le récit si délicatement pur de l'Evangile et les grossières histoires de générations miraculeuses des mythologies païennes. Notre symbole qui remonte à la première heure, voire au temps même des apôtres, professe dans son troisième article que le Fils de Dieu est né de Marie : *natus ex Maria*, et il ajoute *Virgine* — Vierge. Et le sens de cet article est que Marie était vierge avant la naissance de Jésus — que sa virginité demeura sauve dans l'acte même de la naissance de Jésus — et qu'elle demeura perpétuellement vierge après la naissance de Jésus.

Que les incroyants ne croient pas, c'est leur affaire. Nous pensons, quant à nous, que Dieu ne serait pas Dieu si les lois contingentes de la nature créée étaient plus fortes que lui. C'est le principe. Et quant au fait, nous l'acceptons sur le témoignage de la Révélation.

Marie était Vierge en concevant : *Comment cela se fera-t-il ?... — L'Esprit-Saint surviendra en toi et la vertu du Très-Haut te prendra à son ombre.*

Marie demeura Vierge en enfantant. Celui qui sortira un jour de son tombeau hermétique sans soulever la pierre, comme une onde lumineuse à travers le cristal, pouvait passer du sein sur le cœur de sa Mère sans ouvrir le tabernacle qui l'enfermait.

Marie demeura toujours Vierge après avoir donné au monde son Jésus. Imaginez-vous qu'après l'immense prodige, son destin pût sombrer dans la banalité — qu'elle pût connaître charnellement un mari et lui donner des filles et des fils ? L'histoire, les vraisemblances et la foi s'insurgent là contre, et il a fallu l'ignorance ou la mauvaise foi pour interpréter à faux certains passages des Evangiles. Si saint Mat-

thieu déclare que Joseph ne *connut aucunement son épouse* JUSQU'A la naissance du Christ c'est dans le but exprès de nous faire connaître la conception miraculeuse du Messie. En vertu de quelle logique en pourrait-on déduire qu'il n'en fut pas de même dans la suite ?

Si Jésus est appelé le *Premier Né* de Marie, c'est en vertu de la coutume juive et du grand principe de droit familial de la primogéniture. Un garçon s'appelait l'aîné ou le premier né, dès lors qu'il n'avait été précédé d'aucun autre, fût-il l'unique, sans frères ni sœurs.

Enfin quand l'évangile parle des *frères du Seigneur*, il faut se rappeler la latitude laissée à ce terme en Orient, il s'agit de cousins ou d'autres membres de la parenté.

Sancta et immaculata Virginitas... chante la liturgie : *Virginité sainte et immaculée, je ne sais trouver de louanges pour t'exalter, car celui que les cieux ne peuvent contenir tu l'as porté dans ton sein !* Ne perdons pas de vue que si aucune dignité ne peut être mise en balance avec la maternité divine, Marie eût pourtant, le cas échéant, sacrifié cette gloire à son intégrité virginale. Mais voici qu'elle cumule des prérogatives qui semblaient à tout jamais incompatibles : Vierge, Mère — Virgo virginum et Mater Christi.

En méditant l'heure auguste de Bethléem, nous adorons dans vos bras et sur votre poitrine, comme au seul ostensoir digne de lui, notre Sauveur nouveau-né, votre Fils.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse* : c/c 9381. Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche de la Septuagésime (9 Février)* : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — Vêpres à 15 h. 30, prières pour la paix. Après vêpres, réunion bretonne, prières, sermon, bénédiction.

Lundi : à 8 heures, à la chapelle, messe des Mères chrétiennes ; à 15 heures, conférence et bénédiction.

Vendredi : confession des enfants qui n'ont pas encore communié.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche de la Septuagésime (9 Février)* : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — A 15 h. 30, vêpres, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et jours suivants : à 8 h. 30, services pour les Trépassés.

Tous les soirs : à 18 h. 30, prières pour la paix.

Intention recommandée. — Riec-sur-Bélon : l'Adoration, du 16 au 23 Février.

Avis de services. — Lambézellec : mardi 11 Février, à 10 heures, service anniversaire pour M. Arhan, ancien aumônier de la Croix-Rouge.

— Nizon : jeudi 13 Février, à 12 heures (heure allem.), service anniversaire pour M. Jaouen, ancien recteur.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nécrologie. — *M. le Chanoine PAUGAM, Recteur de Guilers-Brest.* — La paroisse de Guilers porte le deuil de son pasteur très aimé et très vénéré, M. le chanoine Paugam, rappelé à Dieu le vendredi 3 Janvier. Ce jour même, M. le Recteur avait, à l'autel, offert la divine Victime ; le soir, il consommait son sacrifice par l'holocauste de sa vie. Il avait 77 ans. Sa mort inopinée jeta la consternation dans la population entière. Ses obsèques furent célébrées le dimanche suivant. Toute la paroisse était là, maire, conseillers paroissiaux et municipaux, en tête, pour rendre un dernier hommage à celui qui, pendant 32 ans, s'était dévoué au bien des âmes.

M. Paugam, né à Lannédern, fut élevé à Brasparts. Nous laissons de côté le menu détail des faits de son enfance et de son adolescence, pour dire seulement que, répondant à l'appel du Maître, il fit ses études au Petit Séminaire de Pont-Croix et au Grand Séminaire de Quimper. Ordonné prêtre, il fut nommé vicaire à Landeleau puis à Guilers. Le temps de se faire estimer et regretter, et 4 ans plus tard, il fut désigné pour la paroisse de Briec. Après quelques années à l'aumônerie du Refuge, à Brest, M. l'abbé Paugam se vit confier la chrétienne paroisse de Guilers.

« Je suis le bon Pasteur ». Ces paroles peuvent s'appliquer en toute vérité à celui qui toute sa vie s'efforça de réaliser la ressemblance la plus parfaite avec le divin Pasteur. Il chercha dans une vie intérieure intense, un souci d'intimité avec Notre Seigneur, le secret de mener à bien sa tâche. De l'avis unanime, « c'était un saint prêtre, pieux, fidèle comme un séminariste à ses exercices de piété ». C'est ainsi que le jour même de son décès, se sentant indisposé, il ne voulut se coucher qu'après avoir achevé son bréviaire... « In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum... » Quelques instants après, Dieu exauçait la prière et recevait, près de Lui, son serviteur vigilant.

Chacun sait combien scrupuleusement il remplissait ses devoirs d'état. Il faisait plus de bien que de bruit. Le souci des âmes inspirait toute son activité, ses lectures, sa vie entière. Aussi pouvait-il dire en toute vérité : « Je connais mes brebis ». Quand il passait dans un village, il saluait tout le monde : une visite, un mot, au moins un sourire...

« Et mes brebis me connaissent. » Elles connaissaient surtout sa bonté, sa bonté jamais lasse, mais toujours active et bienfaisante.

A l'annonce de sa mort et depuis sa brusque disparition, que de personnes ont ainsi fait son éloge : « Comme il était bon ! » M. Paugam n'aurait jamais voulu faire de la peine à personne, et quand il devait reprendre, ce qu'il faut bien, hélas ! quelquefois, c'était comme en s'excusant d'y être obligé.

« J'ai encore d'autres brebis qui ne sont pas de cette bergerie. » Quel est le recteur, même chez nous, qui peut se vanter d'être le pasteur de toutes les âmes de sa paroisse ? M. l'abbé Paugam ne se faisait pas d'illusion, mais il se disait : « celles-là aussi, il faut que je les amène ». Et il voulut les attirer par la beauté de la maison de Dieu et des ornements

destinés au culte. Il veillait avec un soin jaloux sur leur propreté, leur bon état. Lui-même aimait à diriger ou à donner son avis sur l'ornementation des autels à la veille des grandes fêtes. Le même souci d'apostolat lui inspira l'idée de restauration et d'agrandissement de l'église, bijou de propreté, sinon d'architecture.

S'il fut zélé pour le temple de pierres qu'est l'église, que n'aurait-il pas fait pour les temples vivants que sont les âmes ! Il pensait que rien ne valait l'école chrétienne pour leur édification. Aussi vit-on, sous son rectorat, se développer l'école libre des filles qui s'adjoignit un cours de coupe et un oratoire. Pendant de longues années, il mit tout en œuvre, et son zèle et ses ressources personnelles, pour envoyer les garçons dans les écoles libres des paroisses voisines. Mais quand l'école de Kermengleuz fut construite, le bonheur de M. le Recteur ne connut pas de borne. Volontiers, il eut chanté son « Nunc dimittis ». La Providence, toute bonne, voulut permettre au bon recteur de jouir encore pendant 4 ans de ce bienfait insigne et inattendu.

Nous serions incomplet si nous omettions de dire le soin que M. Paugam, seul pendant la guerre de 1914-18, mit à former ses enfants de chœur. Il leur donnait les leçons de chant, leur apprenait les cérémonies et savait gagner leur confiance par sa douceur et les douceurs dont il les gratifiait...C'est parmi eux qu'il chercha et trouva des vocations sacerdotales et religieuses. Quel bonheur il éprouvait quand il avait découvert chez l'un d'eux les signes révélateurs du choix de Dieu ! Avec quel soin, il veillait sur le collégien, le séminariste, le recevant à sa table et lui prodiguant les bons conseils et les bons exemples ! Puisse-t-il leur obtenir quelque chose de son énergie au service de Dieu et des âmes !

Que de là-haut, il continue à veiller sur ses enfants de Guilers, petits et grands, et les aide à parvenir à la Bergerie, où il n'y aura plus, pendant toute l'éternité, qu'un seul troupeau et un seul Pasteur.

Décès. — La Direction Centrale de la Propagation de la Foi, 5, rue Monsieur, Paris (7e), nous communique la nouvelle du décès du R. P. Duchaussois, O. M. I., ardent missionnaire, et célèbre par de nombreux ouvrages concernant les missions, tels que : « Aux glaces polaires », « Apôtres inconnus », « Femmes héroïques », « Sous les feux de Ceylan ». La *Semaine religieuse* n'est pas à même de lui consacrer une notice plus étendue.

« Les Voix françaises ». — Pour remédier à la carence quasi totale de la presse d'inspiration catholique, on vient, avec les encouragements de Son Eminence le Cardinal Suhard, de fonder un journal hebdomadaire qui a pour titre « Les voix françaises ».

Nous demandons instamment à nos prêtres et à nos hom-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

mes d'œuvres d'encourager cette initiative en recommandant le nouveau journal et en y faisant souscrire des abonnements.

Abonnements : 45 francs par an ; 23 francs par semestre ; 12 francs par trimestre. Administration, rue de Grossi, 12, Bordeaux, C. C. P. Bordeaux 692-93. Rédaction, rue de Vaugirard, 174, Paris, (15e).

BIBLIOGRAPHIE

LETHIELLEUX, Editeur, 10, *rue Cassette, Paris* (6e).

L'AGENDA ECCLÉSIASTIQUE pour l'an de grâce 1941.

Nous recommandons instamment les publications ci-dessous :

L'opuscule : VOS MORTS VIVENT AVEC VOUS. Prix de l'unité : 3 francs. Remise importante par quantité.

Et la revue : LES GARDIENNES DU FOYER. Abonnement annuel : 8 francs. Ecrire au Secrétariat des « Gardiennes du Foyer », 17, rue Mathelin-Rodier, Nantes (Loire-Inférieure).

RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE —

Sans calomel — Et vous sauterez du lit le matin, "gonflé à bloc".

Votre foie devrait verser, chaque jour, au moins un litre de bile dans votre intestin. Si cette bile arrive mal, vous ne digérez pas vos aliments, ils se putréfient. Vous vous sentez lourd. Vous êtes constipé. Votre organisme s'empoisonne et vous êtes amer, abattu. Vous voyez tout en noir !

Les laxatifs sont des pis-aller. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Seules les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE ont le pouvoir d'assurer cet afflux de bile qui vous remettra à neuf. Végétales, douces, étonnantes pour activer la bile. Exigez les Petites Pilules Carters. Toutes pharmacies : Frs. 11.75.

DELBENN DÉPOSÉE

P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, Rue Kéréon, QUIMPER

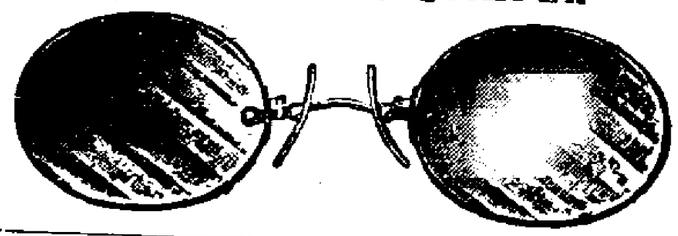

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. PLOUZENNEC.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

56e Année. Vendredi 14 Février 1941. N° 7.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France et Colonies..... 25 francs par an.
— Luxembourg et Canada... 40 —
— Autres pays étrangers.... 50 —
Le numéro..... 60 centimes.
Changement d'adresse : 1 franc 50.

L'abonnement, payable d'avance (C/C 93.81, Nantes), part du 1er de chaque mois.

Rédaction et Administration : *31, rue Élie-Fréron, Quimper.*

SOMMAIRE :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Lettre de Sa Sainteté Pie XII à Son Excellence Mgr l'Evêque ; Interdiction de la « Croix de Lorraine » ; Retraites de « Jeunes Ruraux » ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Les Enfants et les Anges (*suite et fin*).

III. *Chronique du diocèse.* — Offices paroissiaux ; Avis de services ; Décès.

IV. *Chronique générale.* — Adresse au Souverain Pontife, de la zone occupée ; Nouvelles des Cardinaux et Archevêques diverses ; Une page de Bossuet.

V. — *Annonces et avis divers.*

QUIMPER
IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ
1941

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Offices de la semaine

Dimanche, 16 *Février*. — Sexagésime. Semi-double. Violet.
A vêpres, mémoire de S. Guévroc.
Lundi, 17. — S. Guévroc, Abbé. Semi-double. Blanc.
Mardi, 18. — S. Siméon, Evêque et Martyr. Simple. Rouge.
Mercredi, 19. — De la Férie. Violet. — Cathédrale, Effusion du Sang du Crucifix. Double majeur. Rouge.
Jeudi, 20. — De la Férie. Violet.
Vendredi, 21. — De la Férie. Violet.
Samedi, 22. — *Vigile de S. Mathias.* La Chaire de S. Pierre à Antioche. Double majeur: Blanc.
Dimanche, 23. — Quinquagésime. Semi-double. Violet.
Vêpres de S. Mathias, mémoires du dimanche et de S. Pierre Damien.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Tréméoc	15-16 Février.
Lanvéoc	17-18 —
Riec	19-23 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'EVÊCHÉ

I. Lettre de Sa Sainteté Pie XII à Son Excellence Mgr l'Evêque. — *A l'occasion de Noël et du Nouvel An, Son Excellence Monseigneur l'Evêque s'était fait un devoir d'exprimer les vœux du diocèse à Sa Sainteté le Pape Pie XII. Le 9 Février, il recevait, datée du 23 Janvier, la réponse suivante, qu'il est heureux de communiquer au clergé et aux fidèles du diocèse.*

MONSEIGNEUR,

Les vœux dont vous adressez la filiale expression au Saint-Père à l'occasion de Noël ont été agréés avec une particulière bienveillance par Sa Sainteté, qui compatit de tout cœur à la part de l'épreuve commune échue en partage au diocèse de Quimper.

Avec Votre Excellence, le Saint-Père fait des vœux pour l'heureuse continuation du redressement chrétien de votre cher pays, œuvre à laquelle la Bretagne, Il le sait, prend sa noble et généreuse part. Aussi est-ce de grand cœur qu'Il envoie à Votre Excellence, à Monseigneur votre Auxiliaire et à toutes vos ouailles, spécialement aux prêtres et séminaristes retenus en captivité, comme gage d'abondantes faveurs divines au cours de l'année nouvelle, la Bénédiction Apostolique implorée.

Je suis très sensible aux souhaits que vous m'adressez à

moi-même en termes si aimables. Soyez-en remercié, Excellence, et croyez bien que ceux que je forme pour vous ne sont pas moins fervents.

Veuillez agréer l'assurance renouvelée de mes sentiments toujours bien dévoués en N. S.

L. CARD. MAGLIONE.

II. Interdiction de la " Croix de Lorraine ". — L'ordonnance du 28-8-40, relative aux associations, rassemblements, pavoisements, défend aussi le port d'insignes de série.

La Feldkommandantur nous prie de bien spécifier que cette défense s'étend au même titre à l'insigne dit « Croix de Lorraine ». Toutes les croix de ce genre, trouvées en possession de particuliers ou d'associations, seront saisies par la gendarmerie ou la police, et frappées de contraventions.

Nous demandons en conséquence à MM. les Directeurs et Directrices d'écoles de tenir à l'observation scrupuleuse de cette consigne et d'interdire rigoureusement à leurs élèves le port de la Croix de Lorraine.

III. Retraites de Jeunes Ruraux. — Deux retraites de jeunes ruraux vont être organisées, l'une à la Salette de *Morlaix :* ouverture le 19 Février, à 19 heures, clôture le 23 Février après la messe de communion. L'autre à *Quimperlé* (la Retraite) : ouverture le 2 Février, à 19 heures, clôture le 2 Mars après la messe de communion.

Pour les adhésions, écrire à MM. les Aumôniers.

IV. Décès. — Monseigneur l'Evêque recommande aux prières du clergé et des fidèles, M. François Picard, ancien recteur de Kernilis, décédé le 10 Février, à l'âge de 89 ans.

PARTIE NON OFFICIELLE

Les Enfants et les Anges *(suite et fin)*

Et le catéchisme nous explique ainsi la parfaite convenance de cette mission qui leur a été confiée. « C'est, en effet, par un trait de la Providence divine que les Anges ont été chargés de garder le genre humain et de protéger tous les hommes pour les préserver des accidents qui pourraient les menacer. De même que les parents qui voient leurs fils entreprendre un voyage sur une route ennemie et périlleuse leur adjoignent des gardes et des défenseurs, ainsi, dans ce voyage qui nous mène à la céleste patrie, le Père céleste nous a confiés tous à la garde d'anges sous la protection, la vigilance et la direction desquels nous saurions éviter les embûches secrètement préparées par nos ennemis, repousser les plus terribles attaques dirigées contre nous, marcher constamment dans le droit chemin et empêcher que quelque piège tendu par notre perfide adversaire ne nous fît écarter de la voie qui conduit au Ciel. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

S'il est bon, en tout temps et à propos de tous les hommes, indistinctement, d'évoquer les conséquences de cette grande et bienfaisante doctrine, il convient de le faire, tout spécialement, en songeant aux petits enfants.

Sur les routes, semées d'embûches, où ils commencent à cheminer, voyons-les donc, sans cesse, accompagnés de leur ange gardien. Ayons pour le céleste custode de leur âme une crainte révérencieuse, alors même qu'il ne serait pas armé, comme l'ange qui se tient à la porte du Paradis, d'un glaive de feu. Témoignons à ce bienveillant protecteur de l'innocence enfantine un amour de reconnaissance et de respect. Ayons enfin une confiance très grande dans l'efficacité de sa mission protectrice.

Nous aurons alors rempli le triple devoir que saint Bernard assigne à notre piété envers l'Ange gardien. Nous lui devons, en effet, dit ce saint Docteur, de l'honneur, à cause de sa présence, de la dévotion, à cause de sa bienveillance, et enfin de la confiance, à cause de sa protection.

Nous aurons ainsi commencé à tenir compte de l'avertissement que nous donnait Jésus lorsqu'il disait, associant le nom des anges à celui des enfants : — Prenez garde de mépriser aucun de ces petits, car je vous dis que leurs anges, dans le ciel, voient sans cesse la face de mon Père, qui est dans les cieux.

Abbé J.-C. BROUSSOLLE. *Paris, P. Téqui.*

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

***Evêché :* c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.**

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche de la Sexagésime* (16 *Février*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — Vêpres à 15 h. 30, procession des confréries du Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur et de l'Adoration perpétuelle, prières, bénédiction.

Tous les jours de la semaine : à 18 heures, prières pour la paix et bénédiction.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche de la Sexagésime* (16 *Février*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — A 15 h. 30, vêpres, réunion de la confrérie du Saint-Sacrement, procession, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et *jours suivants :* à 8 h. 30, services pour les Trépassés.

Tous les soirs : à 18 h. 30, prières pour la paix.

Avis de services. — Landerneau (Saint-Houardon) : lundi 17 Février, à 10 heures (h. all.), service anniversaire pour M. Henri Lazare, ancien recteur de Commana, chapelain des Sœurs de la Miséricorde, à Landerneau.

— Châteauneuf-du-Faou : le mardi 18 Février, à 11 heures (h. all.), service anniversaire pour M. le chanoine Fortin, ancien curé.

Décès. — On nous annonce le décès du R. P. Dom Jean-Louis Malgorn, à l'abbaye Sainte-Anne de Kergonan.

Le R. P. Malgorn appartenait à notre diocèse et avait été pendant de longues années professeur au Petit Séminaire de Pont-Croix.

Ses nombreux anciens élèves ne manqueront pas de prier pour le repos de son âme.

CHRONIQUE GENERALE

Adresse au Souverain Pontife des Cardinaux et Archevêques de la zone occupée

TRÈS SAINT PÈRE,

Cardinaux et Archevêques de France des diocèses de la zone occupée, réunis en ce jour à l'Archevêché de Paris, nous venons vers votre Sainteté en fils qui se présentent à leur Père, portant les blessures de notre pays meurtri, souffrants et inquiets, angoissés pour nos lendemains, mais non découragés. L'espoir d'un renouveau spirituel demeure en nous ; les raisons d'espérer que nous avions hier valent encore aujourd'hui : tant de sacrifices ne sauraient être vains. Déjà des fruits de salut s'annoncent : bien des âmes s'ouvrent à la lumière divine ; les leçons providentielles de l'épreuve commencent d'apparaître aux regards d'hommes avertis ; certaines données essentielles de la morale éternelle sont officiellement restituées, et dans le domaine de l'entr'aide sociale on fait largement appel à nos groupements ; enfin, dans leurs camps lointains, nombre de prisonniers se recueillent et prient.

Notre souffrance personnelle, Très Saint Père, ne nous fait pas oublier les souffrances de l'Eglise universelle toutes réunies dans le cœur du Père commun. Nous communions à Vos sentiments, à Vos angoisses, à Vos appréhensions. Nous partageons la douleur de votre cœur paternel, et nous voudrions qu'il puisse goûter quelque consolation en considérant les résolutions auxquelles nous nous sommes unanimement arrêtés. Un seul souci nous les a commandées : conserver le dépôt qui nous est confié ; nous savons que nous assurerons par là, avec le salut des âmes, celui de notre chère patrie :

Nous entendons garder une fidélité indéfectible au Siège de l'Unité, préoccupée avant tout de maintenir l'intégrité de la doctrine, de la morale et de la discipline chrétienne, telles qu'elles nous sont présentées par l'enseignement de l'Eglise, les décisions et les directives du Saint-Siège; l'importance des intérêts que nous défendons stimule notre zèle et nous est un motif de confiance auquel nous nous attachons de toute notre âme : ce sont les intérêts de Dieu qui n'abandonne pas son Eglise;

Nous sommes fermement résolus à maintenir, selon toutes nos possibilités, nos Institutions, utilisant à cette fin toutes

Archives diocésaines de Quimper et Léon

nos ressources personnelles et nationales ainsi que toute la bonne volonté de notre Clergé et de nos fidèles ;

Absolument décidés à nous tenir sur le plan religieux, nous entendons éviter tout agissement politique ou partisan, et rester uniquement appliqués au bien spirituel des âmes et au soulagement des infortunes ;

Nous professons dans le domaine social et civique un loyalisme complet envers le pouvoir établi du gouvernement de la France ; nous demandons à nos fidèles d'entretenir cet esprit ;

Nous voulons nous rapprocher de plus en plus de notre peuple qui souffre et qui est dans le besoin, partager ses souffrances, l'encourager par les enseignements d'une piété éclairée : nous voudrions lui donner l'esprit de prière, lui apprendre la valeur rédemptrice du sacrifice, l'exhorter à la patience, à la force d'âme, à la pratique de l'entr'aide et de la charité chrétiennes ;

Nous nous efforçons d'inculquer aux âmes cette conviction que, si le redressement tant désiré dépend de Dieu, il dépend aussi de nos efforts personnels : qu'il ne sera durable et sérieux que dans la mesure où chacun y aura travaillé ;

Enfin, Très Saint Père, nous sommes résolus, ainsi que notre Clergé et nos fidèles, à nous confier à votre sollicitude paternelle, et nous sommes prêts à suivre telle directive qu'il Vous plaira de nous donner.

Nous déposons ces résolutions aux pieds de Votre Sainteté. Nous y joignons l'hommage de notre reconnaissance émue, soit pour les attentions paternelles qui ont marqué à notre endroit tant de discours jusque-là entendus, et qui nous sont allés au cœur, soit pour cette aide matérielle qu'il Lui a plu d'accorder à ses fils dans la détresse, par une pensée délicate qui nous touche autant, sinon plus, que le don lui-même.

Puisse la France douloureuse mais non abattue, la France qui a l'espoir de vivre et la volonté de durer, consoler votre cœur en accomplissant, fidèle à sa vocation spirituelle, les « gestes de Dieu » à travers le monde !

En sollicitant de Votre Sainteté l'immense bienfait de Ses bénédictions nous nous confions à Elle. Tant de témoignages de sa fidèle bienveillance nous ont convaincus que près d'Elle nous trouverons toujours la lumière et le courage dont l'heure présente fait ressentir plus que jamais le besoin.

Nouvelles diverses. — Le Saint-Père a nommé évêque coadjuteur de S. Exc. Mgr Evrard, évêque de Meaux, Mgr Debray, protonotaire apostolique, archidiacre de Sceaux.

— Les obsèques de Mgr Jarosseau, ancien vicaire apostolique en Ethiopie, que les Italiens contraignirent à quitter après la conquête de ce pays, ont eu lieu à l'église des Capucins, à Toulouse, en présence de Mgr l'Archevêque, qui exalta les mérites de ce vaillant apôtre qui comptait soixante-trois années de vie religieuse, quarante années d'épiscopat et de nombreuses années d'Egypte.

Une page de Bossuet. — *Voici la conclusion d'un panégyrique de sainte Catherine d'Alexandrie par notre grand Bossuet :*

Ne croyez pas, chrétiens, que ceux qui ont reçu dans l'Eglise le ministère d'enseigner les autres soient les seuls à prétendre à cette récompense, que même une fille a pu mériter. Tous les fidèles de Jésus-Christ doivent espérer cette gloire, parce que tous doivent travailler à s'édifier mutuellement par de saintes instructions. C'est pourquoi l'apôtre saint Paul avertit en général les enfants de Dieu qu'ils doivent assaisonner leurs discours du sel de la sagesse divine : « Que votre entretien soit toujours édifiant et assaisonné du sel de la sagesse, en sorte que vous sachiez comment vous devez répondre à chaque personne. » Oh ! que ces conversations sont remplies de grâce, et que ce sel a de force pour faire prendre goût à la vérité !

Lorsqu'on entend les prédicateurs, je ne sais quelle accoutumance malheureuse de recevoir par leur entremise la parole de l'Evangile fait qu'on l'écoute de leur bouche plus nonchalamment. On s'attend qu'ils reprendront les mauvaises mœurs, on dit qu'ils le font d'office ; et l'esprit humain indocile y fait moins de réflexion. Mais quand un homme que l'on croit du monde, simplement et sans affectation, propose de bonne foi ce qu'il sent de Dieu en lui-même ; quand il ferme la bouche à un libertin qui fait vanité du vice ou qui raille impudemment les choses sacrées, encore une fois, chrétiens, qu'une telle conversation, assaisonnée de ce sel de la grâce, a de force pour exciter l'appétit et réveiller le goût des biens éternels !

Donc, mes frères, que tout le monde prêche l'Evangile dans sa famille, parmi ses amis, dans les conversations et dans les compagnies ; que chacun emploie toutes ses lumières pour gagner les âmes que le monde engage, pour faire régner sur la terre la sainte vérité de Dieu que le monde tâche de bannir par ses illusions. Si l'erreur, si l'impiété, si tous les vices ont leurs défenseurs, ô sainte vérité ! seriez-vous abandonnée de ceux qui vous servent ? Quoi, ceux mêmes qui font profession d'être vos amis n'oseront-ils parler pour votre gloire ?

Parlons, mes frères, parlons hautement pour une cause si juste. Parlons souvent de nos espérances, de la douce tranquillité d'une âme fidèle, des ennuis dévorants de la vie présente, de la paix qui nous attend en la vie future. Ainsi, la vérité éternelle que nous aurons glorifiée par nos discours, nous glorifiera par ses récompenses, dans la sainte société que je vous souhaite aux siècles des siècles avec le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Amen.

Le Gérant : D. PLOUZENNEC.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

Archives diocésaines de Quimper et Léon

RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE —

Sans calomel — Et vous sauterez du lit le matin, "gonflé à bloc".

Votre foie devrait verser, chaque jour, au moins un litre de bile dans votre intestin. Si cette bile arrive mal, vous ne digérez pas vos aliments, ils se putréfient. Vous vous sentez lourd. Vous êtes constipé. Votre organisme s'empoisonne et vous êtes amer, abattu. Vous voyez tout en noir !

Les laxatifs sont des pis-aller. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Seules les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE ont le pouvoir d'assurer cet afflux de bile qui vous remettra à neuf. Végétales, douces, étonnantes pour activer la bile. Exigez les Petites Pilules Carters. Toutes pharmacies : Frs. 11.75.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Agences

BREST
QUIMPER

Bureaux permanents

Châteaulin, Concarneau, Douarnenez, Saint-Pol de Léon. || Morlaix, Pont-l'Abbé, Quimperlé,

et nombreux bureaux périodiques

Toutes opérations de banque et de bourse, garde de titres, coffres-forts

ORNEMENTS D'ÉGLISE — BRONZE ET ORFÈVRERIE

Statues. Crèches de Noël. Chemins de Croix.
Croix de procession argent et métal.

G. LE POULLOUIN, 12, rue de la Trinité, GUINGAMP

Toutes les réparations, la dorure, l'argenture, le verni-or, le bronzage, sont exécutés dans mon atelier, garantis, livrés rapidement à domicile.

COUTELLERIE INOXYDABLE — ORFÈVRERIE DE TABLE

DELBENN DÉPOSÉE

P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, Rue Kéréon, QUIMPER

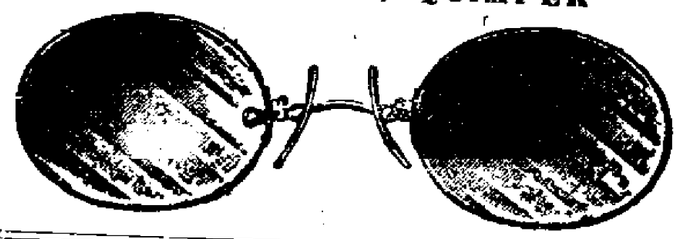

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

56e Année. Vendredi 21 Février 1941. N° 8.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France et Colonies..... **25** francs par an.
— Luxembourg et Canada... **40** —
— Autres pays étrangers.... **50** —
Le numéro..... **60** centimes.
Changement d'adresse : **1** franc **50**.

L'abonnement, payable d'avance (C/C 93.81, Nantes), part du 1er de chaque mois.

Rédaction et Administration : *31, rue Élie-Fréron, Quimper.*

SOMMAIRE :

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Assemblée des Cardinaux et Archevêques de la zone occupée ; Confirmation ; Prix de Vulpian en faveur d'une famille nombreuse ; Décès ; Mandement pour le Saint Temps du Carême.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Intentions recommandées ; Avis de services.

III. — *Annonces et avis divers.*

QUIMPER
IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ
1941

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Offices de la semaine

Dimanche, 23 *Février*. — Quinquagésime. Semi-double. Violet. — *Vêpres de S. Mathias, mémoires du dimanche et de S. Pierre Damien.*
Lundi, 24. — S. Mathias, Apôtre. Double de 2e classe. Rouge.
Mardi, 25. — De la Férie. Violet.
Mercredi, 26. — Mercredi des Cendres. Simple. Violet.
Jeudi, 27. — S. Gabriel de la Vierge douloureuse. Double. Blanc.
Vendredi, 28. — S. Ruellin, Evêque et Confesseur. Semi-double. Blanc.
Samedi, 1er *Mars*. — De la Férie. Violet.
Dimanche, 2. — 1er dimanche du Carême. Semi-double. Violet. — *A vêpres, mémoires de S. Guénolé et de S. Joévin.*

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Riec	19-23 Février.
Plobannalec	24-26 —
Saint-Thonan	27-28 —
Plonévez-Porzay	1- 5 Mars.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'EVÊCHÉ

I. Assemblée des Cardinaux et Archevêques de la zone occupée. — *Avis au clergé.* — Le redressement social, moral et religieux du pays conditionne tout autre redressement. Il sera en grande partie l'œuvre du clergé. Aussi, NN. SS. les Archevêques des diocèses de la zone occupée ont-ils jugé bon de proposer à l'action du clergé quelques directives destinées à assurer sa pleine efficacité :

I. — Il s'agit de promouvoir dans le pays les forces spirituelles. Or, les forces spirituelles ne sont autres que « le Christ Lui-même, vivant dans les âmes et les faisant vivre de Sa vie ». Donc, ces forces sont, dans le concret : L'Evangile du Christ prêché aux âmes et devenu leur lumière. Elles sont les Sacrements fréquentés, notamment la Sainte Eucharistie. Elles sont les écoles chrétiennes où l'Evangile est annoncé aux enfants. Elles sont l'action des apôtres laïcs dûment formés. Elles sont nos œuvres paroissiales, nos églises où le contact est pris et entretenu entre les fidèles et l'Evangile. Donc, tous les éléments qui constituent « l'armature chrétienne » sollicitent l'attention du clergé.

II. — Quant à l'esprit qui animera le clergé dans son action, il doit être un esprit libre et dégagé :

Esprit dégagé d'un conformisme étroit et qui, dans le respect du passé, s'adapte aux nécessités du présent ;

Esprit dégagé de tout individualisme de caste qui est une forme de l'égoïsme. En France, le privilège fut toujours mal porté. Depuis longtemps, l'Eglise ne l'y a point connu. N'a-t-elle pas, malgré cela, non peut-être sans difficulté, mais certainement non sans succès, rempli sa mission ? Le seul droit qu'elle réclame et qui n'est pas un privilège, est le droit de servir librement, sous la sauvegarde de ses divines prérogatives, Dieu et les âmes ;

Un esprit libre aussi de toute fendance politique ou partisane. C'est sur le plan religieux que le Christ a placé ses prêtres. C'est là qu'est leur champ d'action et leur vrai travail. Là aussi, et là seulement, s'exercera leur influence vraie et féconde, tant au profit de l'Eglise qu'au profit du pays lui-même ;

Un esprit libre de tout pharisaïsme, lequel n'est pas seulement un esprit d'arrogance et de domination mais encore un esprit d'agression et d'ostracisme. Autant nous sommes résolus, pour rester conformes à l'enseignement du Christ, à proscrire l'erreur et le mal partout où ils sont et sous quelque forme qu'ils se présentent, autant nous entendons respecter les personnes et ne prononcer l'exclusive contre aucune, convaincus que toute personne humaine a droit au respect dans la justice, dans l'équité et dans la charité ;

Un esprit dégagé enfin de tout sens profane et rattaché au seul sens religieux. C'est ce sens religieux qui sanctifie les âmes et qui, répandu en elles, y entretient ce sens social solide et profond qui est la sauvegarde des institutions, notamment des Etats, et le principe de leur résurrection. C'est donc ce sentiment que, de tous ses efforts, le clergé doit promouvoir.

III. — Sans s'y inféoder, le clergé devra pratiquer un loyalisme sincère et complet envers le pouvoir établi du Gouvernement de la France et entretenir cet esprit.

Il rappellera aux fidèles le devoir du patriotisme et l'accomplissement de leurs devoirs civiques. L'Eglise ne lie pas les libertés des citoyens pour autant que ces libertés sont légitimes.

IV. — Les prêtres se rapprocheront de plus en plus de leur peuple qui souffre et qui est dans le besoin. Ils partageront ses souffrances et l'encourageront par les enseignements d'une piété éclairée. Ils voudront lui donner l'esprit de prière ; lui apprendre la valeur rédemptrice du sacrifice; l'exhorter à la patience, à la force d'âme, à la pratique de l'entr'aide et de la charité chrétienne. Il faut qu'à les voir agir et entendre parler il apparaisse que l'Eglise, tout en poursuivant sa mission spirituelle qui est de conduire les âmes à Dieu, accomplit aussi un rôle de bienfaisance humaine capable de procurer, dès ici-bas, le maximum de bonheur.

V. — Ils entretiendront l'esprit de confiance, fondé d'une part sur le secours de Dieu qu'il faut demander, d'autre part sur l'effort de redressement que chacun, en particulier, doit fournir. Ils inculqueront aux âmes cette conviction que le redressement du pays ne sera durable et sérieux que dans la

Archives diocésaines de Quimper et Léon

mesure où chacun y aura travaillé. La valeur réelle d'un pays est fonction, en effet, de la valeur propre de chacun des sujets qui le composent et la valeur de ces sujets n'est autre que la somme des vertus que, par leur énergie, leur ténacité et leurs souffrances, ils ont inséré à leur vie.

II. Confirmation. — Pour compléter la note parue dans la *Semaine religieuse* du 7 Février, et répondre aux préoccupations des familles au sujet de la Confirmation, Nous leur faisons savoir, dès maintenant, que les petites filles qui ont déjà fait leur Communion solennelle pourront porter à la cérémonie de la Confirmation les vêtements blancs qui leur ont déjà servi.

III. Prix de Vulpian, en faveur d'une famille nombreuse. — Nous rappelons que les conditions fixées pour obtenir ce prix sont les suivantes :

1° La famille bénéficiaire devra avoir au moins 10 enfants vivants, habiter dans le diocèse de Quimper, être catholique pratiquante, jouir de l'estime générale, s'être distinguée pour la façon dont les enfants auront été élevés.

2° Toute demande devra être présentée par M. le Curé de canton et envoyée à l'Evêché *avant la fin de Mars.* Une formule de dossier sera adressée à ceux qui la désireront.

3° Le prix sera décerné chaque année par Son Excellence Monseigneur l'Evêque, à l'occasion de la Fête des Mères.

IV. Décès. — Monseigneur l'Evêque recommande aux prières du clergé et des fidèles M. Pierre-Marie Luguern, recteur de La Forest-Landerneau, décédé le 16 Février, à l'âge de 60 ans ;

et M. Prigent Cann, ancien recteur de Trémaouézan, décédé le 17 Février, à l'âge de 76 ans.

V. Mandement pour le Saint Temps du Carême. — Après en avoir conféré avec Nos vénérables Frères les Chanoines et Chapitre de Notre insigne église Cathédrale ;

Le Saint Nom de Dieu invoqué ;

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

ARTICLE I^er^. — Nous rappelons aux fidèles l'obligation de faire pénitence pendant le saint Temps du Carême, en observant tout d'abord les lois de l'Eglise au sujet du jeûne et de l'abstinence.

Nous leur donnons connaissance de ces lois en les informant que le Saint-Siège Nous permet de reporter au mercredi l'abstinence prescrite en Carême le samedi.

ARTICLE II. — La loi de l'*abstinence* est obligatoire pour tous les fidèles, dès l'âge de sept ans accomplis.

Cette loi défend de faire usage de viande et de jus de viande. — Mais elle permet l'usage des œufs, du lait, du beurre, du fromage et de la graisse.

Il y a obligation d'observer l'abstinence : 1° tous les vendredis ; 2° tous les mercredis du Carême, et le Samedi-Saint, jusqu'à midi ; 3° les jours des Quatre-Temps ; 4° les vigiles

de la Toussaint et de Noël, quand elles ne tombent pas le dimanche (1).

L'obligation de l'abstinence cesse les jours de fêtes de précepte, c'est-à-dire en France, aux fêtes de Noël, de l'Assomption et de la Toussaint, quand elles tombent un vendredi.

En vertu d'un Rescrit du Saint-Siège, Nous dispensons nos fidèles de l'abstinence pendant le Carême, à l'exception du vendredi de chaque semaine.

ARTICLE III. — La loi du *jeûne* est obligatoire pour les fidèles, à partir de vingt et un ans accomplis jusqu'à soixante ans commencés.

Cette loi prescrit de ne faire dans la journée qu'un seul repas complet. — Cependant ceux qui jeûnent peuvent prendre, en outre, le matin et le soir, un léger supplément de nourriture, selon les coutumes ou usages légitimes.

D'après l'usage reçu dans notre diocèse, on peut prendre le soir, à la collation, mais en moindre quantité qu'au repas ordinaire, toute sorte d'aliments maigres, y compris lait, beurre et fromage ; mais les œufs sont interdits.

Pour la réfection du matin, on peut prendre, sans lait, du café, du thé ou du chocolat, et une petite quantité de pain.

Quand l'usage de la viande est permis un jour de jeûne, les fidèles tenus au jeûne ne peuvent user d'aliments gras qu'une fois dans la journée, au repas principal.

Il y a obligation de jeûner : 1° tous les jours du Carême, *sauf* les dimanches ; l'obligation prend fin le Samedi-Saint *à midi* ; 2° les jours des Quatre-Temps ; 3° les vigiles de la Toussaint et de Noël, quand elles ne tombent pas le dimanche (2).

ARTICLE IV. — Les fidèles peuvent être exemptés, ou dispensés, soit de l'abstinence, soit du jeûne, en raison de leur état de santé, de leurs fatigues, de leurs travaux, etc. MM. les Curés et Recteurs useront des pouvoirs que leur confère le Droit canonique en cette matière (Can. 1245, § 1). De plus, Nous autorisons MM. les chanoines pour Nos diocésains, les Supérieurs et Aumôniers pour les communautés et pensionnats dont ils sont chargés, les Confesseurs pour leurs pénitents, à accorder, toute l'année, les permissions qui leur paraîtraient justifiées par des motifs légitimes, pourvu qu'ils ne le fassent pas d'une manière générale.

ARTICLE V. — Nous exhortons les fidèles à compenser par des bonnes œuvres, et spécialement par des aumônes proportionnées à leurs ressources, les adoucissements apportés par l'Eglise à l'ancienne rigueur de la pénitence.

Ces aumônes seront remises à MM. les Curés, Recteurs et Aumôniers, ou déposées dans un tronc spécial pour être envoyées au Secrétariat de l'Evêché.

Les pauvres qui n'auraient pas le moyen de faire une aumône, même légère, pourront y suppléer en récitant, chaque semaine, pendant la durée du Carême, cinq *Pater* et *Ave* pour les besoins de l'Eglise, de la France et du diocèse.

(1) Un indult du 19 Juin 1939 dispense le diocèse de l'obligation du jeûne et de l'abstinence la veille de la fête du 15 Août.

(2) Dans le diocèse de Quimper, on n'est point tenu au jeûne la veille de la Pentecôte, en vertu d'une coutume plus que centenaire.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ARTICLE VI. — Le temps fixé pour satisfaire à la communion pascale s'ouvrira, pour le diocèse, le dimanche de la Passion, et finira le second dimanche après Pâques.

Nous recommandons instamment à MM. les Curés et Recteurs de donner à leurs paroissiens la plus grande liberté pour le choix de leur confesseur.

Dès le quatrième dimanche du Carême, MM. les Curés et Recteurs liront en chaire la traduction du canon 859, § 1, du Code de Droit canonique (3) et rappelleront à leurs paroissiens le précepte de la Communion pascale.

On lira et expliquera également la traduction du canon 854 sur la Communion des enfants (4). Les enfants qui ont atteint l'âge de raison et qui réunissent les conditions exigées par le canon précité sont tenus de communier à Pâques.

Les parents sont obligés de présenter, et MM. les Curés et Recteurs de préparer les enfants à la communion pascale sous peine de manquer gravement à leur devoir.

ARTICLE VII. — La quête pour le Denier du Culte sera faite, autant que possible, avant Pâques. Les fidèles comprendront la nécessité qui s'impose à eux, en conscience, de pourvoir à l'entretien du clergé.

Les offrandes ainsi recueillies seront intégralement transmises, au plus tard vers la fin de Juin, au Secrétariat de l'Evêché, pour être, avec le concours de la Commission de contrôle, affectées au traitement du clergé.

ARTICLE VIII. — Nous renouvelons, d'une manière toute spéciale, les prescriptions antérieures touchant les quêtes qui doivent se faire : pour les Séminaires, à Pâques, la Pentecôte, l'Assomption et Noël ; pour les Lieux Saints, pendant les offices du Vendredi-Saint ; pour le Denier de Saint-Pierre,

(3) Canon 859 :

§ 1. Tout fidèle de l'un et l'autre sexe, parvenu à l'âge de discrétion, c'est-à-dire dès qu'il a l'usage de la raison, doit, au moins une fois chaque année, pendant le Temps pascal, recevoir le sacrement de l'Eucharistie, à moins que, d'après l'avis du curé ou de son confesseur, pour une cause raisonnable, il ne doive s'en abstenir, pour un temps.

(4) Canon 854 :

§ 1. L'Eucharistie ne doit pas être administrée aux enfants qui, en raison de la faiblesse de leur âge, n'ont encore ni la connaissance ni le goût de ce sacrement.

§ 2. Pour que la sainte Eucharistie puisse et doive être administrée aux enfants en péril de mort, il suffit qu'ils sachent distinguer le corps du Christ de la nourriture ordinaire et l'adorer avec révérence.

§ 3. Hors du danger de mort, il faut une connaissance plus complète de la doctrine chrétienne ; une préparation plus soignée est à bon droit requise, à savoir celle qui consiste au moins dans la connaissance, proportionnée à leur intelligence, des mystères de la foi nécessaires de nécessité de moyen, et qui leur permet de s'approcher de la sainte Table avec la dévotion que comporte leur âge.

§ 4. Le jugement des dispositions suffisantes des enfants, pour être admis à la première communion, appartient à leur confesseur et aux parents ou à ceux qui les remplacent.

§ 5. Mais c'est du devoir du curé de veiller, même par examen, si dans sa prudence il le juge opportun, à ce que les enfants n'approchent pas de la sainte Table avant d'avoir l'usage de la raison ou sans les dispositions suffisantes ; il doit également avoir soin de faire communier au plus tôt ceux qui ont l'usage de la raison et sont suffisamment disposés

le jour de la solennité des Apôtres Pierre et Paul ; pour l'œuvre des Cercles et Patronages, le dimanche du Rosaire.

Nous recommandons en outre très particulièrement à la charité des fidèles, l'Œuvre des Ecoles chrétiennes, qui répond à l'un des besoins les plus urgents et les plus graves de l'heure présente. Nous rappelons qu'une quête est faite, le jour de l'Ascension, dans toutes les églises, pour l'Institut catholique d'Angers, et Nous ordonnons qu'une quête soit faite pour les écoles chrétiennes du Diocèse, le dimanche de la solennité du T. S.-Sacrement.

Le danger des mauvais livres dans les écoles communales devenant chaque jour plus grave, Nous demandons aux prêtres et aux fidèles d'ajouter à leurs prières publiques ou privées la formule suivante : « Des écoles sans Dieu et des maîtres sans foi, délivrez-nous, Seigneur ».

ARTICLE IX. — L'Œuvre des Vocations, dite de saint Corentin et de saint Pol, doit être établie et fonctionner régulièrement dans toutes les paroisses. Nous la recommandons d'une manière pressante au zèle du clergé et à la générosité des fidèles.

ARTICLE X. — Nous rappelons, au clergé et aux fidèles, la nécessité d'organiser solidement dans chaque paroisse et de développer activement « l'Action Catholique », si instamment recommandée par le Souverain Pontife.

ARTICLE XI. — Nous autorisons la bénédiction du Très Saint-Sacrement pour chacune des réunions du soir qui auront lieu, à l'occasion du Carême, dans les églises et chapelles de Notre diocèse.

Et seront Notre présente Instruction pastorale et Notre Mandement, lus et publiés dans toutes les églises et chapelles publiques de notre diocèse, le dimanche de la Quinquagésime et les dimanches qui suivront.

Donné à Quimper, en Notre maison de Saint-Joseph, sous Notre seing, le sceau de Nos armes et le contre-seing du Secrétaire général de Notre Evêché, le 2 Février 1941, en la fête de la Purification de la Très Sainte Vierge Marie.

PAR MANDEMENT :

Y. PERROT, CHAN. HON.,
Secrét. gén. de l'Évêché.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : **c/c 3480. Nantes. —** ***Semaine religieuse :*** **c/c 9381, Nantes.**

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche de la Quinquagésime* (23 *Février*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — Vêpres à 15 h. 30. Chant du *Miserere* et du *Parce Domine*. — Exposition des Quarante Heures de 7 h. 30 à la fin des vêpres. — A 16 h. 30, réunion du Tiers-Ordre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Lundi et *mardi* : exposition du Saint-Sacrement de 7 h. 30 à la fin des vêpres. — Grand'messe à 10 heures ; vêpres à 16 heures.

Mercredi, les Cendres : Imposition des cendres avant et après les messes de 7, 8, et 9 heures. Bénédiction solennelle et imposition des cendres ; à 11 heures, grand'messe.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Dimanche de la Quinquagésime* (23 *Février*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — Vêpres à 15 h. 30.

Dimanche, lundi et *mardi* : prières des Quarante Heures : le Saint-Sacrement sera exposé de 7 h. 30 à la fin des vêpres, le dimanche ; de 7 h. 30 à 19 heures, le lundi et le mardi.

Mercredi des Cendres : imposition des Cendres aux messes de 7 et de 8 heures. A 9 heures, office chanté, bénédiction des Cendres et grand'messe.

Tous les soirs : à 18 h. 30, prières pour la paix.

Intention recommandée. — Plonévez-Porzay : l'Adoration, du 1er au 6 Mars.

Avis de services. — Trébabu : lundi 24 Février, à 11 heures, service anniversaire de M. Moal, ancien recteur.

— Bohars : mardi 25 Février, à 11 heures (heure allem.), service de huitaine pour M. l'abbé Prigent Cann, ancien recteur de Trémaouézan.

RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE —

Sans calomel — Et vous sauterez du lit le matin, "gonflé à bloc".

Votre foie devrait verser, chaque jour, au moins un litre de bile dans votre intestin. Si cette bile arrive mal, vous ne digérez pas vos aliments, ils se putréfient. Vous vous sentez lourd. Vous êtes constipé. Votre organisme s'empoisonne et vous êtes amer, abattu. Vous voyez tout en noir !

Les laxatifs sont des pis-aller. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Seules les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE ont le pouvoir d'assurer cet afflux de bile qui vous remettra à neuf. Végétales, douces, étonnantes pour activer la bile. Exigez les Petites Pilules Carters. Toutes pharmacies : Frs. 11.75.

DELBENN DÉPOSÉE

P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, Rue Kéréon, QUIMPER

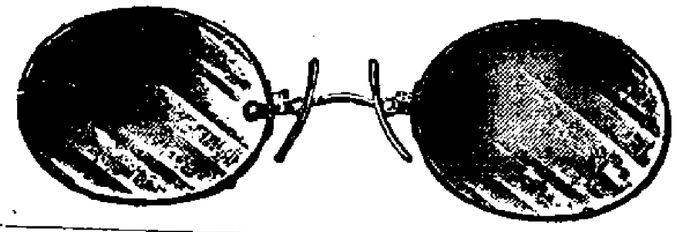

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGE

Le Gérant : D. Plouzennec.

56e Année. Vendredi 28 Février 1941. N° 9.

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France et Colonies..... 25 francs par an.
— Luxembourg et Canada... 40 —
— Autres pays étrangers.... 50 —
Le numéro..... 60 centimes.
Changement d'adresse : 1 franc 50.

L'abonnement, payable d'avance (C/C 93.81, Nantes), part du 1er de chaque mois.

Rédaction et Administration : *31, rue Élie-Fréron, Quimper.*

SOMMAIRE :

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Prédicateurs de Carême ; Allocations familiales ; Nominations ; Lettre pastorale de Mgr l'Evêque, sur *Notre devoir dans l'épreuve actuelle*, et Mandement pour le Carême de 1941.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Ligue Catholique d'Action Féminine ; La présidence de l'Union missionnaire du Clergé ; Œuvre de Saint-François de Sales ; Brevet d'Instruction religieuse ; Ouvrage couronné par l'Académie.

QUIMPER
IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ
1941

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Offices de la semaine

Dimanche, 2 *Mars*. — 1er dimanche du Carême. Semi-double. Violet. — *A vêpres, mémoires de S. Guénolé et de S. Joévin.*
Lundi, 3. — S. Guénolé, Abbé. Double majeur. Blanc.
Mardi, 4. — S. Casimir, Confesseur. Semi-double. Blanc.
Mercredi, 5. — *Quatre-Temps*. De la Férie. Violet.
Jeudi, 6. — Ste Perpétue et Ste Félicité, Martyres. Double. Rouge.
Vendredi, 7. — *Quatre-Temps*. S. Thomas d'Aquin, Confesseur et Docteur. Double. Blanc.
Samedi, 8. — *Quatre-Temps*. S. Jean de Dieu, Confesseur. Double. Blanc.
Dimanche, 9. — 2e dimanche du Carême. Semi-double. Violet. *A vêpres, mémoires des Quarante Martyrs et de Ste Françoise Romaine.*

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Plonévez-Porzay	1-5 Mars.
Garlan	6-7 —
Lannédern	8-9 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'EVÊCHÉ

I. Prédicateurs de Carême. — MM. les Curés et Recteurs doivent faire connaître à l'Evêché les noms de leurs prédicateurs de Carême. Ils doivent, si ce sont des prêtres étrangers, faire pour eux une *demande de pouvoirs*.

Les prédicateurs devront eux-mêmes, avant toute prédication, prêter le serment antimoderniste devant le Curé ou le Recteur de la paroisse que Monseigneur délègue spécialement à cet effet. La formule du serment devra être renvoyée à l'Evêché, datée et signée de celui qui aura prêté serment.

II. Allocations Familiales — *Gens de maison.* — Nous rappelons l'obligation où se trouve tout employeur qui, sans poursuivre des fins lucratives, occupe, moyennant salaire, du personnel domestique, de l'affilier à une Caisse d'Allocations familiales. Cette affiliation n'est pas d'ordre facultatif, mais de nécessité légale. Aux termes du décret, les infractions seront relevées par des contrôleurs assermentés et chargés d'appliquer aux contrevenants des peines prévues.

En l'espèce, Nous recommandons aux employeurs ecclésiastiques la Caisse d'Allocations familiales de l'Enseignement privé et du Culte de la région de l'Ouest, fondée à Angers et officiellement habilitée pour recevoir les inscriptions des « gens de maison » des écoles, églises et presbytères.

Les intéressés sont priés de s'adresser à M. l'Administrateur de la Caisse des Allocations familiales de l'Enseignement privé et du Culte, à Angers (M.-et-L.), rue Volney, 27, qui leur fournira tous renseignements utiles.

III. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Recteur de La Forest-Landerneau, M. Mathieu Martin, vicaire à Saint-Joseph du Pilier-Rouge ;

Vicaire à Saint-Joseph du Pilier-Rouge, M. Jean Sergent, vicaire à Commana.

IV. Lettre pastorale de S. E. Mgr l'Évêque de Quimper et de Léon, sur *Notre devoir dans l'épreuve actuelle*, et Mandement pour le Carême de l'an de grâce 1941.

Adolphe-Yves-Marie DUPARC, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège Apostolique, Evêque de Quimper et de Léon, Assistant au Trône Pontifical, Comte Romain, au Clergé et aux Fidèles de Notre Diocèse, salut, paix et bénédiction en Notre Seigneur Jésus-Christ.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Depuis un an bientôt, nous avons vécu et nous vivons encore des heures douloureuses.

Pourquoi ne pas l'avouer de suite ? Profonde a été notre déception, et d'autant plus cruelle que notre espoir n'admettait aucun doute. Nous entrions en guerre par devoir patriotique. Nos soldats, bien résolus à vaincre, ont montré sur les champs de bataille une vaillance à laquelle l'adversaire lui-même a dû rendre hommage.

Et, cependant, qu'avons-nous vu ? Une campagne militaire d'un mois à peine, des revers succédant aux revers, l'ennemi marchant de succès en succès, et, après des espérances vingt fois trompées, le génie et la bravoure devenus impuissants à ramener la victoire sous nos drapeaux humiliés.

L'armistice, qui ratifiait notre défaite, retenait en captivité deux millions de prisonniers et laissait sous une occupation étrangère les deux tiers du sol français. L'effondrement ne pouvait être ni plus rapide ni plus absolu.

Dans ce désarroi de nos rêves humains, devant ce déchirement de la Patrie, allons-nous céder au découragement et nous livrer au désespoir ? A Dieu ne plaise ! Une attitude pareille ne serait ni chrétienne ni française. Il incombe à Notre charge épiscopale de vous mettre en garde contre tout ce qui serait de nature à porter atteinte à votre religion et à votre patriotisme. Et voilà pourquoi Nous venons, dans les circonstances présentes, vous crier de toute notre âme : confiance et courage ! L'épreuve peut abattre les pusillanimes, elle doit exalter les âmes nobles et chrétiennes. L'objet de cette Lettre Pastorale est de vous transmettre cette consigne. Elle vous exposera les raisons d'espérer et vous indiquera les conditions essentielles de la restauration. Puissent ces enseignements vous aider à garder la patience et redoubler votre dévouement au service de Dieu et de la France.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

I. — Nos raisons d'espérer ? Elles ont leur principal fondement dans les doctrines de notre Religion et dans l'histoire merveilleuse de notre Patrie.

Selon l'enseignement des docteurs de notre Foi, la Providence a ses buts de guerre, comme les belligérants, mais inspirés d'amour pour tous, et assurés de n'être mis en échec par aucun pouvoir terrestre. Si elle a permis le mal immense qui nous accable, c'est en vue d'un bien plus immense encore. Elle nous l'obtiendra sûrement. Par quelle voie ? Par quels moyens ? Nous l'ignorons.

« C'est, dit saint Jean Chrysostôme, un effet de la prudence et de la sagesse de Dieu de nous cacher les causes de la plupart des événements dont nous sommes les témoins. Ce dont nous devons être intimement persuadés, c'est que notre Dieu ne veut que notre bien dans tout ce qu'il a fait à notre égard. Quant au procédé qu'il emploie, ne nous embarrassons point et ne nous faisons nul chagrin de n'en rien savoir. Il nous arrive souvent de tenir à l'égard de nos enfants une conduite en apparence contraire à leurs intérêts, bien qu'elle n'ait d'autre vue que leur bien. Si vous avez tant d'inquiétude et d'empressement à vouloir connaître la conduite de la Providence, du moins attendez la conclusion, donnez-vous le temps de voir arriver le dénouement, et ne vous précipitez pas dès l'abord dans les alarmes. » (1)

D'ailleurs l'Ecriture inspirée a pris soin de nous avertir « que le Seigneur a fait les nations guérissables ». Il ne blesse que pour guérir, il ne renverse que pour relever, il ne tue que pour vivifier.

Un écrivain des temps apostoliques nous a décrit, sous le voile d'une mystérieuse allégorie, le mode de construction de la cité spirituelle que Dieu se bâtit pour l'éternité à travers les siècles. L'architecte ne révèle pas d'un seul trait la création de sa pensée : les matériaux de l'édifice sont épars çà et là, jetés pêle-mêle et dans une confusion momentanée, en attendant qu'ils soient préparés, façonnés de manière à s'adapter au plan. Les pierres vivantes et immortelles de cette cité, ce sont les âmes : elles ont besoin d'être brisées, polies, taillées, avant d'entrer dans la construction, et les Anges sont là, exécutant le travail sous les ordres du Maître Souverain, qui dirige et commande. L'œuvre avance graduellement chaque jour : mais la dernière main n'y sera mise, l'édifice ne recevra son couronnement qu'à l'heure où s'achèvera le drame d'ici-bas pour laisser resplendir sans ombre et sans nuage la lumière de l'éternité (2).

L'épreuve, quelque forme qu'elle revête, est une énigme pour l'incroyant. Aux yeux du chrétien, elle prend un sens. Elevé à l'école de la Croix, il voit dans le malheur un instrument de rédemption. Vous connaissez, Nos très chers Frères, le rôle salutaire de la souffrance dans la vie des individus et dans la vie des peuples. Que d'âmes sont ramenées par elles au droit chemin et préservées de la ruine

(1) Discours sur les calamités.
(2) Pasteur d'Hermas. Chapitre III.

éternelle ! Que de nations meurtries et blessées se sont ressaisies sous le coup de l'adversité et ont puisé dans leurs malheurs une énergie nouvelle pour poursuivre leur glorieuse destinée dans le monde.

Si Dieu soumet aujourd'hui notre infortunée Patrie à l'épreuve, pourquoi ne serait-ce pas en vue de l'arrêter sur le chemin de la perdition, de lui reforger une âme plus généreuse et plus chrétienne, de lui rendre ces forces spirituelles qu'elle avait perdues et dont nos gouvernants eux-mêmes ont proclamé la nécessité ? Nous en sommes d'autant plus convaincu que nous croyons à la mission providentielle et aux destinées immortelles de la France. Cette mission de notre pays a été attestée et magnifiée par les Saints et les Papes, elle a des parchemins et des titres que ne peut montrer aucun autre peuple. Ses titres, entre beaucoup d'autres, c'est l'exhortation de saint Rémi signifiant à Clovis que le peuple franc est chargé de répandre la vraie foi dans le monde ; c'est la lettre de Grégoire IX à saint Louis déclarant que la France a été choisie par Dieu, comme jadis la tribu de Juda, pour accomplir ses desseins sur la terre ; c'est Léon XIII affirmant au cardinal Langénieux, archevêque de Reims, que la France a une mission pour laquelle aucune autre nation ne pourrait la remplacer, et que, indispensable à l'Eglise, elle ne peut périr ; et c'est à son tour Pie XII, qui, prenant acte de la vocation chrétienne de la France, nous invite à garder, dans l'épreuve, une confiance inébranlable.

A la lumière de ces affirmations solennelles, parcourez maintenant les annales de notre histoire nationale, et vous constaterez que le Tout-Puissant a pris l'habitude de nous sauver, quand nous allions à la mort. Voyez.

Au Vᵉ siècle, le Christianisme prenait déjà en Gaule des racines profondes quand il fut assailli par de féroces barbares venus des steppes d'Orient en passant par la Germanie. Contre eux, Dieu dressa une vaillante légion de saints évêques, et tout particulièrement une humble vierge de Nanterre. Attila menaça Paris. L'attitude intrépide de sainte Geneviève retint les Parisiens sur place et contraignit les Huns à rebrousser chemin pour se faire écraser dans la fameuse bataille des Champs Catalauniques.

Au XVᵉ siècle, c'est encore « grande pitié » au royaume de France. Après les désastres de Crécy, de Poitiers, d'Azincourt, on put craindre que la France fût asservie à jamais sous le sceptre de l'Angleterre. Les ennemis sont maîtres des trois quarts du royaume. Mais Dieu veille sur ce peuple qui, malgré ses infidélités et ses écarts, était toujours le peuple d'adoption, le premier-né de son orthodoxie, le principal boulevard de la Catholicité. Un traité fut conclu, on peut dire sous les yeux de Notre Dame de Chartres, à Brétigny. Quelques années après, un roi sage, Charles V, aidé d'un chevalier breton, Bertrand du Guesclin, avait réparé presque toutes les pertes de la Patrie. Et quand de nouvelles fautes eurent amené de nouveaux revers, le Ciel suscita Jeanne d'Arc, qui rendit la France à elle-même en la rendant à son Roi.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Plus près de nous, en 1870-71, la France connut une autre défaite qui rappelle en beaucoup de points celle d'aujourd'hui : même imprévoyance frivole des gouvernants, même impréparation militaire, même imprudente déclaration de guerre à la Prusse. Au lendemain de cette catastrophe qui jetait le pays dans la stupeur et l'abattement, l'intervention de la Sainte Vierge à Pontmain arrêtait enfin l'invasion, et le président Thiers, ouvrant à Bordeaux les séances de l'Assemblée Nationale, prononçait ces paroles d'une haute inspiration : « Dans les désastres des nations, quand tout semble perdu et que tout secours humain apparaît impossible, on sent que c'est Dieu qui mène le monde ». Oui, Dieu mène le monde. Notre pays, pour qui le Ciel a eu tant de faveurs, était, moins que tout autre, fondé à oublier cette perpétuelle action de la Providence sur le cours des événements. Nos pères comprirent la leçon qui venait de leur être donnée. Ils acceptèrent sans murmure le châtiment de leur faute et se mirent si résolument au travail que le monde entier fut surpris du relèvement extraordinairement rapide de la France.

Ce n'est donc pas la première fois que la fortune militaire de la France a pâli. Ces éclipses militaires, l'histoire en est témoin, n'ont servi qu'à la faire briller après quelque temps. d'un plus vif éclat. L'essentiel est que nous rendions l'épreuve profitable et féconde, en reconnaissant d'où partent les coups qui nous atteignent et en soumettant humblement à Dieu nos intelligences et nos volontés.

(*A suivre.*)

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché **: c/c 3480. Nantes. —** ***Semaine religieuse*** **c/c 9381. Nantes.**

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — 1er *dimanche du Carême* (2 *Mars*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — Vêpres à 15 h. 30, prières pour la paix, bénédiction.

Mardi et *jeudi* : à 20 heures, sermons du Carême, par M. l'abbé Kérautret, sous-directeur des Œuvres.

Mercredi : confession des filles des catéchismes.

Jeudi : messe de communion à 8 h. 30. — Confessions après-midi.

Vendredi : exposition du T. Saint-Sacrement de 8 h. 30 à 18 heures. — A 18 heures, chapelet, bénédiction. — A 20 heures, heure d'adoration pour les hommes et les jeunes gens.

Samedi : confession des garçons des catéchismes.

— Eglise de Saint-Mathieu. — 1er *dimanche du Carême* (2 *Mars*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — A 15 h. 30, vêpres, réunion de l'Archiconfrérie, procession du Rosaire, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et *jours suivants* : services pour les Trépassés.

Mercredi : confession des enfants qui ont déjà communié.

Jeudi : à 9 heures, messe de communion des enfants.

1er *Vendredi du mois* : le Saint-Sacrement sera exposé de 9 h. 30 à 19 heures. — A 18 h. 30, prières pour la paix.

Tous les soirs : à 18 h. 30, prières pour la paix.

L. F. A. C. F. — Le Conseil cantonal de la L. F. A. C. F. se réunira le mardi 4 Mars 1941, à 14 h. 30, à la sacristie neuve de Saint-Louis de Brest, sous la présidence de M. le chanoine Courtet.

La présidence de l'Union missionnaire du Clergé. — Par lettre du 13 Janvier 1941, Son Em. le cardinal Fumasoni-Biondi, préfet de la Sacrée Congrégation de la Propagande, a transmis à Son Eminence le cardinal Suhard, le décret de la Sacrée Congrégation qui nomme Mgr l'Archevêque de Paris président national pour la France, de l'Union missionnaire du Clergé.

(Extrait de la *Semaine religieuse de Paris*, partie officielle, samedi 1er Février 1941.)

Œuvre de Saint-François de Sales. — Il nous reste encore des almanachs et des calendriers. On peut nous les demander directement sans passer par la direction diocésaine. — Adresse : 21, rue du Cherche-Midi, Paris (6e).

Brevet d'Instruction Religieuse. — L'examen du Brevet d'Instruction Religieuse aura lieu après Pâques. Le *Sentier* en fera connaître la date.

Ouvrage couronné par l'Académie. — Nous adressons nos plus vives félicitations au R. P. Le Jollec, dont le récent et magnifique ouvrage : *Un siècle de vie cachée et de labeur fécond, e Breiz-Izel*, a été couronné par l'Académie Française, dans sa séance du 3 Octobre dernier. Prix Muteau, 1.000 francs.

SOCIETÉ GÉNÉRALE

Agences : BREST, QUIMPER

Bureaux permanents : Châteaulin, Concarneau, Douarnenez, Morlaix, Pont-l'Abbé, Quimperlé, Saint-Pol de Léon.

et nombreux bureaux périodiques

Toutes opérations de banque et de bourse, garde de titres, coffres-forts

Archives diocésaines de Quimper et Léon

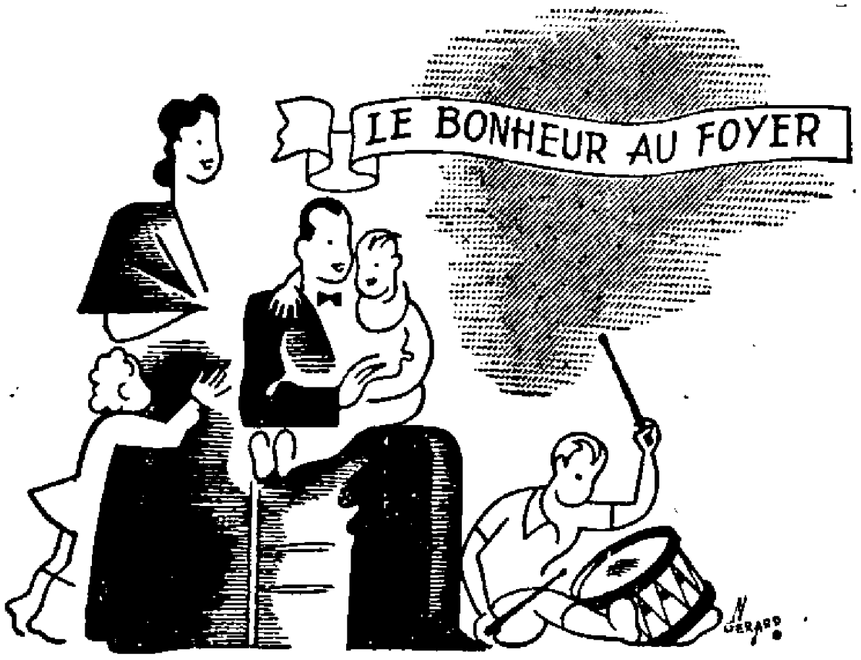

par la

LOTERIE NATIONALE

Z 8

ORNEMENTS D'ÉGLISE — BRONZE ET ORFÈVRERIE

Statues. Crèches de Noël, Chemins de Croix.
Croix de procession argent et métal.

G. LE POULLOUIN, 12, rue de la Trinité, GUINGAMP

Toutes les réparations, la dorure, l'argenture, le verni-or, le bronzage, sont exécutés dans mon atelier, garantis, livrés rapidement à domicile.

COUTELLERIE INOXYDABLE -- ORFÈVRERIE DE TABLE

DELBENN DÉPOSÉE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, Rue Kéréon, QUIMPER

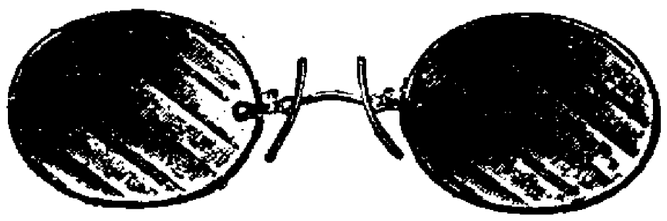

P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. PLOUZENNEC.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

56e ANNÉE. Vendredi 7 Mars 1941. N° 10.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France et Colonies..... 25 francs par an.
— Luxembourg et Canada... 40 —
— Autres pays étrangers.... 50 —
Le numéro..... 60 centimes.
Changement d'adresse : 1 franc 50.

L'abonnement, payable d'avance (C/C 93.81, Nantes), part du 1er de chaque mois.

Rédaction et Administration : *31, rue Élie-Fréron, Quimper.*

SOMMAIRE :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Lettre pastorale de Mgr l'Evêque, sur *Notre devoir dans l'épreuve actuelle* (suite) ; Dispense de jeûne ; Prédicateurs de Carême ; Saisie de carte ; Bourses scolaires ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Avis de service ; Nécrologie.

QUIMPER
IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ
1941

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Offices de la semaine

Dimanche, 9 *Mars*. — 2e dimanche du Carême. Semi-double. Violet. — *A vêpres, mémoires des 40 Martyrs et de Ste Françoise Romaine.*
Lundi, 10. — Les Saints 40 Martyrs. Semi-double. Rouge.
Mardi, 11. — De la Férie. Violet.
Mercredi, 12. — S. Pol de Léon, Evêque et Confesseur. Double majeur. Blanc.
Jeudi, 13. — De la Férie. Violet.
Vendredi, 14. — De la Férie. Violet.
Samedi, 15. — De la Férie. Violet.
Dimanche, 16. — 3e dimanche du Carême. Semi-double. Violet. — *A vêpres, mémoire de S. Patrick.*

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Lannédern	8- 9 Mars.
Roscoff	10-14 —
Kerlaz	15-16 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'EVÊCHÉ

I. Lettre pastorale de S. E. Mgr l'Évêque de Quimper et de Léon, sur *Notre devoir dans l'épreuve actuelle*, et Mandement pour le Carême de l'an de grâce 1941 *(suite)*.

II. — Avant tout, il importe de dégager et de fixer la véritable cause du mal. Comment la France a-t-elle pu tomber si brusquement à ce degré d'affaissement, elle qui hier encore était un objet de crainte et d'envie pour le reste des nations ? J'entends incriminer l'imprévoyance et l'insouciance des gouvernements qui se sont succédé depuis vingt ans. Ils n'ont pas été à la hauteur de leur tâche. Nous ne chercherons pas à nier nos négligences ou défaillances. A elles seules, toutefois, elles ne suffiraient pas à expliquer la catastrophe dont nous sommes les témoins et les victimes.

Voici ce qu'écrivait Mgr Freppel, évêque d'Angers, au lendemain de nos revers, en 1870 : « Quand un peuple se voit ainsi précipité du faîte de la prospérité dans l'abîme du malheur, et qu'en dépit des ressources les plus merveilleuses il se trouve réduit à un état d'épuisement où tout lui manque à la fois, jusqu'à des hommes capables de conduire ses destinées, ce n'est pas à une individualité ni à une forme politique, qu'il faut demander la raison d'une pareille déchéance : la cause en est plus générale et plus profonde : elle plonge aux sources mêmes de la vie nationale et se rattache à cet ensemble de mœurs et de croyances, d'idées et d'habitudes qui constituent l'état moral d'une société et qui en font tour à tour la force ou la faiblesse. »

Et, après avoir établi le principe du mal, l'éminent psychologue en notait les manifestations.

« *Dans l'individu* : Un abaissement général des caractères, le culte des intérêts se substituant au respect des principes, une perversion lente, mais certaine, du sens moral, la fièvre du gain sans cesse surexcitée par l'exemple et par le succès de spéculations scandaleuses, l'habitude de ne plus demander la fortune au travail persévérant et honnête, mais à d'heureux hasards, l'absence de tout ressort dans beaucoup d'âmes énervées et amollies par l'abus des plaisirs, une légèreté d'esprit et de conduite devant laquelle disparaissait le sérieux de la vie humaine ramenée à ces deux mots : Amasser et jouir. »

« *Dans la famille* : Le respect et l'obéissance avaient fait place à des goûts prématurés d'émancipation, en même temps que d'imprudentes faiblesses, jointes à de molles complaisances, relâchaient les liens de la première et la plus fondamentale des hiérarchies humaines. Comment s'étonner dès lors que l'esprit d'indiscipline en fût venu à gagner tous les degrés de l'échelle sociale ? Personne ne voulant plus obéir, il devait arriver un moment où nul ne saurait plus commander. »

« *Dans la Société*, d'autres signes avant-coureurs d'une catastrophe peu éloignée n'excitaient pas moins les alarmes des esprits prévoyants. L'abandon ou le mépris des professions les plus favorables au maintien de mœurs simples et austères, l'émigration des campagnes affluant vers les grands centres pour y chercher trop souvent avec une existence déclassée des plaisirs faciles, l'esprit de famille et la moralité publique profondément troublés par l'oubli de la grande loi du repos traditionnel, et, pour résumer ces faits dans le plus frappant de tous, l'accroissement de la population subissant un temps d'arrêt, comme si les sources mêmes de la vie avaient été atteintes par le désordre des mœurs : c'étaient là, aux yeux d'hommes clairvoyants, autant d'indices révélateurs qui faisaient présager pour l'avenir des larmes et des ruines. » (1)

Ces paroles ont été publiées en 1871. On serait tenté de croire qu'elles sont d'aujourd'hui. Les mêmes causes tendent toujours à produire les mêmes effets. A voir la prospérité matérielle dont notre pays jouissait à la surface, on pouvait s'illusionner jusqu'à un certain point. Mais, en faisant éclater au dehors la raison de nos faiblesses, les événements se sont chargés de démontrer une fois de plus que la véritable force d'une nation ne réside point dans le développement extrême du bien-être matériel, mais dans l'énergie qu'inspire l'esprit de sacrifice soutenu par de fermes convictions. Là où ce grand ressort de la vie morale vient à s'affaiblir ou à man-

(1) Freppel. — *Les causes morales de nos désastres.* — 1871.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

quer, il n'y a pas de civilisatior, si brillante soit-elle, qui puisse arrêter un pays sur la pente de la décadence.

Maintes fois déjà, les observateurs attentifs avaient signalé les causes qui dissolvaient les énergies du pays et nous conduisaient à l'abîme. Au lieu de les écouter, nous les avons méprisés, et nous avons continué notre vie facile, faite de calculs égoïstes et de compromissions avec le devoir, sans penser que nous sommes solidaires les uns des autres dans le bien comme dans le mal et que chaque déficience personnelle porte préjudice à la Société tout entière. Maintenant les yeux commencent à s'ouvrir : les fautes et les erreurs apparaissent plus nettement dans la lumière crue du malheur. Puissent-elles inspirer les résolutions généreuses qui hâteront le redressement de notre France bien aimée !

III. — Car, — il faut que vous le sachiez aussi, — ce redressement ne doit pas être l'œuvre de la seule miséricorde divine. Il réclame en plus la collaboration de notre effort. Aide-toi, le Ciel t'aidera. Nous empruntons cette maxime à la sagesse des nations pour vous rappeler le plus nécessaire de vos devoirs dans l'œuvre de régénération chrétienne et sociale à laquelle tous les bons Français sont conviés.

Dieu, nous l'avons dit, ne blesse que pour guérir. Ne nous exposons pas au reproche que saint Augustin adressait aux Romains de son temps. « Vous avez perdu le fruit de la calamité. Vous êtes devenus très misérables, et vous êtes restés très mauvais. » C'est le cas de ceux qui s'accommodent trop facilement de l'état actuel. Tranquillement, pour se dispenser d'agir, ils se reposent sur l'accomplissement de quelque vague prophétie ou de quelque miracle foudroyant. Autant de prétextes, autant d'excuses qui paralysent la volonté et finissent par abaisser les courages au lieu de les relever. Que nous ne puissions être sauvés que par un miracle, je l'admets volontiers. Mais, ce miracle, il appartient à chacun de contribuer à sa réalisation en sortant de son apathie et de son égoïsme. Nous demandons à Dieu une nouvelle Geneviève, et nous oublions que tout le peuple priait, jeûnait, veillait avec la Sainte, et que le départ d'Attila fut le fruit du labeur et non de l'inertie. Nous demandons à Dieu une nouvelle Jeanne d'Arc, et nous oublions à quel prix la vaillante Lorraine a sauvé la Patrie : elle n'a pas suppléé au courage public, elle l'a ranimé et enflammé par son exemple.

Notre libération, aujourd'hui comme jadis, réclame l'appoint de notre effort personnel, persévérant, unanime. En proclamant l'Armistice, le Chef du nouvel Etat Français tenait ce langage : « Le peuple français ne conteste pas ses échecs. Tous les peuples ont connu tour à tour des succès et des revers. C'est par la manière dont ils réagissent qu'ils se montrent faibles ou grands. Nous tirerons le bien des batailles perdues. Depuis la victoire, l'esprit de jouissance l'a emporté sur l'esprit de sacrifice. On a revendiqué plus qu'on a servi. On a voulu épargner l'effort, on rencontre aujourd'hui le malheur. » N'est-ce pas reconnaître du même coup que, pour redresser la situation, il importe de commencer par

faire appel à l'esprit de sacrifice ? Déclarons une bonne fois la guerre à l'amour de nos aises : c'est lui qui nous a conduits où nous sommes. Abandonnons ces attitudes morales qui ont énervé l'énergie nationale. Elle est finie, on vous l'a répété de mille manières, l'ère de la vie facile et douce, périmé le régime des loisirs organisés. Le grand acte d'abnégation qui nous est aujourd'hui demandé, c'est d'accepter, avec une résignation virile, avec un entrain généreux, les rudes travaux qui nous attendent, les transformations du genre de vie, la disparition de beaucoup des agréments jugés indispensables. L'heure est venue de se forger une âme vaillante, capable d'être au besoin une âme héroïque.

L'effort doit être continu, soutenu avec ténacité. Notre légèreté naturelle a pu penser que nous étions tombés comme sans transition, du sommet de la fortune et de la gloire dans l'excès de la disgrâce et du malheur, sans nous apercevoir qu'il y avait eu préalablement un long travail de désorganisation sociale. Détrompez-vous et dites-vous bien que, plus encore que les destructions, les reconstructions sont lentes. La France est une nation à refaire. Pour la rebâtir de la base au sommet, il faut un travail assidu, il faut le courage ranimé chaque matin et légué comme un héritage de la génération qui finit à celle qui commence, en sorte que l'œuvre ne soit jamais ni ralentie ni interrompue. La remontée sera longue. Qu'il nous soit donné ou non d'en saluer l'heureux aboutissement, peu importe. Notre mérite et notre consolation seront d'avoir ouvert la voie à l'ordre nouveau.

Pour triompher des difficultés, il ne suffit pas de vouloir seul, de vouloir persévéramment, il faut vouloir ensemble, en commun. N'ayons tous qu'un cœur et qu'un esprit pour venir en aide à notre malheureux pays. Suivons le grand soldat qui a accepté de nous conduire dans l'œuvre de salut et de rénovation qui nous est imposée. Chargé par une majorité considérable de sénateurs et de députés de donner une nouvelle Constitution à la France, acclamé par la voix de tout un peuple, il détient seul le pouvoir légitime en France. Le prestige grandissant qui auréole sa personne, ses messages, les actes de son gouvernement, tout concourt à inspirer confiance. L'intérêt autant que le devoir nous commandent de nous serrer autour de lui. Il incarne aujourd'hui la France. C'est la France en lui qu'il faut défendre, qu'il faut servir, et qu'il faut aimer, comme il a lui-même le premier aimé, servi et défendu la France.

(A suivre.)

II. Dispense de jeûne. — En raison des difficultés provenant du rationnement des denrées alimentaires, Son Excellence Monseigneur l'Evêque de Quimper, usant des pouvoirs extraordinaires donnés par le Saint-Siège, dispense cette année tous ses diocésains de l'observation du jeûne pendant le Carême, à l'exception du Vendredi-Saint.

III. Prédicateurs de Carême. — *Quimper* (cathédrale) : MM. Messager, vicaire général, et Kerautret, sous-directeur des Œuvres.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Quimper (Saint-Mathieu) : le R. P. Guillon, de la Compagnie de Jésus.

Quimper (Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus) : le R. P. Pronost, Oblat de Marie de la résidence de Saint-Brieuc.

Brest (Saint-Louis) : M. le chanoine Le Grand, official.

Brest (Carmes) : le R. P. Massé, Montfortain, de la résidence de Josselin.

Brest (Saint-Martin) : le R. P. Rosec, Montfortain, supérieur de la résidence de Frout-Ven.

Brest (Recouvrance) : le R. P. Le Gall, Montfortain, de la résidence de Josselin.

Saint-Joseph du Pilier-Rouge : le R. P. Comte, Montfortain, de la résidence de Josselin.

Saint-Pol-de-Léon : Retraite pascale : M. Kerautret, sous-directeur des Œuvres. — Carême breton : M. Guéguen, vicaire à Plouénan.

Morlaix (Saint-Melaine) : le R. P. Péron, O. M. I., supérieur de la résidence de Saint-Brieuc.

IV. Saisie de carte. — Le Commandant militaire en France a ordonné, avec effet immédiat, la saisie et la confiscation sur toute l'étendue du territoire occupé de la carte d'Europe n° 120, nouvellement éditée par la firme « Carte Taride », 18-20, boulevard Saint-Denis, à Paris.

Tous les exemplaires de cette carte, se trouvant dans les maisons d'édition, librairies, magasins, ou dans les établissements scolaires, doivent être retirés de la circulation et remis à la mairie du lieu.

V. Bourses scolaires. — Un récent décret du gouvernement français vient d'accorder aux établissements libres secondaires, techniques ou primaires supérieurs (garçons et filles) la faveur des Bourses nationales comme aux établissements officiels.

Le concours aura lieu le jeudi 15 Mai. Les inscriptions — avec toutes les pièces annexes : demande sur papier timbré, acte de naissance sur papier timbré, certificat scolaire, extrait de tous les rôles des contributions payées, extrait des rôles des impôts cédulaires ou certificat de non-imposition, notice des renseignements — doivent parvenir à l'Inspection Académique du Finistère (Préfecture de Quimper) *le 15 Mars* au plus tard. Les intéressés sont priés de demander d'urgence à M. l'Inspecteur d'Académie la notice à remplir et le formulaire du certificat scolaire.

Nous conseillons de ne présenter à ces concours que des sujets recommandables par leur valeur personnelle et la situation de fortune des parents.

VI. Décès. — Monseigneur l'Evêque recommande aux prières du clergé et des fidèles M. François Floc'h, vicaire-instituteur à Ploumoguer, tombé au champ d'honneur, le 11 Juin 1939, à l'âge de 27 ans.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché **: c/c 3480. Nantes. —** ***Semaine religieuse*** **: c/c 9381, Nantes.**

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — 2e *dimanche du Carême* (9 *Mars*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — Vêpres à 15 h. 30, prières, bénédiction.

Lundi : à 8 heures, à la chapelle, messe des Mères chrétiennes ; à 15 heures, conférence, bénédiction.

Mardi et *jeudi* : à 20 heures, sermon du Carême.

Mercredi : à 20 heures, sermon breton du Carême, à la chapelle.

Vendredi : à 20 heures, Chemin de la Croix. — Confession des enfants qui n'ont pas communié.

— Eglise de Saint-Mathieu. — 2e *dimanche du Carême* (9 *Mars*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — A 15 h. 30, vêpres, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et jours suivants : à 8 h. 30, services pour les Trépassés.

Tous les soirs : à 18 h. 30, prières pour la paix.

Avis de service. — Guissény : mardi 11 Mars, à 12 heures (heure allemande), service anniversaire de M. l'abbé François Toupin, ancien Père de Picpus.

Nécrologie. — *M. PICARD, ancien Recteur de Kernilis.* — Nous avons appris avec regret la mort de M. l'abbé Jean-François-Marie Picart, ancien recteur de Kernilis. Né à Plouvorn en 1852, il fut ordonné prêtre en 1876.

Après avoir été vicaire à Plouescat, il devint précepteur dans la famille de La Goublaye, puis vicaire à Guipavas. En 1899, il fut nommé recteur de Kernilis à la place de M. Gautier, promu à Plougonvelin. Il s'acquit bien vite la sympathie et la vénération de tous.

Mais sa pauvre santé l'obligea à demander un auxiliaire, qui administra la paroisse et fut nommé recteur sans tarder. Alors (1910) M. Picard se retira du ministère actif, et demeura dans l'hospitalière maison de Saint-François de Cuburien, près de Morlaix. Bien que la marche lui fût pénible (c'était là surtout son infirmité), il ne manquait pas, tous les ans, de venir à Lambader voir sa mère qui vécut aussi jusqu'à un âge très avancé. Il arrivait le matin à Landivisiau, et là il attendait patiemment jusqu'au soir que le petit train se remît en route. Il vient de s'éteindre à Saint-François à l'âge de 89 ans. Ses obsèques ont été célébrées à Plouvorn, mercredi 12 Février.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

BIBLIOGRAPHIE

PRIÈRES POUR LES PRISONNIERS DE GUERRE. — L'Aumônerie des Prisonniers de guerre édite des images de 12 modèles différents avec des prières pour les prisonniers de guerre. Prix : 250 fr. le mille.

Adresser les commandes aux bureaux de l'Aumônerie, 2, rue Leneveux, Paris (14e).

RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE —

Sans calomel — Et vous sauterez du lit le matin, "gonflé à bloc".

Votre foie devrait verser, chaque jour, au moins un litre de bile dans votre intestin. Si cette bile arrive mal, vous ne digérez pas vos aliments, ils se putréfient. Vous vous sentez lourd. Vous êtes constipé. Votre organisme s'empoisonne et vous êtes amer, abattu. Vous voyez tout en noir !

Les laxatifs sont des pis-aller. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Seules les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE ont le pouvoir d'assurer cet afflux de bile qui vous remettra à neuf. Végétales, douces, étonnantes pour activer la bile. Exigez les Petites Pilules Carters. Toutes pharmacies : Frs. 11.75.

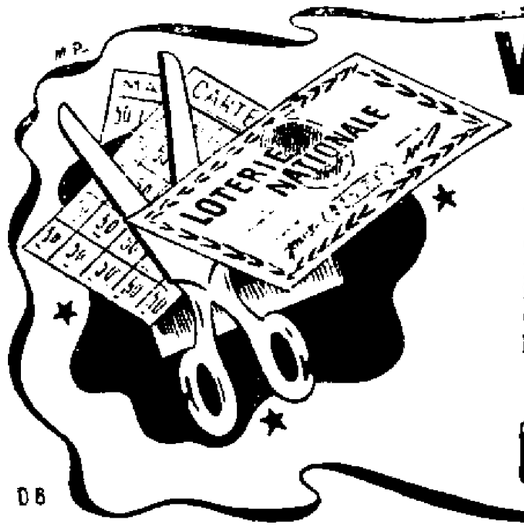

VOTRE CARTE de chance

Un billet de la Loterie Nationale, c'est une carte de chance qui, du jour au lendemain, peut transformer votre vie. Cette carte de chance, ne la dédaignez pas. Vous pouvez, vous aussi, être l'un des 214.561 gagnants !

LOTERIE NATIONALE

DB

DELBENN DÉPOSÉE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE DELBENN

16, Rue Kéréon, QUIMPER

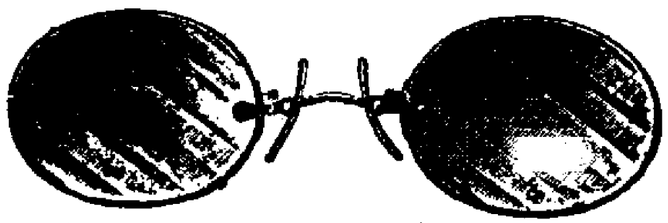

P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. PLOUZENNEC.

56e Année. Vendredi 14 Mars 1941 N° 11.

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France et Colonies..... 25 francs par an.
— Luxembourg et Canada... 40 —
— Autres pays étrangers.... 50 —
Le numéro..... 60 centimes.
Changement d'adresse : 1 franc 50.

L'abonnement, payable d'avance (C/C 93.81, Nantes), part du 1er de chaque mois

Rédaction et Administration : *31, rue Élie-Fréron, Quimper.*

SOMMAIRE :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Lettre pastorale de Mgr l'Evêque, sur *Notre devoir dans l'épreuve actuelle* (suite et fin) ; Chapelet des enfants ; Les pupilles de l'Assistance publique et l'Ecole ; Titre de capacité de l'Enseignement primaire ; Journée de prière du monde rural ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Décès ; Avis ; Intention recommandée ; Avis de service ; Landerneau ; L. F. A. C. F. — Les Conférences de Notre-Dame de Paris.

QUIMPER
IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ
1941

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Offices de la semaine

Dimanche, 16 *Mars*. — 3e dimanche du Carême. Semi-double. Violet. — *A vêpres, mémoire de S. Patrick.*
Lundi, 17. — S. Patrick, Evêque et Confesseur. Double. Blanc.
Mardi, 18. — S. Cyrille, Evêque de Jérusalem, Confesseur et Docteur. Double. Blanc.
Mercredi, 19. — S. Joseph, Epoux de la B. V. M., Confesseur. Double de 1re classe. Blanc.
Jeudi, 20. — De la Férie. Violet.
Vendredi, 21. — S. Benoît, Abbé. Double. majeur. Blanc.
Samedi, 22. — De la Férie. Violet.
Dimanche, 23. — 4e dimanche du Carême. Semi-double. Violet. — *A vêpres, mémoire de S. Gabriel, Archange.*

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Kerlaz	15-16 Mars.
Landrévarzec	17-19 —
Loc-Mélard	20-21 —
Pencran	22-23 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'EVÊCHÉ

I. Lettre pastorale de S. E. Mgr l'Évêque de Quimper et de Léon, sur *Notre devoir dans l'épreuve actuelle*, et Mandement pour le Carême de l'an de grâce 1941 *(suite et fin)*.

IV. — Du reste, sur les ruines accumulées, le travail de reconstruction est déjà commencé.

Dans les esprits une conversion profonde s'opère. Hier, quand nous lisions au saint Evangile qu'il faut *perdre son âme pour la sauver*, et que le grain de froment doit mourir en terre avant de produire la moisson future, nous nous révoltions contre l'apparente dureté de ces étranges paroles. Elles ont cessé de nous étonner, et nous en avons perçu la sagesse cachée. Notre race avait perdu sa vigueur en se déchristianisant. Elle sent aujourd'hui que seule une puissante rééducation religieuse peut reconstituer ses énergies morales ; la voici prête à revenir à l'école du Christ pour s'y nourrir d'une doctrine fortifiante, s'y refaire une âme virile, et se passionner aux grandes œuvres de dévouement.

La charité aussi pénètre les cœurs. Celui qui n'a jamais manqué de rien est facilement dur à la détresse d'autrui. Il n'en va pas de même, quand le mauvais sort est commun à tous : l'égalité dans le malheur rapproche les classes et efface les distinctions sociales. On aide plus volontiers le

prochain, quand on se dit à soi-même : je puis être demain ce qu'il est aujourd'hui, un malheureux sans asile et sans pain. Une main tendue qui demande pour des prisonniers, pour des réfugiés, des chômeurs par nécessité, ne saurait plus être repoussée avec dédain. Nous en avons eu la preuve éclatante dans cette entreprise du Secours National qui a su intéresser tous les Français indistinctement aux infortunes qui frappaient des frères malheureux. Tous ceux qui se désolaient de voir la France divisée, méfiante, découragée, ont senti du coup, devant cet élan magnifique de charité, fondre leurs inquiétudes. Un pays qui, dans le malheur, reste capable de pareils élans de cœur n'a pas cessé d'être un grand pays.

Toujours ainsi, vous le voyez, nous retrouverons, sur le chemin de nos réflexions, la même conclusion : dans notre France rendue à elle-même, l'Evangile triomphe. Chaque jour qui passe souligne et accroît la valeur de sa doctrine. Retrempée dans l'épreuve, fortifiée à l'école de l'adversité, la France reprendra, Nous en avons la ferme conviction, une place d'honneur au rang des grandes nations. Aux jours de deuil et de tristesse succéderont des jours de résurrection et de joie, plus proches peut-être qu'il ne paraît. Même s'ils devaient tarder à luire, nous ne cesserions pas d'y croire. Lorsqu'ils seront venus, nous ne regretterons pas d'avoir traversé cette longue période d'attente avec une foi obstinée au cœur, et nous nous réjouirons de ce que nos larmes n'auront pas été stériles et que le sang de nos morts n'aura pas coulé en vain.

Sans doute, la victoire que nous avions escomptée et sollicitée, Dieu ne nous l'a pas accordée. Mais « si demain, — demain cela veut dire dans quelque temps, après le délai nécessaire pour ces évolutions qui ne sont pas d'un jour, ou pour ces révolutions morales, plus longues et plus fécondes que les révolutions politiques, — si demain, éclairée par l'épreuve, la France se ressaisit, si elle abandonne la voie détestable qui la conduisait au précipice, si elle s'oriente courageusement, dans l'union de tous ses fils, vers les réformes nécessaires, si demain, se multiplient parmi nous les foyers plus féconds parce qu'ils seront plus chrétiens, si, demain, se réalise une éducation de la jeunesse plus capable de tremper les caractères parce qu'elle sera plus pénétrée d'esprit chrétien, si, demain, grandit une génération moins éprise de bien-être, plus vaillante dans l'effort, plus courageuse dans le sacrifice, parce qu'elle aura mieux compris le sens véritable de la vie, dites-moi, est-ce que cela ne vaudra pas le triomphe éphémère d'une victoire militaire dont nous savons par l'expérience d'hier qu'elle ne suffit pas à transformer un peuple ? Et cette victoire austère et silencieuse, que la France remportera sur elle-même, ne lui donnera-t-elle pas plus de sécurité pour l'avenir, ne la rendra-t-elle pas plus capable de travailler efficacement pour une cause que l'on sert mieux encore par des vertus que par des armes ? » (1).

(1) Cardinal Gerlier, à Fourvières, 30 Juin 1940.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les desseins de Dieu sont insondables, certes. Il est permis néanmoins de se demander si nous aurions eu, sans la défaite, même la pensée et surtout le courage d'entreprendre l'œuvre de régénération spirituelle qui apparaît aujourd'hui à tous les Français sages la condition première de leur salut. Oui, Seigneur, nous le croyons de toute notre âme, vous avez entendu et recueilli nos prières, et, si votre miséricorde n'a pas jugé bon de les exaucer comme nous le rêvions, nous demeurons obstinément convaincus que cette heure sonnera un jour, et, dans l'attente confiante de ce grand jour, nous persévérons dans une supplication que rien ne pourra désarmer. Aussi longtemps que la France a tenu l'épée, nous avons prié pour le succès de nos armes. La dure loi des circonstances nous commande aujourd'hui d'implorer du Ciel une paix nécessaire, et nous avons besoin de l'intervention toute puissante du Souverain Maître pour l'obtenir dans des conditions qui la rendent acceptable à notre patriotisme. Rien n'est perdu, si, comprenant la cause d'une ruine dont l'étendue et la soudaineté tiennent du prodige, nous avons à cœur de recourir au principe efficace de la régénération.

Voici venir le Carême : c'est, dans la pensée de l'Eglise, un temps de grâce, un temps de rédemption, par la pratique de la Prière et de la Pénitence. Plus instamment que jamais, cette année, Nous vous exhortons à entrer dans l'esprit de ce temps de salut. Jamais, en effet, nous n'avons eu plus besoin du secours d'en haut. Nous savons que le sort des peuples, autant que celui des individus, est entre les mains de Dieu ; et nous avons appris de Notre Seigneur, dans l'Evangile, que la Prière et la Pénitence sont les deux puissances auxquelles il ne résiste pas. Ainsi, durant la sainte quarantaine, jusqu'à Pâques, et mieux jusqu'à la résurrection de la France, nous prierons et nous ferons pénitence.

Vous prierez, non seulement pour la conversion de vos cœurs individuels, non seulement pour le retour à Dieu de vos âmes personnelles, mais encore pour le redressement moral de la France, vers lequel se tournent en ce moment tous nos regards afin qu'il devienne bientôt une réalité. La Prière a la vertu d'abréger les calamités. Du fond de l'abîme, Seigneur, j'ai crié vers vous, exaucez mes vœux.

A la prière vous joindrez la Pénitence : celle qui répond aux mortifications prescrites par la règle du Mandement, et celle qui prend sa source dans l'application au travail et l'acceptation de la souffrance. Hélas ! les restrictions imposées faciliteront dans beaucoup de cas l'exercice de cette pratique. Nous ne la recommandons pas moins à ceux que le sort aurait davantage épargnés. L'heure n'est pas aux réjouissances bruyantes qui retentiraient comme une insulte à la misère des malheureux. Afin que nos sacrifices soient plus agréables au Divin Sauveur, prenons la précaution de les offrir par l'intercession des Saints protecteurs de la Patrie, et par-dessus tout de la Très Sainte Vierge Marie, Mère de Dieu, Reine de la France et Reine de la Paix.

II Chapelet des enfants — Sur le désir exprimé par Son Eminence le Cardinal Suhard, Archevêque de Paris, « afin de hâter par la prière unanime des enfants à la Très Sainte Vierge, la rechristianisation et le relèvement de notre chère Patrie », Nous recommandons à nouveau et avec instance, l'œuvre du « Chapelet des enfants ».

Nous demandons que dans toutes les écoles chrétiennes il soit récité à cette intention, les jours de classe, et dans les pensionnats tous les jours, au moins une dizaine de chapelet.

Nous invitons les familles chrétiennes à s'unir aux enfants en récitant la même prière, le soir en commun.

III. Les Pupilles de l'Assistance Publique et l'Ecole. — « Mon attention a été appelée sur le refus qui aurait été opposé par les Inspecteurs de l'A. P. à certains parents nourriciers désireux de confier les enfants dont ils ont la charge à une école privée.

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que le principe de l'envoi des pupilles à l'école publique ne doit pas être absolu et que l'intérêt de l'enfant peut et doit même, dans certains cas, faire fléchir cette règle.

« Il y aura lieu, notamment, d'autoriser la fréquentation d'une école privée chaque fois que cette décision permettra de maintenir l'enfant dans un bon placement, de favoriser l'unité familiale, en assurant à lui et aux enfants de la famille, la même éducation et chaque fois que son intégration dans la population du pays où il est appelé à vivre en sera facilitée » (C. M. du 25-10-40.)

Cette circulaire serait à faire connaître aux familles chrétiennes qui élèvent des Pupilles de l'Assistance Publique.

IV. Titre de capacité de l'Enseignement primaire. — Les titres de capacité de l'Enseignement primaire sont : le Brevet élémentaire, le Brevet supérieur, le *Baccalauréat* et le Diplôme complémentaire d'études secondaires.

(Décret du 1-2-41. *J. O.*, 12-2-11, p. 707.)

V. Journée de Prière du Monde Rural. — Les agriculteurs de France auront leur pèlerinage traditionnel au Sacré-Cœur de Montmartre le 30 Mars, dimanche de la Passion.

Nous demandons à toutes les paroisses rurales de s'unir aux pèlerins de Montmartre ; une messe de communion et une heure de prières pourraient être prévues.

Nous savons que la journée de prières du 8 Décembre, organisée dans de très nombreuses paroisses par les Jeunes Ruraux, avait été très édifiante.

VI. Décès. — Monseigneur l'Evêque recommande aux prière du clergé et des fidèles, M. Hervé Le Bureller, séminariste de Trégunc, décédé en captivité en Allemagne, à l'âge de 24 ans.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3430. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — 3e *dimanche du Carême* (16 *Mars*) : messes à 7, 8, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — A 9 h., à la chapelle des Œuvres, messe des enfants. — Quêtes pour l'œuvre de Saint-Vincent-de-Paul. — Vêpres à 15 h. 30, procession du Saint-Sacrement, prières pour la paix, bénédiction.

Mardi et *jeudi :* à 20 heures, sermon du Carême.

Mercredi : à 20 heures, à la chapelle, sermon breton. — Les messes de règle, mercredi, à l'autel Saint-Joseph.

Vendredi : à 20 heures, Chemin de la Croix.

— Eglise de Saint-Mathieu. — 3e *dimanche du Carême* (16 *Mars*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — A 15 h. 30, vêpres, réunion de la Confrérie du Saint-Sacrement, procession, prières pour la paix, et bénédiction.

Lundi et *jours suivants :* services pour les Trépassés.

Tous les soirs : à 18 h. 30, prières pour la paix.

Décès. — Nous apprenons que le T. R. P. Henri Richard, ancien Supérieur général de la Compagnie de Marie et de la Congrégation de la Sagesse, est décédé à Saint-Laurent-sur-Sèvre (Vendée), le 7 Mars courant. Il était né à Balazé, au diocèse de Rennes, le 29 Mai 1864.

Les Pères de la Compagnie de Marie ont une Résidence au Front-Ven, en Guipavas, et les Sœurs de la Sagesse tiennent des écoles, des orphelinats, des hôpitaux et des cliniques dans notre diocèse.

Nous nous ferons un devoir d'unir nos prières aux leurs, pour le repos de l'âme du R. P. Richard.

Avis. — *Une deuxième édition de la Lettre pastorale est à l'impression. S'inscrire à l'Imprimerie Cornouaillaise, 7, rue des Gentilshommes, Quimper.*

Intention recommandée. — Landrévarzec : l'Adoration, du 17 au 23 Mars.

Avis de service. — Plogonnec : le jeudi 27 Mars, à 11 heures (heure officielle), service anniversaire pour M. Mével, ancien aumônier de l'Hospice, Landerneau.

Landerneau. — **L. F. A. C. F.** — Le Conseil cantonal de la L.F.A.C.F. se réunira le samedi 22 Mars, à 13 h. 30, à la salle des Œuvres, place de l'Eglise, sous la présidence de M. le chanoine Aubert.

Les Conférences de Notre-Dame de Paris. (Carême 1941), par le R. P. Panici, S. J. — *Christianisme et Valeurs vitales :* Le Christ et la Grandeur humaine, *en six Conférences paraissant une par semaine :*

Le Christ exalte la grandeur humaine ; — Le Christ exalte notre âme et son intelligence ; — Le Christ exalte notre volonté libre et son amour ; — Le Christ exalte notre destinée éternelle ; — Le Christ exalte nos relations avec Dieu et les hommes ; — Le Christ exalte notre valeur de personnes dignes de respect.

Et la Retraite Pascale, fascicule plus important.

La Valeur religieuse personnelle, *du lundi au Vendredi Saint :*

Appel à la Foi ; — Appel à la Pureté ; — Appel au Sacrifice ; — Appel de l'Amour qui se donne... — Appel de l'Amour qui se dévoue...

Abonnement aux 7 fascicules (service hebdomadaire) : 24 francs franco.

Vente au fascicule : chaque Conférence : 3 fr., franco, 3 fr. 40 ; — La Retraite : 6 fr., franco, 6 fr. 60.

Editions Spes, 79, rue de Gentilly, Paris (13e). Chèque postal : Paris 525-52.

⁂

D'autre part, à Notre-Dame de Paris, *Conférences aux dames,* du chanoine Ch. Cordonnier.

Sujet : Rendre Dieu à la France : Pour répondre aux besoins des âmes, — Pour discipliner les consciences, — Pour ennoblir la vie, — Pour en supporter les peines, — Pour en faire pardonner les fautes.

Retraite pascale : A la recherche de l'Eternel.

Au numéro, chaque Conférence : 5 fr. ; les cinq Conférences, en souscripiton : 20 fr. ; Retraite pascale : 10 fr. ; Conférences et Retraite pascale, en souscription : 25 fr.

Librairie Bloud et Gay, 3, rue Garancière, Paris (6e), et chez tous les libraires.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Agences : BREST, QUIMPER

Bureaux permanents : Châteaulin, Concarneau, Douarnenez, Morlaix, Pont-l'Abbé, Quimperlé, Saint-Pol de Léon.

et nombreux bureaux périodiques

Toutes opérations de banque et de bourse, garde de titres, coffres-forts

Archives diocésaines de Quimper et Léon

UN ACTE DE SAGESSE
UN ACTE D'ESPÉRANCE

●

SOUSCRIRE
AUX BONS DU TRÉSOR

AA 6

RÉVEILLEZ LA BILE
DE VOTRE FOIE —

Sans calomel — Et vous sauterez du lit le matin, "gonflé à bloc".

Votre foie devrait verser, chaque jour, au moins un litre de bile dans votre intestin. Si cette bile arrive mal, vous ne digérez pas vos aliments, ils se putréfient. Vous vous sentez lourd. Vous êtes constipé. Votre organisme s'empoisonne et vous êtes amer, abattu. Vous voyez tout en noir !

Les laxatifs sont des pis-aller. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Seules les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE ont le pouvoir d'assurer cet afflux de bile qui vous remettra à neuf. Végétales, douces, étonnantes pour activer la bile. Exigez les Petites Pilules Carters. Toutes pharmacies : Frs. 11.75.

ORNEMENTS D'ÉGLISE — BRONZE ET ORFÈVRERIE

Statues. Crèches de Noël. Chemins de Croix.
Croix de procession argent et métal.

G. LE POULLOUIN, 12, rue de la Trinité, GUINGAMP

Toutes les réparations, la dorure, l'argenture, le verni-or, le bronzage, sont exécutés dans mon atelier, garantis, livrés rapidement à domicile.

COUTELLERIE INOXYDABLE -- ORFÈVRERIE DE TABLE

DELBENN
DÉPOSÉE

P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, Rue Kéréon, QUIMPER

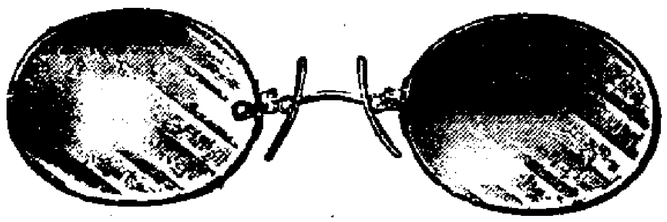

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. PLOUZENNEC.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

56e ANNÉE. Vendredi 21 Mars 1941. N° 12.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France et Colonies..... 25 francs par an.
— Luxembourg et Canada... 40 —
— Autres pays étrangers.... 50 —
Le numéro..... 60 centimes.
Changement d'adresse : 1 franc 50.

L'abonnement, payable d'avance (C/C 93.81, Nantes), part du 1er de chaque mois.

Rédaction et Administration : *31, rue Élie-Fréron, Quimper.*

SOMMAIRE :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Examen des Bourses ; Décès.
II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Saint Joseph vrai père de Jésus.
III. *Chronique du diocèse.* — Offices paroissiaux ; Avis ; Intention recommandée ; Avis de services ; Prédicateurs de Carême ; Trémeoc : l'Adoration ; Nécrologie ; M. l'abbé Noël Mingant, vicaire à Saint-Pol-de-Léon ; M. l'abbé Cann, ancien recteur de Trémaouézan ; Dom Jean-Louis Malgorn, moine de Kergonan. — Les Conférences de Notre-Dame de Paris.
IV. — *Bibliographie.*
V. — *Annonces et avis divers.*

QUIMPER
IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ
1941

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Offices de la semaine

Dimanche, 23 *Mars*. — 4e dimanche du Carême. Semi-double. Violet. — *A vêpres, mémoire de S. Gabriel, Archange.*
Lundi, 24. — S. Gabriel, Archange. Double majeur. Blanc.
Mardi, 25. — ANNONCIATION DE LA B. V. M. Double de 1re classe. Blanc. — *A vêpres, mémoire de la Férie.*
Mercredi, 26. — De la Férie. Violet.
Jeudi, 27. — S. Jean Damascène, Confesseur et Docteur. Double. Blanc.
Vendredi, 28. — S. Jean de Capistran, Confesseur. Semi-double. Blanc.
Samedi, 29. — De la Férie. Violet.
Dimanche, 30. — LA PASSION. Semi-double. Violet.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Pencran	22-23 Mars.
Rumengol	24-25 —
Pensionnat des Filles, Kérinou	28-29 —
Collège de Lesneven	30-31 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Examen des Bourses. — *L'Inspection Académique du Finistère nous communique ce qui suit :*

De l'examen des dossiers qui me sont parvenus à ce jour des établissements d'Enseignement privé, il ressort qu'un grand nombre de candidats au Concours des Bourses nationales de 2e *série* provenant d'établissements d'Enseignement primaire demandent à entrer dans des établissements d'Enseignement secondaire.

Je vous serais obligé de vouloir bien informer Mmes les Directrices et MM. les Directeurs des écoles primaires que les candidats à une bourse d'Enseignement secondaire doivent, en 2e série, subir une épreuve de latin.

Ceux des maîtres qui auraient ainsi fait erreur auront la possibilité de rectifier leurs demandes jusqu'au 31 Mars.

D'autre part, il ne peut être accordé de bourses d'Enseignement secondaire que pour les établissements régulièrement déclarés comme établissements d'enseignement secondaire et il ne peut être attribué de bourses d'Enseignement secondaire pour les établissements déclarés comme établissements d'enseignement primaire, même si l'enseignement du latin est assuré dans ces derniers établissements.

II. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, **M. Jean Quillévéré, recteur de Plouguin, décédé le 18 Mars, à l'âge de 58 ans.**

PARTIE NON OFFICIELLE

Saint Joseph, vrai père de Jésus

Mgr Breynat, O. M. I., Vic. Apost. du Mackenzie.

« Ce mystère (l'Incarnation) restera toujours un mystère pour nous ici-bas. Et l'admission de la coopération paternelle virginale de Joseph ajoute encore quelque chose à sa profondeur....

... Nous avons en Marie un témoin et un guide sûr. C'est une règle d'exégèse que les paroles de l'Ecriture doivent être prises dans leur sens littéral toutes les fois que le contexte ou les convenances n'exigent pas une interprétation figurée ou métaphorique.

Or, l'Evangile nous présente la Vierge n'hésitant pas, quand elle parle de son époux, à lui donner le nom de père. *Fili... ecce pater tuus et ego...* Nous avons, sans doute ici, l'appellation dont se sert habituellement Marie dans l'intimité, quand elle parle de Joseph à Jésus. Mais, « Vierge très-prudente », comment se fait-il qu'elle n'appréhende pas devant les docteurs qui l'entendent, et aussi devant les docteurs des siècles futurs, de fournir un argument contre la naissance virginale de son Fils en donnant absolument le nom de père à Joseph ?... Ah ! c'est que profondément éclairée sur le mystère de l'Incarnation, elle ne se croit pas le droit de cacher, en cette unique occasion où l'Evangile nous la présente — à sa demande sans doute — comme parlant de son époux, la vérité que Joseph est réellement père de son Jésus.

Si Marie, lorsqu'elle parlait de Joseph à son Fils, lui disait : « Votre père », sans aucun doute, lorsque celui-ci parlait de Joseph à Marie, il devait lui dire : « Mon père ». Et pouvons-nous croire qu'il employât une autre expression lorsqu'il s'adressait directement au patriarche ?

Il nous est donc permis de chercher sur les lèvres mêmes du Sauveur le complément de lumières qui nous permettra de pénétrer davantage dans la réalité du profond mystère qui nous occupe. Cette expression : mon père, sur les lèvres de Jésus, peut-elle être autre chose que l'expression de la vérité ? « Ne donnez à personne ce nom de père ici-bas, nous dira plus tard le Sauveur, vous n'avez qu'un seul Père qui est aux cieux. » Et voilà que Notre Seigneur lui-même donne ce nom de père à Joseph.

Or, ce Jésus est celui *per quem omnia facta sunt*. Cette parole : mon père, prononcée dans le temps du Sauveur, ne doit-elle pas faire écho à la parole éternelle qui a tiré Joseph du néant, l'a appelé à l'existence pour être l'époux de Marie et le père vierge de Jésus ?...

C'est formellement revêtu de cette dignité paternelle, toute virginale, que Joseph a toujours existé dans la pensée divine. Dieu n'a jamais conçu ni voulu Joseph que dans l'auréole de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

cette dignité. Et quand fut arrivée la plénitude des temps pour la réalisation de l'Incarnation, le Verbe a dû dire : « Que Joseph, que mon père soit. » Pouvons-nous imaginer que ce Verbe de Vérité, par ce *fiat* tout-puissant, ne se soit pas créé un père dans le vrai sens du mot, un père qui lui serait, par participation sur terre, ce que lui est par essence son Père « qui est aux cieux » ? Dans le sein du Père céleste, de toute éternité, dans un seul mot, il exprime toute la pensée de Dieu créateur de toutes choses. Chaque fois par conséquent qu'il dit à Joseph, lui, *Deus verus de Deo vero*, il ne fait qu'exprimer une vérité, redire ce qu'il dit de toute éternité comme le Verbe du Père au sein de la Trinité, confirmer par sa parole toute-puissante, toujours la même, toujours vraie, toujours actuelle, toujours efficace, que Joseph est vraiment son père vierge ici-bas.

(*A suivre.*)

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — 4e *dimanche du Carême* (23 *Mars*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — Vêpres à 15 h. 30, prières pour la paix, bénédiction.

Tous les jours, du lundi au vendredi inclus : à 20 heures, sermons de retraite des jeunes filles, à la cathédrale, et de retraite bretonne, à la chapelle.

Mardi, fête de l'Annonciation de la Très Sainte Vierge : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe). — Vêpres après la grand'messe. — A 15 h. 30, chant des Complies.

Vendredi : à 19 h. 30, Chemin de la Croix.

Tous les jours : à 18 heures, prières pour la paix et bénédiction.

— Eglise de Saint-Mathieu. — 4e *dimanche du Carême* (23 *Mars*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — Aux messes, ouverture de la Station qui sera prêchée par le R. P. J. Guillon, de la Compagnie de Jésus. — A 15 h. 30, vêpres, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

Retraite des jeunes filles : instructions à 20 heures, *lundi, mardi, mercredi, jeudi* et *vendredi*. Communion générale le *dimanche de la Passion*, à 8 heures.

Petite retraite des enfants qui ont déjà communié : instruction *lundi, mardi* et *mercredi*, à 17 h. 15. Messe de communion, *jeudi*, à 8 h. 30.

AVIS. — *L'édition spéciale de la Lettre pastorale de Son Excellence Monseigneur Dupare est en vente chez tous les libraires catholiques du diocèse. Fascicule de 16 pages avec couverture, vendu* : 3,50.

Intention recommandée. — Rumengol : l'Adoration, du 24 au 25 Mars.

Avis de services. — Sibiril : mercredi 26 Mars, à 12 h. (heure allemande), service pour M. François Floc'h, vicaire-instituteur à Ploumoguer, tombé au champ d'honneur et inhumé à Caix (Somme), le 7 Juin 1940.

— Lanhouarneau : lundi 24 Mars, à 11 h. (heure allemande), et Plouguin : mercredi 26 Mars, à 11 h. (heure allemande), services pour M. Quillévéré, recteur de Plouguin.

Prédicateurs de Carême. — A Saint-Mathieu de Morlaix : M. le R. P. Péron, Oblat de Marie, supérieur de la Maison de Saint-Brieuc ; et pendant la Semaine Sainte : M. le chanoine Le Meur, professeur à l'Institut Catholique d'Angers, et M. Jullien, directeur de l'Ecole Saint-Joseph.

Tréméoc. — **L'Adoration** (14-16 *Février*) — Jaloux de la perfection de ses ouailles, M. le Recteur de Tréméoc a tenu, malgré les événements, à leur donner une adoration prêchée. C'est avec joie que les paroissiens ont revu celui qui avait dirigé la dernière mission ; c'est avec une pieuse émotion qu'ils ont, à nouveau, entendu sa parole. S'il n'a pas ménagé les avis nécessités par les circonstances, le P. Le Jollec s'est appliqué avant tout à mettre en relief les richesses du dogme eucharistique et à en tirer les conséquences pratiques.

Bien que la paroisse compte 55 prisonniers de guerre, 400 adultes et 80 enfants ont pris part aux exercices de l'adoration. M. Le Neuder, l'aumônier apprécié du pensionnat Saint-Gabriel à Pont-l'Abbé, et M. Le Duff, le sympathique vicaire de Combrit, ont apporté pour les confessions un heureux concours.

Une cérémonie émouvante a terminé l'adoration. Après avoir montré dans le Christ Jésus le roi et le sauveur des nations comme des individus — mais roi et sauveur par la Croix — le prédicateur l'a fait acclamer, demandant qu'Il règne sur les cœurs, sur les familles, sur la paroisse entière. Que Notre-Dame de Tréméoc et saint Sébastien, l'illustre martyr de la cohorte prétorienne, donnent à tous de persévérer et de croître dans l'amour du Christ Jésus !

L. J. C.

Nécrologie. — *L'Abbé Noël MINGANT* (1909-1940), *Vicaire à Saint-Pol-de-Léon.* — Noël Mingant, né à Plouarzel en 1909, ordonné prêtre en Juillet 1934, fut nommé en Septembre suivant vicaire à Saint-Pol-de-Léon. Pendant 5 ans, modestement et sans bruit, tout à son devoir, il y a accompli un ministère fructueux. Le souvenir inoubliable qu'il laissera, c'est celui du zèle avec lequel il s'est appliqué à élever les âmes vers Dieu par la prière et le chant liturgiques.

Répondant à l'appel de la Patrie, il partit comme les autres un des premiers jours de Septembre 1939. Son départ attrista son entourage, car on savait que sa santé délicate

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Dom Jean-Louis Malgorn, Moine de Kergonan. — Le R. P. Jean-Louis Malgorn est décédé le 8 Février dernier, à l'abbaye Sainte-Anne de Kergonan. Ses obsèques ont eu lieu le surlendemain.

Originaire d'Ouessant, Jean-Louis Malgorn fut de longues années professeur au Petit Séminaire de Pont-Croix. Il entra au monastère de Kergonan en Octobre 1899 et y fit profession le 21 Avril 1901. Il passa cinq ans à Cowes en Angleterre comme aumônier des moniales de Saint-Michel de Kergonan, exilées en cette localité. L'année 1910 le vit rentrer à son monastère, alors à Linciaux en Belgique. Vers 1912, il fut envoyé en Bretagne et devint précepteur dans une famille à Plourin-Morlaix. C'est en 1920 qu'il rentra définitivement à Kergonan.

Depuis deux ou trois ans il souffrait de défaillance du cœur. Il s'est éteint sans agonie ou plus exactement il s'est endormi dans le Seigneur.

Versé dans les études celtiques, il fut pendant quatorze ans le collaborateur apprécié du *Bulletin Diocésain d'Histoire et d'Archéologie.*

Que les abbayes de Solesmes et de Kergonan veuillent bien agréer l'hommage de nos respectueuses et vives condoléances.

Les Conférences de Notre-Dame. — *Première Conférence.* — L'homme actuel se sent le jouet de forces énormes : gigantesques rivalités, puissances économiques, événements, souffrances. Il serait tenté de ne plus voir que sa faiblesse et sa petitesse apparentes, et par là même à désespérer, à perdre sa dignité de personne humaine.

L'orateur le relève en lui faisant reprendre conscience des enseignements du Christ sur la grandeur humaine : l'âme, l'intelligence, la volonté libre, destinées à jouir de l'infinie Beauté, à se laisser ravir par l'Amour infini.

Deuxième Conférence. — Parmi nos privilèges, il y a d'abord l'âme et l'intelligence. Nos états d'âme nous révèlent son existence, et nous la montrent comme le plus précieux de nous-mêmes et la source de tout le reste.

Puis il montre le Christ estimant et exaltant l'intelligence. Il enseigne constamment, et par là même proclame son existence et sa valeur. Mais Jésus va plus loin : par la foi, il lui confie des secrets divins, appelant l'être humain à devenir par là, l'ami, le confident, le collaborateur de Dieu, en un mot, son fils aimé et aimant à l'image de son Fils unique et éternel.

Conférences : Editions Spes, 79, rue de Gentilly, Paris. C/C 525.52.

---

resisterait difficilement aux épreuves de la guerre. Lorsque la grande offensive de Mai 1940 éclata, le sergent Noël Mingant se trouvait avec le 248e R. I. au cœur de la bataille de la Meuse. Il est fait prisonnier le 15 Mai. Le 6 Juillet, il écrit: « Je suis à l'hôpital, je souffre et je suis très faible... Ma consolation est d'avoir maintenant le temps de prier... Envoyez-moi un de mes livres : *Le Christ vie de l'âme.* » En Août, il arrive à Tangerhütte, dans un hôpital de rapatriement de grands malades. C'est là qu'il achève son calvaire de souffrances, en lisant l'Evangile et l'Imitation, et en invoquant N.-D. de Trézien. Il y meurt le 4 Septembre, après avoir reçu les derniers sacrement d'un prêtre allemand. « Dieu aime les victimes de choix, a écrit Mgr Duparc dans une lettre de condoléances à la paroisse. Puissent de tels sacrifices aider au relèvement de la France. »

M. Mingant fut une victime de choix, si l'on en juge d'après ce portrait tracé par un de ses amis et condisciples. — « Tout en lui respirait une délicatesse et une réserve qui d'instinct inspiraient la sympathie. Le physique d'abord : petite santé, teint pâle, trahissant un mal obscur qui aura hâté sa fin ; physionomie le plus souvent apparemment soucieuse, mais sereine ; regards profonds et nostalgiques ; attitude extérieure toujours modeste, presque recueillie. Au moral : une nature extrêmement délicate, réservée jusqu'à l'effacement ; une fine sensibilité d'artiste, toute en réactions intérieures ; une parfaite égalité d'humeur ; beaucoup de douceur alliée à beaucoup de fermeté ; une intelligence pénétrante ; un jugement calme et réfléchi ; un cœur généreux, brûlant d'une ardente flamme apostolique discrètement contenue ; dans tous les détails de sa vie et les soins de son ministère, le goût méticuleux de l'ordre, de la mesure, de la ponctualité, du devoir et de l'œuvre scrupuleusement achevés : tout cet ensemble de qualités trahissant une grande maîtrise de soi appuyée sur une volonté énergique trempée aux sources surnaturelles. »

— *M. l'abbé CANN, ancien Recteur de Trémaouézan.* — Le mercredi 19 Février ont été célébrées, à Bohars, les obsèques de M. Prigent Cann, ancien recteur de Trémaouézan. M. le Curé de Lambézellec a fait la levée de corps, M. Jézéquel a chanté la messe, et M. le Curé des Carmes a fait la conduite au cimetière.

M. Cann était originaire de Milizac en 1865. Il y chanta aussi dernièrement sa messe de cinquantenaire. Après avoir été vicaire à Névez, à Saint-Pierre-Quilbignon, recteur à Tréflaouénan, Goulven et Trémaouézan, où il passa 18 ans, il s'était retiré à Bohars, dans sa famille. C'est là qu'il est mort, le 17 Février dernier, à l'âge de 76 ans.

Milizac et Bohars lui ont fait de dignes funérailles. Une douzaine de prêtres y assistaient, représentant le clergé des environs. M. Marzin, recteur de Lampaul-Ploudalmézeau, son ancien élève de Névez, conduisait le deuil avec M. le Recteur de Bohars.

Un service de huitaine a été célébré à ses intentions, le mardi 25 Février.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

BIBLIOGRAPHIE

Librairie GALLIMARD

Mgr GRENTE, de l'Académie Française, évêque du Mans : L'EMINENCE GRISE. Un volume in-16 double couronne : 22 francs.

Religieux de valeur, hautement apprécié dans son Ordre, où il exerça des charges importantes, le Père Joseph fut un directeur d'âmes et un ascète. Mais l'histoire a surtout retenu son rôle politique auprès de Richelieu, et son ouvrage doit trouver place dans toute bibliothèque bien composée.

Paray-le-Monial : Visitation.

Images et prière très efficace à la Vierge des Douleurs, pour obtenir la paix :

« *Seigneur, nous vous offrons les mérites de Marie, votre Mère et notre Mère, au pied de la Croix, pour apaiser votre divine justice.*

» *Si vous gardez le souvenir de nos fautes, Seigneur, Seigneur, qui pourra subsister devant vous ?* » Ps. 129.

Images : 6 fr. le 100 ; 50 fr. les 1.000.

Feuillets : 2 fr. 50 le 100 ; 22 fr. les 1.000.

RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE —

Sans calomel — Et vous sauterez du lit le matin, "gonflé à bloc".

Votre foie devrait verser, chaque jour, au moins un litre de bile dans votre intestin. Si cette bile arrive mal, vous ne digérez pas vos aliments, ils se putréfient. Vous vous sentez lourd. Vous êtes constipé. Votre organisme s'empoisonne et vous êtes amer, abattu. Vous voyez tout en noir !

Les laxatifs sont des pis-aller. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Seules les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE ont le pouvoir d'assurer cet afflux de bile qui vous remettra à neuf. Végétales, douces, étonnantes pour activer la bile. Exigez les Petites Pilules Carters. Toutes pharmacies : Frs. 11.75.

DELBENN DÉPOSÉE

P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, Rue Kéréon, QUIMPER

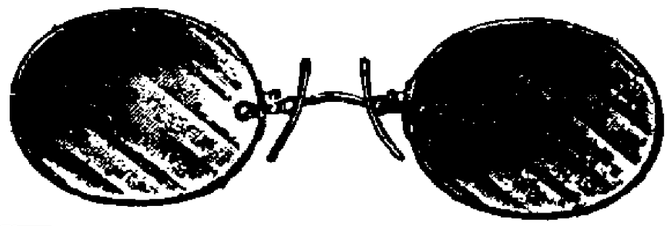

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. PLOUZENNEC.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

56e ANNÉE. Vendredi 28 Mars 1941. N° 13.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France et Colonies..... 25 francs par an.
— Luxembourg et Canada... 40 —
— Autres pays étrangers.... 50 —
Le numéro..... 60 centimes.
Changement d'adresse : 1 franc 50.

L'abonnement, payable d'avance (C/C 93.81, Nantes), part du 1er de chaque mois.

Rédaction et Administration : *31, rue Élie-Fréron, Quimper.*

SOMMAIRE :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Monsieur le commandent Vannier ; Un nouveau statut de la Caisse des Ecoles ; Direction de l'Enseignement ; Nomination.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Avis ; Décès ; Monsieur Henri Cogneau ; Prédicateur de Carême. — Nouvelles religieuses.

III. — *Bibliographie.*

IV. — *Annonces et avis divers.*

QUIMPER
IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ
1941

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Offices de la semaine

Dimanche, 30 *Mars*. — La Passion. Semi-double. Violet.
Lundi, 31. — De la Férie. Violet
Mardi, 1er *Avril*. — De la Férie. Violet.
Mercredi, 2. — S. François de Paule, Confesseur. Double. Blanc.
Jeudi, 3. — De la Férie. Violet.
Vendredi, 4. — Les Sept Douleurs de la B. V. M. Double majeur. Blanc.
Samedi, 5. — S. Vincent Ferrier, Confesseur. Double. Blanc.
Dimanche, 6. — Les Rameaux. Semi-double. Violet.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Collège de Lesneven	30-31 Mars.
Ecole du Nivot	1- 2 Avril.
Ecole Saint-Blaise, Douarnenez	3- 4 —
Hospice, Quimperlé	5- 6 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'EVÊCHÉ

I. Monsieur le Commandant Vannier. — L'Action Catholique du diocèse de Quimper vient de perdre son chef. Nous le recommandons aux prières du clergé et des fidèles. M. le Commandant Vannier a été enterré mardi 25 Mars, à Pouldavid-sur-Mer, en présence d'une foule d'amis, de membres de l'Action Catholique et de fidèles. Mgr Duparc a présidé les obsèques et a prononcé avant l'absoute l'allocution suivante :

« Mes Frères,

« La Sainte Eglise entoure de ses prières et de ses hommages ceux de ses fils qui ont consacré leur vie à la défense de la Religion et de la Patrie. Le commandant Henri Vannier, officier de la Légion d'honneur, commandeur de Saint-Grégoire-le-Grand, mérite une place de choix parmi les glorieux soldats de l'Eglise et de la France. On peut dire de lui comme des héros de l'Ancien Testament : Il a travaillé à la délivrance de son peuple et au triomphe de son Dieu. *Liberavit gentem suam et corroboravit templum* (1). Et c'est pourquoi il a droit, dans cette humble et belle église de Pouldavid, aux suffrages solennels de sa paroisse et des amis distingués et fervents qui ont tenu à entourer ce matin sa chrétienne famille de tout un cortège d'affection et de reconnaissance.

« *Liberavit gentem suam.* Les vieux soldats ne manquent pas ici autour de moi. C'est un d'entre eux qui devrait prendre ma place pour raconter sa carrière militaire. Ceux qui furent ses chefs comme ceux qui furent ses subordonnés seraient plus capables que moi de rendre pleine justice à ses qualités d'intelligence militaire comme à son dévouement et à sa vaillance ; quand il nous rendait compte de quelque scène de guerre, on sentait vibrer en lui cette âme lorraine qui colorait de patriotisme tous ses actes, toute sa vie, et lui donnait une puissance morale si grande sur tous ceux parmi lesquels il vivait. Son patriotisme faisait sa joie, sa force, son honneur. Il en vivait comme de son amour pour la famille qu'il s'était constitué en Bretagne quand la victoire et la paix lui permirent d'aborder un nouveau genre de vie et de se faire gentilhomme campagnard.

(1) Eccli., chap. 50, versets 1 et 5.

« Mais s'il avait pensé vivre en paix après la grande guerre, il s'était bien trompé. Il vivait dans un temps où l'Eglise catholique était encore ardemment combattue. Vous vous souvenez tous qu'en 1924, des hommes politiques qui n'avaient rien oublié ni rien appris, affichèrent la prétention de supprimer l'ambassade de France auprès du Vatican, d'imposer les lois laïques à l'Alsace et à la Lorraine, d'expulser les Congrégations religieuses, de fermer plus strictement les écoles congréganistes. Tous les diocèses de France bondirent d'indignation. Vingt mille hommes vinrent protester dans les jardins de l'Evêché de Quimper, le 7 Décembre. Le lendemain, soixante-cinq mille autres Bretons renouvelaient cette protestation au Folgoët, et juraient que les électeurs exigeraient la pleine liberté religieuse. L'armée était constituée. Il lui fallait un chef.

« Comment avons-nous eu l'audace d'aller prendre pour la conduire un homme étranger au pays et qui venait à peine d'y arriver ? Nous savions seulement que le clergé et les fidèles de Douarnenez l'avaient pris en affection et lui accordaient leur confiance. C'était un esprit cultivé. Il avait un cœur de soldat. Il était alerte et vivant. Il avait la parole éloquente et familière. Il donnait une forme cordiale à ses pensées et à ses sentiments.

« L'Evêque n'hésita pas. Il suivit l'indication providentielle et fit appel à M. Vannier. M. Vannier accepta. Accompagné du chanoine directeur des œuvres et secrétaire de l'Action Catholique, il abandonna la tente où il avait cru pouvoir jouir d'un repos légitimement gagné, et il commença, à travers la Cornouaille, le Léon, le Tréguier, cette campagne apostolique qui devait durer quinze ou seize ans, avec quel succès ! Dès 1926, sur le champ de Landerneau, nous pouvions présenter au général de Castelnau cent mille hommes, en ordre parfait, et renouvelant à l'adresse des pouvoirs publics les revendications précises, auxquelles le nouveau chef de l'Etat commence depuis neuf mois à donner satisfaction. Le Commandant a maintenu jusqu'au dernier soupir son programme, mais il l'a toujours fait dans la légalité. Il n'a jamais toléré l'insurrection ni le désordre.

« Une vie si active, qui s'ajoutait à ses soucis d'agriculteur et de père de famille, finit par déterminer un état général de fatigue, encore aggravé par la pensée des malheurs

Archives diocésaines de Quimper et Léon

publics et devenu plus douloureux le jour où l'occupation nous fit sentir à tous que nous n'étions plus libres. Il fallut ralentir l'Action Catholique.

« Pourtant, il avait encore toute sa verve patriotique et chrétienne, le jour de Novembre où je le revis pour la dernière fois, et j'espérais le revoir sous peu.

« Dieu en avait décidé autrement. Ce vieux cœur de soldat était trop usé. Les crises se multiplièrent. Dans ses souffrances, il offrait son sacrifice au Cœur de Jésus. Ce sont les offrandes de ce genre qui nous vaudront le salut de la France. Les sacrements pieusement reçus ajoutèrent encore à l'élan de ses prières, tandis que l'affection de sa famille lui adoucissait l'angoisse finale. Combien elle est belle, cette fin si doucement reposée, qui laisse s'échapper l'âme dans une suprême prière et dans de paternels conseils adressés à ses filles !

« Nous le recommanderons au Sacré Cœur, à la Sainte Vierge et à sainte Anne, qui grouperont autour de sa tombe tous les saints de Lorraine et de Bretagne. »

♣

Les circonstances ne permirent pas aux cantons d'envoyer aux obsèques du commandant Vannier une délégation, comme nous l'aurions souhaité, mais conformément aux règlements de l'Action Catholique, les Unions paroissiales prieront pour leur Président.

Nous demandons que, dans chaque canton au moins, une messe soit dite pour le repos de l'âme du commandant Vannier et pour la consolation des siens, et qu'une délégation des paroisses y assiste. Ce sera une occaison de resserrer entre tous les membres de l'Action Catholique les liens qui ne doivent pas se relâcher, surtout à l'heure difficile que nous vivons.

II. Un nouveau statut de la Caisse des Ecoles

— La loi du 15 Octobre 1940 a étendu la participation à la Caisse des Ecoles aux enfants qui fréquentent les écoles privées. Cette mesure devait entraîner un règlement nouveau. Le Secrétaire d'Etat à l'Instruction publique vient, par une récente circulaire, d'en donner connaissance à MM. les Préfets. Voici les réformes les plus saillantes.

Comme par le passé, la Caisse des Ecoles a pour but de faciliter la fréquentation de l'école par des récompenses, sous forme de livres utiles et de livrets de caisse d'épargne aux élèves les plus assidus et les plus appliqués, et par des secours aux élèves indigents ou peu aisés, soit en leur donnant les livres et fournitures de classe qu'ils ne pourraient se procurer, soit — et ceci est une innovation — en payant leurs frais de scolarité.

La Caisse, communale ou intercommunale, sera dorénavant administrée par un Comité composé de l'Inspecteur primaire de la circonscription, du Maire, de deux parents d'élèves des écoles publiques, de deux parents d'élèves des écoles privées, ou, à défaut, par les directeurs d'écoles.

Les délégués cantonaux ont été supprimés par la loi du 15 Décembre 1940 et le rôle des conseillers municipaux, qui représentent la commune, fait double emploi avec celui du maire au sein du Comité, où leur présence n'est donc pas nécessaire. Par contre, les représentants des parents d'élèves, qui sont essentiellement intéressés au bon fonctionnement de la Caisse des Ecoles doivent y avoir une place prépondérante.

En principe, le comité se réunit au moins trois fois par an, à savoir : dans le mois qui suit la rentrée des classes, dans le mois qui précède Pâques et dans le mois qui précède l'ouverture des vacances. Il peut se réunir plus souvent, si le Président juge nécessaire de le convoquer, ou si trois (et non plus cinq) de ses membres en font la demande.

Le Comité aura la faculté de convoquer à ses réunions l'instituteur, l'institutrice et la directrice de l'école maternelle des établissements d'enseignements publics et privés ; ceux-ci n'auront toutefois que voix consultative.

III. Direction de l'Enseignement. — Nous recevons de M. l'Inspecteur d'Académie la note suivante :

« En vue de l'attribution des bourses nationales aux élèves des établissements d'Enseignement libre, j'ai l'honneur de vous demander de vouloir bien me faire parvenir pour le *20 Avril* et pour *chaque* établissement d'Enseignement secondaire, technique ou primaire supérieur pourvu d'un internat, en un tableau conforme au modèle ci-dessous, les renseignements relatifs aux prix annuels de pension et de demi-pension (*format* 21×27).

Etablissement :

		Prix de la pension complète (blanchissage non compris)	Prix de la demi-pension
Nombre de	pensionnaires.....		
	demi-pensionnaires..		
Total....			

A , le

L Direct

Certifié exact par l'Inspecteur diocésain.

MM. les Directeurs et Directrices sont priés d'adresser leur réponse avant le 20 Avril :

Pour les écoles secondaires, à M. Moënner, Evêché, Quimper ;

Pour les écoles techniques ou primaires supérieures, à M. Grill, impasse de l'Odet, Quimper.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

IV. Nomination. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, M. François Guivarc'h, ancien vicaire de Plogonnec, a été nommé recteur de Lambert, en remplacement de M. Prigent Gélébart, démissionnaire pour raison de santé.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

***Evêché :* c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.**

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche de la Passion* (30 *Mars*), ouverture du temps pascal : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — A la messe de 8 h., communion générale des jeunes filles et des Bretons. — Les quêtes pour la station de Carême. — A 15 h. 30, vêpres, prières pour la paix, bénédiction.

Du lundi inclus au vendredi inclus : tous les soirs, à 20 heures, sermon de retraite pascale des dames.

Mercredi : confession des enfants des catéchismes.

Jeudi : à 8 h. 30, messe de communion pascale des enfants des catéchismes.

Vendredi : à 19 h. 30, Chemin de la Croix.

Tous les jours : à 18 heures, prières pour la paix, bénédiction.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Dimanche de la Passion* (30 *Mars*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — A 15 h. 30, vêpres, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

Retraite des dames : instructions à 20 heures, *lundi, mardi, mercredi, jeudi* et *vendredi*. Clôture et communion générale le *dimanche des Rameaux*, à 8 heures.

Petite retraite préparatoire a la Communion privée : instructions à 17 h. 15, *lundi, mardi* et *mercredi*. Messe de communion, jeudi, à 9 heures.

Vendredi 4, 1er *vendredi du mois :* le Saint-Sacrement sera exposé de 9 h. 30 à 17 heures. A 17 heures, bénédiction.

AVIS. — *L'édition spéciale de la Lettre pastorale de Son Excellence Monseigneur Duparc est en vente chez tous les libraires catholiques du diocèse. Fascicule de* 16 *pages avec couverture, vendu :* 3,50.

Décès. — On annonce la mort, au monastère de Thymadeuc, du R. P. Sébastien Salaün, originaire de Quimper.

P. P. L.

Monsieur Henri Cogneau. — Nous recommandons aux prières du diocèse l'âme de M. Henri Cogneau, frère de Son Excellence Monseigneur Cogneau. Il vient de mourir à Lamballe, dans sa 78e année.

Nous présentons à Monseigneur Cogneau et à sa famille nos respectueuses condoléances.

Prédicateur de Carême. — N.-D. de Quimperlé (quinzaine pascale), le R. P. Le Dortz, de la Congrégation du Saint-Esprit.

Nouvelles religieuses. — Son Exc. Mgr Debray, archidiacre de Sceaux, évêque de Farbeto, coadjuteur de Meaux avec future succession, a reçu l'onction épiscopale mardi dernier 25 Mars, à Notre-Dame, des mains de Mgr Suhard, archevêque de Paris.

— On annonce la mort de Son Em. le cardinal Schulte, archevêque de Cologne.

— Le R. P. Yves de la Brière, jésuite, l'un des principaux rédacteurs de la revue *Les Etudes*, vient de mourir au Brésil.

— Vient de mourir aussi, l'ancien souverain d'Espagne, Alphonse XIII. Le général Franco a autorisé l'inhumation à l'Escurial.

— Une dépêche de New-York annonce que le Pape est intervenu par voie diplomatique près du gouvernement britannique afin d'obtenir le relâchement du blocus, par l'envoi en France non occupée de médicaments et d'aliments.

— Sa Sainteté Pie XII lui-même est soumis, dans la Cité du Vatican, aux restrictions alimentaires.

BIBLIOGRAPHIE

Editions BLOUD et GAY, 3, rue Garancière, Paris (6e).

JARDINAGE ET PETITS ELEVAGES AU TEMPS DES RESTRICTIONS, par Mlle Trouard-Riolle, docteur ès-sciences, directrice de l'Ecole Normale Supérieure Agricole et Ménagère de Savennières. — Un livre de 192 pages, sous couverture illustrée : 15 francs.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Agences : BREST, QUIMPER, Châteaulin, Concarneau, Douarnenez, Morlaix, Pont-l'Abbé, Quimperlé, Saint-Pol de Léon.

Bureaux permanents

et nombreux bureaux périodiques

Toutes opérations de banque et de bourse, garde de titres, coffres-forts

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Travailler pour vous en travaillant pour votre pays !

Placées en Bons du Trésor, vos économies vous rapporteront un bel intérêt qui vous sera payé d'avance. Mais si l'on fait des économies n'est-ce pas pour en disposer à tout moment? Précisément, les Bons du Trésor peuvent être escomptés ou vendus à des conditions qui garantissent votre prix d'achat.

En outre, ils ne représentent pas seulement un placement avantageux. Cet argent que vous allez prêter à l'État, il va servir à reconstruire la France, à donner à tous du travail.

Souscrire, c'est accomplir un devoir de solidarité nationale en sauvegardant ses intérêts personnels.

SOUSCRIVEZ AUX

BONS DU TRÉSOR

ORNEMENTS D'ÉGLISE — BRONZE ET ORFÈVRERIE

Statues, Crèches de Noël, Chemins de Croix.
Croix de procession argent et métal.

G. LE POULLOUIN, 12, rue de la Trinité, GUINGAMP

Toutes les réparations, la dorure, l'argenture, le vermi-or, le bronzage, sont exécutés dans mon atelier, garantis, livrés rapidement à domicile.

COUTELLERIE INOXYDABLE — ORFÈVRERIE DE TABLE

DELBENN DÉPOSÉE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE DELBENN

16, Rue Kéréon, QUIMPER

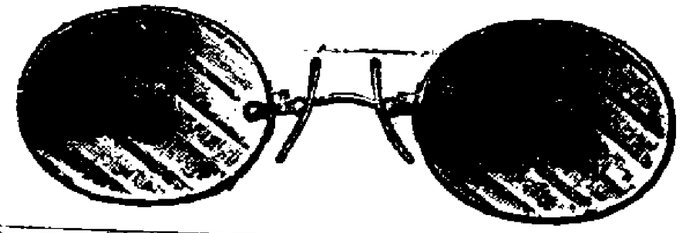

P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. PLOUZENNEC.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

56e ANNÉE. Vendredi 4 Avril 1941 N° 14.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France et Colonies..... 25 francs par an.
— Luxembourg et Canada... 40 —
— Autres pays étrangers.... 50 —
Le numéro..... 60 centimes.
Changement d'adresse : 1 franc 50.

L'abonnement, payable d'avance (C/C 93.81, Nantes), part du 1er de chaque mois.

Rédaction et Administration : *31, rue Élie-Fréron, Quimper.*

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Lettre de S. S. le Pape Pie XII aux Cardinaux et Archevêques de la France occupée ; Prescriptions relatives à la Confirmation ; Saintes Huiles du Jeudi-Saint ; Association diocésaine ; Cinéma et Radio ; Ordination ; Nominations.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Saint Joseph, vrai père de Jésus.

III. *Chronique du diocèse.* — Offices paroissiaux ; A nos abonnés ; Avis ; Locmélar : l'Adoration ; Nécrologie : M. Jean Quillévéré, recteur de Plouguin ; M. Pierre Luguern, recteur de La Forest ; Gouézec ; Retraites. — S. Exc. Mgr Tréhiou.

IV. *Chronique générale.* — Le maréchal Pétain à Notre-Dame du Puy ; Le Souverain Pontife et la France, etc...

QUIMPER
IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ
1941

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Offices de la semaine

Dimanche, 6 *Avril*. — LES RAMEAUX. Semi-double. Violet.
Lundi, 7. — De la Férie. Violet.
Mardi, 8. — De la Férie. Violet.
Mercredi, 9. — De la Férie. Violet.
Jeudi, 10. — Jeudi-Saint. Double de 1re classe. Blanc.
Vendredi, 11. — Vendredi-Saint. Double de 1re classe. Noir.
Samedi, 12. — Samedi-Saint. Double de 1re classe. Violet, puis Blanc.
Dimanche, 13. — LA RESURRECTION DE N. S. J.-C. Double de 1re classe, avec Octave privilégiée du 1er ordre. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Hospice, Quimperlé	5- 6 Avril.
Hospice, Landerneau	7- 8 —
Filles de la Croix, rue Yves-Collet, Brest.	9 —
Hospice, Quimper	13-14 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'EVÊCHÉ

I. Lettre de Sa Sainteté le Pape PIE XII.

A Nos chers Fils les Cardinaux
Achille LIÉNART, Evêque de Lille,
Emmanuel SUHARD, Archevêque de Paris,
Alfred BAUDRILLARD, Recteur de l'Institut Catholique de Paris,
et à Nos Vénérables Frères
les Archevêques de la France occupée.

PIUS PP. XII.

CHERS FILS ET VÉNÉRABLES FRÈRES,
SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

La lettre que vous Nous avez adressée pour Nous faire part de vos sentiments, de vos espérances, de vos résolutions, en ce moment où la main de Dieu s'appesantit sur votre chère patrie dans un dessein tout miséricordieux pour lui préparer un meilleur avenir et lui faire reprendre le cours de sa glorieuse histoire, cette lettre est elle-même pour Nous comme une annonce officielle de ce renouveau de l'esprit auquel vous faites allusion et auquel vous font aspirer votre amour pour l'Eglise et pour les âmes. Nous inclinant avec vous devant les mystérieuses dispositions de la Providence, plein de compassion pour les souffrances de vos fils qui sont aussi les Nôtres, mais heureux de voir que vous n'avez rien perdu de votre courage en présence de la rude tâche qui vous est imposée, Nous Nous réjouissons de votre zèle à mettre à

profit le revirement qui se dessine autour de vous pour vous consacrer avec ardeur en union avec vos collègues de l'épiscopat à l'œuvre de restauration et d'assainissement moral dont vous constatez à la fois l'urgence et les premières heureuses réalisations. Votre attachement à l'Eglise et à son Chef visible, votre dévouement pour les âmes, votre amour de la patrie, sont pour Nous le gage certain d'un succès qui rendra votre Pays à sa vraie mission dans le monde, et cela d'autant plus sûrement que le reste de l'Episcopat français et toute la France catholique sont avec vous, partageant vos sentiments et s'unissant à vos efforts pour travailler dans le même but. Vous comprenez facilement, chers Fils et Vénérables Frères, quelle grande consolation au milieu des épreuves présentes, quel soulagement à Nos peines, est cette assurance de votre labeur intense en esprit d'absolue fidélité au dépôt qui vous est confié, de parfaite union dans le but à poursuivre, de loyale adhésion aux directives du Saint-Siège et enfin de sévère discipline dans l'action. Remerciant Dieu qui, dans sa bonté, relève les affligés et ne permet pas qu'ils puissent douter de sa Providence, Nous aimons tout particulièrement à vous féliciter de votre ferme décision de vous tenir sur le plan religieux et de vous appliquer avant tout au bien spirituel des fidèles et au soulagement des infortunés, de ceux surtout qui, plus pauvres, ont davantage à souffrir. Là est bien le rôle des pasteurs des âmes. Et c'est afin que, grâce aux secours d'en haut, vous puissiez le remplir sans faiblir, que Nous élevons à Dieu Nos vœux et Nos prières, et que Nous tenons à vous exprimer encore une fois toute Notre affectueuse sympathie et Notre confiance paternelle. Heureux de cette nouvelle occasion de Nous trouver de cœur au milieu de vous et de vous témoigner tout l'intérêt que Nous portons à la haute mission qui vous incombe dans les circonstances présentes, Nous vous redisons à tous Notre vive reconnaissance, et en implorant sur vous les trésors de lumière et de force qu'exige, en ce moment plus que jamais, votre dur et difficile travail, Nous vous envoyons, ainsi qu'à vos collègues, à votre clergé et à tous vos fils en Dieu, la Bénédiction Apostolique.

Donné à Rome, près Saint Pierre, le 28 Février de l'année 1941, de Notre Pontificat la deuxième. PIUS PP. XII.

II. Prescriptions relatives à la Confirmation. — Nous rappelons les avis déjà donnés cette année dans la *Semaine religieuse* au sujet des Communions et de la Confirmation.

1° En raison des circonstances actuelles, on s'abstiendra de placer des décorations extérieures et d'organiser des cortèges. L'Evêque sera reçu à petite distance de l'église par les enfants rangés en procession et conduit ainsi jusqu'à l'entrée.

2° On se conformera, par ailleurs, pour les cérémonies, aux indications de la brochure : *Ordre pour la réception de l'Evêque et la Confirmation* (1).

(1) En vente à Quimper, chez M. Le Goaziou et M. Guivarch, libraires.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

En ce qui concerne spécialement l'*Antienne du Patron de la paroisse*, avec verset correspondant, on aura soin de l'entonner dès que le Curé aura chanté à l'autel l'oraison prescrite (2).

3° MM. les Curés et Recteurs exigeront des parents que les enfants soient vêtus modestement. Les petites filles doivent porter des bas, et les manches de leurs robes descendront au-dessous du coude.

Dans l'église, ils auront soin de placer les garçons du côté de l'Epître et les filles du côté de l'Evangile.

4° Tous les confirmands doivent être présents quand l'Evêque récite à haute voix les prières générales prescrites pour l'administration de ce sacrement au commencement et à la fin de la cérémonie. On veillera spécialement à ce que les *enfants de chœur*, qui seront confirmés, ne quittent pas l'église à ces moments-là.

On veillera pareillement à ce que les enfants, quand ils vont se faire confirmer, *tirent* leurs gants et laissent à leurs places tous les objets qui peuvent les embarrasser ; chapeaux, livres, chapelets, etc... En se présentant devant l'Evêque, les petites filles auront les mains croisées, les garçons les bras croisés.

Les billets de Confirmation doivent être écrits *très lisiblement*. Ils doivent porter en première ligne, et en caractère assez grand, le nom de baptême du confirmand ; plus bas, son nom de famille, et, enfin, la *signature* du curé, ou d'un vicaire.

5° MM. les Curés et Recteurs doivent disposer à la sacristie, pour permettre à MM. les Vicaires généraux d'en prendre connaissance, les livres et documents suivants :

a) Les Registres des Baptêmes, Mariages, Enterrements de l'année en cours, — et le Registre contenant la liste des enfants confirmés lors de la dernière visite pastorale ;

b) Le cahier d'inscription des Premières Communions privées et celui des Communions solennelles ;

c) Le livre-journal des recettes et dépenses avec la série des Comptes et Budgets, depuis 1938.

d) Le registre spécial prescrit pour l'exécution des fondations (art. 380 des Statuts), qui doit toujours se trouver à la sacristie.

MM. les Vicaires généraux doivent trouver affiché à la sacristie, dans un endroit très apparent, le *tarif approuvé* de la paroisse.

6° Dans chaque paroisse, Monseigneur, conduit au presbytère à la fin de la cérémonie, recevra le Conseil paroissial et les Comités de l'Action Catholique. — Puis il visitera, comme de coutume, les écoles chrétiennes.

(2) *Dans les communautés religieuses et pensionnats*, on observe pour la réception de l'Evêque un cérémonial plus simple :

L'aumônier, en simple surplis, présente l'eau bénite à l'Evêque à l'entrée de la chapelle et le conduit au chœur. On chante deux ou trois couplets d'un cantique. L'Evêque adresse une allocution aux confirmands et commence immédiatement la cérémonie de la Confirmation, comme il est dit au chap. IV, p. 8, de l'opuscule mentionné plus haut.

III. Saintes Huiles du Jeudi-Saint. — Les services du Ravitaillement départemental, d'accord avec le Secrétariat d'Etat au Ravitaillement, ont bien voulu nous faire délivrer l'huile d'olive pure nécessaire à la consécration des Saintes Huiles du Jeudi-Saint. Nous leur en exprimons notre vive gratitude.

Le prix de revient étant nécessairement plus élevé que l'an dernier, nous sommes contraints par le fait même d'augmenter le taux de la taxe réclamée à chaque doyenné.

IV. Association diocésaine : Assemblée générale. — Le mercredi 26 Mars, à 14 heures, s'est tenue à l'Evêché l'assemblée générale de l'Association diocésaine, sous la présidence de Son Exc. Monseigneur l'Evêque.

Après lecture et adoption du procès-verbal de la précédente assemblée, Mgr Cogneau lut le rapport du Conseil d'administration sur les comptes de l'exercice 1940, qui furent approuvés à l'unanimité.

Avant de congédier l'Assemblée, Monseigneur fait ressortir l'intérêt que présente une loi récente, aux termes de laquelle « les biens qui, avant ou après la promulgation des lois des 9 Décembre 1905, 2 Janvier 1907 et 13 Avril 1908, ont été affectés par des particuliers, associations ou unions d'associations, sociétés, syndicats, coopératives et autres établissements privés, à l'exercice public du culte, peuvent, jusqu'à la clôture du présent exercice, être attribués à une Association cultuelle... sans aucune perception au profit du Trésor, par assimilation aux biens visés à l'art. 10 de la loi du 9 Décembre 1909 ». (Loi du 15 Février 1941, art. 2.)

V. Cinéma et Radio. — La Centrale Catholique du Cinéma et de la Radio nous fait savoir que les salles familiales vont pouvoir enfin s'ouvrir. Elle est chargée par l'Administration d'aider à l'établissement des dossiers de demande d'autorisation d'ouverture. La date limite est fixée au 15 Avril 1941.

Nous demandons instamment qu'on établisse un dossier pour tout appareil existant, quel qu'en soit le format : standard 17 m/m 5, 16 m/m, même s'il ne fonctionne plus, un dossier pour chaque organisation même si l'appareil a disparu. Plus tard, il serait difficile d'obtenir l'autorisation. Il s'agit d'assurer la situation actuelle des salles familiales.

Plusieurs directeurs de salles ont déjà reçu les papiers nécessaires, nous les encourageons à s'y conformer.

Pour tout renseignement, s'adresser au Circuit Familial de la Région Parisienne, 129, faubourg Saint-Honoré, Paris (8e).

VI. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Recteur de Plouguin, M. François Grall, recteur de Saint-Urbain ;

Recteur de Saint-Urbain, M. Jean-François Prémel, vicaire à Roscoff.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

VII. Ordination.— Le samedi de la Passion, en l'église paroissiale de Lesneven, Son Exc. Monseigneur Cogneau a conféré :

Le Sous-diaconat :

A MM. Nicolas Jestin, de Lannilis, et Pierre Salou, de Brignogan ;

Le Diaconat :

A M. Casimir Guillemot, du Séminaire de Saint-Jacques-Lézérazien.

Sept séminaristes ont reçu l'acolytat ; un séminariste de Saint-Jacques, les deux premiers ordres mineurs ; un profès de Kerbénéat, la tonsure.

PARTIE NON OFFICIELLE

Saint Joseph, vrai père de Jésus

(suite)

Nous pouvons donc parfaitement comprendre pourquoi saint Luc semble prendre une certaine complaisance à donner à Joseph le nom de père de Jésus et à l'unir même à la Vierge sous l'appellation commune de *parentes ejus*. L'évangéliste confident de Marie pour tout ce qui concerne la naissance et l'enfance du Messie, sait parfaitement bien que Joseph n'était pas père par génération charnelle. Comme le fait remarquer Suarez, ce n'est pas sans une inspiration de Dieu que ce nom de père a été donné si fréquemment par saint Luc. Ni lui ni la Sainte Vierge « n'ont parlé sans une inspiration particulière du Saint-Esprit ».

Du reste, nous n'avons que l'embarras du choix pour trouver chez les Pères et les Docteurs de l'Eglise, comme chez les théologiens, des textes clairs et précis à l'appui de la paternité de saint Joseph.

Saint Augustin est de tous les Pères celui qui a le plus souvent affirmé et le plus explicitement prouvé cette paternité. « Pourquoi, dit-il, saint Luc, après avoir dit que le Christ est né, non de saint Joseph, mais de la Vierge Marie, appelle-t-il Joseph Père ? Pourquoi, sinon parce que, étant époux de Marie, nous comprenons fort bien qu'il est père de Jésus par la force même de l'union conjugale. »

Ailleurs le même Docteur affirme : « C'est à cause de leur fidélité dans le mariage que tous deux ont mérité d'être appelés les parents du Christ ; Marie doit être appelée sa mère, mais Joseph doit être appelé son père, comme étant l'époux de sa mère. »

Saint Augustin croit donc fermement à la paternité du patriarche, en vertu même de son mariage. Aussi n'hésite-t-il pas à conclure que « chez les parents du Christ tout bien du mariage se trouve réalisé : l'enfant, la foi jurée et le sacrement ». C'est sur ce texte que saint Thomas et tous les théologiens s'appuient pour prouver la réalité du mariage qui unissait Joseph à Marie.

Saint Ephrem : « Joseph, le fils de David, épousa une fille de la race de David ; il en eut un fils sans aucun contact. »

Saint Jérôme : « Tu nies, toi, dit-il à Helvidius, que Marie soit restée vierge ; moi, non seulement je l'affirme, mais je vais encore plus loin : Joseph lui aussi a été vierge par Marie, afin que d'un mariage virginal naquit un fils plus vierge. »

Rupert : « Si Joseph est époux de Marie, il est par là même père de Jésus. »

Saint Bernardin de Sienne : « Le mariage de Marie avec Joseph a établi entre les deux époux une si grande unité que, par ce seul fait, Joseph est justement appelé père de Jésus. »

Cajetan commente ainsi les mots : « *ecce pater tuus et ego* : « Père, non par génération charnelle, mais à un titre très légitime, car il était l'époux de la Bienheureuse Vierge et, par suite, il était à bon droit appelé le père légitime de Jésus. »

Cornélius à Lapide : « Le Christ est le fruit du mariage de Joseph et de Marie. Né de l'union conjugale de l'un et de l'autre, il appartient de droit à tous les deux, comme au père et à la mère. » Et encore : « Le Christ est d'une manière d'autant plus admirable le fils de Joseph que ce fruit miraculeux du mariage virginal, Dieu l'a donné à Joseph en récompense de la virginité qu'il a gardée dans le mariage. »

Mgr Gabriel BREYNAT : *Saint Joseph Père vierge de Jésus.*

(A suivre.)

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : **c/c 3480. Nantes. —** ***Semaine religieuse :*** **c/c 9381. Nantes.**

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche des Rameaux (6 Avril) :* messes à 7, 8, 9, 9 h. 30. A 10 h., bénédiction des Rameaux, procession, grand'messe. Dernière messe à 12 h. 30. A la messe de 8 h., communion générale des dames. Quêtes aux messes pour la Station du Carême. — Vêpres à 15 h. 30, prières pour la paix, bénédiction.

Lundi, mardi et *mercredi :* à 20 h., retraite des hommes.

Jeudi-Saint : messe de communion paroissiale à 8 h. 30. A 10 h., grand'messe pontificale, bénédiction des Saintes Huiles. — A 15 h. 30, lavabo. — A 20 h., sermon pour tous.

Vendredi-Saint : office à 10 h. Quêtes pour les lieux saints. — A 15 h., Chemin de la Croix. — A 20 h., sermon de la Passion.

Samedi-Saint : à 9 h. 30, bénédiction du feu nouveau et des fonts baptismaux, puis grand'messe et vêpres. — L'après-midi, confessions de 14 à 19 h., puis après 20 h. pour les hommes seulement.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche des Rameaux (6 Avril) :* messes à 7, 8, 9, 9 h. 45 et 12 h. 30. A 10 h. 30, bénédiction des Rameaux, suivie de la grand'messe. — A 15 h. 30, réunion de l'Archiconfrérie, pro-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

cession du Rosaire, prières pour la paix et bénédiction du St-Sacrement.

RETRAITE DES HOMMES ET DES JEUNES GENS. — *Lundi, mardi* et *mercredi*, instructions spéciales, à 20 heures.

Jeudi-Saint : office solennel à 9 h. — Le soir, à 20 h., Heure Sainte pour tous les fidèles.

Vendredi-Saint : office solennel à 9 h. — A 15 h., Chemin de la Croix. — A 20 h., sermon de la Passion pour tous les fidèles.

Samedi-Saint : à 9 h., bénédiction du feu nouveau, du cierge pascal, des fonts baptismaux, et grand'messe.

A nos abonnés. — *Nos registres sont refondus : nos abonnés reçoivent un nouveau numéro. Nous les supplions une fois de plus, pour nous épargner beaucoup d'embarras et de confusions, d'inscrire ce numéro en tête (et non pas n'importe où) de leur adresse, dans toutes leurs correspondances.*

AVIS. — *L'édition spéciale de la Lettre pastorale de Son Excellence Monseigneur Duparc est en vente chez tous les libraires catholiques du diocèse. Fascicule de 16 pages avec couverture, vendu :* 3,50.

LOCMÉLAR. — **L'Adoration** (16-23 *Mars*). — Le 4e dimanche du Carême, Locmélar pouvait, à un titre spécial, s'appliquer les paroles de l'Introït: « Réjouissez-vous, Jérusalem. » Malgré de pressants travaux, toute la semaine, les paroissiens étaient accourus payer leur tribut d'hommages à l'Hôte de nos tabernacles ; mieux encore, faire de leurs cœurs, après les avoir purifiés, autant de ciboires vivants pour le divin Maître. Sur une population réduite à 600 et privée, du fait de la guerre, de cinquante de ses enfants, 466 s'étaient approchés de la Sainte Table aux communions génrales. Pour faire participer et défunts et prisonniers de guerre au bienfait de l'Adoration, presque tous ont tenu à communier, de nouveau, à leur intention. Les petits enfants eux-mêmes sont venus chanter les louanges de leur divin Ami et implorer sa miséricorde sur notre Patrie.

Les ouvriers de l'adoration ont été les PP. Le Jollec et Vigouroux : l'un vétéran des missions bretonnes, déjà bien connu à Locmélar ; l'autre faisant ses premières armes, se révélant déjà maître.

Depuis 11 ans, M. Plouzennec dirige la paroisse. On connaît sa fermeté, moins peut-être la maîtrise qu'il a de lui-même ; on admire son dévouement. S'il a semé parfois dans les larmes, il récolte aujourd'hui dans la joie.

Daigne le jeune martyr Mélar obtenir à tous ses dévots, dans les épreuves actuelles, avec la confiance en Dieu, la persévérance dans le bien, afin de s'assurer la couronne de gloire !

Nécrologie. — *M. l'Abbé Jean QUILLÉVÉRÉ, Recteur de Plouguin.* — Le jeudi 20 Mars après-midi, cinquante prêtres et tout Lanhouarneau assistaient aux obsèques de M. Jean Quillévéré, recteur de Plouguin.

Le village de Coathuet, où il naquit, le 22 Mai 1883, était en Plounévez-Lochrist ; mais les habitants de ce quartier réussirent à se faire attacher à Lanhouarneau, dont ils traversaient le bourg pour se rendre à leur église. Et c'est ainsi que M. Quillévéré avait changé de paroisse, sans avoir changé de maison.

Jean était le 6e d'une famille de 14 enfants. Il fit ses premières classes chez les frères, à Lesneven ; puis, guidé par les prêtres de Lanhouarneau, qui avaient remarqué sa vivacité, sa piété, son esprit, il entra au collège de la même ville de Lesneven, où il fit d'excellentes études.

Il se trouva au Grand Séminaire dans la tourmente de 1903 à 1908 ; il connut l'expulsion et l'installation provisoire dans le Carmel de Brest.

Prêtre en 1908, il fut surveillant à Bon-Secours, où il contracta des amitiés qui ne finiront jamais. On tenta de l'engager dans le professorat, mais il aspirait au ministère : il en fit l'apprentissage à Poullaouen, sous la sage direction de M. Corre, plus tard curé de Landerneau. A la guerre de 1914, Monseigneur lui confia la paroisse de Mellac, mais après quelques semaines le fit rentrer à Poullaouen, dont le recteur, M. Lohéac, venait d'être mobilisé. La charge était lourde, même avec l'aide cordiale du vieux M. Bourhis, recteur de Locmaria. L'année 1918 surtout fut rude, à cause de la « grippe espagnole » : M. Quillévéré, nuit et jour sur pied, répondit à tous les appels. Les paroissiens de Poullaouen ont gardé de leur recteur de guerre un souvenir si vivant, que n'ayant pu venir en groupe à ses obsèques, ils ont décidé de faire chanter un grand service pour le repos de son âme, le dimanche 30 Mars, chez eux.

Cette même année 1918, M. Quillévéré fut nommé vicaire à Lambézellec. En raison de la guerre, le clergé avait été extrêmement réduit et les œuvres en avaient souffert. Le zèle et l'entrain de M. Quillévéré mirent de la vie partout : il relança le patronage, remonta la société sportive et la dota du magnifique terrain de Pen-ar-Pavé, entreprit enfin le patronage de vacances sur la côte de Trézien. Et je ne dis rien de son ministère si fructueux près des âmes.

Des fatigues accumulées provoquèrent une angine de poitrine, qu'il surmonta victorieusement. Mais déjà un mal implacable, effet de sa « surdépense » le minait. Quand il fut nommé recteur de Plouguin, en Mars 1938 — il y a trois ans — il se savait condamné, mais pas à si brève échéance. Il ne s'en donna pas moins entièrement à sa paroisse avec tout l'élan bien connu de son zèle, de son savoir et de sa bonne humeur. Il gagna aussitôt l'affection de tous ses paroissiens : le connaître, c'était l'aimer.

Aussi la nouvelle de sa mort fut un deuil pour tous. On l'a bien vu en ce matin du 20 Mars : un cortège fait de 60 prêtres, dont 8 chanoines et 8 doyens, d'une délégation innombrable de Lambézellec et de toute la paroisse de Plouguin, a mené son deuil.

M. Calvez, curé-doyen, a fait la levée du corps, M. le chanoine Courtet a présidé le nocturne, M. le chanoine Chapa-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

lain a donné l'absoute. La messe a été chantée par M. Hervé Quillévéré, vicaire de Plougastel, jeune frère du regretté défunt.

La ferveur des prières et la vigueur des chants, échos de nos cœurs, ont mis en relief l'attachement et l'estime dont M. Jean Quillévéré était entouré. Nous pensions à sa vie et à sa mort ; sa carrière aurait pu avoir encore beaucoup d'éclat; sa fin, qu'il a vue venir, il l'a acceptée de plein cœur : vivant et mort, c'est un modèle.

R. I. P.

— *M. Pierre-Marie LUGUERN, Recteur de La Forest.* — M. Pierre-Marie Luguern, né à Saint-Divy, en 1881, ordonné prêtre en 1905, était vicaire de Camaret lors de la guerre de 1914. Il fut mobilisé, et nous savons par le témoignage de ses compagnons que sous l'uniforme il resta le prêtre édifiant et saint, appliqué à son devoir militaire et fidèle à toutes ses obligations sacerdotales, et au delà. Sa santé déjà était atteinte. Le vicariat de Plouguin, dans un climat moins rude, lui permit de reprendre quelque vigueur malgré une besogne pénible et souvent accablante. Au ministère purement ecclésiastique, M. Luguern ajoutait l'apostolat social, d'accord avec son recteur zélé, M. Caroff. Il fut un des premiers à répandre le bienfait des habitations à bon marché dans la paroisse ; le recteur traçait les plans ; le vicaire faisait les démarches nécessaires.

Recteur de la chrétienne paroisse de La Forest, il réalisa l'idéal du bon pasteur : zèle paternel et discret, intelligence et prudence, vie intérieure intense animant le travail et les œuvres, abnégation parfaite et vif esprit de charité... En vérité la santé seule lui manqua, encore bien qu'il menât son corps rondement. Son œuvre aimée entre toutes fut l'école chrétienne qu'il avait pu rétablir, après des années de patience et de préparation.

Malade ces derniers temps, il voulait se lever pour donner le bienfait de la messe aux fidèles. C'était trop pour ses forces. Il dut se résigner et cesser tout ministère. Après l'extrême-onction, il espéra encore pouvoir reprendre le travail. A un confrère qui lui demandait : — « Promettez-moi d'assister à mon enterrement », il répondit bonnement : — « Je n'y manquerai pas, bien sûr ! » Et après un moment : « Du moins si je ne meurs pas le premier. » Il survécut assez pour rendre l'espoir à ses amis et hélas ! pour leur rendre plus douloureuse la séparation. Quant à lui, il est parti dans la sérénité du bon ouvrier qui a fini sa tâche et qui s'endort sur le Cœur du Maître, offrant sa vie pour la paroisse et pour la France.

La levée du corps au presbytère a été présidée par M. le chanoine Aubert, curé-doyen de Landerneau ; le Nocturne, par M. le chanoine Dujardin, aumônier du Calvaire, son ancien supérieur à Lesneven ; la messe célébrée par M. l'abbé Siohan, recteur de Saint-Divy ; l'absoute donnée par M. le chanoine Kerbaol, curé-doyen de Plouescat, originaire de La Forest. — Au chœur, M. le chanoine Cardaliaguet, MM. Colin,

curé-doyen de Taulé, Falc'hon, curé de Guipavas, MM. les Recteurs et Aumôniers des environs ; en tout une trentaine de prêtres.

L'église et la tribune ne suffisaient pas à contenir la foule des paroissiens et des amis accourus, avec la délégation de l'U. N. C.

Son souvenir sera pieusement gardé par les paroissiens de La Forest.

Le service d'octave a été célébré le mardi 25 Février.

Gouézec. — **Retraites.** — La paroisse vient de bénéficier des grâces de trois retraites : des jeunes filles, des jeunes gens, des mères chrétiennes.

La première (24-27 Février) fut prêchée par le R. P. Vigouroux, et se termina par 205 communions.

La deuxième (27 Février-2 Mars) eut pour prédicateur le R. P. Médard, très goûté comme le P. Vigouroux, et vit s'agenouiller à la Sainte Table, le dimanche 2 Mars, 142 jeunes gens. Ils eussent été 200, si beaucoup n'avaient été retenus prisonniers. La communion avait été précédée d'une messe dialoguée qui intéressa tous les assistants.

Le 10 Mars, ce fut le tour des mères. Comme le R. P. Bourdoulous, enfant de Gouézec, le R. P. Le Jollec, qui est de Lothey, aime aussi prêcher la parole de Dieu aux mères chrétiennes. Il leur apporte les fruits, et les enseignements de sa longue expérience. L'église est remplie dès les premières instructions, et 411 communions viennent couronner ces jours de ferveur.

Les instructions de ces retraites sur les grandes vérités, la vie divine dans l'âme, la pureté, les devoirs d'état, la sainte messe, la confession, l'Eucharistie, ont provoqué de profondes et salutaires réflexions, dont l'effet se prolongera, nous l'espérons, dans toute la paroisse.

Pendant la retraite des jeunes filles, M. le chanoine Le Goasguen était venu leur parler de l'A. C. et des multiples activités du Secrétariat social de Quimper.

M. l'abbé Guillerm, vicaire à Pleyben, fit une visite aux jeunes gens pour leur faire mieux connaître le rôle qu'ils ont à jouer présentement et dans l'avenir.

Son Exc. Mgr Tréhiou. — *Dans son Mandement pour le Carême de* 1941, *M. le Vicaire capitulaire de Vannes publie quelques-unes des notes intimes de Mgr Tréhiou échappées à la destruction, et écrites à la hâte pendant ses oraisons. Rien ne révèle mieux le cœur et les sentiments si nobles, si élevés et généreux de l'ancien évêque de Vannes.*

Voici ce qu'il écrivait le 24 *Juin* 1939, *jour anniversaire de son sacre à Saint-Brieuc :*

24 Juin. — (Anniversaire de son sacre). 10 ans...

10 ans d'épreuves, de souffrances... Jamais je n'aurais cru que le 24 Juin 1929 m'aurait valu tant de croix... Mais n'est-ce pas pour mon bien, pour le salut de ma pauvre âme ? Ce qui

Archives diocésaines de Quimper et Léon

me peine le plus — et même uniquement — c'est de n'avoir pu travailler, comme je l'aurais désiré, pour le salut des âmes qui me sont confiées. « *Sicut sagittam electam* ». Ah ! oui, Seigneur, j'aurais pu devenir entre vos mains comme une flèche choisie, atteignant toujours son but, ne revenant jamais vide d'effet bienfaisant, comme la flèche de Jonathas, au sens spirituel, non pour la mort, mais pour la vie. Je ne dois m'en prendre qu'à moi-même, à ma paresse, à mon immortification, à mon orgueil, aux déficiences de ma volonté, qui est sans énergie, surtout en face du sacrifice, aux indigences de ma vie intérieure, aux agitations des occupations extérieures, bref au naturalisme de mon existence, tiraillée en sens divers. Ah ! Seigneur, donnez-moi de goûter la suavité de votre amour, d'en comprendre la hauteur et la profondeur, la longueur et la largeur. Surtout, faites-moi entrevoir, entrevoir seulement, ce que les yeux ne voient pas... le sens du surnaturel, voilà ce que je vous demande humblement pour les années de mon exil, qu'elles soient encore longues ou courtes, heureuses humainement ou malheureuses. Si la maladie doit briser mon élan, soyez béni. Si mon cœur est étreint par l'angoisse, soyez béni, si les hommes sont indifférents ou hostiles, soyez béni ; si mon apostolat est infécond, soyez béni ; si ma vie est une souffrance, soyez béni ; si la mort me trouve dénué de mérites, soyez béni. Oui, Seigneur, soyez béni pour le temps et pour l'éternité. Vous êtes le Seul, l'Unique, le Saint, à qui soit gloire et honneur dans les siècles des siècles.

Et maintenant, pour le passé, merci, Seigneur, de vos dons, et de ceux qui me sont venus sous forme de joies naturelles ou surnaturelles, et de ceux qui me sont venus sous forme de souffrances physiques ou morales. Merci du bien que vous avez opéré par mes indignes mains, des ordinations, des confirmations. Merci des humiliations comme des honneurs, des peines qui m'ont été causées comme des peines que parfois j'ai dû faire aux autres. Merci, et pardon. Oh ! pardon de toutes mes fautes, dont le souvenir m'est si cuisant, surtout à cause de votre amour incompris, méconnu, parfois méprisé. Pardon pour tout.

CHRONIQUE GENERALE

Le Maréchal Pétain à Notre-Dame du Puy. — *Recevant, le 3 Mars dernier, le Chef de l'Etat à Notre-Dame du Puy, Son Exc. Mgr Martin lui adressait une fort belle allocution où il retraçait les gloires de l'antique cité mariale qui vit affluer autrefois des foules comparables à celles de Lourdes. Nous en extrayons les lignes suivantes :*

Comment exprimer la grandeur, la douceur, la profondeur de l'émotion patriotique et religieuse qui nous saisit au moment où la France, en votre personne, Monsieur le Maréchal, renoue sur le sommet de ce mont Anis, le fil d'or d'une tradition nationale qui n'est peut-être pas la plus importante

aux yeux des hommes, mais qui est sans doute pourtant l'une des plus agréables à Dieu et des plus puissantes sur Lui !

Sans doute, vous souvenez-vous, Monsieur le Maréchal, qu'à M. le maire Pébellier, vous invitant à venir parmi nous et vous rappelant à cette occasion les gloires traditionnelles du Puy, vous avez répondu en souriant que vous viendrez ici « comme Charles VII »...

Le mot a fait fortune ! Nos journaux l'ont reproduit à l'envi.

C'est qu'il évoquait dans son raccourci toute la tradition, si grande ici !

Sept papes et quinze rois y sont venus en pèlerinage aux grands jours de l'histoire de France ou de la chrétienté.

Hormis Paris et Reims, quelles voûtes de cathédrales ont été les témoins, au cours des âges, d'une semblable histoire et d'un si magnifique défilé ?...

Charles VII y avait séjourné dans la peine — et il y revint dans la gloire.

Deux fois il avait séjourné à Espaly, tout près d'ici, quand il était Dauphin de France. Il y passa six semaines d'hiver. Chaque matin, malgré le froid, il montait dans cette basilique prier Notre-Dame du Puy pour la France.

Pauvre Dauphin ! Et pauvre France dont l'historien Madelin affirmait l'autre jour qu'elle était en plus grande pitié alors que maintenant !

Mais Dieu a ses desseins.

Le renversement des situations qui est un jeu pour sa toute-puissance semble être l'une des lois de l'histoire.

Neuf ans passent. Le jeune roi victorieux revient au Puy portant à Notre-Dame en action de grâces les étendards pris aux ennemis en déroute dans son beau royaume reconquis.

C'est que, dans l'intervalle, Dieu, par Jeanne d'Arc, était passé dans l'histoire de France : Jeanne d'Arc et sa mère, Isabelle Romée, venue pieusement au Puy dans la foule d'un grand pèlerinage de Jubilé, afin d'y prier la Vierge pour la France au moment où sa fille partait pour Orléans.

L'autre jour, Monsieur le Maréchal, en souvenir de ce pèlerinage de la mère de Jeanne d'Arc venant prier ici pour la France et pour son enfant, nous avons eu le pèlerinage émouvant des mères de familles françaises qui sont venues prier pour la France et pour vous.

Je crois qu'en ce jour, nous avons bien travaillé pour la France et pour vous.

De quel cœur on priait ! Grande minute chrétienne et française comme on en vit ici !

Dieu se laisse si facilement toucher par les prières des mamans. On dirait que vis-à-vis d'elles, Il a des faiblesses d'enfant...

Qu'il daigne exaucer nos prières !

Comme Charles VII, vous êtes venu aux jours de peine.

Après Jeanne et la prière maternelle, il revint en des jours meilleurs. Ah ! puisse votre histoire et la nôtre ressembler à celle de Charles VII, le sauveur de l'unité française, jusqu'au bout !

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le Souverain Pontife et la France. — De très nombreux fidèles s'étaient rendus à Lyon dans l'après-midi du 2 Février, à la Basilique de Fourvière pour y prier pour la France.

Au cours de cette cérémonie, le cardinal Gerlier, archevêque de Lyon, a fait part à l'assistance des impressions qu'il rapporte de son récent voyage.

« Je ne vous apporte aucune révélation extraordinaire, a déclaré le cardinal Gerlier. J'ai dû, déjà, faire démentir les fantaisies de certains journaux étrangers. Il y a seulement un évêque français, l'archevêque de Lyon, qui apporte à son peuple l'écho des sentiments qui l'ont le plus frappé au cours de son séjour à Rome.

« Le Pape est triste, mais triste sans abattement : il porte avec une grande vaillance physique et une merveilleuse énergie morale ses fatigues immenses et ses cruels soucis.

« A l'égard de la France, dont il connaît particulièrement les souffrances, il me disait que ces souffrances lui rendent ses fils de France plus chers encore s'il est possible. Et cette bonté du Saint-Père n'a d'égale que sa confiance entière dans la religion de la France. »

Le Primat des Gaules déclara ensuite qu'il avait exposé au Saint-Père l'immense effort de redressement qui s'accomplit en France sous l'égide du maréchal Pétain. Le Pape a demandé au cardinal Gerlier de transmettre au Maréchal tous ses vœux, sa foi, sa confiance dans le succès de l'effort qu'il poursuit, conforme aux meilleures traditions de la France. Il a demandé aussi à l'Archevêque de Lyon de dire au Maréchal sa conviction profonde que la France sortirait rénovée de cette épreuve et retrouverait, en ce redressement pacifique, le secret d'un rayonnement nouveau. Et le cardinal Gerlier termina en demandant aux fidèles de retenir la grande consigne du Pape, qui résume toutes les autres : « Prier avec persévérance et avec confiance. »

A l'Académie Française. — La séance annuelle, dite des prix de vertu, de l'Académie Française, s'est déroulée cette année presque à huis clos, puisque le public n'y fut pas admis et que les discours ne furent pas publiés.

Voici cependant, paru dans *Voix françaises*, un passage du beau discours qu'y prononça sur les prix de vertu, le cent vingt-et-unième de la série, Son Exc. Monseigneur Grente, évêque du Mans :

« Pendant la guerre de Cent Ans, lorsque les Anglais occupaient une vaste partie du territoire, et que la nation était réduite au « royaume de Bourges », nos aïeux, affligés, s'écriaient quand même pleins de confiance : « Haut les cœurs ! » Tant que vibrera ce cœur robuste, dont nos trouvères chantaient : « Le cœur de l'homme vaut tout l'or d'un pays », comment perdrions-nous l'espérance ? Est-ce que notre histoire ne résonne point de glas et de *Te Deum* » ? Dans la chaire de Notre-Dame, S. S. Pie XII a exalté nos fastes avec une richesse de verbe français qui souleva l'admiration et nous émut profondément.

Loin de moi de faire le prophète. Mais l'âme étreinte,

comme les vôtres, d'une douleur filiale, à voir notre mère humiliée, elle qui fut si grande ; vaincue, elle qui accomplit le chef-d'œuvre immortel de Verdun ; envahie, elle qui promena son courage et sa gloire dans l'Europe et le monde ; presque défiante d'elle-même, après qu'elle a semé tant d'idées sublimes ou secourables, j'ai foi, néanmoins, que si elle refuse crédit aux médiocres, et se soustrait à l'hypnotisme de ces mots qui la firent dévier de sa ligne et s'engluer dans l'athéisme officiel, si elle se montre laborieuse, toujours zélée à l'apostolat et féconde en saints, « Celui qui règne dans les cieux et de qui relèvent tous les empires » accordera aux enfants des familles nombreuses, honorées aujourd'hui, de la retrouver souriante, fraternelle à tous les peuples et libre de ses amitiés, digne, pour une part, de l'éloge lyrique que Gabriel d'Annunzio lui décerna : « France, France, sans toi le monde serait seul ».

Il faut prier Sainte Jeanne d'Arc. — Une archiconfrérie a été fondée en la Basilique Nationale du Bois-Chenu, à Domrémy, pour obtenir de Dieu « la Paix chrétienne dans le monde et la Rénovation spirituelle de la France ».

Dans les circonstances difficiles que nous traversons, sans rien négliger de ce que nous pouvons faire au point de vue humain pour le redressement de notre pays, particulièrement par l'accomplissement courageux de notre labeur quotidien, nous devons nous souvenir que la prière est un moyen puissant, recommandé par Dieu lui-même, pour obtenir les secours qui nous sont nécessaires.

Or, Dieu, qui, autrefois, nous a sauvés par Jeanne d'Arc veut, à n'en pas douter, continuer à nous sauver par Elle. C'est Elle toujours qui a mission « de par le Roy du ciel » de garder « le sainct royaume de France ». Par conséquent c'est à Elle que nous devons nous adresser de préférence lorsqu'il s'agit des besoins de notre patrie.

C'est donc à un moment très opportun que se présente à nous l'archiconfrérie de Sainte-Jeanne-d'Arc et il convient que les fidèles s'enrôlent nombreux dans cette croisade de prières à la suite des Cardinaux, Archevêques et Evêques de France qui s'y sont inscrits les premiers.

Pour s'inscrire à l'Archiconfrérie, il suffit d'envoyer à M. le Supérieur des Chapelains de la Basilique de Domrémy, ses : nom, prénoms, domicile, avec indication du jour choisi dans le mois comme journée de prières. Une souscription unique d'au moins cinq francs est demandée pour les besoins de l'œuvre ; en retour, une image d'admission est envoyée à chaque associé.

Les communautés religieuses, les pensionnats, les œuvres diverses peuvent s'inscrire collectivement, par les soins de leur Supérieur ou de leur Directeur.

Pour tous les renseignements, s'adresser à M. le Supérieur des Chapelains de la Basilique Sainte-Jeanne-d'Arc, Domrémy-la-Pucelle (Vosges). Compte chèque : Nancy 396-84.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE —

Sans calomel — Et vous sauterez du lit le matin, "gonflé à bloc".

Votre foie devrait verser, chaque jour, au moins un litre de bile dans votre intestin. Si cette bile arrive mal, vous ne digérez pas vos aliments, ils se putréfient. Vous vous sentez lourd. Vous êtes constipé. Votre organisme s'empoisonne et vous êtes amer, abattu. Vous voyez tout en noir !

Les laxatifs sont des pis-aller. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Seules les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE ont le pouvoir d'assurer cet afflux de bile qui vous remettra à neuf. Végétales, douces, étonnantes pour activer la bile. Exigez les Petites Pilules Carters. Toutes pharmacies : Frs. 11.75.

Il faut une plume pour écrire ...

... il faut un billet pour gagner à la

LOTERIE NATIONALE

E 24

DELBENN DÉPOSÉE

P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, Rue Kéréon, QUIMPER

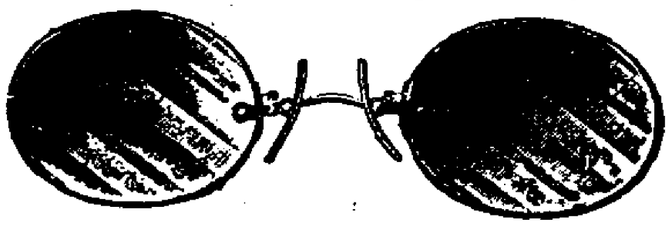

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. PLOUZENNEC.

56e ANNÉE. Vendredi 11 Avril 1941. N° 15.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France et Colonies..... 25 francs par an.
— Luxembourg et Canada... 40 —
— Autres pays étrangers.... 50 —
Le numéro..... 60 centimes.
Changement d'adresse : 1 franc 50.

L'abonnement, payable d'avance (C/C 93.81, Nantes), part du 1er de chaque mois.

Rédaction et Administration : *31, rue Élie-Fréron, Quimper.*

SOMMAIRE :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Pour la Visite pastorale ; Réunion des Conseils paroissiaux ; Enseignement libre ; Nomination.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Avis ; Avis de service ; Kergoat-Quéménéven : Le Pardon.

III. *Chronique générale.* — Nos épreuves ; Les Conférences de Notre-Dame de Paris.

IV. — *Bibliographie.*

QUIMPER
IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ
1941

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Offices de la semaine

Dimanche, 13 *Avril*. — LA RÉSURRECTION DE N. S. J.-C. Double de 1re classe avec octave privilégiée du 1er ordre. Blanc.
Lundi, 14. — De l'Octave. Double de 1re classe. Blanc.
Mardi, 15. — De l'Octave. Double de 1re classe. Blanc.
Mercredi, 16. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.
Jeudi, 17. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.
Vendredi, 18. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.
Samedi, 19. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.
Dimanche, 20. — *In albis*. Double majeur. Blanc.
A vêpres, mémoire de S. Anselme.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Hospice de Quimper	13-14	Avril.
Refuge, Brest	15	—
Adoration, Morlaix	16-17	—
Adoration, Quimper	18-19	—
Adoration, Brest	20-21	—

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'EVÊCHÉ

I. Pour la Visite pastorale. — En raison de l'éloignement de la région du diocèse où doit se donner cette année la Confirmation, Monseigneur l'Evêque ne pourra rentrer chaque soir à Quimper. Son Excellence prendra logement dans certains presbytères, suivant les possibilités du moment. MM. les Curés en seront avisés à l'avance.

Les conseillers paroissiaux pourront être invités, suivant l'usage, au repas de midi. On se contentera d'une table simple, conforme au régime des restrictions. — Aucune invitation ne sera faite pour le repas du soir.

Les heures des cérémonies seront toujours indiquées d'après l'heure officielle allemande.

II. Réunion des Conseils paroissiaux. — Les Conseils paroissiaux tiendront le 20 Avril prochain, dimanche de la Quasimodo, leur réunion habituelle pour l'examen et l'approbation des Comptes et Budgets.

Ils auront, en outre, à s'occuper du renouvellement partiel des membres du Conseil, conformément aux prescriptions de l'art. 366 des Statuts synodaux.

Ce renouvellement devra se faire dans *toutes* les paroisses, sans exception. Sont sujets au renouvellement de leur mandat tous les conseillers élus en 1935, ou ceux qui depuis ont été appelés à les remplacer.

La date de la nomination ou du dernier renouvellement de chaque conseiller doit toujours être mentionnée à la suite de son nom dans les Comptes et Budgets.

Nous rappelons que ces Comptes et Budgets doivent être expédiés, en double exemplaire, à l'Evêché, *dans le délai d'un mois* après la séance de Quasimodo. Joindre un timbre pour le renvoi.

III. Enseignement libre. — *Avis très important. — Nous prions MM. les Directeurs et Mlles les Directrices d'école de prendre connaissance du* Sentier *du 15 Avril, dès réception, et de nous fournir aussitôt les renseignements qui y sont demandés.*

IV. Nomination. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, a été nommé :

Recteur de Sainte-Sève, M. Jean-Marie Néa, vicaire à La Forêt-Fouesnant.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché **: c/c 3480. Nantes. —** ***Semaine religieuse*** **: c/c 9381, Nantes.**

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche de Pâques* (13 *Avril*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe pontificale) et 12 h. 30. — A 8 h., messe de communion des hommes et jeunes gens. — A 15 h. 30, vêpres pontificales, procession à l'intérieur de l'église. — A 20 h. 15, clôture de la Station du Carême.

Lundi de Pâques : messes et vêpres comme le dimanche ; pas de messe à 12 h. 30.

Mardi : messes à 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe). — Vêpres à 15 h. 30.

Lundi et *mardi* : procession après vêpres dans la cathédrale.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche de Pâques* (13 *Avril*) : messes à 7, 8 h. (messe de communion des hommes et des jeunes gens), 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — A 15 h. 30, vêpres, sermon de clôture de la Station, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et *mardi de Pâques* : messes à 7 et 8 h. ; grand'messe à 9 h. — A 20 heures, Complies et prières pour la paix.

Les autres jours de la semaine : à 20 heures, prières pour la paix.

AVIS. — *L'édition spéciale de la Lettre pastorale de Son Excellence Monseigneur Duparc est en vente chez tous les libraires catholiques du diocèse. Fascicule de 16 pages avec couverture, vendu :* 3,50.

Avis de services. — Hôpital-Camfrout : mercredi 16 Avril, à 11 heures, service anniversaire pour le R. P. Alexandre Salaün, de la Compagnie de Marie.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

QUÉMÉNÉVEN-KERGOAT. — **Le premier Pardon de Notre-Dame de Kergoat** a lieu le dimanche 20 Avril. Messes basses à 8 h. 30 et à 10 heures ; grand'messe à midi. — **Vêpres à 4 heures.** — Offices à l'heure de l'Europe Centrale.

CHRONIQUE GENERALE

Nos épreuves. — Les épreuves qui nous atteignent peuvent se classer en deux catégories : les unes sont privées et individuelles, les autres publiques et communes.

J'appelle privées et individuelles les épreuves qui frappent les particuliers isolément, par exemple : une maladie, un deuil, un revers de fortune. Gardons-nous d'interpréter ces coups du sort comme un signe de la malédiction divine. Au contraire ! S'il faut chercher des maudits sur la terre, on les trouvera parmi les mécréants à qui tout réussit. On peut tout craindre pour leur salut éternel. Ils semblent abandonnés de Dieu : leur vie n'est pas marquée du signe sauveur, qui est la Croix.

La souffrance est le lot des privilégiés de Dieu, de ceux que Dieu veut sanctifier et de ceux qu'il veut convertir. Si vous avez des malheurs, félicitez-vous-en : c'est la preuve que le Bon Dieu n'a pas renoncé à faire de vous un citoyen du ciel.

C'est en portant sa Croix, en gravissant son Calvaire, que Jésus-Christ a mérité d'entrer dans sa gloire. Si on veut le suivre dans cette gloire, si on veut la partager avec Lui, il faut le suivre sur le chemin qui y conduit : le Chemin de la Croix. Le disciple n'est pas au-dessus du Maître. Ne demandons pas à être les disciples couronnés de roses d'un Maître couronné d'épines.

Mais, par ailleurs, ayons confiance aux revanches de l'éternité. Bienheureux ceux qui pleurent, car ils seront consolés. La Croix est une garantie de bénédiction, un présage de bonheur.

⁂

Cependant, à côté des croix particulières, dont nous venons de parler, il y a les calamités publiques, celles qui frappent des populations entières.

Ces calamités sont un châtiment, à savoir des péchés publics, châtiment qui du reste n'est pas sans miséricorde, puisqu'en définitive il doit servir au bien spirituel de toutes les âmes de bonne volonté.

J'appelle péchés publics, ceux dont la responsabilité retombe sur une collectivité : paroisse, cité, nation, parce qu'ils sont comme entrés dans les mœurs, ou que l'opinion générale leur est indulgente.

De tout péché, la justice divine réclame réparation.

Or, en l'autre monde, il n'y aura que des réparations individuelles, chacun devant répondre au Tribunal de Dieu de sa propre conduite, de ses péchés personnels, sans plus.

C'est pourquoi les expiations collectives et sociales réclamées par les péchés publics et sociaux, constituent une dette qui doit être payée en ce monde. De là les famines, les épidémies, les crises économiques, les cataclysmes naturels.

Cette théorie sur les responsabilités des peuples et sur les sanctions terrestres qui en sont la contre-partie, n'est pas sans trouver un fondement dans l'Evangile. Conduit au supplice sous les huées de la foule, Jésus dit à quelques femmes en larmes : ne pleurez pas sur moi, mais sur vos enfants. Son regard prophétique apercevait d'avance la catastrophe qui s'abattrait bientôt sur Jérusalem en punition du crime du Vendredi-Saint.

Au péché de la nation répond le châtiment de la nation.

Si notre pays est durement touché par les événements actuels, ne serait-ce point parce qu'il avait à répondre devant Dieu d'un passé récent chargé de fautes ? Est-il téméraire de voir une relation entre nos malheurs et ce que, par euphémisme, on appelle nos « erreurs ». L'athéisme de nos institutions officielles, spécialement de l'Enseignement d'Etat, la propagation du divorce, l'aversion d'une foule de ménages pour les enfants nombreux, l'incroyable débraillé des mœurs, tout cela appelait la foudre sur nos têtes.

La foudre est tombée. Il y a des victimes.

Pour récriminer contre la Providence, certains mécontents s'autorisent de ce que d'autres, apparemment plus favorisés du sort, n'étaient, et ne sont pas moins coupables que nous devant Dieu. Tels des enfants pris en flagrant délit de faute, qui croient s'excuser en accusant leurs camarades d'en avoir fait autant et pire. Comme si le péché de l'un innocentait le péché de l'autre !

Il ne sert de rien, pour éluder une responsabilité, de battre sa coulpe sur la poitrine du voisin. Si la justice de Dieu a quelque chose à réclamer à nos voisins, ce n'est pas notre affaire. Notre affaire à nous, c'est de répondre pour les péchés de la France. N'oublions pas, du reste, qu'étant Fille aînée de l'Eglise, privilégiée du Christ, celle-ci mérite plus de rigueur lorsqu'elle est infidèle.

Il est vrai que nos malheurs atteignent les innocents en même temps que les coupables. Mais pour les innocents l'épreuve commune n'a pas un caractère pénal : elle est une occasion de sanctification et de contribution à la rançon de tous.

⁂

C'est au paiement de cette rançon que nous vous exhortons, amis lecteurs, à verser votre contribution volontaire. Plus tôt notre pays aura-t-il soldé sa dette à la Justice Divine, plus tôt prendront fin nos souffrances.

Accumulons dans ce but les prières réparatrices, les amendes honorables, les sacrifices. Les petits ruisseaux font les grandes rivières. Les petites pénitences multipliées font les grandes expiations.

O mon Dieu, nous sommes durement frappés, mais nous l'avons mérité. Nous vous supplions d'avoir pitié de nous et de prendre en considération l'étendue de nos malheurs. Nous

Archives diocésaines de Quimper et Léon

les acceptons en esprit de réparation, mais nous implorons votre indulgence : remettez-nous quelque chose de notre dette. *Parce, Domine, parce populo tuo :* diminuez vos exigences, Seigneur, épargnez votre peuple ; *ne in æternum irascaris nobis :* que vos rigueurs ne se prolongent pas indéfiniment.

« Dans votre clémence, exaucez, Seigneur, les prières de votre peuple ; *juste pro peccatis nostris affligimur :* nous sommes justement affligés à cause de nos péchés ; mais délivrez-nous miséricordieusement pour la gloire de votre nom. Par Jésus-Christ Notre Seigneur. *Amen.* » (Oraison de la Septuagésime.)

Jean DE SAINT-MARTIN.

Les Conférences de Notre-Dame de Paris. — Troisième Conférence (16 Mars) : *Le Christ exalte notre volonté libre et son amour.* — Une première partie montre comment on avilit la volonté. Qu'on nie la liberté, ou qu'on l'exagère en rejetant toute loi, ou qu'on ne sache pas la régler par une morale qui enseigne à l'homme sa responsabilité, on aboutit à livrer l'homme à ses désirs voraces, à ses passions, cause principale de nos malheurs.

Mais le Christ enseigne que nous jouissons d'une liberté réelle quoique restreinte. Responsables de nos actes, nous engageons notre destin. Le besoin de bonheur nous oriente vers Dieu, qui peut seul le combler.

Le Christ nous rend facile cette transformation. D'abord en nous donnant la grâce. Surtout en se montrant lui-même comme notre Loi vivante.

Ainsi la grandeur de l'homme se dégage de la grandeur de sa volonté. Il est grand d'être libre, grand d'être responsable ; il est grand d'engager sa destinée librement. Il est surtout grand de se laisser librement pénétrer de divin au point de pouvoir dire comme saint Paul : « Je vis... non plus moi : c'est le Christ qui vit en moi. »

Quatrième Conférence (23 Mars) : *Le Christ exalte notre destinée éternelle.* — L'orateur a rappelé rapidement les preuves de la spiritualité de l'âme qui dépasse la matière, et par là, échappe à la mort. Il a rappelé ensuite que Jésus enseigne de manière éclatante l'immortalité. Il a rappelé surtout comment la doctrine du Christ nous révèle que l'éternité qui nous attend, comporte une extraordinaire, une inimaginable intensité de bonheur ou de souffrance, justement parce qu'elle est spirituelle.

Revenant à la vie présente, le conférencier montre combien la grandeur de l'homme sort accrue de ces réflexions. Il s'agit d'une grandeur éternelle ! C'est ce qui communique à chacun de nos actes une immense gravité, à notre vie qui engage l'éternité, une haute noblesse. C'est ce qui assure la grandeur de l'être le plus insignifiant, supériorité du Christianisme sur l'Islamisme et sur le Bouddhisme, qui promettent l'un la reprise d'une vie terrestre, l'autre l'anéantissement panthéistique.

Cette destinée, c'est elle qui explique le dévouement, dans l'Eglise, de tous ceux qui se consacrent au salut des âmes.

BIBLIOGRAPHIE

Au sommaire du dernier numéro de « VOIX FRANÇAISES » : *Le dévouement patriotique*, par le R. P. Sertillanges ; *Provinces*, par Paul Morand ; *L'expression des émotions*, par Abel Hermant ; *Pourquoi Dieu à l'Ecole ?* par Paul Lesourd ; *Le Roy Très Chrétien*, par Jean de Pange ; *Couronne des Rois Wisigoths*, par M. Saint-René-Taillandier ; *Deux grands reportages : Le retour des Chartreux*, par Albert Rèche ; *L'Institut Catholique de Paris*, par René Jeanneret ; *Un conte* d'André Mary et *Une Nouvelle*, de Lucy Vauthrin, de l'Opéra-Comique.

Les Chroniques d'André Thérive et de Louis-Georges Planes, *Les Echos* de Percy, *La chronique financière et boursière* de F.-F. Legueu ; les *Pages familiales, sociales, religieuses et littéraires*, etc...

Rédaction : 174, rue de Vaugirard, Paris. Administration : 12, rue de Grassi, Bordeaux. C. C. P. : 691-93.

Travailler pour vous en travaillant pour votre pays !

Placées en Bons du Trésor, vos économies vous rapporteront un bel intérêt qui vous sera payé d'avance. Mais si l'on fait des économies n'est-ce pas pour en disposer à tout moment ? Précisément, les Bons du Trésor peuvent être escomptés ou vendus à des conditions qui garantissent votre prix d'achat.

En outre, ils ne représentent pas seulement un placement avantageux. Cet argent que vous allez prêter à l'État, il va servir à reconstruire la France, à donner à tous du travail.

Souscrire, c'est accomplir un devoir de solidarité nationale en sauvegardant ses intérêts personnels.

SOUSCRIVEZ AUX

BONS DU TRÉSOR

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Agences

BREST
QUIMPER

Bureaux permanents

Châteaulin, Concarneau, Douarnenez, Morlaix, Pont-l'Abbé, Quimperlé, Saint-Pol de Léon.

et nombreux bureaux périodiques

Toutes opérations de banque et de bourse, garde de titres, coffres-forts

Le Gérant : D. PLOUZENNEC.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

Archives diocésaines de Quimper et Léon

RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE —

Sans calomel — Et vous sauterez du lit le matin, "gonflé à bloc".

Votre foie devrait verser, chaque jour, au moins un litre de bile dans votre intestin. Si cette bile arrive mal, vous ne digérez pas vos aliments, ils se putréfient. Vous vous sentez lourd. Vous êtes constipé. Votre organisme s'empoisonne et vous êtes amer, abattu. Vous voyez tout en noir !

Les laxatifs sont des pis-aller. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Seules les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE ont le pouvoir d'assurer cet afflux de bile qui vous remettra à neuf. Végétales, douces, étonnantes pour activer la bile. Exigez les Petites Pilules Carters. Toutes pharmacies : Frs. 11.75.

VOTRE
PLUS BEL ATOUT !

Un billet de la Loterie Nationale, voilà le plus bel atout ! Quel jeu vous offre une aussi grande proportion de chances ? Un billet gagnant sur cinq !

D 22 LOTERIE NATIONALE

DELBENN
DÉPOSÉE

P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, Rue Kéréon, QUIMPER

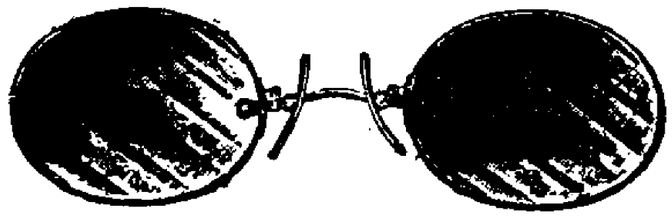

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

56e Année. Vendredi 18 Avril 1941 N° 16.

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France et Colonies..... **25** francs par an.
— Luxembourg et Canada... **40** —
— Autres pays étrangers.... **50** —
Le numéro..... **60** centimes.
Changement d'adresse : **1** franc **50**.

L'abonnement, payable d'avance (C/C 93.81, Nantes), part du 1er de chaque mois

Rédaction et Administration : *31, rue Élie-Fréron, Quimper.*

SOMMAIRE :

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Honoraires de messes et pension des vicaires ; Baccalauréat ; Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Avis ; Avis de services ; Quimper : La Semaine Sainte et le Dimanche de Pâques ; Landrévarzec : L'Adoration ; Nécrologie : L'abbé François Floc'h, vicaire-instituteur à Ploumoguer. — Les Conférences de Notre-Dame de Paris.

III. — *Annonces et avis divers.*

QUIMPER
IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ
1941

Archives diocésaines Quimper et Léon

Offices de la semaine

Dimanche, 20 *Avril*. — *In albis*. — 1er dimanche après Pâques. Double-majeur. Blanc.
A vêpres, mémoire de S. Anselme.
Lundi, 21. — S. Anselme, Evêque, Confesseur et Docteur. Double. Blanc.
Mardi, 22. — Ss. Soter et Caïus, Papes et Martyrs. Semi-double. Rouge.
Jeudi, 24. — S. Fidèle de Sigmaringue, Martyr. Double. Rouge.
Vendredi, 25. — S. Marc, Evangéliste. Double de 2e classe. Rouge.
Samedi, 26. — Ss. Clet et Marcellin, Papes et Martyrs. Semi-Double. Rouge.
Dimanche, 27. — 2e dimanche après Pâques. Semi-double. Blanc.
A vêpres, mémoires de S. Paul de la Croix, de S. Pierre Canisius, de S. Vital.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Adoration, Brest	20-21	Avril.
Juvénat de l'Ile-Blanche	22-23	—
Pensionnat Saint-Julien, Landerneau	24-25	—
Plomelin	26-28	—

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'EVÊCHÉ

I. Honoraires de Messes et pension des Vicaires. — En raison de la cherté croissante de la vie et à l'exemple des mesures prises récemment en plusieurs diocèses voisins, à partir du 1er Mai prochain, l'honoraire des messes *manuelles* est porté à 15 francs et celui de la messe demandée à jour fixe à 20 francs. Les messes acceptées précédemment à un honoraire inférieur seront acquittées sans majoration, ou personnellement ou par intermédiaire.

— Par voie de conséquence, la pension de MM. les Vicaires est augmentée de 100 francs par mois.

II. Baccalauréat. — 1. Epreuve d'éducation physique. — Il est institué à la première et à la deuxième partie du baccalauréat de l'enseignement secondaire une épreuve facultative d'éducation physique, à subir dans les mois qui précèdent les épreuves écrites. L'ensemble des exercices, à choisir par les examinateurs en course, saut, lever, lancer, grimper, nage libre, sera noté de 0 à 20. Seuls les points au-dessus de 10 sont ajoutés au total des points obtenus aux épreuves écrites et aux épreuves orales dans des proportions

définies, à valoir, d'abord pour l'admissibilité, puis pour l'admission définitive.

Pour tous autres renseignements utiles, on peut s'adresser à M. l'Inspecteur de l'Education physique, à la Préfecture, Quimper.

2. Exonérations. — Toute demande en vue d'être admis à subir les épreuves écrites ou orales d'une série du baccalauréat de l'enseignement secondaire donne lieu à la perception d'une rétribution de 80 francs pour frais matériels de l'examen.

En vertu d'une loi du 8 Mars 1941, les candidats bénéficiaires de bourses ou de fractions de bourses nationales, et les familles chargées de quatre enfants de moins de 21 ans en seront dispensés. Toutefois, cette dispense ne pourra pas être renouvelée après l'échec à l'examen.

III. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS

Avril-Mai	*Matin*	*Soir*
23 Mercredi....	Douarnenez.....	Tréboul.
24 Jeudi.....	Concarneau.	
25 Vendredi....	Plouider — Goulven	Plounéour-Trez.
26 Samedi.....	Lesneven (paroisse).....	Trégarantec.
27 Dimanche...	Brignogan.....	Saint-Méen.
28 Lundi.....	Guissény	Kerlouan — Saint-Frégant.
29 Mardi.....	Ploudaniel.....	Lesneven (collège).
30 Mercredi....	Le Folgoat — Kernouès — Le Drennec.....	Lanarvily.
1 Jeudi.....	Kernilis	Lannilis — Tréglonou.
2 Vendredi....	Plouguerneau.....	Landéda..
3 Samedi	Plouguin — Tréouergat..	Saint-Pabu.

Monseigneur Cogneau donnera la Confirmation à Douarnenez et à Tréboul.

Monseigneur Duparc commencera la tournée pastorale le jeudi 24 et sera accompagné de M. le vicaire général Joncour.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

***Evêché* : c/c 3430. Nantes. — *Semaine religieuse* : c/c 9381, Nantes.**

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche de la Quasimodo* (20 *Avril*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — Vêpres à 15 h. 30, prières pour la paix, bénédiction.

Lundi : à 8 h., messe des Mères chrétiennes à la chapelle. — A 15 h., conférence, bénédiction.

Vendredi : à 10 h., procession à la chapelle Saint-Marc.

Tous les jours : à 18 h., prières pour la paix et bénédiction. — Confessions tous les jours, de 16 à 19 heures.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Dimanche de la Quasimodo* (20 *Avril*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — A 15 h. 30, vêpres, réunion de la Confrérie du Saint-Sacrement, procession, prières pour la paix, bénédiction.

Lundi et *jours suivants* : à 8 h. 30, services pour les Trépassés.

Tous les soirs : à 20 heures, prières pour la paix.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

AVIS. — *L'édition spéciale de la Lettre pastorale de Son Excellence Monseigneur Duparc est en vente chez tous les libraires catholiques du diocèse. Fascicule de 16 pages avec couverture, vendu :* 3,50.

Avis de services. — Landerneau : mardi 22 Avril, à 10 h. (heure all.), service anniversaire de M. Victor Hamon, ancien aumônier du pensionnat Saint-Joseph.

QUIMPER. — **La Semaine Sainte et le Dimanche de Pâques.** — Les jours saints ont été marqués cette année par une tristesse encore plus profonde que d'habitude. Les éléments manquaient, et les cérémonies ont dû être réduites à proportion. Ainsi il a fallu supprimer le chant des Ténèbres, et remplacer par des prêtres, pour la bénédiction des Saintes Huiles, les diacres et les sous-diacres. Les offices pourtant n'ont pas laissé d'être beaux : le Jeudi-Saint, avec la messe pontificale, nous rappelant l'Institution de la Sainte Eucharistie ; le Vendredi-Saint, avec le chant de la Passion, l'Adoration de la Croix, la Messe des Présanctifiés ; le Samedi-Saint, avec la bénédiction du feu nouveau, du cierge pascal, des fonts baptismaux, le premier *Alleluia*.

Le Dimanche de Pâques fut célébré dans les splendeurs. Monseigneur a chanté la Messe Pontificale et donné après la cérémonie la bénédiction papale. L'église était comble. La plupart des hommes qui se trouvaient là avaient communié le matin.

La cathédrale se trouva encore remplie le soir, pour la clôture du Carême et le Salut du Très Saint-Sacrement. M. Messager a donné son beau et dernier sermon et Monseigneur, comme il le fait tous les ans, est encore monté en chaire.

Dans la Résurrection de N. S. J.-C., M. le vicaire général Messager venait de montrer à son vaste auditoire le modèle de la résurrection du pécheur qui se convertit.

« Monseigneur l'Evêque, après avoir chaudement remercié les deux prédicateurs du Carême, s'attacha à montrer lui-même, dans la résurrection divine, le modèle de la résurrection de la France.

« Il donna pour consigne aux fidèles la foi et la charité, félicita le Chef de l'Etat d'avoir compris la nécessité de l'esprit chrétien dans la vie des nations. Il recommanda plus que jamais les écoles chrétiennes, les collèges et tous les groupements catholiques.

« Insistant sur l'union nécessaire entre tous les Français, il rappela nos devoirs à l'égard des prisonniers et de toutes les familles éprouvées, souhaitant aussi l'harmonie cordiale entre les patrons et les ouvriers.

« Puis il rappela les lois du patriotisme chrétien, le respect et la reconnaissance dus à l'armée, à la marine, à l'aviation, — la fidélité au pouvoir légitime, — la confiance dans l'avenir de la France, et enfin, pour le salut de la Patrie, l'esprit de pénitence et de prière.

« Il commenta pour finir la parole fameuse de Mgr de

Guébriant : « Quand on parcourt le monde et que l'on réfléchit sur ce que l'on voit, il est évident que, de la masse de bien qui existe sur la terre ou qui s'y fait de nos jours, une part immense revient à la France, soit qu'elle en ait créé l'instrument, soit qu'elle en ait fourni les ouvriers, soit qu'elle y ait aidé de son or ou de son génie. » Le Pape Pie XII pense de même. Ayons courage et confiance. »

Le Salut du Très Saint-Sacrement, enrichi de beaux chants à l'unisson ou polyphoniques, a terminé la fête, avec cependant pour finir, un beau cantique français.

LANDRÉVARZEC. — **L'Adoration.** — La bonne paroisse de Landrévarzec a eu, du 16 au 23 Mars, les exercices de l'Adoration, prêchés par les Pères Capucins de Roscoff : les Pères Eugène, Fulgence et Médard.

Ils ont été visiblement bénis de Dieu.

Landrévarzec a pour patron Saint Guénolé. Le grand moine breton est venu sans aucun doute voir ses protégés pendant les jours de ferveur qu'ils viennent de vivre ; il n'a peut-être pas retrouvé sur ce petit coin de terre de chez nous le Paradis de son extase. Il y a du moins contemplé toute une population foncièrement chrétienne ne s'occupant que des choses du Ciel, priant et louant Dieu, la Vierge et les Saints, un peu comme on les prie et comme on les loue au Paradis,.... et cela malgré le beau temps favorable aux travaux pressants des champs !

Il y a vu, le mercredi et le samedi, près d'un millier de personnes s'approcher de la sainte Table, et, le dimanche, plus de 700 d'entre elles, revenir encore communier pour donner à leurs morts et à leurs prisonniers leur « part de l'Adoration ».

Il y a vu des enfants, élevés presque tous dans deux écoles chrétiennes très prospères, recevoir le Pain Eucharistique comme des Anges.

Il y a même admiré un fort groupe d'enfants de chœur manœuvrant.... comme des séminaristes.

Pendant l'Adoration, c'est le troupeau tout entier qui a répondu à l'appel de son pasteur et qui récompensait ainsi son zèle sacerdotal en même temps que le dévouement des missionnaires.

Que Notre Dame de Quilinen, si aimée à Landrévarzec, y maintienne à jamais, avec la fidélité aux traditions des ancêtres, la foi des anciens jours !

Nécrologie. — *L'Abbé François FLOC'H, Vicaire-Instituteur à Ploumoguer, mort pour la France.* — Les paroisses de Sibiril et de Ploumoguer portent le deuil de l'abbé François Floc'h, tombé glorieusement dans la Somme, à l'âge de 29 ans.

L'abbé Floc'h naquit à Sibiril le 14 Septembre 1911, d'une famille de paysans où la vie chrétienne est en honneur et la vocation sacerdotale respectée. Cette vocation, reconnue par M. le Recteur, fut cultivée au Collège de Saint-Pol où le jeune François Floc'h se fit remarquer par son travail, la fermeté

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de son caractère, la sûreté de son jugement et surtout sa profonde piété. Au Séminaire, il poursuivit le même travail.

Dès le sous-diaconat, en 1936, il se consacra à l'enseignement comme instituteur à Porsall. L'année suivante, Monseigneur le nomma vicaire-instituteur à Ploumoguer. Pendant deux ans, il se dépensa sans compter pour la formation de ses élèves et le ministère paroissial, très estimé par les parents et les élèves, confrère idéal par son bon esprit, son obligeance, sa régularité, sa piété.

C'est là que la guerre le trouva, et il partit calme, mais résolu, pour le 10e R. A. D., où il servit comme maréchal-des-logis, à l'Etat-Major du 3e Groupe. Malgré les dangers prévus, il gardait toujours l'espoir de sortir indemne de la mêlée.

Un officier de son Groupe a ainsi relaté sa mort : « L'abbé Floc'h a été tué le 7 Juin, au matin, entre Caix et Rosière de Picardie, sur la commune de Caix, dans la Somme. Le 3e Groupe, depuis la veille, se repliait en tentant une action retardatrice. Dans la nuit du 6 au 7 Juin, il met en batterie au N.-O. de Rosière. Au petit jour, il s'agit de partir ; or l'infanterie est maintenant derrière l'artillerie... Au moment où la 9e part, elle est rejointe par les chars allemands... Le tir des chars fait sauter deux caissons : neuf morts, parmi eux, l'abbé Floc'h. » Le corps, exhumé et identifié le 13 Février, a été inhumé au cimetière de Caix.

Ce que fut l'abbé Floc'h durant la guerre, ce même officier nous le dira : « Prêtre très dévoué, très zélé, plein de tact, il aura fait beaucoup de bien autour de lui ».

Il était prêtre depuis moins de trois ans, quand la mort l'a enlevé brutalement. Monseigneur a lui-même insisté sur la leçon qui se dégage de cette vie et de cette mort : « ... Il a été un prêtre très apostolique. Et quelle leçon de courage patriotique il a donnée de loin à ses élèves de Ploumoguer en mourant comme un héros pour la France. Ses compatriotes seront fiers de lui, comme nous le sommes nous-même ».

Les paroisses de Ploumoguer et de Sibiril ne l'ont pas oublié. Lors du service solennel chanté à Sibiril, le 26 Mars, une trentaine de prêtres et une assistance nombreuse sont venus unir leurs prières et apporter à la famille le témoignage de leur sympathie.

Puisse le généreux sacrifice de l'abbé Floc'h susciter de nombreuses vocations dans les paroisses de Ploumoguer et de Sibiril qui l'ont connu et aimé.

Les Conférences de Notre-Dame de Paris.

Cinquième Conférence (28 Mars) : *Le Christ exalte nos relations avec Dieu et avec les hommes.* — La cinquième Conférence commence par montrer la manière inhumaine selon laquelle la plupart des gens se traitent les uns les autres. Que de souffrances en sortent ! En opposition, il fait apparaître l'admirable façon d'agir de Jésus. Un exemple : la conversation de Jésus avec la Samaritaine, qui sort de l'entretien convertie, purifiée, étonnamment élevée en vie spirituelle. D'autres exemples montrent la même façon d'agir du Divin Maître envers les foules, envers ses ennemis, envers ses amis.

La troisième partie nous fait saisir comment nous ne nous abaissons pas en servant et en aimant notre prochain, comment au contraire nous épanouissons pleinement nos facultés et notre cœur, car servir Dieu et servir le prochain, c'est enrichir un ensemble qui nous enrichit à son tour, car tout se termine dans l'épanouissement de l'amour.

Sixième Conférence (6 Avril) : *Le Christ exalte notre valeur de personnes dignes de respect.* — Le Conférencier montre les malheurs qui sortent du mépris de la personne humaine, qu'on se méprise soi-même ou qu'on méprise les autres d'un mépris inhumain. C'est la déchéance personnelle, c'est l'exploitation des autres dans les domaines moral, social, politique.

Mais le Christ montre au contraire, lui, un extrême respect pour l'intelligence et la liberté, pour la destinée éternelle ; il montre comment sauver les personnes humaines de leurs erreurs et de leurs péchés ; il montre enfin comment il triomphe des attaques et même des violences : « Jamais la grandeur humaine ne fut mieux affirmée que par Celui qui, en apparence, était vaincu. »

Le troisième point aborde la grave question des rapports, non plus des personnes privées entre elles, mais de la personne et de l'autorité publique. Le Conférencier montre les droits de l'Etat, mais aussi ses devoirs de respect envers la personne humaine, et même ses intérêts.

Quelques mots poignants rappellent alors à l'auditoire profondément ému nos devoirs envers la France qui souffre, et la conclusion s'offre : le courage que nous devons montrer devant les épreuves que la personne humaine est capable de surmonter, d'utiliser pour accroître sa valeur terrestre et éternelle.

Occasion. — *Dictionnaire de Théologie*, non découpé, d'une valeur de 4.900 francs, laissé pour 3.650 francs. Payable tous les trimestres par quittances de 250 francs. — S'adresser presbytère de Plougastel-Daoulas.

ORNEMENTS D'ÉGLISE — BRONZE ET ORFÈVRERIE

Statues, Crèches de Noël, Chemins de Croix.
Croix de procession argent et métal.

G. LE POULLOUIN, 12, rue de la Trinité, GUINGAMP

Toutes les réparations, la dorure, l'argenture, le verni-or, le bronzage, sont exécutés dans mon atelier, garantis, livrés rapidement à domicile.

COUTELLERIE INOXYDABLE -- ORFÈVRERIE DE TABLE

Peut-on récolter sans avoir semé ?

LA RESTAURATION DE LA FRANCE EXIGE QUE VOUS SOUSCRIVIEZ AUX BONS DU TRÉSOR

AA 4

Archives diocésaines de Quimper et Léon

RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE —

Sans calomel — Et vous sauterez du lit le matin, "gonflé à bloc".

Votre foie devrait verser, chaque jour, au moins un litre de bile dans votre intestin. Si cette bile arrive mal, vous ne digérez pas vos aliments, ils se putréfient. Vous vous sentez lourd. Vous êtes constipé. Votre organisme s'empoisonne et vous êtes amer, abattu. Vous voyez tout en noir !

Les laxatifs sont des pis-aller. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Seules les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE ont le pouvoir d'assurer cet afflux de bile qui vous remettra à neuf. Végétales, douces, étonnantes pour activer la bile. Exigez les Petites Pilules Carters. Toutes pharmacies : Frs. 11.75.

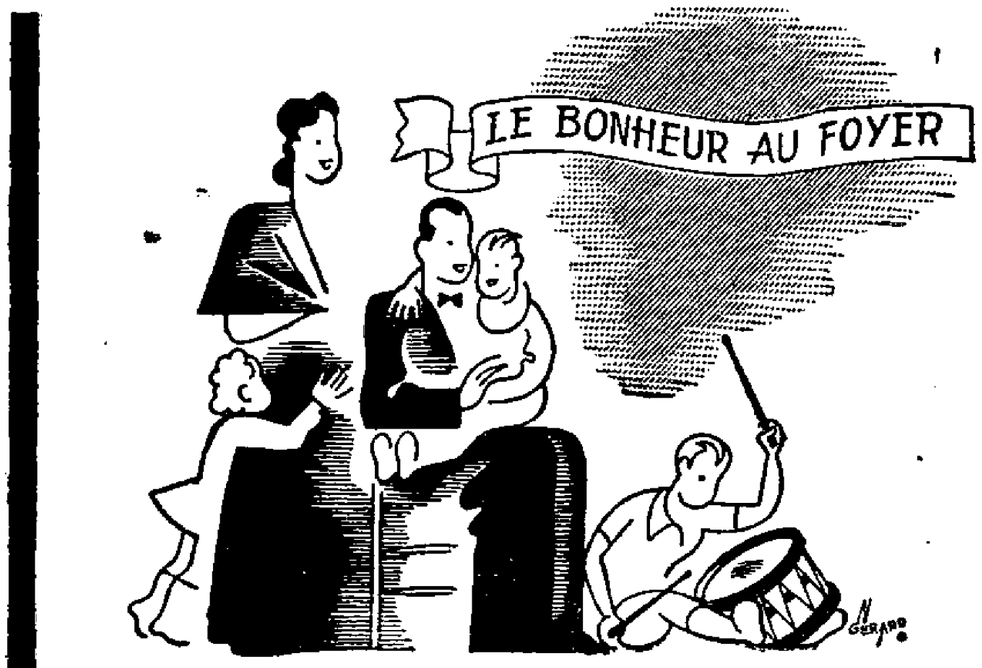

par la

LOTERIE NATIONALE

28

DELBENN
DÉPOSÉE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE DELBENN

16, Rue Kéréon, QUIMPER

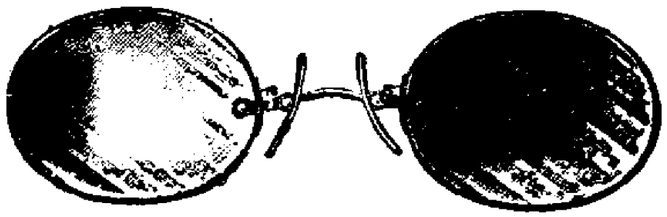

P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. PLOUZENNEC.

56e ANNÉE. Vendredi 25 Avril 1941 N° 17.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France et Colonies..... 25 francs par an.
— Luxembourg et Canada... 40 —
— Autres pays étrangers.... 50 —
Le numéro..... 60 centimes.
Changement d'adresse : 1 franc 50.

L'abonnement, payable d'avance (C/C 93.81, Nantes), part du 1er de chaque mois.

Rédaction et Administration : *31, rue Élie-Fréron, Quimper.*

SOMMAIRE :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Allocations Familiales ; Dispense d'âge pour l'examen du Certificat d'Etudes Primaires ; Jeunesse Catholique Rurale Féminine ; Nomination ; Décès ; Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Allocution de S. Exc. Mgr Duparc, aux obsèques des victimes du raid du lundi au mardi de Pâques, prononcée à Brest, le samedi 19 Avril 1941.

III. — *Annonces et avis divers.*

QUIMPER
IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ
1941

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Offices de la semaine

Dimanche, 27 *Avril*. — 2e dimanche après Pâques. Semi-double. Blanc. — *A vêpres, mémoires de S. Paul de la Croix, de S. Pierre Canisius et de S. Vital.*
Lundi, 28. — S. Paul de la Croix, Confesseur. Double. Blanc.
Mardi, 29. — S. Pierre, Martyr. Double. Rouge.
Mercredi, 30. — *Solennité de S. Joseph*, Epoux de la B. V. M., Confesseur, Patron de l'Eglise universelle. Double de 1re classe, avec octave commune.
Jeudi, 1er *Mai*. — SS. Philippe et Jacques, Apôtres. Double de 2e classe. Rouge.
Vendredi, 2. — S. Athanase, Evêque, Confesseur et Docteur. Double. Blanc.
Samedi, 3. — Invention de la Croix. Double de 2e classe. Rouge.
Dimanche, 4. — 3e dimanche après Pâques. Semi-double. Blanc. — *Au chœur, on peut célébrer la solennité de S. Joseph.*

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Plomelin	26-28 Avril.
Locronan	29-30 —
Plouhinec	1- 5 Mai.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'EVÊCHÉ

I. Allocations Familiales. — Nous rappelons à MM. les Curés et Recteurs que la retenue de 10 % doit être réglée à l'Evêché à la fin de chaque trimestre. (C./C. 3480 Nantes.)

II. Dispense d'âge pour l'examen du Certificat d'Etudes Primaires. — Toute demande de dispense d'âge pour l'examen du C. E. P. E. doit être adressée dans la 2e quinzaine d'Avril à l'Inspection Académique par l'intermédiaire de M. l'Inspecteur de l'Enseignement primaire de la circonscription et accompagnée d'un bulletin de naissance et d'un certificat scolaire attestant les résultats obtenus par l'élève dans les principales matières d'enseignement.

MM. les Curés et Recteurs sont priés de donner connaissance de cette note aux écoles de leur paroisse.

III. Jeunesse Catholique Rurale Féminine — Une retraite pour les jeunes rurales de l'Action Catholique commencera le vendredi 9 Mai, à 17 heures, et se terminera le lundi 12 Mai, à 9 h. 30, à Notre-Dame de la Salette de Morlaix. Les jeunes filles de l'archiprêtré de Saint-Pol et de

Morlaix y sont spécialement invitées. — Envoyer les adhésions pour le 4 Mai, à la Direction des Œuvres, à Quimper.

Les participantes devront apporter leurs tickets de pain et de viande et le beurre et sucre nécessaires pour la durée du séjour.

IV. Nomination — Par décision de Son Excellence Monseigneur l'Evêque, M. Joseph Laot, vicaire à Saint-Martin de Morlaix, a été nommé aumônier du Sanatorium du Guervénan, en Plougonven.

V. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles M. Nicolas Billant, recteur de Plouhinec, décédé le 20 Avril, à l'âge de 71 ans.

VI. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS

Mai	*Matin*	*Soir*
4 Dimanche.	Plouvien — Loc-Brévalaire.	Bourg-Blanc.
5 Lundi.....	Plabennec.....	Coatmeal — Guipronvel.
6 Mardi.....	Gouesnou.....	Bohars.
7 Mercredi..	Saint-Marc.	
12 Lundi.....	Guilers.....	Milizac.
13 Mardi.....	Saint-Renan.....	Lanrivoaré.
14 Mercredi..	Plouzané.....	Loc-Maria.
15 Jeudi.....	Le Conquet — Trébabu.....	Plougonvelin.
16 Vendredi..	Plouarzel.....	Ploumoguer — Lambert.
17 Samedi....	Lanildut.....	Brélès.
18 Dimanche.	Lampaul-Plouarzel.....	Plourin.

Son Excellence Monseigneur Duparc sera accompagné de M. le vicaire général Joncour.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 2e *dimanche après Pâques* (27 *Avril*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — Vêpres à 15 h. 30, prières pour la paix, bénédiction. — A 16 h. 30, à la chapelle, réunion du Tiers-Ordre.

Lundi et *mardi* : à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

Mercredi : à 20 heures, ouverture du mois de Marie. — Confession des filles des catéchismes.

Jeudi : après-midi, confessions. — Mois de Marie, à 20 heures.

Vendredi : exposition du Saint-Sacrement de 8 h. 30 à 18 heures. A 18 heures, mois de Marie, bénédiction. — A 20 heures, heure d'adoration pour les hommes et les jeunes gens.

Samedi : confession des garçons des catéchismes. — Mois de Marie, à 20 heures.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 2e *dimanche après Pâques* (27 *Avril*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — A 15 h. 30, vêpres, prières pour la paix, *Te Deum* pour la clôture de la Pâque.

Lundi et *jours suivants* : à 8 h. 30, services pour les Trépassés.

Mercredi : confession des enfants des catéchismes. — A 20 heures, ouverture du mois de Marie.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Jeudi 1er *Mai :* messe de communion des enfants, à 8 heures.

Vendredi : 1er vendredi du mois. Le Saint-Sacrement sera exposé de 9 h. 30 à 17 heures. A 17 heures, chapelet, prières pour la paix, mois de Marie, bénédiction du Saint-Sacrement.

Tous les soirs, excepté vendredi : à 20 heures, mois de Marie et prières pour la paix.

Allocution de S. E. Mgr Duparc aux obsèques des victimes du raid du lundi au mardi de Pâques prononcée à Brest, le samedi 19 Avril 1941.

« *Quomodo sedet sola civitas plena populo ?* » — Comment cette ville si peuplée est-elle devenue déserte ?

(Lamentations de Jérémie.)

Il n'est pas encore bien lointain le temps où la cité brestoise connaissait l'animation d'une grande ville et d'un grand port militaire. La vie y prospérait dans l'aisance. La rade merveilleuse, dont elle s'enorgueillissait, était sillonnée par le mouvement d'une flotte qu'elle admirait comme la première du globe. Et voici qu'aujourd'hui ses habitants la désertent, en quête d'un asile plus sûr. De sinistres oiseaux, voguant dans son ciel, sèment la consternation sur leur passage. Maintes fois, cet hiver, ils avaient essayé sur nos côtes leur œuvre de destruction et de mort. Jamais pourtant leur action ne fut plus meurtrière que dans la nuit tragique du lundi au mardi de Pâques. Si nombreuses furent les victimes qu'il a été impossible de leur trouver une place dans cette église, en dépit de ses proportions.

Dispensez-moi, mes Frères, de reprendre ici le récit de ces scènes d'horreur qui accompagnèrent ce massacre, et dont l'atroce souvenir vit et vivra jusqu'à la fin de leurs jours, dans l'imagination de ceux qui en furent les témoins. En venant au milieu de vous, en pareille circonstance, j'ai voulu m'associer à votre deuil, unir mes prières aux vôtres, et vous adresser quelques paroles de réconfort. Puis-je mieux faire que de vous inviter à formuler avec moi, sur les 80 cercueils de nos morts, un acte de foi, d'espérance et de charité ?

I. *Acte de foi*, de cette foi entière, bretonne et française, qui épanouit notre patriotisme. Nous sommes chrétiens. La douleur humaine ne doit jamais diminuer en nous la vigueur des croyances qui sont l'honneur et la sécurité de notre vie. Ce ne sont pas les événements d'aujourd'hui qui mettront dans nos âmes une pensée contre la Providence divine. Je n'ai pas à le taire. Je crois que cette Providence prévoit tout, non pas seulement dans un ordre général et confus, mais dans le détail des faits particuliers.

Mais alors, j'entends votre objection. Pourquoi, le sachant et le pouvant, Dieu n'a-t-il pas empêché cette catastrophe que nous déplorons ? Mes Frères, il ne sied pas à l'humilité de notre condition de poser des questions à Dieu comme pour traiter avec lui d'égal à égal, et moins encore de l'interroger sur le ton d'un inculpé que l'on traîne à la barre pour l'accabler d'accusations. Dieu nous dépasse de la hauteur de l'infini. Notre œil est déjà incapable de fixer le soleil en face;

que notre esprit renonce donc à pénétrer dans les profondeurs éblouissantes de la Sagesse incréée. Sa pleine clarté, toute faite d'amour, ne pourra se rendre sensible à nos regards qu'une fois dégagés de leur infirmité terrestre et des ombres d'ici-bas. Dieu a pour s'expliquer le temps, son temps à Lui qui s'appelle l'Eternité.

Mais dès maintenant nous savons qu'il est Père, et cette forte certitude nous rassure. Si déconcertantes soient-elles, au premier choc, les souffrances qu'il laisse passer dans nos vies deviennent dans le plan de sa miséricorde l'occasion de nouveaux bienfaits. La douleur est une ouvrière qui travaille en secret. Elle ne révèlera son œuvre qu'après l'avoir accomplie. Quand elle frappe avec cette rudesse soudaine, on ne peut que s'incliner au pied de la croix et adorer en silence. Puis, les heures d'accablement étant passées, un peuple relève la tête. Alors il s'aperçoit qu'avec des joies brisées Dieu lui a refait des vertus plus hautes qui assurent son avenir, comme au calvaire, avec son sang et les larmes de sa mère, Jésus assurait la Rédemption du monde. Je le crois, parce qu'il l'affirme, et que Dieu ne peut ni se tromper ni nous tromper. « *Oportuit pati Christum et ita intrare in gloriam* » (Luc XXIV, 26). Il fallut que le Christ souffrît et qu'il entrât ainsi dans sa gloire.

II. *Acte d'espérance.* Je crois et j'espère. Nous pleurons sur nos morts. L'Eglise ne défend pas de pleurer. Elle dit seulement à ses fidèles : ne pleurez pas comme ceux qui n'ont pas d'espérance.

Où sont-ils ceux que vous avez perdus ? Vous voudriez le savoir, familles éplorées, et, d'un cœur angoissé, vous cherchez à pénétrer le redoutable mystère. Sans doute ils ont été surpris, sans peut-être se reconnaître, et leur douloureuse expérience est pour nous le plus éloquent des avertissements. Il faut se tenir prêt, car nous ignorons notre heure, incertaine et toujours trop proche. Mais la doctrine catholique nous offre, à travers la vision de leur martyre, de rassurantes clartés et de légitimes espoirs.

Ils ont été surpris, oui. Mais c'était Pâques, et beaucoup, parce qu'ils étaient de vrais pratiquants, en avaient fait dans leur âme chrétienne le temps de la rentrée en grâce et de la résurrection. Ils ont été surpris : mais plusieurs portaient encore sur leur chair fragile la robe blanche de leur innocence baptismale. Pour les autres, est-ce que le malheur sanglant qui les frappe n'a pas la vertu d'un baptême, en tout cas d'une absolution ? A souffrir comme ils ont souffert, on retrouve tout d'un coup la foi et le divin amour. Il suffit dans l'instant tragique d'un éclair de la pensée, d'un cri de repentir et d'amour sorti des profondeurs du cœur, et l'heure dernière a souvent de ces grâces de miséricorde pour obtenir l'ultime et décisif pardon qui fait les élus. Après tout, pour rendre confiance aux familles chrétiennes les plus craintives sur le sort de leurs trépassés, j'ai le devoir très doux de leur rappeler que des mains sacerdotales se sont providentiellement rencontrées là pour faire descendre sur les agonisants la suprême bénédiction du ciel. Alors, si vous me demandez

Archives diocésaines de Quimper et Léon

encore : mais enfin, où sont-ils ceux que nous avons perdus ? je réponds : au ciel ou sur le chemin du ciel. Je l'espère de l'infinie miséricorde du divin Sauveur.

III. *Acte de charité.* Ce divin Sauveur, je continue à l'aimer de tout mon cœur. Ne nous laissons pas accabler par les malheurs qui passent. Haut les cœurs. Ce mot, pris dans son sens élevé, doit reporter l'âme jusqu'à Dieu. C'est la formule vraie de l'amour de notre prochain comme de l'amour de Dieu. Haut les cœurs pour aimer Dieu d'abord ! Jusque dans la main qui frappe, Dieu reste notre Père. Chaque jour, nous lui disons dans l'oraison dominicale : Notre Père qui êtes aux cieux, que votre nom soit sanctifié, que votre Règne arrive, que votre Volonté soit faite sur la terre comme au ciel. Et nous ajoutons : pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés... Ah ! je le sais bien, c'est difficile parfois, de réprimer le mouvement d'indignation qui monte du cœur aux lèvres. Si la guerre peut être légitime, il y a des procédés et des moyens de combat qui n'ont pas cette excuse. Le Souverain Pontife le déclarait solennellement dimanche dernier dans un message radiodiffusé et destiné au monde entier. Après avoir déploré les malheurs de la guerre, il exprimait ce vœu : « Puissent du moins tous les belligérants, qui ont un cœur d'homme, formé dans le sein d'une mère, avoir des entrailles de charité pour les souffrances des populations civiles, pour les femmes et les enfants sans défense, pour les malades et les vieillards, exposés plus souvent à découvert et plus durement aux dangers de la guerre que ne le sont sur le front les soldats en armes. » Et c'est pourtant sur ces créatures innocentes et désarmées que s'est abattue la fureur sanguinaire des barbares. Seigneur, pardonnez-leur, éclairez-les.

Haut les cœurs aussi pour aimer nos frères plus proches. C'est dans les jours de deuil que l'on voit les membres d'une famille resserrer leur intimité et s'unir pour mieux supporter le coup fatal. Hélas ! Ils ont été unis dans la mort ceux que la catastrophe, encore inachevée peut-être, vient d'ensevelir ensemble. Je souhaite que leur union dans la mort soit pour nous une leçon d'union dans la vie, et que nous nous disions, comme ils voudraient sans doute nous le dire eux-mêmes du bord de leur éternité, que dans un pays comme celui dont l'histoire plus que millénaire nous enveloppe de gloire, avec un peu plus de justice et de charité, on retrouverait facilement, dans l'harmonie des forces sociales, assez de puissance pour faire resplendir encore dans le monde les traditions de l'honneur français.

J'ai fini. Si vous voulez bien comprendre, mes Frères, que ces sacrifices, ce sont nos morts eux-mêmes qui vous les demandent, je ne doute pas que vous y mettiez tous les élans de votre foi, de votre espérance, de votre charité. Par une coïncidence saisissante, tandis que le raid tragique du lundi de Pâques se déroulait dans le ciel, au-dessus de l'hospice civil, l'aumônier, dans une chapelle improvisée, célébrait la messe : et, à l'instant précis où les engins de mort fondaient sur l'établissement, le prêtre, identifié à Jésus-Christ, avant

d'élever vers le ciel la divine Hostie, victime innocente elle aussi, prononçait les paroles de la consécration : « Ceci est mon corps, broyé pour le salut du monde. Ceci est mon sang répandu pour effacer ses péchés. » Est-il exagéré de penser que, à ce moment même, l'âme de nos morts se soit unie à celle du divin Sauveur pour dire à Dieu : je vous offre mon corps, je vous offre mon sang pour la rémission des péchés du monde et pour le salut de notre patrie. Sauvez la terre de France, cette terre que vous avez faite si belle, si enchanteresse, cette terre que vous avez honorée des apparitions de votre Sacré Cœur et de votre sainte Mère ; et aujourd'hui déchirée, meurtrie, blessée, sanglante, haletante, elle crie vers vous. Délivrez-la, Seigneur ; sauvez notre chère Bretagne ; sauvez notre empire colonial, sanctifié par vos missionnaires de France. Sauvez plus encore l'âme de la France, cette âme qui vous avez baptisée dans votre sang et avec qui vous avez conclu le pacte sacré de Reims ; cette race que vous avez faite noble, chevaleresque, éprise d'idéal. Faible et légère, elle vous a souvent oublié. Mais elle vous crie aujourd'hui : pitié ! Pardonnez-lui. Rendez-lui la foi des anciens jours. Faites refleurir en elle la sainte liberté des enfants de Dieu, pour que votre France redevienne le porte-glaive de la justice, le porte-drapeau de votre honneur, le porte-flambeau de votre foi dans le monde.

CELIBATAIRE, 38 ans, sachant le breton, connaissant le chant grégorien et l'harmonium, demande place de sacristain. — Excellentes références.
Ecrire, 11, rue du Jeu-de-Paume, Lamballe (C.-du-N.).

UN ACTE DE SAGESSE
UN ACTE D'ESPÉRANCE
●
SOUSCRIRE
AUX BONS DU TRÉSOR
AA 6

ORNEMENTS D'ÉGLISE — BRONZE ET ORFÈVRERIE
Statues. Crèches de Noël. Chemins de Croix.
Croix de procession argent et métal.
G. LE POULLOUIN, 12, rue de la Trinité, GUINGAMP
Toutes les réparations, la dorure, l'argenture, le verni-or, le bronzage, sont exécutés dans mon atelier, garantis, livrés rapidement à domicile.
COUTELLERIE INOXYDABLE -- ORFÈVRERIE DE TABLE

Archives diocésaines Quimper et Léon

Il faut une plume pour écrire ...

... il faut un billet pour gagner à la

LOTERIE NATIONALE

Z 74

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Agences

BREST
QUIMPER

Bureaux permanents

Châteaulin, Concarneau, Douarnenez, Morlaix, Pont-l'Abbé, Quimperlé, Saint-Pol de Léon.

et nombreux bureaux périodiques

Toutes opérations de banque et de bourse, garde de titres, coffres-forts

DELBENN DÉPOSÉE

P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, Rue Kéréon, QUIMPER

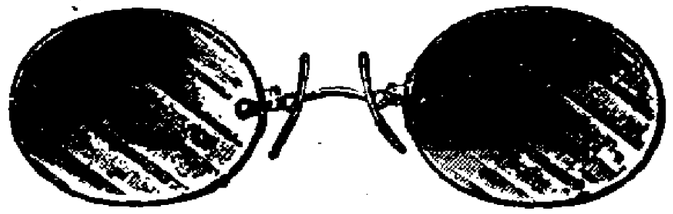

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. PLOUZENNEC.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

56e ANNÉE. Vendredi 2 Mai 1941. N° 18.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France et Colonies..... 25 francs par an.
— Luxembourg et Canada... 40 —
— Autres pays étrangers.... 50 —
Le numéro..... 60 centimes.
Changement d'adresse : 1 franc 50.

L'abonnement, payable d'avance (C/C 93.81, Nantes), part du 1er de chaque mois.

Rédaction et Administration : *31, rue Élie-Fréron, Quimper.*

SOMMAIRE :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Fête Nationale de Sainte Jeanne d'Arc ; Décorations diocésaines ; Nominations.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Le Dieu des chrétiens.

III. *Chronique du diocèse.* — Offices paroissiaux ; Avis de services ; Lothey : Retraite et récollections ; Nécrologie : M. Nicolas Billant, recteur de Plouhinec. — L'allocution pascale de Sa Sainteté le Pape Pie XII, etc...

IV. — *Annonces et avis divers.*

QUIMPER
IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ
1941

Archives diocésaines Quimper et Léon

Offices de la semaine

Dimanche, 4 *Mai*. — 3e dimanche après Pâques. Semi-double. Blanc. — *Au chœur, on peut faire la solennité de S. Joseph.*
Lundi, 5. — S. Pie V, Pape et Confesseur. Double. Blanc.
Mardi, 6. — S. Jean Apôtre devant la Porte Latine. Double majeur Rouge.
Mercredi, 7. — Octave de la solennité de S. Joseph. Double majeur. Blanc.
Jeudi, 8. — Apparition de S. Michel, Archange. Double majeur. Blanc.
Vendredi, 9. — S. Grégoire de Nazianze, Evêque, Confesseur et Docteur. Double. Blanc.
Samedi, 10. — S. Antonin, Evêque et Confesseur. Double. Blanc.
Dimanche, 11. — 4e dimanche après Pâques. Semi-double. Blanc. — *Au chœur, on peut faire la solennité de Ste* Jeanne d'Arc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Plouhinec	1- 5 Mai.
Kerfeunteun	6-10 —
Spézet	11-15 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'EVÊCHÉ

I. Fête nationale de Sainte Jeanne d'Arc. — La fête de sainte Jeanne d'Arc devra être célébrée avec toute la solennité possible, dimanche 11 Mai.

Une allocution sera faite et un *Te Deum* sera chanté à l'une des messes ou à l'un des offices du jour.

MM. les Curés et Recteurs voudront bien y inviter les autorités civiles et leur réserver des places à l'église.

Son Excellence Monseigneur l'Evêque présidera la cérémonie qui aura lieu à la cathédrale, à 10 heures.

II. Décorations diocésaines. — Son Exc. Monseigneur l'Evêque a décerné la médaille du Mérite diocésain à MM. Jean-Baptiste Sévéléder, Jean Trellu, conseillers paroissiaux de Tréboul depuis 38 et 34 ans ; Ambroise Urvois et Joseph Goulc'hen, au service de l'église de Tréboul depuis 39 et 35 ans ; à Mlle Hortense Bournié, institutrice puis directrice de l'école libre des filles de Tréboul depuis 34 ans.

III. Nominations. — Par décision de S. Exc. Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Recteur de Plouhinec, M. François Le Bot, recteur de Rumengol ;

Recteur de Rumengol, M. Jean Bothorel, professeur au collège de Bon-Secours à Brest.

PARTIE NON OFFICIELLE

Le Dieu des chrétiens

Lorsque, sur le Calvaire, parmi de soudaines ténèbres et dans le trouble des éléments, Jésus a rendu, avec un grand cri, son dernier soupir, le centurion, bouleversé, proclame que « vraiment cet homme était le Fils de Dieu ». Tu as raison, soldat de Rome, d'affirmer qu'il l'était ; mais ce que tu ne savais pas, c'est qu'il le restait et qu'il le restera toujours. Il le montrera bien, lorsque le surlendemain, avec son même corps à cinq plaies mais devenu glorieux, il sortira du tombeau et visitera ses disciples ; lorsque, pendant quarante jours, vivant d'une vie mystérieuse et cependant palpable, il fréquentera parmi eux et achèvera de les préparer à convertir le monde. Il le montrera bien, le jour de l'Ascension, à ses témoins de la terre, apôtres qui le verront, sur la montagne des Oliviers, s'élever dans les nuages ; à ses témoins du ciel, tous les chœurs des anges qui le verront venir en triomphateur « conduisant captive la captivité », dépasser leurs rangs les plus hauts, et, tout Homme qu'il soit, mais Homme vraiment Dieu, Humanité qui appartient à la Personne du Verbe, s'asseoir pour l'éternité à la droite du Père. Le Christ hier, aujourd'hui et dans la suite des siècles, *Christus heri et hodie, ipse et in sæcula...* (1) Au commencement était le Verbe... Le Verbe était en Dieu et le Verbe était Dieu... Et le Verbe s'est fait chair et il a habité parmi nous plein de grâce et de vérité... Il a souffert la mort pour notre salut... Il est ressuscité et est monté au ciel pour nous y préparer une place.

Maintenant que nous le connaissons dans sa divinité, dans son humanité, Médiateur universel, notre Maître et notre Frère en même temps que notre Sauveur, il ne nous reste plus qu'à vivre de lui, en lui, comme lui, réglant notre conduite et notre foi sur cette exhortation de saint Paul aux premiers Chrétiens : « Ayez en vous les mêmes sentiments, qui furent ceux du Christ-Jésus. Etant en la forme de Dieu, il n'a pas regardé comme une proie (2) l'égalité avec Dieu ; mais s'est dépouillé lui-même, prenant la forme d'esclave, se faisant semblable aux hommes, étant reconnu homme par son extérieur. Il s'est humilié lui-même, devenu obéissant jusqu'à la mort, à la mort de la Croix. C'est pourquoi Dieu l'a exalté et lui a donné un nom au-dessus de tout nom, afin qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse dans le ciel, sur la terre et dans les enfers, et pour que toute langue confesse que le Seigneur Jésus-Christ est dans la gloire de Dieu le Père » (3).

(1) Hébr., XIII, 8.
(2) Comme un privilège à garder jalousement.
(3) Philippe, II, 5-11.

Archives diocésaines Quimper et Léon

Et avec saint Paul encore, « remercions Dieu le Père de nous avoir soustraits à la puissance de ténèbres pour nous transporter dans le royaume du Fils de sa dilection, qui nous a, dans son sang, rachetés du péché. Il est l'image du Dieu invisible, le premier-né de toute la Création. En lui tout a été créé au ciel et sur la terre, les choses visibles et les invisibles... Et il est avant tous, et c'est en lui que tout se tient » (4).

(4) Coloss., I, 12-17.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

***Evêché* : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse* : c/c 9381, Nantes.**

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — 3e *dimanche après Pâques* (4 *Mai*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — Vêpres à 15 h. 30, bénédiction.

Lundi et *mardi* : à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

Mardi : pèlerinage des dames de l'Action Catholique à Loc-Maria : messe à 8 heures ; réunion des dizainières à 14 h. 30.

Vendredi : confession des enfants qui n'ont pas encore communié.

Tous les soirs : à 20 heures, mois de Marie et prières pour la paix. Bénédiction.

— Eglise de Saint-Mathieu. — 3e *dimanche après Pâques* (4 *Mai*). *Au chœur, solennité de S. Joseph, patron de l'Eglise universelle* : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — A 15 h. 30, vêpres, réunion de l'Archiconfrérie, procession du Rosaire, mois de Marie et prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi, mardi et *mercredi* : à 8 h. 30, service pour les Trépassés.

Tous les soirs : à 20 heures, mois de Marie et prières pour la paix.

Avis de services. — Plouénan : le mercredi 7 Mai, à 10 h. 15, service anniversaire pour M. Moal, ancien recteur de Trébabu.

Un autre service anniversaire, le même jour, à 11 heures, pour M. Godec, ancien recteur de Coray.

Lothey. — **Retraite et récollections** (26 *Mars*-3 *Avril*). — Saintement passionné pour le salut de son petit troupeau, M. le Recteur de Lothey lui prodigue les secours, spécialement les exercices spirituels. En Septembre dernier, il faisait donner une retraite aux mères de famille : 143 avaient répondu à son appel. Du 26 au 29 Mars, ce fut le tour des jeunes filles : toutes (80) sont accourues, ont suivi les exercices avec assiduité. On avait projeté, la semaine de la Passion, des retraites pour les jeunes gens et les hommes : l'urgence des travaux et aussi l'absence d'un grand nombre (40 prisonniers de guerre) n'ont pas permis la réalisation de ce dessein. A défaut de retraites, deux journées de récollection ont préparé

les hommes et les jeunes gens au devoir pascal ; l'une et l'autre ont été admirablement suivies : 86 à la première, 75 à la seconde. Bien que de nombreux enfants soient en pension dans les paroisses voisines, le jeudi 3 Avril, après une sérieuse préparation, 52 s'approchaient de la sainte Table avec une rare piété, en attendant que leurs frères et sœurs plus jeunes viennent, en compagnie de leurs mères, recevoir pour la première fois le Dieu de l'Eucharistie.

Le P. Le Jollec a fait mentir le dicton : nul n'est prophète en son pays. Enfants et adultes, hommes et femmes, ont écouté ses instructions avec un intérêt soutenu, avec une émotion visible. Il a mis sous les yeux des enfants le divin Modèle de Nazareth. Il a exhorté les jeunes filles à marcher sur les traces des Bernadette Soubirous et des Thérèse de l'Enfant-Jésus. Aux femmes il avait proposé Monique comme modèle d'épouse et de mère. Aux hommes, il a commenté la Lettre Pastorale de Son Excellence Monseigneur l'Evêque de Quimper *sur notre devoir dans l'épreuve actuelle*, entrant dans les détails de la vie quotidienne, prêchant, avec l'énergie dans l'action, la dignité dans la souffrance, à l'exemple de Jeanne d'Arc. A tous, il a recommandé d'être chrétiens *cent pour cent*, pour être de la race de ceux qui sauveront la petite comme la grande Patrie.

Nécrologie. — *M. Nicolas BILLANT, Recteur de Plouhinec.* — « Pauperibus locuples, sibi pauper. Riche pour les pauvres, pauvre pour lui-même. » (*Rome. Sainte-Sabine.*) — Cette maxime caractérise à merveille le confrère que Dieu vient de rappeler à Lui.

Né à Saint-Urbain, d'une famille profondément chrétienne qui avait déjà donné à l'Eglise un frère plus âgé, M. Nicolas Billant, après de fortes études secondaires à l'institution Saint-François, de Lesneven, entra au Grand Séminaire de Quimper où il fit l'édification de tous par sa régularité, sa bonté et aussi sa bonne humeur.

Une année de service militaire ne fit qu'affermir sa vocation.

Prêtre en 1894, il fut nommé vicaire à Lanmeur. Tout en s'appliquant avec zèle aux obligations de son ministère, il développe ses connaissances musicales qui lui permettront de travailler à la beauté du culte dans les paroisses qui lui seront confiées. A Lanmeur, comme vicaire, à l'Ile-Tudy, à Rumengol, à Plouhinec, comme recteur, il veille à l'harmonieuse exécution des cérémonies et du chant. Une de ses grandes joies fut l'inauguration de l'orgue, à Plouhinec. Ce jour-là, avec le précieux concours de la schola du Petit Séminaire sous la direction de M. l'abbé Le Marrec, les assistants purent constater les résultats heureux d'un travail opiniâtre et persévérant. Chorale d'hommes, chorale de femmes rivalisaient de force et d'entrain, s'essayant à se mesurer avec la schola du collège Saint-Vincent.

Mais, le trait principal, essentiel, de la physionomie de M. Billant fut le détachement, l'esprit de pauvreté. Jeune

Archives diocésaines de Quimper et Léon

encore, il s'était appliqué à se détacher de lui-même. Ce détachement, il l'avait étendu à tout objet superflu. Il avait horreur du luxe ; il pratiquait pour lui la rigidité de la pauvreté monastique. Il avait horreur des dettes. Il s'appliqua à les éviter et il y réussit à force de restriction et d'austérité. Pour lui, le strict nécessaire. Pour les œuvres et les pauvres, le reste : tout y passait.

On vit ce dont il était capable, lorsque la vague des réfugiés, déferlant du Nord, vint s'arrêter aux bords de l'océan. Son presbytère servit d'abri, pendant plusieurs mois, à plusieurs familles qui eurent à leur disposition chambres, cuisine, salle à manger, vaisselle. Sa maison était devenue une hôtellerie où les réfugiés, membres endoloris du Christ, ont pu goûter les douceurs d'un foyer et apprécier la charité et la délicatesse du bon Samaritain. Jamais le pasteur ne fut plus heureux.

Recteur de Plouhinec, il assista à la fondation de la paroisse de Poulgoazec, dont l'agglomération prenait de plus en plus d'importance. Ce qui lui restait de population suffisait largement à satisfaire son zèle et son amour des âmes. Et c'est au service de ses ouailles qu'il contracta le mal dont les progrès furent rapides pendant les trois dernières semaines de sa vie. Après avoir reçu la communion en viatique et le sacrement de l'Extrême-Onction, il aurait pu proférer ces paroles du P. Monsabré : « Mon Dieu, faites-moi mourir de la mort des justes ; puis... je ne vous demande plus rien ; que votre volonté soit faite ! » Le 20 Avril, dimanche *in albis*, il rendit son âme à Dieu. Il retournait aux sources de la vie, en ce jour octave de la Résurrection de Notre Seigneur Jésus-Christ.

La mort de M. Billant fut un deuil pour la paroisse tout entière, qui lui témoigna ses regrets et sa reconnaissance en assistant, en grand nombre, à la cérémonie religieuse. Environ quarante prêtres étaient présents. Le lendemain 23 Avril, à Saint-Urbain, eut lieu une seconde cérémonie funèbre.

Un moment, on se demanda si le transport pouvait se faire. En fouillant ses tiroirs, on s'aperçut qu'il lui restait juste la somme suffisante pour payer son cercueil et le transfert de sa dépouille mortelle.

A Saint-Urbain, l'église était pleine, comme à Plouhinec. Une trentaine de confrères, venus des environs, s'étaient groupés dans le sanctuaire.

Aujourd'hui, le corps de M. Nicolas Billant repose dans le cimetière de sa paroisse natale en attendant la résurrection. « Accordez-lui, nous vous en prions, Seigneur, le lieu du rafraîchissement, de la lumière et de la paix ; par le même Jésus-Christ Notre Seigneur. Amen. » (*Canon de la Messe.*)

L'Allocution Pascale de Sa Sainteté le Pape Pie XII. — Le dimanche de Pâques, 13 Avril, à 13 heures, le Pape Pie XII a prononcé, de sa bibliothèqoe privée, une allocution qui fut suivie de la bénédiction *urbi et orbi*.

« *C'est de tout cœur*, dit-il, *que Nous vous envoyons à tous, chers fils et filles du monde entier, l'*Alleluia *pascal, joyeuse annonce de résurrection et de paix dans le Christ.*

« *Mais, hélas, la paix entre les peuples n'est pas ressuscitée, et dans le joyeux salut que nous vous adressons se trouve mêlée la note de douleur qui plongeait dans une grande tristesse et dans une continuelle affliction le cœur de l'apôtre Paul.* »

Pie XII déclare que le conflit entre les belligérants a pris parfois des formes terribles.

« *Puissent tous les belligérants, qui ont, eux aussi, un cœur d'homme, formé dans le sein d'une mère, avoir des entrailles de charité pour les souffrances des populations civiles, pour les femmes et les enfants sans défense, pour les malades et les vieillards, exposés plus souvent à découvert et plus durement aux dangers de la guerre que ne le sont sur le front les soldats en armes.*

« *Nous supplions les belligérants de s'abstenir jusqu'au bout de l'usage d'instruments de lutte encore plus meurtriers. Toute innovation dans ces moyens a pour contre-coup inévitable, de la part de l'adversaire, l'usage de la même nouvelle arme, parfois plus âpre et plus cruelle.*

Le Souverain Pontife remercie ensuite les catholiques du monde entier pour l'ardeur avec laquelle ils ont répondu, le 24 Novembre dernier, à son invitation à la prière.

« *Aujourd'hui, à vous et à tous ceux qui élèvent leur cœur vers Dieu, Nous répétons notre exhortation : ne cessez pas de prier et redoublez de foi dans vos prières.* »

Le Saint-Père, après avoir évoqué son action en faveur de l'humanisation de la guerre, rappelle aux belligérants le devoir de traiter « avec justice et humanité » les populations occupées.

Et Pie XII, avant de donner sa bénédiction apostolique, ajoute qu'il prie pour la paix rapide, une paix pour tous, dans laquelle les droits de chacun seraient sauvegardés. Il invoque le Ciel pour que la paix ramène la fraternité et la solidarité entre les nations de la terre.

Futur Concile Œcuménique. — S'il faut en croire certains journaux suisses, le projet de réunir au Vatican, à la fin des hostilités, en Concile, tous les Cardinaux, Archevêques et Evêques du monde catholique, prend de plus en plus de consistance. La Congrégation du Concile se serait occupée de cette question et dix-neuf des Cardinaux consultés sur vingt-cinq se seraient déclarés favorables.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE GENERALE

BONNE PRESSE, 17, rue Jean-Goujon, Paris.

NOTRE DAME, par Mgr GRENTE, de l'Académie Française, évêque du Mans. — La France est le royaume de Marie ; 35 cathédrales, d'innombrables églises, une multitude de sanctuaires lui ont été dédiés. Le long des routes qui y mènent, les cortèges des pèlerins se succèdent sans discontinuer.

Mgr Grente a suivi ces foules ; il est allé écouter le cantique qui retentit à la louange de la Vierge, et, à son tour, il a, d'un cœur ému, chanté les bontés de Marie.

Beau volume, in-8°, 250 pages, couverture illustrée : 20 francs (port. 3 fr. 50).

Peut-on récolter sans avoir semé ?

LA RESTAURATION DE LA FRANCE EXIGE QUE VOUS SOUSCRIVIEZ AUX **BONS DU TRÉSOR**

AA 4

RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE —

Sans calomel — Et vous sauterez du lit le matin, "gonflé à bloc".

Votre foie devrait verser, chaque jour, au moins un litre de bile dans votre intestin. Si cette bile arrive mal, vous ne digérez pas vos aliments, ils se putréfient. Vous vous sentez lourd. Vous êtes constipé. Votre organisme s'empoisonne et vous êtes amer, abattu. Vous voyez tout en noir !

Les laxatifs sont des pis-aller. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Seules les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE ont le pouvoir d'assurer cet afflux de bile qui vous remettra à neuf. Végétales, douces, étonnantes pour activer la bile. Exigez les Petites Pilules Carters. Toutes pharmacies : Frs. 11.75.

DELBENN — DE POSEE

P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, Rue Kéréon, QUIMPER

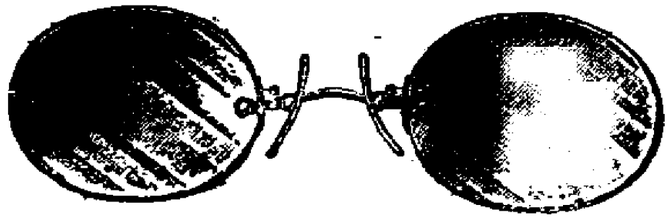

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. PLOUZENNEC.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

56e ANNÉE. Vendredi 9 Mai 1941. N° 19.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France et Colonies..... 25 francs par an.
— Luxembourg et Canada... 40 —
— Autres pays étrangers.... 50 —
Le numéro..... 60 centimes.
Changement d'adresse : 1 franc 50.

L'abonnement, payable d'avance (C/C 93.81, Nantes), part du 1er de chaque mois.

Rédaction et Administration : *31, rue Élie-Fréron, Quimper.*

SOMMAIRE :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché* : Admission des enfants brestois à la Confirmation ; Décorations diocésaines ; Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Saint Joseph, vrai père de Jésus (*suite*).

III. *Chronique du diocèse.* — Offices paroissiaux ; Intentions recommandées; Avis de services; Plevben : Les retraites pascales. — Le Maréchal Pétain à Lourdes.

IV. — *Annonces et avis divers.*

QUIMPER
IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ
1941

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Offices de la semaine

Dimanche, 11 *Mai*. — 4e dimanche après Pâques. Semi-double. Blanc. — *Au chœur, on peut faire la solennité de Ste Jeanne d'Arc.*
Lundi, 12. — SS. Nérée et ses Compagnons, Martyrs. Semi-double. Rouge.
Mardi, 13. — S. Robert Bellarmin, Evêque, Confesseur et Docteur. Double. Blanc.
Mercredi, 14. — S. Brieuc, Evêque et Confesseur. Double. Blanc.
Jeudi, 15. — S. Jean-Baptiste de la Salle, Confesseur. Double. Blanc.
Vendredi, 16. — S. Ubald, Evêque et Confesseur. Semi-double. Blanc.
Samedi, 17. — S. Pascal Baylon, Confesseur. Double. Blanc.
Dimanche, 18. — 5e dimanche après Pâques. Semi-double. Blanc. — *A vêpres, mémoires de S. Yves, de S. Pierre Célestin, de S. Venant et de Ste Pudentienne.*

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Spézet	11-15 Mai.
Kersaint-Plabennec	16-17 —
Pluguffan	18-20 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'EVÊCHÉ

I. Admission des enfants Brestois à la Confirmation. — A la suite des bombardements qui ont causé à Brest tant de victimes, beaucoup de familles ont quitté la ville pour se réfugier dans les localités d'alentour. De ce fait, beaucoup d'enfants qui devaient être confirmés cette année à Brest se présenteront sans doute dans les paroisses de la région où se donnera prochainement la Confirmation. Nous recommandons à MM. les Curés et Recteurs de ces paroisses de se préoccuper de cette situation et d'intervenir de bonne heure auprès des familles afin qu'elles se procurent à temps les certificats et témoignages nécessaires pour que leurs enfants soient admis à la Confirmation.

II Décorations diocésaines. — Monseigneur l'Evêque a décerné la médaille d'argent du Mérite diocésain à MM. Jean-Marie Pellen et Joseph Bergot, conseillers paroissiaux de Lannilis depuis 36 ans ; à Mme Le Roux, au service de l'église de Lannilis depuis 40 ans ; à M. Jean-Marie Le Droff, de Kernilis, conseiller paroissial depuis 37 ans ; à Mme Ménez-Pelleteur, au service de l'église de Coatméal depuis 38 ans.

III. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS

Mai	*Matin*	*Soir*
12 Lundi.....	Guilers.....	Milizac.
13 Mardi.....	Saint-Renan	Lanrivoaré.
14 Mercredi..	Plouzané.....	Loc-Maria.
15 Jeudi	Le Conquet — Trébabu.....	Plougonvelin.
16 Vendredi..	Plouarzel	Ploumoguer — Lambert.
17 Samedi....	Lanildut.....	Brélès.
18 Dimanche.	Lampaul-Plouarzel.....	Plourin.

Son Exc. Mgr Cogneau donnera la Confirmation et sera accompagné de M. le vicaire général Messager.

PARTIE NON OFFICIELLE

Saint Joseph, vrai père de Jésus

(suite)

Citons encore :

Le cardinal Gotti : « Joseph avait plein droit sur le corps de son épouse, et pour cela on peut dire que Jésus est né de Marie et de Joseph, et l'Ecriture peut les appeler tous les deux les parents, c'est-à-dire, Marie, mère, et Joseph, père du Christ. »

Le cardinal Lépicier : « Ce n'est point seulement parce que saint Joseph a reçu l'office de pourvoir aux nécessités temporelles du Christ qu'il a été appelé son père, mais pour quelqu'autre raison plus élevée, c'est-à-dire parce qu'il est véritablement l'époux de celle qui a engendré le Christ. » Et plus loin, le savant théologien, traitant *ex officio* du titre à donner à saint Joseph, affirme qu' « on ne doit pas se contenter de le considérer comme le père putatif et nourricier du Christ ». Et il conclura : « L'Enfant divin, conçu par l'opération du Saint-Esprit dans le sein de Marie, appartient par droit de mariage à Joseph, son légitime époux ; par conséquent, c'est en droit et en justice qu'on appelle saint Joseph son père. »

J. Renard, S. J. : « Le titre propre de Joseph, c'est celui que nous trouvons sous la plume de saint Luc et sur les lèvres de la Très Sainte Vierge Marie. Le Saint-Esprit qui nous le révèle, n'a pas craint le scandale des faibles, des pervers plutôt, en appelant Joseph simplement le père de Jésus. »

Le chanoine Lahitton : « Si vous déniez de plus amples explications, écoutez : Jésus-Christ est le fils légitime de la Bienheureuse Vierge Marie, épouse de saint Joseph ; Fils légitime, avons-nous dit, d'une légitimité transcendante par l'action du Saint-Esprit qui, en vertu de la toute-puissance de la cause première, supplée la cause seconde du côté paternel. Mais alors, ce fils légitime de l'épouse de Joseph possède son vrai lien de parenté avec Joseph. Or, dites-moi, de quel nom appellerez-vous le lien de parenté qui unit Joseph à Jésus, sinon du nom de paternité ?... »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nous pourrions facilement aligner d'autres témoignages, par exemple celui de saint François de Sales, celui de Mgr Sinibaldi, en son ouvrage : *La grandezza di San Giuseppe*, etc., etc.

Terminons par un autre texte de saint Augustin : « Ne craignons pas de tracer la généalogie de Jésus par la ligne qui aboutit à Joseph, car, de même qu'il est l'époux vierge, ainsi est-il père vierge. Ne craignons pas de placer le mari avant l'épouse, selon l'ordre de la nature et la loi de Dieu. Si nous venions à écarter Joseph, pour faire mention seulement de Marie, il nous dirait avec raison : « Pourquoi me séparez-vous de mon épouse ? Pourquoi ne voulez-vous pas que la généalogie de Jésus aboutisse à moi ? Lui dirons-nous : Parce que tu n'as pas engendré par l'œuvre de la chair. » Il nous répondrait : Et Marie a-t-elle engendré par l'œuvre de la chair ? Ce que le Saint-Esprit a opéré en elle, il l'a opéré pour tous les deux. » Joseph était juste, dit saint Matthieu : « Juste était le mari, juste l'épouse ; le Saint-Esprit se reposant sur la justice de l'un et de l'autre, leur a donné un fils à tous deux. Seulement il a opéré dans le sexe destiné à l'enfantement ce qui devait naître aussi par l'époux. »

Impossible dès lors de mettre en doute la paternité de saint Joseph, affirmée si clairement par la Sainte Vierge, par Jésus, par saint Luc, par une si puissante tradition, et de plus en plus, par les théologiens modernes.

Joseph est père de Jésus, en vertu de son mariage, d'où quelques auteurs ont voulu lui donner le titre de « père matrimonial ». Mais le titre convient à tous les pères légitimes. La caractéristique propre de la paternité du patriarche, c'est la virginité. Père vierge de Jésus est donc le seul titre qui lui convienne, si l'on veut préciser la nature de sa paternité.

O Joseph, virgo pater Jesu, ce sont les premiers mots d'une prière approuvée et indulgenciée par Pie X.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

***Evêché* : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse* : c/c 9381. Nantes.**

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — 4e *dimanche après Pâques* (11 *Mai*), *fête nationale et solennité de sainte Jeanne d'Arc :* messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — A la messe de 10 heures, panégyrique de sainte Jeanne d'Arc, par M. le Curé. Chant du *Te Deum*. — Vêpres à 15 h. 30, bénédiction. — A 20 heures, chaque jour, mois de Marie, prières pour la paix et bénédiction.

Lundi : réunion à Loc-Maria des Mères chrétiennes : messe à 8 heures, instruction par M. le Curé.

Lundi et mardi : à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

— Eglise de Saint-Mathieu. — 4e *dimanche après Pâques* (11 *Mai*), *fête nationale et solennité de sainte Jeanne d'Arc :* messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 20. — A 15 h. 30, vêpres, allocution sur sainte Jeanne d'Arc, *Te Deum*, mois de Marie et prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi, mardi et mercredi : à 8 h. 30, service pour les Trépassés.

Tous les soirs : à 20 heures, mois de Marie et prières pour la paix.

Intentions recommandées. — Spézet : Adoration, du 11 au 18 Mai.

Avis de services. — Plougastel-Daoulas : mercredi 14 Mai, à 11 heures (h. all.), service anniversaire pour M. Grignoux, ancien vicaire de Poulgoazec, mort pour la France.

— Poulgoazec : mercredi 21 Mai, service pour le même, à la même heure.

— Plonéour-Lanvern : jeudi 15 Mai, à 11 heures (h. all.), service anniversaire de M. Maguet, ancien recteur.

— Coray : le vendredi 23 Mai, à 11 heures (h. all.), service anniversaire pour M. Godec, ancien recteur.

— Saint-Urbain : mardi 6 Mai, à 11 heures, service pour M. Billant, recteur de Plouhinec.

Pleyben. — **Les Retraites Pascales.** — La paroisse de Pleyben a repris cette année son excellente tradition des retraites pascales. Continuant le travail de son prédécesseur, M. le chanoine Sparfel, curé-doyen, a fait donner, aux environs de Pâques, deux retraites de trois jours chacune, s'adressant à des groupes de fidèles bien déterminés.

Les jeunes filles ont été invitées à venir se recueillir du lundi 31 Mars au jeudi 3 Avril, pour se préparer au grand renouvellement pascal. Pour leur parler, on avait fait appel au R. P. Vigouroux, S. J., qui a déjà fait dans les paroisses voisines un travail apostolique remarquable. Dans un langage simple et clair, avec une onction toute surnaturelle, il rappela à ses jeunes auditrices leurs grands devoirs de chrétiennes, destinées à fonder ces nouveaux foyers sur lesquels la France compte surtout pour son relèvement. Il ne prêcha pas dans le désert. Comme les sermons se faisaient en français, à peu près toutes les jeunes filles de la paroisse, tant du bourg que de la campagne, assistèrent fidèlement aux quatre allocutions quotidiennes, ainsi qu'à la messe de communion du jeudi matin qui termina la retraite et au cours de laquelle 500 communions furent distribuées. Spectacle réconfortant, et qui permet de bien augurer de l'avenir de la paroisse.

Le mercredi matin 16 Avril, la belle église de Pleyben se trouvait de nouveau presque remplie. Cette fois c'était au tour des épouses chrétiennes de se préparer par une courte retraite, à faire pieusement leurs Pâques. Malgré de nombreuses difficultés dues aux circonstances actuelles, elles sont venues en très grand nombre, des jeunes épouses jusqu'aux vieilles grand'mères, écouter le R. P. Fulgence et le R. P. Médard, capucins du couvent de Roscoff, déjà si habitués aux auditoires populaires bretons, et dont la réputation n'est plus à faire. Prêchant en breton, ils ont rappelé aux mères chrétiennes leurs devoirs, leur montrant que c'est d'elles surtout que dépend, dans les familles, l'obéissance aux préceptes divins.

En plus des quatre sermons de chaque jour, en breton,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

chaque soir un sermon français était donné à 21 heures, afin qu'aucune partie de la population ne fût laissée de côté.

Le samedi matin, les deux groupes d'auditrices ont assisté à la messe de communion, et l'église était comble. Environ 950 mères de famille s'approchèrent pieusement de la sainte table.

C'est une joie et une consolation de voir de tels spectacles. Aussi M. le Curé termina ces pieux exercices en félicitant les mères chrétiennes d'avoir donné par leur assiduité un magnifique exemple de foi, et en affirmant son espoir de voir les fruits de ces deux retraites pascales se conserver longtemps dans la paroisse de Pleyben.

Le Maréchal Pétain à Lourdes. — Après avoir assisté à la grand'messe à Pau, le maréchal Pétain s'en est allé prier à Lourdes où l'Evêque de la cité le salua au nom de Notre-Dame et accueillit, comme autrefois les Rois, l'illustre soldat qui lui a rendu son domaine. Une foule immense est accourue là pour *La* prier et pour *Le voir*. De ses lèvres monte la prière ardente à laquelle s'associe le Maréchal qui, tout ému par la sainteté du lieu et la respectueuse sympathie des assistants, déclare « qu'il n'aurait pas voulu passer si près sans venir à Lourdes demander à Notre-Dame de l'aider à mener à bien l'œuvre entreprise ». De nos chefs d'Etat, le Maréchal est le premier qui invoque l'Immaculée au lieu où il lui a plu de témoigner à la France sa prédilection. Son geste est un acte, sa prière un magnifique exemple et un grand réconfort.

Avant de quitter Lourdes, le maréchal Pétain a envoyé au Saint-Père le télégramme suivant :

« *Du sanctuaire de Lourdes, il m'est particulièrement agréable d'évoquer la visite qu'y fit Votre Sainteté en qualité de Légat pontifical, lors des cérémonies de* 1935.

« *Les catholiques de toutes les nations du monde y priaient déjà pour la paix.*

« *C'est dans ce sentiment que ma pensée se tourne aujourd'hui tout naturellement vers Votre Sainteté et je La prie d'agréer l'hommage de mon profond respect.* »

Le Souverain Pontife a répondu aussitôt :

« *Profondément sensible à votre délicate pensée qui Nous rappelle avec émotion l'ardente prière à Notre-Dame de Lourdes, clôturant le Jubilé de la Rédemption, Nous renouvelons dans un sentiment d'invincible confiance envers la Vierge Immaculée Nous supplications pour le rétablissement d'une paix de justice, de bienveillance, en appelant sur votre personne et sur la France une grande abondance de grâces et de bénédictions.* »

Dans le n° 16 de Voix Françaises *vous lirez cette semaine: La politique*, par le R. P. Sertillanges ; *Les trois épreuves de la France* (1815-1871-1940), par Daniel Halévy ; *Premier Mai*, par Ed. Pilon ; *La dramatique évasion du « Jean-Bart » ; Le Salon de l'Imagerie ; Les Chroniques* de Paul Morand; André Thérive et Paul Lesourd ; *Un conte* de J.-A. Néret.

Et les pages de la Famille et de l'Education, les chroniques religieuses et sociales.

Rédaction : 174, rue de Vaugirard, Paris.

Administration : 12, rue de Grassi, Bordeaux.

Société Générale de Crédit Industriel et Commercial

Société anonyme, capital 100 millions

Siège social : 66, rue de la Victoire, Paris (9e). R. C. Seine 35.305

Augmentation du capital social

de 100 à 200 millions de Francs par émission de 200.000 actions ordinaires nouvelles de 500 francs nominal. — Prix d'émission : 525 francs.

Jouissance 1er Juillet 1941.

Droit de souscription à titre irréductible seulement.

Une action nouvelle pour une ancienne, versement de 525 francs en souscrivant et remise coupon 52 (titres porteur), estampillage (titres nominatifs).

Durée de la souscription : du 16 Avril au 17 Mai 1941.

Les souscriptions sont reçues chez :

Société Générale de Crédit Industriel et Commercial ;
Paris, 66, rue de la Victoire ;
Lyon, 8, rue de la République ;

Banques Régionales affiliées au Groupe du Crédit Industriel et Cal ;

Banque L. Dupont et Cie ; Banque Régionale de l'Ouest ; Banque Scalbert ; Crédit Fécampois ; Crédit Industriel d'A. et L. ; Crédit Industriel de Normandie ; Crédit Nantais ; Crédit de l'Ouest ; Société Bordelaise de C. I. C. ; Société Lyonnaise de C. I. C. ; Société Nancéienne de C. I. et D. ; Banque Régionale de l'Ain,
et dans toutes leurs Succursales et Agences.

N. B. — L'Union de Banques Régionales pour le Crédit Industriel souscrira les actions non souscrites à titre irréductible et les rétrocédera aux actionnaires empêchés actuellement.

Notices publiées aux « B. A. L. O. » des 7 et 14 Avril 1941.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Agences

BREST
QUIMPER

Bureaux permanents

Châteaulin, Concarneau, Douarnenez, Morlaix, Pont-l'Abbé, Quimperlé, Saint-Pol de Léon.

et nombreux bureaux périodiques

Toutes opérations de banque et de bourse, garde de titres, coffres-forts

Archives diocésaines de Quimper et Léon

RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE—

Sans calomel — Et vous sauterez du lit le matin, "gonflé à bloc".

Votre foie devrait verser, chaque jour, au moins un litre de bile dans votre intestin. Si cette bile arrive mal, vous ne digérez pas vos aliments, ils se putréfient. Vous vous sentez lourd. Vous êtes constipé. Votre organisme s'empoisonne et vous êtes amer, abattu. Vous voyez tout en noir !

Les laxatifs sont des pis-aller. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Seules les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE ont le pouvoir d'assurer cet afflux de bile qui vous remettra à neuf. Végétales, douces, étonnantes pour activer la bile. Exigez les Petites Pilules Carters. Toutes pharmacies : Frs. 11.75.

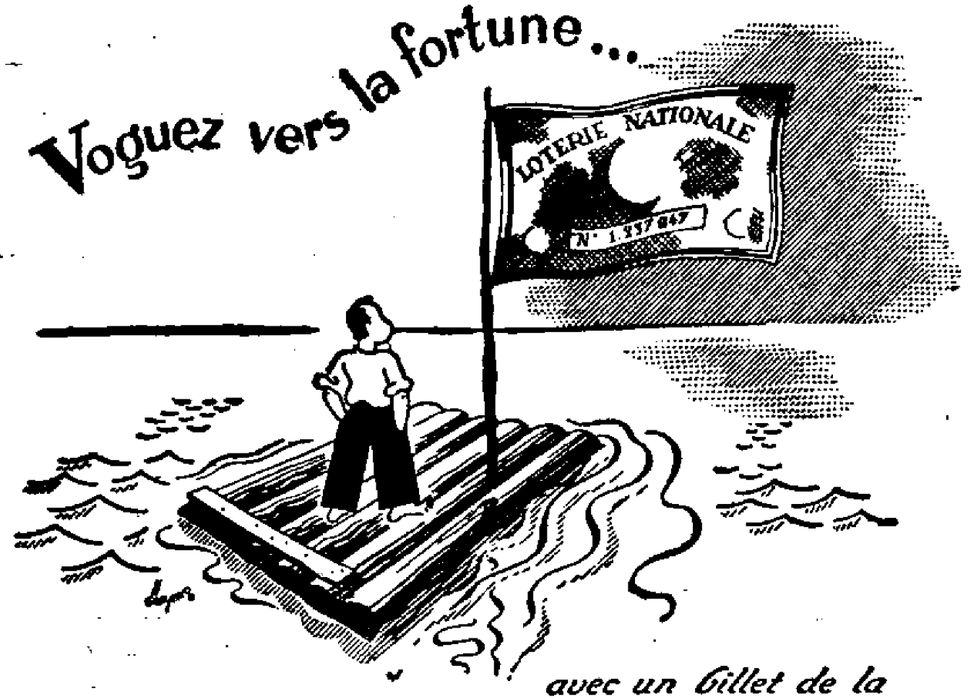

avec un Billet de la

LOTERIE NATIONALE

DELBENN DÉPOSÉE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE DELBENN

16, Rue Kéréon, QUIMPER

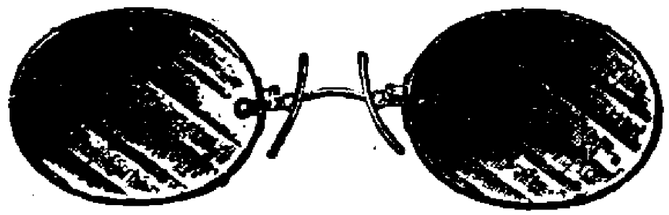

P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. PLOUZENNEC.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

56e ANNÉE. Vendredi 16 Mai 1941. N° 20.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France et Colonies..... 25 francs par an.
— Luxembourg et Canada... 40 —
— Autres pays étrangers.... 50 —
Le numéro..... 60 centimes.
Changement d'adresse : 1 franc 50.

L'abonnement, payable d'avance (C/C 93.81, Nantes), part du 1er de chaque mois

Rédaction et Administration : *31, rue Élie-Fréron, Quimper.*

SOMMAIRE :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Neuvaine préparatoire à la fête de la Pentecôte ; Avis concernant les processions ; Université Catholique de l'Ouest ; Attribution du Prix de Vulpian ; Nomination ; Décès ; Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Ave Maria à Notre-Dame de France.

III. *Chronique du diocèse.* — Offices paroissiaux ; Avis.

IV. — *Bibliographie.*

QUIMPER
IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ
1941

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Offices de la semaine

Dimanche, 18 *Mai*. — 5e dimanche après Pâques. Semi-double. Blanc. — *A vêpres, mémoires de S. Yves, de S. Pierre Célestin, de S. Venant et de Ste Pudentienne.*

Lundi, 19. — *Rogations*. S. Yves, Confesseur, Patron secondaire de la Province. Double majeur. Blanc.

Mardi, 20. — *Rogations*. S. Bernardin de Sienne, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 21. — *Rogations. Vigile* de l'Ascension. Simple. Violet et blanc.

Jeudi, 22. — Ascension de N. S. J.-C. Double de 1re classe, avec Octave privilégiée du 3e ordre. Blanc.

Vendredi, 23. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.

Samedi, 24. — SS. Donatien et Rogatien, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Dimanche, 25. — Dimanche dans l'Octave de l'Ascension. Semi-double. Blanc. — *A vêpres, mémoires de S. Philippe de Néri, de S. Grégoire, de l'Octave, de S. Eleuthère.*

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Pluguffan	18-20 Mai.
Saint-Goazec	21-23 —
Dirinon	24-25 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'EVÊCHÉ

I. Neuvaine préparatoire à la Fête de la Pentecôte. — Monseigneur l'Evêque rappelle au clergé et aux fidèles que la neuvaine de la Pentecôte commencera le vendredi 23 Mai pour se terminer le jour de la fête. Elle consistera dans le chant ou la récitation, le matin, après la messe, ou le soir, au salut, de l'hymne *Veni Creator*, avec le verset et l'oraison du Saint-Esprit.

Les fidèles qui assisteront aux exercices de la neuvaine pourront gagner chaque jour une indulgence de sept ans, et, le jour de la Pentecôte ou l'un des jours de l'octave, une indulgence plénière aux conditions ordinaires.

Ces mêmes indulgences seront accordées aux fidèles qui, légitimement empêchés d'assister aux exercices publics de

la neuvaine, adresseront chaque jour une prière à l'Esprit-Saint.

Ceux qui continueront ces prières, en public ou en particulier, pendant l'octave de la Pentecôte jusqu'au dimanche de la Trinité, inclusivement, pourront gagner une seconde fois les mêmes indulgences plénières et partielles.

II. Avis concernant les processions. — Le commandement militaire allemand en France prescrit aux autorités ecclésiastiques de faire connaître, en temps utile, aux *Kreiskommandanturen* d'arrondissements ainsi qu'aux *Standortkommandanturen* locales les jours et heures auxquels les processions sortent sur les voies publiques, et l'itinéraire qu'elles suivent.

MM. les Curés et Recteurs voudront bien se conformer à cet ordre.

III Université Catholique de l'Ouest. — I. Quête. — Le jour de l'Ascension ramène la quête annuelle pour les Facultés Catholiques de l'Ouest. Cette quête doit être faite à tous les offices et le produit doit en être envoyé *intégralement* au Secrétariat de l'Evêché. MM. les Curés, Recteurs, Aumôniers et Chapelains tiendront à en favoriser le succès de *tout leur pouvoir*. Ils liront en chaire, dimanche prochain 18 Mai, à chacune des messes, la note ci-dessous qui fait ressortir l'importance de l'enseignement supérieur chrétien, en même temps qu'elle montre les besoins de l'Université Catholique. Ils répondront au désir de Monseigneur l'Evêque en mettant cette note à la portée de leurs fidèles par quelques paroles appropriées et encourageantes.

II. Note a lire en chaire. — « L'Eglise a reçu de Notre Seigneur la mission d'enseigner la vérité à tous : Elle ne peut s'y dérober. Aussi a-t-Elle toujours entretenu, grâce à la générosité de ses fils, des Ecoles, des Collèges, des Universités pour la formation intellectuelle des enfants et des jeunes gens. Notre diocèse a ses écoles chrétiennes paroissiales et aussi ses collèges catholiques florissants. Il s'est uni aux autres diocèses de l'Ouest pour établir, à Angers, afin de procurer aux jeunes catholiques l'achèvement de leurs études, une Université Catholique Régionale.

Cette Université se compose des Facultés de Théologie, de Droit, des Lettres, des Sciences, d'une section d'Etudes Physiques, Chimiques et Biologiques, des Ecoles Supérieures d'Agriculture, de Commerce et d'Industrie. Il s'agit d'en assurer la prospérité.

Notre diocèse doit prendre généreusement sa part des charges qu'impose le bon fonctionnement de cette grande institution. Ces charges sont nombreuses : bibliothèque, laboratoires, entretien des bâtiments, traitement des professeurs, etc... Elles sont lourdes : les sommes annuellement versées par l'Etat aux Facultés de l'Etat comparables à nos Facultés Catholiques se chiffrent *par millions*. Notre Université Catholique, pour l'instant, ne reçoit *pas un sou* de l'Etat. Elle attend

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tout de la générosité des catholiques éclairés qui savent que son enseignement, libéralement dispensé, est pour notre pays, *une condition de salut*. Ses maîtres, dont un bon nombre sont pères de famile, donnent l'exemple d'une magnifique générosité : pour un traitement très insuffisant, inférieur à celui d'un instituteur de village, ils sacrifient toute leur vie. Vivement encouragés par le Souverain Pontife, vos Evêques vous demandent de vous associer au sacrifice que font à leur foi ces savants éminents et de les aider à *former des professeurs pour nos Collèges*, à confirmer dans la science et dans la foi les jeunes étudiants qui sont destinés à constituer l'*élite spirituelle, professionnelle, sociale*, condition du salut national.

En soutenant l'Université Catholique, vous promouvrez, du même coup, le progrès des Sciences et l'honneur de l'Eglise ; surtout vous contribuerez, pour votre part, à établir le règne du Christ sur l'intelligence française et dans la vie nationale, autant dire, vous contribuerez puissamment à refaire la France chrétienne et, *dans la même mesure*, à relever la Patrie.

III. Prédications. — Les prédications habituelles auront lieu au cours de l'année 1941. Les missionnaires de l'Université Catholique y pourvoiront dans la mesure que permettront les circonstances.

Tout en maintenant les paroisses portées sur les listes précédentes, si elles n'ont pas reçu le missionnaire et réservant les paroisses de Brest pour des circonstances plus paisibles, Monseigneur l'Evêque désigne, pour être visitées dans le mois à venir, les paroisses suivantes :

Carantec, Carhaix, Châteauneuf-du-Faou, Elliant, Erguë-Gabéric, Fouesnant, Lambézellec, Landivisiau, Lesneven, Morlaix (Saint-Mathieu, Saint-Martin, Saint-Melaine), Pleyber-Christ, Pleyben, Plomodiern, Plouarzel, Ploudalmézeau, Plouénan, Plougasnou, Plougastel, Plouguerneau, Plouigneau, Plounévez-Lochrist, Roscoff, Saint-Joseph du Pilier-Rouge, Saint-Pol-de-Léon, Saint-Renan, Scaër, Spézet, Tréboul.

Dans ces paroisses, un prêtre envoyé par l'Université Catholique, délégué par Monseigneur l'Evêque, viendra parler aux diverses messes, un dimanche ultérieurement fixé par accord entre MM. les Curés et Mgr le Vice-Recteur de l'Université Catholique.

Il est convenu que la quête faite à tous les offices, lors de la visite du missionnaire, pourra tenir lieu de la quête ordonnée annuellement.

MM. les Curés qui rencontreraient des difficultés au transfert de la quête sont priés d'en informer Monseigneur l'Evêque ou l'un de MM. les Vicaires généraux.

Comme les années passées, MM. les Missionnaires de l'Université Catholique auront à cœur, avant tout, d'éclairer les fidèles sur la nécessité *vitale* de l'enseignement supérieur chrétien donné dans nos Facultés Catholiques, ils exposeront simplement quelques-uns des résultats d'ordre intellectuel, professionnel, religieux et social qu'obtiennent celles-ci.

L'enseignement chrétien du premier et du second degré est assuré de retirer un bénéfice de ces prédications.

IV. Attribution du Prix de Vulpian. — Le vendredi 2 Mai, s'est réunie à l'Evêché la commission instituée par Son Exc. Monseigneur l'Evêque pour attribuer le prix fondé par M. le comte de Vulpian en faveur d'une famille catholique d'au moins dix enfants vivants.

Etaient présents : MM. les chanoines Pichon, curé-archiprêtre de la cathédrale, président, en l'absence de Monseigneur l'Evêque ; Perrot, secrétaire général de l'Evêché ; Le Jollec, recteur de Saint-Mathieu de Quimper ; MM. Danion, maire de Kerfeunteun ; Manière, notaire, et Le Gall, ingénieur des Ponts et Chaussées, de Quimper. M. Queinnec, avoué, s'était fait excuser.

Après examen des seize dossiers, qui, tous, signalaient des situations bien dignes d'intérêt, le choix de la commission s'est porté sur la famille Marec, de la paroisse de Saint-Louis de Brest.

Originaires de l'île Molène où ils se sont mariés le 4 Juin 1919, M. et Mme Marec ont douze enfants vivants. La pêche ne lui permettant plus d'entretenir sa famille, M. Marec dut chercher un emploi au port de Brest. Il y travaillait comme manœuvre quand survint l'occupation ; et avec le chômage, ce fut, pendant plusieurs semaines, le grand dénûment. La famille habite un logis trop étroit dans un des quartiers les moins salubres de Brest. Aussi la santé de la mère comme celle des enfants laisse-t-elle à désirer. M. et Mme Marec font face à l'épreuve avec un esprit de foi et un courage admirables, et n'ont reculé devant aucun sacrifice pour assurer à leurs enfants une éducation chrétienne.

Le prix de Vulpian sera d'un précieux secours pour cette famille qui vit actuellement du revenu d'un modeste emploi de cantonnier.

Ce prix de 4.000 francs lui sera remis au nom de Son Exc. Monseigneur l'Evêque, par M. le chanoine Courtet, curé-archiprêtre de Saint-Louis de Brest, le dimanche 25 Mai, jour de la fête des Mères.

Ce même jour, au cours de la messe qui sera célébrée à 10 heures à la cathédrale de Quimper, sous la présidence de Son Exc. Monseigneur l'Evêque, M. le chanoine Le Grand, official, prononcera une allocution sur l'attribution du prix de Vulpian.

V. Nomination. — Monseigneur l'Evêque a autorisé M. Jean-François Le Roux, recteur de Dirinon, à porter la mozette de doyen, à l'occasion de son cinquantenaire de prêtrise.

VI. Décès — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles M. Guillaume Héliès, ancien aumônier de l'Hospice de Lesneven, décédé le 12 Mai, à l'âge de 80 ans ;

et M. Auguste Daniélou, clerc minoré de Crozon, tombé au champ d'honneur à Rumilly (Nord), le 17 Mai 1940, à l'âge de 23 ans.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

VII. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS

Mai	*Matin*	*Soir*
19 Lundi.....	Ploudalmézeau	Lampaul-Ploudalmézeau.
20 Mardi.....	Porspoder.....	Landunvez.
21 Mercredi ..	Saint-Pierre-Quilbignon — Notre-Dame de Kerbonne.	

Son Exc. Mgr Cogneau sera accompagné par M. le vicaire général Messager.

PARTIE NON OFFICIELLE

Ave Maria à Notre-Dame de France

« Ode à la Sainte Vierge » de F. Mistral.

Sur chaque puy, sur chaque cime,
Notre nation, toujours chrétienne,
A dressé pour ta gloire — en plein ciel — des chapelles ;
Toutes les fleurs de ses montagnes,
De la Provence à la Bretagne,
Te brûlent leur encens ; et leurs petits oiseaux
Te chantent les Sept Allégresses
Qu'à Bethléem tu leur appris,
Quand tu berçais l'Enfant aux langes de lumière.

Point de bourgade, chaque année,
Qui ne te voue son mois de Mai,
Femme bénie, victorieuse du serpent !
Et point de reine en son royaume,
Et point de prêtre dans son prône,
Point de marin sur mer ou de pâtre au désert
Qui ne te dise : « Notre-Dame » !
Et l'univers, de cœur et d'âme,
Te prie, agenouillé, et se joint au concert !

Si, à Toulouse, tu t'appelles
Notre-Dame de la Daurade,
(Car l'or pur du soleil s'efface devant toi) ;
Si d'Avignon, Marseille à Vence,
O Notre-Dame de Provence,
Le tombeau de Sainte Anne appelle tes bienfaits ;
Au Puy, sur le rocher de Corneille,
C'est bien nous, Vierge toute belle,
Qui t'avons baptisée « Notre-Dame de France » !

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

***Evêché :* c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.**

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — 5e *dimanche après Pâques* (18 *Mai*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — Vêpres à 15 h. 30. Bénédiction. — A 20 heures, tous les soirs, mois de Marie, prières pour la paix. Bénédiction.

Lundi et *mardi* : services pour les Trépassés.

Lundi, mardi et *mercredi* : procession des Rogations à 9 h. 30.

Jeudi, l'Ascension de Notre Seigneur Jésus-Christ : messes et vêpres aux mêmes heures que les dimanches. A la messe de 9 heures, fête du travail ; allocution de M. l'abbé Kérautret, sous-directeur des Œuvres. — Les quêtes se font pour l'Université Catholique d'Angers.

— Eglise de Saint-Mathieu. — 5e *dimanche après Pâques* (18 *Mai*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — A 15 h. 30, vêpres, réunion de la Confrérie du Saint-Sacrement, procession, mois de Marie, prières pour la paix, bénédiction.

Lundi, mardi et *mercredi* : prières des Rogations. La procession se fera, les trois jours, à l'intérieur de l'église, à 7 h. 30 et sera suivie de la messe.

Jeudi, fête de l'Ascension : messes comme les dimanches. Sermon à la grand'messe. — Vêpres à 20 heures.

Tous les soirs : à 20 heures, mois de Marie, prières pour la paix, et à partir de vendredi, neuvaine du Saint-Esprit.

AVIS. — *La fête de l'Ascension ayant lieu la semaine prochaine, nous prions nos correspondants de bien vouloir nous adresser leurs communications avant mardi.*

BIBLIOGRAPHIE

SAVOIR MOURIR... Roman par G. Ernault. 1 volume : 15 francs
Les Editions Jacques Marcireau, 51, rue des Carmélites (Boite postale 55), Poitiers (Vienne). H. C. 8266. C/C Paris 1501-49.

ORNEMENTS D'ÉGLISE — BRONZE ET ORFÈVRERIE
Statues, Crèches de Noël, Chemins de Croix.
Croix de procession argent et métal.
G. LE POULLOUIN, 12, rue de la Trinité, GUINGAMP
Toutes les réparations, la dorure, l'argenture, le verni-or, le bronzage, sont exécutés dans mon atelier, garantis, livrés rapidement à domicile.
COUTELLERIE INOXYDABLE -- ORFÈVRERIE DE TABLE

Archives diocésaines de Quimper et Léon

RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE —

Sans calomel — Et vous sauterez du lit le matin, "gonflé à bloc".

Votre foie devrait verser, chaque jour, au moins un litre de bile dans votre intestin. Si cette bile arrive mal, vous ne digérez pas vos aliments, ils se putréfient. Vous vous sentez lourd. Vous êtes constipé. Votre organisme s'empoisonne et vous êtes amer, abattu. Vous voyez tout en noir !

Les laxatifs sont des pis-aller. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Seules les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE ont le pouvoir d'assurer cet afflux de bile qui vous remettra à neuf. Végétales, douces, étonnantes pour activer la bile. Exigez les Petites Pilules Carters. Toutes pharmacies : Frs. 11.75.

Travailler pour vous en travaillant pour votre pays !

Placées en Bons du Trésor, vos économies vous rapporteront un bel intérêt qui vous sera payé d'avance. Mais si l'on fait des économies n'est-ce pas pour en disposer à tout moment ? Précisément, les Bons du Trésor peuvent être escomptés ou vendus à des conditions qui garantissent votre prix d'achat.

En outre, ils ne représentent pas seulement un placement avantageux. Cet argent que vous allez prêter à l'État, il va servir à reconstruire la France, à donner à tous du travail.

Souscrire, c'est accomplir un devoir de solidarité nationale en sauvegardant ses intérêts personnels.

SOUSCRIVEZ AUX

BONS DU TRÉSOR

DELBENN DÉPOSÉE

P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE DELBENN
16, Rue Kéréon, QUIMPER

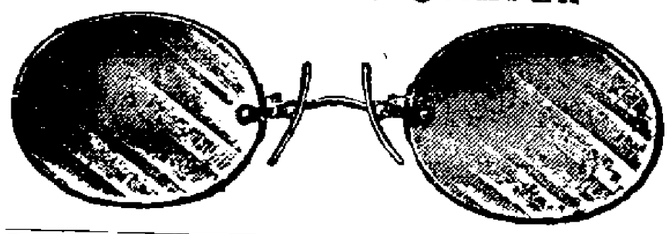

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. PLOUZENNEC.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

56e ANNÉE. Vendredi 23 Mai 1941. N° 21.

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France et Colonies..... 25 francs par an.
— Luxembourg et Canada... 40 —
— Autres pays étrangers.... 50 —
Le numéro..... 60 centimes.
Changement d'adresse : 1 franc 50.

L'abonnement, payable d'avance (C/C 93.81, Nantes), part du 1er de chaque mois

Rédaction et Administration : *31, rue Élie-Fréron, Quimper.*

SOMMAIRE :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Pour le Souvenir Français ; Modifications au tableau des Confirmations ; Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Avis ; Avis de services.

III. *Chronique générale.* — Le « Regina Cœli » ; « L'Eminence grise », par S. Exc. Mgr Grente, de l'Académie Française, évêque du Mans.

IV. — *Annonces et avis divers.*

QUIMPER
IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ
1941

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Offices de la semaine

Dimanche, 25 *Mai*. — Dimanche dans l'octave de l'Ascension. Semi-double. Blanc. — *A vêpres, mémoires de S. Philippe de Néri, de S. Grégoire, de l'Octave, de S. Eleuthère.*
Lundi, 26. — S. Philippe de Néri, Confesseur. Double. Blanc.
Mardi, 27. — S. Bède, le Vénérable, Confesseur et Docteur. Double. Blanc.
Mercredi, 28. — S. Augustin, Evêque et Confesseur. Double. Blanc.
Jeudi, 29. — Octave de l'Ascension. Double majeur. Blanc.
Vendredi, 30. — Ste Jeanne d'Arc, Vierge. Double de 2e classe. Blanc.
Samedi, 31. — *Vigile* de la Pentecôte (*sine jejunio*). Semi-double. Blanc, violet, rouge.
Dimanche, 1er *Juin*. — PENTECOTE. Double de 1re classe avec Octave privilégiée du 1er Ordre. Rouge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Dirinon	24-25 Mai.
Saint-Nic	26-28 —
Trégourez	29-31 —
Lopérec	1- 3 Juin.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'EVÊCHÉ

I. Pour le Souvenir Français. — Le *Souvenir Français*, dont le but est de perpétuer le culte de ceux qui sont morts pour la France au cours de son histoire, de glorifier leur mémoire et d'entretenir leurs tombes, s'est en outre donné mission de rechercher et de repérer toutes les tombes où reposent les militaires qui, pendant la malheureuse campagne de 1939-40, sont tombés pour la défense du sol de la Patrie.

Les tombes en question ne sauraient être nombreuses dans le diocèse. Nous demandons aux chefs des paroisses qui en auraient de les signaler au Comité du Souvenir Français de Brest ou de Quimper.

II. Modifications au tableau des Confirmations. — En raison des événements, le *Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations* est modifié et arrêté comme il suit :

JEUDI 5 JUIN. — *Matin :* Lambézellec. — *Soir :* Saint-Joseph du Pilier-Rouge.

VENDREDI 6. — *Matin :* Saint-Martin ; Saint-Michel. — *Soir :* Recouvrance.

SAMEDI 7. — *Matin :* Saint-Louis ; N.-D. du Mont-Carmel.

Les enfants des Pensionnats sont priés de se présenter à l'église de leur paroisse.

III. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS

Mai	*Matin*	*Soir*
26 Lundi.....	Plougastel-Daoulas.....	Loperhet.
27 Mardi.....	Daoulas.....	L'Hôpital-Camfrout.
28 Mercredi..	Logonna-Daoulas.....	Dirinon — Saint-Urbain.
29 Jeudi.....	Landerneau.....	Pencran — Ecole St-Joseph.
30 Vendredi..	Irvillac.....	Hanvec-Rumengol-St-Eloy.
31 Samedi....	Ploudiry — Loc-Eguiner.	Le Tréhou — Tréflévénez.

Son Exc. Mgr Cogneau sera accompagné par M. le vicaire général Moënner.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

***Evêché :* c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.**

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche dans l'octave de l'Ascension* (25 *Mai*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — A 10 h., fête des Mères, attribution du prix de Vulpian, sermon par M. le chanoine Le Grand. — Vêpres à 15 h. 30. Bénédiction. — A 20 heures, tous les soirs, mois de Marie, prières pour la paix, neuvaine au Saint-Esprit. Bénédiction.

Lundi et *mardi* : à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

Mercredi : à 17 heures, ouverture de la retraite des enfants, par M. l'abbé Creignou, aumônier de la Retraite.

Jeudi, vendredi et *samedi* : retraite des enfants.

Samedi : à 7 heures, bénédiction des fonts baptismaux.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche dans l'octave de l'Ascension* (25 *Mai*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — A 15 h. 30, vêpres, mois de Marie, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi, mardi et *mercredi* : à 8 h. 30, service pour les Trépassés.

Lundi et *mardi* : à 20 heures, mois de Marie, neuvaine du Saint-Esprit.

Mercredi : à 17 heures, ouverte de la retraite des enfants, par le R. P. Le Jollec, de la Compagnie de Jésus.

Jeudi, vendredi et *samedi* : exercices de la retraite à 8 h. 45, à 11 heures, à 14 heures et 17 heures ; mois de Marie, neuvaine du Saint-Esprit et prières pour la paix, au dernier exercice de chaque jour.

Samedi : à 7 heures, bénédiction des fonts baptismaux.

Avis. — *Nous répétons notre appel aux abonnés retardataires, toujours si nombreux. Cela ne produit que désordre et confusion.*

— Dans les correspondances, inscrire son numéro, avant son nom.

Avis de services. — Locmélar : le jeudi 29 Mai, à 11 heures (h. all.), service anniversaire pour M. Maguet, ancien recteur de Ploneour-Lanvern.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE GENERALE

Le « Regina Cœli »

Durant cette période de l'année liturgique, l'Eglise, dans ses offices, chante l'antienne *Regina Cœli ;* on la récite même à la place de l'*Angelus*. Cette antienne triomphale est ainsi conçue :

Reine du Ciel, réjouissez-vous, alleluia !
Car celui que vous avez mérité de porter, alleluia !
Est ressuscité, comme il l'avait dit, alleluia !

Mais, quelle est l'origine de ce chant de victoire en l'honneur de la reine des Anges ? Les historiens le font remonter au temps de saint Grégoire le Grand, au début de son pontificat.

C'était aux dernières années du VI^e^ siècle. Un fléau terrible exerçait d'affreux ravages dans la ville de Rome. La peste (*pestis sanguinaria*) y faisait chaque jour de nombreuses victimes. Saint Grégoire dans le discours qu'il adressa aux Romains en cette occasion disait : « Voici que tout le peuple est frappé par le glaive de la colère céleste : tous sont enlevés subitement ; la mort n'est pas précédée par une longue maladie, chacun est emporté avant d'avoir eu le temps de faire pénitence. Les habitants tombent en masse, les maisons demeurent désertes ; les pères suivent les funérailles de leurs enfants et leurs héritiers les précèdent dans la tombe. »

Saint Grégoire comprit qu'il était nécessaire d'apaiser la colère divine, et, pour obtenir cet apaisement, il décida d'avoir recours à l'intercession de la Mère de Dieu. Il ordonna donc une procession solennelle à laquelle assisterait tout le clergé avec tout le peuple. Sept groupes différents, conduits par les prêtres des divers quartiers de Rome, se rendirent en chantant des litanies, à l'église de Sainte-Marie-Majeure. Le premier groupe était composé du clergé ; le second, des abbés avec leurs moines ; le troisième, des abbesses avec leurs religieuses ; le quatrième, de tous les enfants ; le cinquième, des hommes laïques ; le sixième, des veuves ; le septième, des femmes mariées.

Ces détails sont empruntés à Grégoire de Tours, qui les tenait de son diacre, récemment arrivé de Rome.

La Vierge sainte, que l'Eglise appelle « la Consolatrice des affligés », ne fut pas invoquée en vain : le fléau, jusque-là impitoyable, cessa ses ravages. Ecoutons ce que raconte un écrivain du XIII^e^ siècle, Durand, évêque de Mende :

« Il faut remarquer, dit-il, que, lorsque dans la ville de Rome sévissait une peste très intense, le bienheureux Grégoire, au temps de Pâques, ordonna que l'image de la Bienheureuse Vierge Marie — conservée dans l'église d'*Ara Cœli* et peinte par saint Luc — serait portée solennellement en procession. Or, comme elle s'avançait en tête du cortège, les assistants entendirent soudain trois voix d'anges qui chantaient au-dessus de la sainte image :

Regina cœli, lætare, alleluia !
Quia quem meruisti portare, alleluia !
Resurrexit sicut dixit, alleluia !

« Le chœur angélique se tut ; mais aussitôt le bienheureux Grégoire, transporté d'une sainte allégresse, osa unir les supplications de la terre à l'hymne des anges, et il s'écria :

Ora pro nobis Deum, alleluia !

« L'antienne pascale était composée. Cependant tout le cortège s'était agenouillé dans un même sentiment d'allégresse et de reconnaissance ; il écoutait ravi la séraphique mélodie dont les échos allaient se perdre au sein des nues, quand le Pontife, les yeux fixés vers le ciel, aperçoit l'Ange du Seigneur sur la cime du mausolée d'Adrien, tenant en main un glaive tout sanglant, qu'il essuie et qu'il remet dans le fourreau. C'était dire : Dieu est apaisé et la peste ne fera plus de victimes. De fait, à l'instant même, le fléau cessa.

« En mémoire de ce prodige, le môle d'Adrien et le pont en face furent appelés le fort et le pont *Saint-Ange*. Au sommet de la forteresse, à l'endroit même de l'apparition, fut dressée une statue colossale représentant l'Ange exterminateur dans l'attitude où l'avait vu saint Grégoire. »

Ora pro nobis Deum. Le Pape ne pouvait être mieux inspiré lorsque, joignant sa voix aux louanges célestes, il termina cette magnifique antienne par ces paroles : « Daignez prier Dieu en notre faveur. » La mère de Celui qui a accompli de si grandes choses doit être en effet toute puissante dans le ciel, sur la terre, dans les enfers, partout où existe une âme ayant besoin de secours et de protection. Priez pour nous, pauvres exilés dans cette vallée de larmes, qui jetons les yeux vers vous, notre Consolatrice, notre Mère. Priez pour les âmes du purgatoire, qui vous bénissent comme leur reine et sollicitent de votre intervention maternelle le soulagement, la délivrance, l'entrée au ciel.

Regina cœli... ora pro nobis !...

(*Bulletin de l'Œuvre expiatoire, La Chapelle-Montligeon.*)

« **L'Eminence grise** », par S. Exc. Mgr GRENTE, *de l'Académie Française, évêque du Mans.* — Il n'est personne, je crois, parmi ceux qui purent entendre, à l'Université d'Angers, S. Exc. Mgr Grente parler de l'Eminence grise, qui n'ait formé et formulé le souhait d'avoir un jour entre les mains, pour y renouveler son plaisir, le texte imprimé de son étincelante causerie.

Nous voici comblés. Dans un élégant volume, que publie l'éditeur Gallimard, Mgr l'Evêque du Mans fait plus et mieux que de nous restituer simplement ce portrait du Père Joseph,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

dont la finesse de trait et la richesse de tons nous avaient procuré une heure d'enchantement, ce portrait, il l'élargit, si l'on peut dire, jusqu'aux dimensions d'une grande fresque historique sur laquelle la haute figure du capucin diplomate, dans le rayonnement de son maître Richelieu, s'élève puissamment. Tout le livre a la plénitude et le charme de la conférence d'où il est sorti.

Henri Brémond, annonçant la monumentale étude sur le Père Joseph à laquelle notre chanoine Dedouvres avait consacré trente ans de sa vie, écrivait : « Ce sera une apologie sans nuances. » Je ne sais si M. Brémond ne parlait pas là, comme il arrivait parfois, de choses qu'il avait insuffisamment contrôlées, ce qui est sûr, c'est que rien de pareil ne sera reproché au livre de Mgr Grente. Toutes les nuances y sont, comme au cou de la tourterelle. Le héros s'y montre dans sa vérité, sinon sans ombre du moins sans tache, tel que l'impartiale histoire enfin nous l'a rendu. Faut-il ajouter qu'il n'a nul besoin d'être surfait pour demeurer très grand ?

L'excès de la calomnie l'a d'ailleurs servi. Des stupides caricatures du XVIII[e] siècle et du romantisme il ne reste exactement rien.

Ce religieux que Vigny nous présente comme un rustre sordide, « indigne d'essuyer ses pieds sur un tapis », était en réalité un grand seigneur de la plus haute noblesse et d'une parfaite distinction naturelle, reconnaissable à travers même « son sac de pénitence ». Dans toutes les cours d'Europe où il fréquenta, y compris celles de Gustave-Adolphe, de l'Empereur et du Pape, il était à sa place et à son aise, malgré ses pieds nus et la simplicité de sa bure.

Il s'appelait François Le Clerc du Tremblay. « Son père, nous dit Mgr Grente, était conseiller du roi et premier président des requêtes au Palais... Sa mère, Marie de la Fayette de Saint-Romain, descendait de ce maréchal Gilbert Motier de la Fayette, associé à la victoire de Jeanne d'Arc sous Orléans et à son triomphe dans la cathédrale de Reims. Sa double famille le faisait remonter au delà de saint Louis, d'un côté par une série de gens de robe, de l'autre par une lignée de soldats. Il cousinait avec les Joyeuse, les Retz, les Montmorency, avec la Maison de France. »

Jeune homme, il avait étudié le droit, le latin, le grec, l'hébreu, l'italien, l'anglais, l'espagnol ; il avait suivi en outre avec succès tout le programme du gentilhomme accompli, pratiquant à l'Académie Pluvinel, l'équitation, la danse et les armes. Ainsi formé, le brillant cavalier avait fait tourner la tête à une jeune demoiselle, dont, un instant épris lui-même, il se détourna soudain, sous l'influence du cercle Acarie et malgré les cris de sa mère, pour se donner à Dieu.

Devenu capucin, provincial dans son Ordre, ami de Richelieu, c'est lui qui fait accéder le jeune évêque de Luçon aux Conseils du roi et qui l'y ramène après une passagère disgrâce ; c'est lui, en somme, qui donne et garde à la France le grand ministre dont il sera vingt ans le collaborateur intime.

Mêlé à tout en Europe, il mène un jeu diplomatique d'une incroyable complexité dont il tient et manie tous les fils. Il est partout et, semble-t-il, partout à la fois. Cependant, il marche à pieds, ruisselant de sueur en été, transi de froid en hiver, composant, à raison de deux cents par jour, des vers français et latins dont beaucoup sont excellents. Il fonde l'Ordre austère des Bénédictines du Calvaire à qui il adresse plus de quinze cents lettres ou exhortations d'une spiritualité aussi élevée que profonde. Il compose pour elles un traité qui est un des monuments de notre littérature ascétique. On ne s'étonne plus après cela d'entendre M. Brémond nous avouer qu'il se perd dans les abîmes de cet homme prodigieux, mort à 61 ans, terrassé par le surmenage, à l'heure où il allait recevoir la pourpre cardinalice et se transformer en Eminence rouge.

Voilà le grand Français dont Mgr Grente nous retrace la merveilleuse histoire dans un livre qui se dévore comme un roman, parce qu'il est d'un intérêt passionnant et d'un art exquis.

(*Semaine religieuse d'Angers.*) F. V.

On trouve ce volume à la librairie des Editions de l'Ouest, 20, boulevard Maréchal-Foch, à Angers. — Prix : 22 francs ; franco, 24 francs.

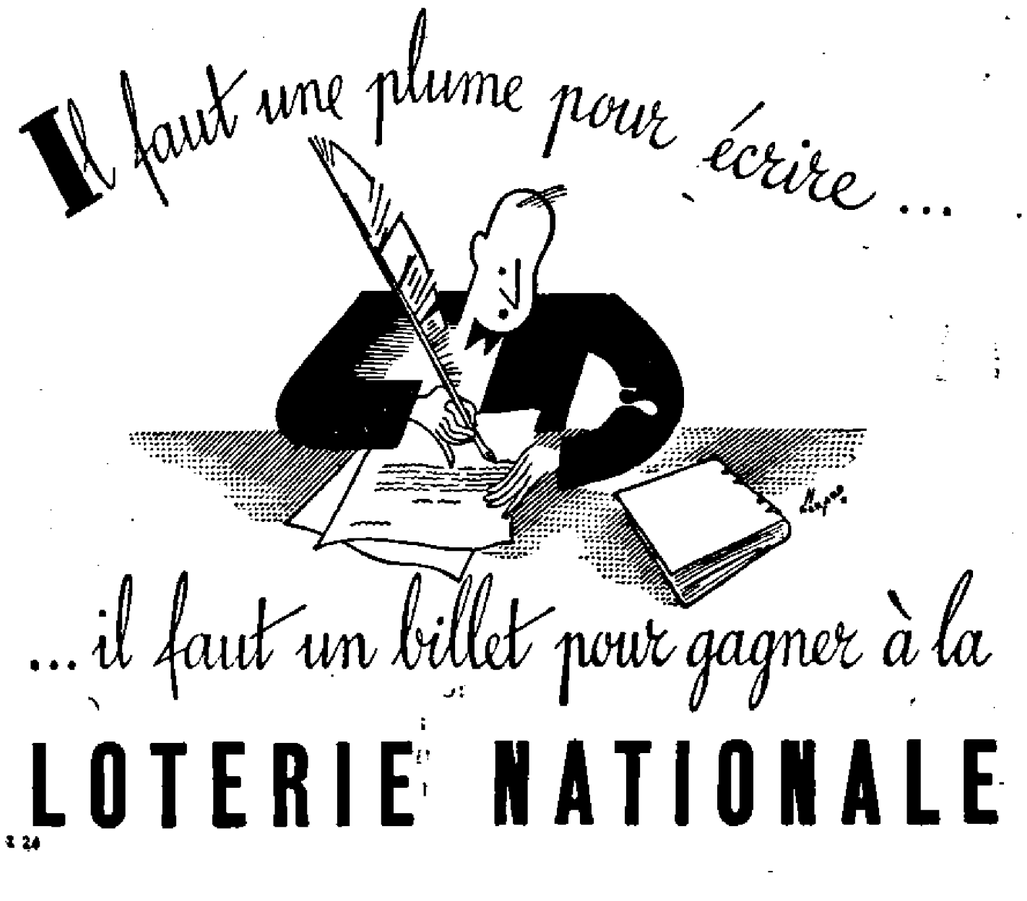

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Agences — **Bureaux permanents**

BREST — QUIMPER

Châteaulin, Concarneau, Douarnenez, Morlaix, Pont-l'Abbé, Quimperlé, Saint-Pol de Léon.

et nombreux bureaux périodiques

Toutes opérations de banque et de bourse, garde de titres, coffres-forts

UN ACTE DE SAGESSE
UN ACTE D'ESPÉRANCE

●

SOUSCRIRE AUX BONS DU TRÉSOR

AA 6

DELBENN — DÉPOSÉ

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE DELBENN

16, Rue Kéréon, QUIMPER

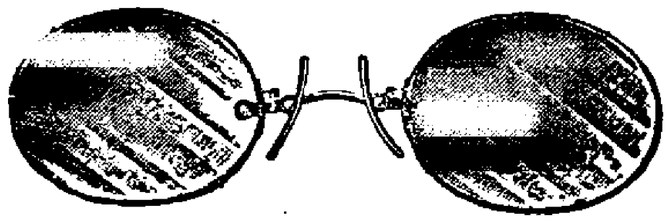

P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. PLOUZENNEC.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

56e ANNÉE. — Vendredi 30 Mai 1941. — N° 22.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France et Colonies..... 25 francs par an.
— Luxembourg et Canada... 40 —
— Autres pays étrangers.... 50 —
Le numéro..... 60 centimes.
Changement d'adresse : 1 franc 50.

L'abonnement, payable d'avance (C/C 93.81, Nantes), part du 1er de chaque mois

Rédaction et Administration : *31, rue Élie-Fréron, Quimper.*

SOMMAIRE :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Dispense de l'abstinence des Quatre-Temps; Une quête pour les sinistrés de la région brestoise ; Décorations diocésaines ; Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Rumengol : Pardon de la Trinité ; Nécrologie : M. Guillaume Héliès, ancien aumônier de l'Hospice de Lesneven. — Au sujet de la « Semaine religieuse ».

IV. — *Annonces et avis divers.*

QUIMPER
IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ
1941

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Offices de la semaine

Dimanche, 1er *Juin*. — PENTECOTE. Double de 1re classe avec Octave privilégiée du 1er ordre. Rouge.
Semaine des Quatre-Temps :
Lundi, 2. — De l'Octave. Double de 1re classe. Rouge.
Mardi, 3. — De l'Octave. Double de 1re classe. Rouge.
Mercredi, 4. — *Jeûne*. De l'Octave. Semi-double. Rouge.
Jeudi, 5. — De l'Octave. Semi-double. Rouge.
Vendredi 6. — *Jeûne et abstinence*. De l'Octave. Semi-double. Rouge.
Samedi, 7. — *Sans jeûne, exception pour le diocèse*. De l'Octave. Semi-double. Rouge.
Dimanche, 8. — LA TRÈS SAINTE TRINITÉ. Double de 1re classe. Blanc. — *A vêpres, mémoire du dimanche*, 1er *après la Pentecôte*.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Lopérec	1- 3 Juin.
Arzano	4- 6 —
Santec	7-11 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Dispense de l'Abstinence des Quatre-Temps. — Nous rappelons qu'en vertu d'un Indult du Saint-Siège du 1er Février 1940, l'obligation de l'abstinence, pour le diocèse de Quimper, est réduite à un seul jour par semaine, le vendredi.

En conséquence, mercredi 4 et samedi 7 Juin, il n'y a pas d'abstinence.

L'indult apostolique ne dispense pas du jeûne les personnes qui y sont astreintes.

II. Une quête pour les sinistrés de la région brestoise. — Les récents bombardements ont créé dans la ville et la région brestoises une nouvelle catégorie de malheureux, très dignes d'intérêt : les sinistrés.

Beaucoup d'entr'eux se trouvent dans un dénuement complet. Dans l'incendie ou l'effondrement de leurs maisons, ils ont perdu leur mobilier, leurs vêtements, le commerce qui était leur gagne-pain, quelques-uns même jusqu'à leur argent. Du jour au lendemain, ils se voient ainsi plongés dans une extrême pauvreté, tantôt seuls, tantôt avec des enfants ou des parents âgés à leur charge.

La fraternité chrétienne Nous presse de compatir à leur infortune et de leur procurer d'urgence quelques ressources. Des initiatives privées, des générosités particulières cherchent à parer au plus pressé. Les municipalités et le Secours National notamment ont aussi fourni des subsides appréciables. Toute cette assistance pourtant laisse encore bien des misères à soulager.

Devant l'étendue des désastres, Nous avons décidé de prescrire, en faveur des sinistrés brestois, une quête dans toutes les églises et chapelles du diocèse, le dimanche 8 Juin. *Le produit de cette quête devra être adressé sans délai à M. le Curé-Archiprêtre de Saint-Louis de Brest* (*C/C* 325.28 *Rennes*), qui chargera le Comité d'Action Catholique féminine de relever les besoins et de répartir équitablement les secours recueillis.

III Décorations diocésaines. — Monseigneur l'Evêque a décerné la médaille d'argent du Mérite diocésain à Mlle Le Berre, institutrice libre à Plouider depuis 35 ans ; à MM. Gabriel L'Hostis et Michel Le Bris, conseillers paroissiaux de Trébabu depuis 42 et 40 ans ; à M. Jacques Léaustic, au service de l'église de Trébabu depuis 45 ans ; à M. René Le Guen, conseiller paroissial de Plouarzel depuis 30 ans ; à M. François Pellé, de Plouarzel, sacristain de Trézien depuis 31 ans ; à M. Vincent Cloâtre, de Ploumoguer, au service de l'église depuis 35 ans.

IV. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS

Juin	*Matin*	*Soir*
1 Dimanche..	La Roche - Lanneuffret.	La Martyre.
2 Lundi.....	Plouédern.....	Trémaouézan.
3 Mardi.....	Le Relecq.....	St-Thonan-St-Divy-Kersaint.
4 Mercredi...	Guipavas.....	La Forêt-Landerneau.
5 Jeudi.....	Lambézellec.....	St-Joseph du Pilier-Rouge.
6 Vendredi...	St-Martin — St-Michel...	Recouvrance.
7 Samedi.....	Saint-Louis — N.-D. du Mont-Carmel.	

Son Excellence Monseigneur Cogneau donnera la Confirmation jusqu'au mercredi 4 Juin inclus.

Son Excellence Monseigneur Duparc reprendra sa tournée pastorale le jeudi 5 Juin.

M. le vicaire général Moënner les accompagnera.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

***Evêché* : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse* : c/c 9381, Nantes.**

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche de la Pentecôte* (1er *Juin*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — Vêpres à 15 h. 30. — A 17 heures, rénovation des vœux du baptême pour les enfants de la communion. — A 20 h. 15, chaque soir, prières pour la paix, bénédiction.

Lundi de la Pentecôte : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe). Pas de vêpres. — A 14 h. 30, fête de la Sainte-Enfance.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Mercredi : confession des filles.
Jeudi : après-midi, confessions.
Vendredi : exposition du Saint-Sacrement de 8 h. 30 à 18 h. ; à 18 h., chapelet, bénédiction. — A 20 h., heure d'adoration pour les hommes et jeunes gens.
Samedi : confession des garçons.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Dimanche de la Pentecôte* (1er *Juin*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — A 15 h. 30, vêpres, réunion de l'Archiconfrérie, procession du Rosaire, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.
Lundi de la Pentecôte : messes à 7 et 8 h. ; grand'messe à 9 h. — A 14 h., fête de la Sainte-Enfance, à l'intérieur de l'église. — Pas de réunion, le soir, à 20 heures.
Mercredi : confession des enfants qui n'ont pas suivi la retraite.
Jeudi : à 8 h., messe de communion.
1er *Vendredi du mois* : exposition du Saint-Sacrement de 9 h. 30 à 17 heures ; à 17 heures, prières pour la paix.
Tous les soirs : excepté lundi et vendredi, à 20 heures, prières pour la paix.

Rumengol. — **Pardon de la Trinité, les 6, 7, et 8 Juin 1941, sous la présidence de Leurs Excellences NN. SS. Duparc et Cogneau.**— Programme. — *Le vendredi* 6 *Juin*: messes basses à partir de 6 heures. Grand'messe à 11 h. 30, en plein air, chantée par M. Jaouen, vicaire au Faou ; sermon breton par M. Guermeur, aumônier de l'Adoration, Brest. Vêpres et bénédiction à 15 heures. Prières à 21 heures.

Le samedi 7. — Messes basses à partir de 6 heures. Grand'messe à 11 h. 30, en plein air, chantée par M. le chanoine Messager, vicaire général ; sermon par M. le chanoine Le Grand, official. A 15 heures, vêpres, procession dite des miracles, bénédiction du Très Saint-Sacrement. A 21 h. 30, prières et chants.

La circulation étant interdite entre 11 heures du soir et 4 heures du matin, et à cause de la défense passive, l'église sera fermée entre 22 h. 30 et 4 h. 30.

Le dimanche 8. — Messes basses à partir de 5 heures. Grand'messe à 11 heures, en plein air, chantée par M. le chanoine Le Grand ; sermon breton par M. le chanoine Messager. A 15 heures, vêpres solennelles ; allocution française par M. le chanoine Courtet, curé-archiprêtre de Saint-Louis de Brest; procession, bénédiction du Très Saint-Sacrement.

N. B. — 1° Des confesseurs seront à la disposition des pèlerins pendant le triduum. Indulgence plénière, à gagner chaque jour.

2° A la halte de Rumengol, arrêt de tous les trains le vendredi et le samedi. Le dimanche, il n'y aura aucun train.

3° Par suite des difficultés du ravitaillement, les pèlerins feront bien d'apporter leurs provisions. Ils recevront le meilleur accueil dans les auberges et autres maisons du bourg et y trouveront, s'ils le désirent, au moins de la soupe et du café (sans sucre).

Nécrologie. — *M. Guillaume HÉLIÈS, ancien aumônier de l'Hospice de Lesneven.* — M. Héliès, doyen honoraire, ancien aumônier de l'Hospice de Lesneven, l'un des prêtres les plus sympathiques et les plus populaires du diocèse, est mort à

Lesneven, le dimanche 11 Mai, et y a été inhumé le mardi suivant, 13 Mai, au milieu d'une foule considérable. Il avait 80 ans et en avait passé 40 à Lesneven, où il était connu de tous et connaissait tout le monde, prodiguant son ministère aux malades et aux vieillards de l'Hospice, et prêtant souvent son concours à la paroisse et au collège.

Né en Janvier 1861, à Bodilis, M. Héliès était l'aîné de 15 enfants, dont le dernier survivant est sa filleule, née en 1878. Il fit ses études primaires à Plouguerneau, où il avait un oncle Frère, le fameux Frère Colomban-Marie, directeur de l'école. Un des adjoints était le non moins célèbre Frère Constantius. Le petit « *Lomic Héliès* » s'y fit remarquer par sa vive intelligence.

De là il vint au collège de Lesneven en 1874, à l'âge de 13 ans. Il y fit de très bonnes études, qu'il acheva en 1880. Il y revint comme surveillant en 1884, reçut la prêtrise en 1885 et fut nommé vicaire à Locmaria-Plouzané, où il eut pour recteurs le docte M. Nicolas et le bon M. Mingant. C'est avec regret que M. Héliès quitta, en 1890, Loc-Maria, où il était très aimé, pour se rendre à Crozon, où il ne fit que passer. C'est à Pont-l'Abbé qu'il exerça le plus longtemps les fonctions de vicaire. Son extrême obligeance, sa ponctuelle exactitude, l'intérêt qu'il portait spécialement à la jeunesse le firent vite apprécier. Il y prépara pour les collèges d'excellents élèves dont l'un, l'abbé Joseph Larher, vint le rejoindre en 1901 à Lesneven comme professeur. M. Héliès était aumônier de l'Hospice depuis 1900.

Il fut un aumônier modèle : zélé : visite régulière des salles de malades, un mot aimable à chacun, en français, en breton, adresse indulgente pour réconforter, et au besoin préparer au grand voyage...

Il ajoute à ce ministère, à partir de 1914, celui de professeur au Collège, jusqu'en 1931, et ses anciens élèves, qui lui sont restés très attachés, se rappellent avec joie la « méthode » du bon M. Héliès. En ville, il accompagne le chant, fait le prône à son tour, des allocutions courtes et substantielles, très goûtées des fidèles... Entre temps, il écrit des comédies bretonnes, divertissantes et instructives, *Trubuillou Jean Hirou*, et surtout *Heritourien Biel al liardou*, qui eut son heure de vogue sur nos théâtres bretons... Très dévôt à Notre-Dame du Folgoat, assidu à ses grands pardons, il y venait non en touriste mais en pèlerin et pour rendre service, passant toute la journée à la sacristie ou dans un local voisin, recevant les pardonneurs, bénissant croix, médailles en y ajoutant toujours quelques paroles d'édification...

Il reçoit la mosette de doyen honoraire en 1925, à l'occasion de ses noces d'argent d'aumônier, pour récompense, dit Son Exc. Mgr Duparc, ses multiples services à l'Hospice, paroisse et collège.

Il se retire fatigué, en 1939, chez sa nièce, Mlle Anna Colliou, qui entoure sa vieillesse de soins dévoués et affectueux, jouissant de la faveur d'un autel particulier, et recevant la visite de très nombreux confrères dont il est devenu le directeur spirituel. Il célèbre la messe pour la dernière fois huit

Archives diocésaines de Quimper et Léon

jours avant sa mort, puis le froid si vif du début de Mai le saisit et il s'éteint doucement après avoir reçu de M. le Curé de Lesneven tous ses sacrements en pleine connaissance. Le bon Dieu, nous l'espérons, aura bien accueilli ce bon et fidèle serviteur.

Au sujet de la Semaine religieuse. — *La* Semaine religieuse *de Rennes publiait récemment un plaidoyer éloquent et humoristique en faveur de son bulletin. Nous n'osons pas, avec notre format réduit, faire à notre public le même appel. Qu'il nous soit permis cependant, avec notre confrère rennais, de reproduire ces réflexions de Mgr Grente, évêque du Mans, sur l'utilité et le rôle des* Semaines religieuses.

« Qu'est-ce donc que la *Semaine religieuse*, écrivait naguère Mgr Grente, évêque du Mans, à propos de la Semaine diocésaine, et pourquoi les catholiques de notre diocèse doivent-ils la lire ?... La foule a, d'ordinaire, une idée fausse des *Semaines religieuses*. Elle s'imagine que le sujet de leurs articles est de pure dévotion, et conclut aussitôt, pour se dispenser de les lire, que sermons et prônes lui suffisent. Elle les croit réservées aux prêtres et aux communautés, parce qu'on y publie les nominations ecclésiastiques, les nécrologies du clergé et le récit des fêtes cultuelles.

« Envisager exclusivement de ce point de vue la *Semaine religieuse*, c'est à la fois, se méprendre sur sa rédaction et amoindrir son rôle. Elle a un autre caractère et une mission plus ample.

« Placée sous le patronage de l'Evêque, elle est d'abord officielle, et ce titre lui doit conquérir déjà le respect et l'attrait des catholiques. Car, moins que jamais, vous ne devez rester isolés, sous peine d'affaiblir et d'émietter vos forces par leur dispersion. Vous rattacher étroitement au chef du diocèse n'est pas une question de convenance, ni vous sentir éclairés et soutenus par lui, une simple impression : cette union permanente importe à votre persévérance et à votre progrès dans la foi, au succès de votre action religieuse et sociale, du bien commun. Or, non seulement la *Semaine* insère les lettres pastorales de l'Evêque et consigne les actes de son ministère ; mais elle transmet régulièrement au clergé et au peuple ses instructions. Par cet intermédiaire il se maintient en relations continues avec eux ; à travers ses pages, il loue, met en garde ou stimule. Ce bulletin hebdomadaire constitue vraiment entre le père et les fils de la famille diocésaine un lien extérieur, symbole des intimes et nécessaires attaches qui doivent grouper en faisceau toutes les âmes.

« Il vous offre aussi le moyen de connaître les manifestations de la foi dans votre pays, et d'en apprécier mieux, par comparaison, l'intensité ou le déclin local. Lecture utile, fructueuse. Car le récit de cérémonies extraordinaires, sans se borner à vous apprendre la solennité de la fête, vous suggère de favoriser vous-mêmes la splendeur des rites, de seconder vos prêtres dans le choix des ornements et le décor des églises, et de contribuer ainsi à glorifier Notre-Seigneur, en rendant le culte paroissial plus somptueux, plus attrayant.

« Surtout, la chronique des œuvres vous renseigne sur leur organisation, leur développement et leurs résultats... Or, la *Semaine* est le bulletin commun des œuvres approuvées et bénies par votre Evêque... En résumant leurs travaux et ceux des Congrès, elle vous permet de les mieux connaître et apprécier, et ainsi vous suggérera de les soutenir de vos prières et de vos subsides, ou de vous enrôler sous leur drapeau... Vous donner la ressource d'étayer vos convictions et d'éclairer autrui en réfutant sophismes et préjugés, n'est-ce pas un programme digne de votre adhésion ? »

Saisissez-vous maintenant, pourquoi nous vous exhortons chaleureusement à lire la *Semaine religieuse* et pourquoi nous voudrions qu'elle pénétrât librement dans la grande majorité des familles ? Comment, à sa lecture, le fidèle ne sentirait-il pas plus vivement la forme de l'Association dont il est membre ? Comment ne tendrait-il pas à en devenir une unité moins inerte ? Son attachement à la famille diocésaine l'aidera puissamment à mieux aimer la grande famille religieuse, l'Eglise.

Au clergé de comprendre l'importance de cette œuvre, qui attire notre sollicitude. Nous sommes assuré qu'il s'en fera un devoir et s'empressera de favoriser la diffusion de la *Semaine*. C'est aussi notre vœu, notre consigne, que toutes les œuvres l'adoptent et contribuent à la répandre. Nous remercions, dès maintenant, de leurs démarches, les zélateurs et zélatrices, que MM. les Curés trouveront facilement... »

RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE —

Sans calomel — Et vous sauterez du lit le matin, "gonflé à bloc".

Votre foie devrait verser, chaque jour, au moins un litre de bile dans votre intestin. Si cette bile arrive mal, vous ne digérez pas vos aliments, ils se putréfient. Vous vous sentez lourd. Vous êtes constipé. Votre organisme s'empoisonne et vous êtes amer, abattu. Vous voyez tout en noir !

Les laxatifs sont des pis-aller. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Seules les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE ont le pouvoir d'assurer cet afflux de bile qui vous remettra à neuf. Végétales, douces, étonnantes pour activer la bile. Exigez les Petites Pilules Carters. Toutes pharmacies : Frs. 11.75.

ORNEMENTS D'ÉGLISE — BRONZE ET ORFÈVRERIE

Statues, Crèches de Noël, Chemins de Croix.
Croix de procession argent et métal.

G. LE POULLOUIN, 12, rue de la Trinité, GUINGAMP

Toutes les réparations, la dorure, l'argenture, le verni-or, le bronzage, sont exécutés dans mon atelier, garantis, livrés rapidement à domicile.

COUTELLERIE INOXYDABLE — ORFÈVRERIE DE TABLE

Le Gérant : D. PLOUZENNEC.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PAGES CATHOLIQUES
sous la direction de
L'ABBÉ OMER ENGLEBERT
Nouvelle Collection
s'adressant aux Croyants et aux Incroyants

LES FIORETTI DE SAINT FRANÇOIS D'ASSISE

SAINTE CHANTAL par La Mère de Chaugy *sa Secrétaire*

HISTOIRE DES PÈLERINAGES DE LA CHRÉTIENTÉ par Émile Baumann

LES PÈRES DE L'ÉGLISE par Dom Lambert Beauduin O.S.B.

Chaque brochure, sous couverture illustrée : 4 fr.
ALBIN MICHEL, Édit.

L'ÉGLISE, SON HISTOIRE, SES GRANDES FIGURES, ses cérémonies, ses institutions, ses doctrines.

Travaillez pour vous en travaillant pour votre pays !

AA I

Placées en Bons du Trésor, vos économies vous rapporteront un bel intérêt qui vous sera payé d'avance. Mais si l'on fait des économies n'est-ce pas pour en disposer à tout moment ? Précisément, les Bons du Trésor peuvent être escomptés ou vendus à des conditions qui garantissent votre prix d'achat.

En outre, ils ne représentent pas seulement un placement avantageux. Cet argent que vous allez prêter à l'État, il va servir à reconstruire la France, à donner à tous du travail.

Souscrire, c'est accomplir un devoir de solidarité nationale en sauvegardant ses intérêts personnels.

SOUSCRIVEZ AUX

BONS DU TRÉSOR

DELBENN DÉPOSÉE
P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, Rue Kéréon, QUIMPER

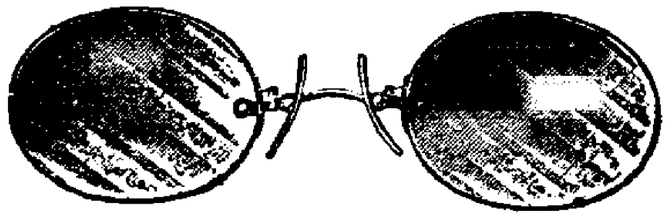

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

56e Année. Vendredi 6 Juin 1941. No 23.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France et Colonies..... 25 francs par an.
— Luxembourg et Canada... 40 —
— Autres pays étrangers.... 50 —
Le numéro..... 60 centimes.
Changement d'adresse : 1 franc 50.

L'abonnement, payable d'avance (C/C 93.81, Nantes), part du 1er de chaque mois.

Rédaction et Administration : *31, rue Élie-Fréron, Quimper.*

SOMMAIRE :

I. — Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Quête pour les écoles chrétiennes du diocèse ; Nomination.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Erratum ; Spézet : Grand Pardon de N.-D. du Crann ; La Fête des Mères ; Nécrologie : M. Auguste Daniélou, séminariste de Crozon, mort pour la France. — Université Catholique de l'Ouest.

III. — *Bibliographie.*

IV. — *Annonces et avis divers.*

QUIMPER
IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ
1941

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Offices de la semaine

Samedi, 7 *Juin*,. — *Lire de cette façon :* jeûne. De l'Octave. Semi-double. Rouge.
Dimanche, 8. — La Très-Sainte Trinité. — Double de 1re classe. Blanc.
A vêpres, mémoire du 1er dimanche après la Pentecôte.
Lundi, 9. — Les SS. Prime et Félicien, Martyrs. Simple. Rouge.
Mardi, 10. — Ste Marguerite, Reine, Veuve. Semi-double. Blanc.
Mercredi, 11. — S. Barnabé, Apôtre. Double-majeur. Rouge.
Jeudi, 12. — Le Très-Saint Corps de N. S. J.-C. — Double de 1re classe, avec Octave privilégiée du 2e Ordre. Blanc.
Vendredi, 13. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.
Samedi, 14. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.
Dimanche, 15. — 2e dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Blanc.
Au chœur, solennité du Très Saint-Corps de N. S. J.-C.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Santec	7-11 Juin
Plouénan	12-16 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'EVÊCHÉ

I. Quête pour les écoles chrétiennes du diocèse. — Nous rappelons que, conformément à l'article VIII du Mandemant de Carême, cette quête doit être faite à toutes les messes, le dimanche de la Solennité du Très Saint-Sacrement. Le montant en sera adressé immédiatement au Secrétariat de l'Evêché (C. C. 3480, Nantes).

II. Nomination. — Monseigneur l'Evêque a nommé M. François Kérouanton, recteur de La Martyre, chanoine honoraire, à l'occasion de son cinquantenaire de prêtrise.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : **c/c 3480. Nantes. —** ***Semaine religieuse :*** **c/c 9381, Nantes.**

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche de la Sainte-Trinité* (8 *Juin*) : Messes à 7, 8, 9, 10, 11 heures (grand'messe) et 12 h. 30. — Vêpres à 15 h. 30. Bénédiction, suivie du sermon breton. — A 20 h. 15, prières pour la paix. Bénédiction.

Lundi : A 8 heures, à la chapelle, messe des Mères chrétiennes. — A 15 heures, conférence et bénédiction.

Jeudi, Fête-Dieu : Exposition du T. Saint-Sacrement toute la journée. — A 20 h. 15, prières et procession du Saint-Sacrement dans la Cathédrale.

Vendredi : Confession des enfants qui n'ont pas encore communié. — A 20 h. 15, ouverture du Triduum Eucharistique, par M. l'abbé Le Paul, professeur.

Samedi : A 20 h. 15, sermon du Triduum.

Clôture du Triduum le dimanche après vêpres.

— Eglise de Saint-Mathieu. — 1er *dimanche après la Pentecôte : Fête de la Très Sainte-Trinité* (8 *Juin*) : Messes à 7, 8, 9, 10, 11 heures (grand' messe) et 12 h. 30. — A 15 h. 30, vêpres, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi, mardi et mercredi : A 8 h. 30, service pour les Trépassés.

Tous les soirs : A 20 heures, prières pour la paix.

Erratum. — *Lire au Samedi 7 Juin précédent :* Jeûne. De l'Octave. Semi-double. Rouge.

Spézet. — **Grand Pardon de N.-D. du Crann,** *dimanche 8 Juin.* — Messes basses à 7 heures et à 8 heures. A 10 h. 30, grand'messe, chantée par M. le chanoine Bossennec, curé-doyen de Carhaix.

Sermon par M. Bourlès, curé de Plougastel-Daoulas.

Vêpres à 3 heures. Procession.

Bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Les premières vêpres seront chantées à la chapelle, le samedi, à 6 heures.

La Fête des Mères. — A l'occasion de la fête des Mères, après l'allocution radiodiffusée du Maréchal Pétain aux Mères françaises :

« Mères de France, votre tâche est la plus rude ; elle est « aussi la plus belle. Vous êtes, avant l'Etat, les dispensatrices « de l'éducation.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« Vous seules savez donner à tous ce goût du travail, ce « sens de la discipline, de la modestie, du respect, qui fait les « hommes sains et les peuples forts. Vous êtes les inspiratrices « de notre civilisation chrétienne.

« Et voici qu'aujourd'hui... vous portez la plus lourde croix.

« Mères de France, entendez ce long cri d'amour qui « monte vers vous. Mères de nos cités... et mères de nos cam- « pagnes..., mères glorieuses et mères angoissées, je vous « exprime aujourd'hui toute la reconnaissance de la France. »

... Il convient de dire l'entrain avec lequel la fête a été célébrée de toutes parts. Signalons seulement, dans notre diocèse, quelques localités où elle a jeté un éclat plus remarquable.

— A Quimper, ce fut à l'occasion de l'attribution du prix Vulpian, Monseigneur présidait. M. le chanoine Le Grand, official, prononça une belle allocution sur la grandeur de la famille nombreuse et l'éminente dignité de la mère.

Des discours furent prononcés à l'Hôtel de Ville par M. le Préfet, M. le Maire, et le docteur Giffo, président du Groupement des familles nombreuses, et les médailles distribuées aux Mères de famille de Quimper, et à quelques-unes d'Erguë-Armel, ou de Kerfeunteun.

— A Brest, M. le chanoine Courtet, curé de Saint-Louis, a fait l'éloge de la Mère chrétienne. « L'Eglise et la France aujourd'hui s'unissent pour célébrer toutes les Mères, dire l'espoir qu'elles fondent sur elles, et la confiance où elles sont de voir cette fête, aujourd'hui mêlée de deuil, transformée en une fête toute de joie et de consolation. Et c'est à vous que nous le devrons, à vous qui avez la mission de peupler la terre ici-bas et là-haut les parvis du Ciel. »

A la Mairie, M. Le Gorgeu, sénateur-maire, et M. Giraud, sous-préfet, après avoir loué les mères de famille, souhaitent qu'une politique de la famille vienne d'une part compenser les sacrifices des mères et assurer à la France, par l'accroissement et les vertus de la population, le redressement dont elle a besoin...

Des réunions du même genre ont eu lieu, à Lambézellec, Saint-Marc, Saint-Pierre, Lesneven, Landerneau, Morlaix, Roscoff, et un peu partout.

Mais c'est à Landivisiau peut-être que la cérémonie s'est déroulée avec le plus de bonheur. Il y avait là, pour relever la fête, Mgr Cogneau, évêque auxiliaire de Quimper, et M. Moënner, vicaire général, invités pour la circonstance.

A l'église, M. Moënner a fait le sermon, où il a célébré le rôle de la famille, la dignité de la mère et la nécessité de la famille nombreuse et chrétienne pour la rénovation nationale.

Des fillettes ont chanté et distribué des bouquets.

La réunion suivante eut lieu au patronage. L'assistance du matin s'y transporta tout entière. Songez donc, 127 mères de famille nombreuse à décorer !

Le maire, M. Grall, 10 ou 12 enfants, est à la tête du cortège.

M. Manac'h, avoué, délégué à la propagande, attaché à Landivisiau par Mme Manac'h, Landivisienne, mère d'une famille nombreuse, prend le premier la parole : « Vous ne vivez pas « pour vous-mêmes, dit-il, à ces dames, vous vivez en faisant survivre la France ».

M. Ropars, président de l'Union Finistérienne des Familles : « Vous avez allègrement rempli les devoirs de la mère de « famille, son rôle sublime vis-à-vis de Dieu, de la société et « du pays. Or, ce sont les mères qui font la fortune d'une na- « tion, parce qu'elles font les hommes. Son capital n'est ni « l'or, ni l'argent, la vraie richesse d'un pays lui vient du « nombre et de la valeur de ses hommes... C'est pourquoi l'aide « de l'Etat n'est qu'une ristourne sur vous de la richesse que « vous lui procurez... »

M. Nevière, sous-préfet de Morlaix, saluant Mgr Cogneau et M. Grall, père de famille et homme brave, s'incline devant ces mères de famille qui sont « ces amantes éternelles que nous n'oublierons jamais ».

Et Mgr Cogneau conclut : « Le Maréchal Pétain à déclaré à plusieurs reprises que la famille doit être honorée, protégée, aidée. Et l'on a commencé à réaliser ce programme... Je m'unis à ce sentiment français et patriotique qui est en même temps un sentiment chrétien. Qui plus que l'Eglise a magnifié la mère de famille, et béni la famille qui obéit à la loi du Créateur : Croissez et multipliez-vous ? »

Un salut solennel a terminé la fête.

Nécrologie. — *M. Auguste DANIELOU, Séminariste de Crozon, mort pour la France.* — Depuis un an, on était sans nouvelle d'Auguste Daniélou, séminariste de Crozon, brigadier au 1er Régiment de Dragons portés, mobilisé dès les premiers jours de la guerre. On comprend l'angoisse croissante de sa famille, et surtout de sa mère, qui l'aimait tendrement. Toutes démarches, même auprès de la Croix-Rouge, pour savoir ce qu'il était devenu, étaient restées sans effet, Un moment, on crut qu'il avait été blessé, et... tout d'un coup, par un communiqué officiel, ce fut l'annonce brutale de sa mort (Avril ou Mai 1940).

On a chanté pour lui, le 12 Mai, à Crozon, un service funèbre qui fut, non pas tant un service d'enterrement, qu'un service anniversaire, car il est mort le 17 Mai 1940, à Rumilly, dans le Cambrésis (Nord).

Né à Crozon, le 29 Janvier 1917, Auguste Daniélou, dès ses plus tendres années, chez les religieuses, à l'école Sainte-Jeanne-d'Arc, parmi ses camarades, partout enfin, par sa candeur, sa simplicité, sa docilité, et surtout par sa piété, donna des marques non équivoques de sa vocation au service de Dieu. Jamais à l'école au dire de ses maîtres, il ne mérita la moindre remontrance. Sa prière était recueillie, avec le sentiment profond de la présence de Dieu. Aussi fut-il ravi quand on évoqua devant lui la perspective du sacerdoce.

En Octobre 1929, il entra en Sixième au Petit Séminaire de Pont-Croix, et il fut au Collège, tout le temps qu'il y passa,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ce qu'il avait été à Crozon, modèle de discipline, de travail et de piété. Réglementaire pendant deux ans, il aimait à contribuer à la bonne marche de la maison : il était plus heureux encore de figurer activement dans les cérémonies du chœur.

Souvent cité au Palmarès, bien classé en Excellence, il ne manqua jamais au moins deux mentions : Prix d'Honneur et Prix de Catéchisme.

En vacances, Auguste assistait à la messe, tous les jours ; le reste de son temps était partagé entre prières à l'église, devoirs de vacances, récréations en famille ou au patronage. Jamais de sorties ou de fréquentations douteuses : il ne serait pas descendu à la plage sans ses parents ou les abbés du patronage.

En 1936, il faisait son entrée au Grand Séminaire de Quimper. Désormais son unique pensée sera le sacerdoce. Comme il fut au collège un modèle d'écolier, il sera ici un modèle de séminariste. Ce mot résume à lui seul toute la générosité du jeune lévite.

En 1938, il recevait les trois premiers Ordres mineurs... et en Octobre il partait pour le régiment : 1er Régiment des Dragons portés, à Pontoise. La guerre le trouvait brigadier.

Longtemps cantonné dans la Somme et dans l'Aisne, il fut d'abord chargé du service des bureaux. Cette fonction lui permettait de prêter son concours à M. l'Aumônier du régiment, qui trouva en lui un précieux auxiliaire.

Lors de l'invasion de la Belgique, il monta vers Namur : il était alors préposé aux approvisionnements et munitions. Sa dernière lettre est datée du 12 Mai 1940 : « Moral excellent ». C'est au temps de la riposte à l'attaque allemande : on n'avait pas le temps.

C'est dans cette poussée vers le Nord qu'il fut blessé. Transporté à Rumilly, il y mourut.

Nul doute qu'une telle âme, toute remplie d'un désir intense d'apostolat, n'ait été bien accueillie par le bon Dieu.

A ses parents, à sa tante, à tous ceux qui l'ont connu et aimé, nous présentons nos condoléances, et les prions de trouver dans le souvenir des vertus de cet enfant la force de supporter courageusement le sacrifice qui leur a été demandé. Avec eux, nous espérons que pour la France, son sacrifice non plus n'aura pas été vain.

Université Catholique de l'Ouest. — *Ecole Supérieure d'Agriculture et de Viticulture d'Angers:* EXAMEN D'ENTRÉE. — L'examen d'entrée à l'Ecole Supérieure d'Agriculture et de Viticulture d'Angers aura lieu les 3, 4 et 5 Juillet. Cet examen est obligatoire pour les élèves qui ne possèdent pas les deux parties du baccalauréat. Une seconde session aura lieu en Octobre.

Pour tous renseignements, s'adresser au Directeur général de l'Ecole, 33 rue Rabelais, Angers, ou demander le programme officiel à la Librairie Vuibert, 63, boulevard Saint-Germain, Paris (Prix 5 fr., franco, 5 fr. 50):

HORAIRE DES TRAINS A QUIMPER

Au départ. — Redon, 8,25, 12,19 (1), 19 heures. — Landerneau, 9,36 (1), 15,59 (1), 20,02 (1). — Douarnenez, 6,43, 15,34 (1). — Pont-l'Abbé, 6,36, 15,29 (1).

A l'arrivée. — Redon, 8,50, 15,09 (1), 19,42. — Landerneau, 8,10 (1), 11,06 (1), 18,33 (1). — Douarnenez, 11 h., 18,20 (1). — Pont-l'Abbé, 10,50, 18 h. 40 (1).

Nota. — Les trains accompagnés de la note (1) sont supprimés les dimanches et fêtes.

BIBLIOGRAPHIE

M. DUBOIS, 19, rue de Varenne, Paris (7e).

1° SACRISTINES ET SACRISTAINS, par R. Lesage, cérémoniaire de Son Em. le cardinal Suhard. Sept leçons en fascicules pour la formation des Sacristines (et Sacristains), revues et complétées selon les plus récents décrets des Sacrées Congrégations Romaines. La série complète : 20 francs franco ; le fascicule : 4 fr. 50.

2° LE COUTUMIER DE LA SACRISTINE, du même : 4 fr. 50.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Agences — BREST, QUIMPER

Bureaux permanents — Châteaulin, Concarneau, Douarnenez, Morlaix, Pont-l'Abbé, Quimperlé, Saint-Pol de Léon.

et nombreux bureaux périodiques

Toutes opérations de banque et de bourse, garde de titres, coffres-forts

RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE —

Sans calomel — Et vous sauterez du lit le matin, "gonflé à bloc".

Votre foie devrait verser, chaque jour, au moins un litre de bile dans votre intestin. Si cette bile arrive mal, vous ne digérez pas vos aliments, ils se putréfient. Vous vous sentez lourd. Vous êtes constipé. Votre organisme s'empoisonne et vous êtes amer, abattu. Vous voyez tout en noir !

Les laxatifs sont des pis-aller. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Seules les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE ont le pouvoir d'assurer cet afflux de bile qui vous remettra à neuf. Végétales, douces, étonnantes pour activer la bile. Exigez les Petites Pilules Carters. Toutes pharmacies : Frs. 11.75.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Peut-on récolter sans avoir semé ?

LA RESTAURATION DE LA FRANCE EXIGE QUE VOUS SOUSCRIVIEZ AUX **BONS DU TRÉSOR**

AA 4

DESCLEE DE BROUWER

A. VANDENABEELE

— Archiprêtre de Saint-Maurice, à Lille —

LE DIVIN SEMEUR

Petites Homélies pour les Dimanches et les principales fêtes de l'année.

Un volume in-8 écu de 216 pages, broché.... **18.** »
relié 1/2 toile..... **22.** »

"Paroles de Vie" **JEAN DUCHENE**

AUX JEUNES GENS, VOUS... ET LES JEUNES FILLES

Un volume in-32 de 192 pages..... **15** »

— Ce livre apporte aux jeunes gens de la lumière, de la joie, de l'énergie et un idéal enthousiasmant.

76 bis, rue des Saints-Pères, Paris (VI^e^)

DELBENN DÉPOSÉE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE DELBENN

16, Rue Kéréon, QUIMPER

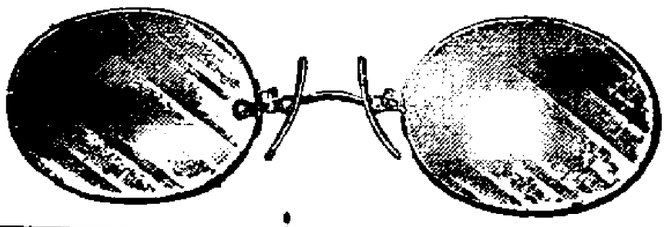

P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. PLOUZENNEC.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

56^e^ ANNÉE. Vendredi 13 Juin 1941. N° 24.

LA SÉMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France et Colonies..... **25** francs par an.
— Luxembourg et Canada... **40** —
— Autres pays étrangers.... **50** —
Le numéro..... **60** centimes.
Changement d'adresse : **1** franc **50**.

L'abonnement, payable d'avance (C/C 93.81, Nantes), part du 1^er^ de chaque mois.

Rédaction et Administration : *31, rue Élie-Fréron, Quimper.*

SOMMAIRE :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* La Fête du Sacré Cœur ; Bulletins paroissiaux ; Registres paroissiaux ; Decorations diocésaines ; Nomination.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Avis de services ; Le Pardon de Rumengol.

III. *Chronique générale.* — Importantes décisions du Souverain Pontife en faveur des prisonniers de guerre, etc...

IV. — *Annonces et avis divers.*

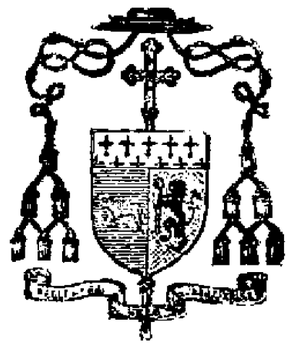

QUIMPER
IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ
1941

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Offices de la semaine

Dimanche, 15 *Juin*. — 2e dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Blanc. — *Au chœur, solennité du Très Saint Corps de N. S. J.-C.*
Lundi, 16. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.
Mardi, 17. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.
Mercredi, 18. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.
Jeudi, 19. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.
Vendredi, 20. — Le Sacré-Cœur de Jésus. Double de 1re classe, avec Octave privilégiée du 3e ordre. Blanc.
Samedi, 21. — S. Louis de Gonzague, Confesseur. Double. Blanc.
Dimanche, 22. — 3e dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Blanc. — *Au chœur, solennité du Sacré-Cœur de Jésus.*

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Plouénan	12-16 Juin.
Sainte-Sève	17-18 —
Plouégat-Moysan	19-20 —
Plougonven	21-25 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'EVÊCHÉ

I. La Fête du Sacré Cœur — Comme les années précédentes, la fête du Sacré Cœur devra être célébrée solennellement le jour de l'incidence, vendredi 20 Juin, dans les églises paroissiales et les chapelles du diocèse, en accomplissement du vœu fait en 1917 par les Cardinaux, Archevêques et Evêques de France.

Le programme de la journée comporte : le matin, messe de communion ; — le soir, réunion avec sermon, procession au chant des litanies du Sacré Cœur, Acte de Réparation, bénédiction du Saint-Sacrement. (Voir *Ordo*, pages A et B.)

Nous demandons, en outre, que l'on chante la grand'messe et les vêpres ce jour-là dans toutes les églises paroissiales où ce sera possible.

Enfin, pour Nous conformer aux instructions du Souverain Pontife, Nous ordonnons que le Saint-Sacrement soit exposé dans toutes les églises et chapelles où l'on pourra assurer tout le long du jour le devoir de l'adoration.

Le dimanche 22 *Juin*, où l'on célèbre dans ce diocèse la solennité du Sacré-Cœur, on doit réciter, *devant le Saint-Sacrement exposé*, le même Acte de Réparation avec les litanies du Sacré Cœur.

C'est seulement ce dimanche 22 Juin qu'on peut gagner

les indulgences octroyées à cet Acte public de réparation (can. 922) : *7 ans et 7 quarantaines* aux fidèles qui y assistent, *indulgence plénière* pour ceux qui se confessent et font la sainte communion (S. Pénitencerie, 1er Juin 1928).

II. Bulletins paroissiaux — En raison de la crise croissante du papier, les Bulletins paroissiaux publiés dans le diocèse devront consentir une réduction du nombre de leurs pages. Ils ne seront autorisés à paraître que sous la forme d'une feuille simple contenant seulement l'annonce des cérémonies religieuses et des faits intéressant la vie paroissiale.

La *Semaine religieuse* et l'*Echo paroissial de Brest* pourront cependant continuer à paraître dans les conditions accoutumées.

III. Registres paroissiaux. — Un certain nombre de registres paroissiaux de ces dernières années ne sont pas encore parvenus à l'Evêché. Nous demandons à MM. les Curés et Recteurs de vouloir bien nous les envoyer et de veiller à ce que ces registres aient des tables récapitulatives.

IV. Décorations diocésaines. — Son Excellence Monseigneur l'Evêque a décerné la médaille d'argent du Mérite diocésain à MM. François Lesquivit, conseiller paroissial de Logonna-Daoulas depuis 36 ans ; Louis Léon et Auguste Guéguen, de Ploudiry, fabriciens de chapelles depuis 40 ans ; Alain Kerdilès, de Landerneau, sacristain modèle depuis 30 ans ; Thor, instituteur libre à Landerneau depuis 30 ans ; à Mme Ropars-Créac'h, de Plougastel-Daoulas, catéchiste volontaire depuis 60 ans, et à Mme Allonder, au service de l'église de Brest-Recouvrance depuis 40 ans.

V. Nomination. — Monseigneur l'Evêque a autorisé M. Bothorel, recteur de Rumengol, à porter la mozette de doyen.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

***Evêché* : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse* : c/c 9381, Nantes.**

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *2e dimanche après la Pentecôte* (15 *Juin*) : *solennité du Saint-Sacrement* : messes à 7, 8, 9, 9 h. 30 ; grand'messe pontificale à 10 h. ; dernière messe à 12 h. 30. — Vêpres à 15 h. 30 ; clôture du Triduum Eucharistique. — A 20 h. 15, prières pour la paix, bénédiction.

Chaque jour : exposition du T. Saint-Sacrement de 7 h. 30 à la fin des vêpres. Grand'messe à 10 h. ; vêpres à 17 h.

Vendredi, fête du Sacré Cœur : messes comme les dimanches ; pas de messe à 12 h. 30. — A 11 h., grand'messe pontificale. — A 17 h., vêpres pontificales. — A 20 h., sermon du Sacré Cœur, par M. l'abbé Le Ster, inspecteur diocésain ; procession, amende honorable, bénédiction.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— Eglise de Saint-Mathieu. — 2e *dimanche après la Pentecôte* (15 *Juin*) : *solennité du Saint-Sacrement* : messes à 7, 8, 9, 10 h. (grand' messe) et 12 h. 30. — A 15 h. 30, vêpres, procession à l'intérieur de l'église, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

Tous les jours de la semaine : à 20 heures, vêpres et salut solennel du Saint-Sacrement.

Vendredi, 20 Juin, fête du Sacré Cœur : grand'messe à 9 h. — Le soir, à 20 heures, réunion pour tous les fidèles, sermon par M. Kérautret, sous-directeur des Œuvres ; procession à l'intérieur de l'église au chant des Litanies du Sacré Cœur.

Parcours de la procession, le dimanche 22 Juin : rue de Douarnenez, place et rue de Locronan, station et reposoir à la chapelle de l'Adoration. Retour à l'église par la rue de la Providence et la rue du Chapeau-Rouge.

Avis de services. — Plonéour-Lanvern : jeudi 15 Juin, à 11 h. (heure all.), service anniversaire pour M. l'abbé Cochou, professeur à Bon-Secours (Brest),

et M. l'abbé Guéguiniat, surveillant au Petit Séminaire de Pont-Croix, l'un et l'autre morts pour la France.

— Pont-Croix : jeudi 26 Juin, à 11 heures (h. all.), service anniversaire pour M. Joseph Bernard, ancien recteur de Guilers.

Le Pardon de Rumengol. — Cette année, le pardon de Rumengol a revêtu, du fait des événements, un caractère particulier, de gravité impressionnante et parfois même poignante : étant donné le manque de moyens de locomotion, seuls les vrais pèlerins ont pu venir : et ils sont venus de tout le diocèse, même des coins les plus reculés ; ils sont venus à pied, de Kerlouan, de Douarnenez, de Guiclan, de Santec, de partout.

Il n'y a pas d'hôtels à Rumengol : mais les granges ne manquent pas : après une dure étape, les pèlerins ont passé la nuit sur la paille. Et, là-haut, nos ancêtres ont dû tressaillir de joie et de fierté, en constatant que les Français d'aujourd'hui, n'en déplaise à des esprits chagrins ou méchants, savent quand ils le veulent se montrer les dignes fils des pèlerins de Terre-Sainte, de Compostelle ou du Tro-Breiz.

Tous étaient venus offrir à la Vierge leurs fatigues, leur souffrance, leurs larmes pour les prisonniers retenus au loin, pour accomplir des vœux faits aux moments les plus tragiques des batailles, pour obtenir le salut de la France. Tous s'en seront retournés chez eux réconfortés et confiants.

Tel est d'ailleurs le thème sur lequel, chacun suivant son tempérament, les divers prédicateurs ont brodé des variations : variations très familières et très simples chez M. Guermeur qui, le vendredi, commenta le cantique « Itron Varia Rumengol » ; variations plus austères, le samedi, où M. le chanoine Le Grand rappelle que le salut du pays, il est inutile de le chercher autour de nous, car c'est en nous qu'il se trouve : *Regnum Dei intra vos est*, nous dit le Christ. C'est nos cœurs qu'il faut changer. Et le dimanche matin, M. le chanoine Messager lance à la foule des fidèles un appel ému et pressant à une vie plus chrétienne, et, puisque tel est le

premier commandement de la loi du Christ, à plus de charité. Comment serions-nous exaucés, nous qui sommes divisés dans un même pays.

Français, aimons-nous les uns les autres, et alors, nos supplications présentées au Christ par la Vierge Marie seront infailliblement entendues. Cette série d'allocutions trouve un splendide couronnement dans celle que M. le chanoine Courtet prononça à l'issue des vêpres : *Consolatrix afflictorum* : oh ! oui, priez pour nous, vous qui, comme tant de mères et d'épouses, chez nous, avez connu les souffrances de la séparation ; vous qui, comme nos réfugiés, nos sinistrés, avez vécu des mois d'une existence vagabonde, sans l'abri d'un toit ; vous qui, comme nos veuves, avez vu votre Fils torturé et mis à mort. Mais si Marie nous a appris à supporter la souffrance, elle nous en a aussi enseigné la valeur salvatrice : offrons généreusement à Dieu nos privations, notre pauvreté notre incertitude du lendemain, pour le relèvement de notre Patrie bien aimée, et soyons pleins de confiance. Dieu a confié à la France une mission religieuse et civilisatrice : remettons-nous en état de continuer cette œuvre qui a fait la gloire de notre passé, et nous sommes sûrs que de son côté Dieu rendra à notre pays le rang qu'il occupait parmi les grandes nations.

Puis c'est le retour en procession à l'église : tous les fidèles se pressent à la Sainte Table pour baiser la statue de N.-D. de Rumengol, ils veulent faire toucher au voile de la Vierge leur bâton de pèlerin, que, rentrés chez eux, ils conserveront avec amour ; cependant que inlassablement, montent vers la voûte les strophes du cantique, qui, bien souvent dans la vie de tous les jours, reviendront chanter dans leurs imaginations, strophes lancées vers Marie dans une clameur suppliante mais pleine de confiance en celle qui est le remède contre tous les maux :

Itron Varia Rumengol,
Guerc'hez galloudus, remed oll,
Pedit evidomp.

CHRONIQUE GENERALE

Importantes décisions du Souverain Pontife en faveur des prisonniers de guerre. — *Son Eminence le Cardinal-Archevêque de Paris a reçu de Mgr Bertoli, Auditeur de la Nonciature auprès du Gouvernement Français, la lettre suivante :*

NONCIATURE APOSTOLIQUE
DE FRANCE

Paris, le 29 Mai 1911.

—

n° 12140

« Eminentissime Seigneur,

« Le Saint-Père a bien reçu le rapport sur l'activité de l'Aumônerie des Prisonniers de Guerre, que M. l'abbé Rod-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

hain avait remis à Son Exc. Mgr le Nonce Apostolique, le 31 Mars dernier.

« En réponse à certaines demandes présentées dans ce Mémoire, Son Em. le Cardinal Maglione, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté, par Sa lettre à Mgr le Nonce Apostolique, en date du 10 Mai, n° 3710-41, vient de communiquer ce qui suit :

« 1) En ce qui concerne d'abord les pouvoirs des prêtres prisonniers pour les confessions, le Saint-Siège vient d'accorder des facultés assez étendues par le Décret de la Sacrée Pénitentiairie, en date du 22 Février dernier (A. A. S. du 10 Mars 1941, page 73, v. Annexe).

« 2) Tous les Aumôniers, dans les camps de concentration, peuvent continuer à user des facultés déjà accordées par le « Vicarius Castrensis » sur la base de l' « Index Facultatum », annexées dans l'Exhortation Pontificale du 8 Décembre 1939 (v. Annexe).

« 3) Pour les prêtres qui n'étaient pas aumôniers et qui sont, de fait, constitués aumôniers des Camps, Votre Eminence Révérendissime, de qui dépend l' « Aumônerie », peut subdéléguer les facultés contenues dans l'Index susdit.

« 4) Le Saint-Père, ensuite, donne à Votre Eminence la faculté d'accorder aux prêtres et fidèles francais prisonniers, qui sont occupés à des travaux durs et qui ne peuvent se rendre à la chapelle que vers la fin de la matinee, la permission de célébrer ou de communier « post sumptum aliquid per modum potus » à l'exclusion, pour les prêtres, de boissons alcooliques.

« In casibus particularibus » et si des circonstances spéciales le conseillent (par exemple, raison de santé delicate), Votre Eminence pourra aussi accorder aux prêtres et fidèles français prisonniers, la permission de celébrer ou communier « post sumptum aliquid per modum cibi solidi, servato tamen antea jejunio per quatuor saltem horas ».

« Sa Sainteté, enfin, pour donner un témoignage de paternelle bienveillance à Ses chers fils prisonniers et à l'Œuvre qui les assiste, a chargé la Nonciature Apostolique de mettre à la disposition de l'Aumônerie la somme de 200.000 francs. Je m'empresse, par conséquent, de remetire, ci-joint, à Votre Eminence, le montant de cette somme, en La priant de vouloir bien la faire parveinr à l'Aumônerie des Prisonniers de Guerre.

« Daignez agréer, Eminentissime Seigneur, l'expression de la profonde vénération avec laquelle j'ai l'honneur de me redire

de Votre Eminence Révérendissime, le très humble et très dévoué serviteur. »

Paul BERTOLI, *Auditeur*.

Tous les prêtres prisonniers seront touchés par cette nouvelle marque de la sollicitude du Souverain Pontife à leur égard. L'Aumônerie des Prisonniers de Guerre leur a fait parvenir déjà 820 autels portatifs complets, par l'intermédiaire des Commandants de Camps. Et les accusés de réception prouvent que ces envois sont remis très exactement.

Il semble — et c'est une mesure opportune — que des prêtres prisonniers sont de plus en plus envoyés vers des « Kommandos » de travail, où ils pourront servir d'aumôniers. Mais tous ces prêtres multiplient leurs appels afin d'être pourvus du nécessaire. L'Aumônerie des Prisonniers de Guerre, 2, rue Leneveux, Paris (16e), veut pouvoir répondre à toutes leurs demandes : n'oublions pas qu'il y a encore plus de 4.000 prêtres prisonniers.

Demande. — Recteur demande à acheter harmonium pour chapelle.

Chantres-Organistes — L'Institution des Aveugles de la Persagotière, à Nantes, qui s'est spécialise dans la formation des organistes-chantres, informe MM. les Curés qu'elle a actuellement plusieurs élèves ayant terminé leurs études musicales et aptes à occuper une place de chantre-organiste.

Ecrire à M. le Directeur de la Persagotière, 30, rue du Frère-Louis, Nantes (Loire-Inférieure).

ORNEMENTS D'ÉGLISE — BRONZE ET ORFÈVRERIE

Statues. Crèches de Noël. Chemins de Croix.
Croix de procession argent et métal.

G. LE POULLOUIN, 12, rue de la Trinité, GUINGAMP

Toutes les réparations, la dorure, l'argenture, le verni-or, le bronzage, sont exécutés dans mon atelier, garantis, livrés rapidement à domicile.

COUTELLERIE INOXYDABLE -- ORFÈVRERIE DE TABLE

Travailler pour vous en travaillant pour votre pays !

Placées en Bons du Trésor, vos économies vous rapporteront un bel intérêt qui vous sera payé d'avance. Mais si l'on fait des économies n'est-ce pas pour en disposer à tout moment ? Précisément, les Bons du Trésor peuvent être escomptés ou vendus à des conditions qui garantissent votre prix d'achat.

En outre, ils ne représentent pas seulement un placement avantageux. Cet argent que vous allez prêter à l'État, il va servir à reconstruire la France, à donner à tous du travail.

Souscrire, c'est accomplir un devoir de solidarité nationale en sauvegardant ses intérêts personnels.

SOUSCRIVEZ AUX

BONS DU TRÉSOR

Archives diocésaines de Quimper et Léon

RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE —

Sans calomel — Et vous sauterez du lit le matin, "gonflé à bloc".

Votre foie devrait verser, chaque jour, au moins un litre de bile dans votre intestin. Si cette bile arrive mal, vous ne digérez pas vos aliments, ils se putréfient. Vous vous sentez lourd. Vous êtes constipé. Votre organisme s'empoisonne et vous êtes amer, abattu. Vous voyez tout en noir !

Les laxatifs sont des pis-aller. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Seules les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE ont le pouvoir d'assurer cet afflux de bile qui vous remettra à neuf. Végétales, douces, étonnantes pour activer la bile. Exigez les Petites Pilules Carters. Toutes pharmacies : Frs. 11.75.

Prendre un billet de la

LOTERIE NATIONALE

c'est assurer sa chance
en combattant la **malchance**

Z 2

DELBENN
DÉPOSÉE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, Rue Kéréon, QUIMPER

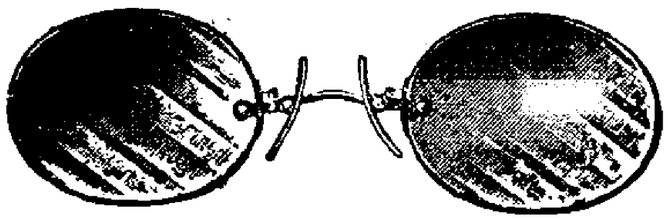

P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. PLOUZENNEC.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

56e ANNÉE. Vendredi 20 Juin 1941. N° 25.

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France et Colonies..... **25** francs par an.
— Luxembourg et Canada... **40** —
— Autres pays étrangers.... **50** —
Le numéro..... **60** centimes.
Changement d'adresse : **1** franc **50**.

L'abonnement, payable d'avance (C/C 93.81, Nantes), part du 1er de chaque mois.

Rédaction et Administration : *31, rue Élie-Fréron, Quimper.*

SOMMAIRE :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Retraites sacerdotales ; Retraite des professeurs ; Examen de Rectorat ; Secours pour les écoles ; Ordinations ; Vacances scolaires ; Nominations.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Quimper: La Fête-Dieu.

III. — *Annonces et avis divers.*

QUIMPER
IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ
1941

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Offices de la semaine

Dimanche, 22 *Juin*. — 3e dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Blanc. — *Au chœur, solennité de Sacré Cœur de Jésus.*

Lundi, 23. — *Vigile de S. Jean-Baptiste.* De l'Octave du Sacré Cœur. Semi-double. Blanc.

Mardi, 24. — NATIVITÉ DE S. JEAN-BAPTISTE. Double de 1re classe avec octave commune.

Mercredi, 25. — S. Guillaume, Abbé. Double. Blanc.

Jeudi, 26. — Les SS. Jean et Paul, Martyrs. Double. Rouge.

Vendredi, 27. — Octave du Sacré Cœur. Double majeur. Blanc.

Samedi, 28. — *Vigile de S. Pierre et de S. Paul.* S. Irénée, Evêque et Martyr. Double. Rouge.

Dimanche, 29. — S. PIERRE & S. PAUL, Apôtres. Double de 1re classe, avec octave commune. Rouge. — *A vêpres, memoire du 4e dimanche après la Pentecôte.*

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Plougonven	21-25 Juin.
Lanhouarneau	26-28 —
Botmeur	29-30 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'EVÊCHÉ

I. Retraites sacerdotales. — Toutes les retraites sacerdotales se donneront au collège de Lesneven.

La première retraite commencera le lundi soir 28 Juillet et se terminera le samedi matin 2 Août.

La deuxième retraite commencera le lundi soir 4 Août et se terminera le samedi matin 9 Août.

Devront prendre part à l'une ou l'autre de ces retraites tous les prêtres placés dans le ministère paroissial et dans l'enseignement primaire libre qui n'ont pas encore terminé leurs examens réglementaires.

Sont officiellement convoqués à la première retraite les prêtres ordonnés en 1934, 1935 et 1936.

Sont officiellement convoqués à la deuxième retraite les prêtres ordonnés en 1937, 1938, 1939 et 1940.

Les examens auront lieu les lundis 28 Juillet et 4 Août et commenceront à 9 heures. Les prêtres qui ont l'intention d'arriver la veille devront en aviser M. l'Econome du College.

Avis. — Les jeunes prêtres officiellement convoqués à la retraite auront leur place réservée, mais les prêtres plus âgés devront prévenir M. l'Econome du Collège et lui indiquer à laquelle des deux retraites ils désirent prendre part.

L'examen oral, qui ne pourra pas avoir lieu, sera remplacé par une troisième composition écrite comportant une question d'Histoire et une question d'Ecriture Sainte.

II. Retraite des professeurs — Une retraite particulière sera prêchée cette année, du mardi soir 9 Septembre au samedi matin 13, à MM. les Professeurs de nos maisons d'enseignement secondaire libre. Tous devront y prendre part.

Les professeurs soumis à l'examen, qui commencera le mardi matin, à 9 heures, seront reçus au Séminaire ou au Collège dès le lundi soir, s'ils le désirent ; il leur suffira de faire connaître leur intention à M. l'Econome du collège de Lesneven.

III. Examen de Rectorat. — L'examen de Rectorat aura lieu au collège de Lesneven, le mardi 9 Septembre et commencera à 9 heures.

Devront se présenter à cet examen tous les prêtres ordonnés en 1926, ainsi que les retardataires, susceptibles d'être appelés à recevoir charge d'âmes.

IV. Secours pour les écoles. — MM. les Curés et Recteurs, qui désirent un secours de la Caisse des écoles, doivent demander au secrétariat de l'Evêché les formules officielles, en joignant un timbre pour la réponse.

Ces formules, dûment remplies, devront être expédiées à M. le chanoine Grill, inspecteur, impasse de l'Odet, Quimper, avant le 1er Juillet.

V. Ordinations. — Son Exc. Monseigneur l'Evêque procédera aux ordinations de fin d'année en l'église paroissiale de Lesneven, les mardi 1er et mercredi 2 Juillet.

Dix-huit séminaristes recevront la prêtrise ; 3, le diaconat et 19, le sous-diaconat.

Nous recommandons ces ordinands aux prières du clergé, des communautés religieuses et des fidèles du diocèse.

VI. Vacances scolaires — Les conditions du régime actuel rendent très difficile, sinon impossible, la solennité traditionnelle des distributions de prix. Voulant malgré tout garder à l'année scolaire sa clôture et sa sanction, Nous prions MM. les Directeurs et Directrices d'établir, comme à l'ordinaire, un palmarès qui sera lu en présence de tous les élèves et maîtres de l'école.

Eu égard aux circonstances, chaque établissement restera libre de fixer lui-même le jour qui terminera l'année scolaire. Toutefois, aucune école, secondaire ou primaire, ne devra, à moins de raisons tout à fait exceptionnelles, sortir en grandes vacances avant le 10 Juillet, ni retarder la rentrée au delà du 30 Septembre.

VII. Nominations. — Par décision de Son Excellence Monseigneur l'Evêque, M. Paul Gouriou, recteur de Lababan, a été nommé recteur de Plovan, en remplacement de M. Jean-Marie Maréchal, démissionnaire pour raison de santé.

— D'accord avec le Ministère de la Marine, Monseigneur l'Evêque a nommé aumônier de la Marine, M. Charles Foulon, vicaire à la Cathédrale.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 3e *dimanche après la Pentecôte, solennité du Sacré Cœur* (22 *Juin*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — Vêpres à 14 h. 30. Procession du Saint-Sacrement autour de la cathédrale, Consécration au Sacré Cœur, bénédiction. — Après vêpres, réunion du Tiers-Ordre. — A 18 heures, réunion bretonne, vêpres des morts, sermon. — A 20 h. 15, tous les soirs, prières pour la paix, bénédiction.

Mardi 24, *Nativité de S. Jean Baptiste :* messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe). — Vêpres à 15 h. 30, bénédiction.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 3e *dimanche après la Pentecôte, solennité du Sacré Cœur* (22 *Juin*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — Vêpres à 15 h. 30, procession solennelle du Saint-Sacrement, présidée par M. le chanoine A. Moënner, vicaire général. Au retour de la procession, lecture de l'Acte de Réparation, bénédiction du Saint-Sacrement.

Mardi, fête de S. Jean Baptiste : grand'messe à 9 heures. — Le soir, à 20 h. 15, Complies et prières pour la paix.

Lundi et *mercredi :* à 8 h. 30, services pour les Trépassés.

Tous les soirs : à 20 h. 15, prières pour la paix.

QUIMPER. — **La Fête Dieu** — Une fête grandiose s'est déroulée dimanche en notre bonne ville. On pourrait l'appeler simplement la sortie du prince ou mieux la sortie du Roi. Et ce prince ou ce Roi, quel est-il ?

Lauda, Sion, Salvatorem,
Lauda ducem et pastorem,
In hymnis et canticis.
. . . . . .
Laudis thema specialis,
Panis vivus et vitalis,
Hodie proponitur.

On l'a déjà proclamé dans son temple, avant qu'il ne quitte le sanctuaire où il tient sa majesté voilée pour recevoir les hommages de ses sujets et leur servir de nourriture.

Mais aujourd'hui, c'est son apothéose, annoncée dès la veille par le plus puissant carillon du diocèse, et le matin par le gazouillement et le chant joyeux des oiseaux qui sont aussi ses créatures.

Tout le jour, il tiendra le ciel couvert d'un nuage comme au temps des Hébreux, pour tempérer les ardeurs d'un soleil trop vif à cette époque.

Mais tout son peuple sera là, hommes, femmes, enfants, recueillis, respectueux, déférents, même les étrangers, étonnés d'un tel spectacle.

Le Roi s'avancera sous un dais porté aux quatre coins

par des hommes vigoureux et par des bras robustes, sur des chemins jonchés de fleurs, entourés de verdure et bordés de maisons tapissées d'oriflammes, de branchages et encore de fleurs les plus belles, les plus rares, les plus précieuses et parfumées qu'on ait pu produire ou se procurer, entre deux haies de spectateurs qui n'ont pu trouver place dans le cortège, qui vont se trouver tout à l'heure réunis sur une place spacieuse au moment de la station usuelle.

Les chants et les acclamations éclatent dès la sortie du palais que le Roi vient de quitter, célébrant à l'envi et unanimement la forme qu'il a revêtue pour demeurer avec nous et devenir la nourriture de nos âmes :

Panis angelicus fit panis hominum.
Sacris solemniis, juncta sint gaudia...
« Pain des Anges, pain des hommes. »
Verbum supernum prodiens, nec Patris linquens dexteram...
...Suis tradendus æmulis, Prius in vitæ ferculo...
... Se tradidit discipulis.
« Avant d'être livré, il s'est donné en pain de vie... »

Aux autres hymnes : *Jesu dulcis memoria, Æternæ Rex altissime, Te Deum*, etc., on aurait pu joindre encore l'hymne nouvelle à Jésus-Christ-Roi, *Te sæculorum Principem*, aux paroles si élevées, au rythme si suave et si prenant.

Ce ne sont plus les voix mâles et formées des lévites, contraints de se réfugier au loin dans une autre cité, où ils contribueront sans doute à déployer une pompe que nous nous garderons de leur envier.

Ici, ce sont des chœurs d'enfants, voix fraîches et pures, qui alternent avec les voix graves des prêtres, vétérans ou plus jeunes, portant chapes ou chasubles, dignes ministres de Celui dont ils forment le cortège. Avec eux, auprès d'eux, des jeunes gens, une masse d'hommes plus nombreuse qu'elle ne fut jamais, appuient de tout leur cœur et de tout leur élan, le chant commun du clergé.

Et tout cet ensemble forme la réplique du dimanche des Rameaux, des acclamations enfantines ou viriles accueillant le doux Sauveur monté sur son ânesse et s'avançant humblement vers la ville de Jérusalem, foulant les vêtements et les branches de palmier étendues sur son passage. Seulement ici il n'y a plus la perspective de la Croix.

Hosanna Filio David, benedictus qui venit in nomine Domini.

Tout est à la joie, à l'amour, à la reconnaissance, et aussi à la confiance.

On arrive ainsi tout près du reposoir. Deux avenues y conduisent, tapis artificiels, faits de travail, de patience et d'ingéniosité. Une large bande de couleur fauve, bordée de deux bandes plus étroites, avec des fleurs encore et des dessins les plus variés. Digne chemin pour une majesté de la terre, offert en toute simplicité à une majesté du ciel.

Le reposoir : une merveille ! Surmonté d'une Croix, il arbore encore par-dessus une banderole déroulant cette enseigne : « Dieu protège la France ! » à la fois un hommage et une supplication.

Archives diocésaines Quimper et Léon

L'ostensoir est installé sur l'autel comme sur un trône, d'où Jésus peut voir à ses pieds, dans une place noire de monde, une foule immense prosternée, lui clamant son amour et sa vénération.

« *Immolabit hædum ad vesperam Pascha... Et edent carnes et azymos panes... Pascha nostrum...*

Tantum ergo sacramentum, veneremur cernui... »

Bénédiction émue et émouvante, lancée par le Pontife au sommet des degrés.

La procession reprend sa marche avec de nouveaux chants. Là-bas, au loin, elle se déroule lentement, étant donné l'affluence énorme de la foule qui la compose, enfants des deux sexes : filles en blanc, garçons des écoles, primaires et secondaires, avec leurs étendards, des croix et des bannières... On entend par moments des cantiques en langue populaire : *Parle, commande, règne...* Mais le tout est dominé par le *Credo*, le *Credo royal*, l'*Hosanna*, le *Lauda Sion*, *Lauda Jerusalem...*

Tout à coup, en face, sur une maison, une enseigne agrafée au balcon, faite de mousse et de roses printanières, jette aux yeux et dans le cœur des assistants, dirai-je cette acclamation ou cette invitation imprévue ? *Spes ! Espoir...*

Chacun l'entendra comme il lui semblera bon. Ce sera la conclusion de cette cérémonie et de cette démonstration pieuse et réconfortante, à l'adresse de Notre Seigneur Jésus-Christ, notre Dieu, notre Roi, notre ami, notre frère et notre pain vivant dans la Sainte Eucharistie ! Puisse-t il toujours garder nos âmes pour la vie éternelle : *Corpus Domini nostri Jesu Christi custodiat animas nostras in vitam æternam !*

La procession est rentrée : une dernière bénédiction clôt la cérémonie.

Banque Nationale
pour le Commerce et l'Industrie

Société Anonyme, Capital 175 millions.
Siège social, 16, boulevard des Italiens, Paris (9e).

Augmentation du Capital de 175 à 350 millions

par émission de 350.000 actions nouvelles de 500 francs nominal. Prix d'émission : 750 francs. Jouissance 1er Janvier 1941. Droit de souscription à titre irréductible ; une action nouvelle pour une ancienne versement 750 francs à la souscription, remise coupon 16, titre porteur, estampillage (titres nominatifs).

A titre réductible, au prorata actions ou droits possédés versement 75 francs à la souscription, le solde 8 jours avis répartition. Durée de la souscription du 4 Juin au 3 Juillet 1941. Les souscriptions sont reçues : *A la Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie*, 16, boulevard des Italiens, Paris (9e) et dans toutes ses succursales et agences.

Notices publiées aux B. A. L. O. des 26 Mai et 3 Juin 1941.

TRAINS EXPRÈS PARIS-BREST ET BREST-PARIS

Montparnasse 21 h. 55 ; Morlaix 6 h. ; Landerneau 7 h. 39/40 ; Brest 8 h. 02. N'arrête pas à Versailles, Chartres, Laval, Vitré, Lamballe.

Brest 19 h. 30 ; Paris 6 h. 15. N'arrête pas à Lamballe, Vitré, Laval.

PARIS A SAINT-BRIEUC ET VICE-VERSA

Montparnasse 21 h. ; Saint-Brieuc 4 h. 35. S'arrête à Laval, Vitré, Lamballe.

Saint-Brieuc 22 h. 57 (après le train de Brest 22 h. 42). S'arrête à Lamballe, Vitré, Laval.— Paris (Montparnasse) 6 h. 30.

L'EMPRUNT
DE LA S.N.C.F.

La Société Nationale des Chemins de fer français procède, à compter du 16 Juin, à l'émission d'un emprunt en obligations 4 %, destiné à la couverture de ses dépenses d'établissement.

Les principales caractéristiques de ces obligations sont les suivantes :

- Obligations de 2.000 et de 5.000 frs ;
- Coupons et remboursements nets d'impôts présents et futurs, à l'exception de la taxe de transmission, des droits de transfert et de conversion ;
- Amortissement en 50 ans à compter du 1er Septembre 1941, soit par tirages au sort semestriels et remboursement au pair, soit par rachats en Bourse ;
- Faculté de remboursement anticipé à toute époque ;
- Échéances : 1er Mars et 1er Septembre, premier coupon à échoir : 1er Mars 1942 ;
- Date de jouissance : 1er Juin 1941 - intérêt de la période 1er Juin - 1er Septembre 1941 payable d'avance lors de la souscription ;
- Prix d'émission..... 950 frs par 1.000 frs nominal ;
- Prix net à payer à la souscription, compte tenu de l'intérêt payé d'avance :

  pour les titres de 2.000 frs..... 1.880 frs
  pour les titres de 5.000 frs..... 4.700 frs

L'émission, d'un montant limité, est susceptible d'être close à tout moment.

Les souscriptions sont reçues sans frais aux Services Financiers de la S. N. C. F., à Paris, 88, rue Saint-Lazare (9e) ; à Lyon, Gare Saint-Paul ; à Marseille, 7, Boul. Garibaldi ; aux guichets des gares S. N. C. F. ouvertes au service des titres ; aux caisses des Trésoriers Payeurs generaux, Receveurs des Finances et Percepteurs ; à la Banque de France (siège social, succursales et Bureaux auxiliaires) ; aux guichets des principaux établissements de crédit.

La notice concernant cet emprunt paraît dans le Bulletin des Annonces Légales en date du 16 Juin.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

UN ACTE DE SAGESSE
UN ACTE D'ESPÉRANCE

●

**SOUSCRIRE
AUX BONS DU TRÉSOR**

AA 6

CINÉMA & PROJECTION - FIXE

Appareils muets et parlants 8-9, 5-16 m/m. Location de Films
Tous Appareils, sans exception
Vente et Location des Films, toutes Editions
CINÉMATHÈQUE Ste-THÉRÈSE, 46, rue Paul-Bert, ANGERS

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Agences	Bureaux permanents	
BREST	Châteaulin,	Morlaix,
QUIMPER	Concarneau,	Pont-l'Abbé,
	Douarnenez,	Quimperlé,
	Saint-Pol de Léon.	

et nombreux bureaux périodiques

Toutes opérations de banque et de bourse, garde de titres, coffres-forts

DELBENN DÉPOSÉE

P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

**LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN**

16, Rue Kéréon, QUIMPER

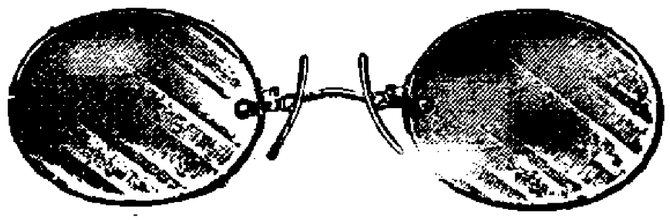

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. PLOUZENNEC.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

56e ANNÉE. Vendredi 27 Juin 1941. N° 26.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France et Colonies..... 25 francs par an.
— Luxembourg et Canada... 40 —
— Autres pays étrangers.... 50 —
Le numéro..... 60 centimes.
Changement d'adresse : 1 franc 50.

L'abonnement, payable d'avance (C/C 93.81, Nantes), part du 1er de chaque mois.

Rédaction et Administration : *31, rue Élie-Fréron, Quimper.*

SOMMAIRE :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Nécessité impérieuse de l'Action Catholique ; Conseils paroissiaux ; Nominations.
II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Locronan : La grande Tromélie. — M. Lamirand à Sainte-Anne d'Auray ; Examen d'entrée de l'Ecole Supérieure de Commerce d'Angers.
III. — *Bibliographie.*
IV. — *Annonces et avis divers.*

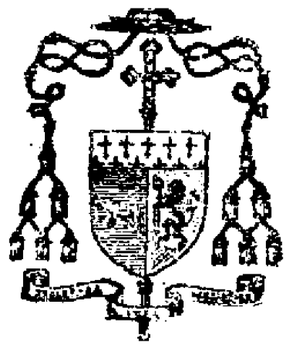

QUIMPER
IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ
1941

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Offices de la semaine

Dimanche, 29 *Juin*. — S. Pierre et S. Paul, Apôtres. Double de 1re classe avec octave commune. Rouge. — *A vêpres mémoire du 4e dimanche après la Pentecôte.*
Lundi, 30. — Commémoration de S. Paul, Apôtre. Double majeur. Rouge.
Mardi, 1er *Juillet*. — Le Précieux Sang de N. S. J.-C. Double
Mercredi, 2. — Visitation de la B. V. M. Double de 2e classe. Blanc.
Jeudi, 3. — S. Léon II, Pape et Confesseur. Semi-double. Blanc.
Vendredi, 4. — S. Goulven, Evêque et Confesseur. Double. Blanc.
Samedi, 5. — S. Antoine-Marie Zaccaria. Double. Blanc.
Dimanche, 6. — 5e dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert. — *A vêpres, mémoires des SS. Cyrille et Méthode, et du jour Octave de S Pierre et S. Paul.*

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Botmeur	29-30 Juin.
Plounéour-Ménez	1- 5 Juillet.
Guissény	6-10 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'EVÊCHÉ

I. Nécessité impérieuse de l'Action Catholique. — En face de notre désastre et de l'état déplorable du monde, un très grand nombre de fidèles s'attardent à attendre le salut de la force des armes et du succès, plus ou moins fondé, d'interventions étrangères. Nous ne pouvons en rien présumer des intentions de Dieu sur ce point, il interviendra à son heure et se servira de qui Il voudra pour réaliser ses desseins sur les hommes. Toutes les agitations du monde n'empêchent pas que c'est Dieu qui le mène.

Si nous ne connaissons pas les moyens par lesquels Dieu interviendra, nous savons comment le monde est descendu à l'état lamentable où il se trouve aujourd'hui. Les Souverains Pontifes ont pris la peine de nous en avertir avant la catastrophe qu'ils voyaient venir et qu'ils auraient voulu éviter. Sa Sainteté le Pape Pie XII nous a rappelé après ses devanciers, qu'à l'entrée du chemin qui nous a conduit où nous sommes, se trouvent les efforts néfastes d'un grand nombre d'hommes pour détrôner le Christ, l'abandon de la loi de la vérité et de la loi de l'amour ? Nous pouvons ici répéter le mot de Marie Madeleine à Notre Seigneur au sujet de son frère Lazare : « Si vous aviez été là, mon frère ne serait pas mort ».

Puisque c'est l'oubli de Dieu et de sa loi qui a jeté le monde dans la misère présente, nous ne pourrons lui rendre son équilibre et sa paix qu'en revenant au bon Dieu et à la pratique de sa loi. C'est dans le nom du Seigneur, plus qu'en toute puissance humaine, que nous devons mettre notre confiance et c'est Dieu qu'il faut suivre d'abord. Le salut n'est pas ici ou là en dehors de nous, il est en chacun de nous, dans le retour complet de notre conscience aux enseignements divins.

Il faut rechristianiser la vie privée, la vie familiale, la vie professionnelle, la vie nationale et internationale. Il faut que nous cherchions ensemble où est le vice caché qui a tout corrompu, la défaillance qui nous a fait ignorer ou méconnaître la pensée et la loi de N. S. J.-C. Le travail est immense parce que le mal est profond et qu'il s'est étendu à toutes les activités de la vie individuelle et sociale.

« Les prêtres, nous disait naguère le Pape Pie XI, sont devenus impuissants à satisfaire aux besoins des âmes. » Trop de fidèles croient que les prêtres seuls ont mission de travailler au salut du monde. Ils se convainquent trop facilement qu'ils n'auront à répondre que d'eux-mêmes devant Dieu. Ils s'imaginent que l'Eglise c'est le Pape, les Evêques, les Prêtres. Ils ont oublié la définition de leur catéchisme : l'Eglise c'est la société des chrétiens gouvernée par Notre Saint-Père le Pape et par les Evêques unis au Pape. L'Eglise n'est donc pas seulement le Pape ou seulement les Evêques, mais aussi tous les chrétiens unis, associés dans une même société et poursuivant en union avec le Pape et les Eveques leurs chefs, le même but qui est l'établissement du règne de Dieu dans les individus, dans les familles et dans la société tout entière. Tous les fidèles doivent donc s'unir pour remettre en lumière les vérités de l'Evangile et pour les faire pénétrer dans les mœurs.

Le Pape, les évêques et les prêtres à leur poste, les fidèles aussi à leur poste dans le milieu providentiel où Dieu les a placés. Les hommes ensemble, les femmes ensemble, les jeunes gens ensemble, les jeunes filles ensemble, les enfants ensemble. Tous attachés à la besogne qui leur revient. Et parce que le mal est grand, chacun s'efforçant d'y voir clair, de le découvrir et de chercher les moyens de le faire disparaître, ils doivent ensemble s'éclairer, étudier, chercher les moyens et les appliquer ensemble sous la conduite du chef suprême, Notre Saint-Père le Pape qui ne cesse de nous montrer les maux dont souffre la société moderne, avec nos Evêques qui nous indiquent les moyens que nous devons employer pour remédier aux maux présents. C'est ce que nous appelons l'Action Catholique.

Mais parce qu'il faut mettre un peu d'ordre dans ce travail d'ensemble pour qu'il s'accomplisse avec toute l'efficacité désirable, nous voulons que dans chaque paroisse les hommes aient à leur tête des dirigeants qui, d'accord avec leurs prêtres, réfléchissent sur les problèmes du jour, et avec l'aide d'autres auxiliaires, choisis parmi les fidèles, s'efforcent d'orienter les efforts de tous, avec méthode, avec humi-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

lité, avec charité, dans un grand esprit de service et pour le bien de tous. Nous voulons qu'il en soit de même pour les femmes, de même pour les jeunes gens, de même pour les jeunes filles.

Les besoins peuvent être différents dans les villes et dans les campagnes, les problèmes ne se présentent pas de la même manière et c'est pourquoi nous aurons par exemple dans nos villes une Jeunesse ouvrière chrétienne (J.O.C.), dans nos campagnes une Jeunesse agricole catholique (J.A.C.). Tous travailleront pour le même but, pour la rénovation de la vie chrétienne, pour le retour aux règles morales qui ont fait la grandeur de notre civilisation dans le passé, pour plus de paix et de justice entre les hommes.

Ils n'y chercheront pas leur intérêt propre, mais celui de la société tout entière, ils veilleront à faire respecter dans les mœurs, dans les institutions, dans les lois, la dignité de la personne humaine. Ils s'appliqueront à redonner à la famille son caractère sacré, à restaurer l'autorité des parents, à obtenir tous les moyens nécessaires, toutes les ressources matérielles et morales dont ils ont besoin pour bien élever leurs enfants. Dans le milieu de travail, ils s'appliqueront à faire revivre les règles de l'honnêteté, de la probité, de la conscience. Dans la cité, ils laisseront aux chefs leurs responsabilités, sans les discuter à tort et à travers, alors qu'ils ne soupçonnent même pas très souvent les difficultés du pouvoir ; ils entretiendront dans les esprits et dans les cœurs l'esprit même de Notre Seigneur Jésus-Christ leur maître et leur frère aîné qui nous a enseigné à tous à redire chaque jour : Notre Père qui êtes aux Cieux.

Pour la réalisation d'un tel programme qui devrait rallier tous les hommes, ils ne trouveront trop souvent pour récompense que les soupçons, les incompréhensions et les oppositions des hommes. Ils ne devront pas moins continuer leur labeur ensemble, sans rancœur et sans colère, dans la patience, dans l'amour de leurs frères et de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Quimper, 17 Juin 1941.

† ADOLPHE, *Ev. de Quimper.*

II. Conseils paroissiaux — A la suite du renouvellement partiel auquel ont procédé les Conseils paroissiaux dans leur séance du dimanche 20 Avril, Monseigneur déclare approuver, d'une manière générale, la réélection des conseillers déjà en fonction Quant aux nouveaux membres proposés pour remplacer les conseillers décédés ou démissionnaires, ils seront l'objet d'une nomination régulière et personnelle.

Quelques paroisses n'ont pas encore expédié leurs Comptes et Budgets. Quelques autres, en expédiant les leurs, ont omis de faire connaître le résultat du renouvellement de leur Conseil paroissial. Nous prions MM. les Curés et Recteurs intéressés de bien vouloir réparer au plus tôt cette omission.

III. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Recteur de Lababan, M. Pierre Le Roy, vicaire à Poulian ;

Vicaire à Saint-Martin de Morlaix, M. Joseph Guéguen, vicaire à Châteauneuf-du-Faou ;

Vicaire à Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus, à Quimper, en remplacement de M. Laurent Cloarec, démissionnaire pour raison de santé, M. Christophe Peuziat, professeur au Petit-Séminaire de Pont-Croix.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché **: c/c 3480. Nantes. —** ***Semaine religieuse*** **: c/c 9381, Nantes.**

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 4e *dimanche après la Pentecôte* (29 *Juin*), *fête de S. Pierre et de S. Paul, apôtres :* messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — Vêpres à 15 h. 30, bénédiction. — Quête pour le denier de saint Pierre. — A 20 heures, prières pour la paix.

Mercredi 2 *Juillet :* confession des filles.

Jeudi : messe de communion à 8 h. 30. — Confessions l'après-midi.

Vendredi : exposition du T. Saint-Sacrement depuis la messe de 8 heures jusqu'à 18 heures. A 18 heures, prières pour la paix et bénédiction. — A 20 heures, heure d'adoration pour les hommes et les jeunes gens.

Samedi : confession des garçons des catéchismes.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 4e *dimanche après la Pentecôte* (29 *Juin*), *fête de S. Pierre et de S. Paul, apôtres* , messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — A 15 h. 30, vêpres, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi, mardi et *mercredi :* à 8 h. 30, services pour les Trépassés.

Mercredi : confession des enfants qui ont déjà communié.

Jeudi : à 9 heures, messe de communion des enfants.

Vendredi : 1er vendredi du mois. Le Saint-Sacrement sera exposé de 9 h. 30 à 17 heures. A 17 heures, chapelet, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

Les autres jours de la semaine, les prières pour la paix à 20 h. 15.

Avis. — *Pourrait-on se résigner à nous payer :*

1° *à l'échéance (c'est-à-dire d'avance) ;*
2° *avec un mandat rouge* 93.81 ;
3° *sans y rien ajouter, ni lettre, ni correspondance ;*
4° *avec le numéro d'ordre, d'abord ;*
5° *l'adresse de la bande (ou de la personne que l'on représente) ?*

Ce serait nous rendre un bien grand service.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LOCRONAN. — **La grande Troménie** (*dimanches* 13 *et* 20 *Juillet*). — *Samedi* 12. — Premières vêpres à 19 heures (heure officielle).

Dimanche 13. — Messe à Plaç-ar-C'horn à 7 heures ; à l'église paroissiale, messes à 6, 7, 8 et 9 heures ; à 11 heures, grand'messe (célébrant et prédicateur, MM. les chanoines Perrot et Cotten, secrétaires de l'Evêché). A 15 heures, départ de la procession ; vers 17 heures, à Plaç-ar-C'horn, sermon de M. Moënner, vicaire général. Au retour de la procession, vers 19 h. 30, bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Pendant la semaine. — Messe à Plaç-ar-C'horn à 7 heures; à l'église paroissiale à 8 heures ; grand'messe à 11 heures ; vêpres à 18 heures ; confessions.

Dimanche 20 *Juillet*. — Messes et procession aux mêmes heures. La grand'messe sera chantée par M. le chanoine Le Bihan, recteur de Plogonnec ; le sermon sera donné à l'église par le Père Barnabé, capucin ; sur la montagne, par M. l'abbé Thomas, recteur de Plonévez-Porzay.

Indulgence plénière aux conditions ordinaires les dimanches 13 et 20 Juillet, ainsi que pendant l'Octave.

N. B. — On trouvera, soit à la sacristie, soit dans la chapelle de Saint-Ronan, le petit opuscule sur *Saint Ronan et la Troménie* (6 francs).

M. Lamirand à Sainte-Anne d'Auray. — Tous les Bretons ont été touchés de ce que M. Lamirand, secrétaire général à la Jeunesse, venu en mission en Bretagne, ait tenu à se rendre à Sainte-Anne d'Auray. Non seulement il a déposé une gerbe de fleurs au pied du monument qui atteste le sacrifice des Bretons pour la France, mais il a fait à Sainte-Anne un véritable pèlerinage. Nous en avons aujourd'hui un témoignage que nous sommes heureux de publier.

M. le Supérieur du Petit Séminaire de Sainte-Anne d'Auray posa au secrétaire général à la Jeunesse cette question .

— Quel est exactement, Monsieur le Ministre, l'objet de votre visite à Sainte-Anne ?

— *Je viens*, répondit M. Lamirand, *faire un pèlerinage. Le Maréchal m'a dit avant de partir : « Vous irez à Sainte-Anne d'Auray, et vous ferez là, en mon nom, ce que personnellement j'ai fait à Lourdes pour la France »*.

Les paroles du Chef de l'Etat, et encore plus, le geste pieux qu'il a fait accomplir iront certainement au cœur de tous les vrais Bretons.

Examen d'entrée de l'Ecole Supérieure de Commerce d'Angers. — Première session, mercredi 2 Juillet, 8, rue Merlet de la Boulaye : écrit à 8 h. 30 ; oral à 14 heures.

Droits d'examen, 25 francs.

Le baccalauréat 1re partie, et le brevet d'enseignement primaire supérieur seuls dispensent de l'examen.

Renseignements au Secrétariat de l'Ecole, 8, rue Merlet de la Boulaye, Angers.

Cours Catholique d'Enseignement par Correspondance

32, *avenue Duquesne, Paris.*

Directeur : abbé J. TIBLEMONT.

Pendant les vacances, préparation à la session d'Octobre du Baccalauréat et correction des devoirs de vacances pour les classes de Seconde à Dixième.

Le Cours Catholique, qui a préparé 6.000 élèves en 1939, confie les devoirs de ses élèves à des professeurs licenciés enseignant dans les collèges libres de Paris et de Province. La Direction du Cours est à la disposition des familles pour leur donner tous renseignements désirés et leur faire parvenir la brochure détaillée sur l'organisation du Cours.

BIBLIOGRAPHIE

LA REVOLUTION A BREST. *La Vie Religieuse* 1789-1809), beau volume illustré, XVI-350 pages, par le chanoine René CARDALIAGUET, lauréat de l'Académie Française. — Au *Courrier*, au *Progrès*, en librairie : 25 fr.; par poste : 29 francs.

Son Exc. Mgr Duparc a daigné écrire à l'auteur :

EVÊCHÉ DE QUIMPER ET DE LÉON *1er Juin 1941.*

Mon cher Chanoine,

J'ai commencé à lire votre beau volume sur « *La Révolution à Brest* ».

Je vous félicite d'avoir pu l'écrire sans interrompre votre brillant labeur de journaliste.

Le livre est plein de renseignements précieux. Vous avez mis en œuvre des documents où les idées sont aussi riches que les faits.

Chez tous les peuples du monde, les temps troublés mettent en relief ce qu'un pays offre de plus noble et de plus saint dans l'ordre moral, et, par contraste, à la même heure, laissent souvent apparaître, en face des héros, un trop grand nombre d'âmes faibles et d'aventuriers criminels.

Vous avez dit la vérité telle qu'elle vous était connue.

Je vous bénis, et vous assure de mon bien affectueux dévouement en Notre Seigneur.

† ADOLPHE, *Evêque de Quimper.*

Editions SPES, 79, *rue de Gentilly, Paris* (13e).

Anne-Marie COUVREUR : LE CHEMIN DE CROIX DE CEUX QUI SOUFFRENT (texte en forme dialoguée). Prix 3 fr. ; franco, 3 fr. 30.

CINÉMA & PROJECTION - FIXE

Appareils muets et parlants 8-9, 5-16 m/m. Location de Films
Tous Appareils, sans exception
Vente et Location des Films, toutes Editions
CINÉMATHÈQUE Ste-THÉRÈSE, 46, rue Paul-Bert, ANGERS

Peut-on récolter sans avoir semé ?

LA RESTAURATION DE LA FRANCE EXIGE QUE VOUS SOUSCRIVIEZ AUX **BONS DU TRÉSOR**

AA 4

Archives diocésaines de Quimper et Léon

RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE —

Sans calomel — Et vous sauterez du lit le matin, "gonflé à bloc".

Votre foie devrait verser, chaque jour, au moins un litre de bile dans votre intestin. Si cette bile arrive mal, vous ne digérez pas vos aliments, ils se putréfient. Vous vous sentez lourd. Vous êtes constipé. Votre organisme s'empoisonne et vous êtes amer, abattu. Vous voyez tout en noir !

Les laxatifs sont des pis-aller. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Seules les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE ont le pouvoir d'assurer cet afflux de bile qui vous remettra à neuf. Végétales, douces, étonnantes pour activer la bile. Exigez les Petites Pilules Carters. Toutes pharmacies : Frs. 11.75.

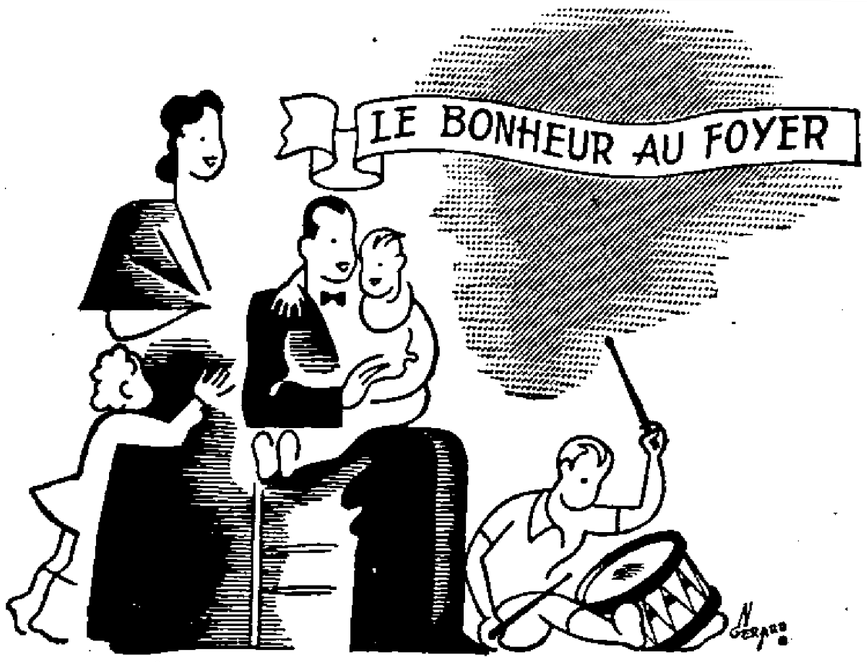

par la

LOTERIE NATIONALE

Z 8

DELBENN DÉPOSÉE

P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE DELBENN

16, Rue Kéréon, QUIMPER

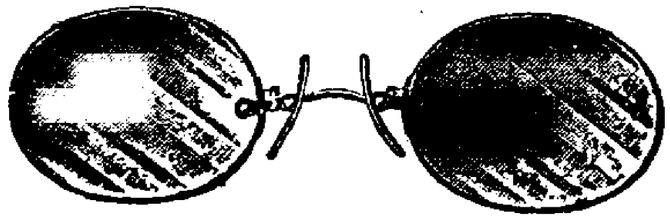

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. PLOUZENNEC.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

56e ANNÉE. Vendredi 4 Juillet 1941. N° 27.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France et Colonies..... 25 francs par an.
— Luxembourg et Canada... 40 —
— Autres pays étrangers.... 50 —
Le numéro..... 60 centimes.
Changement d'adresse : 1 franc 50.

L'abonnement, payable d'avance (C/C 93.81, Nantes), part du 1er de chaque mois.

Rédaction et Administration : *31, rue Élie-Fréron, Quimper.*

SOMMAIRE :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Retraites pastorales ; Au profit des écoles libres ; Décorations diocésaines ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Avis de services ; Plogoff : Grand Pardon de Notre-Dame de Bon-Voyage. — Université Catholique de l'Ouest : Concours 1941 ; Facultés Catholiques de l'Ouest ; Institut Catholique Professionnel de Nantes « La Joliverie ».

III. *Chronique générale.* — Le traité de « De Sacerdotio ».

IV. — *Bibliographie.*

V. — *Annonces et avis divers.*

QUIMPER
IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, IMPR. DE L'EVÊCHÉ
1941

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Offices de la semaine

Dimanche, 6 *Juillet*. — 5e dimanche après la Pentecôte, Semi-double. Vert. — *A vêpres, mémoires des SS. Cyrille et Méthode, et du jour octave des SS Pierre et Paul.*
Lundi, 7. — Les SS. Cyrille et Méthode, Evêques et Confesseurs. Double. Blanc.
Mardi, 8. — Ste Elisabeth, Reine, Veuve. Semi-double. Blanc.
Mercredi, 9. — De la Férie. Vert.
Jeudi, 10. — Les sept Frères et leurs Compagnons, Martyrs. Semi-double. Rouge.
Vendredi, 11. — S. Pie Ier, Pape et Martyr. Simple. Rouge.
Samedi, 12. — S. Jean Gualbert, Abbé. Double. Blanc.
Dimanche, 13. — 6e dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert. — *A vêpres, mémoires de S. Bonaventure, de S. Thurien et de S. Anaclet.*

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Guissény ..... 6-10 Juillet.
Ursulines de Saint-Pol ..... 11-15 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'EVÊCHÉ

I. Retraites pastorales. — Pour répondre aux préoccupations de plusieurs au sujet des prochaines Retraites pastorales, Nous croyons utile de donner les précisions suivantes :

Sont convoqués cette année à l'une ou l'autre Retraite :

1° Les prêtres assujettis aux examens des six premières années.

2° Les prêtres qui ont été mobilisés pendant trois mois au moins, et sont rentrés chez eux.

3° Ceux qui, sans appartenir à ces catégories, devaient faire la Retraite en 1940.

II. Au profit des écoles libres. — Après entente avec la Kommandantur, des *petites fleurs* seront vendues au profit de l'Enseignement libre, le dimanche 6 Juillet.

Comme les circonstances rendent impossibles les kermesses, cette vente sera le seul moyen de nous procurer les ressources nécessaires pour les Assurances Sociales, la Société de Secours Mutuels et la Maison de Retraite des institutrices libres.

Nous prions MM. les Curés et Recteurs de vouloir bien lire cette note en chaire et de recommander cette vente à la générosité des fidèles. Nos directeurs et directrices d'écoles se feront un devoir d'aider de toutes leurs forces à la diffusion de la *petite fleur*.

III. Décorations diocésaines. — Son Excellence Monseigneur l'Evêque a décerné la médaille d'argent du Mérite diocésain à MM. Victor Berthou, chantre bénévole, depuis 50 ans, président du Conseil paroissial de Guipavas ; Rannou Pierre, instituteur libre depuis 1902 ; à Guipavas depuis 1909 ; Douérin Pierre, instituteur libre depuis 1902 ; à Guipavas depuis 1911 ; Vincent Henry, enfant de chœur, chantre, sacristain, au service de l'église depuis 60 ans.

IV. Décès. — Monseigneur l'Evêque recommande aux prières du clergé et des fidèles M. Joseph Nizi, ancien vicaire de Saint-Martin de Morlaix, décédé le 27 Juin 1941, à l'âge de 61 ans ;

M. Corentin Kérouédan, vicaire à Plomelin, décédé à Mahalon, le 1er Juillet, à l'âge de 27 ans ;

M. Marc Abiven, séminariste de Lambert, mort au champ d'honneur à Viels-Maisons (Aisne), le 13 Juin 1940, à l'âge de 24 ans.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché **: c/c 3480. Nantes. —** ***Semaine religieuse*** **: c/c 9381, Nantes.**

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — 5e *dimanche après la Pentecôte* (6 *Juillet*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — Vêpres à 15 h. 30, bénédiction. — A 20 h. 15, réunion des Confréries du Rosaire et du Scapulaire : prières pour la paix, procession, bénédiction.

Vendredi : confession des enfants qui n'ont pas encore communié.
Tous les soirs : à 20 h. 15, prières pour la paix, bénédiction.

— Eglise de Saint-Mathieu. — 5e *dimanche après la Pentecôte* (6 *Juillet*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — A 15 h. 30, vêpres, réunion de l'Archiconfrérie, procession du Rosaire, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi, *mardi* et *mercredi* : à 8 h. 30, services pour les Trépassés.
Tous les soirs : à 20 h. 15, prières pour la paix.

Avis de services. — Lambert : Mardi 8 Juillet, à 11 heures (heure all.), services pour M. Marc Abiven, séminariste, mort pour la France.

— Plonéis : le mardi 8 Juillet, à 11 heures (heure officielle), service anniversaire pour M. Cozic, recteur

— Kernilis : jeudi 17 Juillet, à 11 heures (h. all.), service anniversaire pour M. l'abbé Joseph Landuré, jeune prêtre de Kernilis, mort pour la France, le 9 Juin 1940.

Décès. — On annonce la mort, au monastère de la Visitation, à Caen, de Léonie Martin (Mère Françoise-Thérèse), troisième fille de M. et Mme Martin, sœur de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus.

Des cinq sœurs, il ne reste plus que Pauline et Céline, Mère Agnès de Jésus, Prieure à vie du Carmel de Lisieux, et Sœur Geneviève de la Sainte-Face.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PLOGOFF. — **Grand Pardon de Notre-Dame de Bon-Voyage, dimanche 13 Juillet.**— *Samedi* 12 : Vêpres à 17 heures.

Dimanche 13 : Première messe à 7 heures ; grand'messe à 11 heures.

Vêpres à 16 heures, procession, sermon du Père Gloaguen, missionnaire d'Haïti, bénédiction du Saint-Sacrement.

Confessions, samedi soir et dimanche matin.

Indulgence plénière aux conditions ordinaires pour les âmes du purgatoire.

Cierges à la sacristie.

Université Catholique de l'Ouest. Concours 1941. — INSTRUCTION RELIGIEUSE. — *Classe de Philosophie-Mathématiques* (70 concurrents). — 13e mention, M. Hervé Fers, Institution Notre-Dame du Creisker, Saint-Pol de Léon.

Première (115 concurrents). — 12e mention, M. Joseph Pouliquen, Institution Notre-Dame du Creisker, Saint-Pol de Léon ; 16e, M. Henri Kerdilès, Institution Notre-Dame du Creisker, Saint-Pol de Léon ; 17e, M. Alain Hily, Institution Notre-Dame du Creisker, Saint-Pol de Léon.

Seconde (111 concurrents). — 1re mention, M. Yves Calvarin, Collège Saint-François, Lesneven ; 6e, M. Jean Calvez, Institution Notre-Dame du Creisker, Saint-Pol de Léon ; 17e, M. Jean-Claude Lescop, Petit Séminaire Saint-Vincent, Pont-Croix ; 21e, M. Joseph Le Roy, Petit Séminaire Saint-Vincent, Pont-Croix ; 22e, M. Jean-François Simon, Collège Saint-François, Lesneven.

Classe de Philosophie. — Dissertation philosophique (118 concurrents). — 9e mention, M. René Le Gorre, Collège Saint-François, Lesneven ; 18e, M. Alexis Cozian, Collège Saint-François, Lesneven.

Sciences physiques (80 concurrents). — 2e mention, M. François Simon, Collège Saint-François, Lesneven.

Sciences naturelles (93 concurrents). — 1re mention, M. Hervé Fers, Institution Notre-Dame du Creisker, Saint-Pol de Léon ; 10e, M. Vincent Cosmao, Collège Saint-François, Lesneven.

Sciences mathématiques (58 concurrents). — 6e mention, M. Jean-Louis Avan, école Le Likès, Quimper ; 10e, M. Jean Hascoët, Collège Saint-François, Lesneven.

Sciences physiques (61 concurents). — 8e mention, M. Jean Avan, école Le Likès, Quimper.

Classe de Première. — Dissertation française (162 concurrents). — 8e mention, M. Joseph Pouliquen, Institution Notre-Dame du Creisker, Saint-Pol de Léon ; 11e, M. Herve Creis, Ecole Saint-Vincent-de-Paul, Pont-Croix ; 16e, M. Louis Guillou, Institution N.-D. du Creisker, Saint-Poi de Léon.

Version latine (161 concurrents). — 1re mention, Roger Saliou, Collège Saint-François, Lesneven ; 30e, Pierre Bodenès, Institution Saint-Vincent, Pont-Croix ; 31e, Louis Guillou, Institution N.-D. du Creisker, Saint-Pol de Léon.

Classe de Seconde. — Devoir français (168 concurrents). — 10e mention, Mlle Louisiane Gaïffas, Institution Sainte-Anne, Quimper ; 14e, M. Jean-François Simon, Collège Saint-François, Lesneven ; 30e, M. Jean Calvez, Institution N.-D. du Creisker, Saint-Pol de Léon ; 33e, M. Joseph Le Roy, Institution Saint-Vincent-de-Paul, Pont-Croix.

Classe de seconde. Version latine (170 concurrents). — 2e mention, Raymond Postic, Institution N.-D. du Creisker, Saint-Pol de Léon ; 18e, Jean-François Simon, Collège Saint-François, Lesneven ; 20e, Michel Colmant, Institution N.-D. du Creisker, Saint-Pol de Léon ; 22e, Roland Manac'h, Institution N.-D. du Creisker, Saint-Pol de Léon ; 27e Antoine Pallier, Collège Saint-François, Lesneven ; 30e, Jean Calvez, Institution N.-D. du Creisker, Saint-Pol de Léon ; 33e Joseph Le Roy, Institution Saint-Vincent-de-Paul, Pont-Croix.

Facultés Catholiques de l'Ouest. — Le Directeur général de l'Association Catholique de l'Ouest, Mgr Le Helloco, adresse encore un émouvant appel aux associés, amis et bienfaiteurs de l'Université Catholique. Voici quelques-unes de ses paroles:

« Vous ne serez pas étonnés, qu'après des longues semaines de silence, nous vous disions avec force : « *Nous comptons toujours et plus que jamais sur vous. Nous sommes prêts à tous les sacrifices, mais nous avons besoin de vos sacrifices à vous. Il vous faut à vous et à nous une grande confiance en Dieu : nous l'aurons ensemble.* »

« Pour que vive, dans la tourmente, notre Université Catholique, pour qu'elle entretienne ses chaires, et ses laboratoires, pour que ses professeurs continuent leur activité bienfaisante et leur enseignement nécessaire, sans le lourd souci du pain quotidien, aidez-nous ! Pour que la France soit chrétienne, donnez, de ce que Dieu vous a prêté, généreusement! »

Institut Catholique professionnel de Nantes « La Joliverie » *Saint-Sébastien-sur-Loire (L.-I.).* — L'Institut a pour but, comme les écoles nationales professionnelles, de préparer, pour les diverses industries, des techniciens catholiques. Durée des études : 4 ans.

L'Institut prépare aussi le concours d'entrée à l'Institut Catholique d'Arts et Métiers de Lille.

Les épreuves du concours d'admission à l'Institut (conditions d'admission : 13 ans au moins, 16 ans au plus au 1er Janvier) auront lieu les 16 et 17 Juillet ; l'examen d'entrée au cours préparatoire (12 à 15 ans) le 16 Juillet 1941.

Adresser les demandes d'inscription, ainsi que les pièces requises, avant le 5 Juillet, au Directeur de l'Institut Catholique professionnel.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE GENERALE

Le traité de Sacerdotio. — Des traités moraux et ascétiques de S. Jean Chrysostome, le plus connu et le plus apprécié, est son traité du *Sacerdoce*. Dans un langage magnifique, S. Jean décrit l'excellence et la sublimité du sacerdoce, les devoirs et les responsabilités qui y sont attachés ; il recommande instamment de les inculquer à tous ceux qui aspirent à l'ordination sacerdotale, dont lui-même se jugeait indigne.

Appuyé sur l'apôtre S. Jean (XXI, 16), il considère le sacerdoce comme la plus grande preuve d'amour envers Jésus-Christ ; il est d'autant plus magnifique qu'il est utile à une foule innombrable d'hommes, puisque le prêtre, tenant la place de Dieu, dispense aux hommes les richesses du salut. Quand il compare la dignité sacerdotale avec la dignité royale, il trouve que la première l'emporte autant sur la seconde que l'âme est plus excellente que le corps. « Quand vous voyez le Seigneur immolé et étendu sur l'autel, le prêtre incliné sur la victime et priant, tous les assistants couverts de ce sang précieux, pouvez-vous croire que vous êtes encore ici-bas parmi les hommes ? Mais aussi plus la dignité est élevée, plus la responsabilité est lourde ; elle serait trop lourde même pour les épaules des anges. Quelle pureté surtout et quelle crainte de Dieu ne doit pas avoir le prêtre pour offrir le redoutable sacrifice, recevoir dans ses mains le Maître de l'univers, pendant que les anges se tiennent autour de lui, que le chœur des vertus célestes acclame le Seigneur et environne l'autel pour honorer la victime ! Que ne doivent pas être, je le demande, les mains qui font un tel office, la langue qui prononce de telles paroles (celles de la Consécration) ! Combien doit être pure et sainte, plus pure que toutes choses, l'âme destinée à recevoir un tel esprit ! Il faut donc que le prêtre l'emporte en vertu sur tous les autres, de même que Saül était au-dessus de tout le peuple d'Israël. Et quels écueils, et quels orages n'a-t-il pas à éviter ! L'âme du prêtre est assaillie par plus de vagues et d'orages que l'océan lui-même. » Il doit connaître les choses de la vie humaine autant que ceux qui sont le plus mêlés au monde, et en être en même temps plus dégagé que les solitaires qui vivent dans les montagnes. Quelle vigilance, quelle connaissance des âmes, quelle science théologique ne faut-il pas pour instruire et diriger tous les états, chacun selon ses besoins ! « Le même mode ne convient pas pour gouverner tous les esprits, pas plus que les médecins ne prescrivent le même remède à tous les malades. » — Que lui sert-il de bien combattre les Grecs, si les Juifs le volent, ou de vaincre les uns et les autres, s'il se laisse piller par les manichéens ? Pour cela, le prêtre doit posséder à un haut degré la force de la parole. « En dehors des œuvres, nous n'avons qu'un instrument, un moyen de salut, la parole et la doctrine ; elles nous tiennent lieu de médecine, de feu, de fer : veut-on brûler ou couper, c'est là ce qu'il faut employer ; si cela ne sert à rien tout le reste est inutile » Cependant, malgré tous les soins qu'il donne au fond et à la forme de sa prédication, le prêtre ne doit point se laisser séduire aux applaudissements de la multitude. Il doit posséder le don de la parole et mépriser la louange. En travaillant ses discours, il ne doit songer qu'à plaire à Dieu. Et quelle n'est pas la responsabilité du prêtre, obligé de répondre non seulement de ses propres fautes, mais encore de celles d'autrui !

BIBLIOGRAPHIE

MAISON DE LA BONNE PRESSE, 5, rue Bayard, Paris (8e).

LES PENSÉES DE JOUBERT, choix et préface de Mgr Grente, de l'Académie Française. — Si vous avez lu, ou entendu citer, une pensée de Joubert, vous l'avez, sans doute, jugée exquise.

Aussi Le Choix de Pensées publié par Mgr Grente est-il bien accueilli.

Après avoir esquissé la vie, caractérisé le talent, apprécié l'œuvre et l'influence de Joubert, il présente une belle gerbe de ses pensées, qu'il a réunies en chapitres.

On peut ainsi, non seulement prendre la mesure de Joubert, mais se servir avec agrément, pour parler ou écrire, de citations vraies.

Les Pensées de Joubert, choix et préface de Mgr Grente, de l'Académie Française. — Beau volume (19×12) de 240 pages : 18 fr. (por., 1 fr. 40).

Editions SPES, 79, rue de Gentilly, Paris (13e).

Dialogues avec la Souffrance : Collaboration : Paul Claudel, Mauriac, P. Sertillanges, etc. 15 fr. ; franco, 16 fr. 50.

Abbé Honoré : *Cinq minutes avec l'enfant.* 9 fr. ; franco, 10 fr.
Cinq minutes avec le prêtre. 6 fr. 50 ; franco, 7 fr. 25.
R. P. Rigaux : *Vous l'aimerez jusque-là.* 8 fr. ; franco, 8 fr. 86.
Veux-tu ? 6 fr. ; franco, 6 fr. 50.

Opuscules à 3 fr. ; franco, 3 fr. 30.

Abbé Chaine : *Valeur historique des Evangiles.*
Maurice Brillant : *Le Visage humain du Christ.*
Mgr Rœder : *Qu'est-ce que le Pape ?*
Louis Lefebvre : *Le fait de Lourdes.*
Mgr Calvet : *Rien ne se perd.*
Mgr Calvet : *Vivre en dedans.* 2 fr. 50 ; franco, 3 fr.
R. P. Pius : *Il est un Dieu.* 2 fr. 50 ; franco, 2 fr. 75.
Lis Lefebvre : *Savoir souffrir.* 2 fr. 50 ; franco, 2,75.

Série à 5 fr. ; franco, 5 fr. 50.

Action populaire : *Où va l'école ?*
R. P. Desplanques : *Le levain du monde.*
R. P. Motte : *L'Eglise et les prisonniers.*
R. P. Sauvage : *Restauration familiale et révolution nationale.*

Vérine : *Santé d'abord, à travers les restrictions*, 3 fr. ; franco, 3 fr. 50.

Cécile Jéglot : *A l'école du Christ :* Cycle liturgique, Complément du Missel. 18 fr. ; franco, 20 francs.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Agences

BREST
QUIMPER

Bureaux permanents

Châteaulin, Concarneau, Douarnenez, Morlaix, Pont-l'Abbé, Quimperlé, Saint-Pol de Léon.

et nombreux bureaux périodiques

Toutes opérations de banque et de bourse, garde de titres, coffres-forts

RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE —

Sans calomel — Et vous sauterez du lit le matin, "gonflé à bloc".

Votre foie devrait verser, chaque jour, au moins un litre de bile dans votre intestin. Si cette bile arrive mal, vous ne digérez pas vos aliments, ils se putréfient. Vous vous sentez lourd. Vous êtes constipé. Votre organisme s'empoisonne et vous êtes amer, abattu. Vous voyez tout en noir !

Les laxatifs sont des pis-aller. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Seules les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE ont le pouvoir d'assurer cet afflux de bile qui vous remettra à neuf. Végétales, douces, étonnantes pour activer la bile. Exigez les Petites Pilules Carters. Toutes pharmacies : Frs. 11.75.

CINÉMA & PROJECTION - FIXE

Appareils muets et parlants 8-9, 5-16 m/m. Location de Films
Tous Appareils, sans exception
Vente et Location des Films, toutes Editions
CINÉMATHÈQUE Ste-THÉRÈSE, 46, rue Paul-Bert, ANGERS

DELBENN DÉPOSÉE

P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE DELBENN

16, Rue Kéréon, QUIMPER

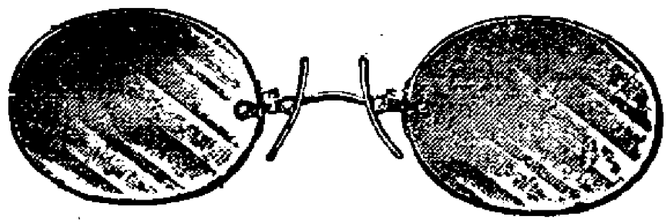

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. PLOUZENNEC.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

56e ANNÉE. Vendredi 11 Juillet 1941. N° 28.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France et Colonies..... 25 francs par an.
— Luxembourg et Canada... 40 —
— Autres pays étrangers.... 50 —
Le numéro..... 60 centimes.
Changement d'adresse : 1 franc 50.

L'abonnement, payable d'avance (C/C 93.81, Nantes), part du 1er de chaque mois

Rédaction et Administration : *31, rue Élie-Fréron, Quimper.*

SOMMAIRE :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Retraites pastorales ; Ordinations ; Décès.
II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Lesneven : Ordinations sacerdotales ; Nécrologie : M. l'abbé Joseph Nizi ; Concours d'Angers.
III. — *Bibliographie.*
IV. — *Annonces et avis divers.*

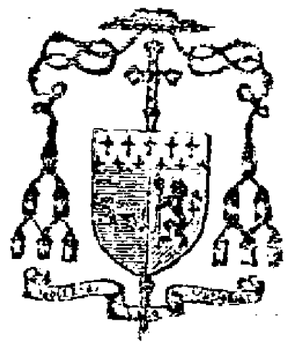

QUIMPER
IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ
1941

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Offices de la semaine

Dimanche, 13 *Juillet*. — 6e dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert. — *A vêpres, mémoires de S. Bonaventure, de S. Thurien, de S. Anaclet.*
Lundi, 14. — S. Bonaventure, Evêque, Confesseur et Docteur. Double. Blanc.
Mardi, 15. — S. Henri, Empereur, Confesseur. Semi-double. Blanc.
Mercredi, 16. — N.-D. du Mont-Carmel. Double majeur. Blanc.
Jeudi, 17. — S. Alexis, Confesseur. Semi-double. Blanc.
Vendredi, 18. — S. Camille de Lellis. Double. Blanc.
Samedi, 19. — S. Vincent de Paul. Double majeur. Blanc.
Dimanche, 20. — 7e dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert. — *A vêpres, mémoires de S. Thénénan, de S. Jérôme Emilien, de Ste Praxède.*

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Ursulines de Saint-Pol ..... 11-15 Juillet.
Saint-Marc ..... 16-20 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'EVÊCHÉ

I. Retraites pastorales — Comme suite à la note publiée la semaine dernière, il convient d'observer que les prêtres convoqués à ces Retraites qui se trouveront, en raison de leur éloignement ou des difficultés des communications, dans l'impossibilité de rejoindre à temps Lesneven, pourront être autorisés à faire leur retraite dans quelque communauté de la région. Ils devront, dans ce cas, se faire délivrer un certificat qu'ils adresseront à M. le Supérieur du Grand Séminaire.

Toutefois, cette autorisation ne sera accordée ni aux prêtres assujettis aux examens ni aux démobilisés.

Il est instamment recommandé à tous les retraitants d'apporter leur carte d'alimentation et les feuilles de tickets.

II. Ordinations. — Le 1er Juillet, fête du Précieux Sang de Notre Seigneur, en la chapelle de l'Institution Saint-François de Lesneven, Son Excellence Monseigneur l'Evêque a conféré :

LE DIACONAT :

à MM. Nicolas Jestin, de Lannilis,
et Pierre Salou, de Brignogan.

LE SOUS-DIACONAT :

à M. Laurent Guézengar, de Plogoff.

26 séminaristes ont reçu la *tonsure* ; 17, les *trois premiers ordres mineurs* ; 23, l'*acolytat*.

Le lendemain, fête de la Visitation de la Sainte Vierge, en l'église paroissiale de Lesneven, Son Excellence a conféré :

LA PRÊTRISE :

à MM. Louis Gallic, de Querrien ;
Pierre Madec, de Saint-Louis de Brest ;
Jean Bronnec, de Brasparts ;
Daniel Gentric, de Pouldreuzic ;
Jean Grannec, de Pleyben ;
Martin Guézengar, de Plogoff ;
Paul Kervian, de Mespaul ;
Jean-Marie Le Bars, de Dirinon ;
Michel Le Guellec, de Peumerit ;
François Le Jouis, de Plouyé ;
Yves Le Roy, de Notre-Dame de Kerbonne ;
Jean-François Le Saout, de Plouzévédé ;
Joseph Le Scour, de Saint-Mathieu de Morlaix ;
Charles Lyvolant, de Saint-Martin de Morlaix ;
Arthur Mouster, de Plouvorn ;
Joseph Thérénê, de Kerlouan ;
Nicolas Jestin, de Lannilis ;
Pierre Salou, de Brignogan.

LE DIACONAT :

à M. Laurent Guézengar, de Plogoff.

LE SOUS-DIACONAT :

à MM. Jean-Marie Cariou, de Pouldreuzic ;
François Corfa, de Plouider ;
Maurice Dilasser, de Lesneven ;
Jean Feutren, de Gouézec ;
Michel Gorrec, de Collorec ;
Pierre Guéguen, de Plounéventer ;
Hervé Hémidy, de Langolen ;
François Joly, de Plougar ;
Joseph Kérébel, de Brélès ;
Yves Kermarrec, de Plabennec ;
Yves Le Corre, de Châteauneuf-du-Faou ;
Georges Le Gendre, de Landéda ;
Jean Le Saout, de Saint-Melaine de Morlaix ;
Jean-Louis Péron, de Plounéventer ;
Jean-Marie Seznec, de Plogonnec ;
Joseph Squiban, de Ploudalmézeau ;
François Stéphan, de Guiclan ;
René Stéphan, de Saint-Louis de Brest.

III. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles M. Yves Inizan, recteur de Collorec, décédé le 8 Juillet, à l'âge de 69 ans.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse* : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — 6e *dimanche après la Pentecôte* (13 *Juillet*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — Vêpres à 15 h. 30, bénédiction. — Après vêpres, réunion bretonne : sermon, prières et bénédiction. — A 20 h. 15, prières pour la paix.
Tous les soirs : à 20 h. 15, prières pour la paix, bénédiction.

— Eglise de Saint-Mathieu. — 6e *dimanche après la Pentecôte* (13 *Juillet*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — A 15 h. 30, vêpres, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.
Lundi, mardi et *mercredi* : à 8 h. 30, service pour les Trépassés.
Tous les soirs : à 20 h. 30, prières pour la paix.

Lesneven. — **Ordinations Sacerdotales**. — Pour la deuxième fois l'église Saint-Michel a été honorée, comme une cathédrale, de cérémonies d'ordination (sous-diacres, diacres, prêtres) : le mardi et le mercredi 1er et 2 Juillet. Elles empruntaient aux circonstances un caractère plus intime et plus touchant. Aucun affairement. Aucun bruit. Le recueillement total des séminaristes, des ordinands et de leurs familles. La liturgie impeccablement observée. Les chants si beaux et si bien rendus. La voix de l'Eglise, corps mystique de Jesus-Christ, appelant à la moisson — au labeur et au sacrifice, au fardeau et à l'honneur, les élus de son choix. L'union de tous les cœurs et de tous les esprits dans la pensée du service consenti pour le bien des âmes et pour la gloire de Dieu, dans la vision d'un avenir tout nouveau...

Comment ne pas évoquer les grands souvenirs de l'antique ville du comte Even, du chapitre de Saint-Michel, de la Confrérie longtemps prospère parmi les hommes de loi et les autres, les jours de la Révolution aussi, où Lesneven mérita la réputation de District le plus « fanatique » (lisez : catholique) du diocèse de Léon ? Un abbé Tabou va se faire ordonner à Jersey par Mgr Le Mintier, revient au pays, émigre l'année suivante avec son frère, prêtre plus âgé, fermement décidés à refuser le serment sacrilège imposé par des sectaires. Un « recteur », M. Coat, emprisonné à Quimper pour refus de serment, meurt de faim dans une cellule oubliée, selon la tradition, — et son frère, curé à Nantes, est immolé pour sa foi ; M Toullec, chanoine de la collégiale, reste fidèle et actif pendant la persécution. Surtout, à quelques pas de l'église, les héroïques confesseurs de la foi Habasque et Petton, donnent leur vie sur l'échafaud, devenu un trône glorieux, en chantant le *Stabat* en breton... Et tant de fastes catholiques depuis 150 ans !... tant de saints prêtres !...

Leurs jeunes successeurs de 1941 ne tremblent pas quand ils regardent vers l'avenir. L'Eglise en ce monde travaille avec son Christ, qui a porté la Croix. Ils le savent et ils acceptent. C'est par la Croix que le Chrétien accède à la Lumière.

Nécrologie. — *M. l'Abbé Joseph NIZI.* — Un de nos confrères vient de mourir, dont on ne parlait guère depuis longtemps sauf, comme nous allons le dire, dans un milieu tout particulier et assez restreint. M. Joseph Nizi, qui s'est éteint à 61 ans, avait été presque toute sa vie cruellement éprouvé dans sa chair. Né à Brest, fils d'un garde-consigne, il était entré de bonne heure au Petit Séminaire où il tenait, dans une classe brillante, un rang qui fut souvent le premier. Dès l'âge de 15 ans, il avait commencé à souffrir, mais son intelligence très vive, servie par une énergie opiniâtre, lui permit de mener jusqu'à leur terme ses études classiques et cléricales.

Après huit ans de vicariat, d'abord à Saint-Mathieu de Quimper, puis à Saint-Martin de Morlaix, la maladie le força à démissionner. Dès lors, ce fut sans répit la chaîne des misères qui peuvent accabler un corps humain : rhumatismes déformants compliqués d'une cystite, malaises du côté du foie et du cœur, que vint encore aggraver une fracture de la jambe gauche à la suite d'un accident. A partir de 1932, il se vit condamné à une claustration continue et, pire encore, à l'immobilité crucifiante. Chaque jour, vers midi, sa sœur dévouée l'habillait, et du lit où il avait été cloué, il passait sur sa chaise d'où il ne bougeait plus jusqu'au soir. Les jours se succédant dans la même monotonie douloureuse, il s'accommoda pour le mieux de son existence de valétudinaire. Ne pouvant écarter la douleur, il chercha des forces contre elle, surtout la prière et le travail intellectuel, et il aimait la vie quand même. Il se plaisait à dire qu'il cherchait à se « divertir » de son mal, au sens pascalien du mot. Il se livra passionnément aux études qui lui ouvrirent les *templa serena* de la haute culture, prit des élèves en leçons particulières, les prépara aux différentes séries de baccalauréat : lettres, langues et sciences, et se mit en mesure de mener des candidats jusqu'à des certificats de licence, même celui de philologie allemande. Les autorités universitaires, dont l'attention fut appelée sur les succès de ses élèves, lui témoignèrent leur satisfaction en lui faisant obtenir les palmes académiques. Il en fut le premier surpris, mais il était content, bien que le ruban lilas ne dût jamais fleurir sa boutonnière. La distinction conférée lui donnait une autorité accrue, surtout sur son groupe de lycéens et, je crois aussi, sur quelques-uns des jeunes maîtres du lycée, et resserrait le contact de ces jeunes gens avec le prêtre : c'était son genre d'apostolat, son rôle qu'il tenait pour providentiel et qu'il aimait de toute son âme. Ne fut-ce pas là le secret de cette égalité d'humeur, de ce moral merveilleux qu'il conservait, avec un continuel sourire, devant les assauts du mal qui le

Archives diocésaines de Quimper et Léon

torturait jour et nuit, et dont on ne se fût pas rendu compte si ce long martyre ne lui eût parfois arraché quelques gémissements ?

Avec quel déchirement dut-il quitter sa maison de la Rampe du Merle-Blanc, sa bibliothèque garnie de milliers de livres, sa chambre d'où il jouissait d'une vue superbe sur la rade ! Les bombardements avaient causé des dommages importants au domaine familial ; il avait dû fuir ces lieux si chers devenus inhabitables. Une voiture-ambulance le transporta à Landerneau où des amis lui avaient trouvé un logement provisoire. Il y continuait ses leçons à ceux de ses élèves restés à Brest ou réfugiés dans les environs et qui se rendaient jusqu'à lui à bicyclette. C'était merveille de voir avec quelle clarté, quel savoir-faire pédagogique il donnait son enseignement, avec quelle compétence, quelle exactitude scrupuleuse il corrigeait les devoirs, quand on savait que ses nuits se passaient sans repos, dans des assoupissements passagers, coupés par des cauchemars harcelants plus pénibles que l'insomnie. Le 6 Juin, il écrivait à sa nièce qui habite Rennes, que, malgré la violence de ses maux il ne voulait pas garder constamment le lit, mais « tenir » sur sa chaise, au moins l'après-midi, autant que possible.

Il a tenu jusqu'au dernier jour. Le jeudi soir 26 Juin, durant un entretien avec un confrère qui le visitait de temps en temps, il dégagea de la complexité des événements des vues très profondes, puis il exposa la manière de traiter et de traduire les récentes compositions du baccalauréat ; après quoi, se réfugiant dans ses propres souvenirs qu'il narrait à la perfection, il évoqua, avec quelle précision dans les traits et quel choix succinct d'anecdotes édifiantes, les physionomies de saints prêtres qu'il avait connus : il recourait à eux, il les invoquait, disait-il. Montrant ensuite son bréviaire, qu'il tenait à l'ordinaire ouvert devant lui, il s'appliqua le texte du psalmiste : *Dominus opem ferat illi super lectum doloris ejus*, qu'il avait, au surplus, transcrit sur le verso d'une enveloppe posée à sa portée pour en faire l'objet de sa méditation. Dans cette conversation qui fut, sans qu'il s'en doutât, ses *ultima verba*, il se révélait tout entier avec la netteté et l'originalité de son esprit et avec ce qui faisait l'objet de ses préoccupations : le sort du pays, ses élèves, la piété.

Le lendemain matin, le même confrère lui porta la communion comme il le faisait chaque vendredi pour se conformer à son désir. Le soir, vers 7 heures, au cours d'une leçon, il s'effondra sur sa chaise, foudroyé par une embolie. Il eut juste le temps de recevoir une absolution, puis une onction *per omnes sensus*. La croix, sur laquelle il avait été si longtemps étendu, aura été pour lui, nous l'espérons, l'échelle du ciel.

Une première cérémonie des obsèques eut lieu, le lendemain suivant à 10 heures, en l'église Saint-Houardon, où M. le Curé chanta la messe d'enterrement. Tout le clergé de Landerneau y assistait, y compris les aumôniers et les prêtres résidants auxquels s'était joint un de ses condisciples, M. le Recteur de Penéran. L'inhumation se fit le même jour au cimetière

de Brest après une seconde cérémonie à Saint-Michel, où s'étaient rassemblés autour de son cercueil une quinzaine de membres du clergé de la ville et des environs et un groupe fidèle d'amis qui, ayant connu et apprécié cette âme d'élite, avaient été conquis par elle.

Concours d'Angers. — OMISSION. — *Sciences physiques* (*Philosophie*). — Médaille : M. Pierre Quéré, Institution Notre-Dame du Creisker, Saint-Pol de Léon.

Au Vatican. — Mardi 1er Juillet a été tenue la réunion dite préparatoire de la Congrégation des Rites, pour l'examen des miracles attribués au Bienheureux Louis-Marie Grignion de Montfort, fondateur des Pères de Marie et des Filles de la Sagesse (Montfortains et Sœurs Grises). Resteront la réunion générale en présence du Souverain Pontife, et la réunion « de tuto » (si le Pape déclare authentiques les miracles). Espérons que la Canonisation suivra bientôt.

BIBLIOGRAPHIE

P. LETHIELLEUX, 10, *rue Cassette, Paris* (6e).

Chanoine G. BASSEVILLE, curé de Saint-Paterne, Orléans : INSTRUCTIONS POUR LES MESSES DU DIMANCHE. 4 vol. in-8° déjà parus : *La Prière et les Sacrements*, 2 vol., 25 et 23 fr. — *Le Credo. Dieu et l'homme*, 1 vol., 23 fr.

Quatrième série : *Le Credo* (suite). *Jésus*. Prix 30 fr., franco 32,20.

PRIÈRES DU PRISONNIER. — La censure allemande vient de donner son visa à un livre de prières composé pour les prisonniers et la diffusion de ce volume est désormais autorisée dans tous les Oflags et dans tous les Stalags. Il s'agit d'une brochure intitulée *Prières du Prisonnier* et contenant les principales prières, la sainte messe, les messes du dimanche et 150 cantiques.

Cette brochure est éditée par : *Le Service Librairie de l'Aumonerie des Prisonniers de Guerre*, 2, *rue Leneveux*, *Paris* (14e).

Prix : 10 francs l'exemplaire (réduction par quantité).

Cours Catholique d'Enseignement par Correspondance

32, *avenue Duquesne, Paris.*

Directeur : abbé J. TIBLEMONT.

Pendant les vacances, préparation à la session d'Octobre du Baccalauréat et correction des devoirs de vacances pour les classes de Seconde à Dixième.

Le Cours Catholique, qui a préparé 6.000 élèves en 1939, confie les devoirs de ses élèves à des professeurs licenciés enseignant dans les collèges libres de Paris et de Province. La Direction du Cours est à la disposition des familles pour leur donner tous renseignements désirés et leur faire parvenir la brochure détaillée sur l'organisation du Cours.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE —

Sans calomel — Et vous sauterez du lit le matin, "gonflé à bloc".

Votre foie devrait verser, chaque jour, au moins un litre de bile dans votre intestin. Si cette bile arrive mal, vous ne digérez pas vos aliments, ils se putréfient. Vous vous sentez lourd. Vous êtes constipé. Votre organisme s'empoisonne et vous êtes amer, abattu. Vous voyez tout en noir !

Les laxatifs sont des pis-aller. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Seules les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE ont le pouvoir d'assurer cet afflux de bile qui vous remettra à neuf. Végétales, douces, étonnantes pour activer la bile. Exigez les Petites Pilules Carters. Toutes pharmacies : Frs. 11.75.

UN ACTE DE SAGESSE
UN ACTE D'ESPÉRANCE

●

SOUSCRIRE AUX BONS DU TRÉSOR

AA 6

CINÉMA & PROJECTION - FIXE

Appareils muets et parlants 8-9, 5-16 m/m. Location de Films
Tous Appareils, sans exception
Vente et Location des Films, toutes Editions
CINÉMATHÈQUE Ste-THÉRÈSE, 46, rue Paul-Bert, ANGERS

DELBENN DÉPOSÉE

P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE DELBENN

16, Rue Kéréon, QUIMPER

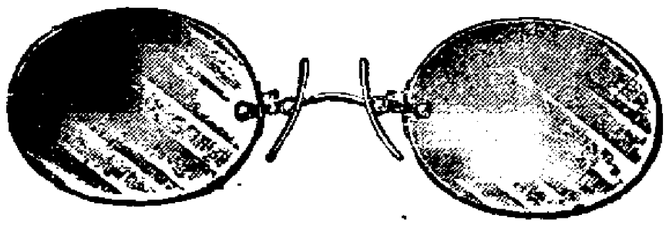

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. PLOUZENNEC.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

56e ANNÉE. Vendredi 18 Juillet 1941. N° 29.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France et Colonies..... 25 francs par an.
— Luxembourg et Canada... 40 —
— Autres pays étrangers.... 50 —
Le numéro..... 60 centimes.
Changement d'adresse : 1 franc 50.

L'abonnement, payable d'avance (C/C 93.81, Nantes), part du 1er de chaque mois.

Rédaction et Administration : *31, rue Élie-Fréron, Quimper.*

SOMMAIRE :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Retraites pastorales ; Cotisations ; Bourses scolaires ; Enseignement libre ; Caisse d'Allocations familiales de l'Enseignement privé et des Cultes de la région de l'Ouest.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du Diocèse :* Offices paroissiaux ; Avis de service ; Leuhan : Pardon de Lourdes.

III. *Chronique générale.* — Comment on devient Pape ; Réflexions opportunes ; Le Maréchal et le Curé.

IV. — *Annonces et avis divers.*

V. — *Bibliographie.*

QUIMPER
IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ
1941

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Offices de la semaine

Dimanche, 20 *Juillet*. — 7e dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert. — *A vêpres, mémoires de S. Thénénan, de S. Jérôme Emilien, de Ste Praxède.*
Lundi, 21. — S. Thénénan, Evêque et Confesseur. Double. Blanc.
Mardi, 22. — Ste Marie Madeleine, Pénitente. Double. Blanc.
Mercredi, 23. — S. Apollinaire, Evêque et Martyr. Double. Rouge.
Jeudi, 24. — *Vigile* de S. Jacques, Apôtre. Simple. Violet.
Vendredi, 25. — S. Jacques, Apôtre. Double de 2e classe. Rouge.
Samedi, 26. — Ste Anne, mère de la B. V. M., Patronne principale de la Province de Bretagne. Double de 1re classe, avec Octave commune.
Dimanche, 27. — 8e dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert. — *Au chœur, solennité de Ste Anne.*

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Saint-Marc	16-20	Juillet.
Tréguennec	21-22	—
Loperhet	23-25	—
Scrignac	26-31	—

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'EVÊCHÉ

I. Retraites Pastorales. — Eu égard à la difficulté des communications, les retraites pastorales s'ouvriront le mardi soir et non, comme d'habitude, le lundi ; les examens des jeunes prêtres auront lieu le mardi matin, a 9 h.

II. Nous rappelons à MM. les Curés et Recteurs que les cotisations recueillies pour le *Denier du Culte* et pour *l'Œuvre diocésaine des vocations* doivent être versées sans plus tarder au secrétariat de l'Evêché (C/C 3480 Nantes), ainsi que le 10 % trimestriel prévu pour les *allocations familiales.*

III. Bourses scolaires. — *Extrait de la Circulaire ministérielle du 26 Juin* 1941. — « Je crois utile de vous rappeler que les transferts d'un ordre d'enseignement à un autre sont soumis à certaines conditions.

1° Les candidats qui n'ont pas encore pris possession de leurs bourses doivent avoir obtenu au concours un nombre de points au moins égal à celui du dernier admis dans la série correspondante de l'enseignement où ils désirent poursuivre leurs études. Leurs demandes devront être présentées avant le 30 Septembre.

2° Les candidats déjà boursiers ne peuvent solliciter leur transfert dans un autre ordre d'enseignement qu'après au moins une année scolaire. Leurs demandes devront être présentées avant le 1er Août.

Enfin, les transferts de bourses de l'enseignement public dans l'enseignement privé ou vice-versa sont possibles, à dater de la rentrée prochaine, les élèves devant garder la même bourse sauf changement de catégorie. Toutefois, il reste bien entendu que les boursiers de l'enseignement public ne seront admis dans la classe supérieure que s'ils y avaient été autorisés dans leur établissement d'origine. Il ne conviendrait pas, en effet, que les élèves d'un lycée ou d'un collège non admis à passer dans la classe supérieure et autorisés à redoubler puissent poursuivre leurs études dans l'enseignement privé sans qu'il soit tenu compte de leur échec. »

IV. Enseignement Libre — La retraite des institutrices libres commencera, à Quimper, le lundi soir, 1er SEPTEMBRE.

V. Caisse d'Allocations Familiales de l'Enseignement Privé et des Cultes de la région de l'Ouest, *Siège social* : 27, *rue Volney, à Angers.* — La loi du 15 Février 1941 a relevé, très largement, *les allocations familiales,* au point qu'une famille de 4 enfants recevra désormais mensuellement, de la Caisse, 60% du salaire moyen départemental.

La loi du 29 Mars 1941, substituant à l'idée de la « Mère au Foyer » la considération de *salaire unique,* accorde, au foyer où n'entre qu'un seul salaire normal, une allocation supplémentaire, remplaçant celle de la « Mère au Foyer », et pouvant varier de 10 à 30% du salaire départemental.

Placée devant ces très lourdes charges nouvelles, la Commission de Gestion de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Enseignement privé et des Cultes de la Région de l'Ouest a étudié, dans sa réunion du 10 Mai 1941, leur répercussion sur le taux des cotisations. Cette étude et ses conclusions ont été soumises à l'assemblée générale du 25 Juin 1941.

Les décisions qui s'imposaient ont été prises, et les taux légalement en vigueur, avec effet du 1er Avril 1941, ont été fixées ainsi qu'il suit :

Cotisation trimestrielle pour un homme employé de l'enseignement	Frs 189
Pour une femme employée de l'enseignement	Frs 126

Les cotisations des employés du culte subiront une majoration de 80%.

Les cotisations pour les gens de maison sont maintenues au tarif ancien : Frs 48 pour un homme, et Frs 32 pour une femme.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : **c/c 3480. Nantes. —** ***Semaine religieuse :*** **c/c 9381, Nantes.**

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — 7e *dimanche après la Pentecôte* (20 *Juillet*) : Messes à 7, 8, 9, 10, 11 heures (grand'messe) et 12 h. 30 ; vêpres à 15 h. 30, bénédiction.

A 20 h. 15, réunion des Associations de l'Adoration Perpétuelle, du Sacré-Cœur, du Saint-Sacrement. Procession, bénédiction.

Tous les soirs : A 20 h. 15, prières pour la Paix et bénédiction.

— Eglise de Saint-Mathieu. — 7e *dimanche après la Pentecôte* (20 *Juillet*) : Messes à 7, 8, 9, 10, 11 heures (grand'messe) et 12 h. 30. — A 15 h. 30, vêpres, réunion de la Confrérie du S.-S., procession et vêpres, prières pour la Paix.

Lundi, mardi et *mercredi :* A 8 h. 30, service pour les Trépassés.

Tous les soirs : A 20 h. 15, prières pour la Paix.

Avis de service. — Plabennec : jeudi 24 Juillet, à 11 heures (heure allemande), service anniversaire pour M. Pierre Trébaol, séminariste.

Leuhan. — **Pardon de Lourdes** (*dimanche* 20 *Juillet*). — Samedi 19 : 21 heures (h. all.), la procession part de l'église, vêpres à la chapelle ; sermon de M. Calvary, professeur à Saint-Louis.

Dimanche 20 : messes à 6 et 7 heures ; grand'messe à 9 h. 30, célébrant M. l'abbé Cadiou, curé de Châteauneuf-du-Faou ; prédicateur, M. Le Ster, inspecteur.

Confessions, samedi et dimanche.

Indulgence plénière aux conditions ordinaires pour les âmes du purgatoire.

CHRONIQUE GENERALE

Comment on devient Pape

a) *Vers l'an 30.* — Saint Pierre, le premier Pape, fut l'Elu de Notre-Seigneur Lui-même.

A travers cinq étapes.

La première (S. Jean, I, 29) fut plutôt une simple présentation. André et Jean s'attachèrent les premiers au Christ. André conduisit son frère au Maître qui le regarda bien en face (*intuitus*) et lui dit : Tu es Simon, tu seras Pierre.

Jérusalem, capitale du pays des Juifs, était bâtie sur le roc ; David lui-même n'avait pu s'y établir qu'après sept ans de règne. Dès sa première entrevue avec le Christ, Simon

s'entend appeler *pierre* ou *rocher ;* cela prépare de loin son esprit au rôle fondamental qu'il remplira dans l'histoire du Christianisme.

Une deuxième étape le montre dans l'exercice de sa profession. Il est patron de barque de pêche ; il possède une maison à Capharnaüm et une autre à Bethsaïde ; il quittera tout à l'appel du Christ.

Ce jour-là, dit saint Luc (chap. 5), les foules se précipitaient sur Jésus pour entendre la parole de Dieu. Lui était sur le bord du lac de Génésareth. Pour parler aux foules il monta dans une barque appartenant à Simon ; et, son discours terminé, il lui dit : Pousse au large et jette tes filets pour pêcher. Simon lui répondit : Maître, nous avons travaillé toute la nuit et nous n'avons rien pris ; mais sur votre parole je descendrai le filet. Quand ils l'eurent fait, ils prirent tant de poissons que leur filet se rompait. Ils firent signe à leurs compagnons de l'autre barque de leur venir en aide. Ceux-ci arrivèrent et l'on remplit les deux barques ; elles en furent presque submergées. Devant ce spectacle, Simon-Pierre tombe aux pieds de Jésus et dit : Retirez-vous de moi, Seigneur, car je suis un pécheur. Jésus le rassure : Ne crains pas ; désormais « tu prendras des hommes vivants », dit l'intraduisible texte de saint Luc. Le sens est celui-ci : Tu les conquerras à la vie surnaturelle.

Dès lors Simon-Pierre vécut auprès du Maître. Pendant trois ans il bénéficia de ce contact incomparable, de ces exemples, de ces leçons.

L'élection solennelle des douze apôtres marque une *troisième étape* dans l'histoire de cette vocation. L'Ecriture Sainte donne quatre fois la liste des apôtres ; toujours Pierre vient en tête, et saint Matthieu dit expressément (10, 2) : le premier Simon, appelé Pierre.

Réflexions opportunes. — L'Europe d'aujourd'hui est sanglante ; elle est dévastée ; elle est ruinée ; elle est affamée. Elle aura beaucoup de mal à sortir de cette épreuve, et elle aura besoin de temps. Le pire malheur qui pourrait lui advenir, en supplément, ce serait de laisser l'organisation de l'avenir soumise aux discussions de la place publique, et aux émotions populaires. Alors naîtrait un désordre indescriptible.

Il y a bien d'autres raisons pour ne pas mettre en discussion publique les affaires diplomatiques. L'opinion est, d'une manière inévitable, incompétente. Elle ne peut pas tout savoir. Elle est condamnée à se contenter de sentiments. Elle est exposée à s'abandonner à des passions. A partir de ce moment, elle court le risque très funeste d'être manœuvrée par des agents plus ou moins suspects, dirigée par des meneurs qui eux-mêmes sont menés.

Ces mauvaises méthodes qui ont tant d'inconvénients en temps de paix, deviennent catastrophiques dans les époques de crise. Alors les souffrances, les déceptions ou les rancunes exaspèrent les sensibilités. Elles provoquent chez les uns une

Archives diocésaines de Quimper et Léon

fâcheuse propension à la platitude, chez d'autres un esprit de révolte inconsidéré. De vieilles et déplorables habitudes incitent parfois les Français à se critiquer ou à lutter entre eux en raison de leurs sympathies ou de leurs antipathies. Survivances anachroniques de l'ère des bavardages et des divisions. Il faut et il suffit d'être pour la France.

Elle a la fortune de posséder un chef qu'elle respecte et qui veille sur elle. Il a conscience de la grande mission que le destin lui confie, et il a le courage de prendre les responsabilités des actes qui conviennent le mieux à l'intérêt français. A lui, à lui seul, revient la décision. Nous ne sommes pas en mesure, ni les uns ni les autres, de définir, par exemple, ce qu'est la politique de collaboration, d'en mesurer l'étendue possible ou d'en fixer les limites nécessaires. Nous manquons de tous les éléments pour apprécier de pareilles questions et nos préférences d'ordre sensible pour telle ou telle solution n'ont aucune valeur. Seul, l'intérêt de notre pays compte. Et seul peut en juger celui qui possède l'attachement de la nation et le pouvoir matériel et moral de la conduire avec dignité. Notre devoir à tous est de ne pas compliquer la tâche du Maréchal par les manifestations inopportunes, par des impatiences et par la manie de colporter les nouvelles fausses. La décence d'un peuple à certaines heures est de donner à son chef ce réconfort et ce supplément d'autorité qui proviennent de la confiance publique.

André CHAUMEIX, *de l'Académie Française.*

Le Maréchal et le Curé. — *Nous extrayons de la* Semaine religieuse de Blois *cette anecdote qui se rapporte à l'époque du récent voyage du Chef de l'Etat à Montauban :*

Le maréchal Pétain, au cours de sa visite à Montauban, s'arrête dans un petit village, sur le bord de la route. Il entre dans une ferme où les gens surpris ne savent comment le recevoir. Le maire est prévenu. Il veut improviser une réception à la mairie. Le Maréchal s'y oppose et reste sur la place au milieu des paysans.

Il réclame le curé. Celui-ci arrive essoufflé, fendant la foule.

— Excusez-moi, Monsieur le Maréchal, je ne savais pas... je ne voulais pas croire que...

— Ah, ah ! Monsieur le Curé, vous êtes incrédule... Il ne faut pas... Mais sans plaisanter cette fois, dites-moi : êtes-vous content de vos paroissiens ?

— Hum ! Sans doute, Monsieur le Maréchal.

— Vont-ils à la messe ?

— Pas bien souvent.

— Oui, je comprends. Ils ont leurs travaux des champs. Mais les enfants, eux, du moins, viennent-ils à l'église ?

— Pour ça, oui, Monsieur le Maréchal.

— Il faut y veiller, Monsieur le Curé. Rien n'est perdu si les enfants fréquentent l'église et accomplissent leurs devoirs religieux. Il faut refaire l'âme de la France... Il faut vous

pencher sur la jeunesse, lui redonner la foi que les pères ont trop souvent perdue. Il faut arracher les jeunes générations au bas matérialisme et au scepticisme dont nous avons failli tous mourir en tant que Français... Quelle belle tâche est la vôtre, Monsieur le Curé ! Prenez-en conscience de plus en plus.

BIBLIOGRAPHIE

Maison CASTERMAN, 66, rue Bonaparte, Paris (6e).

S. E. Monseigneur MARMOTTIN, archevêque de Reims: POUR REFAIRE LA FRANCE (Lettres pastorales). — Pour refaire la France.... il faut reconstruire sur le roc. La pierre d'angle, c'est le Christ. Après s'être incorporé à Lui par le baptême, le chrétien doit se laisser former par le Christ au sein de sa famille, à l'école, dans la Cité. N'est-il pas toujours vivant dans l'Eglise, son Sacerdoce et ses Sacrements ? Quelle force et quel espoir dès lors pour la Patrie que les familles chrétiennes et fécondes ! Le Salut est en Jésus-Christ. — Prix : 15 francs ; franco, 17 francs.

Louis CAPÉRAN : FRANCE NOUVELLE ET ACTION CATHOLIQUE. — Un volume in-12, 176 pages. — Prix : 12 francs.

ALIDA et Pierre CALEL : LA TERRE DU BON DIEU (Roman), couronné par l'Académie Française. Prix Fabien. — In-8°, 200 pages. — Prix : 15 francs.

CINÉMA & PROJECTION - FIXE

Appareils muets et parlants 8-9, 5-16 m/m. Location de Films
Tous Appareils, sans exception
Vente et Location des Films, toutes Editions
CINÉMATHÈQUE Ste-THÉRÈSE, 46, rue Paul-Bert, ANGERS

Travailler pour vous en travaillant pour votre pays !

Placées en Bons du Trésor, vos économies vous rapporteront un bel intérêt qui vous sera payé d'avance. Mais si l'on fait des économies n'est-ce pas pour en disposer à tout moment ? Précisément, les Bons du Trésor peuvent être escomptés ou vendus à des conditions qui garantissent votre prix d'achat.

En outre, ils ne représentent pas seulement un placement avantageux. Cet argent que vous allez prêter à l'État, il va servir à reconstruire la France, à donner à tous du travail.

Souscrire, c'est accomplir un devoir de solidarité nationale en sauvegardant ses intérêts personnels.

SOUSCRIVEZ AUX

BONS DU TRÉSOR

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Agences : BREST, QUIMPER

Bureaux permanents : Châteaulin, Concarneau, Douarnenez, Morlaix, Pont-l'Abbé, Quimperlé, Saint-Pol de Léon.

et nombreux bureaux périodiques

Toutes opérations de banque et de bourse, garde de titres, coffres-forts

DELBENN DÉPOSÉE

P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, Rue Kéréon, QUIMPER

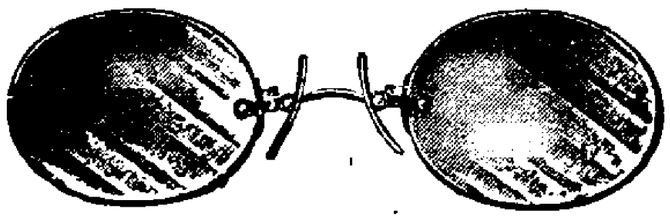

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. PLOUZENNEC.

56e ANNÉE. Vendredi 25 Juillet 1941. N° 30.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France et Colonies..... 25 francs par an.
— Luxembourg et Canada... 40 — —
— Autres pays étrangers.... 50 — —
Le numéro..... 60 centimes.
Changement d'adresse : 1 franc 50.

L'abonnement, payable d'avance (C/C 93.81, Nantes), part du 1er de chaque mois.

Rédaction et Administration : *31, rue Élie-Fréron, Quimper.*

SOMMAIRE :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Avis aux retraitants ; Œuvre des vocations sacerdotales ; Préparation à la licence ès-lettres ; Nominations ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse ;* Offices paroissiaux ; Avis de services ; Décès ; Nécrologie : M. Corentin Kerouédan ; M. Marc Abiven ; Succès universitaires.

III. — *Bibliographie.*

IV. — *Annonces et avis divers.*

QUIMPER
IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ
1941

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Offices de la semaine

Dimanche, 27 *Juillet*. — 8e dimanche apres la Pentecôte. Semi-double. Vert. — *Au chœur, solennité de sainte Anne.*
Lundi, 28. — S. Samson, Evêque et Confesseur. Semi-double. Blanc.
Mardi, 29. — Ste Marthe, Vierge. Semi-double. Blanc.
Mercredi, 30. — 5e jour de l'Octave de Ste Anne. Semi-double. Blanc.
Jeudi, 31. — S. Ignace, Confesseur. Double majeur. Blanc.
Vendredi, 1er *Août*. — S. Pierre aux liens. Double majeur. Blanc.
Samedi, 2. — Octave de Ste Anne. Double majeur. Blanc.
Dimanche, 3. — 9e dmanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert. — *A vêpres, mémoires de S. Dominique et de l'Invention de S. Etienne.*

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Scrignac	26-31 Juillet.
Augustines de Pont-l'Abbé	1- 8 Août.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'EVÊCHÉ

I. Avis aux retraitants. — Nous faisons savoir aux prêtres qui doivent prendre part aux prochaines retraites que tous les jours, sauf le dimanche, il y a un service régulier de cars : entre Brest et Lesneven, à 17 heures ; entre Landerneau et Lesneven, à 18 heures.

Le Petit Train part de Lambézellec, à 18 h. 30, arrive à Lesneven à 19 h. 52 ; part de Lesneven à 5 h. 50, arrive à Lambézellec à 7 h. 18.

II. Œuvre des Vocations Sacerdotales. — Le règlement pour l'attribution des bourses aux élèves qui se préparent au sacerdoce se trouve à la page 115 des Statuts diocésains.

Le Comité se réunissant à Quimper avant le 15 Août, les pasteurs des candidats aux bourses sont priés d'adresser à MM. les Supérieurs, avant cette date, les demandes de subventions avec les pièces et renseignements exigés par le règlement de l'Œuvre.

Nous prions avec instance les demandeurs de fournir des renseignements précis sur les ressources des familles (n° 6 du questionnaire).

III Préparation à la licence ès-lettres (*section féminine*). — Le nouveau régime de la Licence ès-lettres, tel qu'il a été fixé par le décret du 28 Avril 1941, comporte un examen d'entrée dans les Facultés des Lettres. Cet examen comprend trois épreuves écrites, à savoir: 1° une composition française ; — 2° une version latine ; — 3° au choix du candidat, suivant sa spécialisation future : une version grecque, une composition de philosophie, une composition portant sur un sujet d'histoire et un sujet de géographie, un thème de l'une des langues vivantes suivantes : allemand, anglais, espagnol, italien.

Sous le contrôle et avec le concours de l'Université catholique d'Angers, des cours préparatoires à cet examen seront organisés à l'Ecole Freppel (1, rue Daillière et, 10, rue Michelet, Angers), à partir du *14 Octobre prochain.*

Français : 4 heures par semaine. Latin : 4 heures par semaine. Grec, langues vivantes, philosophie, histoire et géographie suivant les besoins et l'orientation spéciale des candidats.

Nous recommandons vivement ces Cours aux jeunes filles de notre diocèse qui aspirent à la licence ès-lettres. Elles sont assurées d'y trouver une préparation méthodique, adaptée, confiée à des maîtres expérimentés.

IV. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Recteur de Collorec, M. Hervé Jézéquel, professeur au collège Saint-François de Lesneven ;

Vicaire à Commana, M. Pierre Salou, de Brignogan.

V. Décès — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles M. Pierre Pichon, recteur de Quimerc'h, décédé le 21 Juillet, à l'âge de 57 ans.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

***Evêché* : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse* : c/c 9381, Nantes.**

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 8e *dimanche après la Pentecôte* (*27 Juillet*), *solennité de sainte Anne* : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — Vêpres à 15 h. 30. Bénédiction. — A 16 h. 30, à la chapelle, réunion du Tiers-Ordre. — A 18 h., sermon breton et vêpres des morts. — A 20 h. 15, prières pour la paix et bénédiction.

Lundi et *mardi* : à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

Mercredi : confession des filles.

Jeudi : à 8 h. 30, messe de communion. — Après-midi, confessions pour le 1er vendredi du mois.

Vendredi : messe du Sacré-Cœur et communion réparatrice au grand chœur. Exposition de 8 h. 30 à 18 h. A 18 h., chapelet, prières pour la paix, bénédiction. — A 20 h., heure d'adoration pour les hommes et les jeunes gens.

Samedi : confession des garçons.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— Eglise de Saint-Mathieu. — *8e dimanche après la Pentecôte* (27 *Juillet*), *solennité de sainte Anne, patronne de la Bretagne :* messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30 — A 15 h. 30, vêpres, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi, mardi et *mercredi :* à 8 h. 30, services pour les Trépassés.

Mercredi : confession des enfants ayant déjà communié.

Jeudi : à 9 h., messe de communion des enfants.

Vendredi 1er *Août.* 1er *vendredi du mois :* le Saint-Sacrement sera exposé de 9 h. 30 à 17 h. A 17 h., chapelet, prières pour la paix, bénédiction.

Tous les soirs (excepté vendredi) : à 20 h. 15, prières pour la paix.

Avis de services. — Deux services de huitaine pour M. l'abbé Pichon, recteur de Quimerc'h, seront chantés

L'un à Quimerc'h, mardi 29 Juillet, à 11 heures (h. al.) ;

L'autre à Esquibien, mercredi 30, à la même heure.

Décès. — On nous prie d'annoncer le décès, à Miserghin (Algérie), du Père Yves Lavolé (80 ans), natif de Meslan, au diocèse de Vannes, mais encore connu dans le diocèse de Quimper, d'un certain nombre de curés ou recteurs.

Il appartenait à la Congrégation des PP. du Saint-Esprit.

Nécrologie. — *M. Corentin KEROUÉDAN.* — Le jeudi 3 Juillet a été enterré à Mahalon, l'abbé Corentin Kerouédan, vicaire titulaire de Plomelin, vicaire auxiliaire et directeur de l'école Saint-Yves d'Elliant.

Une nombreuse assistance remplissait l'église et dans ses rangs un important groupe d'Elliantais, maire en tête ; c'est que M. Kerouédan s'était acquis à Elliant de profondes sympathies et y laissait d'universels regrets. C'est là que la guerre lui procura l'occasion d'exercer les prémices de son zèle sacerdotal. Après un an de prêtrise, partagé entre Pont-Croix où il fut surveillant et Crozon où il fit classe, Corentin Kerouédan fut nommé vicaire à Plomelin. Il n'eut pas manqué d'y faire le plus grand bien et le poste au surplus convenait à son état de santé, de longtemps déjà assez précaire. Mais la guerre survint et de Plomelin il fut transféré à Elliant. Chargé aussitôt de l'école Saint-Yves, abandonnée par les Frères de Ploermel, mobilisés, il s'adonna de tout cœur à sa nouvelle fonction et y fit merveille. Secondé par des jeunes gens de la paroisse, il assura la reprise de l'établissement et sut si bien mener son œuvre qu'il accrut le chiffre des élèves, et par les résultats, la réputation de l'école. Sans préparation technique, par son zèle, sa piété, sa douceur, son sens pratique, il avait réussi à surmonter toutes les difficultés. Et ce qui paraissait un comble et procurait joie à tous, c'est que malgré tracas et fatigues sa santé semblait s'améliorer.

Hélas ! les tribulations allaient encore s'accroître avec la défaite et l'occupation. Dès Juin 1940, toute l'école Saint-Yves fut réquisitionnée et dut être vidée. L'épreuve fut rude pour les enfants et pour les maîtres. Des locaux provisoires furent généreusement mis à leur disposition et l'on reprit la

besogne. M. Kerouédan fut admirable. Il garda son calme, son énergie, tous ses moyens. Durant quelques mois, il conserva sa chambre à Saint-Yves, seul au milieu des soldats et ne cédant enfin aux instances faites pour le déloger, que sur une proposition de transaction avantageuse pour son œuvre.

Cependant tant de soucis et de fatigues avaient fini par compromettre l'amélioration apparente de son état. Vers la mi-Carême, il dut s'aliter et le médecin diagnostiqua une atteinte grave des poumons.

Une seule perspective pouvait laisser quelque espoir : l'admission au sana. La demande fut agréée et le 19 Juin, il entrait à Guervénan. Son chagrin fut grand de quitter ses enfants d'Elliant ; il fut tout réconforté par la réception que lui ménagèrent à Plougonven malades, infirmières et aumônier. Mais rien n'y fit ; le mal était trop avancé et après quelques dix jours, il ne restait plus aucun espoir. Péniblement, il fut amené de Guervénan à Mahalon, le 30 Juin, et il mourait le lendemain 1er Juillet, résigné et heureux de joindre son sacrifice à celui du divin Maître dont on célèbre ce jour-là la fête du Précieux Sang ; heureux aussi d'avoir pu revoir ses bons parents, avant d'aller dormir son dernier sommeil près de la chère église de son baptême. *Consummatus in brevi explevit tempora multa.*

— *M. Marc ABIVEN, Clerc minoré de Lambert.* — Après l'armistice du 25 Juin 1940, on ne tarda pas à s'inquiéter de ceux qui ne reviendraient pas. On attendit d'abord, on espéra, on craignit, on trembla.

A Penhars, en Lambert, la famille Abiven connut toutes ces espérances, ces incertitudes, ces angoisses. Puis vint pour elle aussi, par l'intermédiaire de M. le Maire de Viels-Maisons, l'annonce de la mort au champ d'honneur du cher absent dont ils étaient sans nouvelles depuis plus d'un an.

Marc Abiven couronnait par une mort glorieuse une vie de dévouement et de piété.

Né à Lambert en 1916, alors que la tourmente ravageait le sol de France, élevé par des parents chrétiens, Marc sentit de bonne heure l'appel de Dieu. Dès son plus jeune âge, il se fit remarquer par son esprit d'application et sa piété. M. Moal, recteur, sut discerner cette jeune intelligence et le prit au service des saints autels. Il fut un enfant de chœur exemplaire, régulier et pieux ; il apportait, comme écolier, dans l'accomplissement de son devoir d'état, le même soin, la même ardeur. Son directeur d'école disait de lui : « C'est un enfant-modèle et d'un excellent caractère. »

Poursuivant sa vocation, il voulut entrer au Petit Séminaire de Pont-Croix. Un séminariste de la paroisse l'initia aux études du latin et du grec. A Pont-Croix, comme ces fleurs qui exhalent dans l'ombre leur parfum, il passa humble et caché, montant chaque année d'un degré vers le but qu'il s'était proposé. Mais chaque trimestre apportait à ses parents les notes les plus élogieuses.

Le Petit Séminaire terminé, il revêtit avec joie l'habit ecclésiastique.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Mais le Christ ne ménage pas à ses amis les épreuves et les sacrifices. Marc perdit sa mère en 1936, un an après son entrée au Séminaire.

A Kerfeunteun, son esprit de charité et de complaisance lui valut une nombreuse phalange d'amis. Il aurait pu, après son année d'étude et de travail ardu, goûter d'agréables vacances, mais poussé par son zèle et son idéal, « pour servir et faire du bien », il voulut prêter son concours à une œuvre de jeunesse. Il trouva un magnifique champ d'expérience à la colonie de vacances de l'Armoricaine, aux Blancs-Sablons, en Ploumoguer, sa commune. Il y sema le bon grain, sachant se faire aimer et obéir de tous. On le pleura à l'Armoricaine.

Sa mort a causé un grand vide dans sa famille, dans sa paroisse, dans un grand patronage brestois, parmi ses confrères.

Le service célébré à Lambert, le 8 Juillet dernier, réunissait, en sa mémoire, 25 prêtres et séminaristes.

A son père, si cruellement éprouvé, frappé encore dans son fils prisonnier et son gendre grand mutilé, à sa famille éplorée, nous offrons nos sincères condoléances, notre religieuse sympathie et l'assurance de nos prières.

Succès universitaires. — M. Nouy, professeur au Collège Saint-Louis de Brest, vient d'obtenir le certifical de Mathématiques générales (mention Bien) ;

M. Troadec, professeur au Collège Saint-François de Lesneven, le certificat d'Histoire moderne et contemporaine ;

M. Le Guellec, professeur au Collège N.-D. de Bon-Secours de Brest, le certificat d'Etudes grecques.

BIBLIOGRAPHIE

« TERRE DE FRANCE ». — Nous sommes heureux d'annoncer a MM. les Curés et à MM. les Directeurs de Colonies et Patronages de vacances que trois maisons d'éditions catholiques dont ils ont connu avant guerre les publications, encouragées par Notre Saint-Père le Pape et par Nos Seigneurs les Evêques : *Les Editions du Cerf, Les Editions Laboureur et Cie, Les Editions du Temps présent*, ont décidé la prochaine publication d'un magnifique album d'été en héliogravures en l'honneur des deux fêtes de la Sainte Vierge (15 Août, 8 Septembre).

Nous leur demandons de bien vouloir s'intéresser à la diffusion de cet album qui sera pour eux une occasion unique de présenter le problème paysan, vu dans un esprit d'action catholique. Pour tous renseignements : propagande, organisation de ventes, adressez-vous à « *Terre de France* », 68, *rue de Babylone, Paris* (7e).

Si ce premier effort réussit, les mêmes maisons continueront par la publication d'albums semblables pour les grandes fêtes de l'année (Toussaint, Noël, Pâques, Pentecôte). Prix du premier album : *Terre de France*, 3 francs.

Editions SPES, 79, rue de Gentilly, Paris (13e).

CONFÉRENCES DE NOTRE-DAME DE PARIS (Carême 1941). Edition définitive : un volume in-8° de 224 pages, avec notes, 18 fr., franco 20 fr.

R. P. Panici : *Le Christ et la grandeur humaine.*

A part : Retraite pascale : *La valeur religieuse personnelle.* Un volume de 96 pages, 6 fr., franco 6 fr. 60.

Collection « France Vivante ». Action populaire. LA PRÉPARATION PROFESSIONNELLE DU JEUNE OUVRIER, DU JEUNE ETUDIANT, DU JEUNE PAYSAN. Brochure de 64 pages, 5 fr., franco 5 fr. 50.

Collection « France Vivante ». R. P. Sauvage : LA POLITIQUE FAMILIALE DE L'ETAT FRANÇAIS. Juillet 1940-Juin 1941. Textes et commentaires. Brochures de 64 pages, 5 fr., franco 5 fr. 50.

BLOUD ET GAY, 3, rue Garancière, Paris (6e).

JOURNAL DE BORD, fragments spirituels, par Henri d'Hellencourt. Textes présentés par Paul Renaudin. Un volume in-8°, 2 hors-texte : 18 francs.

Révélation soudaine d'une âme inconnue, d'une âme singulièrement énergique, et déjà toute prête, sous une dispersion apparente, à écouter uniquement la voix du Maître intérieur, l'appel au dépouillement, à la purification, à l'héroïsme silencieux que Dieu allait lui adresser.

Dans ce « *Journal de bord* » qu'un loyal garçon de vingt ans tenait pour lui seul, avec une simplicité et une sincérité lumineuses on y suit, jour par jour, le travail du Divin Ouvrier qui forge patiemment, sur l'enclume de la souffrance, son œuvre d'amour.

INITIATION A LA PHILOSOPHIE BLONDÉLIENNE EN FORME DE COURT TRAITÉ DE MÉTAPHYSIQUE, par Paul Archambault. — Prix : 18 francs.

Georges Hourdin présente son livre : TROIS ANNIVERSAIRES, sur la question ouvrière et la condition des ouvriers. — Un volume in 16 : 9 francs.

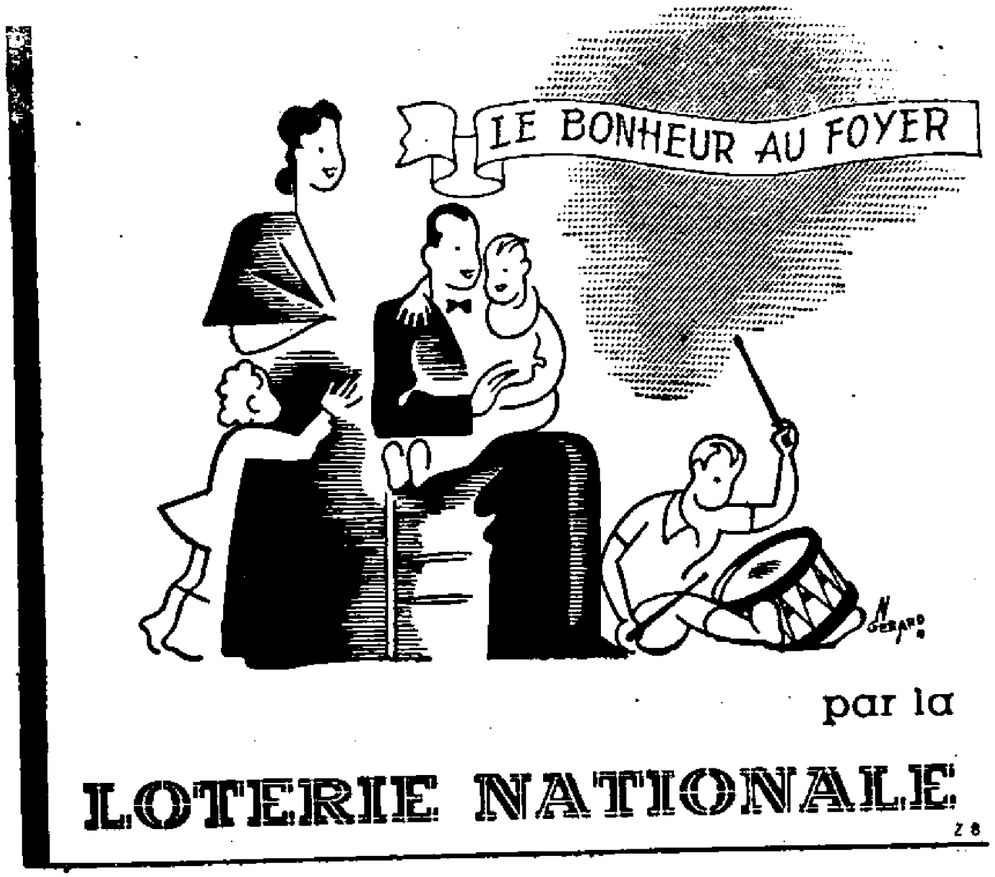

Archives diocésaines de Quimper et Léon

UN ACTE DE SAGESSE
UN ACTE D'ESPÉRANCE

●

**SOUSCRIRE
AUX BONS DU TRÉSOR**

AA 6

RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE —

Sans calomel — Et vous sauterez du lit le matin, "gonflé à bloc".

Votre foie devrait verser, chaque jour, au moins un litre de bile dans votre intestin. Si cette bile arrive mal, vous ne digérez pas vos aliments, ils se putréfient. Vous vous sentez lourd. Vous êtes constipé. Votre organisme s'empoisonne et vous êtes amer, abattu. Vous voyez tout en noir !

Les laxatifs sont des pis-aller. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Seules les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE ont le pouvoir d'assurer cet afflux de bile qui vous remettra à neuf. Végétales, douces, étonnantes pour activer la bile. Exigez les Petites Pilules Carters. Toutes pharmacies : Frs. 11.75.

CINÉMA & PROJECTION - FIXE

Appareils muets et parlants 8-9, 5-16 m/m. Location de Films
Tous Appareils, sans exception
Vente et Location des Films, toutes Editions
CINÉMATHÈQUE Ste-THÉRÈSE, 46, rue Paul-Bert, ANGERS

DELBENN
DÉPOSÉE

P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

**LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN**

16, Rue Kéréon, QUIMPER

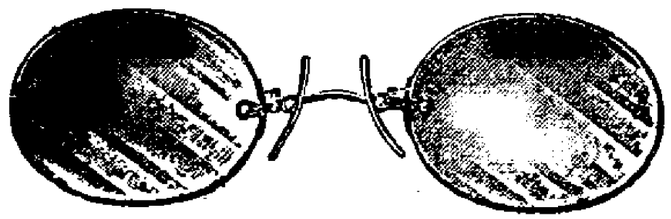

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. PLOUZENNEC.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

56e ANNÉE. Vendredi 1er Août 1941. N° 31.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France et Colonies..... 25 francs par an.
— Luxembourg et Canada... 40 —
— Autres pays étrangers.... 50 —
Le numéro..... 60 centimes.
Changement d'adresse : 1 franc 50.

L'abonnement, payable d'avance (C/C 93.81, Nantes), part du 1er de chaque mois.

Rédaction et Administration : *31, rue Élie-Fréron, Quimper.*

SOMMAIRE :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Syndicat ecclésiastique ; Nominations.
II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Avis de service ; Le message du Saint-Père, en la fête des saints apôtres Pierre et Paul.
III. — *Bibliographie.*
IV. — *Annonces et avis divers.*

QUIMPER
IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ
1941

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Offices de la semaine

Dimanche, 3 *Août*. — 9e dimanche après la Pentecôte. — Semi-double. Vert.
A vêpres, mémoires de S. Dominique et de l'Invention de S. Etienne.
Lundi, 4 — S. Dominique, Confesseur. Double-majeur. Blanc.
Mardi, 5. — Ste Marie aux Neiges. Double-majeur. Blanc.
Mercredi, 6. — Transfiguration de N. S. Jésus-Christ. Double de 2e classe. Blanc.
Jeudi, 7. — S. Gaëtan, Confesseur. Double. Blanc.
Vendredi, 8. — S. Cyriaque et ses Compagnons, Martyrs. Semi-double. Rouge.
Samedi, 9. — *Vigile de S. Laurent.* — S. Jean-Marie Vianney, Confesseur. Double. Blanc.
Dimanche, 10. — S. Laurent, Martyr. Double de 2e classe, avec Octave simple. Rouge.
A vêpres, mémoire du 10e dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Augustines de Pont-l'Abbé ..... 1-8 Août.
Retraite de Quimperlé ..... 9-12 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'EVÊCHÉ

I. Syndicat ecclésiastique *Avis de convocation.* — L'Assemblée générale annuelle du *Syndicat Ecclésiastique du diocèse de Quimper* se tiendra à Lesneven, au Grand Séminaire, le jeudi 7 Août, à 16 heures. Tous les membres du Syndicat y sont convoqués.

Il est rappelé qu'aux termes de l'article XI des Statuts, tous les membres du Syndicat, titulaires et adhérents, peuvent prendre part aux assemblées générales ; mais seuls les membres titulaires y ont voix délibérative.

II. Nominations — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Recteur de Quimerc'h, M. Joseph Rosec, recteur de Port-Launay ;

Recteur de Port-Launay, M. Isidore Jaouen, vicaire auxiliaire au Faou.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse* : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — 9e *dimanche après la Pentecôte* (3 *Août*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — Vêpres à 15 h. 30. Bénédiction.
Lundi et *mardi* : à 7 h. 30, services pour les Trépassés.
Vendredi : confession des enfants qui n'ont pas encore communié.
Chaque soir : à 20 h. 15, prières pour la paix et bénédiction.

— Eglise de Saint-Mathieu. — 9e *dimanche après la Pentecôte* (3 *Août*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — A 15 h. 30, vêpres, réunion de l'Archiconfrérie, procession du Rosaire, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.
Lundi, *mardi* et *mercredi* : à 8 h. 30, services pour les Trépassés.
Tous les soirs : à 20 h. 15, prières pour la paix.

Avis de service. — Saint-Urbain : Mercredi 6 Août, à 10 h. 30, service pour le R. P. François-Régis Jézéquel prêtre des SS. CC. de Picpus, mort pour la France.

LE MESSAGE DU SAINT-PÈRE
en la fête des saints apôtres Pierre et Paul

En cette solennité des saints apôtres Pierre et Paul, les pensées et les affections de votre dévotion, chers fils de toute l'Eglise catholique, se portent vers Rome en lui adressant la strophe triomphale : *O Roma felix, quæ duorum Principum es consecrata glorioso sanguine !* Heureuse Rome qui a été consacrée par le sang glorieux de ces deux Princes ! Mais le bonheur de Rome, ce bonheur de sang et de foi, est vôtre aussi : la foi de Rome, scellée ici sur les deux rives du Tibre par le sang des princes des Apôtres, est la foi qui vous a été annoncée à vous, qui s'annonce et s'annoncera dans le monde entier. Votre pensée exulte en saluant Rome, parce que vous sentez en vous l'inebranlable fermeté puisée par votre foi dans son universelle romanité.

Il y a dix-neuf siècles, dans le sang glorieux du premier Vicaire du Christ et du Docteur des nations, la Rome des Césars fut baptisée Rome chrétienne, pour être à jamais la représentante de l'indéfectible Primat de l'autorité sacrée et de l'infaillible Magistère de la foi de l'Eglise ; et c'est dans ce sang que s'écrivirent les premières pages d'une nouvelle magnifique histoire des saintes luttes et victoires de Rome.

Vous êtes-vous jamais demandé quels devaient être les sentiments et les craintes du petit groupe des chrétiens perdus dans la grande cité païenne, lorsque, après avoir enseveli en hâte les corps des deux grands martyrs, l'un au pied du Vatican, l'autre sur la voie d'Ostie, ils se retrouvèrent, la plupart dans leurs cellules d'esclaves ou de pauvres artisans, quelques-uns dans leurs riches demeures, tous se sentant seuls et comme orphelins devant cette disparition des deux grands apôtres ?

La fureur de la tempête avait été déchaînée peu auparavant sur l'Eglise naissante par la cruauté de Néron ; devant leurs yeux,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

se dressait encore l'horrible vision des torches humaines fumant la nuit dans les jardins impériaux, et des corps déchirés palpitant dans les cirques et les rues. Il leur semblait que l'implacable cruauté avait couronné son triomphe en frappant et abattant les deux colonnes dont la seule présence soutenait la foi et le courage de la petite troupe des chrétiens. En ce crépuscule sanglant, comme leurs cœurs devaient se serrer en se trouvant privés désormais du réconfort et de la présence de ces deux voix puissantes, livrés à la férocité d'un Néron et au formidable bras de la puissance impériale romaine.

Mais, contre le fer et la puissance matérielle du tyran et de ses ministres, eux avaient reçu l'esprit de force et d'amour, plus vigoureux que les tourments et que la mort. Et il Nous semble voir, à la réunion suivante, au milieu de la communauté désolée, le vieux Lin, celui qui, le premier, était appelé à remplacer Pierre disparu, prendre entre ses mains tremblantes d'émotion les feuillets où se conservait le texte de la lettre envoyée jadis par l'Apôtre aux fidèles de l'Asie Mineure, et y lire lentement les phrases de bénédiction, de confiance et de consolation : « Béni soit Dieu, le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui, selon sa grande miséricorde, nous a régénérés pour une vivante espérance par la résurrection de Jésus-Christ... Dans cette pensée vous tressaillez de joie, bien qu'il vous faille encore pour un peu de temps être affligés par diverses épreuves... Humiliez-vous donc sous la puissante main de Dieu... vous déchargeant sur lui de toutes vos sollicitudes, car lui-même prend soin de vous... Le Dieu de toute grâce, qui vous a appelés à sa gloire éternelle dans le Christ, après quelques souffrances, achèvera lui-même son œuvre, vous fortifiera, vous rendra inébranlables. A lui soit la gloire et la puissance aux siècles des siècles. Amen ! » (I Petr. 1, 3, 5, 6, 10).

Nous aussi, chers fils, qui, par un insondable dessein de Dieu, avons reçu, après Pierre, après Lin et cent autres saints Pontifes, la mission de fortifier et de consoler Nos frères dans le Christ Jésus (*Luc*, 22, 32), Nous sentons, comme vous, Notre cœur se serrer en pensant à l'épouvantable tourbillon de maux, de souffrances et d'angoisses qui déferle aujourd'hui sur le monde. Il ne manque certes pas, jusque dans l'obscurité de la tempête, de spectacles réconfortants qui ouvrent le cœur à l'attente de grandes et saintes choses. Courage magnanime à défendre les fondements de la civilisation chrétienne et confiante espérance dans leur triomphe. Intense amour de la patrie. Actes héroïques de vertu. Ames choisies promptes et prêtes à tous sacrifices. Dévouements généreux. Large réveil de foi et de piété.

Mais, d'un autre côté, le mal et le péché pénétrant dans la vie des individus, dans le sanctuaire de la famille, dans l'organisme social, non plus simplement toléré par faiblesse, ou impuissance, mais excusé, mais exalté, mais entré en maître dans les manifestations les plus diverses de la vie humaine. Décadence de l'esprit de justice et de charité. Peuples entraînés et tombés dans un abîme de désastres. Corps humains déchirés par les bombes et la mitraille. Blessés et malades qui remplissent les hôpitaux et n'en sortent souvent que la santé ruinée, les membres mutilés, invalides pour toute la vie. Prisonniers loin des leurs et souvent sans nouvelles. Individus et familles déportés, transplantés, séparés, sans moyen de gagner leur pain. Et maux qui tous ne frappent pas seulement les combattants, mais pèsent sur les populations entières, vieillards, femmes, enfants, les plus innocents, les plus paisibles, les plus privés de défense. Blocus et contre-blocus qui augmentent partout les difficultés du ravitaillement, au point qu'ici et là la faim se fait cruellement sentir.

En plus de tout cela, les indicibles souffrances, douleurs et

persécutions que tant de Nos chers fils et filles — prêtres, religieuses, laïques, — supportent en certaines régions pour le nom du Christ, à cause de leur religion, de leur fidélité à l'Eglise, de leur ministère sacré, peines et amertumes que la sollicitude même pour ceux qui les souffrent ne permet pas de révéler dans tous leurs douloureux et émouvants détails.

En présence d'une pareille accumulation de maux, de dangers pour la vertu, de désastres, d'épreuves de toute sorte, la pensée et le jugement humains se perdent et se confondent, et peut-être dans le cœur de plus d'un parmi vous s'est élevée la terrible pensée de doute qui déjà, il se peut, en présence de la mort des deux Apôtres, vint tenter et troubler quelques chrétiens moins fermes : comment Dieu peut-il permettre tout cela ? Comment est-il possible qu'un Dieu tout-puissant, infiniment sage et infiniment bon, permette tant de maux qu'il lui serait si facile d'empêcher ? et monte aux lèvres le mot de Pierre, encore imparfait à l'annonce de la passion: Pas cela, Seigneur ! (*Matth.*, 16, 22). Non, mon Dieu, pensent-ils, ni votre sagesse, ni votre bonté, ni votre honneur même ne peuvent laisser à tel point le mal et la violence dominer le monde, se jouer de vous et triompher de votre silence. Où est votre puissance, votre providence ? Devrons-nous donc douter ou de votre gouvernement divin ou de votre amour pour nous ?

« Tu n'as pas la sagesse de Dieu, mais celle des hommes » (*Matth.*, 16, 23), répondit le Christ à Pierre, comme jadis il avait fait dire au peuple de Juda par le prophète Isaïe : « Mes pensées ne sont pas vos pensées, et vos voies ne sont pas mes voies » (*Is.*, 55, 8.)

Tous les hommes ne sont que des enfants devant Dieu, tous, même les plus profonds penseurs et les plus expérimentés conducteurs de peuples. Ils jugent des événements avec les courtes vues du temps qui passe et s'envole sans retour, tandis que Dieu les regarde des hauteurs et du centre immobile de son éternité. Eux ont devant eux l'étroit panorama de quelques années ; Dieu a devant lui le panorama complet de tous les siècles. Eux pèsent les événements humains selon leurs causes prochaines et leurs effets immédiats : Dieu les voit dans leurs causes les plus reculées et les mesure dans leurs effets les plus lointains.

Eux s'arrêtent à démêler les responsabilités particulières de telle ou telle main : Dieu voit tout entier un compliqué et mystérieux concours de responsalibités, sa haute Providence n'excluant la liberté d'aucun choix humain, pas plus des mauvais que des bons.

Eux voudraient la justice immédiate et se scandalisent devant l'éphémère puissance des ennemis de Dieu et les humiliations des bons ; mais le Père céleste, qui, dans la lumière de son éternité, embrasse, pénètre et domine les vicissitudes des temps comme la sereine paix des siècles qui ne doivent pas finir, Dieu, bienheureuse Trinité, plein de compassion pour les faiblesses, les ignorances, les impatiences humaines, mais aimant trop les hommes pour se laisser détourner par leurs fautes mêmes des voies de sa sagesse et de son amour, continue et continuera à faire lever son soleil sur les bons et les mauvais, à faire tomber sa pluie sur les justes et les injustes (*Matth.*, 5, 45), à guider leurs pas d'enfants avec fermeté et tendresse, leur demandant seulement de se laisser mener par Lui et de faire crédit à la puissance et à la sagesse de son amour pour eux.

Faire crédit à Dieu, qu'est-ce à dire ?

Faire crédit à Dieu, c'est de toute la force d'une volonté soutenue par la grâce et par l'amour, en dépit de tous les doutes suggérés par des apparences contraires, s'abandonner à la toute-puissance, à la sagesse, à l'amour infini de Dieu

Archives diocésaines de Quimper et Léon

C'est croire que rien en ce monde n'échappe à sa Providence, aussi bien dans l'ordre général que dans le détail ; que rien de grand ou de petit n'arrive qui ne soit prévu, voulu ou permis, toujours dirigé par cette providence à ses hautes fins qui, en ce monde, sont toujours des fins d'amour pour les hommes.

C'est croire que Dieu peut permettre parfois ici-bas pour un temps la prédominance de l'athéisme et de l'impiété, de douloureux obscurcissement du sens de la justice, de violations des droits, des tourments d'hommes innocents, paisibles, sans défense, sans appui.

C'est croire que Dieu laisse ainsi parfois s'abattre sur les individus et sur les peuples des épreuves dont l'instrument est la malice des hommes, dans un dessein de justice, pour punir les péchés, pour purifier individus et peuples par les expiations de la vie présente et les ramener ainsi à lui; mais c'est croire en même temps que cette justice reste toujours ici-bas une justice de Père, inspirée et dominée par l'amour. Si rude que puisse paraître la main du chirurgien divin quand elle fait entrer le feu dans les chairs vives, c'est uniquement le vrai bien des individus et des peuples qui la fait intervenir si douloureusement.

C'est croire, enfin, que l'épreuve, dans toute son acuité, comme le triomphe du mal, ne seront même ici-bas, que pour un temps, et pas davantage ; que l'heure de Dieu viendra, l'heure du cantique nouveau de la délivrance et de la joie (Ps. 96), l'heure où, après avoir laissé un moment l'ouragan sévir sur la pauvre humanité, la toute-puissante main du Père céleste, d'un geste imperceptible, l'arrêtera et le dissipera, et où par des voies insoupçonnées aux intelligences et aux espérances humaines, les nations se verront rendre le calme et la paix.

Nous le savons bien, pour ceux qui n'ont pas un juste sens des choses de Dieu, la difficulté la plus grande, c'est de voir tant d'innocents amenés à souffrir dans la même tempête qui emporte les pécheurs. Aux hommes, il n'est pas possible de rester indifférents lorsque l'orage qui fracasse les grands arbres arrache en même temps les humbles petites fleurs qui s'ouvraient à leurs pieds uniquement pour prodiguer à l'air qui les entoure la grâce de leur beauté et de leurs parfums. Et cependant, elles aussi, ces fleurs, sont l'œuvre de Dieu et de son art admirable ! Que s'il permet que telle de ces fleurs soit emporté par le tourbillon des vents, n'est-ce pas que, au sacrifice de cette innocente créature, il peut avoir assigné un but, inconnu à l'œil des hommes, dans l'économie générale des lois par lesquelles il règle et gouverne la nature ? Combien plus, donc, sa toute-puissance et son amour sauront-ils tourner en bien le sort d'êtres humains purs et innocents ?

Avec la foi qui s'est affaiblie dans leurs cœurs, avec le goût du plaisir qui domine et fascine leur vie, les hommes sont portés à regarder comme des maux, et des maux absolus, tous les accidents physiques de cette terre. Ils ont oublié que, dès l'aube de la vie humaine, la douleur est là, et que c'est elle qui conduit aux sourires du berceau ; ils ont oublié que, le plus souvent, elle est l'ombre de la Croix du Calvaire sur le sentier qui conduit à la résurrection; ils ont oublié que, souvent, la Croix est un don de Dieu, don nécessaire pour offrir, nous aussi, à la divine justice notre part d'expiation; ils ont oublié que le seul vrai mal est le péché qui offense Dieu; ils ont oublié la parole de l'Apôtre, que « les souffrances de la vie présente sont sans proportion avec la gloire future qui se manifestera un jour en nous » (Rom., 8, 18); que nous devons garder les yeux fixés sur l'auteur et le consommateur de notre foi, Jésus, qui, au lieu de la joie qui lui était offerte, a souffert la croix (Hebr., 12,2).

C'est vers le Christ crucifié sur le Golgotha, force et sagesse attirant à soi l'univers, que, dans les tribulations sans fin de la prédication évangélique, se tournèrent les deux Princes des Apôtres, vivant attachés à la Croix avec le Christ, Pierre mourant crucifié, Paul courbant la tête sous le fer du bourreau, tous deux nous montrant, nous enseignant et nous témoignant que, dans la croix, se trouve le réconfort et le salut, que, dans l'amour du Christ, on ne peut vivre sans douleur.

C'est vers cette croix, éclatante voie, vérité et vie, que se tournèrent les premiers martyrs romains et les premiers chrétiens à l'heure de la souffrance et de la persécution.

Vers elle vous aussi, ô chers fils, tournez-vous ainsi dans vos épreuves et vous trouverez la force, non seulement de les accepter avec résignation, mais de les aimer, de vous en glorifier, comme les aimèrent et s'en glorifièrent les Apôtres et les Saints, nos pères et nos frères aînés, qui cependant étaient formés de la même chair que vous, doués de la même sensibilité que vous.

Vos souffrances et vos anxiétés, regardez-les à travers les douleurs du Crucifié, à travers les douleurs de la Vierge, la plus innocente des créatures et celle qui eut le plus de part à la divine Passion, et vous arriverez à comprendre que la ressemblance avec le Fils de Dieu, roi des douleurs, est la voie la plus auguste et la plus sûre vers le ciel et le triomphe.

Ne regardez pas seulement les épines dont le tourment vous afflige et vous fait souffrir, mais aussi le mérite qui, de votre souffrance, fleurit comme une rose pour la couronne céleste ; vous trouverez alors, avec la grâce de Dieu, le courage et la force de montrer cet héroïsme chrétien qui est à la fois sacrifice et victoire et paix surpassant toute intelligence ; cet héroïsme que votre foi a le droit d'exiger de vous.

« Enfin, répéterons-Nous avec saint Pierre, qu'il y ait entre vous union de sentiments, bonté compatissante, charité fraternelle, affection miséricordieuse, modestie, humilité : ne rendez pas le mal pour le mal, ni la malédiction pour la malédiction ; bénissez, au contraire, afin qu'en toutes choses Dieu soit glorifié par Jésus-Christ, à qui appartient la gloire et la puissance aux siècles des siècles. » (I, Petr., 8-9 ; 4, 11.)

Mais, pendant que les sublimes grandeurs du christianisme soulèvent si haut Nos pensées, Nous sentons cependant dans l'intime de Notre cœur que les aspirations de tous Nos fils se confondent avec les Nôtres pour demander à Dieu que les vertus de tous se trouvent, à une heure si grave, à la hauteur de leur foi... Sur le monde entier, partout où Nous avons des fils, à Nous tous également chers, Nous étendons Notre bénédiction, tandis que Notre cœur s'émeut dans Notre poitrine en pensant à ces peuples qui souffrent davantage de ces sanglantes calamités actuelles qui ont déjà rempli la terre de tant de deuils et de tant de larmes. De Nos prières et de Nos vœux. Nous ne voulons exclure aucun de ceux qui sont encore éloignés du sein de l'Eglise, demandant qu'ils en entendent le pressant et maternel appel et qu'eux aussi cherchent en elle le salut et la paix.

A Dieu Nous offrons ainsi tous les hommes, dans le Christ Jésus rédempteur de tous. Et en son nom, par l'autorité des saints apôtres Pierre et Paul dont nous célébrons le martyre et le triomphe, à tous Nous accordons, dans l'effusion de Notre cœur, la bénédiction apostolique.

UNE PIÈCE DE THÉATRE POUR LES PATRONAGES. — « Un drame au large », pièce dramatique en trois actes, ne comportant que des rôles d'hommes et mettant en scène des marins, par M. Joh de Rouvé, 2, rue de la Paix, Laval (Mayenne). Prix : 11 fr. franco, versés à l'auteur.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE —

Sans calomel — Et vous sauterez du lit le matin, "gonflé à bloc".

Votre foie devrait verser, chaque jour, au moins un litre de bile dans votre intestin. Si cette bile arrive mal, vous ne digérez pas vos aliments, ils se putréfient. Vous vous sentez lourd. Vous êtes constipé. Votre organisme s'empoisonne et vous êtes amer, abattu. Vous voyez tout en noir !

Les laxatifs sont des pis-aller. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Seules les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE ont le pouvoir d'assurer cet afflux de bile qui vous remettra à neuf. Végétales, douces, étonnantes pour activer la bile. Exigez les Petites Pilules Carters. Toutes pharmacies : Frs. 11.75.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Agences — BREST, QUIMPER

Bureaux permanents — Châteaulin, Concarneau, Douarnenez, Morlaix, Pont-l'Abbé, Quimperlé, Saint-Pol de Léon.

et nombreux bureaux périodiques

Toutes opérations de banque et de bourse, garde de titres, coffres-forts

CINÉMA & PROJECTION - FIXE

Appareils muets et parlants 8-9, 5-16 m/m. Location de Films
Tous Appareils, sans exception
Vente et Location des Films, toutes Editions
CINÉMATHÈQUE Ste-THÉRÈSE, 46, rue Paul-Bert, ANGERS

DELBENN DEPOSÉE

P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE DELBENN

16, Rue Kéréon, QUIMPER

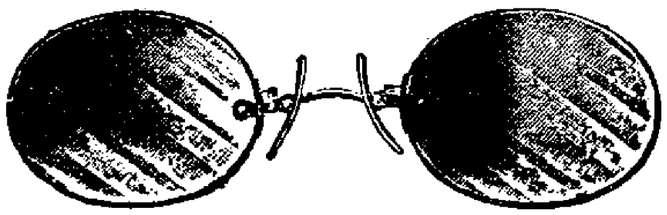

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. PLOUZENNEC.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

56e ANNÉE. Vendredi 8 Août 1941. N° 32.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France et Colonies..... 25 francs par an.
— Luxembourg et Canada... 40 —
— Autres pays étrangers.... 50 —
Le numéro..... 60 centimes.
Changement d'adresse : 1 franc 50.

L'abonnement, payable d'avance (C/C 93.81, Nantes), part du 1er de chaque mois

Rédaction et Administration : *31, rue Élie-Fréron, Quimper.*

SOMMAIRE :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Nominations ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Quimper : Pardon de N.-D. de Loc-Maria ; Quéménéven : Grand Pardon de N.-D. de Kergoat ; Franchise postale.

III. *Chronique générale.* — Discours de S. S. Pie XII sur la licence de la mode ; Neuvaine à N.-D. de Lourdes ; Ayez le culte du devoir d'état.

QUIMPER
IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ
1941

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Offices de la semaine

Dimanche, 10 *Août*. — S. Laurent, Martyr. Double de 2e classe avec Octave simple. — *A vêpres, mémoire du 10e dimanche après la Pentecôte.*

Lundi, 11. — Les SS. Tiburce, et Suzanne, Vierge, Martyrs. Simple. Rouge.

Mardi 12. — Ste Claire, Vierge. Double. Blanc.

Mercredi, 13. — Les SS. Hippolyte et Cassien, Martyrs. Simple. Rouge.

Jeudi, 14. — *Vigile* de l'Assomption (sans jeûne ni abstinence). Simple. Violet.

Vendredi, 15. — *Sans abstinence.* ASSOMPTION DE LA B. V. M. Double de 1re classe avec Octave commune. Blanc.

Samedi, 16. — S. Joachim, Père de la B. V. M., Confesseur. Double de 2e classe. Blanc.

Dimanche, 17. — 11e dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert. — *A vêpres, mémoires de l'Octave, de S. Hyacinthe, de S. Agapit.*

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Retraite de Quimperlé	9-12	Août.
Retraite de Quimper	13-16	—
Carmélites de Morlaix	17-23	—

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'EVÊCHÉ

I. Nominations — Par décision de Monseigneur l'Evêque ont été nommés :

Recteur de Collorec, M. Alain Guyader recteur de Lanriec, en remplacement de M. Hervé Jézéquel, dont la nomination est rapportée ;

Recteur de Lanriec, M. Louis Thomas, vicaire à Riec-sur-Bélon ;

Vicaire à Riec-surBélon, M. Jean-René Merceur, vicaire auxiliaire à Plonévez-du-Faou ;

Vicaire à Plourin-Ploudalmézeau, M. Thomas Christien, auxiliaire.

Monseigneur l'Evêque autorise M. Jacques Thomas, recteur de Plonévez-Porzay, à porter la mosette de doyen.

II Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles M. Hervé Plougoulm, ancien recteur de Tréboul, décédé le 6 Août, à Saint-Pol de Léon, à l'âge de 78 ans.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : **c/c 3480. Nantes. —** ***Semaine religieuse :*** **c/c 9381, Nantes.**

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 10e *dimanche après la Pentecôte* (10 *Août*), *Saint Laurent, martyr :* Messes à 7, 8, 9, 10, 11 heures (grand'messe) et 12 h. 30. — Vêpres à 15 h. 30, bénédiction.

Tous les soirs : A 20 h. 15, prières pour la Paix. Bénédiction.

Lundi et *mardi :* A 7 h. 30, services pour les Trépassés.

Jeudi, vigile de l'Assomption : Ni jeûne, ni abstinence. Confession toute l'après-midi.

Vendredi, Assomption de la Très Sainte Vierge : Messes à 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 12 h. 30. — Vêpres à 15 h. 30. Sermon par le R. Père Le Her, Augustin de l'Assomption. Procession du Vœu de Louis XIII. Bénédiction. — Quêtes pour les Séminaires. — Il n'y a pas d'abstinence.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 10e *dimanche après la Pentecôte* (10 *Août*) : Messes à 7, 8, 9, 10, 11 heures (grand'messe) et 12 h. 30. — A 15 h. 30, vêpres, prières pour la Paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi, mardi et mercredi : A 8 h. 30, services pour les Trépassés.

Vendredi, 15 Août, fête de l'Assomption : Sans abstinence. Messes comme les dimanches. Sermon à la grand'messe. — A 15 h. 30, vêpres, procession du Vœu de Louis XIII.

Tous les soirs (excepté vendredi) : A 20 h. 15, prières pour la Paix.

Avis. — *La fête de l'Assomption ayant lieu la semaine prochaine, nous prions nos correspondants de bien vouloir nous adresser leurs communications avant mardi.*

QUIMPER. — **Pardon de Notre-Dame de Loc-Maria.** — *Vendredi* 15 *Août, fête de l'Assomption de la Très Sainte Vierge,* fête patronale de Quimper : à 10 h. grand'messe, sermon par M. l'abbé Le Grand, vicaire du Chapitre. A 2 h. vêpres, procession et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

QUÉMÉNÉVEN-KERGOAT. — **Grand Pardon de N.-D. de Kergoat.** — Le dimanche 17 Août : Messes à 8 heures et à 10 heures, à 12 heures grand'messe ; vêpres à 16 h 30, procession et bénédiction du T. Saint-Sacrement. (Offices à l'heure de l'Europe Centrale).

N. B. — Prière de se munir de cierges; la chapelle n'en fournira pas.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Franchise postale. — Un arrêté du 16 Juillet accorde la franchise postale à la correspondance échangée entre le personnel de l'Enseignement privé et les autorités scolaires: Secrétaire d'Etat à l'Education nationale, Recteur de l'Académie, Inspecteur d'Académie, Inspecteur de l'Enseignement primaire.

La correspondance en ce cas ne doit circuler que sous bande, sous enveloppe ouverte ou sur carte à découvert avec faculté, mais seulement en cas de nécessité, de la placer sous enveloppe ou pli fermé.

CHRONIQUE GENERALE

Discours de S. S. Pie XII sur la licence de la mode. — (*Extrait d'un discours prononcé par Notre Saint Père le Pape devant la Jeunesse Féminine Catholique.*) — Si l'union fait la force, seul un groupe compact, aussi nombreux que possible d'esprit chrétien, résolu et sans crainte, saura secouer le joug de la tyrannie, aujourd'hui plus forte que jamais, des modes du vêtement, modes dans les usages et les coutumes de la vie.

Le mouvement de la mode n'a en lui-même rien de mauvais. Il naît spontanément de la sociabilité humaine, suivant l'impulsion qui incline à se mettre en harmonie avec ses semblables et avec les habitudes des personnes parmi lesquelles on vit.

Dieu ne vous demande point de vivre en dehors de votre temps, de rester indifférentes aux exigences de la mode au point de vous rendre ridicules en vous habillant à l'encontre des goûts et des usages de vos contemporaines, sans vous préoccuper de ce qui leur plaît.

Aussi saint Thomas d'Aquin affirme-t-il que dans les choses extérieures, dont l'homme use, il n'y a nul vice, mais que le vice vient de l'homme, qui en use immodérément, alors que la modestie et la simplicité suffisaient.

Le même saint Docteur ajoute qu'il peut y avoir vertu pour la femme à s'orner, lorsqu'elle le fait modérément, conformément à son état et avec une intention droite. Lorsque les femmes portent des ornements en harmonie avec leur état et leur dignité, et suivent avec modération les coutumes de leurs pays, ce sera pour elles un acte de la vertu de modération qui imprime une mesure à la démarche, à l'attitude, au vêtement et à tous les mouvements extérieurs.

Dans l'attitude à observer à l'égard de la mode, la vertu fuit les extrêmes.

Ce que Dieu vous demande c'est de vous souvenir sans cesse que la mode n'est pas, ni ne peut être, la règle suprême de votre conduite ; qu'au-dessus de la mode et de ses exigences, il y a des lois, des principes supérieurs et immuables, qui ne sauraient être sacrifiés au gré du plaisir ou du caprice.

Ces principes ont été proclamés par Dieu, par l'Eglise,

par les saints et les saintes, par la raison et la morale chrétienne. Ce sont des signes qui fixent les limites au delà desquelles la pureté, la modestie, la dignité et l'honneur féminin n'exhalent plus leur parfum, mais où souffle et domine un air malsain de légèreté, de langage oblique, de vanité audacieuse, de fatuité, non moins dans le cœur que dans l'habillement.

Tels sont les principes que saint Thomas d'Aquin énonce touchant l'ornement de la femme. Il rappelle également les principes suivants : le bien de notre âme l'emporte sur celui de notre corps, et à l'avantage de notre corps nous devons préférer le bien de l'âme de notre prochain.

⁂

Vous voyez donc qu'il est une limite qu'aucune forme de mode ne peut faire dépasser, une limite au delà de laquelle la mode devient une cause de ruines pour l'âme d'autrui.

Certaines jeunes filles diront peut-être que telle façon de vêtement est plus commode et plus hygiénique. Mais si elle devient, pour le salut de votre âme, un péril grave et prochain, elle n'est certainement pas hygiénique pour votre esprit. Vous avez le devoir d'y renoncer.

La volonté de sauver leur âme a rendu héroïques les martyres — telles les Agnès et les Cécile — au milieu des tourments et des lacérations de leur corps virginal. Vous, leurs sœurs dans la foi, dans l'amour du Christ, dans l'estime de la vertu, ne trouveriez-vous pas au fond de votre cœur le courage et la force de sacrifier un peu de bien-être, un avantage physique, pour conserver saine et pure la vie de vos âmes ?

Et si, pour son propre plaisir, nul n'a le droit de mettre en péril le salut corporel d'autrui, n'est-il pas encore moins licite de compromettre le salut des âmes ?

Si — comme le prétendent certaines, — une mode audacieuse ne produit sur elles aucune impression mauvaise, que savent-elles de l'impression qu'elles causent aux autres ?

On a très justement observé que, si des chrétiennes soupçonnaient les tentations et les chutes qu'elles causent à autrui par leurs vêtements, et les familiarités auxquelles elles accordent si peu d'importance, elles s'épouvanteraient de leur responsabilité.

O mères chrétiennes, si vous saviez quel avenir d'angoisses et de périls, de hontes mal contenues, vous préparez à vos fils et à vos filles, en les accoutumant imprudemment à vivre à peine couverts, et en leur faisant perdre le sens de la modestie, vous rougiriez de vous-mêmes, et vous redouteriez l'injure que vous vous faites à vous-mêmes, le tort que vous causez à ces enfants que le Ciel vous a confiés pour les élever chrétiennement.

⁂

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ce que Nous disons aux mères, Nous le répétons à nombre de femmes croyantes, et même pieuses, et acceptant de suivre telle ou telle mode audacieuse, elles font, par leur exemple, tomber les dernières hésitations qui retiennent une foule de leurs sœurs loin de cette mode, capable de devenir pour elles une source de ruine spirituelle.

Tant que certaines toilettes provocantes restent le privilège de femmes d'une réputation douteuse, et quasi le signe qui les fait reconnaître, nul n'osera les adopter. Mais dès qu'elles seront portées par des personnes au-dessus de tout soupçon, on n'hésitera plus à suivre le courant, un courant qui entraînera peut-être aux pires chutes.

Belle est la vertu de la pureté, et suave la grâce qui brille non seulement dans la conduite, mais encore dans la parole, qui n'outrepasse jamais les limites de la bienséance et de la politesse, et qui assaisonne d'amour l'avis et l'avertissement.

La génération chaste est aussi éclatante de grâce devant Dieu que devant les hommes. Aux jours d'épreuves, de souffrances, de sacrifices et d'austères devoirs, où nous vivons, elle ne craint point de s'élever à la hauteur des graves devoirs qu'impose la Providence.

Aujourd'hui, chères filles, la Croisade, pour vous, n'est point dans l'épée, le sang ou le martyre, mais dans l'exemple, la parole et l'exhortation.

Contre vos énergies et vos résolutions se dresse le démon de l'impureté et de la licence des mœurs. Levez le regard vers le Ciel, d'ou vous contemplent le Christ et l'Immaculée Vierge, sa Mère. Soyez fortes et inflexibles dans l'accomplissement de votre devoir de chrétiennes. Prenez la défense de la pureté et marchez contre la corruption qui rend faible la jeunesse. Rendez ce service, qui surpasse tout prix, à votre chère patrie, à répandre dans les âmes plus de pureté et de candeur. Par là, vous les rendrez plus prudentes, plus vigilantes, plus droites, plus fortes, plus généreuses.

Neuvaine à Notre-Dame de Lourdes *du* 17 *au* 25 *Août*, en union avec le Pèlerinage National (21-25 Août) qui sera la grande supplication de la France à la Vierge à faire dans les paroisses ou en particulier :

Les prières de la Neuvaine sont :

1° *Une dizaine de chapelet ;*

2° *Prière à Notre-Dame :*

« Souvenez-vous, ô très douce Vierge Marie, de l'incessante supplication qui depuis tant d'années monte vers vous de la Grotte de Lourdes et vers votre Fils des hauteurs de Montmartre, pour implorer la paix du monde et le salut du pays qui vous est consacré.

» Plongés dans l'affliction qui frappe nos fautes d'une juste rançon, nous revenons à vos pieds, le cœur contrit et humilié. Nous vous prions à nouveau, au nom du peuple croyant comme au nom du peuple infidèle, mais aussi au nom de tous les saints qui furent nos frères selon la chair,

et nous vous supplions de nous sauver. Tournez vers nous, ô Mère, vos yeux de miséricorde.

» Nous remettons en vous toute notre espérance, une espérance qui reste intacte et qui est sûre d'être exaucée ! »

3° *Les invocations :*

« Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous (3 fois) ; Notre-Dame des Victoires, Notre-Dame de Chartres, Notre-Dame du Puy, Notre-Dame de Reims, Notre-Dame de Fourvières, Notre-Dame de Pontmain, Notre-Dame de la Treille, Notre-Dame de la Garde, Notre-Dame de l'Epine, Notre-Dame des Ardents, Notre-Dame de La Salette, Notre-Dame des Dunes, Notre-Dame de Benoîtevaux, Notre-Dame de France, Saint Denis, Saint Martin, Saint Louis, Sainte Jeanne d'Arc, Sainte Marguerite-Marie, Sainte Bernadette, Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, Saints et Saintes de France, Saint Michel, archange, patron de la France, (à chaque invocation), priez pour nous.

Ayez le culte du devoir d'état. — Nous sommes, dans la vie spirituelle, des rêveurs incorrigibles.

Nous cherchons toujours la sainteté hors de la voie où nous cheminons, parce que nous l'imaginons comme quelque chose de brillant que nous n'apercevons nulle part près de nous. Nous passons notre temps à demander le chemin de la perfection, et nous y sommes.

Nous semblons porter comme un fardeau la gangue de notre vie, en cherchant du regard, à droite et à gauche, un trésor, sans soupçonner que nous l'avons dans les mains. François de Sales a brisé la gangue pour faire pointer l'or qu'elle enferme. « Grande folie, disait-il, de ceux qui s'amusent à désirer d'être martyrisés aux Indes, et qui ne s'appliquent pas à ce qu'ils ont à faire selon leur condition. »

Nous sommes presque tous les hommes des grandes occasions que nous attendons indéfiniment et qui ne viennent jamais ; tandis que nous laissons passer les petites, qui se présentent à toute heure, de bien faire tout simplement.

On se jetterait à l'eau pour sauver son prochain s'il tombait dans la rivière, mais il est très rare qu'il y tombe ; et, en attendant, on lui fait une vie, un intérieur si inhabitable, qu'on lui donnerait envie de s'y jeter.

Mgr LAVALLÉE.

HARMONIUMS
NEUFS ET D'OCCASION DE TOUTES MARQUES
ÉCHANGE • LOCATION • CRÉDIT
LABROUSSE
33, Rue de Rivoli - Paris (4e)
41 bis, Boulevard des Batignolles - Paris (8e)
221, Faubourg Saint-Honoré - Paris (8e)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Un bienfait n'est jamais perdu !

TENTEZ VOTRE CHANCE EN AIDANT
LE SECOURS NATIONAL

QUI AIDERA CEUX QUI ONT FAIM

PRENEZ UN BILLET DE LA
LOTERIE NATIONALE

C.9

CINÉMA & PROJECTION - FIXE

Appareils muets et parlants 8-9, 5-16 m/m. Location de Films
Tous Appareils, sans exception
Vente et Location des Films, toutes Editions
CINÉMATHÈQUE Ste-THÉRÈSE, 46, rue Paul-Bert, ANGERS

Peut-on récolter sans avoir semé ?

LA RESTAURATION DE LA FRANCE EXIGE QUE VOUS
SOUSCRIVIEZ AUX BONS DU TRÉSOR

AA 4

DELBENN
DÉPOSÉE

P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, Rue Kéréon, QUIMPER

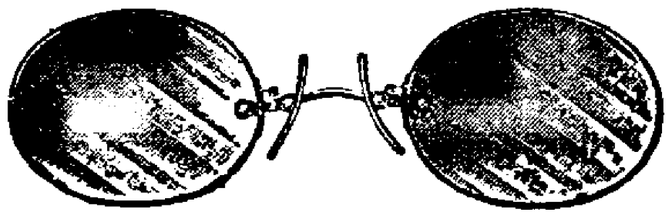

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. PLOUZENNEC.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

56e ANNÉE. Vendredi 15 Août 1941. N° 33.

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France et Colonies..... 25 francs par an.
— Luxembourg et Canada... 40 —
— Autres pays étrangers.... 50 —
Le numéro..... 60 centimes.
Changement d'adresse : 1 franc 50.

L'abonnement, payable d'avance (C/C 93.81, Nantes), part du 1er de chaque mois.

Rédaction et Administration : *31, rue Élie-Fréron, Quimper.*

SOMMAIRE :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Monseigneur Cogneau ; Vin de messe ; Nominations ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — L'Assomption de la Sainte Vierge.

III. *Chronique du diocèse.* — Offices paroissiaux ; Avis de services ; Œuvre des Saints Sacrifices ; Décès ; Rumengol : Pardon de l'Assomption ; Lanmeur : Grand Pardon de N.-D. de Kernitron.

IV. *Chronique générale.* — Comment on devient Pape (*suite*).

V. — *Bibliographie.*

VI. — *Annonces et avis divers.*

QUIMPER
IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ
1941

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Offices de la semaine

Dimanche, 17 *Août*. — 11e dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.
A vêpres, mémoires de l'Octave, de S. Hyacinthe, de S. Agapit.
Lundi, 18. — IVe jour de l'Octave de l'Assomption. Semi-double. Blanc.
Mardi, 19. — S. Jean Eudes, Confesseur. Double. Blanc.
Mercredi, 20. — S. Bernard, Abbé, Confesseur et Docteur. Double. Blanc.
Jeudi, 21. — Sainte Jeanne Françoise de Chantal, Veuve. Double. Blanc.
Vendredi, 22. — Octave de l'Assomption. Double-majeur. Blanc.
Samedi, 23. — *Vigile de S. Barthélémy*. — S. Philippe Beniti Confesseur. Double. Blanc.
Dimanche, 24. — S. Barthélémy, Apôtre. Double de 2e classe. Rouge.
A vêpres, mémoires de S. Louis et du 12e dimanche.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Carmélites de Morlaix ..... 17-23 Août.
Ursulines de Morlaix ..... 24-31 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'EVÊCHÉ

I. Monseigneur Cogneau. — Son Excellence Monseigneur Cogneau vient d'atteindre aujourd'hui, dimanche, 10 Août, le cinquantième anniversaire de son ordination sacerdotale.

Son grand deuil et les circonstances douloureuses que nous traversons ne lui permettent pas de célébrer en ce moment cet émouvant anniversaire avec l'éclat accoutumé. Il le fera plus tard.

Mais je tiens à lui exprimer dès ce matin ma reconnaissance et celle du clergé et des fidèles pour les services qu'il a rendus au diocèse par sa piété, sa science, son zèle, son dévouement aux œuvres, et son courage à maintenir toujours la discipline sans jamais blesser ceux qu'elle atteignait. Je le remercie de la fidélité affectueuse avec laquelle il a rempli auprès de son évêque, depuis plus de 33 ans, son mandat de vicaire général, puis d'évêque auxiliaire. Aucun prêtre n'a plus grandement honoré l'église de Quimper et de Léon depuis les temps de Monseigneur Graveran.

Je demande à mes frères dans le sacerdoce de dire une messe à son intention et à nos religieux, religieuses et pieux laïques de faire la communion pour lui.

Quimper, 10 Août 1941.

† ADOLPHE, *Evêque de Quimper.*

II. Nous demandons à MM les Curés et Recteurs de faire lire en chaire le message du Saint-Père en la fête des Saints Apôtres Pierre et Paul, paru dans la *Semaine religieuse* du 1er Août dernier.

III. Vin de Messe. — Les circonstances actuelles rendent difficile l'approvisionnement en vin de messe. En vue de faciliter les démarches entreprises pour en assurer la fourniture, Nous prions MM. les Curés, Recteurs et Aumôniers de Nous faire connaître, avant la fin du mois, la quantité approximative de vin de messe consommé dans leurs églises ou chapelles respectives.

IV. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, sont nommés :

Chanoine titulaire de la Cathédrale, M. le chanoine Alexandre Le Louët, supérieur de l'école Saint-Yves à Quimper ;

Supérieur de l'école Saint-Yves, M. Pondaven, directeur du Collège N.-D. du Bon-Secours à Brest ;

Chanoines honoraires : M. Corentin Le Treut, recteur de Plouguer, à l'occasion de sa cinquantaine de prêtrise ;

M. Charles Guermeur, recteur de N.-D. de Kerbonne ;

M. Joseph Piriou, recteur de Saint-Marc ;

M. Joseph Brénéol, professeur au Grand Séminaire.

V. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M Louis Morvan, vicaire auxiliaire de Sibiril, décédé le 7 Août 1941, à l'âge de 65 ans ;

M. Jean Hamon, ancien recteur de Laz, décédé le 9 Août, à l'âge de 81 ans,

Et M. Yves Le Pape, vicaire à Plomodiern, décédé le 9 Août, à l'âge de 54 ans.

PARTIE NON OFFICIELLE

L'Assomption de la Sainte Vierge.

L'entrée de Marie au Ciel ! Spectacle incomparable, que notre imagination aime à poursuivre sans pouvoir l'atteindre. Que de fois nous avons contemplé des tableaux de l'Assomption ! Et nous avons bien fait ; car sur ce morceau de toile ou de papier, se trouve le résultat d'un long travail et d'études prolongées ; il y a là souvent l'expression de la foi et de la piété, quelquefois le cachet du génie ; bref, il y a l'Assomp-

Archives diocésaines Quimper et Léon

tion aussi éblouissante que l'homme peut l'entrevoir. Et cependant, en quittant ces tableaux, nous avons dit : c'était bien plus beau que cela !

Il exista un peintre de génie et d'une inspiration si pieuse qu'il peignait ses scènes à genoux. Le *Couronnement de la* Sainte Vierge, il le peignit, dit-on, après une extase. Voici comment il le conçoit : le ciel est ouvert ; la Vierge est arrivée aux sommets de la gloire ; des anges aux longues robes, une flamme au front, agitent autour d'elle leurs brillantes ailes de pourpre ; les élus sont au second plan, qui la saluent de leur place. Pendant que les concerts éclatent de toutes parts, Jésus-Christ quitte son trône et s'avance, les bras ouverts, pour y presser sa mère et déposer sur son front sa couronne de Reine (V, Max Caron).

Assurément, cette toile est bien belle, d'aucuns la disent divine. Et cependant, après l'avoir admirée, nous nous sommes éloignés quelque peu désappointés et nous avons dit comme Bernadette : C'était plus beau que cela !...

Entretiens sur la Sainte Vierge : Abbé A. Bouzoud.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

***Evêché :* c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse* : c/c 9381, Nantes.**

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — 11e *dimanche après la Pentecôte* (17 *Août*) : Messes à 7, 8, 9, 10, 11 heures (grand'messe) et 12 h. 30. — Vêpres à 15 h. 30, Bénédiction. — A 18 heures, à partir d'aujourd'hui jusqu'au lundi 25, neuvaine à Notre-Dame de Lourdes, en union avec le pèlerinage national. Tous les enfants de la paroisse y sont convoqués. Pendant ces 9 jours les prières pour la Paix seront récitées à 18 heures.

Lundi et *mardi :* A 7 h. 30, services pour les Trépassés.

— Eglise de Saint-Mathieu. — 11e *dimanche après la Pentecôte* (17 *Août*) : Messes à 7, 8, 9, 10, 11 heures (grand'messe) et 12 h. 30. — A 15 h. 30, vêpres, réunion de la Confrérie du Saint-Sacrement, procession, prières pour la Paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi, mardi et *mercredi :* A 8 h. 30, service pour les Trépassés.

Tous les soirs : A 20 h. 15, prières pour la Paix.

Œuvre des Saints-Sacrifices. — *Nous prions les Associés qui devaient faire cette année leur Retraite, et n'ont pu la faire à Lesneven, de verser directement à M. le Directeur* (Directeur de la *Semaine religieuse*, C/C 93.81 Nantes) *leurs cotisations habituelles, portées maintenant à* 20 *francs depuis* 1940 *inclus. Ceux qui ont déjà versé cet hiver* 15 *fr. et* 15 *fr. pour* 1940 *et* 1941 *n'ont rien à modifier à ce chiffre, mais à payer seulement* 20 *fr. pour* 1942, *s'ils sont en règle par ailleurs.*

Avant 1940, *s'il y a des retardataires, leur cotisation reste de* 10 *francs par année d'oubli ou d'omission.*

Avis de Services. — Deux services pour M. l'abbé Louis Morvan, vicaire à Sibiril, seront chantés :

Dimanche 17 Août, à 10 h. 30 (h. all.), à Sibiril ;
Mardi 19 Août, à 11 heures (h. all.), à Guipavas.

Décès. — Nous apprenons le décès à Hanoï du R. Père François Savina, des Missions Etrangères de Paris.

Né à Mahalon en 1876, le P. Savina était au Tonkin depuis 1901. Spécialisé dans l'étude des langues d'Extrême-Orient, il a fait imprimer un Dictionnaire en plusieurs dialectes qui sera précieux pour les missionnaires. — R. I. P.

Rumengol. — **Pardon de l'Assomption,** *le vendredi* 15 *Août.* — Programme : Messes basses à partir de 8 heures ; à 12 heures, grand'messe, en plein air, chantée par M. le chanoine Kerbrat, directeur au Grand Séminaire ; sermon en breton par M. l'abbé Hervé Tanguy, professeur de philosophie à l'Institution N.-D. du Creisker, à Saint-Pol de Léon. A 16 heures, vêpres, allocution française du R. Père Guittet, supérieur de l'école N.-D. du Bon-Secours, à Brest, procession, bénédiction du T. Saint-Sacrement et vénération des reliques.

N. B. — Aucun train de voyageurs ne circulera le 15 Août sur la section Quimper-Landerneau.

Lanmeur. — **Grand Pardon de N.-D. de Kernitron.** (15 *Août*). — *Jeudi* 14 *Août.* — Procession à 20 h. 30. Vêpres à la chapelle.

Vendredi 15. — Messes basses à 6, 7, et 8 h. 30. A 10 h. 30 : procession. A 11 heures : messe solennelle à Kernitron, célébrant : le R. P. Félix Bélec, de la Congrégation du Saint-Esprit.

Sermon breton par M. l'abbé Laurent, doyen honoraire, recteur de Plougasnou.

A 16 heures, vêpres.

Sermon français du chanoine Le Meur, professeur à l'I. C. d'Angers ; Bénédiction du Saint-Sacrement ; Retour de la procession à l'église.

Avis. — Des confesseurs seront à la disposition des pèlerins, le jeudi, de 14 h 30 à 17 heures, et le vendredi, dès 5 h. 30 du matin.

CHRONIQUE GENERALE

Comment on devient Pape

Désormais, interpellé ou non, il parlera d'ordinaire au nom des Douze. Ce fut le cas (S. Matth., 16, 13-19) dans le fameux colloque de Césarée de Philippes, où Pierre professa la divinité du Christ.

C'est le *quatrième stade* de son ascension.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Jésus demandait à ses disciples : Qui suis-je, aux yeux du public ? — Ils répondirent : Jean-Baptiste, selon les uns ; selon les autres, Elie, Jérémie ou quelque autre prophète.

Notre-Seigneur insiste : Mais vous, qui dites-vous que je suis ?

C'est Pierre qui répond : Vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant.

La parole est singulièrement grave. Jésus sera condamné à mort, dès qu'il se sera dit le Fils de Dieu ; aujourd'hui encore, quand on demande aux Juifs croyants et de bonne foi pourquoi leurs ancêtres ont mis à mort le plus glorieux enfant de leur nation, ils répondent : Parce qu'il s'est dit le Fils de Dieu.

Aussi bien Pierre avait été instruit miraculeusement. En effet, Notre-Seigneur lui répondit : Bienheureux es-tu, Simon, car la chair et le sang ne t'ont pas révélé cette vérité ; elle te vient du Père des Cieux. Aussi je te déclare que tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise.

Ainsi donc le Fils de Dieu « donnera au fils de Jonas la solidité du roc... sur cette base Il construira... son Eglise. Puis Il déposera entre les mains de Simon-Pierre les clefs du royaume des cieux. Enfin Il lui remettra son blanc seing, approuvant d'avance tous les actes qu'il jugera nécessaires ou utiles au bon gouvernement de l'Eglise ». (Fillion.)

Pierre mourra.

L'Eglise ne mourra pas.

Quiconque y tiendra, jusqu'à la fin des temps, la place de Pierre, sera comme lui fort de l'Assistance divine.

Le Jeudi Saint, veille de la mort du Christ, fut mémorable pour Saint Pierre. Les Evangiles le montrent honoré par Notre-Seigneur entre tous les Apôtres et finissant par le renier. Le point culminant fut l'instant où le Christ lui dit : Simon... j'ai prié pour toi afin que ta foi ne soit jamais en défaut, et lorsque tu seras converti, affermis tes frères. (S. Luc, 22, 31-32). La prière de Jésus est toute-puissante ; elle valut à Pierre et à ses successeurs une foi constante et invincible ; surabondante aussi et capable d'affermir les Apôtres, colonnes de l'Eglise. (*A suivre.*)

BIBLIOGRAPHIE

TOLRA, Editeur, 28, rue d'Assas, Paris.

Abbé PRIGENT, curé de Concarneau : MON PETIT CATÉCHISME ILLUSTRÉ. — Ce qu'il faut pour préparer à la Communion privée.
Prix : 3 francs.

Librairie LANOÉ, 2, rue de Verdun, Nantes.

Abbé Georges DENIS : LA BIENHEUREUSE FRANÇOISE D'AMBOISE.
Prix : 3 francs. C/C 5779, Nantes.

Tarif des annonces de la "Semaine Religieuse"

Une page :			Une demi-page :			Un quart de page :		
52	inserts	2.400 fr.	52	inserts	1.320 fr.	52	inserts	720 fr.
26	—	1.260	26	—	720	26	—	420
13	—	660	13	—	390	13	—	240
4	—	230	4	—	140	4	—	90
1	—	60	1	—	35	1	—	25

Maisons de Confiance : Six lignes sur une colonne ou moitié de page : 12 insertions de rigueur, 10 f. × 12 = 120 f.

Pour les insertions étrangères au diocèse, s'adresser à la *Société anonyme de Publicité*, 27, rue de Rome, Paris (8e).

PAGES CATHOLIQUES
sous la direction de
L'ABBÉ OMER ENGLEBERT
Nouvelle Collection
s'adressant aux Croyants et aux Incroyants

2e série
VIE DE Saint Benoît LABRE par Henri Clouard

VIE DE Saint Vincent de Paul par André Thérive

PRIÈRES POUR TOUTES LES CIRCONSTANCES DE LA VIE

2e série
HISTOIRE DES PÈLERINAGES DE LA Sainte Vierge par Émile Baumann

Chaque brochure, sous couverture illustrée : 4 fr. 50
ALBIN MICHEL, Édit.

L'ÉGLISE, SON HISTOIRE, SES GRANDES FIGURES, ses cérémonies, ses institutions, ses doctrines.

CINÉMA & PROJECTION - FIXE

Appareils muets et parlants 8-9, 5-16 m/m. Location de Films
Tous Appareils, sans exception
Vente et Location des Films, toutes Editions
CINÉMATHÈQUE Ste-THÉRÈSE, 46, rue Paul-Bert, ANGERS

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Agences — BREST, QUIMPER

Bureaux permanents — Châteaulin, Concarneau, Douarnenez, Morlaix, Pont-l'Abbé, Quimperlé, Saint-Pol de Léon.

et nombreux bureaux périodiques

Toutes opérations de banque et de bourse, garde de titres, coffres-forts

Travailler pour vous en travaillant pour votre pays !

Placées en Bons du Trésor, vos économies vous rapporteront un bel intérêt qui vous sera payé d'avance. Mais si l'on fait des économies n'est-ce pas pour en disposer à tout moment ? Précisément, les Bons du Trésor peuvent être escomptés ou vendus à des conditions qui garantissent votre prix d'achat.

En outre, ils ne représentent pas seulement un placement avantageux. Cet argent que vous allez prêter à l'État, il va servir à reconstruire la France, à donner à tous du travail.

Souscrire, c'est accomplir un devoir de solidarité nationale en sauvegardant ses intérêts personnels.

SOUSCRIVEZ AUX

BONS DU TRÉSOR

DELBENN DÉPOSÉE

P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE DELBENN
16, Rue Kéréon, QUIMPER

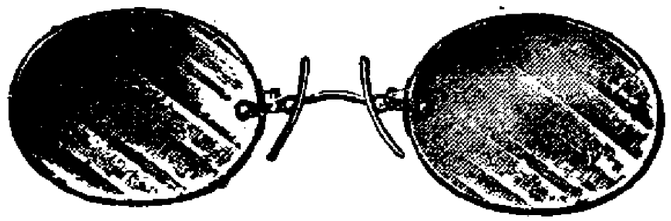

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. PLOUZENNEC.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

56e ANNÉE. Vendredi 22 Août 1941. N° 34

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France et Colonies..... **25** francs par an.
— Luxembourg et Canada... **40** —
— Autres pays étrangers.... **50** —
Le numéro..... **60** centimes.
Changement d'adresse : **1** franc **50**.

L'abonnement, payable d'avance (C/C 93.81, Nantes), part du 1er de chaque mois.

Rédaction et Administration : *31, rue Élie-Fréron, Quimper.*

SOMMAIRE :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Déclaration des Cardinaux et Archevêques de la zone occupée ; Le grand Pardon de Sainte-Anne-la-Palud ; Action Catholique ; Nominations ; Décorations diocésaines.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices *paroissiaux ;* Avis de services ; Châteauneuf-du-Faou : Grand Pardon de Notre-Dame-des-Portes ; Aux Directeurs de Sociétés sportives.

III. — *Annonces et avis divers.*

QUIMPER
IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ
1941

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Offices de la semaine

Dimanche, 24 *Août*. — S. Barthélemy, Apôtre. Double de 2e classe. Rouge. — *A vêpres, mémoires de S. Louis et du 12e dimanche.*
Lundi, 25. — S. Louis, Roi, Confesseur. Double majeur. Blanc.
Mardi, 26. — S. Zéphirin, Pape et Martyr. Simple. Rouge.
Mercredi, 27. — S. Joseph Calasance, Confesseur. Double. Blanc.
Jeudi, 28. — S. Augustin, Evêque, Confesseur et Docteur. Double. Blanc.
Vendredi, 29. — Décollation de S. Jean Baptiste. Double majeur. Rouge.
Samedi, 30. — Ste Rose de Lima, Vierge. Double. Blanc.
Dimanche, 31. — 13e dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert. — *A vêpres, mémoires de S. Gilles, de S. Raymond Nonnat et des SS. Douze Frères.*

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :
Ursulines de Morlaix ..... 24-31 Août.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'EVÊCHÉ

I. Déclaration des Cardinaux et Archevêques de la zone occupée

Nous avons retenu, il y a quelques mois, l'attention du clergé et des fidèles sur les conditions du redressement social, moral et religieux du pays. Il importe de revenir sur ce sujet en le renouvelant par quelques considérations que dictent les besoins de l'heure.

I. — Sauvegarder la pureté et l'intégrité des forces vives de l'Eglise

Il serait vain l'effort de redressement qui ne s'appuierait pas sur Dieu.

C'est à nous, évêques, prêtres et fidèles, qu'il appartient de faire en sorte que le nom de Dieu soit sanctifié, que sa volonté soit faite et que son règne arrive.

En ces jours où le monde connaît des bouleversements sans précédent, il faut qu'une prière fervente s'élève, inlassable, vers le Ciel : au cœur du Christ, au cœur de sa Mère à qui fut consacrée notre Patrie, aux saints Patrons et Protecteurs de la France. Nous le demandons avec instance. A l'exemple du Saint-Père nous adressons un appel particulier à la prière des petits enfants. Nous demandons à leurs parents de la provoquer et de la diriger. Nous leur demandons aussi d'imprégner de vie spirituelle leur foyer tout entier. Cet esprit de ferveur doit être entretenu avec soin : nous y insistons d'autant plus que nous savons répondre en cela au vœu unanime des fidèles. L'épreuve appelle le recueillement. Le recueillement donne Dieu et, avec Dieu, la sécurité et la confiance. Sachons « faire crédit à Dieu ».

Il faut aussi que tant de souffrances ne demeurent pas vaines, mais qu'acceptées avec patience et offertes en union avec l'oblation du divin Rédempteur, elles coopèrent au salut de la France et de l'humanité. Il faut que soient maintenues dans leur pureté et leur intégrité les sources où s'alimente en partie le génie de la France : le dépôt de la foi, nos écoles, l'enseignement religieux et l'Action Catholique. Si, pour quelque cause que ce soit, ces sources venaient à se tarir, si leur jaillissement devait être contenu, il faut qu'on sache que nous nous opposerions de toute notre énergie à l'établissement ou au développement d'un tel état de choses.

I. — Le dépôt de la foi ! Il importe de le défendre contre toute idéologie erronée, et aussi contre certaines déviations de l'esprit qui, en tout temps blâmables, constituent dans le désarroi où nous sommes un véritable péril. A tout prix il faut nous maintenir dans la ligne de l'orthodoxie, avec un attachement indéfectible à la Chaire de Pierre et au Magistère ordinaire de l'Eglise.

II. — Nos écoles ! Nous entendons poursuivre le laborieux et héroïque effort entrepris depuis tant d'années pour en assurer le maintien et le développement. Nous estimons qu'en agissant ainsi nous servons non seulement les intérêts primordiaux et imprescriptibles des âmes, mais aussi les intérêts réels du pays.

Cet effort, auquel s'associent avec tant de générosité les fidèles et notamment les familles chrétiennes, est devenu impuissant dans les difficultés financières de l'heure présente. Il se trouve ainsi qu'une liberté consacrée par la loi ne peut plus profiter qu'aux riches et, partant, cesse d'être une liberté réelle. Dans cette situation tragique, l'équité n'a plus ses droits. Voilà pourquoi nous avons demandé que l'exercice de cette liberté fût facilité à tous les foyers par l'octroi d'allocations familiales dont les modalités resteraient à préciser.

III. — Par ailleurs, l'Enseignement religieux ne saurait être considéré comme l'apanage des écoles libres. L'Etat s'est déjà honoré en lui faisant place depuis longtemps dans les lycées. Des décisions récentes ont compris, « à titre d'enseignement facultatif, dans les horaires scolaires, l'instruction religieuse donnée en dehors des édifices scolaires ».

Cette disposition dont l'application pratique retient toute notre attention, nous amène à désirer vivement un rapprochement entre le clergé et les membres du corps enseignant public. Ce rapprochement, déjà officiellement préconisé, nous apparaît plus que jamais nécessaire.

Cette disposition demande en outre de notre part une application accrue à perfectionner l'enseignement du caté-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

chisme et plus particulièrement du catéchisme de persévérance. Nous voulons cet enseignement clair, attrayant, adapté. A cet effet, nous avons créé une Commission nationale du catéchisme qui, réunissant autour d'un de nos collègues quelques techniciens éminents étudiera les différents aspects du problème de l'enseignement religieux et nous soumettra des suggestions.

IV. — Nous en arrivons à l'Action Catholique dont nous pouvons dire en toute vérité qu'elle nous est chère « comme la prunelle de nos yeux ».

Car elle nous est indispensable cette collaboration des laïcs à notre apostolat pour réaliser utilement la mission que le Christ nous a confiée. Nous avons mandaté à cet effet un certain nombre de Mouvements et d'Œuvres. Confiants dans leur soumission aux directives de la Hiérarchie, nous leur maintenons ce mandat. Nous rendons hommage à leurs efforts et aux succès déjà obtenus.

Nous maintenons que ces Mouvements doivent borner leur activité à des buts exclusivement religieux, apostoliques et sociaux, en dehors de toute politique partisane.

Ces Mouvements, au surplus, tout en conservant leur dynamisme propre, s'adapteront aux exigences du temps, du milieu, des situations nouvelles. Comme tout ce qui est vivant, ils doivent, tout en restant eux-mêmes, évoluer et progresser.

Nous pensons que l'Action Catholique, ainsi comprise, doit s'intensifier pour le plus grand bien de l'Eglise et de la France elle-même. Le pays ne lui doit-il pas l'une de ses principales richesses spirituelles ? Ne contribue-t-elle pas à donner à de multiples âmes le sens de leurs responsabilités ? — à assurer la création et le maintien de foyers sains, unis, féconds ? — à exalter la grandeur et la fierté du travail consciencieux ? — à garantir la paix sociale ? — à inculquer l'amour de la Patrie ?

Si des voix s'élevaient pour réclamer la disparition de ces Mouvements, nous serions obligés de protester de toutes nos forces contre ce qui nous paraîtrait inévitablement être un attentat à l'âme de la France.

On parle de plus en plus de jeunesse unique : si cette expression signifie qu'on demande la suppression de nos Mouvements de jeunes, de leur esprit, de leurs méthodes de formation, nous ne saurions l'accepter : jeunesse unie au service du pays ? — Oui ; jeunesse unique ? — Non !

II. — Contribution de l'Eglise au redressement national

Certes, nous n'entendons pas pour autant sous-estimer l'effort généreux de ceux qui s'attachent, sur le plan civique, à la tâche si difficile de la reconstruction de la France.

Nous voulons que, sans inféodation, soit pratiqué un loyalisme sincère et complet envers le Pouvoir établi.

Nous vénérons le Chef de l'Etat et nous demandons instamment que se réalise autour de lui l'union de tous les Français. L'union, toujours, est principe de force.

Nous encourageons nos fidèles à se placer à ses côtés dans

l'œuvre de redressement qu'il a entreprise sur les trois terrains de la Famille, du Travail et de la Patrie, en vue de réaliser une France forte, unie, cohérente. Pour ce grand œuvre, nous leur demandons d'unir leurs efforts à ceux de leurs concitoyens.

Nous renouvelons à ce sujet l'assurance déjà plusieurs fois donnée de demeurer, en tant qu'Eglise, aujourd'hui plus que jamais, sur le seul plan religieux, en dehors de toute politique de parti, malgré les appels qui pourraient nous être adressés de quelque côté que ce soit.

Notre souci est d'apporter à l'œuvre commune la collaboration de l'Eglise. Du plan spirituel où nous sommes placés, nous entendons pourvoir activement aux intérêts nationaux qui à aucun moment ne nous laissent indifférents.

Qu'apportons-nous, entre autres ?

Le sens du respect de la personne humaine, de sa dignité, de ses libertés essentielles : — réprouvant toutes injustices et tous excès envers qui que ce soit ; professant une charité universelle : celle du Christ, qui s'étend à tous les hommes ; — venant en aide à ceux qui souffrent ; prêchant, organisant l'Entr'aide fraternelle ; — pensant à nos prisonniers ; préparant leur retour, veillant à ce que les grâces obtenues par eux aux jours de leur captivité soient un ferment providentiel de résurrection pour le Pays ; — exaltant la famille et la rendant forte ; la protégeant surtout contre les effets destructeurs de l'immoralité ; — offrant au monde du travail, dont l'organisation s'opère graduellement, les vivifiants principes de la doctrine sociale chrétienne, sources de richesse et de paix sociale; soucieux de tout ce qui peut améliorer la condition des travailleurs ; — nous penchant sur les foules qui peinent et qui souffrent et dont nous connaissons, certes, les angoisses, pour les aider à souffrir dans la dignité et l'espérance.

Nous voulons insister en terminant sur la nécessité et le bienfait d'un franc réalisme de source chrétienne. Nous entendons : cette maîtrise des âmes en face des événements qui les arrache aux espoirs trop faciles ainsi qu'à l'attente vaine d'interventions purement extérieures, et qui leur fait comprendre que le salut viendra surtout « du dedans ».

Comme il est nécessaire de le pratiquer et de l'enseigner, ce réalisme chrétien !

Il s'agit, avant tout, pour chacun, de cultiver son âme dans le sens de l'idéal traditionnel. De l'addition des multiples efforts personnels résultera une France saine et forte. Quelle que soit l'issue des événements qui se déroulent et qui tiennent en suspens les esprits, la France reprendra sa place dans une Europe pacifiée et s'imposera aux autres nations, à une condition : avoir marqué sa volonté de rester elle-même par l'affirmation de son génie national et la pratique des vertus humaines et chrétiennes qui font les nations fortes : volonté d'ordre, de discipline, de travail ; respect de l'autorité ; austérité de vie ; désintéressement au service du pays ; sens familial !

Archives diocésaines de Quimper et Léon

De tout cœur nous nous appliquerons à cette tâche spirituelle, vrai service de l'Eglise et du Pays.

Et quand nous aurons fait tout notre possible, nous pourrons en toute confiance nous abandonner à notre Dieu, convaincus que, si l'épreuve est l'œuvre de sa justice, elle est aussi l'œuvre de sa miséricorde puisqu'elle assure en fin de compte et plus tôt, peut-être, qu'on ne pourrait l'attendre, le salut, le bonheur et la paix.

II. Le Grand Pardon de Sainte-Anne-la-Palud, le dimanche 31 Août, sera présidé par Son Excellence Monseigneur Roques, archevêque de Rennes, qui sera assisté de Monseigneur Duparc et de Monseigneur Cogneau.

Monseigneur l'Archevêque tiendra chapelle et prononcera une allocution aux vêpres.

La grand'messe sera chantée par M. le Doyen du Chapitre. Sermon breton par M. le vicaire général Moënner.

III Action Catholique. — *Journées d'aumôniers.* — Il se tiendra à Quimper (maison de la Retraite, rue Verdelet) les 9, 10, 11 et 12 Septembre des journées d'étude pour les prêtres s'intéressant à l'action sociale maritime et aux divers mouvements d'action catholique.

Les deux premières journées, 9 et 10 Septembre, sont réservées à des questions professionnelles maritimes, des cours seront faits par les délégués du Secrétariat maritime de Saint-Malo.

La journée du 11 Septembre sera consacrée à l'Action Catholique : définition, doctrine, milieu, méthode, enquête, différents mouvements spécialisés.

Enfin, le 12 Septembre, des réunions spéciales grouperont à part les aumôniers des différents mouvements : J. O. C., J. A. C., J. M. C. On y traitera les problèmes particuliers de chaque mouvement.

Ces deux dernières journées intéressent donc tous les aumôniers d'Action Catholique de jeunes.

Nous avons l'assurance du concours du R. P. Bouche, aumônier national adjoint de la J. O. C., du R. P. Mesnard aumônier national de la J. M. C., de M. le chanoine Feron.

Pour nous permettre d'assurer l'organisation matérielle de ces journées, nous demandons à tous les participants de nous envoyer leur adhésion pour le 1er Septembre, en précisant les journées auxquelles ils comptent participer et s'ils comptent sur nous pour leur assurer le logement et le couvert. Prière d'apporter son linge d'autel.

Envoyer les adhésions à l'adresse suivante : Direction des Œuvres, rue Feunteunick-al-Lez, Quimper.

IV Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Vicaire à Plougastel-Daoulas, M. Jean-François Guéguen, vicaire à Hanvec ;

Vicaire à Hanvec, M. Martin Guézengar, jeune prêtre de Plogoff ;

Vicaire à Sainte-Croix de Quimperlé, M. Alain Jadé, vicaire à Châteaulin ;

Vicaire à Châteaulin, M. François Moysan, vicaire à Saint-Pierre-Quilbignon ;

Vicaire au Faou, M. Paul Kervian, jeune prêtre de Mespaul ;

Vicaire à Poullan, M. Louis Conan, vicaire auxiliaire à Pouldreuzic ;

Vicaire à Plougasnou, M. Jean Le Saout, jeune prêtre de Saint-Melaine de Morlaix ;

Vicaire à Gouesnou, M. Louis Salinoc, vicaire auxiliaire à Saint-Michel de Brest ;

Vicaires auxiliaires : à Pouldreuzic, M. Joseph Théréné, jeune prêtre de Kerlouan ;

à Gouézec, M. François Le Jouis, jeune prêtre de Ploaré ;

à Telgruc, M. Jean-Marie Le Bars, jeune prêtre d'Irvillac.

Monseigneur l'Evêque a autorisé M. Ropars, aumônier de la prison de Brest, à porter la mosette de doyen, à l'occasion de son cinquantenaire de prêtrise.

V. Décoration diocésaine — Monseigneur l'Evêque a décerné la médaille d'argent du Mérite diocésain à M. Joseph Le Gall, sacristain de Guilligomarc'h depuis 36 ans.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

***Evêché* : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse* : c/c 9381, Nantes.**

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — 12e *dimanche après la Pentecôte* (24 *Août*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — Vêpres à 15 h. 30. Bénédiction. — A 18 heures, neuvaine à N.-D. de Lourdes.

Lundi : à 18 heures, clôture de la neuvaine à N.-D. de Lourdes.

Lundi et *mardi* : à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

Mardi et *tous les jours suivants* : à 20 h. 15, prières pour la paix.

— Eglise de Saint-Mathieu. — 12e *dimanche après la Pentecôte* (24 *Août*), *fête de S. Barthélemy, apôtre* : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand messe) et 12 h. 30. — A 15 h. 30, vêpres, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi, mardi et *mercredi* : à 8 h. 30, services pour les Trépassés.

Tous les soirs : à 20 h. 15, prières pour la paix.

Avis de services. — Plomodiern : le mercredi 3 Septembre, à 11 heures (h. all.), service de huitaine pour M. Pape, vicaire à Plomodiern.

— Guipavas : dimanche 24 Août, à 11 heures, service solennel pour le R. P. Jean Malgorn, S. M. M. de la maison de Froud-wenn, mort pour la France, le 17 Mai 1940, à Clairfontaine (Aisne).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHATEAUNEUF-DU-FAOU. — **Grand Pardon de Notre-Dame des Portes** (*30 et 31 Août*). — Samedi 30 Août : messes à la chapelle à partir de 7 heures ; à 11 heures (heure allemande), grand'messe, instruction ; à 17 heures, procession de l'église à la chapelle : vêpres, allocution, bénédiction. Pas de cérémonie de nuit.

Dimanche 31 Août : messes à 6, 7, 8, 9 et 10 heures ; à 11 heures, grand'messe et sermon ; à 15 h. 30, vêpres, allocution, retour de la procession, bénédiction et chant de la Cantate.

Confessions tout le samedi et dimanche dès 6 heures.

Aux directeurs de sociétés sportives. — Nous recevons du Commissariat général à l'éducation générale et aux sports la note suivante :

« J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'il vient d'être décidé que *pour les établissements d'enseignement libre*, l'affiliation à l'office sportif des sociétés universitaires (O. S. S. U.) n'est plus nécessaire, celle à l'Union générale sportive de l'enseignement libre (U. G. S. E. L.) étant désormais admise au même titre pour les demandes de subvention. »

CINÉMA & PROJECTION - FIXE

Appareils muets et parlants 8-9, 5-16 m/m. Location de Films
Tous Appareils, sans exception
Vente et Location des Films, toutes Editions
CINÉMATHÈQUE Ste-THÉRÈSE, 46, rue Paul-Bert, ANGERS

DELBENN DÉPOSÉE
P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, Rue Kéréon, QUIMPER

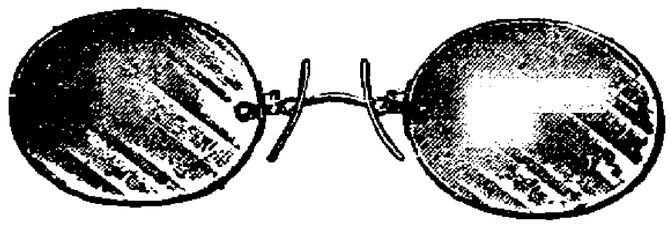

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. PLOUZENNEC.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

56e ANNÉE. Vendredi 29 Août 1941. N° 35.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France et Colonies..... 25 francs par an.
— Luxembourg et Canada... 40 —
— Autres pays étrangers.... 50 —
Le numéro..... 60 centimes.
Changement d'adresse : 1 franc 50.

L'abonnement, payable d'avance (C/C 93.81, Nantes), part du 1er de chaque mois.

Rédaction et Administration : *31, rue Élie-Fréron, Quimper.*

SOMMAIRE :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Projet de création d'une paroisse à Saint-Herbot ; Prières publiques ; Remerciements ; Pour nos Prisonniers de guerre et leurs familles ; Avis aux nouveaux séminaristes.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Avis de services ; Intention recommandée ; Œuvre des Saints-Sacrifices ; Plonévez-Porzay et Le Folgoat : Grands Pardons ; Saint-Pol de Léon : Fête de la Translation des Reliques de S. Paul Aurélien ; Succès de nos Collèges en Juillet 1941. — Pouvoirs de dispense des Curés.

III. — *Bibliographie.*

IV. — *Annonces et avis divers.*

QUIMPER
IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ
1941

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Offices de la semaine

Dimanche, 31 *Août*. — 13e dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert. — *A vêpres, mémoires de S. Gilles, de S. Raymond Nonnat, et des 12 SS. Frères Martyrs.*
Lundi, 1er *Septembre*. — S. Gilles, Abbé. Simple. Blanc.
Mardi, 2. — Les BB. Claude, Vincent, Nicolas, François et leurs Compagnons, Martyrs. Double majeur. Rouge.
Mercredi, 3. — De la Férie. Vert.
Jeudi, 4. — De la Férie. Vert.
Vendredi, 5. — S. Laurent Justinien, Evêque et Confesseur. Semi-double. Blanc.
Samedi, 6. — De la B. V. M. Simple. Blanc.
Dimanche, 7. — 14e dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert. — *Vêpres de la Nativité de la B. V. M. Double de 2e classe, avec octave commune. Blanc. Mémoire du 14e dimanche.*

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Ursulines de Morlaix ..... 24-31 Août
N.-D. de Quimperlé ..... 1- 7 Septembre.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'EVÊCHÉ

I. Projet de création d'une paroisse à Saint-Herbot. — Pour répondre aux vœux des familles et satisfaire aux besoins religieux des habitants du quartier de Saint-Herbot, en Plonévez-du-Faou, Monseigneur l'Evêque a décidé d'ériger en paroisse ce quartier éloigné de tout centre paroissial et a chargé M. l'abbé Hernot, directeur d'école à Collorec, d'en préparer la fondation et l'organisation.

II Prières publiques. — Devant la persistance de la pluie qui risque de compromettre la moisson, Nous autorisons MM. les Curés et Recteurs à ordonner des prières publiques pour demander à Dieu un temps plus favorable aux biens de la terre.

III. Remerciements.—Monseigneur Cogneau, évêque de Thabraca, auxiliaire de Son Excellence Monseigneur l'Evêque de Quimper, profondément touché de tous les hommages et félicitations, de tous les témoignages d'amitié et de sympathie qu'il a reçus à l'occasion de ses noces d'or sacerdotales, ainsi que des prières, des communions et des messes offertes à son intention, exprime à tous, prêtres, fidèles et communautés religieuses, sa vive gratitude, et les assure de son fidèle souvenir au saint autel.

IV. Pour nos Prisonniers de Guerre et leurs familles. — Le Secours National édite au profit des Prisonniers de Guerre et de leurs familles un burin du Maréchal Pétain, gravé par P. Gandon, Prix de Rome. Le prix, sur véritable Parchemin, est de 1.500 francs ; sur papier de Chine, de 250 francs.

Sur ce burin sera imprimée une dédicace au nom du souscripteur (individu ou collectivité), authentifiée par le cachet du Secours National et celui du Comité Central d'Assistance aux Prisonniers de Guerre.

Monseigneur l'Evêque recommande cette œuvre aux fidèles, aux établissements scolaires et aux œuvres chrétiennes du diocèse.

V. Avis aux nouveaux séminaristes — Nous recevons de la Préfecture la communication suivante :

« C'est la Préfecture qui délivrera des bons d'achats de vêtements aux jeunes gens entrant au Séminaire et aux personnes entrant en religion. »

En conséquence, les nouveaux séminaristes adresseront leur demande de bons d'achats de vêtements ecclésiastiques à la 4e Division, 2e Bureau, de la Préfecture. Ils joindront à leur demande le certificat de leur admission au Séminaire qu'ils détacheront de la feuille double reçue de M. le Supérieur.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

***Evêché* : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse* : c/c 9381, Nantes.**

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — 13e *dimanche après la Pentecôte* (31 *Août*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — Vêpres à 15 h. 30. Bénédiction. — A 20 h. 15, prières pour la paix et bénédiction.

Lundi et *mardi* : services pour les Trépassés.

Mercredi : confession des filles.

Jeudi : à 9 heures, messe de communion. — Après-midi, confessions en vue du 1er vendredi du mois.

Vendredi : messe du Sacré-Cœur et communion réparatrice au grand chœur. — Exposition du T. Saint-Sacrement de 8 h. 30 à 18 heures. — A 18 heures, chapelet, prières pour la paix, bénédiction. — A 20 heures, heure d'adoration pour les hommes et les jeunes gens.

Samedi : confession des garçons.

— Eglise de Saint-Mathieu. — 13e *dimanche après la Pentecôte* (31 *Août*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — A 15 h. 30, vêpres, prières pour la paix, bénédiction.

Lundi, *mardi* et *mercredi* : à 8 h. 30, service pour les Trépassés.

1er *Vendredi du mois* : le Saint-Sacrement sera exposé de 9 h 30 à 17 h. A 17 h., prières pour la paix.

Tous les soirs, excepté vendredi : à 20 h. 15, prières pour la paix.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Avis de services. — Il sera chanté deux services anniversaires pour M. l'abbé Mingant, vicaire à Saint-Pol-de-Léon, mort en captivité en Allemagne : l'un à Saint-Pol-de-Léon, le mardi 2 Septembre, à 10 heures ; le 2e à Plouarzel, le mardi 9 Septembre, à 11 heures.

— Bourg-Blanc : le mardi 2 Septembre, à 11 heures (heure all.), service anniversaire pour M. Louis Rolland, recteur du Bourg-Blanc.

Intention recommandée.— Beuzec-Cap-Sizun : Adoration-retour de Mission, du 7-14 Septembre.

Œuvre des Saints-Sacrifices. — *Nous remercions les Associés qui s'empressent à nous envoyer maintenant leurs cotisations. Il faut remarquer cependant que l'absence de retraite en* 1940 *nous a un peu déroutés, et mis en retard d'une année.*

Les confrères défunts ont eu leurs messes, toutes leurs messes, une moyenne de 30. *Mais il y en a eu* 56 *depuis Juillet* 1939.

On paie maintenant, selon l'usage de nos retraites, pour deux années, mais c'est pour trois qu'il faudrait payer, 1940, 1941 *et* 1942, *exception faite pour ceux qui ont versé à notre appel, leurs* 15 *francs cet hiver, et qui ne doivent régulièrement qu'une année.*

Parmi les autres, plusieurs, ne sachant où ils en sont de leurs versements, nous demandent de leur dire leur bilan. Leur répondre à chacun serait un grand travail et une grande dépense. Il sera seulement fait droit à toute demande groupée. La cotisation est de 10 *francs jusqu'en* 1939, *de* 20 *francs depuis* 1940.

Quelques confrères m'expédient 100 *francs. C'est beau et généreux. Ils auront une belle avance, qui leur vaudra, en cas de décès prématuré, quelques messes supplémentaires.*

A tous, cordiales salutations. *Le Directeur :* J. B.

Plonévez-Porzay. — **Pardon de Sainte-Anne-la-Palud.** *Samedi* 30 *Août.* — Messes basses à 8 h. 30, 9 h. 30, 10 h. 30. Grand'messe à 11 h. 30 (heure officielle). — A 16 heures, vêpres, sermon et procession.

Dimanche 31 *Août.* — Messes basses à 7 h. 30, 8 h. 30, 9 h. 30 et 10 h. 30. — A 11 h. 30, grand'messe sous la présidence de Son Excellence Monseigneur l'Archevêque de Rennes, assisté de Nosseigneurs Duparc et Cogneau ; sermon de M. le chanoine Moënner, vicaire général. — A 16 heures, vêpres, sermon de Son Excellence Monseigneur l'Archevêque ; procession. (On souhaite la participation des processions des autres paroisses.)

Mardi 2 *Septembre.* — Messes basses à 8 h. 30, 9 h. 30, 10 h. 30. A 11 h. 30, grand'messe avec sermon. — A 15 h. 30, vêpres et procession.

Confessions tout le samedi, dimanche à partir de 7 heures ; mardi, à partir de 8 heures.

Le Folgoat. — **Le grand Pardon.** — Le grand pardon du Folgoat, le 8 Septembre prochain, sera présidé par S. Exc. Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon, assisté de S Exc. Mgr Cogneau, évêque de Thabraca, et de Mgr Le Marec, prélat de Sa Sainteté, vicaire général d'Haïti.

A 6 heures (heure officielle), 7, 8, 9 10 heures, messes basses.

A 10 heures, réception des processions paroissiales.

A 11 heures, grand'messe, chantée par M. le chanoine Louvière, supérieur du Grand Séminaire ; le sermon breton sera prononcé par M. le chanoine Pouliquen, supérieur du Petit Séminaire de Pont-Croix.

A 15 heures, procession générale; vêpres; allocution française par S. Exc. Mgr Duparc.

Saint-Pol-de-Léon. — **Fête de la Translation des Reliques de S. Paul Aurélien,** *le dimanche 7 Septembre,* sous la présidence de Son Exc. Monseigneur Cogneau.

Samedi 6 *Septembre* : à 20 h. 30, vêpres, allocution française de M. le vicaire général Moënner.

Dimanche 7 Septembre : à 10 h. 30, messe pontificale chantée par S. Exc. Mgr Cogneau; panégyrique de S. Paul Aurélien par M. le vicaire général Moënner. — A 14 h. 30, vénération des Reliques. — A 15 heures, vêpres ; procession; allocution de Mgr l'Evêque ; Salut solennel.

Confessions : le samedi, à l'heure des messes et de 14 à 19 h. 30 ; le dimanche, de 6 h 30 à 9 heures.

Succès de nos Collèges, aux divers examens subis au mois de Juillet 1941.— *Etant donné les circonstances, directeurs et élèves nous excuseront de leur mesurer strictement la place.*

Pont-Croix. — *Baccalauréat.* Première : 23 admissibles, 16 reçus. — Reçus : Bideau, Bodénès, Bothorel Coquet, Créis, Cuillandre, Godec, Guiffant, Le Bars, Le Minor, Le Page, Pellay, Penerec'h, Pilven, Sénéchal, Troadec.

Pont-Croix n'avait pas de philosophie cette année.

Reçus au Concours des Bourses nationales, 21. Les voici par séries : 6e série : Carval, Cougard, Creignou, Le Gall, Lucas, Quinquis.

5e série : Bouin, Cabillic, Moalic, Renévot.
4e série : Coïc, Le Rest, Quideau.
3e série : Bossennec, Guéguen, Kerdranvat, Le Gouill.
2e série : Corvest, Kerdoncuff, Le Corre, Lhelguen.

Lesneven. — Première : 25 admissibles, 20 reçus : Uguen Dauvin, Saliou, Aballéa, Abjean, Calvez, Guennégan, Roué, Barra, Berthou, Bozec, Creff, Kersimon, Laurent, Le Goff, Martin, Mazéas, Quéinnec, Salaün, Simon.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Philosophie : 24 admissibles, 19 reçus : Faic'hun, Blons Cosmao, Cozian, Crozon, Kerboul, Le Corre, Le Jollec, F. Simon, Y. Simon, Urvoas, Yvinec, Calvarin, Coatanéa, Drévès, Floc'h, Gruiec, Guivarc'h, Normand.

Mathématiques : 4 reçus: Boulic, Gentil, Hascoët Loiselet.

Quelques-uns des candidats étaient déjà au Séminaire.

Saint-Pol-de-Léon. — Première : 30 admissibles, 25 reçus : Banéat, du Couëdic, Fenard, Guyomarc'h, Hily, Inizan, Jacq, Kerdilès, Le Ber, Le Bihan, Lefranc, P^al Le Roux, P^re Le Roux, Madec, Merdy, Meudic, Monot, Ollivier, Ouihen, Pochon, Pouliquen, Quéré, Quiniou, Saliou, Souêtre, Louis Guillou, mort avant l'oral.

Philosophie : 18 reçus : Argouarc'h, Bagot, Baron, Bellec, Bergot, Boucher, Bourch, Créac'h, Diraison, Fers, Faric, Fustec, Le Goff, Lemoine, Moal, Morvan, Penuec, Quéré.

Mathématiques : 2 reçus : Guizien, Rioual.

Pouvoirs de dispense des Curés. — Dans les circonstances actuelles, il peut être utile de rappeler au clergé l'article 1245 du Code, concernant le pouvoir de dispense des curés par rapport *aux lois ecclésiastiques du jeûne et de l'abstinence, et à celle de la sanctification des dimanches et jours de fête.*

Le voici : *Can.* 1245. — « Non seulement les Ordinaires des lieux, mais aussi les Curés peuvent, *dans des cas particuliers et pour une juste cause*, dispenser des lois générales de la sanctification des fêtes, du jeûne et de l'abstinence, *chacun* des fidèles ou *chacune* des familles de leurs paroissiens, même en dehors du territoire de la paroisse, et aussi les étrangers, quand ils se trouvent sur leur territoire. »

Nota. — 1° Non seulement les Evêques, mais aussi *les Curés ;* pouvoir ordinaire, susceptible d'être délégué occasionnellement.

2° *Le jeûne, l'abstinence, même les deux à la fois ; le repos du dimanche, même la messe, au besoin.*

3° Causes de dispenses : *une juste cause*, même moindre que celles qui suppriment automatiquement l'obligation. Ordinairement, quand il y a un doute sur l'obligation stricte.

4° *Un* individu, *une* famille, mais pas de *dispense générale.*

Il va sans dire que dans certains cas, mauvais temps, saison avancée, manque de bras, défaut de matériel, danger de grave dommage... le Curé, sans recourir au pouvoir de dispense pour tel ou tel particulier, pour telle ou telle famille, peut déclarer, en chaire, en général, pour tous ceux qui se trouvent dans la même nécessité, que la loi ne les oblige pas.

BIBLIOGRAPHIE

Albin MICHEL, Editeur, 22, rue Huyghens, Paris (14e).

Collection « Pages Catholiques ». Chaque brochure de 32 pages, 4,50.

Vie de Saint Benoit Labre, par Henri Clouard.

Vie de Saint Vincent de Paul, par André Thérive.

Prières pour toutes les circonstances de la vie, par le P. Christian Eugène.

Histoire des pèlerinages de la Sainte Vierge, par Emile Baumann.

HARMONIUMS
NEUFS ET D'OCCASION DE TOUTES MARQUES
ÉCHANGE • LOCATION • CRÉDIT
LABROUSSE
33, Rue de Rivoli - Paris (4e)
41 bis, Boulevard des Batignolles - Paris (8e)
221, Faubourg Saint-Honoré - Paris (8e)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

UN ACTE DE SAGESSE
UN ACTE D'ESPÉRANCE

●

SOUSCRIRE
AUX BONS DU TRÉSOR

AA 6

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Agences

BREST
QUIMPER

Bureaux permanents

Châteaulin, Concarneau, Douarnenez, Morlaix, Pont-l'Abbé, Quimperlé, Saint-Pol de Léon.

et nombreux bureaux périodiques

Toutes opérations de banque et de bourse, garde de titres, coffres-forts

CINÉMA & PROJECTION - FIXE

Appareils muets et parlants 8-9, 5-16 m/m. Location de Films
Tous Appareils, sans exception
Vente et Location des Films, toutes Editions
CINÉMATHÈQUE Ste-THÉRÈSE, 46, rue Paul-Bert, ANGERS

DELBENN
DÉPOSÉE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, Rue Kéréon, QUIMPER

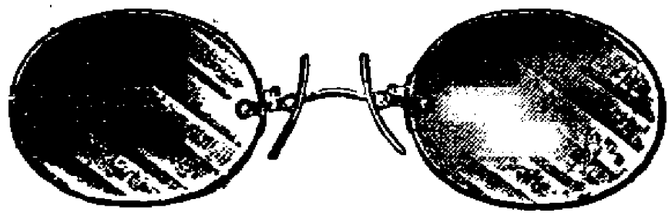

P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. PLOUZENNEC.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

56e ANNÉE. Vendredi 5 Septembre 1941 N° 36

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France et Colonies..... 25 francs par an.
— Luxembourg et Canada... 40 —
— Autres pays étrangers.... 50 —
Le numéro..... 60 centimes.
Changement d'adresse : 1 franc 50.

L'abonnement, payable d'avance (C/C 93.81, Nantes), part du 1er de chaque mois.

Rédaction et Administration : *31, rue Élie-Fréron, Quimper.*

SOMMAIRE :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché:* Publications religieuses diocésaines ; Action Catholique : Journées d'aumôniers jacistes.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Comment on devient Pape (*suite et fin*).

III. *Chronique du Diocèse.* — Offices paroissiaux ; Avis de services ; Intention recommandée ; Ergué-Gabéric et Combrit: Grands Pardons ; Nécrologie : M. Plougoulm, ancien recteur de Tréboul ; Kernouès : Centenaire de l'érection de la chapelle de N.-D. de la Clarté.

IV. *Chronique générale.* — Les Cahiers du Clergé rural de France, etc.

V. — *Annonces et avis divers.*

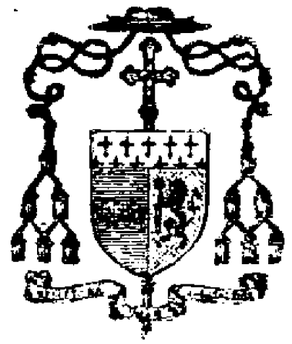

QUIMPER
IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ
1941

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Offices de la semaine

Dimanche, 7 *Septembre*. — 14e dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.
Vêpres de la Nativité de la B. V. M., mémoire du 14e dimanche.
Lundi, 8. — Nativité de la B. V. M. Double de 2e classe, avec Octave simple. Blanc.
Mardi, 9. — S. Gorgon. Martyr. Simple. Rouge.
Mercredi, 10. — S. Nicolas de Tolentino, Confesseur. Double. Blanc.
Jeudi, 11. — Les Ss. Prote et Hyacinthe, Martyrs. Simple. Rouge.
Vendredi, 12. — Le Très Saint Nom de Marie. Double-majeur. Blanc.
Samedi, 13. — De la B. V. M. Simple. Blanc.
Dimanche, 14. — Exaltation de la Ste Croix. Double-majeur. Rouge.
Vêpres des Sept Douleurs de la B. V. M., mémoires de l'Exaltation de la Ste Croix et du 15e dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Notre-Dame de Quimperlé.....	1-7	Septembre.
Kernilis	8-9	—
Beuzec-Cap-Sizun	10-14	—

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'EVÊCHÉ

I. Publications religieuses diocésaines — Nous prions MM. les Curés et Recteurs qui publient des bulletins paroissiaux de nous faire au plus tôt *l'envoi d'un exemplaire de leur publication avec l'adresse de la rédaction, l'adresse de l'imprimerie et le chiffre du tirage.*

II. Action Catholique. — Journées d'Aumôniers Jacistes. — Deux journées d'aumôniers jacistes sont prévues, l'une à Landerneau le 11 Septembre, l'autre à Quimper le 12 Septembre (de 10 heures à 16 heures). Le S. G. nous envoie M. l'abbé Boulard, aumônier rural du diocèse de Versailles. Ceux qui désirent prendre part au repas en commun préviendront pour Landerneau M. l'abbé Riou, vicaire, et pour Quimper la Direction des Œuvres.

PARTIE NON OFFICIELLE

Comment on devient Pape (*Suite et fin.*)

c) *En 1939.* — Au matin du 10 Février, Pie XI rendit son âme à Dieu, en murmurant : « Jésus... la paix ».

Les Eminentissimes Cardinaux eurent dix-neuf jours pour se réunir. Ils entrèrent en conclave le 1er Mars, au soir. Les scrutins devaient commencer le lendemain, à raison de quatre par jour.

Au troisième ils élurent — à l'unanimité, dit une rumeur incontrôlable — le Cardinal Pacelli, ancien Nonce à Munich et à Berlin, Secrétaire d'Etat du Pape défunt, Camerlingue de la Sainte Eglise.

Les premiers âges chrétiens sont loin, et aussi les temps du moyen âge ; il semble bien, toutefois, que l'univers comprit l'importance de l'événement.

La radio française, au soir du 2 Mars, fut parfaite d'émotion joyeuse et de respect admiratif.

De grandes revues trouvèrent des accents chrétiens. *Habemus Papam*, dit la *Revue des Deux Mondes* (René Pinon) ; événement important et heureux ; insurrection des forces spirituelles en face de l'offensive du matérialisme et du panthéisme : le plus noble et le plus réconfortant spectacle qui ait été depuis longtemps offert à l'humanité enlisée dans la fange des intérêts matériels. — Et encore (Louis Gillet) : L'élection de Pie XII s'est faite, véritablement, sur le plan universel. Il apportera dans son œuvre la souplesse de la plus vieille diplomatie du monde, et surtout les ressources divines de sa puissance de charité, la flamme et la noblesse de l'ange. — La *Revue de Paris* dit en propres termes : Quand le *Te Deum* retentit, l'émotion est à son comble ; les larmes coulent, les genoux fléchissent. Mais des lèvres les plus froides sort la même phrase : « C'était le plus digne ». Nos deux ambassadeurs sont très entourés. Que Dieu protège Pie XII !

Une parole du chef de l'Eglise anglicane à Lord Halifax est significative. « Nul doute que si Sa Sainteté voulait prendre la tête de ce mouvement, Elle aurait l'appui de toutes les Eglises chrétiennes. »

⁂

30, 1271, 1939 : situations bien différentes, même institution.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

***Evêché* : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse* : c/c 9381, Nantes.**

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 14e *dimanche après la Pentecôte (7 Septembre)* : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — Vêpres à 15 h. 30. Bénédiction.

Lundi. Nativité de la Bienheureuse Vierge Marie : messes aux heures

Archives diocésaines de Quimper et Léon

habituelles (pas de messe à 12 h. 30). — Vêpres à 15 h. 30. Bénédiction.

Chaque soir : à 20 h. 15, prières pour la paix et bénédiction.

— Eglise de Saint-Mathieu. — 14e *dimanche après la Pentecôte* (*7 Septembre*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — A 15 h. 30, vêpres, réunion de l'Archiconfrérie, procession du Rosaire, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi 8 Septembre, fête de la Nativité de la B. V. Marie : messes à 7 et 8 heures, grand'messe à 9 heures. — A 20 h. 15, complies, prières pour la paix.

Mardi et *mercredi* : à 8 h. 30, services pour les Trépassés.

Tous les soirs : à 20 h. 15, prières pour la paix.

Avis de services. — Le Conquet : le mercredi 10 Septembre, à 11 heures (heure all.), service anniversaire pour M. Louis Le Boëtté, ancien recteur.

— Services anniversaires pour M. l'abbé Eucher Corre, ancien recteur d'Henvic : Kernouès, le mercredi 10 Septembre, à 11 heures ; Kernouès : 2e le mercredi 10 Septembre, à 12 h. (h. all.) ; Henvic, le lundi 15 Septembre, à 11 heures.

Intention recommandée. — Kernilis : Retraite-Adoration, du 7 au 10 Septembre.

Ergué-Gabéric. — **Grand Pardon de N.-D. de Kerdévot,** *dimanche* 14 *Septembre*. — Samedi, 1res vêpres. Confessions

Dimanche, messes basses à 7, 8, 9, 10 h. Confessions toute la matinée. Grand'messe à 11 h. Célébrant M. Guéguen, doyen du Chapitre ; sermon de M. Pichon, curé de la cathédrale. Vêpres à 16 h., procession et bénédiction du St-Sacrement.

Combrit. — **Grand Pardon de Notre-Dame de la Clarté.** — *Samedi* 13 *Septembre* : procession de l'église à la chapelle, à 15 heures. Vêpres, bénédiction.

Dimanche 14 : messes basses à 7, 8, 9 et 10 heures ; à 11 h. 30, grand'messe par M. Le Grand, official, chanoine titulaire ; sermon par M. le chanoine Perrot, secrétaire général de l'Evêché. Vêpres à 16 heures, procession et bénédiction.

Confessions pendant l'Octave du 8 au 15 Septembre. Indulgence plénière aux conditions ordinaires pour les âmes du purgatoire.

Nécrologie. — *M. PLOUGOULM, ancien Recteur de Tréboul.* — La *Semaine religieuse* du 8 Août annonçait le décès de M. Plougoulm. « Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles M. Hervé Plougoulm, ancien recteur de Tréboul, décédé le 6 Août, à Saint-Pol de Léon, à l'âge de 78 ans. »

Né à Saint-Marc en 1863, il fit ses études au collège de Lesneven, où il revint maître d'études, après son ordination sacerdotale, en 1887. Après un an de vicariat à Sibiril, il fut nommé à la cathédrale : il y resta de 1888 à 1904, sous la direction de M. de Penfentenyo et de M. Coat. Devenu premier vicaire, il fut chargé du patronage Saint-Joseph, à Bourg-les-Bourgs, l'ancêtre authentique de la glorieuse Phalange d'Arvor. Les enfants et les jeunes gens aimaient sa direction douce et ferme. Ses instructions, ses commentaires de l'Evangile, d'une exégèse très savoureuse, étaient compris de tous ; il avait le don de parler aux enfants. Dans ce milieu très remuant, il discerna de nombreuses vocations ecclésiastiques pour le clergé diocésain, pour les Congrégations missionnaires.

Monseigneur Dubillard le nomma, en 1904, recteur à Plouégat-Guerrand. Peu batailleur, il s'opposa cependant de toutes ses forces à l'envahissement des protestants dans un quartier éloigné de sa paroisse : le Pont-Ménou.

En 1913, il fut transféré à l'importante paroisse de Tréboul. Son bon cœur lui attacha la rude population maritime. L'école chrétienne des filles trouva en lui un père dévoué. Et lorsqu'un bienfaiteur insigne lui permit d'ouvrir une école de garçons, il prit le bâton de pèlerin pour visiter les différents quartiers de sa vaste paroisse, recueillant des aumônes, cherchant surtout à entourer l'école naissante d'une atmosphère de sympathie.

Ses forces déclinant, en 1937 il demanda à ses supérieurs d'être relevé de son poste. Il passa d'abord un temps à Saint-Marc, au berceau de sa famille ; puis il désira et obtint d'aller finir ses jours à Saint-Pol, dans la maison de Saint-Joseph. Devenu pensionnaire d'un de ses compatriotes, docile, pieux, il se préparait à la mort. Son état s'aggrava le 1er Août : le médecin appelé diagnostiqua une usure générale de l'organisme. Le 2 Août, il fut extrémisé dans l'après-midi : il avait sa pleine connaissance et manifestait de vifs sentiments de piété. Le 6 Août, jour de la fête de la Transfiguration, il expira. Que Dieu reçoive en sa vision son bon et fidèle serviteur.

Un premier office eut lieu à Saint-Pol le vendredi 8 Août, à 10 heures, en présence de ses parents, de ses confrères. Le recteur actuel de Tréboul, M. Suignard, avait tenu, accompagné de son vicaire, M. Martin, à rendre ses devoirs à son prédécesseur. La messe fut chantée par M. le chanoine Le Grand, official. L'absoute fut présidée par M. le Curé-Archiprêtre de Saint-Pol. Une seconde cérémonie eut lieu à Saint-Marc le vendredi, dans l'après-midi.

Le bon M. Plougoulm repose dans le cimetière de sa paroisse natale. R. I. P.

Kernouès. — **Centenaire de l'érection de la chapelle de N.-D. de la Clarté.** — L'an du Seigneur 1941 amenait le centenaire de l'érection de la chapelle de N.-D. de la Clarté. Le 5 Août, dans l'humble édifice sobrement mais gracieusement décoré, sur un autel richement paré, quatre messes d'actions de grâces se succédèrent. La plus émouvante fut la première, par le nombre des assistants, la gravité et la suavité des chants, la piété de tous, mais surtout par l'attitude

Archives diocésaines de Quimper et Léon

des hommes se présentant à la Table sainte par groupes de dix dans un ordre et recueillement parfaits.

Le dimanche 10, on célébrait dans l'église paroissiale la messe solennelle du Centenaire. Elle fut chantée par M. le chanoine Louvière, assisté par deux Kernouésiens, l'abbé Fily comme diacre et l'abbé Guillerm comme sous-diacre. Trois autres abbés de Kernouès prirent part aux rites sacrés. Michel L'Hostis, profès spiritain, comme maître des cérémonies; François L'Hostis, profès des Salésiens de Dom Bosco, comme maître de chœur; l'abbé Marcel Cloarec, clerc tonsuré du Grand Séminaire de Quimper, comme maître de chapelle.

A l'offertoire, on entendit un duo: harmonium et violon à la Consécration, par les mêmes exécutants, un très doux et très expressif: *Adoromp oll.* Que la jeune virtuose de la colonie brestoise veuille bien trouver ici l'expression de la gratitude de tous.

Après le prône, une éloquente, vibrante et substantielle instruction sur les devoirs des temps présents fut adressée aux fidèles par M. Rannou, directeur de l'école chrétienne de Guissény.

Trois des nombreuses religieuses originaires de Kernouès purent assister à la fête; tandis que dans la chapelle du monastère de Thymadeuc, le Père Athanase L'Hostis unissait ses prières à celles de ses compatriotes; et que, dans les brousses africaines, le Père Page en faisait de même.

Aux vêpres, les grands tons abandonnés depuis quelque temps furent chantés par une très nombreuse et pieuse assistance. A l'issue des vêpres, on se rendit à la chapelle au chant du cantique *D'hor Mamm Santez Anna.* A la chapelle, selon la tradition, les strophes du cantique de la consécration à la Sainte Vierge furent alternativement données par les hommes et par les femmes. On revint au bourg, en chantant le cantique de N-D. de La Clarté.

Que dire des chants de la bénédiction ? Deux d'entre eux furent particulièrement goûtés : le *Tantum ergo* en partie par les jeunes filles de la schola ; et le *Chant final* en partie également par les trois abbés.

La cérémonie se termine par la récitation d'un *Ave Maria* aux intentions de toutes les personnes qui contribuèrent à rendre cette fête si grandiose de foi et de dévotion.

Kernouésiens, restez toujours fidèles, et de plus en plus, à votre devise : *Laus Deo per Mariam* !

CHRONIQUE GENERALE

Les cahiers du Clergé rural de France. — Ces cahiers, qui paraîtront en 1941-1942 en cinq livraisons, donneront, sous forme nouvelle, ce que beaucoup de nos confrères ont reçu jadis de l'excellente « Interdiocésaine », ainsi que des Lettres aux aumôniers ou Notes de pastorale parues depuis quelques années sur les méthodes d'apostolat rural.

Ces cahiers seront centrés sur l'Evangélisation du monde rural, des vieilles chrétientés comme des chrétientés à refaire. Ils sont destinés aux prêtres de campagne et à tous les jeunes qui, dans les séminaires, se préoccupent, avec angoisse parfois, des difficultés qui les attendent dans ce ministère rural.

Aussi est-ce presque uniquement à des confrères du Clergé rural que nous faisons appel pour la rédaction de ces cahiers ; eux seuls ont le droit, en effet, de donner, fraternellement, des leçons d'énergie, d'optimisme... de sainteté.

Ces cahiers méritent d'être connus de tous les curés ruraux, et ce serait une grande joie pour nous que de savoir que chacun des curés a trouvé, dans la générosité de ses paroissiens, la possibilité de souscrire aux cinq cahiers de l'année 1941-1942.

SOMMAIRE DU CAHIER. — Chacune des livraisons contiendra quelques études choisies dans les séries suivantes :

1° *Formation du prêtre* ; 2° *Apostolat* ; 3° *Apostolat des laïcs animé par le prêtre* ; 4° *Chroniques* sur les questions familiales, scolaires, corporatives, civiques ; *Bibliographie* . la bibliothèque du prêtre.

Ceux qui le désireront recevront en supplément les petits fascicules de Documentation officielle.

Prix de la souscription. — Aux 5 cahiers du Clergé rural: 15 francs; avec supplément documentaire : 20 francs. — Œuvre des Campagnes. C.C.P. Paris 1185-45. 2, rue de la Planche, Paris (7e).

Institut Catholique Professionnel de Nantes, *route de Clisson, Saint-Sébastien-sur-Loire (L.-I.).* — Les examens du Concours d'admission à l'Institut Catholique Professionnel de Nantes pour préparer des techniciens aux diverses industries, session de Septembre, auront lieu à l'Institut les 12 et 13 Septembre prochain.

Limites d'âge : 13 ans au moins, 15 ans au plus au 1er Janvier.

Autres Cours pour l'entrée à Lille et Cours préparatoire.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Institut.

Demande d'emploi. — Personne 45 ans tiendrait intérieur pour prêtre seul ou un poste de lingère dans pensionnat.

Peut-on récolter sans avoir semé ?

LA RESTAURATION DE LA FRANCE EXIGE QUE VOUS SOUSCRIVIEZ AUX BONS DU TRÉSOR

AA 4

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Cours Catholique d'Enseignement par correspondance

32, *avenue Duquesne, Paris* (7e).

Directeur honoraire : abbé A. Tirlemont, ancien professeur à Sainte-Geneviève de Versailles.

Directeur général : M. le chanoine F. Osty, professeur à l'Institut Catholique de Paris.

Les meilleures études par correspondance sont assurées par le *Cours Catholique* de Paris. Détail des cours pendant l'année :

1° Classes élémentaires de 7e à 10e ,
2° Classes secondaires de philosophie à 10e ;
3° Cours de sténo-dactylographie ;
4° Examens d'essai pour institutions.

Le Cours Catholique, qui a préparé 6.000 élèves en 1939, confie les devoirs de ses élèves à des professeurs licenciés enseignant dans les collèges libres de Paris et de province. La direction est à la disposition des familles pour leur donner tous les renseignements désirés et leur faire parvenir la brochure détaillée sur l'organisation des cours.

CINÉMA & PROJECTION - FIXE

Appareils muets et parlants 8-9, 5-16 m/m. Location de Films
Tous Appareils, sans exception
Vente et Location des Films, toutes Editions
CINÉMATHÈQUE Ste-THÉRÈSE, 46, rue Paul-Bert, ANGERS

UN BILLET DE LA
LOTERIE NATIONALE

DELBENN
DÉPOSÉE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, Rue Kéréon, QUIMPER

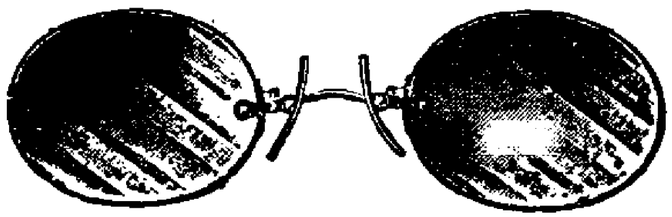

P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. PLOUZENNEC.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

56e ANNÉE. Vendredi 12 Septembre 1941. N° 37.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France et Colonies..... 25 francs par an.
— Luxembourg et Canada... 40 —
— Autres pays étrangers.... 50 —
Le numéro..... 60 centimes.
Changement d'adresse : 1 franc 50.

L'abonnement, payable d'avance (C/C 93.81, Nantes), part du 1er de chaque mois.

Rédaction et Administration : *31, rue Élie-Fréron, Quimper.*

SOMMAIRE :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché* : Ordination ; Nomination ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — La Nativité de la Bienheureuse Vierge Marie.

III. *Chronique du diocèse.* — Offices paroissiaux ; Intention recommandée : Pour le Pape ; Morlaix (La Salette) ; Pèlerinage et Pardon ; Plonévez-Porzay ; Grand Pardon de Sainte-Anne la Palue.

IV. — *Annonces et avis divers.*

QUIMPER
IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ
1941

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Offices de la semaine

Dimanche, 14 *Septembre*. — Exaltation de la Sainte Croix. Double majeur. Rouge. — SEMAINE DES QUATRE-TEMPS. — *Vêpres des Sept Douleurs de la B. V. M., mémoires de l'Exaltation de la Croix, et du 15e dimanche après la Pentecôte.*

Lundi, 15. — Les Sept Douleurs de la B. V. M. Double de 2e classe. Blanc.

Mardi, 16. — S. Corneille, Pape, et S. Cyprien Evêque, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Mercredi, 17. — *Jeûne*. Les Sacrés Stigmates de S. François, Confesseur. Double. Blanc.

Jeudi, 18. — S. Joseph de Cupertino. Double. Blanc.

Vendredi, 19. — *Jeûne*. S. Janvier, Evêque, et ses Compagnons, Martyrs. Double. Rouge.

Samedi, 20. — *Jeûne. Vigile de S. Matthieu*. S. Eustache et ses Compagnons, Martyrs. Double. Rouge.

Dimanche, 21. — S. Matthieu, Apôtre et Evangéliste. Double de 2e classe. Rouge. — *A vêpres, mémoires de S. Thomas de Villeneuve, et du 16e dimanche après la Pentecôte.*

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Beuzec-Cap-Sizun	10-14	Septembre.
Ouessant	15-19	—
Brasparts	20-24	—

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'EVÊCHÉ

I. Ordination. — Le dimanche 28 Septembre, à l'issue de la retraite de rentrée au Grand Séminaire, S. Exc. Mgr Cogneau ordonnera 18 diacres et un sous-diacre dans la chapelle du Collège de Lesneven. L'ordination, que Nous recommandons particulièrement aux prières des Communautés religieuses et des pieux fidèles, comprendra en outre des minorés et des tonsurés.

Les ordinands qui ont fait une demande pour les Ordres majeurs doivent faire publier leurs bans au plus tôt.

II. Nomination. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, a été nommé :

Vicaire à Dinéault, M. Jean Grannec, jeune prêtre de Pleyben.

III. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. Jean-Marie Maréchal, ancien recteur de Plovan, décédé le 7 Septembre 1941, à l'âge de 75 ans.

PARTIE NON OFFICIELLE

La Nativité de la B. V. Marie

Sermon de S. Augustin, évêque.

Nous voici, mes très chers frères, à la fête désirée de la bienheureuse et vénérable Marie toujours Vierge. Que notre terre, illustrée par la naissance d'une telle Vierge, se livre donc aux plus joyeux transports. Car elle est cette fleur des champs d'où est sorti le précieux lis des vallées ; et c'est par son enfantement que le sort de nos premiers parents a été changé, et leur faute effacée. C'est en elle que cesse la parole de malheur prononcée contre Eve : « *Tu enfanteras dans la douleur* » (Gen. III, 16), puisque c'est dans la joie que Marie a enfanté le Seigneur.

Eve a gémi, Marie a tressailli d'allégresse ; Eve a porté dans son sein un fruit de larmes, et Marie un fruit de joie ; l'une a enfanté un pécheur, et l'autre l'Innocent. La mère de notre race a apporté le châtiment dans le monde, la Mère de notre Sauveur a apporté le salut. Eve a été la source du péché, et Marie la source du mérite. Eve nous a été funeste et nous a donné la mort ; Marie nous a comblés de biens en nous donnant la vie. Celle-là nous a blessés, celle-ci nous a guéris. La désobéissance a été remplacée par l'obéissance et l'incrédulité par la foi.

Que Marie touche maintenant les instruments d'harmonie, et que les doigts habiles de la Vierge-Mère frappent les tambourins sonores. Que nos chœurs joyeux lui répondent, et que le doux concert de nos voix alterne avec ses mélodieux cantiques. Ecoutez donc ce chant de notre musicienne : « *Mon âme glorifie le Seigneur, et mon esprit se réjouit en Dieu mon Sauveur ; parce qu'il a regardé la bassesse de sa servante ; car désormais toutes les générations m'appelleront bienheureuse, parce que le Tout-Puissant a fait en moi de grandes choses.* » (S. Luc, I, 46.) Ainsi donc le prodige d'un enfantement nouveau a remédié à une faute qui nous avait perdus, et le chant de Marie a mis fin aux lamentations d'Eve. (2e *Nocturne.*)

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

***Evêché* : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse* : c/c 9381, Nantes.**

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 15e *dimanche après la Pentecôte* (14 *Septembre*), *Exaltation de la Sainte Croix* : messes à 7, 8, 9, 10, 11 (grand'messe) et 12 h. 30. — Vêpres à 15 h. 30. Bénédiction. — A 20 h. 15, tous les soirs, prières pour la paix.

Lundi et *mardi* : à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— Eglise de Saint-Mathieu. — 15e *dimanche après la Pentecôte* (14 *Septembre*), *fête de l'Exaltation de la Sainte Croix* : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — A 15 h. 30, vêpres, prières pour la paix.
Lundi, mardi et *mercredi* : à 8 h. 30, services pour les Trépassés.
Tous les soirs : à 20 h. 15, prières pour la paix.

Avis de services. — Saint-Nic : jeudi 18 Septembre, à 11 heures, service anniversaire pour M. l'abbé Parchemmou, ancien aumônier de Saint-Athanase.

— Le service anniversaire de M. l'abbé Louis Le Bot sera chanté à Plougastel-Daoulas, le jeudi 18 Septembre, à 11 h (heure allemande).

— Des services de huitaine seront chantés pour M. Maréchal, ancien recteur de Plovan : à Pouldreuzic, le dimanche 14 Septembre, avant la grand'messe ; — à Plovan, le mardi 16 Septembre, à 12 heures (heure allemande) ; — à Plogoff, le dimanche 21 Septembre, avant la grand'messe.

Intention recommandée. — Bourg-Blanc : Adoration, du 25 au 28 Septembre.

Pour le Pape. — Le Directeur national de la Section française *Pro Pontifice et Ecclesia* ayant, comme chaque année, envoyé au Saint-Père adresse d'hommage et obole pour le Denier de Saint-Pierre, a eu la joie de recevoir, par lettre datée du 3 Juin et signée par le cardinal secrétaire d'Etat, les remerciements de Sa Sainteté et la bénédiction apostolique pour tous les adhérents. Il est heureux de transmettre à tous ce précieux encouragement et cette faveur spirituelle, dont tous doivent se montrer reconnaissants, en intensifiant leurs prières pour le Pape et leur dévouement à l'Eglise et à son Chef suprême.

Pour tous renseignements sur cette œuvre catholique plus que jamais opportune, s'adresser au directeur diocésain : M. le chanoine Perrot, secrétaire général de l'Evêche de Quimper.

Morlaix (*La Salette*). — **Pèlerinage et Pardon.** — Le dimanche 14 Septembre, pèlerinage annuel des trois paroisses de Morlaix, sous la présidence de M. le chanoine Boulic, curé de Saint-Mathieu.

A 14 h., chapelet, vêpres, instruction française et Salut du Très Saint-Sacrement.

Le vendredi 19 Septembre, grand pardon. A partir de 5 h. 30, confessions. Messes à 6, 7 et 8 h. A 10 h., grand'messe chantée par M. Batany, aumônier à Châteaulin ; instruction bretonne par M. Le Quéau, recteur de Plouézoc'h.

A 2 h., chapelet ; à 2 h. 30, vêpres ; sermon français par M. Batany. Salut du Très Saint-Sacrement.

La Supérieure des Religieuses de Saint-François prie les prêtres qui assisteront au pardon de se munir de leurs tickets de pain.

Plonévez-Porzay. — **Grand Pardon de Sainte-Anne la Palue.** — La pluie lancinante qui n'a cessé tout le mois d'Août tombe encore le samedi 30 d'un ciel toujours charge de menaces à faire hésiter les plus courageux. Dès le matin cependant les premiers pèlerins accomplissent leurs dévotions au sanctuaire de la Palue.

Puis, vers midi, la nue se déchire ; le soleil béni et victorieux inonde la baie de Douarnenez, tandis que la brume vaincue recule vers l'Ouest. Et le grand pardon de Sainte-Anne sera magnifique, de cette magnificence qui émerveillait A. Le Braz, et qui n'aura d'égale que la piété des fidèles.

Aux vêpres, une assistance déjà compacte se presse dans la vaste chapelle : bel auditoire attentif, terrain fécond pour la parole chaude de M. le chanoine Favé. Procession, salut du T. Saint-Sacrement, et c'est bientôt la dispersion.

La nuit tombe, idéale : les derniers reflets du couchant s'éteignent sur la baie ; l'horizon s'allume d'une gamme de couleurs à défier la palette du peintre le plus habile, et dont on ne sait s'il faut admirer davantage la richesse des nuances ou la délicate harmonie des teintes pures et chaudes. C'est sous ce soleil enchanteur que cheminent les fidèles de Sainte-Anne venus de loin à pied ; ils saluent son sanctuaire d'une prière sur la dune, et cherchent un abri sommaire pour la nuit dans les fermes voisines : car cette année la chapelle ne peut rester ouverte.

Mais, dès l'aube, claire et fraiche, les fidèles assiègent les confessionnaux, entendent la messe et communient par vagues imposantes, dont le rythme ne s'arrêtera pas jusqu'à l'heure de la grand'messe.

Cependant Mgr Duparc et Mgr Cogneau, toujours assidus sont arrivés, accompagnant Son Exc. Mgr Rocques, archevêque de Rennes, métropolitain de Bretagne. Ils vénèrent les reliques et la statue de sainte Anne, cette antique statue de granit qui a vu prier tant de générations depuis 1548 ; ils jettent un coup d'œil sur la Palue lumineuse qui domine la baie — plus belle que celle de Naples — cette Palue où afflue sans cesse, comme les flots d'une marée houleuse, la masse des pèlerins. Par quel prodige sont-ils si nombreux, malgré la pénurie des transports ? Faut-il qu'ils aiment sainte Anne, car plusieurs viennent de loin. Foule bigarrée, grouillante, soudain saisie d'un recueillement de cathédrale, au roulement des tambours qui ouvrent la marche vers l'autel, où M. le chanoine Guéguen, doyen du Chapitre, va chanter la grand' messe, en présence de Son Exc. l'Archevêque, qui préside et tient chapelle, de nos deux évêques, et d'un nombreux clergé.

M. le vicaire général Moënner prêche à l'Evangile. Dans une langue bretonne impeccable, que les hauts-parleurs portent au fond de l'assistance — et la radio à toute la Bretagne — l'orateur fait de l'antienne « O Mater Patriæ » un commentaire substantiel et d'une brûlante actualité : leçons de prières et de générosité dans le pénible devoir quotidien, afin de restaurer l'ordre et la paix, avec l'aide toute puissante de sainte Anne.

Les chants de la messe et les cantiques bretons alternent, repris par des milliers de voix, jusqu'à l'Angelus final.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Il est midi. Les groupes se forment pour le repas, dont le pittoresque marque d'une note si originale la physionomie du pardon de la Cornouaille.

M. le Recteur reçoit le clergé autour de l'archevêque et des évêques. Conversation cordiale et échange de souhaits, parmi lesquels celui-ci : que pour le quatrième centenaire de la statue vénérée à la Palue, Mgr de Rennes se retrouve, en 1948, auprès du vénérable Mgr Duparc : il ne s'agit que de sept ans, et sainte Anne a le bras long !

La récitation du chapelet pour le Pays précède les vêpres pontificales, à l'issue desquelles Mgr Rocques prend la parole. Son Excellence, qui est un peu chez lui au pays de sainte Anne, car il vient du pays qui a reçu et longtemps gardé ses reliques, regrettant de ne pouvoir s'exprimer en breton pour des Bretons, exhorte les assistants à rester fidèles comme leurs ancêtres déjà dévots à sainte Anne, à leur foi, à leurs coutumes, à leurs costumes.

Il reprend ensuite une phrase de la lettre où Mgr Duparc annonçait en 1938 les solennités du 25e anniversaire du Couronnement de sainte Anne la Palue (Août 1913) : « Dans les angoisses de l'heure présente, l'humanité a besoin d'ardentes prières et de fortes leçons ». Ne les dirait-on pas d'aujourd'hui, ces paroles ?

Ces angoisses, c'est d'abord l'inquiétude de l'homme — « un dieu tombé qui se souvient des cieux », incapable d'atteindre le bonheur auquel il aspire, et qui reside au ciel, en Dieu seul ; c'est ensuite la souffrance, châtiment du péché qui a blessé notre nature, et qui doit contribuer à la rédemption ; c'est enfin la menace — aujourd'hui une brutale réalité — de la guerre et de ses suites horribles.

Devant ces misères, deux attitudes sont possibles : capituler, ou accepter en esprit de réparation, pour la résurrection : c'est l'attitude du chrétien.

Il faut prier sainte Anne : qu'elle nous obtienne grâce et miséricorde ; et ayons confiance : d'autres ont péché, ont été plus loin dans le matérialisme.

Apprenons aussi de sainte Anne l'endurance, la patience la persévérance, la volonté et l'esprit de sacrifice dont sa vie est le modèle : la route rocailleuse nous aidera au détachement indispensable pour que renaisse l'idéal du Christ.

La procession fut unique : théorie des croix, bannières et statues, toutes portées par des hommes en costume glazik, par des femmes en riches toilettes noires brodées d'or ou blanches semées de perles. Le recueillement est émouvant : assez peu de curieux, mais une foule immense de priants ; pas d'autre bruit que le chant des cantiques, accompagné par le murmure de la baie toute proche. On la découvre bientôt, avec ses vagues légères, ourlées de blanc, qui meurent doucement sur le sable ; le cortège s'arrête. C'est une innovation, d'inspiration touchante : la bénédiction de la mer et la prière pour les marins disparus « sous l'aveugle océan ».

La fête s'achève : la bénédiction du T. Saint-Sacrement, où les prières liturgiques alternent avec les chants en breton, une dernière prière, un dernier adieu à sainte Anne ; et chacun s'en va, avec la joie d'une journée de bénédiction, la

confiance en la protection de la patronne des Bretons. Et la Palue retrouve son calme profond.

Elle se réveille encore le mardi 2 Septembre. Les cérémonies se déroulent ce jour au même rythme. La foule, moins dense, est cependant impressionnante. Et si le pardon ce jour-là est moins magnifique il n'est pas moins pieux.

Ce furent trois jours de prières, trois jours féconds pour les pèlerins, pour les absents, qui ne furent pas oubliés, pour la grande et la petite Patrie : Sainte Anne est une Mère puissante et miséricordieuse.

On demande pour s'occuper à Paris de 4 grands enfants. *institutrice catholique pratiquante* ayant baccalauréats ou brevet supérieur. De préférence personne jeune ayant excellente santé.

S'adresser à Mlle Camus, rampe Saint-Nicolas, Morlaix.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Agences : BREST, QUIMPER

Bureaux permanents : Châteaulin, Concarneau, Douarnenez, Morlaix, Pont-l'Abbé, Quimperlé, Saint-Pol de Léon.

et nombreux bureaux périodiques

Toutes opérations de banque et de bourse, garde de titres, coffres-forts

ne soyez pas le dernier...

... à prendre votre billet.
La chance n'attend pas!

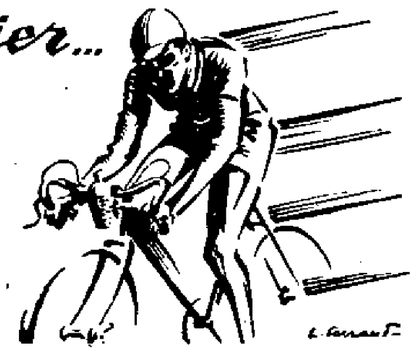

LOTERIE NATIONALE
G 25

HARMONIUMS
NEUFS ET D'OCCASION DE TOUTES MARQUES
ÉCHANGE • LOCATION • CRÉDIT
LABROUSSE
33, Rue de Rivoli - Paris (4e)
41 bis, Boulevard des Batignolles - Paris (8e)
221, Faubourg Saint-Honoré - Paris (8e)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Cours Catholique d'Enseignement par correspondance

32, *avenue Duquesne, Paris* (7e).

Directeur honoraire : abbé A. Tirlemont, ancien professeur à Sainte-Geneviève de Versailles.

Directeur général : M. le chanoine F. Osty, professeur à l'Institut Catholique de Paris.

Les meilleures études par correspondance sont assurées par le *Cours Catholique* de Paris. Détail des cours pendant l'année :

1° Classes élémentaires de 7e à 10e ;
2° Classes secondaires de philosophie à 10e ;
3° Cours de sténo-dactylographie ;
4° Examens d'essai pour institutions.

Le Cours Catholique, qui a préparé 6.000 élèves en 1939, confie les devoirs de ses élèves à des professeurs licenciés enseignant dans les collèges libres de Paris et de province. La direction est à la disposition des familles pour leur donner tous les renseignements désirés et leur faire parvenir la brochure détaillée sur l'organisation des cours.

UN ACTE DE SAGESSE
UN ACTE D'ESPÉRANCE

●

SOUSCRIRE AUX BONS DU TRÉSOR

AA 6

CINÉMA & PROJECTION - FIXE

Appareils muets et parlants 8-9, 5-16 m/m. Location de Films
Tous Appareils, sans exception
Vente et Location des Films, toutes Editions
CINÉMATHÈQUE Ste-THÉRÈSE, 46, rue Paul-Bert, ANGERS

DELBENN
DÉPOSÉE
P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, Rue Kéréon, QUIMPER

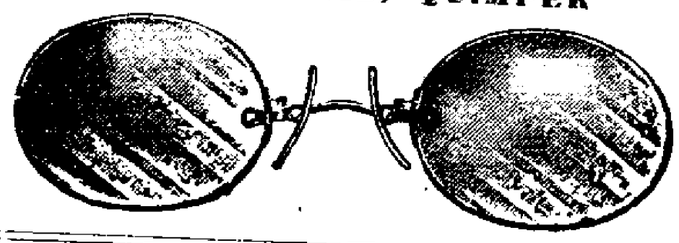

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. PLOUZENNEC.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

56e ANNÉE. Vendredi 19 Septembre 1941. N° 38.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France et Colonies..... 25 francs par an.
— Luxembourg et Canada... 40 —
— Autres pays étrangers.... 50 —
Le numéro..... 60 centimes.
Changement d'adresse : 1 franc 50.

L'abonnement, payable d'avance (C/C 93.81, Nantes), part du 1er de chaque mois.

Rédaction et Administration : *31, rue Élie-Fréron, Quimper.*

SOMMAIRE :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Grand Séminaire ; Horaire des catéchismes ; Décès

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Intention recommandée ; Décès ; Le Folgoat : Pardon des Tertiaires ; Placement des écoliers de Brest : Châteauneuf-du-Faou : Le Pardon de N.-D. des Portes ; Nécrologie : M. Jacques Hamon, recteur de Laz ; Saint-Pol de Léon : Le grand Pardon de saint Pol Aurélien.

QUIMPER
IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ
1941

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Offices de la semaine

Dimanche, 21 *Septembre*. — S. Matthieu, Apôtre et Evangéliste. Double de 2e classe. Rouge. — *A vêpres, mémoires de S. Thomas de Villeneuve, et du 16e dimanche après la Pentecôte.*

Lundi, 22. — S. Thomas de Villeneuve, Evêque et Confesseur. Double. Blanc.

Mardi, 23. — S. Lin, Pape et Martyr. Semi-double. Rouge.

Mercredi, 24. — N.-D. de la Merci. Double majeur. Blanc.

Jeudi, 25. — De la Férie. Vert.

Vendredi, 26. — S. Cyprien et Ste Justine, Vierge, Martyrs. Simple. Rouge.

Samedi, 27. — Les SS. Côme et Damien, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Dimanche, 28. — 17e dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert. — *Vêpres de S. Michel, Archange, mémoire du 17e dimanche.*

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Brasparts	20-24 Septembre.
Bourg-Blanc	25-27 —
Goulien	28-30 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'EVÊCHÉ

I. Grand Séminaire. — A cause de travaux urgents et nécessaires, la rentrée au Grand Séminaire est retardée d'une semaine et n'aura lieu que le lundi 29 Septembre, à *20 heures au plus tard* (à cause de l'interdiction de circuler dans les rues de Lesneven entre 20 heures et 6 heures).

Tous les séminaristes sans exception (y compris par conséquent ceux qui étaient désignés pour Saint-Jacques) rentrent à Lesneven. — La retraite commencera le mardi soir 30 Septembre et l'ordination aura lieu seulement le dimanche 5 Octobre, dans la chapelle de la Retraite.

Chaque séminariste doit apporter sa carte d'alimentation et sa carte d'identité.

II. Horaire des catéchismes. — D'accord avec M. l'Inspecteur d'Académie, il a été décidé que les deux séances d'instruction religieuse (de trois quarts d'heure chacune), prévues au nouveau programme des écoles, auront lieu, en principe, après la classe de l'après-midi. Des accommodements sont possibles sur place là où l'école ne suit pas l'heure officielle.

Dans chaque localité, une entente directe avec les autorités municipale et scolaire règlera la détermination des jours choisis.

Comme par le passé, — conformément à l'art. 2 de la loi du 28 Mars 1882, — le jeudi et le dimanche restent à la disposition des familles qui désirent donner à leurs enfants l'instruction religieuse.

III. Décès — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles M. Pierre-Marie Kéruzec, ancien chapelain du sanatorium de Santec, décédé le 15 Septembre 1941 à l'âge de 73 ans.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché **: c/c 3480. Nantes. —** ***Semaine religieuse*** **: c/c 9381, Nantes.**

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 16e *dimanche après la Pentecôte* (21 *Septembre*), *fête de saint Mathieu, apôtre et évangéliste* : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — Vêpres à 15 h. 30. Bénédiction. — A 20 h. 15, prières pour la paix.

Lundi et *mardi* : services pour les Trépassés, à 7 h. 30.

Tous les soirs : à 20 h. 15, prières pour la paix.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 16e *dimanche après la Pentecôte* (21 *Septembre*), *fête de saint Mathieu, apôtre et évangéliste, titulaire de l'église paroissiale* : messes à 7, 8, 9, 10 et 12 h. 30. A 11 heures, grand' messe solennelle, chantée par M. le chanoine O. Salomon, aumônier de l'école Sainte-Anne, sermon de circonstance par M. Henri Sévellec, aumônier des Œuvres maritimes et sociales. — A 15 h. 30, vêpres solennelles, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

Tous les soirs : à 20 h. 15, prières pour la paix.

Intention recommandée. — Goulien : l'Adoration, du 28 Septembre au 5 Octobre.

Décès. — Le 15 Septembre est décédé à Roz-Avel le Révérend Père Vendelin Kurtz, de la Compagnie de Jésus. Nous le recommandons aux prières des fidèles.

LE FOLGOAT. — **Pardon des Tertiaires.** — Dimanche 21 Septembre. Présidence du Très Rév. Père Provincial de Bretagne. 8 h. et 9 h. (h. all.), messes basses ; 10 h., réunion des discrétoires ; 11 h., grand'messe par le T. R. P. Provincial ; sermon breton par le R. P. Norbert Mercœur, de Milizac ; 13 h. 30, salle du patronage, réunion générale ; 15 h., vêpres ; sermon français par le R. P. Vincent Guéguen, de Guipavas ; procession. — Prière d'apporter les bannières des Fraternités.

L'heure et l'encombrement refoulent à la semaine prochaine le compte rendu du Pardon.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Placement des écoliers de Brest. — *Nous recevons de M. le Préfet du Finistère la note suivante :*

Comme suite aux décisions prises lors de la réunion de Brest et relative à la non réouverture des établissements scolaires de l'agglomération brestoise, j'ai immédiatement demandé aux Préfets de l'Ille-et-Vilaine, de la Mayenne et de la Sarthe, de nous faire connaître les possibilités de placement dans les pensionnats des écoles de tous ordres, de ces départements.

D'autre part, il serait indispensable de nous indiquer les pensionnats d'écoles du département susceptibles de recevoir des élèves de l'agglomération brestoise. Le cas échéant, nous pourrons mettre du matériel de literie à la disposition de ces établissements.

Les parents ayant été informés qu'ils pourraient, dès le 20 Septembre, obtenir des renseignements près de la Sous-Préfecture, il serait désirable que dans le plus bref délai possible, vous m'informiez des possibilités de placement des dits enfants, en précisant les prix de pension.

CHATEAUNEUF-DU-FAOU. — **Le Pardon de Notre-Dame des Portes** (30-31 *Août*). — Un joli pardon !... toujours.

Un superbe paysage de montagnes, de collines et de vallons ; un sanctuaire bâti, voici plus de 500 ans (1), « en l'honneur et renom de la Vierge Marie », non au péril de la mer, mais au flanc d'un riant coteau, dominé par son « blanc clocher », surplombant la rivière dont les eaux coulent là-bas, sinueuses et tranquilles; une Madone gracieuse entre toutes qui, « à la grâce naïve et majestueuse des images anciennes joint la perfection d'une rare beauté plastique » (2) ; et puis, en « nombreuses cohortes », de vaillants pèlerins groupant, dans la coquette cité de Castelnévez, les costumes variés et pittoresques de Cornouaille, de Vannes et du Trégor... C'est déjà, sur cette terre un coin de paradis, tel que l'évangéliste nous le dépeint: une grande foule, innombrable, de toutes les régions et de tous les dialectes, rassemblés autour d'un trône.

Car, aujourd'hui comme hier, demain comme aujourd'hui, c'est la Vierge qui les attire. C'est pourquoi, plus qu'un joli pardon, le Pardon des Portes est un pardon pieux.

Voyez-les, ces pèlerins, qui, dès le samedi, se pressent dans les rues et aux alentours de la chapelle. Modestes et recueillis, ils murmurent sans cesse leurs oraisons, le chapelet aux doigts, stationnant près des confessionnaux ou agenouillés à la Table sainte. Quel dommage que les circonstances aient rendu impossibles l'Adoration et la veillée nocturnes !

Attentifs comme des enfants aux exhortations de leurs prédicateurs, leurs yeux se mouillent de larmes au rappel des miséricordes de leur Mère du ciel à leur endroit, et ils espèrent obtenir encore pour les leurs ou pour eux et pour leur cher pays, la France, en échange de leurs promesses, toutes les faveurs d'une reine puissante. Dans ce monde perdu par « les mensonges qui ont fait tant de mal », ces vrais pèlerins,

(1) Le premier sanctuaire date de l'an 1440, sous le duc Jean V. La chapelle actuelle a été édifiée en 1880.

(2) Abbé Millon : « Les Grandes Madones bretonnes ».

éloignés des réjouissances profanes qui semblent encore, hélas ! vouloir assombrir nos pardons, ne viennent pas chercher le plaisir, mais bercer leur âme d'une inaltérable espérance dans un au-delà que Marie, porte du ciel, leur ouvrira, s'ils demeurent fidèles.

Telle est la mystique du pardon et tels sont en substance les enseignements que cette année nous ont dispensés avec éloquence et autorité MM. les abbés Le Berre, curé-doyen d'Elliant, et Lanchez, recteur de Ploumoguer, originaire de Châteauneuf,, dans des sermons tantôt français, tantôt bretons, où le prêtre, premier bénéficiaire des maternelles bontés de la Mère de Dieu, n'avait qu'à laisser parler son cœur, tandis que les offices et les processions, depuis la grand' messe du samedi jusqu'au Salut de clôture, présidée alternativement par M. le Curé d'Elliant qui, le dimanche, chanta la messe solennelle au Champ du Couronnement, et M. l'abbé Lanchez, procuraient à tous les assistants l'occasion de manifester leur foi et leur amour dans des chants et des cantiques que la chorale des jeunes filles de Châteauneuf, telles les « harpes d'or des divines phalanges », conduisait magnifiquement.

Aussi ai-je revu le pardon, pour la 20e fois peut-être, séduit cette fois encore par ce cadre enchanteur et cette foi bretonne qui, par de-là Rumengol, Le Folgoët, Kernitron et La Palud, descend jusqu'aux rives de l'Aulne, où j'ai songé souvent qu'il serait doux de mourir.

UN PÈLERIN.

Nécrologie. — *M. Jacques HAMON, recteur de Laz.* — Inopinément, comme il était sous le coup d'une crise cardiaque, M. Hamon dut chercher un refuge dans une maison familiale de Saint-Thégonnec ; quelques jours encore, assez durs à passer, et au matin de la fête du saint Curé d'Ars, qu'il vénérait, il a été rappelé à Dieu. Il était déjà trop atteint, et les soins attentifs et intelligents de sa nièce aimée, accourue près de lui, pour essayer une fois encore de le sauver, ne purent que lui rendre plus légère à porter la dernière croix que Dieu lui envoyait.

Un saint prêtre a disparu ; sa carrière fut bien remplie ; sans faire beaucoup de bruit, il a fait partout où il a passé beaucoup de bien. — Originaire de Taulé où il est né en 1860, M. Jacques Hamon fut ordonné prêtre en 1884 ; après une sorte d'apprentissage du ministère auprès du recteur souffrant de Plounévézel, qui ne dura que quelques mois, il fut à l'automne de 1885 nommé vicaire à Plomodiern. Il y resta tout son vicariat, 19 ans, un record pour l'époque ; et à l'automne de 1904 devint recteur de L'Hôpital-Camfrout. Moins de 7 ans plus tard, au début de 1911, il fut transféré à Laz, où il resta près de 30 ans.

Dès le début de son ministère à Plomodiern, on remarqua sa régularité exemplaire, et le soin vigilant qu'il prenait des malades. Il était toujours présent, et il fut vite apprécié. Ce qui augmenta sa considération, ce fut le souci constant qu'on lui vit, la passion peut-on dire, de découvrir et de cultiver les vocations sacerdotales et religieuses. Son temps et sa peine n'étaient rien ; avoir le bonheur de voir un de plus de ses élèves monter à l'autel, il était payé au centuple... Il eut un gros chagrin en voyant tomber au champ d'honneur, pendant la guerre 1914-1918, un de ses bons élèves de L'Hôpital-Camfrout, l'abbé Keromnès, frappé avant d'être prêtre.

Vicaire au pays de saint Corentin, il eut à cœur d'aider de son

Archives diocésaines de Quimper et Léon

mieux M. Nicolas, son recteur, dans l'édification de la belle chapelle due à M. Abgrall. Il se donna sans compter ; il était jeune et alerte : seul son ange gardien a pu connaître les nombreuses courses qu'il s'imposa, à cheval ou à pied, pour que toujours, à point nommé, les matériaux nécessaires fussent à pied d'œuvre.

A voir une telle bonne volonté et un tel dévouement, Plomodiern fut conquis et le considéra depuis comme l'un des siens. Jusqu'à la fin de son rectorat à Laz, 35 et 36 ans après avoir quitté le champ de S. Mac'houarn, on continua à lui faire part dans plusieurs familles des événements joyeux ou douloureux qui survenaient, et lui, pour continuer dans la mesure où il le pouvait à faire du bien, faisait aux familles le plaisir d'assister à diverses cérémonies ; celles de deuil avaient sa préférence parce qu'elles lui permettaient de montrer à de vieux amis sa sympathie affectueuse.

Evidemment tous les prêtres originaires de Plomodiern qui l'ont fréquenté, dont beaucoup ont été formés par lui, l'avaient en haute estime. Ils étaient toujours accueillis chez lui comme à la maison paternelle, et tous étaient là en 1934, quand il célébra son jubilé sacerdotal, pour prendre part à sa joie et à ses actions de grâce.

Partout où il a passé il fut bon avant tout. Son presbytère était réputé par son bon accueil. Un jour assez récent six séminaristes égarés dans les Montagnes Noires se présentèrent timidement chez lui à une heure assez avancée. Ils furent reçus à bras ouverts, restaurés, couchés... M. Hamon avait trouvé tout naturel de céder son lit et de se contenter d'un coin de son grenier...

A celui qui a si bien su faire l'hospitalité aux petits, le bon Dieu, j'en ai le ferme espoir, aura fait dans son Ciel une place de choix.

SAINT-POL DE LÉON. — **Le grand Pardon de saint Pol Aurélien.** — Tout fut grâce, dans ce pieux souvenir, célébré par les paroissiens de Saint-Pol de Léon, en l'honneur du saint fondateur de leur vieille cité épiscopale.

Par une délicate attention, M. le Curé-Archiprêtre avait invité Mgr Cogneau, évêque de Thabraca, jubilaire, à chanter la grand' messe, en ce cinquantième anniversaire de son ordination sacerdotale. Ils savaient, l'un et l'autre, quelle aurait été, en cette conjoncture, la réaction de notre peuple chrétien. Sa piété massive et austère a dû frapper le fils de Cornouaille qui lui fit l'honneur de présider la fête. Ce peuple est marqué, depuis des siècles, par une ferveur profonde qui force jusqu'au respect de l'étranger.

Quand il manifeste sa foi, une contagion de recueillement se propage dans la cité tout entière, et modèle les visages les plus indifférents.

Trois figures planaient, en ce jour, sur les âmes : celle de M. Treussier, dont les traits soucieux se seraient détendus devant la théorie des communiants, se pressant, dans la paix du matin, à la réception de l'hostie ; celle de Mgr de Guébriand, fils glorieux d'une cité qui l'aimait et qu'il chérissait ; celle de l'abbé Mingant, mort pour la France, dont le talent chante encore dans les voix de notre chorale et de nos choristes. Ils auraient aimé, tous les trois, cette unanimité dans la prière qui montait sous les voûtes de la cathédrale, ces cérémonies soigneusement préparées et heureusement exécutées, cette procession scandée de chants énergiques qui alternaient avec le son monacal de la vieille cloche, si douce à entendre, ce geste de foi de tout un peuple, à genoux devant la bénédiction de l'évêque.

Il a fallu de rudes hommes pour modeler ainsi les âmes de notre cité.

Le pardon de Saint-Pol n'offre, au spectacle, ni cadre de verdure ni costumes originaux ; le long ruban processionnel se déroule entre des maisons recueillies ; il draine la foule, d'abord au champ des morts : coutume peu liturgique peut-être, mais si touchante hommage à la tradition humaine qui reste la grande force de notre province, hommage surtout à la tradition apostolique, puisqu'il comporte l'antienne au premier des apôtres, Pierre, dont la foi indéfectible a, pour elle, les promesses de la prière du Christ.

Puis, une halte au sanctuaire de la Mère de Dieu, la Vierge du Kreisker, souriante protectrice de la cité.

Et le retour à l'église paroissiale, où l'on se presse encore pour entendre les consignes du chef.

Ah ! ce peuple ne s'ennuie pas à l'église...

Il aime le saint Patron qui a éclairé sa foi et adouci ses mœurs ; il aime son clergé, qui lui transmet, périodiquement, le flambeau et l'avertit quand il est tenté de se laisser corrompre ; il reconnaît ses propres faiblesses et désire s'en guérir par le pardon. Comment ne recevrait-il pas la parole de sagesse et la promesse de soutien que symbolisent, à ses yeux, le chef et le bras de S. Pol triomphalement portés dans le reliquaire de vermeil ?

Quand je vous disais que tout fut grâce, dans ce pardon du 7 Septembre...

Prière, c'est-à-dire, dialogue de l'âme et de Dieu ; fidélité aux leçons de l'apôtre du Léon, reprises, avec éloquence, par M. le vicaire général Moënner ; attention respectueuse au message autorisé du représentant de Mgr Duparc : tel fut le « lot du pardon ».

... Un dernier cortège conduit, à travers la foule des mamans et de leurs chers petits, la majesté souriante de Son Excellence... Au chœur, la cloche de S. Pol sonne encore les derniers échos de la journée.

Comment ne pas remercier Dieu, avec Mgr Cogneau, d'avoir eu, en ce jour, chacun « sa part de tant de beauté » ?

PRENDRE UN BILLET DE LA
LOTERIE NATIONALE
C'EST TENTER SA
PART DE CHANCE
EN SOULAGEANT LA
MALCHANCE
C2

CINÉMA & PROJECTION - FIXE
Appareils muets et parlants 8-9, 5-16 m/m. Location de Films
Tous Appareils, sans exception
Vente et Location des Films, toutes Editions
CINÉMATHÈQUE Ste-THÉRÈSE, 46, rue Paul-Bert, ANGERS

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Cours Catholique d'Enseignement par correspondance

32, *avenue Duquesne, Paris* (7e).

Directeur honoraire : abbé A. Tirlemont, ancien professeur à Sainte-Geneviève de Versailles.

Directeur général : M. le chanoine F. Osty, professeur à l'Institut Catholique de Paris.

Les meilleures études par correspondance sont assurées par le *Cours Catholique* de Paris. Détail des cours pendant l'année :

1° Classes élémentaires de 7e à 10e ;
2° Classes secondaines de philosophie à 10e ;
3° Cours de sténo-dactylographie ;
4° Examens d'essai pour institutions.

Le Cours Catholique, qui a préparé 6.000 élèves en 1939, confie les devoirs de ses élèves à des professeurs licenciés enseignant dans les collèges libres de Paris et de province. La direction est à la disposition des familles pour leur donner tous les renseignements désirés et leur faire parvenir la brochure détaillée sur l'organisation des cours.

Travailler pour vous en travaillant pour votre pays !

Placées en Bons du Trésor, vos économies vous rapporteront un bel intérêt qui vous sera payé d'avance. Mais si l'on fait des économies n'est-ce pas pour en disposer à tout moment ? Précisément, les Bons du Trésor peuvent être escomptés ou vendus à des conditions qui garantissent votre prix d'achat.

En outre, ils ne représentent pas seulement un placement avantageux. Cet argent que vous allez prêter à l'État, il va servir à reconstruire la France, à donner à tous du travail.

Souscrire, c'est accomplir un devoir de solidarité nationale en sauvegardant ses intérêts personnels.

SOUSCRIVEZ AUX

BONS DU TRÉSOR

DELBENN DÉPOSÉE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, Rue Kéréon, QUIMPER

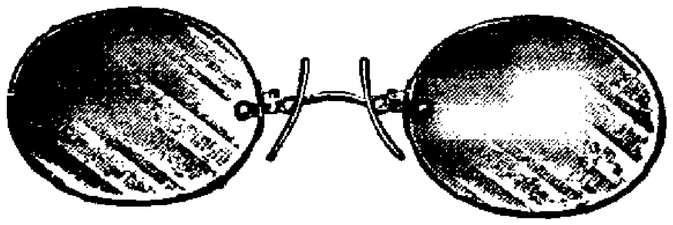

P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. PLOUZENNEC.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

56e ANNÉE. Vendredi 26 Septembre 1941. N° 39.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France et Colonies..... 25 francs par an.
— Luxembourg et Canada... 40 —
— Autres pays étrangers.... 50 —
Le numéro..... 60 centimes.
Changement d'adresse : 1 franc 50.

L'abonnement, payable d'avance (C/C 93.81, Nantes), part du 1er de chaque mois.

Rédaction et Administration : *31, rue Élie-Fréron, Quimper.*

SOMMAIRE :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Mois du Rosaire ; Action Catholique (Jeunesse Agricole Chrétienne) ; Nominations ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Intention recommandée ; Quimper (Sainte-Thérèse) : Grand Pèlerinage ; Brest : Vœu solennel ; Le Folgoat : Le grand Pardon du 8 Septembre ; Nécrologie : M. Jean-Marie Maréchal, ancien lecteur de Plovan.

III. *Chronique générale.* — Ouverture du Séminaire de « La Mission de France », à Lisieux ; Pour les messes des stalags, etc.

IV. — *Bibliographie.*

QUIMPER
IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ
1941

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Offices de la semaine

Dimanche, 28 Septembre. — 17e dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert. — *Vêpres de S. Michel, Archange, mémoire du dimanche.*
Lundi, 29. — Dédicace de S. Michel, Archange, Double de 1re classe. Blanc.
Mardi, 30. — S. Jérôme, Confesseur et Docteur de l'Eglise. Double. Blanc.
Mercredi, 1er Octobre. — S. Rémy, Evêque et Confesseur. Double majeur. Blanc.
Jeudi, 2. — Les Saints Anges Gardiens. Double majeur. Blanc.
Vendredi, 3. — Ste Thérèse de l'Enfant-Jésus, Vierge. Double. Blanc.
Samedi, 4. — S. François, Confesseur. Double majeur. Blanc.
Dimanche, 5. — 18e dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert. — *Au chœur, solennité du T. St-Rosaire.*

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Goulien	28-30 Septembre.
Saint-Pierre-Quilbignon	1- 7 Octobre.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'EVÊCHÉ

I. Mois du Rosaire. — Les exercices du Mois du Rosaire doivent se faire dans toutes les paroisses du diocèse. Conformément aux prescriptions de S. S. Léon XIII, ils se poursuivront jusqu'au 2 Novembre.

Nous rappelons, à cet effet, les ordonnances qui suivent: elles doivent être publiées au prône avec l'annonce des exercices du Mois du Rosaire et les indulgences qui y sont attachées.

ARTICLE 1er. — Le dimanche 5 Octobre, la fête du Saint Rosaire, annoncée la veille au son des cloches, sera célébrée solennellement.

ART. 2. — Chaque jour de ce mois, dans les églises et chapelles du diocèse, le matin à la messe, ou le soir, on récitera, en méditant les mystères du Rosaire, cinq dizaines de chapelet, puis les litanies de la Sainte Vierge et la prière à saint Joseph, ordonnée par le Souverain Pontife.

ART. 3. — Si l'exercice a lieu le soir, ces prières *doivent* être récitées devant le Saint-Sacrement exposé, et suivies de la bénédiction.

ART. 4. — Les fidèles qui ne pourraient assister à ces pieux exercices sont invités à réciter le chapelet, tous les jours, en famille ou dans leur particulier.

ART. 5. — Nous engageons les fidèles et les communautés religieuses à multiplier les communions et à joindre leurs ferventes prières à celles du Souverain Pontife pour obtenir aux nations la paix si désirée.

— RÉCITATION DU ROSAIRE PENDANT LE MOIS D'OCTOBRE. — Il est accordé à ceux qui pendant le mois d'Octobre réciteront, soit en public soit en particulier, au moins un chapelet en méditant sur les mystères du Rosaire, une indulgence de *7 ans et 7 quarantaines*, chaque jour :

— S'ils le font le jour de la fête de Notre-Dame du Rosaire et pendant toute son octave, *indulgence plénière,* moyennant confession, communion et visite d'une église ou chapelle publique ;

— *Indulgence plénière,* avec mêmes conditions, si, après l'Octave du Rosaire, ils font cette récitation au moins pendant 10 jours.

— PARDON OU PORTIONCULE DU ROSAIRE. — Le premier dimanche d'Octobre, solennité du saint Rosaire, *dans toutes les églises où est érigée la Confrérie du Rosaire,* TOUS LES FIDÈLES peuvent gagner une indulgence plénière à *chaque visite* qu'ils feront à la chapelle du Rosaire ou à une statue de la Sainte Vierge exposée dans l'église, depuis samedi midi jusqu'à minuit du dimanche soir, pourvu que, à chaque visite, ils récitent aux intentions du Souverain Pontife, *6 fois le Pater, l'Ave* et *le Gloria Patri,* prières prescrites et qu'on ne peut pas remplacer par d'autres.

La confession et la communion sont requises, mais dans les conditions prévues par le canon 931, savoir: la confession peut se faire le jour même, ou dans les huit jours qui précèdent ou qui suivent ; la communion peut se faire le jour même, la veille ou dans les huit jours qui suivent.

Ceux qui ont l'habitude de se confesser deux fois le mois, ou de communier au moins cinq fois par semaine, ne sont pas astreints à se confesser dans les limites qu'on vient d'indiquer.

N. B. — Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

II. Action Catholique (Jeunesse Agricole Chrétienne). — M. le chanoine Favé se propose de visiter les différents cantons.

Voici l'itinéraire qu'il suivra :

Dimanche 28 Septembre, Daoulas (16 h.); Lundi 29, Lambézellec (10 h. 30) et Plabennec (15 h.) ; Mardi 30, Saint-Renan (10 h. 30) et Ploudalmézeau (15 h.); Mercredi 1er Octobre, Plouguerneau (canton de Lannilis) (10 h. 30) et Lesneven (15 h.) ; Jeudi 2, Plouescat (15 h.) ; Vendredi 3, Plouzévédé (10 h. 30) et Saint-Pol de Léon (15 h.) ; Samedi 4, Taulé (15 h.) ; Dimanche 5, Plouigneau (16 h.) ; Lundi 6, Lanmeur (10 h. 30) ; Mardi 7, Huelgoat (10 h. 30) et Châteauneuf-du-Faou (15 h.).

Sont invités 3 ou 4 jeunes gens par paroisse ainsi que les prêtres qui s'intéressent à l'Action Jaciste.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

III Nominations — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Recteur de Saint-Hernin, M. René Gourlaouen, recteur de Bolazec, en remplacement de M. Guénolé Belbéoc'h, démissionnaire pour raison de santé ;

Recteur de Bolazec, M. Jean-Marie Auffret, vicaire au Relecq-Kerhuon ;

Vicaire au Relecq-Kerhuon, M. François Rolland, professeur à l'école N.-D. de Bon-Secours, à Brest.

IV. Décès — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles M. l'abbé Pierre Pellé, décédé à Saint-Pol de Léon, Maison Saint-Joseph, le 23 Septembre 1941, à l'âge de 74 ans.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — 17e *dimanche après la Pentecôte* (28 *Septembre*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — Vêpres à 15 h. 30, prières pour la paix, bénédiction. — A 16 h. 30, clôture de la retraite du Tiers-Ordre à la chapelle.

Lundi et *mardi :* à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

Mercredi : confession des filles

Jeudi : à 9 h., messe des catéchismes. — L'après-midi, confession.

Vendredi : exposition du T. Saint-Sacrement de 8 h. à 18 h. A 18 h., mois du Rosaire, prières pour la paix, bénédiction. — A 20 h., heure d'adoration pour les hommes et jeunes gens.

Samedi : confession des garçons.

Tous les soirs : à 18 h., mois du Rosaire et prières pour la paix.

— Eglise de Saint-Mathieu. — 17e *dimanche après la Pentecôte* (28 *Septembre*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h 30. — A 15 h. 30, vêpres, prières pour la paix, bénédiction.

Lundi, mardi et *mercredi :* à 8 h. 30, services pour les Trépassés.

Mercredi : confession des enfants des catéchismes.

Jeudi : à 9 h., messe du Saint-Esprit pour l'ouverture des catéchismes et des écoles.

1er *vendredi du mois :* le Saint-Sacrement sera exposé de 9 h. 30 à 18 h. 15.

Tous les soirs : à 18 h. 15, prières publiques, commandées par le Souverain Pontife pour le mois du Rosaire.

Intention recommandée. — Plomodiern : l'Adoration, du 5-12 Octobre.

Quimper (*Sainte-Thérèse*). — **Grand Pèlerinage.** — *Vendredi* 3 *Octobre :* Grand pèlerinage à l'église Sainte-Thérèse, sous la présidence de Son Exc. Mgr Duparc.

A 10 heures (h. all.), bénédiction des vitraux, grand'messe célébrée par M. Le Louët, chanoine titulaire ; allocution de Mgr l'Evêque. Après la messe, bénédiction de l'orgue. A 2 h. 30, vêpres, procession des reliques de Sainte Thérèse, Salut du Saint-Sacrement.

Dimanche 5 *Octobre, fête patronale de Sainte-Thérèse :* A 9 h. 30, grand'messe célébrée par M. Pondaven, supérieur de l'école Saint-Yves ; sermon par M. Lescop, professeur.

A 2 h. 30, vêpres, procession des reliques de Sainte Thérèse, Salut.

Brest. — **Vœu solennel.** — La ville de Brest, comprenant toutes les paroisses de Brest, clergé et fidèles, présents et absents,

au milieu de la terrible épreuve qu'elle subit en ce moment,

pour se mettre sous la sauvegarde de la Très Sainte Vierge Marie,

a décidé de faire le Vœu solennel d'un grand pèlerinage à N.-D. du Folgoat, dès le retour à la vie normale.

Ce vœu sera prononcé au milieu d'une station de prières dans chaque paroisse tour à tour, le deuxième dimanche de chaque mois, à 14 h. 30, dans l'ordre suivant : en Octobre, N.-D. de Recouvrance ; en Novembre, Saint-Martin ; en Décembre, les Carmes; en Janvier, Saint-Michel ; en Février, Saint-Louis.

« Nous avons foi dans la puissance de Marie. »

Le Folgoat. — **Le grand Pardon du 8 Septembre.** — a été d'une splendeur rare : un temps magnifique, soleil brillant, non brûlant ; bonne brise rafraîchissante ; une foule qui rappelait celle des plus beaux pardons d'avant-guerre, foule priante et pénitente, très nombreux pèlerins venus à pied, dès la veille, de Guipavas, Saint-Michel et Saint-Martin de Brest, Plougastel-Daoulas, Ploudalmézeau, Ploudiry, Plougar et autres lieux ; innombrables pèlerins à bicyclette, de Saint-Pol de Léon et Roscoff, Landunvez, Huelgoat, parmi eux un groupe de jeunes élèves du collège Saint-François-Xavier de Vannes avec deux de leurs professeurs...

Autour de Son Excellence Mgr Duparc, toujours vaillant malgré son grand âge, et inlassable, et de Son Exc. Mgr Cogneau, un clergé nombreux, MM. les vicaires généraux Joncour, Louvière, Messager et Moënner, les chanoines Perrot, Pouliquen, Calvez, Chapalain, Courtet, Sibiril, Coadou, Kerbrat, Brénéol et Foll.

Sur l'estrade, près des professeurs et des élèves du juvénat des Frères, quelques notabilités : M. l'amiral Richard, ancien préfet maritime d'Alger ; MM. Inizan et Trémintin députés ; M. Le Corre, conseiller général ; M. de Dieuleveult, président de l'A. C. du Folgoat...

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La grand'messe est chantée par M. le chanoine Louvière. Et les chants s'élèvent, amples, majestueux, — chant unanime si beau de la foule chrétienne, les femmes alternant avec les hommes, chant tel qu'on ne retrouve son pareil nulle part ailleurs, pas même dans les plus beaux congrès eucharistiques internationaux...

Après l'Evangile, court prône de M. le Recteur, qui rappelle le souvenir de tous les principaux bienfaiteurs de l'église du Folgoët, depuis le bon duc Jean V ; prières pour les prisonniers et les réfugiés. Le sermon breton est prêché par le sympathique et très aimé supérieur du Petit Séminaire de Pont-Croix, M. le chanoine Pouliquen. Sermon émouvant, plein de fortes leçons toutes d'actualité. La voix de l'orateur, amplifiée par les hauts-parleurs, porte jusqu'aux rangs les plus lointains de l'immense auditoire.

A 2 heures de l'après-midi, l'église se remplit d'une foule pressée : du haut de la chaire, l'ardent recteur de Trégarantec, M. Carof, dirige la récitation et explique avec onction les mystères du Rosaire. Puis la grande procession s'organise : un émerveillement pour les yeux et pour le cœur. Vingt paroisses sont là présentes, avec leurs croix et bannières : Lesneven, Ploudaniel, Trégarantec, Saint-Méen, Plouider, Goulven, Plounéour-Trez, Brignogan, Kerlouan, Guissény, Kernilis, Lanarvily, Loc-Brévalaire, Plouvien, Bourg-Blanc, Milizac, Plabennec, Le Drennec, Saint-Pabu et Le Folgoat. Et les ors des bannières et des croix brillent au soleil, et les tabliers de soie, les grands châles à franges, les plus belles coiffes et cornettes tirées des vieilles armoires en l'honneur de Notre-Dame Marie.

Les vêpres chantées, Mgr Duparc vient à l'ambon. Malgré la fatigue du long parcours, la stature est toujours droite, le geste large et vif, et la parole coule pressée, pleine d'espérance : « *Nativitatem Beatæ Mariæ Virginis celebremus*, célébrons cette fête de la Nativité de Notre-Dame, *cum jucunditate*, dans la joie, malgré toutes les tristesses de l'heure présente... Comme Salaün autrefois, prions de tout notre cœur et sanctifions-nous. Ni Blois, ni Montfort, mais toujours indissolublement unis à la France, bons Français et bons Bretons... »

A l'issue de la cérémonie, un religieux venu de Paris disait à Son Excellence : « Permettez-moi, Monseigneur, de vous présenter mes respectueuses félicitations et mon admiration pour ce magnifique sermon que vous nous avez fait entendre, et dont je reste tout émerveillé... » Il ajoutait : « Je suis ravi, Monseigneur, de tout ce que j'ai vu ici et entendu ; je garderai de ce pardon du Folgoët un souvenir inoubliable. » Ce sera aussi l'impression de tous les Bretons qui ont eu l'heur d'y prendre part.

Nécrologie, — *M. Jean-Marie MARÉCHAL, ancien Recteur de Plovan.* — M. Maréchal naquit à Plogoff en Octobre 1866. Après ses études primaires chez les Frères à Cléden, il se dirigea sur le Petit Séminaire de Pont-Croix, en vue de devenir prêtre. Mais à la fin de ses études, sa conscience fut

soumise à une rude épreuve: un doute sérieux sur sa vocation sacerdotale. Et il prit un engagement de cinq ans dans la marine de l'Etat. Ce milieu n'était pas ce qu'il fallait à sa belle âme, et dès qu'il put reprendre sa liberté, il s'empressa de faire le nécessaire pour entrer au Grand Séminaire, en 1889. Il fut un séminariste modèle de piété, de régularité et de travail.

Il fut ordonné prêtre le samedi de la Trinité, 1893. Les jours suivants, il recevait sa nomination pour l'importante paroisse de Pleyben. Le jeune vicaire se fit remarquer par sa piété et son zèle souriant. Les politiciens opportunistes, inquiets de son ardeur et de ses succès, le dénoncèrent au préfet, et l'évêque fut mis en demeure de le déplacer. M. Maréchal fut transféré à Moëlan, 1895.

Dans cette nouvelle paroisse il eut pour recteur un compatriote, M. Moullec, prêtre doux et pieux comme lui. Pendant 15 ans, il fit le bien sous toutes ses formes dans cette grande paroisse côtière.

Au début de Janvier 1910, M. Maréchal fut nommé recteur de Plovan, en remplacement de son oncle, M. Carval.

Le nouveau recteur porta d'abord tout son zèle sur les œuvres de piété: assistance à la messe, aux vêpres, mois de Marie, confrérie du Rosaire, Tiers-Ordre. Il établit même la récitation du chapelet tous les jours à 4 heures dans l'église. Puis quand il sentit qu'il tenait sa paroisse, il lança l'idée d'une école chrétienne. La politique sectaire lui suscita bien des difficultés. Le recteur en triompha par sa patience, et l'école s'ouvrit en 1915. L'école eut le succès qu'elle méritait. La première preuve en fut que l'école se trouva trop petite et qu'il fallut l'agrandir. Une autre preuve ce sont les nombreuses vocations religieuses qui en sortent ; ainsi, pour ne parler que de ces dernières années, 3 filles ont quitté l'école de Plovan en 1940 pour entrer au juvénat des Filles de Jésus à Kermaria, et 4 en cette année 1941.

Malgré son âge et ses grandes pénitences, le recteur de Plovan menait toujours une vie très active, quand le printemps dernier il sentit une gêne à l'estomac. La radio révéla un squirre (sorte de cancer spécial à l'estomac). Grâce à son courage surnaturel, il put encore faire le temps pascal et la retraite des enfants. Puis il offrit sa démission à Mgr l'Evêque, et accepta l'hospitalité que lui offrit M. le Recteur de Pouldreuzic. Il a passé dans ce presbytère deux mois et demi, trop vite écoulés pour ceux qui l'ont vu de près. Malgré son épuisement, il a pu dire encore la messe, sa dernière, le 9 Août, jour de la fête du saint curé d'Ars, le modèle des prêtres qu'il a essayé de reproduire dans toute sa vie. Depuis lors il a dû se contenter de la sainte communion. Il préparait sa mort par une piété intense : il avait toujours en main son bréviaire, un livre de piété ou son chapelet, ce chapelet qui doit remonter à 40 et peut-être 50 ans: chaine longue et forte, grains gros en os, jaunis à force d'être manipulés.

Il a donné ses directives, avec précision, pour tout ce qui touchait sa mort. Il a demandé et prédit que la Sainte Vierge viendrait le prendre à l'occasion du pardon de Penhors, et

Archives diocésaines de Quimper et Léon

il est mort le 7 Septembre, quelques heures avant les premières vêpres du pardon.

Dès qu'il connut la mort de M. Maréchal, Mgr l'Evêque traça de lui ce beau portrait : « Nous perdons un des prêtres les plus austères et les plus fervents de notre diocèse. Il faut avoir vu M. Maréchal diriger inlassablement les prières des pèlerins à Lourdes et à N.-D. des Naufragés pour se faire une idée de ses élans de piété et de son zèle pour la conversion des pécheurs. Cet ancien matelot de l'Etat avait une âme de contemplatif et un cœur de missionnaire. Il sentait la nécessité des œuvres pour l'apostolat du temps présent, et il avait doté sa paroisse de Plovan d'une école chrétienne, qu'il considérait comme son trésor. Aussi ses paroissiens l'entouraient d'une profonde estime. »

Les paroissiens de Plovan ont montré cette estime pour leur recteur par leurs visites charitables durant sa maladie, par les prières et les communions faites à son intention et par leur assistance nombreuse et recueillie à ses obsèques à Pouldreuzic et à Plovan, le mardi 9 Septembre.

CHRONIQUE GENERALE

Ouverture du Séminaire de « La Mission de France », à Lisieux. — S. Em. le Cardinal Suhard (1) annonce l'ouverture du Séminaire de « La Mission de France » à Lisieux.

Il y a très longtemps que le Cardinal a été saisi de l'urgence de cette question, puisqu'il en a, à plusieurs reprises, entretenu le Pape Pie XI et en a reçu les plus vifs encouragements ; et déjà il n'a pas manqué d'exposer son projet à S. S. Pie XII. Depuis plusieurs années il en avait été maintes fois parlé à l'assemblée des Cardinaux et Archevêques, et ceux-ci, lors de leur dernière session, demandèrent une réalisation aussi rapide que possible.

Pourquoi la « Mission de France » ?

Pour que la France se relève, il faut que s'opère chez elle un redressement religieux. Non seulement les croyants, mais tous les esprits droits le comprennent et le proclament aujourd'hui. Il faut que la France redevienne pleinement chrétienne et reprenne sa belle vocation missionnaire à travers le monde. Elle fut, en effet, la grande nation missionnaire, possédant cet esprit d'apostolat que le Christ a insufflé à son Eglise.

Mais pour que la France puisse reconquérir et vivre son titre de *Fille ainée de l'Eglise*, il est indispensable que tout son peuple soit rechristianisé ; il ne suffit pas qu'il y ait des régions en plein rendement religieux alors que d'autres resteraient ignorantes ou désertiques. Or, depuis longtemps, tel est l'état de notre pays : régions florissantes de catholicisme et de vocations sacerdotales, et d'autres totalement indifférentes et dépourvues de prêtres.

C'est à ce grand mal qu'il faut remédier si l'on veut vraiment rechristianiser la France dans sa masse et tel est précisément le but du *Séminaire de la Mission de France*. Ses élèves se recruteraient spécialement dans les diocèses riches en vocations, et ils

(1) Résumé des Allocutions de Son Eminence au Carmel de Lisieux, le 20 Août 1941.

deviendraient, dans la suite, les missionnaires des diocèses malheureux et stériles. Car avant de songer à conquérir à la foi les nations encore païennes, et pour que le recrutement lui-même des missionnaires ne tarisse pas, est-ce qu'il n'importe pas d'évangéliser notre pays redevenu païen dans trop de régions.

Plus encore que le nombre des prêtres, leur qualité, c'est-à-dire la flamme apostolique, est nécessaire aujourd'hui ; le *Séminaire de la Mission de France* viserait, dans la formation de ses sujets, à développer au maximum cet esprit de zèle indispensable à tout missionnaire, en même temps qu'à les initier à toutes les méthodes modernes d'apostolat, dans les cadres de l'*Action Catholique*. Ainsi seront utilisées toutes les forces chrétiennes du pays pour travailler efficacement à son redressement.

Pour cette réalisation, il y a, à cette heure, des raisons d'opportunité évidentes. D'abord, il ne faut pas oublier que la divine Providence se sert souvent des temps d'épreuves pour réveiller chez un peuple ses anciennes traditions et le sortir de l'engourdissement où il était tombé. Pour la France, Dieu ne veut-il pas la ramener à sa vocation chrétienne ? En fait, les périodes douloureuses, comme celle que nous traversons, suscitent en général de véritables héroïsmes. les âmes généreuses qui comprennent les causes des maux subis aspirent aussi à réagir et à se dévouer au salut de leurs frères et de leur Patrie. Il se dessine déjà, en France, de ces beaux espoirs parmi la jeunesse sérieuse et surtout dans les camps de prisonniers, particulièrement chez les officiers. On peut donc espérer une floraison de vocations sacerdotales qui trouveront, dans le *Séminaire de la Mission de France*, le moyen de développer et réaliser leurs surnaturels élans. — C'est donc maintenant qu'il faut à tout prix entreprendre ce grand travail de rechristianisation dont nous avons parlé.

Pourquoi cette Fondation à Lisieux ?

Les motifs qui lui ont fait choisir Lisieux pour ce grandiose projet sont en quelque sorte plétoriques, affirme S. Em. le Cardinal Suhard.

D'abord la confiance qu'il nourrit en sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus dont il a expérimenté l'efficace protection sur toutes les étapes de son épiscopat.

Mais c'est surtout sa conviction que cette Sainte est particulièrement désignée pour inspirer et protéger une œuvre de ce genre.

Parmi les charismes dont elle fut dotée, n'y a-t-il pas chez elle, au degré le plus éminent, cette flamme apostolique, qui rayonne de l'Evangile ? Toute sa vie fut donnée et consacrée à ce but, et la sainte Eglise elle-même a ratifié le fait en la nommant Patronne de toutes les Missions ? Elle sera donc une Protectrice et un exemple pour les prêtres appelés à se dévouer à la *Mission de France*.

Sainte Thérèse est, de plus, une si bonne ouvrière dans tous les domaines ! Quand tout au début de son Episcopat il eut à prendre la décision et les responsabilités de la construction de la Basilique de Lisieux, Son Eminence avoue avoir eu une hésitation devant le chiffre élevé des dépenses qu'exigerait le projet, chiffre qui certainement a dû être dépassé par la suite ; cependant il crut pouvoir faire un acte de foi en la Sainte qu'il s'agissait de glorifier. Sa confiance a reçu la plus merveilleuse récompense, par le succès et la rapidité avec lesquels l'Œuvre de la Basilique a marché.

Eh bien, à côté de cette Basilique matérielle, si splendide qu'elle soit, il convient d'élever maintenant une Basilique spirituelle, bien plus précieuse que l'autre, à la gloire de sainte Thérèse. Et le séminaire de la *Mission de France*, en apportant au culte thérésien une base fondamentale, contribuera puissamment, mieux que toute autre initiative, à l'érection de cette Basilique des âmes, si impor-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tante, et sainte Thérèse ne sera pas moins prodigue pour le second temple que pour le premier.

Que les Carmélites, que les pèlerins, que tous les dévots de la chère Sainte prient donc avec ferveur pour le succès de cette œuvre si urgente et si pleine de promesses.

Que tous les catholiques, soucieux de la vitalité de l'Eglise de France, si nécessaire au relèvement du Pays, mettent cette œuvre au premier plan de leurs préoccupations et de leurs générosités.

Que les jeunes hommes, en l'âme desquels s'allume la flamme de l'apostolat et la passion de « servir » l'Eglise et la France, s'enrôlent nombreux et confiants pour la grande et belle aventure.

Quelques détails pratiques.

1° Le Séminaire de la « Mission de France » n'est pas une Institution destinée à donner naissance à une Congrégation religieuse. C'est un vrai Séminaire qui aura *à former des prêtres séculiers* ou *à orienter* vers *l'Œuvre de la Mission*, c'est-à-dire vers l'évangélisation des diocèses les moins favorisés, par la pratique de la vie commune ou le groupement spirituel et apostolique des prêtres de paroisses, *des ecclésiastiques déjà formés aux fonctions ordinaires du Sacerdoce.*

2° Le Séminaire de la « Mission de France » ouvrira le 20 Octobre 1941 :

D'abord à la Maison Saint-Jean, 33, rue du Carmel, Lisieux, pour être transféré, dès que la réquisition sera levée, à l'Ermitage Sainte-Thérèse, 23-27, rue du Carmel.

En attendant la construction du Séminaire définitif que sera entreprise après que l'expérience aura donné toutes indications utiles.

3° M. Augros, P.S.S., qui vient d'être désigné par M. le Supérieur général de St-Sulpice, et agréé par S. Em. le Cardinal Suhard et par S. Exc. Mgr l'Evêque de Bayeux et Lisieux, comme supérieur du nouveau Séminaire, sera sur place, à partir du 16 Septembre, pour donner, par correspondance ou de vive voix, tous renseignements, et recevoir les inscriptions d'entrées. — Il souhaite, surtout pendant la période de fondation et de mise au point, recevoir beaucoup de suggestions.

4° *En principe*, l'œuvre de la « Mission de France » à Lisieux, comportera trois sections :

a) Les jeunes gens qui n'ont pas encore commencé ou achevé leurs études secondaires.

b) Ceux qui, ayant fait ces études, peuvent entreprendre les études théologiques.

c) Ceux qui, déjà prêtres, désirent entrer au service de la « Mission ».

5° *Pratiquement*, en cette année d'organisation :

a) La première catégorie (études secondaires) peut être reçue dès maintenant à l'Institution des Petits Clercs de Sainte-Thérèse, 36, rue Docteur-Lesigne, à Lisieux.

b) Ceux de la seconde catégorie (études théologiques ou Séminaire proprement dit) ne peuvent être reçus immédiatement, mais sont cependant invités à se mettre en relation avec M. le Supérieur du Séminaire pour orienter son travail d'organisation.

c) Le Séminaire reçoit, dès maintenant, *les prêtres* désirant s'adonner à la « Mission de France », pour une année durant laquelle ils seront formés, théoriquement et pratiquement, au ministère particulier de la « Mission », et referont leur théologie pastorale.

6° Les prêtres qui désireront se consacrer à la « Mission de France », pourront être de deux sortes : *a*) Les premiers appartenant surtout à des diocèses moins favorisés, pourront être envoyés au Séminaire pour se former à *l'Œuvre de la Mission*, et, revenus dans leur propre diocèse, y devenir les Chefs de Communautés en vue de la *Mission* ; — *b*) Les autres, destinés à *missionner* dans des diocèses autres que leur diocèse d'origine et de domicile familial, devront obtenir à cet effet *l'autorisation* de leurs Ordinaires respectifs, ou même une *lettre d'excorporation*, afin de se consacrer légitimement à *l'Œuvre de la Mission.*

7° *La Direction du Pèlerinage de Lisieux*, à qui incombe l'organisation matérielle de l'Œuvre, recevra avec une grande reconnaissance toutes les offrandes que l'on voudrait destiner à cette nouvelle et vaste entreprise, dont les charges seront lourdes.

Mgr Germain, *Directeur du Pèlerinage*,
52, *rue du Carmel, Lisieux.* — *C. C. Paris* 741-37

Pour les messes des stalags.— *On nous prie d'insérer* :

Qui ne connaît à Paris, dans le vieux quartier de la rue du Bac, la chapelle de la Médaille Miraculeuse ? Une oasis de paix et de blancheur, en plein cœur de la capitale. C'est là que la Vierge se manifesta à la Bienheureuse Catherine Labouré, en 1830. Au pied de la miraculeuse statue rayonnante, sous le dôme tout blanc, que soutiennent des colonnes de marbre très pur, il y a toujours des cornettes en prière. C'est ici la Maison-Mère des Filles de la Charité, l'infatigable pourvoyeuse d'ouvrières que réclament toutes les misères physiques et morales.

Depuis la guerre, tout un nouveau service s'est créé là, derrière les grands murs austères qui longent la rue du Bac : le ravitaillement spirituel de soldats au front, puis des prisonniers, je veux dire : les hosties et le vin de messe nécessaires à la célébration du culte pour les milliers de prêtres retenus là-bas. Petite usine d'un nouveau genre en liaison constante avec l'Aumônerie générale des Camps de Prisonniers de la rue Leneveux, où se centralisent les colis liturgiques provenant de multiples sources, et qui est officiellement chargée de les acheminer vers les aumôniers des camps.

On me fait entrer dans une cour où quelques cornettes s'activent, penchées sur un déballage de cartons, de paille, de bouteilles... Tout un travail mystique s'accomplit là, dans le silence troublé seulement par le cliquetis des chapelets frôlant les caisses, par le passage d'un livreur, le froissement du papier et de la paille menue. Je m'approche. Au fond des cartons alignés sur la grande table, d'un geste précis et religieux à la fois, les sœurs installent les flacons de vin de messe décorés d'une grande étiquette qui, en français et en allemand, explique les facilités concédées par Rome pour la célébration du Saint-Sacrifice : l'heure, le jeûne eucharistique, la quantité minima de vin, tout disparaît des obligations habituelles, afin qu'il y ait quelques messes de plus dans le monde. Par-dessus les flacons cachés dans la paille, les sœurs glissent maintenant les rouleaux non moins fragiles de petites et grandes hosties, avec des précautions infinies.

Je regarde la montagne brune de cartons amoncelés dans un angle de la petite cour.

— Vous allez remplir tout ceci, ma sœur ?

— En quelques jours seulement, oui, monsieur. Les demandes sont toujours plus nombreuses.

— Donnez-moi une idée des quantités d'hosties qui partent d'ici.

— Nous en sommes à 500.000 petites par mois et 200.000 grandes, mais cela va augmenter encore.

— Alors il est parti de cette cour...

— Plusieurs millions d'hosties certainement. Nous n'avons pas le temps de faire des statistiques.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— Et comment vous les procurez-vous ?

— Les Visitandines, les Carmélites travaillent sans arrêt dans six monastères pour arriver à nous fournir ce qui est nécessaire. Les Sœurs de Saint-Thomas de Villeneuve s'y mettent aussi. Les Augustines de la rue Oudinot, nos voisines, se chargent des transports avec le Carmel de Meaux, près de leur Maison-Mère, d'énormes valises chaque semaine.... Toutes, nous nous entr'aidons. Plusieurs fois nous avons cru manquer de farine, mais la Providence est toujours là...

— Et pour le vin ?

— Oh ! le vin, nous avons du mal à y arriver. Mais la Sainte Vierge est chargée d'y pourvoir, comme à Cana... Quand la provision baisse, nous lui disons : *Ils n'ont plus de vin*... et il arrive un fût sur lequel nous ne comptions pas. Les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul nous aident beaucoup. Ces Messieurs ont fait appel à leurs confrères de Reims, d'Epernay, qui ont envoyé gratuitement des quantités appréciables.

La Sœur me montre du doigt des bouteilles de Champagne dont les étiquettes un peu dépaysées dans ce cadre monacal, me font sourire... *Moet et Chandon... Veuve Clicquot...*

— Le vin nous joue des tours, m'explique la sœur. Il travaille et fait sauter les bouchons. Il faut le tranvaser dans des bouteilles plus petites, le laisser reposer. Voici nos bouteilles bien rincées et égouttées.

La variété de ces flacons est invraisemblable. Je m'informe de leur provenance.

Cela, monsieur, c'est la charité parisienne. On ne peut plus acheter de bouteilles, c'est introuvable. Une simple affiche à la porte de notre chapelle, avec une corbeille, cela a suffi jusqu'ici. Les habitués de la Sainte Vierge, les pèlerins en ont parlé, cela a fait boule de neige... Plusieurs fois par jour, la corbeille est pleine. Quelquefois il y a un papier, une lettre. Tenez, monsieur, voilà un billet anonyme qui était plié entre deux bouteilles, dans un journal, avec un billet de 5 francs : « N'ayant pas le temps de laver ce que je vous apporte, veuillez payer quelqu'un pour le faire. Un employé de mairie ». Les restaurants, les cafés du quartier ont dévalisé leurs caves quand ils ont su que c'était pour les prisonniers...

— Ce ravitaillement spirituel doit entraîner des frais considérables, ma sœur !

— Oui, monsieur, considérables. Environ 15.000 francs par mois, rien que pour notre atelier. La charité anonyme a résolu le problème. Les Enfants de Marie Immaculée qui ont lancé la chose au début de la guerre, ont donné des sommes énormes, fruit de grands sacrifices, car elles gagnent leur vie. Nous avons « tenu » jusqu'ici grâce à elles et à un petit tronc à la porte de la chapelle, près de la corbeille aux bouteilles... Mais les besoins augmentent et les ressources diminuent...

Un relent d'essence. Nous sommes interrompus pas l'arrivée d'un énorme camion qui fait grincer ses freins dans la cour paisible comme une chapelle. C'est l'Aumônerie générale des camps qui fait chercher le ravitaillement spirituel préparé rue du Bac. Le camion est déjà à moitié rempli. Depuis ce matin il a cueilli dans d'autres ruches des autels portatifs, des livres de théologie, d'autres colis de vin et d'hosties. Le convoi doit partir dès ce soir ; il était temps de finir mon interview.

Les Sœurs ont été chercher du renfort. Dans cette pauvre cour encombrée, quinze, vingt Filles de la Charité se passent en silence les gros cartons hermétiquement fermés par la bande de sûreté. Elles les tendent, à bout de bras, aux camionneurs juchés sur leur voiture. Et il me semble que ce geste est déjà une offrande, en

attendant celle de là-bas, dans les stalags lointains, sur les toutes petites patènes, dans les calices minuscules des autels portatifs... Dans quelques jours, les hosties de France seront changées au Corps du Christ, et le vin des vignes de France deviendra son sang...

Nos prisonniers ont faim de Lui. Par milliers et par milliers ils le reçoivent chaque jour. Ceux-là préparent dans le silence, dans le sacrifice, notre France de demain.

— Ne t'étonne pas si je vais à la messe chaque jour, disait à sa femme un prisonnier récemment libéré. Là-bas j'ai pris l'habitude de communier, je ne peux plus m'en passer.

Aidons nos absents ; ne les privons pas du divin réconfort, Plus que jamais *l'homme ne vit pas seulement de pain...*

François de La Plagne.

Les offrandes seront reçues avec reconnaissance au Secrétariat des Œuvres des Filles de la Charité, 140, rue du Bac, Paris (7e), par chèque postal Paris 1048-44. Bien mentionner au talon l'affectation de la somme : *Hosties et vin de messe des prisonniers.*

Les demandes transmises par les Commandants de camps à l'Aumônerie générale des Prisonniers de Guerre (2, rue Leneveux, 15e, compte courant postal Paris 1790-44), pendant le seul mois de Juillet ,sont supérieures à celles des six premiers mois de l'année réunis.

(*Semaine religieuse de Paris.*)

La prière en famille et l'assistance aux vêpres. — Dans son Mandement pour le Carême de 1941, Son Exc. Mgr l'Archevêque de Rennes recommande aux fidèles de son diocèse deux pratiques de piété sur lesquelles il nous paraît opportun d'attirer également l'attention de nos lecteurs : *la prière de chaque jour en famille* et *l'assistance aux vêpres le dimanche.*

I. — La prière en famille. — Il s'agit, on le comprend, de la prière faite en commun dans la famille, et surtout le soir. Les circonstances peuvent, en effet, parfois, la rendre difficile le matin. Le travail ne commence pas pour tout le monde à la même heure ; par suite, le lever non plus. Il peut être malaisé de fixer pour la prière une heure qui convienne à tous. Mais rares sont les familles où la fin de la journée ne réunisse à la maison parents et enfants. D'ordinaire, la prière du soir en commun peut sans peine y trouver sa place.

Que de raisons se présentent de la lui donner !

D'abord, il est plus sûr qu'ainsi chacun fera sa prière. Ceux d'entre nous qui ont eu la faveur de grandir à un foyer où cet usage était en honneur se souviennent, non sans émotion, de ce moment de la soirée, où, sur un signal du papa ou de la maman, tout le monde suspendait le travail ou les jeux : « Allons ! les enfants, à la prière ! » C'était comme le son de la cloche dans une communauté pour le dernier exercice de la journée. Et personne ne pouvait oublier ou négliger de rendre à Dieu, avant de prendre son repos, cet hommage.

Ainsi, avec la prière en famille, chacun fait son devoir. Et la famille, en tant que telle, fait aussi le sien. Car, faut-il le rappeler ? toute société doit à Dieu un culte collectif et public. Moins qu'aucune autre ne saurait y manquer une société que Dieu a fondée lui-même, à laquelle il a donné sa constitution, dont il a dicté les lois.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Aussi bien toute famille chrétienne a-t-elle son sanctuaire où le Crucifix domine. Et lorsque, à la fin de la journée, parents et enfants se réunissent pour la prière au pied des images saintes qui, sous le toit familial, occupent la place d'honneur, c'est bien un sacrifice, « le sacrifice du soir, *sacrificium vespertinum* », qui monte alors de ce sanctuaire vers Dieu. Et qui dira les grâces de choix qu'il ne peut pas ne pas attirer sur le foyer d'où il s'élève ?

Le prêtre en est le chef de famille; si surtout il se réserve, comme il conviendrait, de réciter à haute voix, au nom de tous les siens, la prière. Nous avons entendu dire que dans le Nord de la France, il est d'usage, dans beaucoup de familles chrétiennes, que la prière terminée, le père donne à tous sa bénédiction. S'il est vrai, comme on s'en plaint, que le respect tende à disparaître, même du foyer domestique, voilà une fonction quasi sacerdotale qui doit puissamment rehausser le prestige de celui qui l'exerce et lui donner une singulière autorité.

Nous permettra-t-on de signaler encore un avantage de la prière en famille ? Dans les foyers les plus unis, il n'est pas inouï que de petits heurts se produisent, qui ne dénotent pas d'ailleurs nécessairement un refroidissement des cœurs, mais qui pourraient peu à peu en amener un. Mais voici que le soir venu, tous ont récité ensemble le « Notre Père » : « Pardonnez-nous nos offenses, ont-ils dit, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés. » Quand on a dit cela, à genoux, les uns à côté des autres, n'est-on pas plus près d'oublier tout ce qui, à tort ou à raison, a pu froisser dans la journée ? Franchement, il est peu vraisemblable que dans une famille où règne l'usage de la prière en commun on ne fasse pas qu'un cœur et qu'une âme. *(A suivre.)*

Offre d'emploi. — Dame seule à la campagne cherche bonne à tout faire, 40 ans environ. — Gouvello, Treffiagat (Finistère).

BIBLIOGRAPHIE

Editions SPES, 79, rue de Gentilly, Paris (13e).

Francis Pichon : BENOIT XV. — 15 f. ; franco, 16,50.

Louis Mendigal, Aumônier général de la J.E.C. : CLARTÉ SUR LE SANA. — 15 fr. ; franco, 16,50.

R. P. J.-D. Folghera, des Frères Prêcheurs : RETRAITE SPIRITUELLE, *d'après les écrits et la vie de Sainte Catherine de Sienne.* — 16,50 ; franco, 18 fr.

Louis Mendigal : EN MARGE DE L'EVANGILE. — 15 fr. ; fo, 16,50.

Mêmes Editions Spes, Collection « France vivante ».

Pierre Sauvage : RESTAURATION FAMILIALE ET RÉVOLUTION NATIONALE.

Pierre Sauvage : LA POLITIQUE FAMILIALE DE L'ETAT FRANÇAIS.

Action populaire : PRÉPARATION PROFESSIONNELLE DU JEUNE OUVRIER, DU JEUNE ETUDIANT, DU JEUNE PAYSAN.

3 brochures à 5 francs l'une.

Editions SPES, 79, rue de Gentilly, Paris (13e).

Rév. Mère Marie du Saint-Sacrement : LA JEUNESSE DE SAINTE THÉRÈSE. 15 fr. ; franco, 16 fr. 50.

Collection « Prends et lis ». Prix : 3 fr. 30 franco.

Mgr Calvet : LE MESSAGE DE PASCAL.

Mgr Bros, vicaire général à l'Evêché de Meaux : L'ACTE DE FOI.

G. Duhamelet : LA PLAIE DE L'EPAULE.

Claude Quinard : OU VA CE CHEMIN ?

Abbé R. Mialhe : L'ETERNITE N'EST PAS NEUTRE.

Abbé Viguié, Directeur au Séminaire Saint-Sulpice : LA DIVINITÉ DE JÉSUS-CHRIST.

Collection « Aux épouses chrétiennes ».

Par le chanoine François Turcq : FACE A MES PETITS ENFANTS !
— FACE A MES ADOLESCENTS !
— FACE A MON MARI !
— FACE A MOI-MÊME !
— FACE A MON PROCHAIN !
— FACE A LA FAMILLE !

Chacun des six fascicules : 5 fr. ; franco : 5 fr. 50. La collection complète : 30 francs franco. — Chaque fascicule forme un tout indépendant.

HARMONIUMS
NEUFS ET D'OCCASION DE TOUTES MARQUES
ÉCHANGE · LOCATION · CRÉDIT
LABROUSSE
33, Rue de Rivoli - Paris (4e)
41 bis, Boulevard des Batignolles - Paris (8e)
221, Faubourg Saint-Honoré - Paris (8e)

ORNEMENTS D'ÉGLISE — BRONZE ET ORFÈVRERIE
Crèches de Noël. Statues. Chemins de Croix.
Croix de procession métal doré ou argenté
G. LE POULLOUIN, 12, rue de la Trinité, QUINGAMP
Toutes les réparations, la dorure, l'argenture, le vernis sur le bronzage sont exécutés dans mon atelier et livrés rapidement. Articles de luminaires, encens, bougies, braise, rats de cave, etc. *Lampes électriques 2 bougies pour sanctuaires.*

Peut-on récolter sans avoir semé ?
LA RESTAURATION DE LA FRANCE EXIGE QUE VOUS SOUSCRIVIEZ AUX BONS DU TRÉSOR
AA 4

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Cours Catholique d'Enseignement par correspondance

32, *avenue Duquesne, Paris* (7e).

Directeur honoraire : abbé A. Tirlemont, ancien professeur à Sainte-Geneviève de Versailles.

Directeur général : M. le chanoine F. Osty, professeur à l'Institut Catholique de Paris.

Les meilleures études par correspondance sont assurées par le *Cours Catholique* de Paris. Détail des cours pendant l'année :

1° Classes élémentaires de 7e à 10e ;
2° Classes secondaires de philosophie à 10e ;
3° Cours de sténo-dactylographie ;
4° Examens d'essai pour institutions.

Le Cours Catholique, qui a préparé 6.000 élèves en 1939, confie les devoirs de ses élèves à des professeurs licenciés enseignant dans les collèges libres de Paris et de province. La direction est à la disposition des familles pour leur donner tous les renseignements désirés et leur faire parvenir la brochure détaillée sur l'organisation des cours.

CINÉMA & PROJECTION - FIXE

Appareils muets et parlants 8-9, 5-16 m/m. Location de Films
Tous Appareils, sans exception
Vente et Location des Films, toutes Editions
CINÉMATHÈQUE Ste-THÉRÈSE, 46, rue Paul-Bert, ANGERS

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Agences — BREST, QUIMPER

Bureaux permanents — Châteaulin, Concarneau, Douarnenez, Morlaix, Pont-l'Abbé, Quimperlé, Saint-Pol de Léon.

et nombreux bureaux périodiques

Toutes opérations de banque et de bourse, garde de titres, coffres-forts

DELBENN DÉPOSÉE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, Rue Kéréon, QUIMPER

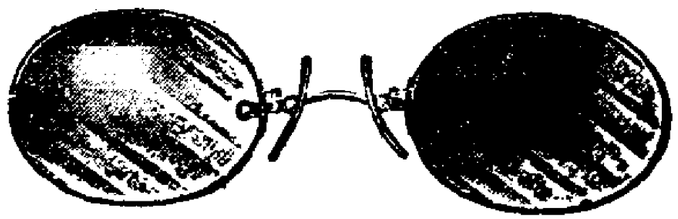

P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. PLOUZENNEC.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

56e ANNÉE. Vendredi 3 Octobre 1941. N° 40.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France et Colonies..... 25 francs par an.
— Luxembourg et Canada... 40 —
— Autres pays étrangers.... 50 —
Le numéro..... 60 centimes.
Changement d'adresse : 1 franc 50.

L'abonnement, payable d'avance (C/C 93.81, Nantes), part du 1er de chaque mois.

Rédaction et Administration : *31, rue Élie-Fréron, Quimper.*

SOMMAIRE :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Propagation de la Foi ; Journée de Presse ; La Journée Missionnaire ; Cantines scolaires ; Salles familiales de cinéma ; Action Catholique (Jeunesse Agricole Catholique) ; Ordination ; Nominations ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Intentions recommandées ; Avis de services ; Mort de M. Chancerelle ; Morlaix : Le Pardon de la Salette ; Demandes de subventions pour les écoles libres.

III. — *Bibliographie.*

QUIMPER
IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ
1941

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Offices de la semaine

Dimanche, 5 *Octobre*. — 18e dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Violet. — *Au chœur, solennité du Très Saint Rosaire.*
Lundi, 6. — S. Bruno, Confesseur. Double. Blanc.
Mardi, 7. — Le Très Saint Rosaire de la B. V. M. Double de 2e classe. Blanc.
Mercredi, 8. — Ste Brigitte, Veuve. Double. Blanc.
Jeudi, 9. — S. Denys et ses Compagnons, Martyrs. Semi-double. Rouge.
Vendredi, 10. — S. François Borgia, Confesseur. Semi-double. Blanc.
Samedi, 11. — La Maternité de la B. V. M. Double de 2e classe. Blanc.
Dimanche, 12. — 19e dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert. — *A vêpres, mémoires de S. Edouard et de S. Charles.*

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Saint-Pierre-Quilbignon ..... 1-7 Octobre.
Plomodiern ..... 8-12 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'EVÊCHÉ

I. Propagation de la Foi. — Le Directeur diocésain est heureux de porter à la connaissance des Associés le passage suivant d'une lettre que lui adressait récemment Monseigneur Chappoulie : « .. Le diocèse de Quimper, en dépit des souffrances de la guerre, a pris une belle place dans l'élan de la charité catholique. Il nous a versé, en effet, 728.333 fr., soit 74.619 fr. 65 de plus qu'en 1939. Il se classe ainsi, une fois encore, à la tête des diocèses du secteur de Paris. J'ai déjà dit à Son Excellence Mgr l'Evêque ma respectueuse gratitude au sujet de cette magnifique générosité dont la Bretagne ne cesse de faire preuve à l'égard des missionnaires... »

Rectifications. — La communauté du Calvaire de *Landerneau* a versé à l'Œuvre 350 fr. et non 50 fr. La paroisse de *Querrien* ayant versé 3.400 fr., soit 1 fr. 11 de moyenne par habitant, n'a pas été inscrite par oubli au Tableau d'Honneur, alors qu'elle devait y occuper le 79e rang.

II Journée de Presse — La journée de la Presse est fixée au dimanche 12 Octobre.

MM. les Curés et Recteurs exhorteront les fidèles à soutenir largement la Bonne Presse par des souscriptions et des abonnements, par des prières et des communions.

Une quête sera faite à toutes les messes et le produit en sera expédié au Secrétariat de l'Evêché (C/C 3480 Nantes).

III. La Journée Missionnaire est fixée, cette année, au dimanche 19 Octobre.

Cette journée doit être une journée de prière, de propagande et de générosité en faveur des Missions et des Missionnaires. En dépit de ses souffrances présentes, la France se doit de ne rien abandonner de sa vocation chrétienne et missionnaire.

Une quête pour la Propagation de la Foi sera faite à toutes les messes et le produit en sera expédié à l'Evêché (C/C 3480 Nantes).

IV. Cantines scolaires. — Nous prions MM. les Directeurs et Mlles les Directrices de vouloir bien adresser d'urgence à M. Grill les renseignements suivants, demandés par le Secours National :

1° Nombre total des élèves fréquentant la cantine ;
2° Nombre des élèves indigents ;
3° Nombre des élèves « semi-indigents ».

V. Salles familiales de Cinéma. — Nous attirons de nouveau l'attention des Directeurs de salles familiales de cinéma (paroisses, œuvres ou écoles chrétiennes) sur l'urgence qu'il y a à ce que toutes les salles établissent le dossier que leur demande la Centrale Catholique du Cinéma et de la Radio. Au besoin, pour tous renseignements, s'adresser à la Centrale, 129, rue du faubourg Saint-Honoré, Paris.

De plus et comme suite à la circulaire qui a été adressée à tous les Directeurs de salles, nous leur demandons de ne conclure aucun contrat de location de films, de ne remplir et signer aucune pièce — sous aucun prétexte — si ce n'est par l'intermédiaire de la C.C.R. ou sur son avis. La C.C.R. a déjà obtenu des résultats très intéressants pour nos salles catholiques ; si l'on veut qu'elle puisse continuer, il faut qu'elle soit soutenue par l'unanimité de nos adhésions et qu'il n'y ait aucune division ni aucune défaillance parmi les Directeurs de salles.

Donc, pour toutes questions et avant de rien signer, s'adresser à la C.C.R. ; il y va de l'avenir du cinéma catholique en France.

VI. Action Catholique (Jeunesse Agricole Catholique). — Visite des cantons (suite) : samedi 11 Octobre : Saint-Thégonnec (15 h.) ; dimanche 12 : Landivisiau (16 h.) ; lundi 13 : Landerneau (10 h. 30 ; Sizun (15 h.) ; mardi 14 : Quimerc'h (doyenné du Faou) (10 h. 30) ; Châteaulin (15 h.) ; mercredi 15 : Pleyben (10 h. 30) ; Briec-de-l'Odet (15 h.) ; jeudi 16 : Quimper (15 h.).

Sont invités 3 ou 4 jeunes gens par paroisse, ainsi que les prêtres qui s'intéressent à l'Action Catholique rurale.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

VII. Ordination. — Le samedi des Quatre-Temps, 20 Septembre, Son Exc. Monseigneur Cogneau a conféré la prêtrise à M. Laurent Guézengar, de Plogoff.

VIII. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Recteur de Pencran, M. Jean-Baptiste Héliou, vicaire à Lannilis, en remplacement de M. Sébastien Failler, démissionnaire pour raison de santé ;

Vicaire à Plabennec, M. François Iliou, vicaire à Plounéour-Trez ;

Vicaire à Ploudaniel, M. Jean Mao, vicaire à Plouézoc'h ;

Vicaire à Plouézoc'h, M. Jean Scolet, vicaire à Spézet ;

Vicaire à Saint-Thurien, M. Laurent Guézengar, jeune prêtre de Plogoff ;

Vicaire auxiliaire à Plomeur, M. Arthur Mouster, jeune prêtre de Plouvorn ;

Vicaire auxiliaire à Guilvinec, M. Yves Le Roy, jeune prêtre de Saint-Pierre-Quilbignon.

Professeurs :

Au Petit Séminaire de Pont-Croix, MM. Louis Le Gallic, jeune prêtre de Querrien, et Michel Le Guellec, jeune prêtre de Plonéour-Lanvern ;

Au Collège N.-D. du Creisker, Saint-Pol de Léon, MM. Yves Bellec, surveillant, et Charles Lyvolant, jeune prêtre de Morlaix ;

Au Collège Saint-François, Lesneven, M. Nicolas Jestin, jeune prêtre de Lannilis ;

Au Collège Saint-Yves, Quimper, M. Frédéric Le Paul, professeur au Collège N.-D. de Bon-Secours ;

Au Collège Saint-Louis (replié à Scaër), M. Pierre Madec, jeune prêtre de Brest.

Directeurs d'école :

A Collorec, M. Jean Luguern, instituteur ;

A Riec, M. Jean Ménez, instituteur à Langolen.

Professeurs :

A l'école Saint-Joseph de Morlaix, M. Joseph Le Scour, jeune prêtre de Morlaix ;

A l'école Saint-Joseph de Landivisiau, M. Jean Bronnec, jeune prêtre de Brasparts.

Instituteur :

A l'école Saint-Pierre, Plougastel-Daoulas, M. Daniel Gentric, jeune prêtre de Pouldreuzic.

IX. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. le chanoine Simon, ancien recteur de Guissény, décédé à la Maison Saint-Joseph, Saint-Pol de Léon, le 27 Septembre, à l'âge de 81 ans.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — 18e *dimanche après la Pentecôte* (5 *Octobre*), *solennité du Très Saint Rosaire :* messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — Vêpres à 15 h. 30, prières pour la paix, bénédiction.

Lundi et *mardi :* à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

Mardi : à 8 h., messe de la Ligue d'Action féminine à Loc-Maria. — A 14 h. 30, réunion des dizainières.

Vendredi : confession des enfants qui n'ont pas communié.

Tous les jours : à 18 heures, mois du Rosaire et prières pour la paix.

— Eglise de Saint-Mathieu. — 18e *dimanche après la Pentecôte* (5 *Octobre*), *solennité du Très Saint Rosaire :* messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — A 15 h. 30, vêpres, réunion de l'Archiconfrérie, procession et prières du Rosaire, bénédiction du St-Sacrement.

Lundi, mardi et *mercredi :* à 8 h. 30, services pour les Trépassés.

Tous les soirs : à 18 h. 15, prières du Rosaire.

Intentions recommandées. — Plabennec : 1° Retraite, du 5 au 9 Octobre aux Enfants de Marie et aux jeunes filles ;

2° Adoration, retraite générale en trois séries, du 30 Octobre au 9 Novembre.

— Loctudy : l'Adoration, du 12 au 19 Octobre.

— Les deux Retraites de jeunes gens et de jeunes filles qui se donneront à Lampaul-Guimiliau, du 12 au 19 Octobre.

— La Retraite des mères de famille et la Retraite des jeunes filles de Plogoff, du 2 au 9 Octobre.

Avis de Services. — Mercredi 8 Octobre, à 11 heures, un service sera chanté, à Guissény, pour le repos de l'âme de M. le chanoine Simon, ancien recteur de la paroisse.

— Un service anniversaire sera célébré pour l'âme de M. Philippon, le jeudi 9 Octobre, à 11 heures (h. al.), à Moëlan.

Mort de Monsieur Chancerelle — Nous recommandons aux prières du Clergé et des fidèles l'âme de M. Auguste Chancerelle, Chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand, qui vient de mourir à Douarnenez.

Père de famille exemplaire, cet industriel chrétien fut toujours délicatement fidèle à toutes les directives sociales des Souverains Pontifes, avec un large esprit de justice et de charité, et sa générosité s'étendit à toutes les œuvres religieuses et patriotiques.

Nous prierons de tout cœur pour le repos de son âme.

Nous présentons nos respectueuses condoléances à sa famille.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MORLAIX. — **Le Pardon de la Salette.** — Vendredi 19 Septembre a été célébré le pardon de la Salette, en Saint-Martin-des-Champs, près Morlaix.

Les dévots de la Sainte Vierge connaissent bien ce sanctuaire : la chapelle, en granit blanc, du plus pur style du XIIIe siècle ; la colline qui lui sert de piédestal ; le chemin de croix qui grimpe avec le sentier abrupt, et, au sommet, les hêtres et les tilleuls centenaires, qui offrent au pèlerin l'ombrage et le recueillement d'une nef de cathédrale.

Dès 5 heures du matin, dans le frais de la nuit, des pèlerins attendaient à la porte ; M. le Chapelain se crut en retard sur l'horaire prévu : « Mais non, lui fut-il répondu avec bonne humeur, nous avons voulu tout simplement faire les courageux », et dès ce moment jusqu'à l'heure de la grand' messe, les cinq confesseurs eurent de la besogne, et les communions furent très nombreuses.

La grand'messe et les vêpres furent chantées en plein air ; au chœur, dans la chapelle extérieure avaient pris place MM. les chanoines Affret, aumônier de Saint-François, Gouchen, aumônier du Carmel, Le Meur, professeur à l'Université Catholique d'Angers ; puis les pasteurs et aumôniers de Morlaix et des paroisses avoisinantes ; de nombreux vicaires et séminaristes. La schola de Saint-Martin prêtait son concours ; M. l'abbé Galès dirigeait le chant. Dans l'assistance, des pèlerins venus, non seulement de Morlaix, mais des paroisses du Tréguier, du Léon, jusque de Plouider, des « repliés » de Brest, et même d'authentiques Douarnenistes.

Le sermon breton, à la grand'messe, fut donné par M. l'abbé Quéau, recteur de Plouézoc'h ; il retrouvait cette parole ardente et apostolique qui anima, pendant de longues années, le patronage de Landerneau ; il rappela à l'auditoire le message de la Dame de la Salette et en fit une application émouvante aux circonstances actuelles.

Le sermon français fut donné, à vêpres, par M. l'abbé Batany, aumônier de l'école Saint-Louis de Châteaulin, qui dégagea les sentiments dans lesquels les pèlerins étaient accourus vers la Vierge, l'affection filiale, la réparation, la confiance.

Toute la foule se sentait remuée par ces paroles, comme aussi pénétrée de recueillement pendant ces pieuses cérémonies, et ranimée dans sa confiance en Marie ; pendant que dans le ciel le vol des avions rappelait la catastrophe d'hier, les angoisses d'aujourd'hui, et la nécessité de prier pour des demains meilleurs. *Un Pèlerin.*

Demandes de subventions pour les écoles libres — *Nous relevons, dans la* Semaine religieuse de Paris, *la formule ci-dessous concernant les demandes à adresser aux municipalités pour l'obtention de subventions pour les écoles libres :*

Monsieur le Maire,

A l'occasion de la prochaine rentrée des classes, j'ai l'honneur de solliciter de la commune le bénéfice des récentes dispositions législatives édictées par M. le Maréchal Pétain, chef de l'Etat français, en faveur des établissements libres d'éducation.

I. — La loi du 6 Janvier 1941 autorise les communes à participer aux dépenses d'éclairage, de chauffage, de fourniture, et de cantine de toute institution privée dont l'objet est de recueillir, surveiller ou éduquer les enfants âgés de moins de 14 ans.

Il n'est pas douteux que cette loi, qui abroge toutes les dispositions restrictives antérieures, s'inspire de ce principe supérieur de justice qui veut que les usagers de l'école — publique ou confessionnelle — participent aux mêmes avantages, sans qu'une différence puisse être faite entre eux, à la suite de leur libre choix, comme l'a récemment déclaré M. le Secrétaire d'Etat à l'Education Nationale.

Me fondant sur ce texte, je demande en conséquence qu'il soit accordé à mon école, conformément à la volonté du législateur et dans la proportion où ils sont accordés à l'école publique, les crédits en argent ou en nature destinés à être affectés aux dépenses indispensables suivantes :

1° Chauffage des salles de classe ;
2° Eclairage des mêmes salles ;
3° Fournitures scolaires ;
4° Cantines.

Le nombre des enfants fréquentant mon école est de...

II. — La loi du 15 Octobre 1940, en édictant que toute commune doit avoir une Caisse des Ecoles, a précisé que cette caisse est destinée à encourager et à faciliter la fréquentation des écoles publiques et privées par des récompenses aux élèves assidus, et par des secours aux élèves indigents.

Ce texte, comme le précédent, a pour but d'assurer une équitable égalité entre les familles, quelle que soit l'école à laquelle elles confient leurs enfants.

M. le Secrétaire d'Etat à l'Education Nationale s'est d'ailleurs préoccupé de la charge supplémentaire que l'extension de la mission de la Caisse des Ecoles allait entraîner dans les communes où existent des écoles libres et dans une circulaire récente (23 Avril 1941) a demandé aux préfets les renseignements utiles pour augmenter leur dotation.

Je viens en conséquence solliciter par votre intermédiaire de la Caisse des Ecoles, et dans la proportion où elles sont attribuées aux Ecoles publiques des subventions destinées :

1° A doter de livres de prix et de récompenses les élèves assidus de mon école ;

2° A couvrir les frais de scolarité des élèves indigents, et à assurer ainsi la fréquentation régulière de l'école par ces enfants ;

3° A assurer la distribution de vêtements et chaussures aux mêmes élèves indigents.

BIBLIOGRAPHIE

C. UGUEN et M. SÉITÉ : ME A ZESK BREZONEG. *Mon premier livre de breton.* Un manuel classique de 150 pages, honoré d'une lettre d'approbation de Mgr Duparc, évêque de Quimper. Ouvrage cartonné, illustré, contenant : des lectures et du vocabulaire, des exercices de grammaire et d'orthographe, des textes de version et de récitation.

Prix de vente de l'unité (hors écoles), 18 fr. (port en sus). Prix spécial aux écoles (à partir de 10 exemplaires, l'unité), 12 fr. 50 (port en sus)

Adresser commandes et paiements à M. Séité, école Sainte-Barbe, Roscoff (Finistère). Compte courant postal : 417-04 Rennes.

Les Editions du CERF, 29, boulevard de la Tour-Maubourg, Paris (7e).
Directeur : M.-V. BERNADOT.

Nouvelle collection : RENCONTRES. Trois volumes parus, dont le premier, *Contemplations*, par A.-J. Festugière, M.-D. Chenu, I. Madaule, etc., à 13 fr. 50. D'autres en préparation.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Cours Catholique d'Enseignement par correspondance

32, *avenue Duquesne, Paris* (7e).

Directeur honoraire : abbé A. Tirlemont, ancien professeur à Sainte-Geneviève de Versailles.

Directeur général : M. le chanoine F. Osty, professeur à l'Institut Catholique de Paris.

Les meilleures études par correspondance sont assurées par le *Cours Catholique* de Paris. Détail des cours pendant l'année :

1° Classes élémentaires de 7e à 10e ;
2° Classes secondaires de philosophie à 10e ;
3° Cours de sténo-dactylographie ;
4° Examens d'essai pour institutions.

Le Cours Catholique, qui a préparé 6.000 élèves en 1939, confie les devoirs de ses élèves à des professeurs licenciés enseignant dans les collèges libres de Paris et de province. La direction est à la disposition des familles pour leur donner tous les renseignements désirés et leur faire parvenir la brochure détaillée sur l'organisation des cours.

CINÉMA & PROJECTION - FIXE

Appareils muets et parlants 8-9, 5-16 m/m. Location de Films
Tous Appareils, sans exception
Vente et Location des Films, toutes Editions
CINÉMATHÈQUE Ste-THÉRÈSE, 46, rue Paul-Bert, ANGERS

Peut-on récolter sans avoir semé ?

LA RESTAURATION DE LA FRANCE EXIGE QUE VOUS SOUSCRIVIEZ AUX **BONS DU TRÉSOR**

AA 4

DELBENN DÉPOSÉE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE DELBENN

16, Rue Kéréon, QUIMPER

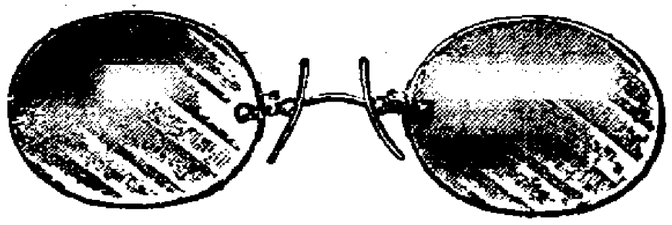

P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. PLOUZENNEC.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

56e ANNÉE. Vendredi 10 Octobre 1941 N° 41.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France et Colonies..... 25 francs par an.
— Luxembourg et Canada... 40 —
— Autres pays étrangers.... 50 —
Le numéro..... 60 centimes.
Changement d'adresse : 1 franc 50.

L'abonnement, payable d'avance (C/C 93.81, Nantes), part du 1er de chaque mois.

Rédaction et Administration : *31, rue Élie-Fréron, Quimper.*

SOMMAIRE :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Neuvaine au Sacré-Cœur pour la France ; Allocations familiales ; Ordination ; Nomination.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Intention recommandée ; La rentrée de l'Université Catholique de l'Ouest ; Un mainteneur de la foi : Michel Henry ; Objet trouvé.

III. — *Annonces et avis divers.*

QUIMPER
IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ
1941

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Offices de la semaine

Dimanche, 12 *Octobre*. — 19e dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert. — *A vêpres, mémoires de S. Edouard et de S. Charles.*
Lundi, 13. — S. Edouard, Roi, Confesseur. Semi-double. Blanc.
Mardi, 14. — S. Callixte Ier, Pape et Martyr. Double. Rouge.
Mercredi, 15. — Ste Thérèse, Vierge. Double. Blanc.
Jeudi, 16. — Apparition de S. Michel Archange au mont Tombe. Double majeur. Blanc.
Vendredi, 17. — Ste Marguerite-Marie Alacoque, Vierge. Double. Blanc.
Samedi, 18. — S. Luc, Evangéliste. Double de 2e classe. Rouge.
Dimanche, 19. — 20e dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert. — *A vêpres, mémoires de S. Jean de Kenty et de S. Pierre d'Alcantara.*

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Plomodiern	8-12 Octobre.
Loctudy	13-17 —
Saint-Thégonnec	18-22 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'EVÊCHÉ

I. Neuvaine au Sacré-Cœur pour la France. — Une neuvaine préparatoire à la fête du Christ-Roi sera faite à Montmartre du 18 au 26 Octobre.

Répondant à l'appel que Nous adresse Mgr Flaus, recteur de Montmartre, Nous désirons que Notre diocèse prenne part à cette grande supplication en faveur de notre patrie si éprouvée, et Nous demandons que dans toutes les églises paroissiales et les chapelles de communauté on récite publiquement, aux dates indiquées, en union avec Montmartre, les prières de la Neuvaine, à savoir :

1° Litanies du Sacré-Cœur ;
2° Consécration de la France et prière du Vœu national :

Nous venons à vous, Cœur Sacré de Jésus, avec confiance, après nos défaillances et nos malheurs ; ouvrez pour nous les trésors de votre charité infinie. Le sang qui a coulé de votre blessure a racheté le monde ; qu'une goutte de ce sang divin, par sa toute-puissance expiatrice, rachète encore une fois cette France que vous avez aimée et qui, revenant de ses longues erreurs, veut rentrer dans sa vocation chrétienne. Oubliez nos iniquités pour ne vous souvenir que des saintes œuvres de nos pères et laissez couler sur nous les flots de votre miséricorde. Que le Temple élevé par nos mains demeure pour nous comme une citadelle inexpugnable qui protège Paris et notre Patrie. Cœur adorable de notre Dieu, la nation française vous implore ; rendez-lui votre amour, bénissez-la, sauvez-la.

3° Invocations aux Saints et Saintes de France :

N.-D. de Lourdes, priez pour nous ;

Saint Joseph, p. p. n. ;
Saint Michel,
Saint Martin,
Saint Louis,
Saint Yves,
Saint Curé d'Ars,
Sainte Anne,
Sainte Geneviève,
Sainte Clotilde,
Sainte Marguerite-Marie,
Sainte Jeanne d'Arc,
Ste Thérèse de l'Enfant-Jésus,
Sainte Bernadette,

Cœur Sacré de Jésus, ayez pitié de la France (trois fois).

On pourra joindre ces prières aux prières du Mois du Rosaire, ou les substituer aux prières pour la paix.

Le jour de la fête du Christ-Roi, clôture de la Neuvaine, prononcer l'Acte de Consécration prescrit par Pie XI.

II. Allocations Familiales. — Pour éviter la multiplication des envois, nous prions MM. les Curés et Recteurs de verser au secrétariat, par un seul et même chèque postal (C/C 3480 Nantes), la retenue trimestrielle de 10 % et le produit des quêtes ordonnées le 12 Octobre pour la Presse et le 19 Octobre pour la journée missionnaire.

III. Ordination. — Le dimanche 5 Octobre, Son Exc. Monseigneur Cogneau a procédé à une ordination en la chapelle du Séminaire à Lesneven.

Ont reçu le diaconat :

MM. François Corfa, de Plouider ;
Jean Feutren, de Gouézec ;
Jean-Marie Cariou, de Pouldreuzic ;
Maurice Dilasser, de Lesneven ;
Pierre Guéguen, de Plounéventer ;
Hervé Hémidy, de Langolen ;
François Joly, de Plougar ;
Joseph Kérébel, de Brélès ;
Yves Kermarrec, de Plabennec ;
Yves Le Com, de Châteauneuf-du-Faou ;
Georges Le Gendre, de Landéda ;
Jean Le Saout, de Saint-Melaine de Morlaix ;
Jean-Louis Péron, de Plounéventer ;
Jean-Marie Seznec, de Plogonnec ;
François Stéphan, de Guiclan ;
René Stéphan, de Saint-Louis de Brest ;
Emile Goetsehy, du Séminaire d'Haïti ;
Alphonse Marchand, du Séminaire d'Haïti.

Le sous-diaconat :

M. François Jestin, du Drennec.

En outre, 19 séminaristes ont reçu l'acolytat ; 22, les trois premiers ordres mineurs ; 14, la tonsure.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

IV. Nomination. — Monseigneur l'Evêque a nommé chanoine honoraire M. Alcide Guillermit, recteur de Sainte-Thérèse.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

***Evêché :* c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.**

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 19e *dimanche après la Pentecôte* (12 *Octobre*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — Vêpres à 15 h. 30, prières du Rosaire et pour la paix. Bénédiction.

Lundi et *mardi* : à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

Lundi : à 8 heures, à la chapelle, messe des Mères chrétiennes. — A 15 heures, conférence et bénédiction.

Tous les jours : à 18 heures, prières du Rosaire et pour la paix.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 19e *dimanche après la Pentecôte* (12 *Octobre*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30 — A 15 h. 30, vêpres, prières du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement.

Tous les soirs : à 18 h. 15, prières du Rosaire.

Intention recommandée. — Plounévez-Lochrist : la Retraite-Adoration, du 20 au 26 Octobre.

La rentrée à l'Université Catholique de l'Ouest. *Angers, place André-Leroy.* — Les Cours reprendront dans toutes les Facultés et dans les Ecoles Supérieure d'Agriculture et de Commerce le vendredi matin 17 Octobre.

Les étudiants devront donc être présents à Angers, dès la veille, jeudi 16 Octobre, au plus tard.

L'Université Catholique est en mesure de reprendre *tout* son enseignement, dans toutes les sections ; elle peut accueillir les étudiants et étudiantes en aussi grand nombre que l'an dernier où ils étaient plus d'un millier ; elle peut fournir des chambres et des pensions, soit dans ses maisons de famille (direction, 2, rue Volney), soit au dehors, à tous ceux qui lui seront confiés, pourvu qu'ils veuillent bien lui faire connaître leurs intentions à ce sujet, le plus tôt possible, sans attendre la dernière heure.

Les autorités universitaires ont à cœur de faire face aux difficultés présentes. Les jeunes gens seront l'objet, de leur part, d'une sollicitude attentive, tant pour leur conduite que pour leur subsistance. Des mesures sont prises ou envisagées pour donner aux familles tout apaisement.

Aux étudiants retenus loin du centre universitaire, l'Université Catholique offre la ressource d'études dirigées par correspondance.

Pour les renseignements, on est prié de s'adresser à M. le Secrétaire général de l'Université Catholique, place André-Leroy, Angers.

CHRONIQUE GENERALE

Un maintenеur de la Foi : Michel Henry

La commune de Guipavas vient de donner à l'une de ses rues le nom de *Michel Henry*.

Hommage que certains pourraient juger tardif, mais qui, sous certains aspects, arrive providentiellement à son heure.

Au moment où l'on parle d'enseigner le breton dans nos écoles, le nom de Michel Henry, poète breton de haute classe, ami et conseiller de l'auteur du *Barzaz Breiz*, mérite d'être tiré de l'oubli.

A l'heure où l'on veut réapprendre aux jeunes le dévouement, la générosité, toutes les vertus viriles dont la France a besoin pour se refaire, quel meilleur modèle pourrait-on leur proposer que celui de ce prêtre qui, pour conserver son pays à Dieu, exposa sa vie, jour et nuit, pendant toute la durée de la tourmente révolutionnaire ?

×

Né au bourg de Guipavas, le 5 Avril 1752, Michel Henry, après de brillantes études, conquit le grade de docteur en Sorbonne.

La Révolution le trouva chanoine théologal de Saint-Pol-de-Léon. A ce titre, il signa, avec ses vénérables collègues du chapitre, une énergique protestation contre les empiètements du pouvoir civil qui, d'un trait de plume, prétendait supprimer l'évêché de Léon.

Lorsque, pour éviter l'effusion du sang, Mgr de la Marche, que la population de Saint-Pol voulait défendre les armes à la main, se décida à passer en Angleterre, le prélat s'inquiéta de garder un contact étroit avec ses ouailles. Il lui fallait à la fois un agent de liaison énergique et sûr et une âme d'apôtre qui continuât sa mission évangélique dans le Bas-Léon.

Le choix de l'évêque se porta sur le chanoine Michel Henry.

Celui-ci, après s'être installé quelque temps à Kersaint-Plabennec, vint se fixer définitivement dans sa paroisse natale de Guipavas.

Alors commença, entre les révolutionnaires qui avaient entrepris de déchristianiser ce coin de la Bretagne, et l'ancien théologal de Léon qui s'était juré de garder à Dieu ces populations croyantes, une lutte épique où quelque habile metteur en scène trouverait les éléments d'un film à grand succès.

×

Le pauvre Gilles. — Officiellement, nul ne savait ce qu'était devenu Michel Henry. On le disait retiré en Angleterre auprès de son évêque et le silence s'était fait autour de son nom.

Quelques fidèles, pieux et discrets savaient seulement que, caché dans une maison amie ou dans les souterrains de Kernizan, un prêtre réfractaire sortait parfois la nuit pour exercer son saint ministère, visiter les malades, administrer les mourants.

Bien peu se fussent avisés de mettre un nom précis sur le visage d'un personnage mystérieux qui de jour ou de nuit, se présentait tantôt dans un village, tantôt dans un autre, feignant un jour de mendier son pain à la porte d'une chaumière, le lendemain déguisé en bûcheron, porteur des outils de la profession et sollicitant du travail avec un accent et un air naïf qui ne permettaient pas de douter de sa sincérité.

D'autres fois c'était un meunier qui se promenait fièrement dans le bourg de Guipavas. Quelques jours après, sous un nouveau

Archives diocésaines de Quimper et Léon

déguisement, vous l'eussiez rencontré dans les rues de Brest ou dans tout autre coin du pays.

Le visage de cet homme, dont le costume, la profession, l'aspect variaient sans cesse, avait fini par devenir familier dans la contrée où l'on avait pris l'habitude de l'appeler « le pauvre Gilles ».

« Gilles était partout sans qu'on le trouvât nulle part, — dit M. Levot, — et pourtant il ne se passait pas de jour qu'on ne le vit paraître, comme par enchantement, et qu'on n'entendît répéter par mille bouches des épigrammes et des chansons composées en breton contre la marche des affaires politiques et religieuses du temps. »

Ces compositions en langue bretonne où s'exerçaient le talent et le zèle apostolique de Michel Henry produisirent un effet considérable. Les populations de la contrée demeurèrent complètement imperméables aux idées révolutionnaires.

De son exil de Londres, Mgr de la Marche adressait d'ailleurs à ses diocésains de fréquents messages. A peine une de ces consignes apostoliques était-elle donnée quelle était immédiatement connue et ponctuellement exécutée dans tout le pays de Léon. C'était le pauvre Gilles qui assurait la diffusion de ces lettres et l'accomplissement des instructions qu'elles contenaient.

Garder les âmes à Dieu au péril de sa vie, au prix de fatigues écrasantes et de stratagèmes sans cesse renouvelés, ne suffisait pas à satisfaire l'ardente charité de Michel Henry.

Les ouailles demeuraient fidèles, mais les faux pasteurs, ces prêtres que l'ambition, la connaissance imparfaite de la théologie ou l'influence néfaste des idées gallicanes avaient poussés à prêter le serment constitutionnel, qui les ramènerait dans le droit chemin ? Le bon théologal entreprit aussi de les arracher au schisme et à l'erreur.

Il trouva le moyen d'engager avec quelques-uns d'entre eux d'opportunes controverses. Il sut opposer à leurs faux principes de si solides arguments, gagner leur cœur par tant de mansuétude qu'il eut la joie d'en ramener plusieurs dans la bonne voie.

De tels résultats ne pouvaient manquer d'attirer l'attention des autorités révolutionnaires sur les faits et gestes du pauvre Gilles. On le surveilla et, un jour qu'il se croyait en parfaite sécurité, il faillit être pris dans une maison du bourg de Guipavas qui lui servait fréquemment d'asile. Un de ces délateurs que la révolution entretenait partout avait signalé sa présence : un détachement de cavalerie, arrivé de Brest à l'improviste, cernait la maison.

Celle-ci fut fouillée à deux reprises. Heureusement, en prévision d'une surprise toujours possible, une cachette avait été depuis longtemps aménagée dans un coin retiré de l'habitation. Les soldats passèrent près de cette cachette sans soupçonner qu'une faible cloison les séparait seule de celui qu'ils recherchaient.

La Terreur enfin passa. La vie des prêtres fideles n'était plus exposée, mais on les déportait en masse ou on les envoyait souffrir et mourir à l'île Madame. Il fallut encore de longues années avant que la tempête s'apaisât et que l'aurore revînt avec la signature du Concordat qui rétablit la liberté du culte.

L'évêché de Léon était supprimé. L'héroïque théologal ne devait plus retrouver ses fonctions à Saint-Pol, mais le nouvel évêque de Quimper l'appela à la cure de Quimperlé. Plus tard il fut nommé chanoine titulaire et grand vicaire honoraire de Quimper. C'est dans cette ville que mourut, le 29 Décembre 1829, celui qui, à force de zèle, d'héroïsme et d'ingéniosité avait été le grand maintenteur de la foi dans le Bas-Léon.

L'humilité est l'écrin précieux où se gardent et se développent les plus éminentes vertus. La modestie de Michel Henry s'offusquait du titre d'*ami de Dieu et des hommes* que lui avaient décerné les témoins de ses travaux apostoliques et de son mépris du danger.

Cette même modestie l'empêcha de soigner sa réputation littéraire. Ce qui nous est resté de ses *Poésies bretonnes* fait amèrement regretter, pour la littérature bretonne et pour l'histoire locale de l'époque, que la plupart des écrits de Michel Henry ne soient pas parvenus jusqu'à nous.

Après tout, peut-être vaut-il mieux qu'il en soit ainsi. L'admiration qu'auraient suscitée les chefs-d'œuvre du chanoine Henry aurait pu faire oublier ce qui constitue sa véritable auréole : dévoré de zèle pour le salut des âmes, il a, au péril continuel de sa vie, maintenu la foi au cœur de tout un peuple, transmis le flambeau plus brillant encore qu'il ne l'avait reçu, laissé aux générations à venir l'un des plus magnifiques exemples d'héroïme persévérant qui se puisse concevoir.

(*Echo Paroissial.*) J. PÉNEL.

Objet trouvé. — Une douillette a été trouvée sur la route du Faou. Prière de la réclamer au presbytère de Crozon.

HORAIRE DES TRAINS. GARE DE QUIMPER

Arrivee direction de

Redon	*Landerneau*	*Douarnenez*	*Pont-l'Abbe*
8,50	*8,10*	*10,25*	*10,16*
15,25	11,06*	*18,24*	*18,40*
19,42	*18,31.*		

Depart direction de

Redon	*Landerneau*	*Douarnenez*	*Pont-l'Abbé*
8,25	*9,36*	*9,43*	*6,36*
12,55	16,10*	*15,16*	*15,41*
19,10	*20,02.*		

Caractères ordinaires : trains quotidiens.
Italiques : sauf le dimanche.
Astérisques : lundi, mercredi, samedi seulement.

HARMONIUMS
NEUFS ET D'OCCASION DE TOUTES MARQUES
ÉCHANGE • LOCATION • CRÉDIT
LABROUSSE
33, Rue de Rivoli - Paris (4e)
41 bis, Boulevard des Batignolles - Paris (8e)
221, Faubourg Saint-Honoré - Paris (8e)

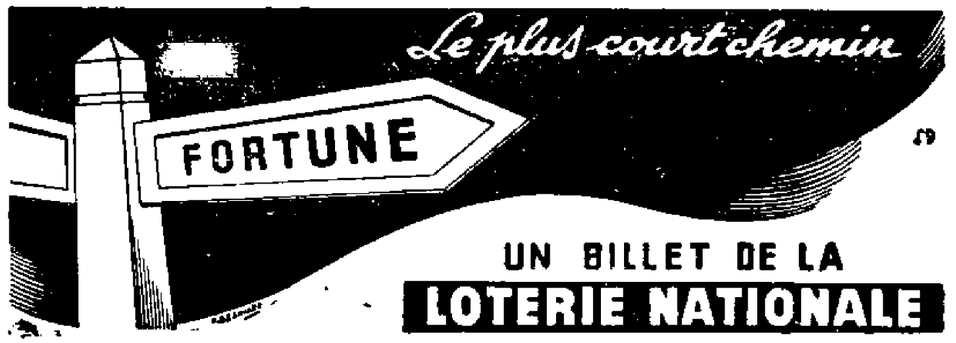

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Agences — BREST, QUIMPER

Bureaux permanents — Châteaulin, Concarneau, Douarnenez, Morlaix, Pont-l'Abbé, Quimperlé, Saint-Pol de Léon.

et nombreux bureaux périodiques

Toutes opérations de banque et de bourse, garde de titres, coffres-forts

UN ACTE DE SAGESSE
UN ACTE D'ESPÉRANCE

●

SOUSCRIRE AUX BONS DU TRÉSOR

AA 6

CINÉMA & PROJECTION - FIXE

Appareils muets et parlants 8-9, 5-16 m/m. Location de Films
Tous Appareils, sans exception
Vente et Location des Films, toutes Editions
CINÉMATHÈQUE Ste-THÉRÈSE, 46, rue Paul-Bert, ANGERS

DELBENN B DÉPOSÉE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, Rue Kéréon, QUIMPER

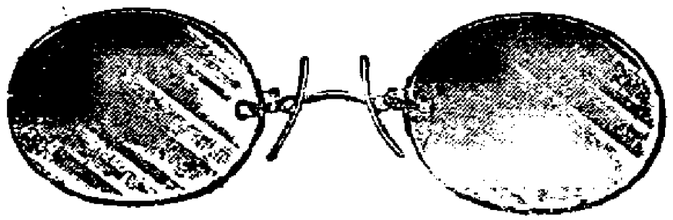

P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. PLOUZENNEC.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

56e ANNÉE. Vendredi 17 Octobre 1941. N° 42.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France et Colonies..... 25 francs par an.
— Luxembourg et Canada... 40 —
— Autres pays étrangers.... 50 —
Le numéro..... 60 centimes.
Changement d'adresse : 1 franc 50.

L'abonnement payable d'avance (C/C 93.81, Nantes), part du 1er de chaque mois

Rédaction et Administration : *31, rue Élie-Fréron, Quimper.*

SOMMAIRE :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Justice et charité chrétienne; Prières pour les Prisonniers de guerre ; Quête annuelle pour l'Association Diocésaine ; *Ordo* diocésain ; Action Catholique ; Nominations.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Retraite pour les Dames de l'Action Catholique ; Le Vœu de la ville et de la banlieue de Brest ; Nominations épiscopales.

III. — *Annonces et avis divers.*

QUIMPER
IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ
1941

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Offices de la semaine

Dimanche, 19 *Octobre*. — 20e dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert. — *A vêpres, mémoires de S. Jean de Kenty, et de S. Pierre d'Alcantara.*
Lundi, 20. — S. Jean de Kenty, Confesseur. Double. Blanc.
Mardi, 21. — S. Conogan, Evêque et Confesseur. Double. Blanc.
Mercredi, 22. — ANNIVERSAIRE DE LA DÉDICACE DE LA CATHÉDRALE DE QUIMPER. Double de 1re classe avec octave commune.
Jeudi, 23. — S. Mélar, Martyr. Semi-double. Rouge.
Vendredi, 24. — S. Raphaël, Archange. Double majeur. Blanc.
Samedi, 25. — S. Gouesnou, Evêque et Confesseur. Semi-double. Blanc.
Dimanche, 26. — FÊTE DE N. S. JÉSUS-CHRIST, ROI. Double de 1re classe. Blanc. — *A vêpres, mémoire de S. Magloire et du 21e dimanche après la Pentecôte.*

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Saint-Thégonnec ..... 18-22 Octobre.
Plounévez-Lochrist ..... 23-27 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'EVÊCHÉ

I. Justice et charité chrétienne. — Dans le domaine de la production et de la répartition des biens de la terre, la guerre a produit des troubles graves et continue à nous menacer d'une misère universelle.

Les Gouvernements s'en sont inquiétés et pour permettre aux populations de trouver les moyens d'existence, sont intervenus dans la fixation des prix et la répartition des produits.

L'Eglise n'a pas mission d'apprécier les règles pratiques et techniques prises par ceux qui ont la responsabilité de l'organisation sociale, mais elle a mission de former les consciences et de rappeler les principes moraux qui doivent nous guider.

Dans son message de la Pentecôte, le 1er Juin 1941, Sa Sainteté Pie XII a remis en lumière, après Léon XIII, quelques-uns de ces principes que nous voulons rappeler à notre tour.

Tout homme a le devoir grave et personnel de conserver sa vie matérielle, spirituelle, morale et religieuse et de la porter à plus de perfection. Il tient ce devoir de la nature et par conséquent de Dieu même, devant lequel il est responsable de sa vie, comme aussi de la vie de tous les siens dont il a la charge devant Dieu.

Nul ne peut faire obstacle à ce devoir primordial, ni la puissance publique par des charges trop lourdes et hors de proportion avec les possibilités des populations, ni les intérêts privés en s'abritant, par exemple, derrière la liberté du commerce ou derrière le droit de propriété.

L'Eglise a toujours défendu la propriété privée comme une institution légitime et bienfaisante, à la condition toutefois que les possédants, après avoir satisfait à leurs propres besoins et au devoir d'une sage prévoyance pour leur famille et pour eux-mêmes, contribuent à la subsistance des autres hommes, dans la mesure de leurs moyens et selon les règles de la justice et de la charité.

La liberté du commerce ne peut aller jusqu'à exploiter la misère d'autrui et à lui rendre impossible l'accès des denrées indispensables à la vie, en exigeant des prix hors de proportion avec leur valeur réelle et l'estimation commune.

Au nom du patriotisme et de l'humanité, comme au nom de la justice et de la charité chrétienne, les fidèles ne doivent rien faire qui pourrait aggraver la détresse des populations et compromettre, par des privations trop sevères, la vie d'êtres innocents, comme celle des enfants, des femmes, des malades et des vieillards.

Ne transformez pas la société en un mauvais lieu où l'homme devient un loup pour l'homme. La fraternité chrétienne ne doit pas être un vain mot ; surtout en temps de crise, nous devons la pratiquer fidèlement, en tenant compte des intentions du Créateur et de la Providence sur l'usage des biens de ce monde. Notre Père qui est au ciel n'a pas voulu créer toutes choses pour le profit seulement de quelques-uns, mais pour l'usage de tous les hommes ses enfants.

Un chrétien ne peut donc, sans encourir la réprobation de l'Eglise, considérer dans les échanges son unique intérêt sans souci du secours et de l'aide qu'il doit à son semblable, selon les lois de l'équité.

Il serait honteux pour un chrétien et pour un Français d'exploiter la misère commune et de se refuser à soulager les plus pauvres, sous prétexte qu'en vendant au plus offrant quel qu'il soit, on peut ainsi gagner plus d'argent, comme si l'argent seul importait. Ne vendons pas nos âmes, elles ont coûté le sang d'un Dieu, ne sacrifions pas notre Pays et la vie des autres pour nous enrichir, mais servons Notre Seigneur Jésus-Christ qui récompensera ceux qui, en son nom, auront secouru le plus petit d'entre les siens.

Dieu nous demandera compte un jour de la manière dont nous aurons acquis les biens de la terre et de l'usage que nous en aurons fait.

Quimper, 11 Octobre 1941.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

Cette note sera lue en chaire dans toutes les églises et chapelles du diocèse.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

II. Prières pour les prisonniers de guerre. — Aux approches de l'hiver on ne peut se défendre de penser avec tristesse au sort de nos prisonniers qui voient s'éloigner indéfiniment l'heure de la libération et dont les rigueurs de la température aggraveront les souffrances.

Cette pensée ne doit pas seulement nous émouvoir, mais nous porter à leur venir en aide par tous les moyens en notre pouvoir. Multiplions les envois de vivres, de vêtements, etc. Donnons généreusement aux œuvres instituées pour les secourir. Mais pensons aussi à leurs besoins spirituels. Cette captivité prolongée pèse lourdement sur le moral des prisonniers, et beaucoup réclament avec instance des prières pour obtenir la force de supporter cette dure épreuve et pour hâter leur retour au foyer.

Pour répondre efficacement à leurs désirs, Nous demandons à MM. les Curés et Recteurs d'instituer dans chaque paroisse une messe mensuelle pour les prisonniers, et d'y convoquer les fidèles, et tout spécialement les familles des prisonniers ainsi que les enfants dont la prière innocente est puissante sur le Cœur de Dieu.

Nous invitons MM. les Curés et Recteurs à s'entendre avec les Comités d'assistance aux prisonniers pour en fixer le jour, autant que possible sur la semaine.

Nous recommandons de faire réciter la prière pour les prisonniers imprimée sur les images que propage l'Aumônerie des prisonniers de guerre (1).

Nous souhaitons aussi qu'aux prières du soir en famille on ajoute chaque jour un *Pater* et un *Ave Maria* pour les prisonniers de guerre.

III. Quête annuelle pour l'Association Diocésaine — Une quête sera faite dans toutes les églises paroissiales, le dimanche 26 Octobre, pour les besoins de l'Association diocésaine.

Le produit de cette quête sera expédié aussitôt au Secrétariat de l'Evêché, C/C 3480, Nantes.

IV. *Ordo* diocésain — Nous serions reconnaissants à tous nos confrères de bien vouloir nous signaler les lacunes et les erreurs qu'ils auraient pu remarquer dans l'*Ordo* de 1941.

Nous prions en particulier les supérieurs des collèges et des maisons de retraite de nous communiquer d'urgence la liste de leur personnel avec tous les renseignements nécessaires.

V. Action Catholique. — *Jeunesse Agricole Catholique.* — *Visite des cantons* (suite) : dimanche 19 Octobre : Floudiry (16 h.) ; mardi 21 : Elliant (15 h.) ; mercredi 22 : Scaër (10 h. 30) ; Bannalec (15 h.) ; jeudi 23 : Arzano 10 h. 30 ; Quimperlé (15 h.) ; vendredi 24 : Riec-sur-Bélon (10 h. 30) ; Beuzec-Conq (doyenné de Concarneau (15 h.).

(1) S'adresser à l'Œuvre du Secours et d'Aide aux Prêtres, 3, rue Oudinot, Paris (7e). Chèque postal : Paris, 1404.39.

Lundi 27 : Pont-Croix (10 h. 30) ; Le Juch (doyenné de Douarnenez) (15 h.) ; mardi 28 : Pont-l'Abbé (10 h. 30) ; Plogastel-Saint-Germain (15 h.) ; mercredi 29 : Crozon (15 h.) ; jeudi 30 : Fouesnant (15 h.).

VI. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque ont été nommés :

Recteur de Pencran, M. Charles Abaléa, en remplacement de M. Jean-Baptiste Heliou, dont la nomination est rapportée;

Vicaire à Saint-Melaine de Morlaix, M. Pierre Tuarze, vicaire à Penhars ;

Vicaire à Penhars, M. Eugène Cosquer, vicaire à Primelin.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse* : c/c 9381, Nantes

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *20e dimanche après la Pentecôte* (*19 Octobre*) : quêtes pour les Missions. — Messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — Vêpres à 15 h. 30, procession, prières du Rosaire et pour la paix, bénédiction.

Lundi et *mardi* : à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

Du mercredi 22 au dimanche 26 : retraite prêchée aux jeunes gens de la Phalange d'Arvor par M. l'abbé Kérautret.

Chaque jour : à 18 h., prières du Rosaire et neuvaine au Sacré Cœur.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *20e dimanche après la Pentecôte* (*19 Octobre*) : la Journée missionnaire. — Messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — A 15 h. 30, vêpres, réunion de la Confrérie du Saint-Sacrement, procession, prières du Rosaire et de la neuvaine au Sacré Cœur, bénédiction.

Lundi, mardi et *mercredi* : à 8 h. 30, service pour les Trépassés.

Tous les soirs : à 18 h. 15, prières du Rosaire et de la neuvaine au Sacré Cœur.

Avis de services. — Services anniversaires pour M. le chanoine Pierre Thomas, ancien curé de Lannilis : 1° à Lannilis, le jeudi 23 Octobre, à 11 heures (off.) ; 2° à Plouigneau, le jeudi 30 Octobre.

Retraite pour les Dames de l'Action Catholique. — Une retraite, pour les dames de l'Action Catholique, donnée par le R. P. Aubry, S. J., s'ouvrira chez les Dames de la Retraite, rue Verdelet, à Quimper, le dimanche 26 Octobre, à 18 heures, et se terminera le jeudi matin 30 Octobre.

Les personnes qui désirent suivre les instructions de cette retraite sont priées de s'inscrire au couvent, rue Verdelet où elles trouveront les renseignement nécessaires et retireront leur carte d'admission.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le Vœu de la ville et de la banlieue de Brest. — *On sait que les paroisses de Brest et de la banlieue ont fait un Vœu à la Très Sainte Vierge, pour obtenir sa miséricordieuse protection dans la terrible épreuve qu'elles traversent.*

A cette occasion, Son Excellence Monseigneur Duparc a adressé la lettre suivante à M. le chanoine Courtet, curé-archiprêtre de Saint-Louis.

LETTRE DE SON EXC. MGR DUPARC A M. LE CHANOINE COURTET, *Curé-Archiprêtre de Saint-Louis.*

ÉVÊCHÉ
DE QUIMPER & DE LÉON

5 Octobre 1941.

—o—

CHER MONSIEUR LE CURÉ,

Le Vœu des paroisses de Brest nous a tous profondément émus.

Dites au clergé et aux fidèles que je m'unis avec confiance à leurs prières.

Dieu et ses saints ont toujours été sensibles aux manifestations publiques de la foi populaire.

Je n'ai jamais passé devant le château Saint-Ange à Rome sans m'incliner devant la statue de saint Michel remettant dans le fourreau le glaive de la justice divine au moment où s'avançait sous ses yeux l'image de la Vierge de Saint-Luc portée en procession, sur l'ordre de saint Grégoire VII, pour implorer de Marie la cessation d'une épidémie qui désolait la Ville éternelle. Le fléau s'arrêta le jour même.

Dieu veuille que votre Vœu à Notre-Dame du Folgoët hâte l'avènement de la paix qui mettrait un terme aux bombardements qui ont fait chez-vous tant de victimes et accumulé tant de ruines.

J'ai pris part à vos deuils. Je m'associe à vos prières et à vos espérances.

Je vous bénis de tout cœur et vous assure de mon bien affectueux dévouement en N. S.

† ADOLPHE, *Evêque de Quimper.*

Et voici la lettre que M. le Curé-Archiprêtre de Saint-Louis a adressée à Monseigneur l'Evêque, rendant compte de la première manifestation du Vœu à Recouvrance.

Brest, le 12 Octobre 1941.

EXCELLENCE,

La cérémonie du Vœu a été splendide. Une foule de 8 à 10.000 personnes massée dans l'église, devant le presbytère et sur la place Dixmude. Un silence religieux pendant le sermon et la lecture du Vœu. Des chants comme au Folgoat ou à Lourdes. La Sainte Vierge a dû être contente de son peuple de Brest.

Les personnages officiels sont venus ou se sont fait représenter, et avaient leur place au chœur : M. Causeur, adjoint, représentait M. Le Gorgeu ; près de lui, M. Eusen.

maire de Saint-Pierre, et des adjoints représentant les maires de Lambézellec et de Saint-Marc.

La Marine avait de son côté M. le commissaire Dujardin, directeur de l'Intendance ; M. le médecin général Le Berre, et un officier délégué par M. Le Normand, qui fait fonctions de préfet maritime, mais se trouve absent de Brest.

M. le Sous-Préfet est arrivé, à 16 heures, en grande tenue, près du perron de l'église. Il a vu la fin du défilé et est entré avec nous à l'église pour assister au Vœu. Il y est venu pour représenter le Gouvernement et témoigner de la sympathie que le Maréchal porte aux Brestois. Sa présence a fait sensation dans une ville où les processions étaient interdites jusqu'à ce jour.

Aucun incident ne s'est produit sur le parcours de la procession. Partout une foule très pieuse, qui n'a pu prendre part au cortège, car le trajet — allongé cependant en dernière heure par un crochet à l'Ouest de l'église — était trop court pour la foule. L'allure des chants était réglée par des haut-parleurs qui ont permis à tous les fidèles de suivre toute la cérémonie. Un délicieux soleil d'automne achevait de donner à la fête un caractère de douceur inexprimable.

Parmi nos jours de tristesse, c'est un rayon de joie toute céleste. Nous avons mis notre confiance en Marie. Elle ne saurait décevoir nos espérances. Sa grâce a déjà touché bien des cœurs, et l'on pouvait remarquer dans la pieuse assistance de nombreux indifférents venus pour implorer sa protection.

M. l'abbé Abguillerm a fait un très beau sermon, où il a exploité le fait signalé dans votre lettre. Le clergé était nombreux et précédé — chose désormais inconnue à Brest — d'une troupe d'enfants de chœur venus de Saint-Pierre et de Lambézellec.

Nominations épiscopales. — N. S. Père le Pape a nommé évêque de Fréjus et Toulon, l'abbé Claudel, professeur à la Faculté de Théologie de la Faculté de Strasbourg ;

Evêque de Cahors, M. le chanoine Paul Chevrier, curé de Saint-Louis de Vichy ;

Evêque de Vannes, M. le chanoine Le Bellec, vicaire général de Saint-Brieuc ;

Evêque de Luçon, M. le chanoine Cazaux, curé-archiprêtre de Dax.

Avis. — Vicaire Cléder *demande harmonium d'occasion* Debain, Rodolphe ou Alexandre assez bon état. Prix à débattre.

CINÉMA & PROJECTION - FIXE

Appareils muets et parlants 8-9, 5-16 m/m. Location de Films
Tous Appareils, sans exception
Vente et Location des Films, toutes Editions
CINÉMATHÈQUE Ste-THÉRÈSE, 46, rue Paul-Bert, ANGERS

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Travailler pour vous en travaillant pour votre pays !

Placées en Bons du Trésor, vos économies vous rapporteront un bel intérêt qui vous sera payé d'avance. Mais si l'on fait des économies n'est-ce pas pour en disposer à tout moment ? Précisément, les Bons du Trésor peuvent être escomptés ou vendus à des conditions qui garantissent votre prix d'achat.

En outre, ils ne représentent pas seulement un placement avantageux. Cet argent que vous allez prêter à l'État, il va servir à reconstruire la France, à donner à tous du travail.

Souscrire, c'est accomplir un devoir de solidarité nationale en sauvegardant ses intérêts personnels.

SOUSCRIVEZ AUX

BONS DU TRÉSOR

ORNEMENTS D'ÉGLISE — BRONZE ET ORFÈVRERIE

Crèches de Noël. Statues. Chemins de Croix.
Croix de procession métal doré ou argenté

G. LE POULLOUIN, 12, rue de la Trinité, GUINGAMP

Toutes les réparations, la dorure, l'argenture, le vernis or, le brouzage sont exécutés dans mon atelier et livrés rapidement. Articles de luminaires, encens, bougies, braise, rats de cave, etc. *Lampes électriques 2 bougies pour sanctuaires.*

DELBENN DÉPOSÉE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE DELBENN

16, Rue Kéréon, QUIMPER

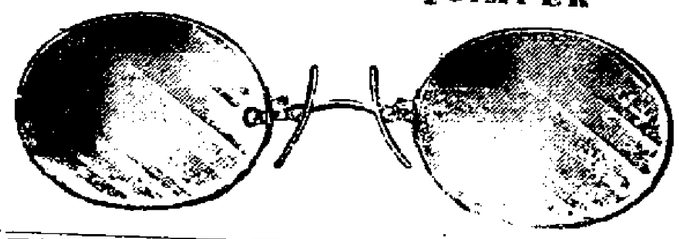

P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. PLOUZENNEC.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

56e ANNÉE. Vendredi 24 Octobre 1941 N° 43.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France et Colonies..... 25 francs par an.
— Luxembourg et Canada... 40 —
— Autres pays étrangers.... 50 —
Le numéro..... 60 centimes.
Changement d'adresse : 1 franc 50.

L'abonnement, payable d'avance (C/C 93.81, Nantes), part du 1er de chaque mois.

Rédaction et Administration : *31, rue Élie-Fréron, Quimper.*

SOMMAIRE :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Avis très important : Manuels interdits ; Honoraires de messes ; Nominations.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du Diocèse :* Collège N.-D. de Bon-Secours : Décès ; Saint-Pierre-Quilbignon : Adoration ; Nécrologie : M. Jean-Pierre Picart, chanoine honoraire, ancien recteur de Ploumoguer ; Michel Henry.

III. — *Bibliographie.*

QUIMPER
IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ
1941

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Offices de la semaine

Dimanche, 26 *Octobre*. — Fête de N. S. Jésus-Christ, Roi. Double de 1re classe. Blanc. — *A vêpres, mémoires de S. Magloire et du 21e dimanche après la Pentecôte.*

Lundi, 27. — *Vigile des SS. Simon et Jude.* S. Magloire, Evêque et Confesseur. Semi-double. Blanc.

Mardi, 28. — Les SS. Simon et Jude, Apôtres. Double de 2e classe. Rouge.

Mercredi, 29. — Octave de la Dédicace de l'Eglise Cathédrale. Double majeur. Blanc.

Jeudi, 30. — De la Férie. Vert.

Vendredi, 31. — *Jeûne de la Toussaint. Vigile de la Toussaint.* Violet.

Samedi, 1er *Novembre*. — FÊTE DE TOUS LES SAINTS. Double de 1re classe avec octave commune.

Dimanche, 2. — 22e dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert. — *A vêpres, mémoire de l'Octave.*

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Plounévez-Lochrist	23-27 Octobre.
Saint-Eutrope	28-29 —
Saint-Rivoal	30-31 —
Plabennec	1- 5 Novembre.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'EVÊCHÉ

I Avis très important. Manuels interdits — MM. les Directeurs et Mlles les Directrices doivent exclure de leurs écoles tous les manuels interdits. En ne le faisant pas, ils s'exposent à des sanctions très graves et ils exposent en même temps leurs établissements et leurs supérieurs.

II. Honoraires de messes — Le secrétariat de l'Evêché ne recevra plus aucune messe à 10 francs, à partir du 1er Novembre prochain.

III. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Aumônier du Sanatorium marin de Roscoff, en remplacement de M. Louis Tanguy, démissionnaire pour cause de santé, M. Laurent Cloarec, ancien vicaire de Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus (Quimper) ;

Recteur de Plouvien, en remplacement de M. Bihan, démissionnaire pour cause de santé, M. Emile Salaün, recteur de l'Hôpital-Camfrout ;

Recteur de l'Hôpital-Camfrout, M. François-Marie Bloas, ancien aumônier des Ecoles préparatoires de la Marine ;

Recteur de Landeleau, M. Stanislas Jaffrès, recteur de Tréflévénez, en remplacement de M. Nicolas Kervella, démissionnaire pour raison de santé ;

Recteur de Tréflévénez, M. Auguste Séité, aumônier de l'asile Delcouri-Ponchelet, à Brest.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : **c/c 3480. Nantes. —** ***Semaine religieuse*** : **c/c 9381, Nantes.**

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 21e *dimanche après la Pentecôte* (26 *Octobre*), *fête du Christ-Roi :* messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — A 9 h., messe pour les prisonniers de la Phalange d'Arvor : allocution, absoute pour les Phalangistes morts pour la France ; communion générale de clôture de la Retraite des jeunes gens. — Les quêtes pour l'Association diocésaine. — Vêpres à 15 h. 30, procession et prières du Rosaire, bénédiction.

Lundi et *mardi :* à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

Vendredi : confessions. Vigile de la Toussaint (jeûne et abstinence).

Samedi, solennité de la Toussaint : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (messe pontificale, bénédiction papale) et 12 h. 30. — Vêpres à 15 h. 30, sermon.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 21e *dimanche après la Pentecôte* (26 *Octobre*), *fête du Christ-Roi :* messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) 12 h. 30. — A 15 h. 30, vêpres, prières du Rosaire, Litanies du Sacré-Cœur et Consécration du genre humain au Sacré-Cœur, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi, mardi et *mercredi :* services pour les Trépassés.

Samedi 1er *Novembre, fête de la Toussaint :* messes comme les dimanches. — A 15 h. 30, vêpres, sermon des morts, bénédiction du Saint-Sacrement.

Tous les soirs : à 18 h. 15, prières du Rosaire. — Le vendredi et le samedi, ces prières seront dites le matin, pendant la messe de 8 heures

Collège N.-D. de Bon-Secours. — *Succès aux examens.* — Résultats définitifs au baccalauréat.

Philosophie : 14 reçus sur 15 présentés.

Mathématiques élémentaires : 12 reçus, 13 admissibles sur 14 présentés.

Première A' : 12 reçus, 13 admissibles sur 14 présentés.

Soit, au total : 43 reçus, 46 admissibles sur 53 présentés ; 2 mentions *Bien*, 10 mentions *Assez Bien.*

Décès. — Nous apprenons le décès de M. l'abbé Charles Delaunay, survenu à Avranches, le 17 Octobre.

M. Delaunay, né le 2 Janvier 1856, avait appartenu au clergé diocésain de Quimper. Après de nombreuses années

Archives diocésaines de Quimper et Léon

passées en préceptorat, il se fit agréger au diocèse de Beauvais où il fut pendant plus de quarante ans curé de Fitz-James.

Nous le recommandons aux prières des prêtres et des fidèles, ainsi que le R. P. Desmarquets, S. J., ancien procureur des missions, décédé à Roz-Avel, le 18 Octobre 1941.

Saint-Pierre-Quilbignon. — **Adoration** (1-7 *Octobre*). — Bien que Saint-Pierre se trouve dans la périphérie de Brest, les Quilbignonnais n'ont pour ainsi dire pas évacué. La raison en est que beaucoup d'entre eux ont leur gagne-pain sur place ou à Brest.

M. le chanoine Pellé pouvait donc raisonnablement tabler sur une nombreuse assistance de ses paroissiens aux exercices de l'adoration, du 1er au 7 Octobre. Ses prévisions ont été réalisées. Un groupe toujours compact se rassembla au pied de l'autel et autour de la chaire d'où les Pères Rozec et Le Quéré, du Froud-wenn, rappelèrent les devoirs envers l'Eucharistie et les obligations de l'heure.

Afin de permettre quelques conseils appropriés à chaque état de vie, l'on avait appelé les fidèles, par catégories.

Les mères chrétiennes devaient former le groupe le plus nombreux. Environ 600 s'agenouillèrent à la sainte Table, le vendredi 3 Octobre.

Les hommes et jeunes gens, dont malheureusement plusieurs sont prisonniers et dont beaucoup d'autres n'ont pu quitter leur chantier, se laissèrent à peine distancer. Près de 500 communiaient, le dimanche 5 Octobre.

A noter, aux vêpres de Notre-Dame du Rosaire, une assistance record. C'est que les Quilbignonnais entendent obtenir de la « Distributrice de toutes les grâces » une mesure pressée, surabondante.

Quelques jeunes filles, retenues dans leur atelier, n'ont pu, à leur grand regret, prendre part à toutes les réunions. 270 cependant — presque toutes — se trouvèrent assemblées devant la sainte Table, le mercredi 8 Octobre.

Ainsi à peine moins de 1.400 grandes personnes ont participé à l'adoration. Pour avoir le nombre total des communions, il conviendra de doubler ce chiffre ; la plupart ayant communié deux fois et plusieurs trois et quatre fois.

Il n'a pas été possible d'organiser la journée des enfants. Ceux-ci, en effet, ont dû gagner d'autres paroisses, les écoles de Saint-Pierre n'ayant pas été jusqu'ici autorisées à ouvrir leurs portes.

Aidés par Jésus, qu'ils recevront fréquemment dans la communion, et par Marie, dont ils réciteront fidèlement le chapelet, les Quilbignonnais supporteront vaillamment l'épreuve. Ils ont tenu. Ils tiendront mieux encore.

Nécrologie. — *M. Jean-Pierre PICART*, (1860-1940), *chanoine honoraire, ancien recteur de Ploumoguer.* — *Ego veni ut vitam habeant et abundantis habeant* (S. Jean x-10). Cet

idéal, pressenti dès son jeune âge, il voulut le réaliser dans sa vie.

Jean-Pierre Picart naquit à Lampaul-Guimiliau, dans le charmant village de Goasourlay, en un foyer modèle. La tendresse pieuse de sa mère, la vigilance grave de son père firent, avec la grâce de Dieu, germer la vocation en son âme et l'âme de sa sœur aînée, qui fut religieuse de l'Immaculée Conception. C'était une famille de foi solide ; elle l'est encore, même dans le pays de Dordogne.

Quand vint pour l'enfant l'âge du catéchisme, M. Cévaër, alors vicaire, discerna son savoir et sa piété.

« Jean-Pierre, lui dit-il, serais-tu content d'être prêtre ?

— Oh ! oui, je serais content. »

Le vicaire parla aux parents de vocation, leur demandant si le vide au foyer ne serait pas trop grand. « Dieu nous l'a donné ; nous le donnerons volontiers à Dieu », répondirent-ils.

Les leçons de latin commencèrent au presbytère ; puis ce fut le Petit Séminaire de Pont-Croix, où la bonne graine rapporta cent pour cent dans une bonne terre. L'enfant grandit en âge et en sagesse, l'adolescent fut un modèle de régularité ; c'est pour cela peut-être qu'il eut la charge de régler l'heure.

Au Grand Séminaire, sa piété, sa bonté souriante le rendirent également cher à ses frères et à ses supérieurs. D'année en année, il gravit les marches de l'autel et reçut le sacerdoce en 1884.

Jusque-là il avait reçu ; il allait commencer à donner.

Après un an de surveillance à Pont-Croix, il fut nommé vicaire à Plomelin : durant 9 ans, il répandit dans les âmes avec abondance les richesses de la grâce. Sa grande fierté fut d'avoir discerné la vocation du si regretté dom Corentin Guyader, abbé de la Meilleraye.

A Plouescat, de 1893 à 1904, même saint labeur, même travail profond dans les âmes.

Il fut recteur à Kernoués durant 4 ans et 8 à l'île de Batz, et dans ces deux paroisses également regretté.

Son humilité réussit à écarter de lui la charge de Roscoff, et il vint achever sa carrière sacerdotale à Ploumoguer : durant 18 ans, il gouverna la paroisse en pasteur aimé ; il y célébra ses noces d'or. Mgr l'Evêque, pour lui témoigner son estime et son affection, ainsi que sa reconnaissance, le nomma chanoine honoraire. Mais l'âge et les fatigues l'avaient usé. Il résigna sa charge, et, retiré dans une petite maison, consacra ses dernières années à préparer son éternité.

Il s'éteignit comme la lampe où l'huile est épuisée : il jeta, comme elle, un dernier éclat, avant de mourir. Il eut une embellie, qui ranima les espoirs. Espoirs fallacieux. Sa retraite de la vie se fit en quelques heures : « Vous allez mourir, M. Picart, lui dit le vicaire. — Vraiment ? — Oui, et je vais vous donner les derniers sacrements. — Ah ! vraiment ? Bien. Je me confie à toi et au bon Dieu. »

Toute la paroisse fut présente à ses obsèques ; et de très nombreux prêtres, malgré l'inclémence de ce 4 Octobre,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

vinrent lui rendre les derniers honneurs, prier pour son âme et devant sa dépouille mortelle prendre une dernière leçon, car M. Picart fut un modèle dans la mort, comme il l'avait été dans la vie.

Michel Henry. — On nous communique la lettre pastorale de Mgr de Poulpiquet, annonçant au diocèse la mort de Michel Henry. Nous la donnons comme suite à l'article paru dernièrement dans la *Semaine religieuse.*

Henry (Michel), prêtre, né à Guipavas, mort à Quimper le 29 Décembre 1829

Quimper, le 31 *Décembre* 1829.

MONSIEUR ET TRÈS CHER COOPÉRATEUR,

L'année devait donc se terminer, ainsi qu'elle avait commencé (1), par la perte la plus douloureuse pour notre cœur ! La mort vient de nous enlever, à l'âge de 77 ans, un collaborateur et un ami, dans la personne de M. l'abbé Henry, docteur en Sorbonne, vicaire général de notre Diocèse, chanoine titulaire de notre Eglise cathédrale, ancien chanoine et théologal de Saint-Pol-de-Léon, et ancien Curé de Quimperlé.

L'éloge de *cet ami de Dieu et des hommes,* est dans toutes les bouches, comme le regret de sa perte est dans tous les cœurs. On se raconte avec attendrissement les touchantes particularités d'une vie *pleine de jours et de mérites.*

A l'époque de la plus cruelle persécution, plusieurs Pasteurs fidèles crurent devoir se condamner à l'exil dans la crainte que le grand nombre de victimes, n'ôtât jusqu'à l'espoir de réparer un jour les pertes du Sanctuaire. Ce fut dans cette circonstance que M. l'abbé Henry reçut de son Evêque l'honorable et si périlleuse mission de gouverner un diocèse menacé par le schisme ; avec quel zèle il répondit à ce témoignage d'une confiance sans bornes ! Ici, ramenant par une douce persuasion les frères égarés, là, confirmant dans la foi les Eglises abandonnées, portant partout les secours et les consolations de la Religion, on le vit se multiplier en quelque sorte lui-même, et si le Diocèse de Saint-Pol-de-Léon eut le bonheur de conserver plus intact le dépôt précieux de la saine doctrine, il en fut redevable à la courageuse activité de ce Confesseur de la foi. Rien ne fut capable de l'arrêter dans l'exercice de ce ministère toujours assiégé de périls, et plus d'une fois les vrais fidèles, les disciples cachés, frémirent des moyens que lui suggérait une industrieuse charité pour pénétrer jusque dans nos villes les plus populeuses.

Dieu, qui veillait sur ses jours, le déroba sans doute au glaive des persécuteurs pour être le guide et le modèle des jeunes pasteurs qui devaient remplir plus tard les vides du Sanctuaire. Combien, N. T. C. F., nous nous sommes estimés heureux d'avoir appelé auprès de nous le secours de ses lumières et de son expérience ! Quel charme inexprimable nous trouvions à lui confier nos joies et nos peines, dans les doux épanchements d'une ancienne amitié ! Ah ! c'est bien à nous qu'il appartient de publier combien il était bon et aimant... Cette bonté d'âme qui se peignait si bien dans ses traits, relevait dans sa personne l'éclat de toutes les vertus sacerdotales.

Nous avons éprouvé, N. T. C. F., une bien douce consolation, en

(1) L'abbé Le Dall de Tromelin, mort le 25 Janvier 1829.

voyant les fidèles de notre ville épiscopale, se presser, malgré la rigueur du froid, autour du cercueil de l'homme de bien ; mais notre cœur éprouve encore le besoin de réclamer pour lui le secours de vos prières et de vos saints sacrifices : c'est un témoignage de reconnaissance que lui doit ce Diocèse et surtout celui de Saint-Pol-de-Léon, dont aucune partie ne fut étrangère à son zèle et à ses travaux.

Recevez, Monsieur et très cher Coopérateur, la nouvelle assurance de mon bien tendre attachement.

† J. M. DOMINIQUE, *Evêque de Quimper.*

HARMONIUM D'OCCASION. Faire offre à M. le Directeur Pensionnat Saint-Gabriel, Pont-l'Abbé.

BIBLIOGRAPHIE

Librairie TÉQUI, 82, rue Bonaparte, Paris (6e).

Les grands témoignages de Dieu dans la nature. Prodigieuses merveilles de la machinerie organique (corps humain), du monde animal; des règnes végétal et minéral, de l'infiniment petit (forces atomiques ordonnées) et de l'infiniment grand (astres). Découvertes récentes — par les docteurs Louis et Paul Murat. — 15 francs.

L'Orientation professionnelle de la Jeunesse bourgeoise, par G. Berlier, directeur de l'Ecole des Roches. — 10 francs.

Manete in dilectione mea, réflexions ascétiques et pastorales. — 10 fr.

Cœur à cœur avec le Bon Dieu. Evolution de l'âme dans la voie de l'oraison, par le R. P. Marchal, C. S. S. R. — 15 fr. 60.

Comment est Jésus, méditations. — 10 francs.

Les 12 promesses de Paray-le-Monial, par l'abbé David. — 15 francs

CINÉMA & PROJECTION - FIXE

Appareils muets et parlants 8-9, 5-16 m/m. Location de Films
Tous Appareils, sans exception
Vente et Location des Films, toutes Editions
CINÉMATHÈQUE Ste-THÉRÈSE, 46, rue Paul-Bert, ANGERS

Un bienfait n'est jamais perdu !

TENTEZ VOTRE CHANCE EN AIDANT
LE SECOURS NATIONAL
QUI AIDERA CEUX QUI ONT FAIM

PRENEZ UN BILLET DE LA
LOTERIE NATIONALE

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Agences — BREST, QUIMPER

Bureaux permanents — Châteaulin, Concarneau, Douarnenez, Morlaix, Pont-l'Abbé, Quimperlé, Saint-Pol de Léon.

et nombreux bureaux périodiques

Toutes opérations de banque et de bourse, garde de titres, coffres-forts

HARMONIUMS

NEUFS ET D'OCCASION DE TOUTES MARQUES

ÉCHANGE • LOCATION • CRÉDIT

LABROUSSE

33, Rue de Rivoli - Paris (4e)

41 bis, Boulevard des Batignolles - Paris (8e)

221, Faubourg Saint-Honoré - Paris (8e)

Peut-on récolter sans avoir semé ?

LA RESTAURATION DE LA FRANCE EXIGE QUE VOUS SOUSCRIVIEZ AUX **BONS DU TRÉSOR**

AA 4

DELBENN DÉPOSÉE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE DELBENN

16, Rue Kéréon, QUIMPER

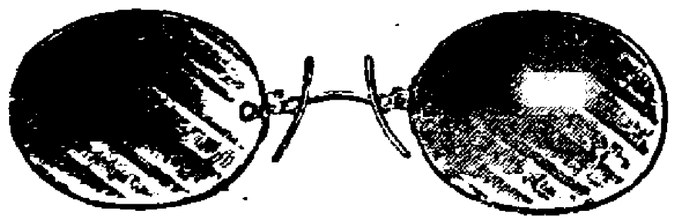

P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. PLOUZENNEC.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

56e ANNÉE. Vendredi 31 Octobre 1941. N° 44.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France et Colonies..... 25 francs par an.
— Luxembourg et Canada... 40 —
— Autres pays étrangers.... 50 —
Le numéro..... 60 centimes.
Changement d'adresse : 1 franc 50.

L'abonnement, payable d'avance (C/C 93.81, Nantes), part du 1er de chaque mois.

Rédaction et Administration : *31, rue Élie-Fréron, Quimper.*

SOMMAIRE :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Indulgence de la Portioncule pour la fête des Morts ; Messe annuelle de *Requiem* instituée par Pie X ; Attribution à l'Association Diocésaine.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Avis de service ; Intentions recommandées ; Son Exc. Mgr Gourtay, chevalier de la Légion d'honneur ; Plougastel-Daoulas : Journée de récollection. — La rentrée à l'Université Catholique de l'Ouest ; Le Havre : Confrérie du Christ-Roi ; La prière en famille et l'assistance aux vêpres (*suite* et *fin*).

III. — *Bibliographie.*

QUIMPER
IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ
1941

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Offices de la semaine

Dimanche, 2 *Novembre*. — 22e dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert. — *A vêpres, mémoire de l'Octave. Vêpres des morts.*
Lundi, 3. — Commémoration de TOUS LES FIDELES DÉFUNTS. Double. Noir.
Mardi, 4. — Ste Françoise d'Amboise, Veuve. Double. Blanc.
Mercredi, 5. — Les Saintes Reliques. Double majeur. Rouge.
Jeudi, 6. — S. Hiltut, Abbé. Semi-double. Blanc.
Vendredi, 7. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.
Samedi, 8. — Octave de tous les Saints. Double majeur. Blanc.
Dimanche, 9. — Dédicace de la Basilique du Saint-Sauveur. Double de 2e classe. Blanc. — *A vêpres, mémoires de S. André Avellin, et du 23e dimanche après la Pentecôte.*

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Plabennec	1-5 Novembre.
Henvic	6-8 —
Sibiril	9-11 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'EVÊCHÉ

I. Indulgence de la Portioncule pour la fête des Morts. — Les fidèles qui se sont confessés et ont fait la sainte communion, le jour de la fête des Morts, peuvent gagner une indulgence plénière applicable aux âmes du Purgatoire, chaque fois qu'ils visitent une église, un oratoire public ou semi-public, à la condtion de réciter six *Pater, Ave* et *Gloria*, aux intentions du Souverain Pontife.

Ces visites, comme celle de la Portioncule, peuvent se faire dès la veille, 1er Novembre, à midi, jusqu'au 2 Novembre, à minuit.

II. Messe annuelle de *Requiem* instituée par Pie X. — Nous fixons, pour cette année, au dimanche 2 Novembre, le service annuel institué par le Souverain Pontife Pie X (Bref du 6 Juillet 1910) pour les défunts privés du bienfait des fondations dont une loi inique les a dépouillés.

Ce service sera chanté dans toutes les églises du diocèse et suivi d'une messe solennelle de *Requiem*, remplaçant la messe *pro populo*, si elle est chantée par le Curé, et de l'absoute. Mais on ne pourra célébrer qu'une messe de *Requiem* dans chaque église.

Nous engageons tous nos prêtres à dire de préférence ce même jour, la messe annuelle qui leur a été demandée par le Saint-Père à la même intention.

Les fidèles auront à cœur d'unir leurs prières à celles de leurs prêtres en faisant la sainte communion pour les âmes privées des pieux suffrages auxquels elles avaient droit, et en gagnant à leur profit l'indulgence plénière accordée par le Souverain Pontife. Ils contribueront ainsi à réparer, dans une certaine mesure, le détriment dont souffrent les chers défunts par suite de spoliations que nous ne devons pas laisser tomber dans l'oubli.

Au prône du 2 Novembre, dans les paroisses où les fondations pieuses n'ont pas encore été restituées, on pourra en publier de nouveau la liste. Mais dans les paroisses où les fondations ont été restituées par les soins de la commune, ou du Bureau de Bienfaisance, on se fera un devoir de faire connaître cet acte de justice envers les morts et l'on ajoutera que le service et la messe de *Requiem* seront célébrés dans cette paroisse pour l'ensemble des fondations pieuses du diocèse et de la France qui n'ont été encore l'objet d'aucune restitution.

La messe de *Requiem* autorisée pour le 2 Novembre est la première du 2 Novembre, avec la seule oraison *Deus veniæ largitor* (de la messe quotidienne), la secrète et la postcommunion correspondantes. Le chant de la prose *Dies iræ* est obligatoire.

III. Attribution à l'Association Diocésaine. — Nous prions MM. les Curés et Recteurs qui sollicitent par l'intermédiaire de l'Evêché l'autorisation préfectorale pour l'attribution de biens immobiliers à l'Association diocésaine de ne pas négliger, une fois l'autorisation obtenue, de nous informer soit directement soit par leur notaire du résultat de l'opération, en nous faisant connaître la date de l'acte et de son enregistrement.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

***Evêché* · c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse* : c/c 9381, Nantes.**

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 22e *dimanche après la Pentecôte (2 Novembre)* : messes à 7, 8, 9, 10 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. La grand'messe est une messe de *Requiem* dite pour les victimes de la spoliation des fondations. — Vêpres à 15 h. 30, clôture du mois du Rosaire, bénédiction. Aussitôt après vêpres du dimanche vêpres des morts — A 18 heures, sermon des Trépassés.

Lundi, fête des Trépassés : messes de demi-heure en demi-heure depuis 7 heures. A 9 heures, office paroissial ; à 11 heures, office canonial.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Mardi : à 7 h. 30, service pour les anciens curés et vicaires de la paroisse. — A 10 heures, service pour les anciens évêques et chanoines.

Mercredi : confession des filles des catéchismes. — Communion, jeudi, à 8 h. 30.

Jeudi : après-midi, confessions.

Vendredi : messe du Sacré-Cœur, à 8 heures. — Exposition du T. Saint-Sacrement de 8 h. 30 à 18 heures. A 18 heures, chapelet, bénédiction. — A 20 heures, heure d'adoration pour les hommes et les jeunes gens.

Samedi : confession des garçons des catéchismes.

— Eglise de Saint-Mathieu. — 22e *dimanche après la Pentecôte* (2 *Novembre*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe de *Requiem* pour les fidèles défunts, privés du bénéfice de leurs fondations par la loi de Séparation) et 12 h. 30. — A 15 h. 30, vêpres du dimanche, prières du Rosaire et bénédiction du Saint-Sacrement, vêpres des morts et absoute

Lundi, fête des Morts : messes basses de 7 à 9 heures ; à 10 heures, office chanté suivi de la procession au cimetière. — A 18 h. 15, prières pour la paix.

Mardi : à 8 h. 30, service pour les prêtres défunts, anciens recteurs et vicaires de la paroisse.

Mercredi : service pour les bienfaiteurs de l'Eglise.

1er *Vendredi :* exposition du Saint-Sacrement de 9 h. 30 à 18 h. 15.

Tous les soirs : à 18 h. 15, prières pour la paix.

Avis de service. — Ploumoguer : lundi 10 Novembre, à 11 heures, service anniversaire pour M. le chanoine Jean-Pierre Picart, ancien recteur.

Intentions recommandées.— Henvic : l'Adoration, 6, 7, 8 Novembre.

— Plouzévédé : 1° Retraite, du 9 au 13 Novembre, des enfants de Marie et des jeunes filles ;

2° Retraite fermée, du 19 au 23 Novembre, des dirigeants jacistes.

— Saint-Pol-de-Léon : l Adoration, du 16 au 23 Novembre.

Son Exc. Monseigneur Gourtay, chevalier de la Légion d'honneur. — Nous avons appris avec plaisir la nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur de Son Exc. Monseigneur Gourtay.

Après s'être dépensé pendant trente-trois ans à l'évangélisation des Noirs au Gabon et à la Réunion, Monseigneur Gourtay, devenu évêque de Cayenne, déploie un zèle aussi persévérant qu'éclairé dans sa mission difficile, tant auprès des Indiens répandus dans l'arrière-pays qu'auprès des « colons », volontaires ou contraints, établis en Guyane.

La vieille colonie tout entière s'est réjouie de la décoration de son évêque très aimé.

Nous lui présentons nos respectueuses félicitations.

Plougastel-Daoulas. — **Journées de récollection.** — Plougastel-Daoulas vient d'avoir des journées de récollection pour les diverses catégories de paroissiens : deux jours complets pour chacune.

Ce fut d'abord, les 11 et 12 Septembre, le tour des jeunes gens : 275 d'entre eux suivirent les exercices et prédications donnés par M. Guillou, de l'Odet, et M. Léran, vicaire à Guipavas. Ensuite vinrent les hommes plus âgés, au nombre de 750 à 800, les 27 et 28 Septembre. M. le chanoine Favé se chargea de les instruire sur leurs devoirs, à l'heure présente. Le dimanche 28, après-midi, un millier d'hommes prirent part à la veillée de prières faite à l'église paroissiale : spectacle impressionnant !

Une autre semaine, du 6 au 11 Octobre, ce furent les femmes : d'abord les mères de famille au nombre de 1.250, puis les jeunes filles au nombre de 750, auxquelles prêchèrent M Falc'hon, curé de Guipavas, et M. Calvarin, vicaire à Saint-Martin de Brest.

Chaque catégorie d'hommes et de femmes eut sa veillée de prières faite en breton devant le Saint-Sacrement, et chaque récollection se termina par une communion générale : en tout, plus de 3.000 communions.

Ce mouvement de foi et aussi de prières faites surtout pour la France, pour les prisonniers et pour la paix, fait honneur à la chrétienne population de Plougastel : Dieu en soit loué !

La rentrée à l'Université Catholique de l'Ouest. — Ni la difficulté des voyages, ni l'incertitude des temps n'ont empêché les familles catholiques de la région de l'Ouest de confier leurs enfants à l'Université catholique. La soixante-sixième rentrée semble devoir surpasser toutes les autres. C'est en effet tout un peuple d'étudiants et d'étudiantes qui, le matin du 17 Octobre, se presse dans l'église Saint-Thomas : une bonne centaine doit rester debout.

La messe du Saint-Esprit est célébrée par Mgr Le Helloco, vice-recteur. Dans le chœur ont pris place Mgr Vincent, recteur, M. le chanoine Pinier, secrétaire général. Aux premiers rangs de l'assistance, les doyens, directeurs et professeurs des Facultés de Théologie, de Droit, des Lettres, des Sciences, des Ecoles Supérieures d'Agriculture et de Commerce, l'Ecole Normale Sociale ; les directeurs du Séminaire Universitaire et des Internats.

A l'évangile, Mgr le Recteur félicite les étudiants de leur fidélité à l'enseignement chrétien, miracle permanent d'abnégation et de dévouement, qui a désormais l'ampleur et la solidité des choses que l'on ne détruit pas. Il les invite à se montrer dignes de cet enseignement et à faire, par leur vie, honneur à l'Eglise : Ne pas faire honneur à l'Eglise, ne pas la faire aimer, c'est la trahir... Ne pas être apôtre, c'est un peu être apostat... Il s'agit avant tout d'être du Christ, par la foi plénière, et par la conformité de la vie. Telle est la source divine où la jeunesse étudiante trouvera la paix et la joie profonde, le secret de la vraie grandeur, même humaine, le meilleur service du Pays. La civilisation chrétienne ne s'identifie-t-elle pas, comme le rappelait récemment M. le Ministre de l'Education Nationale, avec l'histoire même de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

la France ? A sa restauration la contribution du haut enseignement chrétien est indispensable.

Sous l'emprise du haut idéal si nettement et justement présenté dans la commune prière, se resserre l'union fervente des esprits et des cœurs.

La Table Sainte réunit, à la suite de leurs maîtres, environ deux cents étudiants peu soucieux de leur déjeuner matinal.

A l'issue de la messe, les cours ont repris dans toutes sections d'enseignement. Plaise à Dieu de bénir la nouvelle année de labeur, commencée par une si belle manifestation de foi et de piété !

LE HAVRE. — **Confrérie du Christ-Roi.** — On nous prie de signaler l'existence au Havre, dans la chapelle des Franciscains, d'une Confrérie en l'honneur du Christ-Roi, fondée en 1897, par le R. P. Déodat.

On peut s'inscrire au couvent, demander prospectus, cartes postales, prières, renseignements au R. P. Hauttement. 3, rue Philippe-Barrey, Le Havre (Seine-Inf.).

La prière en famille et l'assistance aux vêpres (*suite et fin*). — II. — L'ASSISTANCE AUX VÊPRES. — Faut-il faire remarquer que si les fidèles du diocèse sont invités à assister aux vêpres, ce n'est pas précisément parce que tel jour on y fera des prières extraordinaires, ou parce que tel autre elles seront précédées ou suivies d'une réunion paroissiale importante : toutes choses qui pourraient être, en fait, des raisons de plus d'assister aux vêpres. Ils sont invités à y assister purement et simplement pour elles-mêmes.

Cela dit, quand on parle d'assistance aux vêpres, il faut bien comprendre que ce mot d'assistance a un sens analogue à celui qu'on lui donne quand on parle d'assistance à la messe.

Depuis que tant d'excellents ouvrages ont paru sur le sacrifice de l'autel, nos chrétiens ne seraient pas excusables d'ignorer que la vraie manière pour eux d'y assister, c'est de s'unir au prêtre qui l'offre en réalité en leur nom autant qu'au sien. Ce qui veut dire qu'ils ne doivent pas se contenter d'en être les spectateurs, mais qu'ils doivent y jouer un rôle d'acteurs. En union avec le prêtre, ils doivent offrir à Dieu le Christ qui renouvelle devant eux son sacrifice du Calvaire et s'offrir eux-mêmes avec Lui et aux mêmes fins.

Assister aux vêpres comporte un rôle de ce genre.

Les vêpres, on le sait, sont une partie de la prière que l'Eglise fait monter chaque jour et aux diverses heures du jour vers Dieu, à toutes les intentions qui se rattachent à sa mission sur la terre. Elle a chargé de prier en son nom tous ceux, prêtres, religieux et religieuses, entre les mains desquels elle a remis ce formulaire de prières qu'on appelle communément l'Office ou le Bréviaire, et qui est un admirable recueil de prières tirées en majorité de l'Ecriture et spécialement du livre des Psaumes.

Les fidèles sont donc invités à s'unir à cette partie de la prière officielle de l'Eglise. A s'y unir, qu'est-ce à dire ? non pas seulement à prier en même temps que l'Eglise, mais à prier avec elle, dans les mêmes termes et aux mêmes intentions. Par conséquent, sans vouloir condamner les personnes pieuses qui égrènent, pendant les vêpres, leur chapelet, nous ne pouvons nous retenir de leur faire observer qu'elles auraient mieux à faire. Et il faut applaudir à l'usage qui se répand de plus en plus d'associer les fidèles au chant des vêpres.

On dira peut-être que ce chant des vêpres par la masse des assistants ne sera pas vraiment une prière s'ils n'ont pas l'intelligence des formules si riches qu'ils auront sur les lèvres. Mais, précisément, n'avons-nous pas aujourd'hui une abondance de parfaites traductions du Missel et du Vespéral, qui mettent à la portée des fidèles les trésors de nos livres liturgiques ? Et puis, il faut bien en convenir; dans cet instant où ils prient avec l'Eglise, ils n'ont pas absolument besoin de saisir toutes les nuances des textes par lesquels elle exprime sa prière pour perdre leur prière dans la sienne. Ils sont prêts à lui faire confiance quand elle prie, comme ils lui font confiance quand elle enseigne. Et ils savent que quand il s'agit de louer Dieu, de le remercier de ses bienfaits, de lui demander pardon, de solliciter ses grâces, ils peuvent s'en remettre à leur « Sainte Mère l'Eglise ».

BIBLIOGRAPHIE

PROPAGATION DE LA FOI, 5, *rue Monsieur, Paris* (7e). C. C. Paris 618.23.

CALENDRIER DE LA PROPAGATION DE LA FOI 1942. — *La charité de l'Eglise en pays de missions.* 16 pages de texte et d'illustrations.

L'exemplaire, franco, 1 fr. 25 ; — les 10, franco, 10 fr. ; — les 25, franco, 20 fr. ; — les 50, franco, 35 fr. ; — les 100, franco, 65 francs.

Marie-Andrée SADRAIN. — *La Vie généreuse de Pauline Jaricot, fondatrice de la Propagation de la Foi.* Une brochure de 48 pages.

BONNE PRESSE, 5, rue Bayard, Paris (8e).

L'Almanach de la Bonne Presse pour 1942. — 1 ex., 5 fr. ; 20, 25 fr. ; 40, 50 fr. ; 50, 70 fr. ; etc., plus le port.

R. P. A. ODIL. — *La Bible :* sujet, division, langue, canon, inspiration, traductions, etc. ; 4 fr. ; franco, 4 fr. 60.

Abbé DENIS. — *Trois modèles de mères chrétiennes : sainte Monique, sainte Jeanne de Chantal, Françoise de Boisy.* — 15 fr. ; franco, 16 fr. 40.

Marcelle DELMOTT. — *Ce que dirait Elisabeth Leseur.* — 11 fr. 50 ; port, 1 fr.

Mère Louise-Marguerite CLARET — *Le Livre de l'Amour infini.* — 10 fr. ; port, 1 fr.

Gerbes d'histoires. — Album de 64 pages, illustré, 8 fr. ; port, 1 fr.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Éditions SPES, 79, rue de Gentilly, Paris (13e).

R. P. Plus : NOTRE HISTOIRE DIVINE. Résumé du Cours de religion adressé aux étudiants des Arts et Métiers de Lille — Prix, 20 fr. ; franco, 22 francs.

R. P. Hyac. Maréchal, O. P. : NOTRE ROSAIRE. — Prix, 9 fr. ; franco, 10 francs.

Suzanne Fouché : REGARDS CHRÉTIENS, du Christ sur nous, et des chrétiens sur eux-mêmes et sur leurs frères. — Prix, 15 fr. ; franco, 15 fr. 50.

ORNEMENTS D'ÉGLISE — BRONZE ET ORFÈVRERIE

Crèches de Noël. Statues. Chemins de Croix.
Croix de procession métal doré ou argenté

G. LE POULLOUIN, 12, rue de la Trinité, QUINGAMP

Toutes les réparations, la dorure, l'argenture, le vernis or, le bronzage sont exécutés dans mon atelier et livrés rapidement. Articles de luminaires, encens, bougies, braise, rats de cave, etc. *Lampes électriques 2 bougies pour sanctuaires.*

CINÉMA & PROJECTION - FIXE

Appareils muets et parlants 8-9, 5-16 m/m. Location de Films
Tous Appareils, sans exception
Vente et Location des Films, toutes Editions
CINÉMATHÈQUE Ste-THÉRÈSE, 46, rue Paul-Bert, Angers

DELBENN DÉPOSÉE
P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, Rue Kéréon, QUIMPER

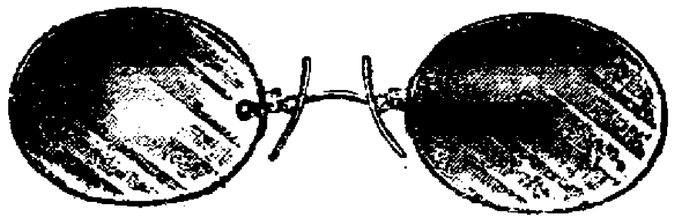

MAISON DE CONFIANCE. RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. Plouzennec.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

56e Année. Vendredi 7 Novembre 1941. N° 45.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France et Colonies..... 25 francs par an.
— Luxembourg et Canada... 40 —
— Autres pays étrangers.... 50 —
Le numéro..... 60 centimes.
Changement d'adresse : 1 franc 50.

L'abonnement, payable d'avance (C/C 93.81, Nantes), part du 1er de chaque mois.

Rédaction et Administration : *31, rue Élie-Fréron, Quimper.*

SOMMAIRE :

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Décès.
II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Concession des nouvelles indulgences en faveur des défunts ; Prière du Vœu de Brest à la Très Sainte Vierge ; Nécrologie : M. Yves-Marie Le Pape, vicaire à Plomodiern ; Ile d'Ouessant : Retraite de jeunes filles ; Brélès : Retraite des Mères chrétiennes. — Recueillement.
III. — *Bibliographie.*
IV. — *Aonnonces et avis divers.*

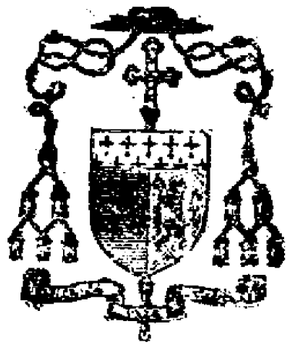

QUIMPER
IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ
1941

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Offices de la semaine

Dimanche, 9 *Novembre*. — Dédicace de la Basilique du Saint-Sauveur. Double de 2e classe. Blanc. — *A vêpres, mémoires de S. André Avellin et du 23e dimanche.*
Lundi, 10. — S. André Avellin, Confesseur. Double. Blanc.
Mardi, 11. — S. Martin, Evêque et Confesseur. Double majeur. Blanc.
Mercredi, 12. — S. Martin Ier, Pape et Martyr. Semi-double. Rouge.
Jeudi, 13. — S. Didace, Confesseur. Semi-double. Blanc.
Vendredi, 14. — S. Josaphat, Evêque et Martyr. Double. Rouge.
Samedi, 15. — S. Albert le Grand, Evêque, Confesseur et Docteur de l'Eglise. Double. Blanc.
Dimanche, 16. — 24e dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert. — *A vêpres, mémoires de S. Grégoire le Thaumaturge et de Ste Gertrude.*

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Sibiril ..... 9-11 Novembre.
Landéda ..... 12-16 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'EVÊCHÉ

Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles M. Corentin Le Moan, recteur de Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec, décédé le 4 Novembre, à l'âge de 57 ans.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

***Evêché* : c/c 3490. Nantes. — *Semaine religieuse* : c/c 9381, Nantes.**

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 23e *dimanche après la Pentecôte* (9 *Novembre*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — Vêpres à 15 h. 30, prières pour la paix. Bénédiction. — A 16 h. 30, réunion bretonne, prières, sermon, bénédiction.
Lundi : à 8 heures, à la chapelle, messe des Mères chrétiennes. — A 15 heures, conférence et bénédiction.
Lundi et *mardi* : à 7 h. 30, services pour les Trépassés.
Vendredi : confession des enfants qui n'ont pas encore communié.
Tous les jours : à 18 heures, prières pour la paix.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 23e *dimanche après la Pentecôte* (9 *Novembre*), *dédicace de la basilique du Saint-Sauveur* : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — A 15 h. 30, vêpres, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.
Lundi et *jours suivants* : à 8 h. 30, services pour les Trépassés.
Tous les soirs : à 18 h. 15, prières pour la paix.

Concession des nouvelles indulgences en faveur des défunts. — *Décret de la Sacrée Pénitencerie apostolique* (*Section des indulgences du* 31 *Octobre* 1934). — 1° Durant l'octave de la Commémoration de tous les défunts, toutes les messes célébrées à n'importe quel autel et par n'importe quel prêtre, doivent être considérées comme messes privilégiées, mais au profit de l'âme à laquelle en est faite l'application ;
2° Tous les fidèles qui, durant la même octave, auront visité pieusement et dévotement un cimetière et auront prié, en esprit au moins, pour les défunts, peuvent gagner, aux conditions habituelles, chaque jour, une indulgence plenière, mais applicable seulement aux défunts ;
3° Tous les fidèles qui, ainsi qu'il est dit plus haut, auront visité un cimetière et prié pour les défunts, en n'importe quel jour de l'année, peuvent gagner une indulgence partielle de sept ans, mais applicable, elle aussi, aux défunts seulement.

Prière du Vœu de Brest à la Très Sainte Vierge

Dans nos angoisses et notre tribulation, c'est à vous, ô Bienheureuse Vierge Marie, Mère de notre divin Sauveur, que nous avons recours. Jamais l'on ne fit appel en vain à votre miséricordieuse bonté.

Plongé, comme le reste du pays, dans la désolation par le fléau de la guerre et l'humiliation de la patrie, votre peuple de la région Brestoise se voit exposé depuis de longs mois à de pénibles épreuves. Des bombardements incessants viennent, le jour comme la nuit, secouer notre cité. Ils anéantissent nos demeures, détruisent nos foyers, ensevelissent sous les décombres des membres chéris de nos familles, accumulant partout les ruines matérielles, semant de tous côtés la souffrance et le deuil. La menace de nouveaux ravages demeure constamment suspendue au-dessus de nos têtes, et quelque courage que nous inspire la grâce divine, nous craignons parfois de succomber à la lassitude sous le poids des maux dont nous souffrons.

O Marie, nous connaissons votre maternelle bonté et nous savons votre puissance d'intercession auprès de votre divin Fils. Près de vous, dans le malheur, nos pères cherchaient appui et consolation. En son antique chapelle blottie au bord de la rade, Notre Dame de Recouvrance s'est plu, aux siècles passés, à consoler les âmes endolories, à relever les courages abattus, à ranimer dans les cœurs l'espérance. Notre confiance en vous, Secours des chrétiens et Consolatrice des affligés, n'est pas moindre que celle de nos aïeux, et, dans nos églises, vos autels reçoivent sans cesse les hommages de vos enfants.

O Notre-Dame, aujourd'hui, comme jadis, soyez notre avocate auprès de Jésus. Reine de la Paix, faites-nous bientôt recouvrer ce don divin que le monde est impuissant à nous procurer et qui ne peut venir que du Ciel.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

O Mère, veillez sur Brest, protégez ses églises et ses foyers. Ecartez de nous les dangers, épargnez-nous de nouvelles souffrances. Suppliez Jésus d'accorder l'éternelle paix à nos morts, aux trop nombreuses victimes que nous pleurons. Et permettez que bientôt tous nos chers prisonniers et nos malheureux exilés puissent reprendre leurs places au sein de leurs familles.

Espérant ainsi toucher votre cœur, mériter plus sûrement votre assistance, et obtenir par vous du Ciel la prompte cessation de nos malheurs, prêtres et fidèles de Brest, nous faisons aujourd'hui le vœu solennel, en notre propre nom, au nom de toutes les paroisses et des familles chrétiennes de la ville et de la banlieue, de nous rendre en grand pèlerinage d'action de grâces à votre vénéré sanctuaire du Folgoët, aussitôt que la paix nous aura été rendue.

Comme la Chananéenne aux pieds de Jésus, nous nous permettrons, Vierge bénie, de vous importuner de nos ardentes prières, jusqu'à ce que vous daigniez exaucer nos demandes et sourire à nos vœux. Vous verrez donc chaque mois vos enfants de Brest, guidés par leurs prêtres, se grouper à vos pieds dans l'un ou l'autre sanctuaire de la ville. Tour à tour, après vous, Notre Dame de Recouvrance et Notre Dame du Mont Carmel, nous implorerons les célestes protecteurs de notre cité : le glorieux gardien de la France, l'Archange Saint Michel ; l'auguste Pontife Saint Martin, l'un de nos pères dans la foi; le plus saint de nos rois, Saint Louis, et les protecteurs des paroisses d'alentour.

Lorsque, par votre puissant crédit auprès de Dieu, vous aurez obtenu pour notre patrie bien-aimée et pour notre ville le retour de la Paix, avec quelle allégresse, ô Mère du Sauveur, nous nous rendrons au Folgoët ! En foule nous irons vous acclamer, ô notre Reine, chanter vos louanges, vous dire notre reconnaissance, et réclamer encore avec une confiance accrue votre maternelle assistance jusqu'à notre dernier soupir.

Ainsi soit-il.

Nécrologie. — *M. Yves-Marie LE PAPE, Vicaire à Plomodiern.* — M. Yves-Marie Le Pape naquit à Guimiliau le 1er mai 1887, dans une famille profondément chrétienne où le bonheur des parents croissait à mesure que dans ses enfants se faisait plus grande la « part à Dieu ». Nul au pays ne fut étonné de voir sortir du foyer du Pérennou deux fils prêtres et trois filles religieuses.

Après ses études secondaires au Collège de Saint-Pol, Yves-Marie entra au Séminaire en 1906. Prêtre en Juillet 1911, il fut aussitôt employé comme instituteur à Plabennec.

Après trois ans d'enseignement, il fut nommé vicaire à Penhars, le 1er Août 1914 : trop tard pour rejoindre son poste, à cause de la mobilisation. Privé de ses vicaires, M. Billon, curé de Plabennec, trouva dans le prêtre-instituteur un auxiliaire tout dévoué. C'est peut-être auprès de ce brave curé que M. Le Pape prit les manières paternelles et la bonhomie de bon aloi qui faisaient l'agrément de sa compagnie. Mobilisé à son tour en Février 1915, il fut infirmier à Quimper, puis dans une ambulance divisionnaire à Gérardmer.

Dès la démobilisation, il devint effectivement vicaire à Penhars, d'où il passa successivement à Plourin-Morlaix (1923) et à Plomodiern (1929). En Septembre 1939, il fut détaché à Brasparts, où il resta jusqu'au Carême 1941.

M. Le Pape fut toute sa vie un modeste, se gardant d'attirer l'attention sur sa personne. Partout où il a passé, il s'est fait remarquer par sa régularité, son goût de l'ordre et son application à la beauté des cérémonies.

On le trouvait toujours là, naturellement disposé à rendre service : à faire croire qu'on ne le dérangeait jamais.

Avec lui, chaque chose à sa place et en son temps. Comme il fera beau plus tard consulter les registres paroissiaux écrits de sa belle main !

Présidait-il une cérémonie ? Sa démarche lente et digne, ses gestes amples, sa voix grave, son chant juste, tout s'accordait pour imposer aux fidèles le profond respect dû aux choses saintes.

D'autre part, on aimait à entendre sa prédication toujours soignée et donnée avec chaleur.

Au printemps dernier, il fut tout heureux de retourner à Plomodiern. Il avait hâte de travailler de nouveau au milieu de la population sympathique à laquelle il s'était dévoué pendant dix ans. Deux mots de la lettre de condoléances de Monseigneur expriment bien l'attachement mutuel du vicaire et des paroissiens : « Il vous aimait, vous l'aimiez ».

Malheureusement la santé du prêtre était déjà bien atteinte. Dès le début de Juin, il dut cesser le travail. Jusqu'à la fin, il montra une extrême délicatesse, ne voulant déranger son entourage que le moins possible, et une grande énergie, essayant de dominer le mal et sanctifiant la souffrance par la prière.

« Vous souffrez beaucoup ? lui demandait-on la veille de sa mort.

— Non, pas beaucoup : je tâche de prier toujours. »

Dans l'après-midi du 9 Août, il demanda les derniers sacrements, fit le sacrifice de sa vie et s'endormit pieusement dans le Seigneur. C'était un samedi. Le lendemain dimanche, l'émotion de M. le Recteur annonçant l'enterrement fut partagée par toute la population.

A l'office funèbre, toutes les familles de la paroisse étaient représentées ; Brasparts avait envoyé une délégation ; et plus de 30 prêtres, parmi lesquels MM. les chanoines Moré, de Châteaulin, et Grall, de Crozon, étaient venus apporter au confrère disparu leur sympathie et leurs prières.

Vingt-cinq personnes de Plomodiern accompagnèrent jusqu'au pays natal la dépouille mortelle de M. Le Pape. Beaucoup d'autres auraient donné à leur regretté vicaire ce dernier témoignage de reconnaissance, s'il y avait eu des moyens de transport.

Et maintenant l'enfant de Guimiliau repose parmi les siens, à l'ombre de la belle église dont il était fier à si juste titre.

Ile d'Ouessant. — **Retraite de jeunes filles** (20-24 *Octobre*). — La vie est dure, la ration mesurée à chacun. Ouessant aussi pourrait se plaindre. Sa terre est peu nourricière, et la nef d'approvisonnement retenue par la tempête, n'arrive pas toujours au jour marqué.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Mais les iliens aiment les fêtes et les offices de l'église. Ils n'en sont jamais rassasiés. A peine finie l'adoration, les jeunes filles sont convoquées pour une retraite de quatre jours. 250 se sont rendues à la voix et aux prédications du P. Rozec, ont chanté des cantiques, se sont repues des vérités saintes. Autant ont communié le dernier jour.

Les mères de famille ont envié leur sort. Les hommes eux-mêmes, après une conférence faite pour eux au patronage, ont demandé la même faveur. Les uns et les autres seront un jour exaucés. Qu'ils prennent patience, et qu'ils restent en attendant fidèles à leur foi, prenant exemple sur la vie, les œuvres et la si belle mort de leur compatriote, le P. Jean Malgorn.

Brélès. — **Retraite de Mères chrétiennes** (28-31 *Octobre*). Cent cinquante mères chrétiennes ont entendu à Brélès les éloquentes et fortes leçons du Rév. Père Rozec, supérieur des PP. de Marie, missionnaires du Froutven, à Guipavas.

Le travail était aisé dans une paroisse aussi foncièrement chrétienne, dirigée par un pasteur dont on connaît le zèle.

Les hommes, à Brélès, sont plus nombreux aux vêpres que les femmes elles-mêmes. Ils y assistent après la réunion du patronage.

Hommes et femmes ont communié à l'occasion de la Toussaint, on peut dire sans exception.

Le même jour, au patronage, les hommes, en rangs pressés, ont entendu une conférence du P. Rozec sur l'Action Catholique.

Que Brélès continue ses magnifiques traditions !

Recueillement. — Comme tous les ans à pareille époque, d'immenses foules se sont empressées d'envahir nos nécropoles. Aurait-on, quelque jour, la curiosité, ou la possibilité de les dénombrer ? Ce qui est certain, c'est que l'affluence n'aura été ni moins considérable, ni moins recueillie que les années précédentes.

Qu'il est beau, qu'il est touchant, ce mouvement énorme et unanime qui transporte par millions les vivants vers le domaine sacré de ceux qui ne sont plus ! Les gestes qui s'accomplissent ne sont pas tous dictés, il est vrai, par un élan spécifiquement chrétien ; ne fût-il que strictement humain, le sentiment qui guide les visiteurs mériterait en tous points respect et sympathie.

Se recueillir, même pendant l'officielle « minute de silence » (que les minutes sont longues si elles sont vides !) « s'incliner » devant une tombe, la fleurir ou l'orner au mieux de ses ressources, implique à tout le moins que le cher absent n'est pas réputé disparu tout à fait, qu'il peut par une correspondance de sympathies accueillir notre hommage d'affection ou de gratitude, que cet hommage l'atteindra, où qu'il soit et lui procurera un réconfort souhaité de lui et comme un bien-être mystérieux.

Dès lors, n'en doutons pas, on est très loin de l'affirmation massive du néant, qui est, même aujourd'hui, le fait d'un fort petit nombre d'athées, lesquels ne songent plus guère à s'en vanter. Gardons-nous, par des jugements trop rigoureux ou des ironies déplacées, d' « achever le roseau brisé » ou « d'éteindre la mèche qui fume encore », comme s'exprime l'Evangile !

Apportons plutôt à cette flamme vacillante, incertaine et débile, à peine plus consistante parfois qu'un feu follet qui s'allume et s'éclipse sur l'humide tapis d'un pré, mais non encore tout à fait morte, l'huile généreuse de notre tendre charité et de notre fraternelle compassion qui l'alimentera avec efficace et l'empêchera, pour toujours peut-être, de s'éteindre !

Si nous venons, nous-mêmes, d'être meurtris dans de très chères affections, que ceux qui nous entourent apprennent de notre exemple, à « ne pas sombrer dans la tristesse » inconsolable, « comme ceux qui n'ont pas d'espérance », ainsi que parle saint Paul.

Enfin, fortifions le sentiment trop indécis d' « âmes naturellement chrétiennes », dirait Tertullien, mais peu sûres de leur croyance ou assaillies d'inquiétudes superstitieuses, par le courageux témoignage d'une foi éclairée et robuste, nourrie d'une saine et vivace piété.

Reprenant une métaphore célèbre, certains pessimistes ne voudraient voir dans la piété des vivants envers leurs défunts que « l'ombre d'une ombre et le parfum d'un vase vide », qui achève de se dissiper en exhalant une senteur illusoire. Jugeons-en mieux ! c'est plutôt le reflet de l'éternelle lumière, qui remonte à l'horizon spirituel d'un monde dépris chaque jour davantage des épaisses vulgarités de l'ère matérialiste, c'est le « parfum de vie », comme dirait saint Paul, qui exorcisera victorieusement les miasmes funestes de la mort !

BIBLIOGRAPHIE

LETHIELLEUX, Editeur, 10, rue Cassette. Paris (6e).

P. Boumard, P. S. S., directeur des catéchismes de Saint-Sulpice : CONCORDANCE DU CATÉCHISME « à l'usage des diocèses de France » avec la Vie de Notre Seigneur, l'Histoire Sainte, l'Histoire de l'Eglise et la Liturgie. — 42 pages, 4 fr. ; franco, 4 fr. 50.

L'AMITIÉ, par le R. P. Noble, O. P., maître en théologie. — 96 pages, 12 fr. ; franco, 13 fr. 50.

CONSOLAMINI, aux âmes qui souffrent, par le R. P. Rionpel, S. J. — 224 pages, 19 fr. 50.

Aux enfants : PETIT MANUEL DES CATÉCHISMES, sans catéchisme. — 320 pages, 7 fr.

Aux enfants : MANUEL DES CATÉCHISMES, sans catéchisme. — 496 pages, 10 fr.

Editions Albin MICHEL, 22, rue Huyghens, Paris (14e).

Chaque brochure de 32 pages : 4 fr. 50.

VIE DE SAINT JOSEPH, par Catherine Emmerich.

VIE DE SAINTE CATHERINE DE SIENNE, par Gonzague Truc.

VIE DE SAINT ANTOINE DE PADOUE, par Alexandre Masseron.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

DICTIONNAIRE SÉLECTIONNÉ

ABONDANCE n. f. Grande quantité. Ressources considérables. Prov. Abondance de bien ne nuit pas. Pour vivre dans l'abondance, le plus sûr moyen, c'est d'acheter un billet de la Loterie Nationale.

AMOUR n. m. Sentiment par lequel le cœur se porte vers ce qu'il désire fortement, et en désire la possession. Prov. Amour et pauvreté sont mal mariés. La Loterie Nationale est heureusement là, qui met à votre disposition une des meilleures chances d'échapper à la pauvreté.

L. I.

HARMONIUMS
NEUFS ET D'OCCASION DE TOUTES MARQUES
ÉCHANGE • LOCATION • CRÉDIT
LABROUSSE
33, Rue de Rivoli - Paris (4e)
41 bis, Boulevard des Batignolles - Paris (8e)
221, Faubourg Saint-Honoré - Paris (8e)

CINÉMA & PROJECTION - FIXE
Appareils muets et parlants 8-9, 5-16 m/m. Location de Films
Tous Appareils, sans exception
Vente et Location des Films, toutes Editions
CINÉMATHÈQUE Ste-THÉRÈSE, 46, rue Paul-Bert, ANGERS

DELBENN DÉPOSÉE
P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE
LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, Rue Kéréon, QUIMPER

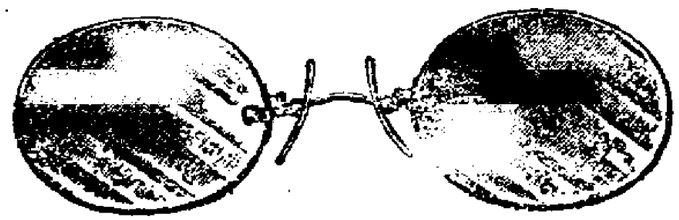

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. PLOUZENNEC.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

56e ANNÉE. Vendredi 14 Novembre 1941 N° 46.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France et Colonies..... 25 francs par an.
— Luxembourg et Canada... 40 —
— Autres pays étrangers.... 50 —
Le numéro..... 60 centimes.
Changement d'adresse : 1 franc 50.

L'abonnement, payable d'avance (C/C 93.81, Nantes), part du 1er de chaque mois

Rédaction et Administration : *31, rue Élie-Fréron, Quimper.*

SOMMAIRE :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Nomination.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — La vivante présence des morts.

III. *Chronique du diocèse.* — Offices paroissiaux ; Décès ; Loctudy : Adoration. — Les Préfets de Bretagne à Sainte-Anne-d'Auray ; Université Catholique de l'Ouest ; A la gloire du Bienheureux Grignion de Montfort ; Le Maréchal au Carmel.

IV. — *Bibliographie.*

V. — *Annonces et avis divers.*

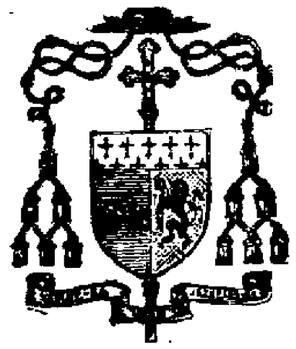

QUIMPER
IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ
1941

Archives diocésaines Quimper et Léon

Offices de la semaine

Dimanche, 16 *Novembre*. — 24e dimanche après la Pentecôte (6e *Epiphanie*). — Semi-double. Vert. — *A vêpres, mémoires de S. Grégoire le Thaumaturge et de Ste Gertrude.*
Lundi, 17. — S. Grégoire le Thaumaturge, Evêque et Confesseur. Semi-double. Blanc.
Mardi, 18. — Dédicace des Basiliques de S. Pierre et de S. Paul. Double majeur. Blanc.
Mercredi, 19. — Ste Elisabeth, Veuve. Double. Blanc.
Jeudi, 20. — S. Félix de Valois, Confesseur. Double. Blanc.
Vendredi, 21. — Présentation de la B. V. M. Double majeur. Blanc.
Samedi, 22. — Ste Cécile, Vierge et Martyre. Double. Rouge.
Dimanche, 23. — Dernier dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert. — *A vêpres, mémoires de S. Jean de la Croix, de S. Clément et de S. Chrysogone.*

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Landéda ..... 12-16 Novembre.
Saint-Pol-de-Léon ..... 17-23 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'EVÊCHÉ

Nomination. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, est nommé recteur de Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec, M. Jean-Baptiste Hélion, ancien vicaire de Lannilis.

PARTIE NON OFFICIELLE

La vivante présence des morts

L'homme n'est jamais seul dans sa peine ou sa joie ;
Des témoins, des amis sont là, sans qu'il les voie ;
Un regard attentif nous observe en tout lieu,
Le regard de nos morts après celui de Dieu.
Vivons avec nos morts et prenons-les pour juges ;
Ayons-les, chaque soir, pour conseils, pour refuges.
Sachons que nos combats sont livrés sous leurs yeux,
Qu'un secours éternel nous vient de nos aïeux,
Et qu'à travers les temps, chaque effort méritoire
Etablit, d'eux à nous, un partage de gloire.

V. DE LAPRADE.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 24e *dimanche après la Pentecôte* (6e *après l'Epiphanie*) (16 *Novembre*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — Vêpres à 15 h. 30, procession du Saint-Sacrement (Confréries du Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur et de l'Adoration perpétuelle), prières pour la paix et bénédiction.
Lundi et *mardi* : à 7 h. 30, services pour les Trépassés.
Tous les jours : à 18 heures, prières pour la paix et bénédiction.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 24e *dimanche après la Pentecôte* (16 *Novembre*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — A 15 h. 30, vêpres, réunion de la Confrérie du Saint-Sacrement, procession, prières pour la paix, bénédiction.
Tous les soirs : à 18 h. 15, prières pour la paix.

Décès. — Nous apprenons la mort du Rév. Père Bruno Boucher, moine bénédictin de Kerbénéat. Originaire de Ploudiry, le R. P. Bruno, tant que ses forces le lui permirent, prêtait volontiers son concours aux prêtres du diocèse et édifiait les fidèles par sa piété. Nous le recommandons aux prières de nos diocésains.

LOCTUDY. — **Adoration.** — Du 13 au 17 Octobre, la paroisse de Loctudy a assuré son tour de garde auprès de Celui qui veut bien demeurer près de nous dans la Sainte Eucharistie pour y recevoir nos hommages et plus encore pour nous y procurer la nourriture et le réconfort dont nos âmes ont besoin. L'adoration avait été annoncée depuis déjà plusieurs semaines. Les paroissiens, dans une forte proportion, ont répondu à l'appel qui leur avait été adressé. Ils sont venus rendre leurs devoirs à l'Hôte divin de nos tabernacles ; mais en même temps ils ont été heureux de recevoir les fortes leçons — bien appropriées aux circonstances actuelles — que leur ont procurées les PP. Médard et Brieuc, capucins de la résidence de Roscoff. Les Pères étaient aidés pour les confessions par M. Morvan, recteur de Plonéour-Lanvern, M. Berrou, vicaire à Pont-l'Abbé, MM. Auffret et Manuel, vicaires à Penmarc'h. Près d'un millier d'adultes — en deux séries — se sont approchés du banquet eucharistique.

A la suite des adultes, ce fut le tour des enfants. Le mercredi et le samedi après-midi, ils se trouvèrent à l'église au moment voulu au nombre d'environ 250, accourus des différents quartiers de la paroisse. Les Pères furent heureux d'avoir devant eux un auditoire, éveillé sans doute, mais attentif et très docile. C'est un résultat qu'il faut attribuer en grande partie à l'influence de nos deux écoles chrétiennes. La communion des enfants eut lieu le dimanche 19.

Cependant, il n'était pas bon d'oublier nos prisonniers

Archives diocésaines de Quimper et Léon

d'Allemagne. Bien des fois, au cours de la semaine, les Pères nous rappelèrent nos devoirs envers eux. Ils jugèrent qu'il y avait encore mieux à faire : associer d'une manière spéciale, leur souvenir à la grande cérémonie finale de réparation qui devait clore l'adoration. Ce fut une bien touchante cérémonie. Elle fut présidée par M. le chanoine Perrot, secrétaire général de l'Evêché, lequel, le matin déjà, avait chanté la grand'messe.

Cette cérémonie, qui eut lieu après vêpres, consista en une procession du T. Saint-Sacrement avec trois stations, l'une devant la chaire, la seconde devant les fonts baptismaux, la troisième à l'autel du Sacré-Cœur. Un groupe d'enfants habillées en croisées précédait le Saint-Sacrement. Ces enfants, d'une voix suave et douce, chantaient des couplets en l'honneur de l'Eucharistie, et la foule répondait par un refrain où elle implorait la miséricorde divine sur notre pays.

A chaque station, le Père Médard nous rappelait nos fautes, nos négligences, nos paresses et aussi notre devoir de les réparer. Il fut particulièrement émouvant lorsque, pour finir, il nous invita à réfléchir sur le sort de nos chers prisonniers expiant des fautes qui sont peut-être plus les nôtres que les leurs.

Aux différentes messes et aux vêpres, une quête fut faite au profit des prisonniers de guerre. Elle rapporta la somme de 4.135 francs, qui a été remise au Comité local de l'Œuvre des Prisonniers.

Les Préfets de Bretagne à Sainte-Anne-d'Auray. — Après M. Lamirand accouru au nom du Maréchal, les préfets des cinq départements bretons sont venus rendre hommage aux morts de la grande guerre, dont le souvenir commun est inscrit au grandiose monument qui s'élève près de la basilique de Sainte-Anne d'Auray.

Au soir du 1er Novembre, M. Georges Ripert, préfet régional résidant à Rennes, M. George, préfet du Finistère, M. Feschotte, préfet des Côtes-du-Nord, M. Dupard, préfet de la Loire-Inférieure, et M. Cousin, préfet intérimaire du Morbihan, arrivaient sur la vaste esplanade qui précède le Mémorial. Ils étaient accueillis par M. le Vicaire Capitulaire qui, au nom du métropolitain de Rennes, retenu par un deuil, au nom de l'épiscopat breton et de toute la Bretagne croyante, les remerciait de leur geste touchant.

Le groupe gravit l'imposant escalier qui conduit à la chapelle supérieure où l'on se recueillit quelques instants ; puis il descendit dans la crypte. En admirant les cinq autels érigés respectivement par chacun des cinq diocèses bretons et groupés autour d'une tombe, les visiteurs se rendirent compte que le sentiment provincial est toujours resté vivace dans la péninsule armoricaine et qu'en décidant de restaurer les anciennes provinces, le Maréchal a répondu aux vœux de tous les Bretons.

Manifestation très simple, presque sans témoins, qui est bien significative et qui marquera une date dans l'histoire de Bretagne.

Université Catholique de l'Ouest. — Le service solennel célébré, chaque année, pour les membres défunts de l'Association des Facultés Catholiques de l'Ouest (amis et bienfaiteurs de l'Université Catholique) est fixé au *mardi* 18 *Novembre, à 9 heures.*

Il aura lieu dans l'église Saint-Thomas, 44, rue Rabelais. Mgr de la Selle, supérieur des chapelains de N.-D. du Chêne, donnera l'allocution.

La messe sera chantée par M. le chanoine Pasquier, vicaire général d'Angers, professeur à la Faculté libre des Sciences, tout particulièrement pour le repos de l'âme de Son Excellence Mgr Tréhiou, évêque de Vannes, membre du Conseil supérieur de NN. SS. les Evêques protecteurs de l'Université Catholique, et de M. Maurice Neveu, vice-président délégué de la Société anonyme mobilière et immobilière des Facultés libres de l'Ouest.

En raison des circonstances, l'assemblée générale annuelle de l'Association des Facultés Catholiques de l'Ouest est remise au jeudi 20 Novembre, à 15 heures.

Pour la même raison, la séance solennelle de rentrée est supprimée.

A la gloire du Bienheureux Grignion de Montfort. — La *Semaine religieuse d'Angers* publie les lignes suivantes que lui adresse le R. P. Riscourt, supérieur des Chapelains de Notre-Dame du Marillais :

Je tiens à vous informer que S. Exc. le Vicaire apostolique de Sofia vient d'envoyer le récit d'une guérison merveilleuse, instantanée, obtenue après prières au Bienheureux Père de Montfort :

Le 3 Juin, à 7 h. 30, après de longs mois de prières et de neuvaines, une jeune fille, candidate au Carmel, après avoir fait le chemin de la croix dans la chapelle du Carmel, fut subitement guérie par l'intercession du Bienheureux de Montfort auprès de la Sainte Vierge...

...Les médecins ont constaté la parfaite guérison. Ce miracle a causé une grande impression sur tous ceux qui en ont eu connaissance jusqu'à présent. Il est plein de signification à beaucoup de points de vue.

(*Extraits de la lettre de S. Exc. le Vicaire apostolique de Sofia.*)

VERS LA CANONISATION

Voici ce que relate la *Semaine religieuse de Rennes* à propos du Procès de Canonisation du Bienheureux de Montfort, fondateur des *Prêtres de la Compagnie de Marie* et des chères *Sœurs de la Sagesse* :

« De tous côtés, on nous demande quel a été le résultat de la journée du 1er Juillet à la *Congrégation des Rites*. Ce jour-là, en effet, se déroulait, au Vatican, la séance dite « préparatoire » à la canonisation du Bienheureux L.-M. Grignion de Montfort.

« Renscignements pris auprès du R. P. Le Bail, ancien supérieur du Séminaire de Monfort, et maintenant procureur général des Congrégations montfortaises en Cour de Rome, et auprès des Supérieurs généraux des mêmes Instituts, il résulte que cette journée a été triomphale pour la cause de notre glorieux compatriote.

« Les deux miracles ont été retenus en vue des procédures ultérieures. Les Cardinaux et les Théologiens consulteurs, qui participaient à cette séance, n'ont pas caché leur satisfaction,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

particulièrement S. Em. le Cardinal Salotti, Préfet de la Sacrée Congrégation des Rites. Il écrivait le lendemain à l'Ecole apostolique italienne, qui fêtait ses noces d'argent : « Ces deux miracles ouvrent au Bienheureux L.-M. Grignion de Montfort la voie lumineuse de la glorification. »

Dès le 2 Juillet, le Saint-Père donnait des ordres pour que commencent les préparatifs de la Congrégation « plénière » qui se tiendra en sa présence.

« On va donc grand train vers la Canonisation. Cependant, la Congrégation plénière est encore une étape difficile. A cette réunion, on présentera un précis des faits avec des objections soulevées par la « préparatoire » et la réfutation qui en aura été faite par l'Avocat de la *Cause*. C'est ce travail que la Sacrée Congrégation étudiera en « plénière ».

Le Maréchal au Carmel. — Durant son voyage en Gascogne, le Maréchal Pétain ne manqua aucune occasion de prendre contact avec le bon peuple de France qui le comprend si bien.

Or, dans une ville du Midi située sur son parcours, se trouve un Carmel où prie, dans le silence du monastère, une de ses cousines.

Le Maréchal qui n'ignore rien des lois de la guerre et des principes directeurs de l'Etat, savait aussi que les rois possédaient jadis le droit de franchir la grille de clôture sans encourir l'excommunication. Pourquoi le Chef de l'Etat français ne revendiquerait-il pas semblable privilège ? Et il s'en alla frapper à la porte du couvent.

Grand émoi au monastère. Mais le Droit canonique permettant cette exception, la grille fut ouverte et les Carmélites, le voile baissé, reçurent le Maréchal avec les égards dus à son rang.

Le Maréchal n'était cependant pas satisfait, car il ne pouvait sous ces voiles, reconnaître... sa cousine ! Son désir fut aussitôt exaucé, à la joie unanime des religieuses !

Ayant ensuite demandé à la Prieure si la règle ne s'opposait pas à ce qu'il embrassât sa cousine, il profita de l'autorisation accordée et donna à cette bonne religieuse ce témoignage d'affection. S'étant excusé en souriant « de ne point pouvoir embrasser toute la Communauté », il se mit à lui adresser une petite homélie, tout comme un prince de l'Eglise.

« Servir, leur dit-il, telle est la consigne que j'ai donnée à tous les Français ; c'est aussi la vôtre : Servir Dieu en observant scrupuleusement votre règle, en vous sacrifiant pour rendre plus forts ceux qui luttent, en priant pour que Dieu me soutienne dans l'accomplissement de mon devoir quotidien, en obtenant du ciel ces trésors de charité qui uniront étroitement autour de moi tous les Français. »

Les yeux baissés, les mains jointes, les Carmélites recevaient ce message comme venant du ciel, c'était un beau jour dans leur vie de sacrifices pour le salut du monde.

Après avoir remercié le Maréchal de l'honneur qu'il venait de leur faire, ces humbles religieuses firent monter vers Dieu une prière plus fervente et acceptèrent plus généreusement les sacrifices de leur vie de renoncement ; elles entendaient ainsi répondre aux ordres du Maréchal : Servir Dieu et la France ! (*Semaine religieuse de Paris.*)

BIBLIOGRAPHIE

BLOUD et GAY, 3, rue Garancière, Paris (6e).

LES PREMIERS JOURS DE L'EGLISE. — Rien n'est plus difficile, rien n'est plus attirant non plus, que l'étude des premiers jours de l'Eglise. Il s'agit de savoir comment s'est développé dans le monde juif d'abord, puis dans le monde gréco-romain, le petit germe jeté en terre par le Sauveur. L'historien qui tente de jeter un peu de clarté sur ces événements, les plus importants sans doute de l'histoire spirituelle de l'humanité, se heurte à une multitude de problèmes, et, ces problèmes, il n'a presque jamais les moyens de les résoudre avec certitude, parce que les documents sont incomplets, lorsqu'ils ne font pas totalement défaut.

Les Actes des Apôtres et les lettres de saint Paul apportent des renseignements d'une inestimable valeur. Mais que d'obscurités subsistent, que de mystère dans la vie et le développement des premières chrétientés.

On n'a pas essayé de tout dire dans ce livre, d'abord parce qu'il faut se résigner à ignorer beaucoup de choses, puis parce que la place est mesurée et que bien des questions secondaires n'auraient pas retenu l'attention. Au moins on a dit l'essentiel et on l'a dit respectueusement, mieux encore avec un amour profond pour l'Eglise qui reste toujours pour nous ce qu'elle a été dès l'origine pour nos frères : une mère.

G. BARDY, *Les premiers jours de l'Eglise*. Un volume de la Bibliothèque Catholique des Sciences religieuses : 20 francs.

● Argent qui dort, Argent qui meurt.

● Argent qui travaille, Argent qui prospère.

Souscrivez aux

BONS DU TRÉSOR

AA 10

ORNEMENTS D'ÉGLISE — BRONZE ET ORFÈVRERIE

Crèches de Noël, Statues, Chemins de Croix, Croix de procession métal doré ou argenté

G. LE POULLOUIN, 12, rue de la Trinité, QUINGAMP

Toutes les réparations, la dorure, l'argenture, le vernis or, le bronzage sont exécutés dans mon atelier et livrés rapidement. Articles de luminaires, encens, bougies, braise, rats de cave, etc. *Lampes électriques 2 bougies pour sanctuaires.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

DICTIONNAIRE SÉLECTIONNÉ

AMITIÉ

n. f. Affection pure mêlée d'estime. Prov. Les petits cadeaux entretiennent l'amitié. Le plus apprécié des cadeaux : un billet de la Loterie Nationale. Petit cadeau qui peut devenir grand.

ARGENT

n. m. Métal blanc, brillant. Toutes sortes de monnaies. Fig. Richesse. En avoir pour son argent. On en a souvent plus que pour son argent, en prenant un billet de la Loterie Nationale.

L 2

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Agences

BREST
QUIMPER

Bureaux permanents

Châteaulin, Concarneau, Douarnenez, Morlaix, Pont-l'Abbé, Quimperlé, Saint-Pol de Léon.

et nombreux bureaux périodiques

Toutes opérations de banque et de bourse, garde de titres, coffres-forts

CINÉMA & PROJECTION - FIXE

Appareils muets et parlants 8-9, 5-16 m/m. Location de Films
Tous Appareils, sans exception
Vente et Location des Films, toutes Editions
CINÉMATHÈQUE Ste-THÉRÈSE, 46, rue Paul-Bert, ANGERS

DELBENN DÉPOSÉE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE DELBENN

16, Rue Kéréon, QUIMPER

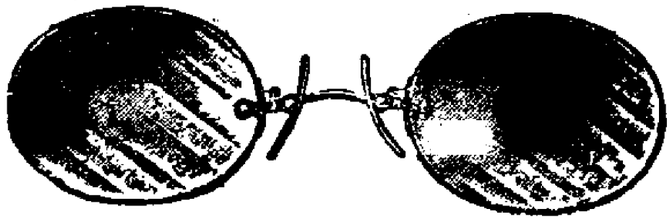

P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. PLOUZENNEC.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

56e ANNÉE. Vendredi 21 Novembre 1941. N° 47.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France et Colonies..... 25 francs par an.
— Luxembourg et Canada... 40 —
— Autres pays étrangers.... 50 —
Le numéro..... 60 centimes.
Changement d'adresse : 1 franc 50.

L'abonnement, payable d'avance (C/C 93.81, Nantes), part du 1er de chaque mois.

Rédaction et Administration : *31, rue Élie-Fréron, Quimper.*

SOMMAIRE :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Le Secours National ; Vacances scolaires ; Ouverture des salles catholiques de cinéma ; Neuvaine de l'Immaculée-Conception ; Nominations.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Décès de M. Pierre Chancerelle ; Décès de M. le chanoine Alleaume ; Succès universitaire ; Nécrologie : M. Le Moan, recteur de Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec ; Plabennec : Retraite et Adoration.

III. — *Bibliographie.*

IV. — *Annonces et avis divers.*

QUIMPER
IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ
1941

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Offices de la semaine

Dimanche, 23 *Novembre*. — Dernier dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert. — *A vêpres, mémoires de S. Jean de la Croix, de S. Clément et de S. Chrysogone.*
Lundi, 24. — S. Jean de la Croix, Confesseur et Docteur de l'Eglise. Double. Blanc.
Mardi, 25. — Ste Catherine, Vierge et Martyre. Double. Rouge.
Mercredi, 26. — S. Silvestre, Abbé. Double. Blanc.
Jeudi, 27. — De la Férie. Vert.
Vendredi, 28. — De la Férie. Vert.
Samedi, 29. — *Vigile de S. André.* S. Houardon, Evêque et Confesseur. Double. Blanc.
Dimanche, 30. — 1er dimanche de l'Avent. Semi-double. Violet. — *Vêpres de S. André, Apôtre ; mémoires du dimanche et de S. Tugdual.*

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Saint-Pol-de-Léon ..... 17-23 Novembre.
N.-D. de Kerbonne..... 24-30 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'EVÊCHÉ

1. Le Secours National. — *Les Prisonniers. La Famille du Prisonnier. La Croix-Rouge.* — Les trois œuvres n'en font qu'une. Nous les recommandons du même cœur. Mais nous parlerons surtout de *La Famille du Prisonnier.*

L'Eglise est une mère. Elle aime tous les hommes. Elle a des préférences de tendresse pour ceux qui souffrent et pour leurs familles inquiètes et attristées.

C'est pourquoi nous venons solliciter aujourd'hui votre charité en faveur de *La Famille du Prisonnier.*

L'absence du chef ou des enfants les plus capables de travail est toujours une épreuve et une cause de cruelle détresse au foyer domestique. Elle laisse dans le besoin ceux qui vivaient du labeur des absents.

Votre charité, unie aux efforts généreux des pouvoirs publics, viendra au secours des misères matérielles. Donnez de larges aumônes aux organisateurs de cette belle œuvre.

Mais les peines du cœur sont encore plus douloureuses. Puissiez-vous, à l'occasion, y porter remède par votre sympathie. Saint Vincent de Paul, qui fut, en son temps, le grand bienfaiteur des prisonniers français devenus esclaves en Algérie musulmane, et qui trouva le moyen de dépenser pour leur service un million de *livres*, qui représenteraient aujourd'hui plusieurs millions de francs-or, avait senti que, pour adoucir l'angoisse des familles séparées de leurs membres les plus chers, il fallait établir un service de consolation entre elles et leurs captifs, par correspondance, par visites, et par organisations de prières.

C'est dans cet esprit que vous devez répondre à tous les appels de *La Famille du Prisonnier* et de toutes les œuvres de charité et de solidarité nationales.

En la fête de S. Martin, le bon soldat qui coupa son manteau en deux pour protéger un pauvre contre le froid.

Cette note est à lire en chaire le dimanche 23 Novembre.

† ADOLPHE, *Evêque de Quimper.*

SECOURS NATIONAL. — Le *Secours National* organise, les 27, 28, 29 et 30 Novembre, des Journées de solidarité au profit des Prisonniers de guerre, de leur Famille et des services de la Croix-Rouge.

Désireux de participer efficacement à cette entreprise de dévouement patriotique, Nous prescrivons qu'en liaison avec les collectes dans les écoles et sur la voie publique une quête soit effectuée le *dimanche 30 Novembre*, à toutes les messes et dans toutes les églises paroissiales et chapelles du diocèse.

MM. les Curés et Recteurs sont priés d'annoncer cette quête en chaire le dimanche 23, en la recommandant chaleureusement à la générosité des fidèles. Ils devront en expédier le produit au Secrétariat de l'Evêché (C. C. P. Nantes n° 3480) sans délai, *le lendemain 1er Décembre.*

II. Vacances scolaires (Année 1941-1942). — ENSEIGNEMENT SECONDAIRE. — Les vacances auront lieu :

à Noël, du mercredi 24 Décembre au lundi 5 Janvier inclus ;

à Pâques, du samedi 28 Mars au lundi 13 Avril inclus.

Il y aura congé les jours de fêtes légales reconnues par l'Etat français, ainsi que le lundi de la Pentecôte et le jour de la fête du Sacré-Cœur. Les grandes vacances s'ouvriront le mercredi 22 Juillet et seront closes le mercredi 30 Septembre.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE. — Les vacances auront lieu, comme dans l'enseignement secondaire, à Noël, à Pâques, aux jours de fêtes légales et religieuses indiquées. La durée des grandes vacances sera de deux mois, à commencer entre le 15 et le 30 Juillet pour finir entre le 15 et le 30 Septembre.

Les dispositions énoncées concernent aussi bien les écoles de filles que les écoles de garçons. A moins de circonstances exceptionnelles, qui seront soumises à Notre approbation, les directeurs et les directrices ont le devoir de se conformer à cette ordonnance, à laquelle Nous entendons donner toute la valeur préceptive qui s'attache aux Statuts diocésains, et notamment à l'art. 152 de ces Statuts. Le vœu des familles et le service des cantines scolaires rendent à l'heure actuelle l'obligation plus pressante.

III. Ouverture des Salles Catholiques de cinéma. — Nous avons déjà mis en garde les directeurs de salles contre toute proposition qui leur serait faite directement ; plusieurs s'impatientent et nous le comprenons.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Des améliorations satisfaisantes avaient été promises, mais malheureusement elles n'ont pas été tenues et nous ne pouvons modifier en rien les directives déjà données :

Quels que soient les motifs impérieux qu'auraient les directeurs de salles catholiques pour vouloir ouvrir, nous leur demandons de ne pas signer le questionnaire que le « Comité d'organisation de l'industrie cinématographique » leur adresserait. Nous avons ce questionnaire entre les mains et estimons qu'il comporte des exigences incompatibles avec la sécurité, non seulement des prêtres, mais encore des laïcs : présidents ou représentants statutaires dans les Associations.

Il ne faut signer aucun questionnaire ni donner suite à aucune démarche ou proposition émanant de qui que ce soit, sans en avoir référé à la Direction des Œuvres. Provisoirement interrompre toute correspondance avec la C. C.R.

IV. Neuvaine de l'Immaculée Conception (*30 Novembre - 8 Décembre*). — Les pratiques essentielles de la Neuvaine sont les suivantes :

Chaque jour : 1° au moins une dizaine de chapelet suivie de trois fois l'invocation : « O Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous ».

2° *Trois Ave Maria* suivis de trois invocations : « O Marie conçue sans péché... » pour le Souverain Pontife.

Une communion, si possible le jour de la fête ou dans l'octave.

V. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Recteur de Plouénan, en remplacement de M. Jean-Marie Jaffrès, démissionnaire pour raison de santé, M. Jean-François Sparfel, recteur de Plouyé ;

Recteur de Plouyé, M. Jean-Pierre L'Hour, vicaire à Moëlan.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dernier dimanche après la Pentecôte* (*23 Novembre*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand' messe) et 12 h. 30. — A la messe de 10 heures, dite pour les anciens combattants, allocution par M. l'abbé Balbous, économe de Saint-Yves. Absoute. — Vêpres à 15 h. 30, prières pour la paix, bénédiction.

Lundi et *mardi :* à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

Chaque jour : à 18 heures, prières pour la paix, bénédiction.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Dernier dimanche après la Pentecôte* (*23 Novembre*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — A 15 h. 30, vêpres, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi, mardi et *mercredi :* à 8 h. 30, service pour les Trepassés.

Tous les soirs : à 18 h. 15, prières pour la paix.

Décès de M. Pierre Chancerelle. — M. Pierre Chancerelle vient de mourir à Sainte-Marine, en Combrit, dans sa 88e année. Ses obsèques ont eu lieu à la Cathédrale de Quimper, lundi dernier ; l'office fut présidé par M. le chanoine Pichon, curé-archiprêtre ; M. le vicaire général Joncour, qui représentait Monseigneur l'Evêque, donna l'absoute.

Issu d'une famille d'industriels dont il était le quinzième enfant, M. Pierre Chancerelle alliait à un sens aigu des besoins de notre temps un esprit de foi très vif et une générosité sans borne. Il se trouvait au Portugal en 1910, quand éclata la Révolution ; il rendit à l'Eglise des services insignes pour lesquels le Souverain Pontife lui décerna la Croix de Commandeur de Saint-Grégoire-le-Grand.

Nous recommandons aux prières des fidèles cet homme de bien.

Décès de M. le chanoine Alleaume. — On nous demande de recommander aux prières M. le chanoine Alleaume, du Chapitre métropolitain de Rouen, décédé le 8 Novembre. M. le chanoine Alleaume fut tout dévoué aux Bretons du Hâvre tant qu'il fut curé-archiprêtre de cette ville.

Succès universitaire. — M. Ernest Monot, professeur à l'Institution Saint-François, Lesneven, vient d'obtenir le Certificat de calcul différentiel et intégral avec la mention *Assez Bien* devant la Faculté de Caen. Ce nouveau diplôme lui confère une licence d'enseignement ès-sciences physiques.

Nécrologie. — *M. LE MOAN, Recteur de Loc Eguiner-Saint-Thégonnec.* — A la nouvelle de sa mort, les mines attristées des paroissiens de Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec témoignèrent de la place déjà grande qu'il s'était faite chez eux, par son allant et sa bonté souriante. Ils ont joui de lui, moins de deux ans, trop peu pour donner toute sa mesure, assez pour être apprécié, aimé et regretté. Plusieurs mois, il a dû garder le lit, d'où il a encore prêché par le bel exemple de sa résignation, et où il s'est offert avec le Christ Jésus pour ses paroissiens.

Corentin Le Moan naquit à Ploaré au début de 1884, dans une famille foncièrement chrétienne. La patriarcale famille des Hascoët, du Juch, d'où sortait sa mère, est depuis longtemps une pépinière de vocations : nul ne s'étonna de voir M. Pape orienter le jeune Le Moan vers le sacerdoce. Celui-ci resta attaché à son « Bon Maître » et à M. Jossin, qui l'a toujours particulièrement aimé. Il devint prêtre en 1910.

C'était une époque troublée. Le Likès était fermé. M. Charles Péron, recteur de Kerfeunteun, venait de bâtir une école pour ses paroissiens. Il attendait des maîtres. Son Excellence Mgr Duparc lui donna deux de ses derniers ordinands : M. Le Gall et M. Le Moan, deux vieux amis. M. Le Moan avait une bonne santé, mais une voix couverte au timbre assez faible. Pourrait-il tenir ? Il tint vingt-deux ans.

L'école qui venait de s'ouvrir, devait être un externat paroissial. Les nouveaux maîtres se mirent, dès le premier

Archives diocésaines de Quimper et Léon

jour, tout entiers à la besogne ; M. Le Gall prit la direction ; M. Le Moan fut l'auxiliaire toujours prêt. A eux deux, ils firent de si bon travail que l'externat du début, Saint-Charles, devint vite un internat florissant, renommé dans la région et très recherché des parents.

Epuisé par la guerre, où il eut comme aumônier militaire le rôle brillant que l'on sait, M. Le Gall s'eteignit en plein travail en Mai 1921, à moins de 35 ans !

Sa disparition causa à M. Le Moan un grand chagrin ; ce n'est qu'en souvenir de lui, par attachement pour l'œuvre entreprise en commun, qu'il accepta de devenir à son tour directeur de Saint-Charles.

Très humble, il avait au second rang, semblé effacé ; mis au premier rang, il se montra ce qu'il était : un maitre.

Il avait partagé d'assez loin par délicatesse, les soucis de M. Le Gall, toujours en travail d'agrandissement, de transformation, d'amélioration. Quand il fut à la barre, il continua.

Glazic à la tête froide, dans toutes les traverses, il gardait tout son calme, et contre vents et marées, arrivait toujours au but.

M. Le Moan continua, en y mettant sa marque, l'enseignement « doux et viril » de son prédécesseur. Intellectuellement fort bien doué, très cultivé et, au jugement de ses pairs, professionnellement quelqu'un, il était encore très bon : ses qualités de cœur lui ont donné sur les générations qu'il a formées une emprise dont on se rendait compte à Ploaré, le jour de son enterrement. Il y avait là un fort groupe d'anciens élèves, non seulement de Kerfeunteun et ses environs, mais de tout le Porzay, et jusque de Trégunc...

Un jour vint où il quitta son cher Saint-Charles, le cœur un peu gros, mais avec l'intime satisfaction d'y avoir bien travaillé.

Il continua de servir sur un autre terrain. A Plogoff, où il fut quelque temps vicaire, il reçut un sérieux assaut du mal qui devait avoir raison de sa forte constitution ; puis ce fut le rectorat, accueilli avec une joie mélancolique, et ce fut la fin.

C'est Corentin Le Moan, instituteur puis directeur d'école, que ses nombreux amis retrouveront comme naturellement, quand ils évoqueront son cher souvenir, c'est le directeur d'école que les deux inspecteurs diocésains des écoles libres ont voulu honorer en assistant à son enterrement à Ploaré.

A celui qui a fait du bien aux enfants, ses privilégiés, le divin Maître aura, j'en ai la ferme confiance, fait un bon accueil.

PLABENNEC. — **Retraite et Adoration.** — Au début d'Octobre, les jeunes filles de Plabennec ont assisté dans leur église paroissiale à une retraite spéciale qui, pendant trois jours entiers, les a mises en face des grandes réalités, Dieu, le Christ, leurs âmes ; en face aussi des devoirs qui leur imposent, surtout dans la perspective de leur avenir, la pureté, une vie chrétienne faite de convictions éclairées, l'esprit d'apostolat basé sur le sacrifice. A voir l'assiduité de ses auditrices et l'attention qui accueillait ses paroles, le P. Le Provost ne pouvait que se sentir totalement compris. A la clôture, on a compté 330 communions.

La même impression réconfortante se dégage des exercices de l'adoration qui se sont succédé du 28 Octobre au 9 Novembre. On peut affirmer en toute vérité, compte tenu évidemment de quelques exceptions, que l'âme de cette population s'ouvre comme d'elle-même aux appels divins, avide de lumière, sensible profondément à toute parole qui lui indique son devoir, soit en public, du haut de la chaire, soit dans l'intimité du confessionnal. A Plabennec, parlez net, ayez un langage direct, et la vérité, même quand elle doit piquer, sera accueillie en toute loyauté et sans contestation. Belle et heureuse paroisse, l'honneur de son clergé comme de ses deux très belles écoles chrétiennes.

La prédication de l'adoration a été assurée par des missionnaires jésuites, les PP. Le Provost, Guervenou, Vigouroux. D'une voix puissante, au timbre si riche, M. Herry, curé de Saint-Renan, dirigeait le chant. Le clergé paroissial a également travaillé aux confessions. L'on a distribué 2.584 communions : enfants, 587 ; femmes, 1.168 ; hommes, 879 ; malades, 50.

Très régulièrement suivie par la masse, l'adoration a eu son couronnement en une procession numériquement la plus importante qui ait jamais été vue dans la paroisse, dit-on. Toutes les personnes que le devoir ne retenait pas au foyer se trouvaient groupées pour cet acte de foi. En tête, encadrant les enseignes, les enfants des écoles, puis le clergé, puis l'autorité civile au grand complet, enfin la foule. Tous, chantant et priant, se sont rendus auprès de la croix qui se dresse à un carrefour de l'ancienne voie romaine qui va vers Lesneven. On l'appelle *Kroaz ar Vossen*. Erigée en 1546, restaurée en 1911, elle dit la piété, la confiance que les Bretons se transmettent de génération en génération. Elle témoigne d'un vœu fait en temps de peste. Dimanche, auprès d'elle, dans un magnifique élan de supplication, nous demandions la cessation de la guerre. Que Dieu daigne bientôt exaucer notre prière ! L. J. C.

BIBLIOGRAPHIE

Le Petit Propagateur des Trois Ave Maria, Blois (L.-et-C.).

Revue mensuelle à 5 fr. par an, 7 fr. le soutien aux enfants pour obtenir des vocations, en vue du relèvement de la France.

NEUVAINE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION « POUR LE SALUT DE LA FRANCE », du 30 Novembre au 8 Décembre. — L'image de cette neuvaine vient d'être éditée — sur fond bleu et or — avec prière à la Vierge Immaculée.

On voudra la répandre le plus possible. Les dix : 2 fr. 50 ; le cent : 15 fr. ; le mille : 135 fr. (Port en plus 10 %.)

Une grand affiche — 45×80 — reproduit cette image : 6 fr.

S'adresser à Mlle Morand, « Chapelet des Enfants », 6, rue Desaix, C. C. P. 170-76, Nantes.

On recevrait avec reconnaissance des offrandes pour cette propagande.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

DICTIONNAIRE SÉLECTIONNÉ

AVENIR n. m. Temps futur. Fig. Bien-être futur : Assurer l'avenir de quelqu'un. Prov. Forger son avenir de ses mains. Votre avenir est dans vos mains si vous savez choisir un bon billet à la Loterie Nationale.

AVISÉ adj. Prudent, expérimenté : Esprit avisé. C'est être avisé que d'acheter à chaque tranche un billet de la Loterie Nationale.

L 3

HARMONIUMS
NEUFS ET D'OCCASION DE TOUTES MARQUES
ÉCHANGE • LOCATION • CRÉDIT
LABROUSSE
33, Rue de Rivoli - Paris (4e)
41 bis, Boulevard des Batignolles - Paris (8e)
221, Faubourg Saint-Honoré - Paris (8e)

CINÉMA & PROJECTION - FIXE
Appareils muets et parlants 8-9, 5-16 m/m. Location de Films
Tous Appareils, sans exception
Vente et Location des Films, toutes Editions
CINÉMATHÈQUE Ste-THÉRÈSE, 46, rue Paul-Bert, ANGERS

DELBENN DÉPOSÉE
P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE
LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, Rue Kéréon, QUIMPER
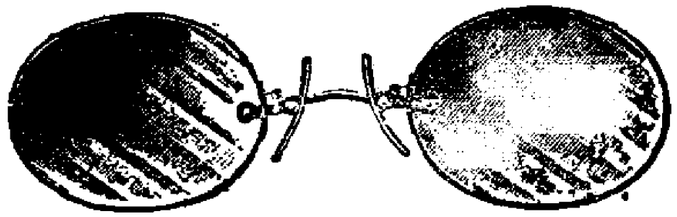
MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. PLOUZENNEC.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

56e ANNÉE. Vendredi 28 Novembre 1941. N° 48.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France et Colonies..... **25** francs par an.
— Luxembourg et Canada... **40** —
— Autres pays étrangers.... **50** —
Le numéro..... **60** centimes.
Changement d'adresse : **1** franc **50**.

L'abonnement, payable d'avance (C/C 93.81, Nantes), part du 1er de chaque mois.

Rédaction et Administration : *31, rue Élie-Fréron, Quimper.*

SOMMAIRE :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Association diocésaine ; Nomination.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Intentions recommandées ; Succès universitaire ; Pleyben : Retraite d'hommes et de jeunes gens ; Landéda : l'Adoration. — Renseignements et documents concernant l'Enseignement privé ; Université Catholique de l'Ouest.

III. — *Bibliographie.*

IV. — *Annonces et avis divers.*

QUIMPER
IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ
1941

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Offices de la semaine

Dimanche, 30 *Novembre*. — 1er dimanche de l'Avent. Semi-double. Violet. — *Vêpres de S. André, Apôtre, mémoires du dimanche, et de S. Tugdual.*
Lundi, 1er *Décembre*. — S. André, Apôtre. Double de 2e classe. Rouge.
Mardi, 2. — Ste Vivienne, Vierge et Martyre. Semi-double Rouge.
Mercredi, 3. — S. François Xavier, Confesseur. Double majeur. Blanc.
Jeudi, 4. — S. Pierre Chrysologue, Evêque, Confesseur et Docteur de l'Eglise. Double. Blanc.
Vendredi, 5. — De la Férie. Violet.
Samedi, 6. — *Vigile de l'Immaculée Conception*. S. Nicolas, Evêque et Confesseur. Double. Blanc.
Dimanche, 7. — 2e dimanche de l'Avent. Semi-double. Violet. — *Vêpres de l'Immaculée Conception, mémoire du dimanche.*

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

N.-D. de Kerbonne	24-30	Novembre.
Saint-Frégant	1- 2	Décembre.
Rédéné	3- 5	—
Loc-Eguiner-St-Thégonnec	6- 7	—

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'EVÊCHÉ

I. Association diocésaine. — On nous réclame de la Préfecture les dates d'attribution à l'Association diocésaine des presbytères de *Plouédern, Guissény, Bourg-Blanc,* du *Tréhou,* de *Brélès* et de *Locquénolé.* Nous prions MM. les Recteurs de nous renseigner au plus tôt, en indiquant le nom du notaire par lequel l'acte d'attribution a été dressé.

Nous rappelons encore une fois que *ces renseignements doivent nous être donnés par tous ceux qui ont fait des demandes d'attribution* de biens à l'Association diocésaine.

II. Nomination. — Par décision de Monseigneur l'Evêque a été nommé :

Recteur de Tréglonou, en remplacement de M. Jacques Calvarin, démissionnaire pour raison de santé, M. François Croguennec, vicaire à Saint-Renan.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

***Evêché* : c/c 3490. Nantes. — *Semaine religieuse* : c/c 9381, Nantes.**

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — 1er *dimanche de l'Avent* (30 *Novembre*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — Vêpres à 15 h. 30, prières pour la paix, bénédiction. — Quêtes pour les prisonniers.

Lundi et *mardi* : services pour les Trépassés.

Mardi : à 8 heures, à la chapelle, messe de la Ligue féminine. — A 14 h. 30, réunion des dizainières.

Mercredi : confession des filles ; communion le jeudi, à 9 heures.

Jeudi : après-midi, confession pour le 1er vendredi du mois.

Vendredi : messe du Sacré-Cœur et communion réparatrice à 8 h. — Exposition du T. Saint-Sacrement de 8 h. 30 à 18 h. A 18 h., chapelet, bénédiction. — A 20 heures, heure d'adoration pour les hommes et les jeunes gens.

Samedi : confession des garçons.

Tous les soirs : à 18 heures, prières pour la paix, bénédiction.

— Eglise de Saint-Mathieu. — 1er *dimanche de l'Avent* (30 *Novembre*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — A 15 h. 30, vêpres, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi, mardi et *mercredi* : à 8 h. 30, service pour les Trépassés.

Mercredi : confession des enfants des écoles libres.

Vendredi, 1er *vendredi du mois* : à 7 heures, messe à l'autel du Sacré-Cœur, bénédiction du Saint-Sacrement après la messe de 8 heures. — Le Saint-Sacrement sera exposé de 9 h. 30 à 18 h. 15.

Samedi : confession des filles des écoles communales.

Tous les soirs : à 18 h. 15, prières pour la paix, neuvaine de l'Immaculée-Conception, bénédiction du Saint-Sacrement.

Intentions recommandées. — Tréogat : l'Adoration, du 6 au 10 Décembre.

— Primelin : l'Adoration, du 10 au 12 Décembre.

Succès universitaire. — M. l'abbé Ernest Kervel, professeur de Troisième à l'Ecole Saint-Yves, vient d'obtenir le Certificat d'Etudes classiques, avec la mention *Assez Bien*, devant la Faculté des Lettres de Paris.

Pleyben. — **Retraite d'hommes et de jeunes gens.** — A Pleyben, les retraites sont en honneur. Tous les deux ans, la population peut ainsi bénéficier de quelques jours de récollection. Cette année, les jeunes filles et les dames ont eu leur retraite en Avril, et voilà qu'un appel fut lancé aux jeunes gens et aux hommes pour la dernière semaine d'Octobre.

Cette retraite d'hommes a connu le plus beau des succès. Elle fut prêchée par les Pères Capucins de Roscoff. Les missionnaires ont su exposer à leur auditoire, avec beaucoup de persuasion et de clarté, les principales vérités et les plus graves devoirs. La parole forte et éloquente du P. Médard et l'onction du P. Fulgence ont facilement remué et convaincu toutes les âmes.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La régularité et la piété de ces hommes et de ces jeunes gens furent vraiment édifiantes. Le jour de la communion rassembla à la Sainte Table 370 jeunes gens, ce qui est, certes, un chiffre impressionnant, surtout si l'on tient compte du nombre des chers absents. Le nombre de communions des hommes mariés fut bien plus élevé et arrive à dépasser les 600.

Les premiers jours de la semaine furent uniquement consacrés aux jeunes gens, et les derniers aux hommes mariés. La fête de la Toussaint fut l'admirable clôture de ces exercices. Les retraitants eurent à cœur de se retrouver, ce jour-là encore, à la Sainte Table, et, avec eux se présenta, on peut dire, la quasi totalité de la population.

Signalons aussi que ce même jour, nous avons eu le plaisir d'apprécier les premiers essais de la chorale mixte Saint-Germain. Ces débuts, de l'avis de tous, ont été très satisfaisants : nous avons pu admirer, entre autres, le chant d'un magnifique cantique breton artistement compose et interprété avec beaucoup de goût.

LANDÉDA. — **L'Adoration** (12 *au* 16 *Novembre*). — La paroisse de Landéda a eu la charge et l'honneur, du 12 au 16 Novembre, de faire la garde d'honneur à N. S. Jésus-Christ, présent dans l'Eucharistie.

Les instructions, fortes et précises, ont été données par le R. P. Rozec, supérieur de la maison du Froud-Ven, et le R. P. Cadour.

M. l'abbé Gourmelen, vicaire à Plouguerneau, et M. l'abbé Hémon, vicaire à Lannilis, ont prêté leur concours pour entendre les confessions.

Jeudi matin, après une journée d'exercices, 300 jeunes filles de la paroisse ont fait la sainte communion, l'adoration la plus précieuse au cœur de Jésus, et ont chanté ce jour-là mieux que jamais leur bonheur d'aimer leur divin Sauveur.

Samedi matin, après deux jours d'adoration, les femmes mariées ont fait, elles aussi, pieusement la sainte communion, au nombre de 560.

Le samedi a été le jour des hommes — trop court à leur gré — et dimanche matin, au nombre de 502, ils ont assisté à la messe, en un groupe compact, ont fait la communion, et ont renouvelé leur serment de fidélité à Notre Seigneur. Ils ont chanté, puissamment, avec accent, les vieux cantiques de leurs pères : *D'hor Mam Santez Anna, Patronez Dous ar Folgoat, Adoromp oll,* et N. S. a été content, la Sainte Vierge Marie aussi et sainte Anne aussi.

Lundi matin, 303 enfants exactement ont reçu la divine Eucharistie, ont apporté leur naïf tribut d'honneur à Jésus qui les aime tant.

Quarante malades ou vieillards avaient déjà fait leur « adoration » chez eux, à domicile, la semaine précédente.

Ainsi 1.707 paroissiens de Landéda ont accompli leur devoir de chrétien fidèle ; ils ont montré que dans la tourmente qui bouleverse peuples et nations, ils ont, eux, les yeux toujours fixés sur « Celui qui règne dans les Cieux, et de qui relèvent tous les Empires.... »

Renseignements et documents concernant l'Enseignement privé. — *Le* Journal Officiel *du 9 Novembre publie trois lois importantes concernant les subventions départementales a l'enseignement privé, le contrôle des établissements ainsi subventionnés et la création de caisses des écoles privées. Voici le texte de ces lois :*

I. — *Loi du 2 Novembre* 1941 *autorisant les départements à subventionner les établissements d'Enseignement privé.*

ART. 1er. — A compter du 1er Octobre 1941, les écoles primaires élémentaires privées, régulièrement déclarées conformément à la loi du 30 Octobre 1886, existant à la publication de la présente loi, et justifiant de l'importance de leurs effectifs scolaires et de la précarité de leurs ressources pouvant entraîner leur fermeture, pourront recevoir, sur les fonds du budget départemental,, des subventions dont le montant sera fixé chaque année par le Préfet, après accord avec les autorités dont elles dépendent.

ART. 2. — Il sera pourvu aux charges imposées aux départements par l'article premier ci-dessus au moyen de prélèvements sur un fonds départemental pour dépenses exceptionnelles. Ce fonds sera alimenté par une majoration de la subvention allouée aux départements en application de l'article 4 de la loi du 14 Septembre 1941 portant la revision des rapports financiers de l'Etat, des départements et des communes.

ART. 3. — La loi du 6 Janvier 1941 permettant aux communes de contribuer à certaines dépenses des institutions privées qui ont un but éducatif est abrogée.

ART. 4. — Des décrets contresignés par le Secrétaire d'Etat à l'Education Nationale et à la Jeunesse et le Secrétaire d'Etat à l'Economie Nationale et aux Finances fixeront les modalités d'application de la présente loi et notamment les conditions à remplir par les bénéficiaires des subventions.

II. — *Loi du 2 Novembre* 1941 *relative au contrôle des autorités universitaires sur les établissements d'Enseignement privés subventionnés.*

ART. 1er. — Les écoles primaires élémentaires privées qui reçoivent des subventions des départements sont soumises au contrôle des autorités universitaires.

ART. 2. — Ce contrôle est exercé :

1° Par les recteurs ;
2° Par les inspecteurs généraux de l'instruction publique;
3° Par les inspecteurs d'académie ;
4° Par les inspecteurs de l'enseignement primaire ;
5° Par le Maire ;
6° Dans les écoles maternelles, concurremment avec les autorités précitées, par les inspectrices générales et les inspectrices départementales des écoles maternelles ;
7° Au point de vue médical, par les médecins inspecteurs communaux ou départementaux.

Ces personnes ne peuvent entrer dans les locaux scolaires qu'accompagnées du directeur de l'établissement et, s'il y a lieu, d'un représentant qualifié des autorités dont il dépend. Ce représentant est désigné au début de chaque année scolaire.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ART. 3. — L'inspection des écoles privées subventionnées porte sur la qualité et la nature de l'enseignement qui est donné aux enfants.

Ces établissements restent libres du choix des horaires, des programmes et des méthodes. Toutefois, ils ne peuvent utiliser les livres ou manuels interdits dans l'enseignement public.

ART. 4. — Les personnes énumérées à l'article 3 peuvent, par l'intermédiaire de l'inspecteur d'académie, saisir le préfet de tous les manquements qu'elles ont constatés.

ART. 5. — Tous les enfants qui fréquentent les établissements privés subventionnés doivent être présentés au certificat d'études primaires prévu par la loi du 15 Août 1941 relative à l'organisation de l'enseignement public.

ART. 6. — A dater du 1er Octobre 1947 nul ne pourra être instituteur dans une école privée subventionnée s'il ne possède le baccalauréat de l'enseignement secondaire. Toutefois, cette disposition ne s'appliquera pas aux instituteurs en fonction à cette date qui pourront justifier de la possession d'un des diplômes actuellement exigés pour être instituteur privé.

ART. 7. — Toute infraction aux articles 5 et 6 entraîne de plein droit la suppression de la subvention ; en aucun cas, celle-ci ne peut être rétablie avant un délai de trois ans.

III. — *Loi du 2 Novembre 1941 créant une Caisse des Ecoles privées.*

ART. 1er. — Dans toutes les communes où il existe une école privée régulièrement déclarée, il peut être crée une caisse des écoles privées destinée à encourager et à faciliter la fréquentation de l'école par des récompenses aux elèves assidus ou des secours aux élèves indigents. La création de cette caisse est décidée soit par arrêté du Préfet, soit par délibération du Conseil municipal approuvée par le Prefet.

Il peut être créé dans une même commune plusieurs caisses des écoles privées. Plusieurs communes peuvent être autorisées à se réunir pour l'entretien d'une caisse des écoles privées unique.

ART. 2. — Les revenus de la caisse se composent soit de cotisations volontaires, soit de libéralités en nature telles que livres, objets de papeterie, vêtements, denrées alimentaires, soit de subventions de la commune, du département et de l'Etat. La Caisse peut recevoir, avec l'autorisation du Préfet, des dons et des legs.

ART. 3. — Le receveur municipal remplit les fonctions de comptable de la caisse des écoles dans les conditions prévues par le décret-loi du 30 Octobre 1935.

ART. 4. — La caisse des écoles privées est administrée par un Conseil composé du Maire, président, de l'Inspecteur primaire de la circonscription, d'un représentant du Conseil municipal et de six membres au maximum librement choisis par les sociétaires de la Caisse.

ART. 5. — La loi du 15 Octobre 1940 relative aux caisses des écoles est abrogée.

Université Catholique de l'Ouest. — *Reconnaissance d'utilité publique.* — Les amis de l'Université Catholique l'apprendront avec joie — et les catholiques de l'Ouest en éprouveront une grande satisfaction — notre Université catholique régionale a bénéficié récemment d'une disposition très heureuse et très favorable du gouvernement de l'Etat français.

Une loi, signée le 24 Octobre 1941, par le Maréchal, reconnaît d'utilité publique « l'Association dénommée Association Saint-Yves, dont le siège est à Angers, place André-Leroy ».

Forme légale, administrative et juridique, de l'Université Catholique de l'Ouest, l'Association Saint-Yves réunit dans son sein, les évêques des 12 diocèses de la région de l'Ouest et, auprès d'eux, avec les hautes autorités universitaires, quelques personnalités, choisies parmi les plus représentatives de chacun des diocèses intéressés de plus près à la bonne marche de nos Facultés et de nos Ecoles catholiques.

C'est donc, sous le couvert de l'Association Saint-Yves, l'Université Catholique de l'Ouest elle-même qui est reconnue d'utilité publique, et appelée à jouir des avantages moraux et matériels de cette reconnaissance. En particulier, dons et legs faits par disposition testamentaire à l'Association Saint-Yves (pour l'Université Catholique ou par l'une de ses sections) sont, désormais, assurés d'arriver à leur destination et leur délivrance jouira d'un régime fiscal de faveur.

Ainsi, pas à pas, avec une prudente modération, se marque le retour de la France aux sources vives des vertus chrétiennes traditionnelles.

BIBLIOGRAPHIE

MANUEL DU PÈRE DE FAMILLE. — M. l'amiral de Penfentenyo vient de publier sous ce titre, chez *Flammarion*, un excellent petit livre, préfacé par le maréchal Pétain. Nous le recommandons à Nos diocésains.

25 Novembre 1941. † ADOLPHE, *Ev. de Quimper.*

BONNE PRESSE, 5, *rue Bayard, Paris* (8e).

SEMAILLES, 5 francs. — GERBES D'HISTOIRES, tome 2e.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Agences : BREST, QUIMPER

Bureaux permanents : Châteaulin, Concarneau, Douarnenez, Morlaix, Pont-l'Abbé, Quimperlé, Saint-Pol de Léon.

et nombreux bureaux périodiques

Toutes opérations de banque et de bourse, garde de titres, coffres-forts

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La circulation du
sang
est indispensable
à la vie de
L'HOMME

La circulation de
l'épargne
est indispensable
à la vie de
LA NATION

Souscrivez aux
BONS DU TRÉSOR

ORNEMENTS D'ÉGLISE — BRONZE ET ORFÈVRERIE

Crèches de Noël, Statues, Chemins de Croix.
Croix de procession métal doré ou argenté
G. LE POULLOUIN, 12, rue de la Trinité, QUINGAMP

Toutes les réparations, la dorure, l'argenture, le vernis or, le bronzage sont exécutés dans mon atelier et livrés rapidement. Articles de luminaires, encens, bougies, braise, rats de cave, etc. *Lampes électriques 2 bougies pour sanctuaires.*

CINÉMA & PROJECTION - FIXE

Appareils muets et parlants 8-9, 5-16 m/m. Location de Films
Tous Appareils, sans exception
Vente et Location des Films, toutes Editions
CINÉMATHÈQUE Ste-THÉRÈSE, 46, rue Paul-Bert, ANGERS

DELBENN
DÉPOSÉE
P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, Rue Kéréon, QUIMPER

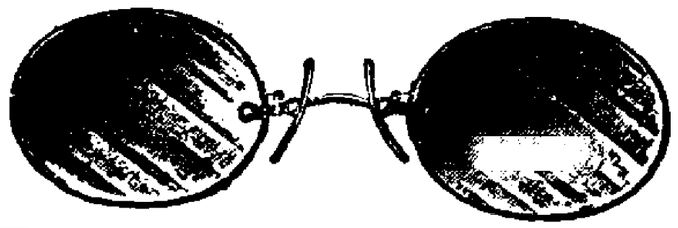

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. PLOUZENNEC.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

56e ANNÉE. Vendredi 5 Décembre 1941 N° 49.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France et Colonies..... 25 francs par an.
— Luxembourg et Canada... 40 —
— Autres pays étrangers.... 50 —
Le numéro..... 60 centimes.
Changement d'adresse : 1 franc 50.

L'abonnement payable d'avance (C/C 93.81, Nantes), part du 1er de chaque mois

Rédaction et Administration : *31, rue Élie-Fréron, Quimper.*

SOMMAIRE :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Adoption d'un Stalag ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Avis de services ; Succès universitaire ; Discours prononcé par S. Exc. Mgr Duparc au service funèbre célébré à Lesneven pour le repos de l'âme du général Huntziger ; Le « Pardon » du Grand Séminaire.

III. — *Annonces et avis divers.*

QUIMPER
IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ
1941

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Offices de la semaine

Dimanche, 7 Décembre. — 2e dimanche de l'Avent. Semi-double. Violet. — *Vêpres de l'Immaculée Conception, mémoire du dimanche.*
Lundi, 8. — L'Immaculée Conception de la B. V. M. Double de 1re classe, avec octave commune. Blanc. — *A vêpres, mémoire de la férie.*
Mardi, 9. — 2e jour de l'Octave. Semi-double. Blanc.
Mercredi, 10. — 3e jour de l'Octave. Semi-double. Blanc.
Jeudi, 11. — S. Damase, Pape et Confesseur. Semi-double. Blanc.
Vendredi, 12. — S. Corentin, Evêque et Confesseur, Titulaire de l'Eglise Cathédrale et premier Patron du diocèse. Double de 1re classe, avec octave commune.
Samedi, 13. — Ste Lucie, Vierge et Martyre.
Dimanche, 14. — 3e dimanche de l'Avent. — *Au chœur, solennité de S. Corentin.*

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec	6- 7 Décembre.
Tréogat	8- 9 —
Primelin	10-12 —
Saint-Thois	13-15 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'EVÊCHÉ

I. Adoption d'un Stalag. — On ne peut s'intéresser au sort des prisonniers de guerre sans se rendre compte que les secours spirituels ne leur sont pas moins nécessaires que les secours matériels. Tous ont besoin de se sentir soutenus dans la dure épreuve qu'ils traversent par les prières et les sacrifices des âmes généreuses. Les prêtres qui partagent leur captivité nous le disent dans leurs lettres. Pour rendre cette assistance plus efficace, l'aumônier général des prisonniers de guerre a demandé à chaque diocèse d'adopter un camp auquel il s'intéressera particulièrement au point de vue moral et spirituel.

Le Stalag II D nous a été proposé; Nous l'adoptons volontiers. Nous y comptons 4 prêtres du diocèse : MM. Uguen, Cueff, Kervennic et Dagorn et de nombreux Finistériens.

Il sera consolant pour eux de savoir que les catholiques du diocèse de Quimper s'intéressent particulièrement à leur sort et prient pour eux. Le clergé, les communautés religieuses, les fidèles voudront bien diriger vers ce Camp leurs intentions de prières, spécialement au cours de la messe mensuelle qui se dit pour les prisonniers dans chaque paroisse.

II. Décès — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. François Colloc, ancien auxiliaire d'Henvic, décédé le 1er Décembre 1941, à l'âge de 67 ans.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3490. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — 2e *dimanche de l'Avent (7 Décembre) :* messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — Vêpres à 15 h. 30, prières pour la paix, procession des Confréries du Rosaire et du Scapulaire. Bénédiction.

Lundi, fête de l'Immaculée Conception de la Très Sainte Vierge : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe). — Vêpres à 15 h. 30, sermon, prières pour la paix, bénédiction.

Vendredi, fête de S. Corentin : messe à 9 heures, à l'autel de saint Corentin. — Confession des enfants qui n'ont pas encore communié.

Tous les soirs : à 18 heures, prières pour la paix; chapelet, bénédiction.

— Eglise de Saint-Mathieu. — 2e *dimanche de l'Avent (7 Décembre) :* messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — A 15 h. 30, vêpres, réunion de l'Archiconfrérie, procession du Rosaire, prières pour la paix et pour la neuvaine de l'Immaculée Conception. Bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi, fête de l'Immaculée Conception : messes à 7 et 8 heures ; grand'messe à 9 heures. — A 18 heures, Complies, allocution, procession, prières pour la paix, bénédiction.

Mardi et *mercredi :* à 8 h. 30, services pour les Trépassés.

Tous les soirs : à 18 h. 15, prières pour la paix.

Avis de services. — Langolen : mardi 16 Décembre, à 11 heures (heure allemande), service anniversaire pour M. l'abbé François Bernard, ancien recteur de la paroisse:

— Ploudiry : jeudi 18 Décembre, à 12 heures, service anniversaire de M. Alexandre Soubigou, ancien recteur de Lanneufret.;

Lanneufret : lundi 5 Janvier, autre service, à la même heure.

Succès universitaire. — M. l'abbé Troadec, professeur au Collège Saint-François de Lesneven, vient d'obtenir le Certificat d'Etudes littéraires classiques avec la mention *Assez Bien,* devant la Faculté des Lettres de Paris.

Discours prononcé par Son Excellence Monseigneur Duparc au service funèbre célébré à Lesneven, le Jeudi 27 Novembre, pour le repos de l'âme du Général Huntziger.

Monsieur le Préfet,

Mes Frères,

La catastrophe du Vigan met en deuil la France entière, qui prie avec nous pour les sept victimes de ce terrible malheur. Elle afflige plus particulièrement la Bretagne. Le diocèse de Quimper y laisse deux victimes de choix : le capitaine-pilote Rocaboy, de Penmarch, et le général Huntziger, ministre de la Guerre, et commandant des forces terrestres françaises. Il est

Archives diocésaines de Quimper et Léon

naturel que je tienne à proclamer son nom dans cette église où il s'est souvent agenouillé lui-même. Peu d'hommes ont illustré à un égal degré la valeur militaire et le génie diplomatique.

En offrant nos condoléances respectueuses à sa famille, nous apportons au grand soldat notre hommage avec l'assurance de nos ferventes prières pour son âme surprise par une mort effrayante dans l'accomplissement du devoir.

Quelqu'un qui l'a connu de près, et qui était capable de le comprendre et de l'apprécier, m'écrivait : « Il avait un sens étonnant du réel, qui lui donnait une grande sûreté de jugement. Chaque chose en son âme était mise à sa place. La hiérarchie des idées restait bien établie comme celle des sentiments. En famille son cœur s'épanchait et gardait la première place. Quand il s'agissait des affaires de l'Armée ou de l'Etat, l'amour du Pays passait au premier plan, le sens de la noble servitude militaire reprenait son empire, tout autre sentiment était exclu, et l'esprit cultivé, fécond, imaginatif, travaillait à plein, n'ayant en vue que la consigne reçue et le bien de la France. » (1)

Mes Frères, je vais parcourir avec vous les trois étapes de sa carrière : l'*élève*, le *grand soldat*, l'*artisan de la paix*.

I. — L'élève de Lesneven.

Clément Huntziger naquit à quelques pas d'ici, le 25 Juin 1880. Déjà Lesneven se glorifie d'avoir donné le jour à un autre général célèbre. Sur la grande place de la petite cité, ces deux hommes, dont les destinées offrent un parallélisme curieux, pourront un jour se regarder sans baisser les yeux : Le Flô, devenu ministre de la Guerre du Gouvernement de la Défense Nationale après la défaite de 1871 ; Huntziger, appelé au gouvernement comme chef de l'Armée, après la guerre malheureuse de 1940.

Son père, Alsacien d'origine, ayant, après nos désastres, opté pour la nationalité française, fut reçu dans l'excellent collège de Lesneven, qu'il devait servir pendant plus de soixante ans, ce qui lui valut la Croix de Saint-Grégoire-le-Grand que je lui ai conférée moi-même. Sa mère était la fille d'un autre fils d'Alsace, qui, lui aussi, entendait rester français et s'était réfugié avec sa famille à Pont-Croix. Pour tout esprit non prévenu, celui qui peut invoquer une ascendance pareille n'a pas à fournir d'autre preuve d'un attachement irréductible à la France.

A ce foyer profondément chrétien, les enfants vinrent nombreux. Deux se consacrèrent à la vie religieuse : une fille, professe de l'Immaculée-Conception, prématurément rappelée à Dieu, — un fils, missionnaire, aujourd'hui supérieur de la Procure des Pères Blancs d'Afrique, à Nantes.

Clément était l'aîné des garçons. Il entra de bonne heure au collège, où son père enseignait l'allemand et la musique. Ses condisciples ont gardé nettement le souvenir de cet adolescent au teint clair, aux yeux bleus, aux cheveux clairsemés, à l'allure fière et sérieuse. Aux jours des grandes solennités, il jouait à l'orchestre, tantôt du violon, tantôt de la clarinette. En classe, il disputait les premières places à des camarades plus âgés, qui devaient marquer dans la vie cléricale, militaire ou civile. Une volonté déjà ferme, opiniâtre dans ses desseins, présageait une autorité qui saurait se faire obéir.

Jamais il ne rêva d'autre carrière que celle des armes. Afin de s'y préparer plus directement, il quitta le collège et le foyer familial de Lesneven, muni de son premier baccalauréat, pour suivre les cours spéciaux du Lycée de Nantes, que dirigeait à cette époque un administrateur de premier ordre, l'abbé Follioley, ancien principal du collège communal de Lesneven, et le dernier

(1) M. Paul Manière.

en date des proviseurs ecclésiastiques de l'Université. Trois années plus tard, il était admis à l'Ecole Saint-Cyr dans un bon rang. Il en sort au bout de deux années avec un classement encore amélioré. Le fils est content. Le père est ravi.

II. — Le grand soldat.

Soldat de vocation, le jeune sous-lieutenant sollicite d'être affecté à l'Infanterie Coloniale, une troupe, qui, chacun le sait, ne connaît guère le repos. Son étoile le mène, après un court stage à Brest, à Madagascar et au Sénégal.

Capitaine, il prend son brevet à l'Ecole de Guerre, et se rend au Tonkin. Survient la guerre de 1914, qu'il fait sur le front français, puis à l'armée d'Orient. « Chef de bataillon d'une valeur exceptionnelle », atteste une de ses citations. Et en effet, attaché à l'état-major du général Franchet d'Espérey, il est chargé d'élaborer avec ses collègues un plan d'offensive contre la Bulgarie. Non sans discussion, il fait prévaloir son plan, qu'il demande la faveur d'appliquer lui-même. Si heureuse fut l'opération qu'elle amena la défection de la Bulgarie. Et l'on sait quelle fut l'influence de l'événement sur la décision finale. Aussi, quand le gouvernement français, au terme des hostilités, offrit au maréchal d'Espérey la mission d'aller décorer la ville de Belgrade, celui-ci n'accepta qu'à la condition d'être accompagné de son valeureux auxiliaire. Celui qui fut à la peine avait le droit d'être à l'honneur.

En 1918, après la victoire, le commandant Huntziger est nommé lieutenant-colonel, puis sous-chef de cabinet du Ministère de la Guerre. Mais les campagnes au milieu des cartons verts ne sont pas celles qui conviennent à son tempérament d'homme d'action. Un corps d'occupation se forme en Chine. Il en obtient le commandement. Deux ans passent. Il rentre en France pour être promu général de brigade, puis chef d'état-major des troupes coloniales. Encore trop de paperasses. Il se propose et part pour le Brésil. Le voici général de division, il commande les troupes du Levant. Là s'affirment avec éclat ses qualités de commandement. Et ses soldats de Syrie le verront s'éloigner à regret, car ils ont reconnu en lui un chef juste et humain.

Je n'ai parlé que de sa carrière militaire. Mais elle fut sans cesse mêlée de services rendus à nos missionnaires et aux populations qui font partie de la clientèle de la France. Je recevais à Quimper, il y a quelques années, deux Révérendissimes Pères Abbés du Liban qui gouvernaient chacun sept ou huit cents moines. Ils venaient étudier dans notre diocèse le fonctionnement des œuvres agricoles catholiques, qu'ils voulaient établir au milieu de leurs populations rurales en perfectionnant les méthodes d'agriculture de leur peuple. Je leur demandai ce que pensait de notre compatriote le peuple libanais. Ils me répondirent : « Le général Huntziger est aussi admiré, vénéré et aimé chez nous que l'a été jadis le général Weygand. Nous prions pour lui comme pour un chef, comme pour un Père. » Voilà un jugement populaire qui rejoindra dans l'histoire le jugement qu'a porté sur son ministre de la Guerre celui qui est aujourd'hui le Père du peuple et notre chef, le maréchal Pétain.

Nos soldats de Syrie savaient que si Huntziger leur était enlevé, c'était pour grandir encore. Il allait grandir dans la souffrance. La plus douloureuse de toutes nos guerres venait d'éclater. La France n'y était pas préparée. Le général Huntziger y remplit son devoir avec la science et le courage accoutumés.

Ajoutez : avec un grand cœur. Le chef se faisait renseigner sur la situation des parents de ses soldats, sur la mentalité des permissionnaires, sur les dispositions morales de la population. Il puisait dans ces renseignements le moyen d'agir plus efficacement sur l'esprit de la troupe. Lui qui aimait tant sa famille et trouvait auprès d'elle son seul délassement, il prolongeait ses

Archives diocésaines de Quimper et Léon

affections jusqu'à sa grande famille militaire à laquelle il savait se donner en entier, comme il savait réserver tout son effort d'esprit et de cœur à ses soucis d'homme de guerre et d'homme d'Etat aux heures tragiques où le Pays le réclamait sans partage. Aucun danger ne l'arrêtait. Aussi, au témoignage d'un écrivain étranger, « L'armée que commandait le général Huntziger conserva jusqu'à la fin des combats une vigueur de résistance et un moral élevé qui témoignèrent en faveur des qualités de son chef ». (2)

Le jour où il sentit que nous ne pouvions opposer à l'adversaire que des soldats trop peu nombreux et un matériel insuffisant, il jeta, comme suprême appel à ses soldats, cet ordre du jour, digne des plus grands capitaines : « On peut éprouver la peur : le devoir est de la surmonter en soi et de la combattre chez les autres. »

Hélas ! c'était l'agonie. Il la traversa avec un héroïsme égal à celui des champs de bataille. Il fallut reconnaître la défaite.

III. — L'Artisan de la Paix.

A travers les lignes des combattants, l'ordre a passé : cessez le feu. Une mission rude autant que délicate allait s'imposer : celle de défendre les intérêts français devant la Commission d'Armistice. C'est au général Huntziger qu'elle fut confiée. Il allait être l'artisan de la Paix. Il sut, par son attitude digne, et sa franchise, forcer l'estime de ses adversaires de la veille. Est-il téméraire, cependant, de penser que son cœur fidèle a dû saigner en silence au moment d'apporter sa signature à une convention qui enregistrait la défaite ?

Un écrivain brestois a dit : « Comme Pétain, comme Weygand et tous les vrais combattants, Huntziger n'aimait pas la guerre et ne la concevait que comme le moyen de maintenir ou de reconquérir la paix. Il croyait à la réconciliation nécessaire des peuples et apportait loyalement son concours à la reconstruction d'un avenir d'où les injustices seraient bannies dans toute la mesure du possible. La nouvelle armée française devait être un facteur de cet assainissement. Il apportait tous ses soins à ce qu'elle fût digne de cette grande tâche. » (3)

Sa vieille foi chrétienne lui inspirait ainsi sa façon très haute de comprendre son redoutable devoir d'Etat, auquel il appliquait sa devise digne de Corneille : *Plus est en nous*, invitation à se surpasser chaque jour.

Sa dernière joie, sur cette terre, aura été de constater que ses efforts n'ont pas été vains. Il venait d'inspecter sur le sol d'Afrique une armée retrempée dans la discipline et dévouée à la Mère-Patrie. Le Ministre en éprouvait une légitime fierté. « Ma visite à Alger, proclamait-il dans un message qui précéda de deux jours sa mort, apporte son couronnement à la grande tournée africaine que je viens d'accomplir. A travers les grandioses avenues, comme dans les villes ou les villages lointains d'Afrique, dans les postes les plus isolés, j'ai senti s'affermir partout la grande communauté française. Elle est le gage de notre espérance. Merci à tous d'avoir manifesté ces actes de foi. Je les transmettrai à la Patrie. »

La Patrie ! ce mot résume sa vie et illumina sa mort. Le général Huntziger, votre grand compatriote, est mort au service de la France, en remplissant son devoir de chef. La mort ne l'aura pas surpris. Profondément croyant, il ne la craignait pas. Mais avec nos hommages il attend nos prières. Puisse-t-il, grâce à elles, trouver promptement là-haut la Paix, pour laquelle il aura peiné de toutes ses forces, de tout son esprit, de tout son cœur, de toute son âme. Pieux Jésus, donnez-lui le repos éternel. Faites-y entrer avec lui tous ceux qui ont partagé son sacrifice. *Pie Jesu, dona eis requiem sempiternam.*

(2) *Tribune de Genève*. 17 Novembre 1941.
(3) Pénel, *Echo paroissial de Brest.*

Le « Pardon » du Grand Séminaire. — Le 21 Novembre a ramené, comme chaque année, la fête patronale du Grand Séminaire. Il semblerait cependant que, depuis deux ans, la Providence veuille en modifier chaque fois le cadre : les offices se sont déroulés, vendredi, dans la chapelle hospitalière, mais encore inachevée de la Retraite de Lesneven. Qu'importe d'ailleurs la pauvreté du lieu quand elle résulte de la volonté de Dieu ? Le « pardon » du Séminaire de 1941 a été digne de ses devanciers.

La veille, les premières vêpres ont réuni au pied de l'autel toute la communauté. C'est le prélude de la fête, et, pour intime qu'il soit, il a cependant le caractère de solennité qui convient. M. l'Econome officie et, tandis qu'évoluent au chœur les chapiers revêtus des plus beaux ornements, la schola et le chœur exécutent les chants, partie en faux-bourdon, partie en plain-chant.

Vendredi matin, vers 10 heures un quart, du haut du petit campanile, restauré depuis l'incendie, la cloche sonne à toute volée : Monseigneur est dans nos murs. Quelques instants après, il fait son entrée dans un chœur orné avec toute la somptuosité possible. Son Exc. Monseigneur Cogneau l'accompagne. Le cortège prend place et aussitôt commence la mélodie bien connue de « Salve Sancta Parens », tandis que M. le chanoine Guéguen, recteur du Folgoët, monte à l'autel.

Et voici que se termine le dernier Evangile. Le célébrant et ses ministres se retirent et Monseigneur se place face aux séminaristes. Il va leur adresser, selon l'usage, une allocution. Ce sont, en quelque sorte, ses consignes pour l'année qui va venir :

« Quel est le plus grand dans le royaume des cieux ? » A cette question des disciples le Maître apporte la réponse divine : « Si vous ne devenez comme cet enfant, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux. » La voie d'enfance spirituelle est donc notre voie à tous. Et, de fait, le modèle à nous proposé en ce jour c'est la Sainte Vierge Marie, encore toute jeune enfant, se consacrant à Dieu dans le Temple. Les vertus de l'enfance, pratiquées par elle, Monseigneur les trouve détaillées dans l'enseignement de saint Hilaire de Poitiers : l'enfant tout d'abord, suit son père et aime sa mère. De même, l'amour du prêtre pour ses parents doit être plus fort que celui de tout autre ; mais cet amour ne saurait être qu'une ébauche de celui qu'il doit porter à Dieu, son Père et à Marie sa mère, amour qui grandit par la foi et qui, en retour, augmente et fortifie la foi. L'enfant ne sait pas haïr ; apprenons de lui à aimer nos ennemis même de cet amour surnaturel qui consiste à vouloir du bien. L'enfant se soucie peu des richesses. Belle leçon pour les temps durs où nous vivons... Ils sont pénibles sans doute, mais ils sont, par là-même, sanctifiants. Sachons en profiter pour nous renoncer et acceptons-les généreusement, en union avec le Christ. L'enfant ne sait pas être hautain ou arrogant. A son exemple, exerçons-nous à pratiquer la civilité et la politesse chrétienne si indispensables au ministère sacerdotal. Enfin, l'enfant ne ment pas. La loyauté est une vertu française et bretonne. Ayons-en le culte. Pénétrons-en toutes nos actions et, en particulier notre tâche de chaque jour : l'étude.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

En terminant, Monseigneur nous livre le bouquet spirituel de tout l'entretien : « Il nous faut revenir à la simplicité des enfants, afin de rayonner toujours autour de nous l'humilité du Christ Jésus. » Le ministère sacerdotal est entouré actuellement d'une grande estime, même chez les adversaires de notre foi. Sachons nous en montrer dignes.

Le moment est maintenant venu de la rénovation des promesses cléricales. Monseigneur le premier, devant le tabernacle ouvert, récite lentement la formule consacrée : « Dominus pars hereditatis meæ... » A sa suite, les clercs présents, représentant tous les degrés de la sainte hiérarchie, viennent renouveler la donation qu'ils firent d'eux-mêmes à Dieu le jour de leur première tonsure, cependant que le chœur chante le psaume « Conserva me ».

Un Salut solennel clôt la cérémonie. La schola du Séminaire exécute le « Præclara custos Virginum » de R. de Lassus et un « Tantum ergo » ancien à trois voix. Monseigneur donne la bénédiction et, les invocations terminées, se retire au chant d'un choral à quatre voix de W. de Rudnick, dont les accords mélodieux et puissants emplissent la chapelle.

Les secondes vêpres ont lieu dans l'après-midi. Les invités sont déjà partis et Monseigneur lui-même a quitté le Séminaire. M. le Supérieur officie. C'est avec joie que la communauté chante une seconde fois les louanges de Marie. Un nouveau Salut solennel suit immédiatement, terminant la fête.

Le 21 Novembre 1941 prend sa place dans la longue suite des fêtes du Séminaire. Cette date évoquera les années dures, le temps d'épreuve. Sera-t-elle la dernière de cette période ? C'est le secret de Dieu. Fidèles aux instructions de Monseigneur, nous prendrons patience en attendant que par l'intercession de la Vierge Marie, spécialement invoquée en ce jour, apparaissent des temps meilleurs.

CINÉMA & PROJECTION - FIXE

Appareils muets et parlants 8-9, 5-16 m/m. Location de Films
Tous Appareils, sans exception
Vente et Location des Films, toutes Editions
CINÉMATHÈQUE Ste-THÉRÈSE, 46, rue Paul-Bert, ANGERS

DELBENN
DÉPOSÉE
P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, Rue Kéréon, QUIMPER

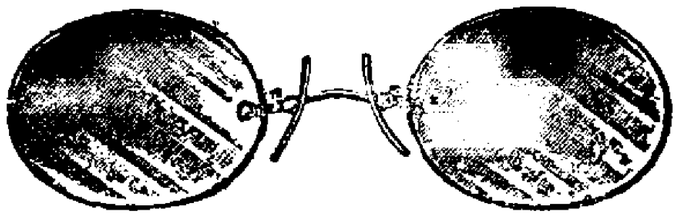

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. PLOUZENNEC.

56e ANNÉE. Vendredi 12 Décembre 1941. N° 50.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France et Colonies..... 25 francs par an.
— Luxembourg et Canada... 40 —
— Autres pays étrangers.... 50 —
Le numéro..... 60 centimes.
Changement d'adresse : 1 franc 50.

L'abonnement, payable d'avance (C/C 93.81, Nantes), part du 1er de chaque mois.

Rédaction et Administration : *31, rue Élie-Fréron, Quimper.*

SOMMAIRE :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Mort de Monseigneur Person ; Avis à MM. le Curés ; Dispense de l'abstinence des Quatre-Temps ; Messe de minuit ; Communauté religieuse exerçant une activité professionnelle ressortissant de l'art religieux ; Cinéma ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Avis de service ; Intentions recommandées. — Lettre du Saint-Siège.

QUIMPER
IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ
1941

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Offices de la semaine

Dimanche, 14 *Décembre*. — 3e dimanche de l'Avent. Semi-double. Violet. — *Au chœur, solennité de saint Corentin.*

Semaine des Quatre-Temps.

Lundi, 15. — Octave de l'Immaculée Conception. Double majeur. Blanc.
Mardi, 16. — S. Judicaël, Roi, Confesseur. Semi-double. Blanc.
Mercredi, 17. — *Jeûne*. De la Férie. Violet.
Jeudi, 18. — De la Férie. Violet.
Vendredi, 19. — *Jeûne*. De la Férie. Violet.
Samedi, 20. — *Jeûne. Vigile de S. Thomas*. De la Férie. Violet.
Dimanche, 21. — 4e dimanche de l'Avent. Semi-double. Violet. — *Vêpres de S. Thomas, Apôtre, mémoire du dimanche : O Oriens.*

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Saint-Thois	13-15	Décembre.
Trézilidé	16-17	—
Concarneau	18-24	—

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'EVÊCHÉ

I. Mort de Monseigneur Person — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles l'âme de Monseigneur Person, évêque coadjuteur des Cayes, en Haïti.

Le jeune prélat venait de succéder à Son Excellence Monseigneur Pichon, archevêque-évêque des Cayes, qui s'était démis de sa charge pour raison de santé.

Huit jours après avoir pris possession de son siège, Mgr Person est mort. Admirablement doué du côté de l'esprit et du cœur, il avait depuis longtemps conquis l'estime et la sympathie de son peuple, qui le pleure comme un Père.

Nous adressons nos condoléances à sa famille et à sa paroisse natale de Plouider.

En priant pour lui, nous faisons aussi des vœux pour le prompt et entier rétablissement de Mgr Pichon.

10 Décembre 1941.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

II Avis à MM. les Curés.—Monseigneur l'Evêque prie MM. les Curés de se rendre soit à Quimper (maison de la Retraite), le mardi 16 Décembre, soit à Landerneau (presbytère), le mercredi 17 Décembre, suivant la commodité de chacun, pour participer à une réunion ayant pour objet l'enquête entreprise au sujet de l'enseignement du catéchisme.

Il importe qu'avant ces dates, M. le Directeur des Œuvres ait reçu *toutes* les réponses au questionnaire qu'il leur a adressé.

La réunion commencera à 10 heures et se poursuivra après dîner. Le repas sera pris en commun (chacun devra apporter ses tickets).

III. Dispense de l'Abstinence des Quatre-Temps. — Nous rappelons qu'en vertu d'un indult du Saint-Siège du 1er Février 1940, l'obligation de l'abstinence, pour le diocèse de Quimper, est réduite à un seul jour par semaine, le vendredi, tant que sera maintenue par les pouvoirs publics la prescription des jours sans viande.

En conséquence, mercredi et samedi 17 et 20 Décembre, il n'y aura pas d'abstinence. — Il n'y en aura pas non plus, le mercredi 24.

L'indult apostolique ne dispense pas du jeûne les personnes qui y sont astreintes.

IV. Messe de minuit.— En raison des circonstances, il n'y aura pas, cette année, dans le diocèse, de messe de minuit.

Il n'est pas possible non plus de profiter de la faveur accordée par le Saint-Père de célébrer une messe dans l'après-midi du 24 Décembre, ce temps étant réservé à l'audition des confessions.

V. Communautés religieuses exerçant une activité professionnelle ressortissant de l'art religieux. — La loi du 16 Août 1940 rend obligatoire l'immatriculation de toutes les entreprises professionnelles à un comité d'organisation.

A la 4e catégorie des entreprises ressortissant au Comité d'organisation des industries et métiers d'art, nous trouvons *l'art religieux* qui comprend trois branches : *a*) mobilier du culte ; *b*) bronze, luminaire et orfèvrerie d'église ; *c*) *vêtements sacerdotaux, lingerie d'église.*

Comme conséquence de l'obligation de l'immatriculation, il est interdit :

1° Aux fabricants, négociants et grossistes, de confier, vendre ou livrer des marchandises aux détaillants ou à d'autres négociants non immatriculés au Comité.

2° Aux façonniers d'exécuter des travaux de façon pour des entreprises non immatriculées au Comité.

3° Aux détaillants d'effectuer des achats de marchandises à des fabricants, à des négociants, fabricants ou grossistes ou à d'autres détaillants non immatriculés au Comité.

Certaines communautés religieuses peuvent de ce chef se trouver gênées pour se procurer les marchandises ou matières premières nécessaires à leur activité.

Que faire ?

1° *Communautés exerçant une activité commerciale :*

S'il s'agit d'une activité réduite (articles mis en très petite quantité à la disposition du public par les membres de la communauté ou par les sacristains et chaisiers par exemple)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

il n'y a aucune démarche à faire, et l'immatriculation n'est pas exigée.

Par contre, s'il s'agit d'une véritable activité commerciale, avec magasin de détail, patente et inscription au registre du commerce, l'immatriculation est exigée.

2° *Communautés exerçant une activité de fabricants :*

C'est le cas des communautés qui exécutent, soit des ensembles de mobilier religieux ou de l'orfèvrerie, soit — notamment pour de nombreuses communautés féminines — qu'elles se livrent à la confection de chasublerie ou de lingerie d'église.

Si ces communautés n'étaient pas immatriculées au Comité, elles se trouveraient dans l'impossibilité totale de travailler, car leurs fournisseurs — en recevant des demandes de matières premières trop importantes pour être considérées comme émanant de simples particuliers — seraient obligés d'opposer une fin de non recevoir absolue à ces demandes, les cartes d'acheteur n'étant du reste délivrées qu'à des entreprises régulièrement immatriculées.

Conclusion. — Les communautés qui se croient dans les conditions exigeant l'immatriculation, s'adresseront au Comité d'organisation des industries et métiers d'art, 23, rue de la Paix, Paris (2e), pour demander les états constituant le questionnaire professionnel et toutes instructions nécessaires.

VI. Cinéma — Les circonstances étant changées, les directeurs de salles familiales peuvent reprendre leurs relations directes avec la C. C. R. (Centre Catholique du Cinéma et de la Radio), 129, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris (8e).

VII. Décès — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles M. Joseph Tanguy, vicaire à Gouézec, mort au champ d'honneur au mois de Mai 1940, à l'âge de 27 ans.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

***Evêché :* c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.**

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 3e *dimanche de l'Avent* (14 *Décembre*), *solennité de saint Corentin, patron du diocèse :* messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe pontificale) et 12 h. 30. — A 6 h. 45, prières bretonnes chantées. — A la messe de 7 heures, panégyrique breton de saint Corentin, par M. le chanoine Tanguy, du Chapitre. — A 15 h. 30, vêpres, panégyrique français de saint Corentin, par M. le chanoine Le Grand, du Chapitre, procession des reliques et bénédiction.

Lundi et *mardi :* à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

Lundi : à 8 heures, à la chapelle des Œuvres, messe mensuelle des Mères chrétiennes ; à 15 heures, conférence et bénédiction.

Mercredi, vendredi et *samedi :* Quatre-Temps.

Tous les jours : à 18 heures, prières pour la paix, chapelet et bénédiction.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 3e *dimanche de l'Avent* (14 *Décembre*), *solennité de saint Corentin, patron du diocèse :* messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — Il n'y aura pas de vêpres à l'église paroissiale, à cause de la coïncidence de la fête patronale de saint Corentin à la cathédrale.

Lundi, mardi et *mercredi :* à 8 h. 30, services pour les Trépassés.

Mercredi, vendredi et *samedi :* Quatre-Temps, mais dans le diocèse, il n'y a pas d'abstinence le mercredi ni le samedi, mais seulement le vendredi.

Tous les soirs : à 18 h. 15, prières pour la paix.

Avis de service. — Un service solennel sera chanté à Plouider, le 16 Décembre, à 12 heures (heure officielle), pour Son Excellence Monseigneur Person, évêque des Cayes (Haïti).

Intentions recommandées. — Clohars-Fouesnant : la Retraite-Adoration, du 21 au 27 Décembre.

— Lanneuffret : l'Adoration, du 27 et 28 Décembre.

Lettre du Saint-Siège. — *Le cardinal Suhard, archevêque de Paris, a reçu du cardinal Maglione, secrétaire d'Etat, la lettre suivante que nous sommes heureux de reproduire.*

Del Vaticano, 27 Septembre 1941.

EMINENTISSIME SEIGNEUR,

L'hommage que Vous avez eu à cœur d'adresser au Souverain Pontife, en union avec Vos collègues les Cardinaux et Archevêques de la France occupée à l'issue de Votre dernière réunion, ne pouvait manquer d'être agréable à Sa Sainteté, qui suit avec une attention si paternellement vigilante tout ce qui concerne la vie religieuse de Votre cher pays en cette grave période de son histoire. La difficulté et la rareté des communications avec la France occupée, dans les circonstances actuelles, augmentent encore à Ses yeux le prix de ce filial message, pour lequel je suis chargé de Vous transmettre l'expression de Son auguste satisfaction.

Le Saint-Père a été heureux de relever l'insistance si opportune avec laquelle Votre Eminence et Ses vénérés Collègues appuient sur la nécessité, dans l'œuvre de reconstruction qui se fait jour en France, de sauvegarder à tout prix, dans leur pureté et dans leur intégrité, ce que Vous appelez, d'une heureuse expression, les « forces vives de l'Eglise », au premier rang desquelles figurent l'école chrétienne et l'Action Catholique. Daigne Dieu permettre qu'elles puissent déployer une action de plus en plus pénétrante, en profondeur, pour le plus grand bien de la cause catholique et de la France elle-même.

Sa Sainteté relève avec non moins de satisfaction Votre souci d'inculquer au Clergé et aux Associations d'Action Catholique une prudente abstention de toute politique de parti, qui ne peut que faciliter l'œuvre vraiment essentielle

Archives diocésaines de Quimper et Léon

du redressement des âmes, en dehors des voies de la facilité et du laisser-aller, qui ont été si néfastes, par un énergique retour sur elles-mêmes, qui seul assurera des lendemains féconds et bénis de Dieu.

27 et 28 Décembre. L. Cardinal MAGLIONE.

MUSIQUE A VENDRE pour chorales à 4 voix mixtes : Messes de Vittoria, de Lassus, Gastoué ; cantates, cantiques, faux-bourdons, motets divers ; chaque morceau comprenant une trentaine de partitions avec accompagnement et chant seul. — S'adresser à M. Gogail, vicaire à Taulé.

BIBLIOGRAPHIE

Editions SPES, 79, rue de Gentilly, Paris (13e).

LE PAPE VOUS PARLE *de la Paix, de la France, de l'Action Catholique, de la Question sociale.* — 5 francs ; franco, 5 fr. 50.

COMMUNAUTÉ NATIONALE. — 5 francs ; franco, 5 fr. 50.

BLOUD et GAY, Editeurs, 3, rue Garancière. Paris.

MÈRE JAVOUHEY, *Fondatrice des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny,* par Yvonne PIRAT. — 10 francs.

En quatre chapitres d'une plaquette illustrée, Mme Yvonne Pirat a condensé la vie si riche d'intérêt de Mère Javouhey :

Grande fondatrice, grande missionnaire, grande colonisatrice, grande âme.

Si l'on se souvient qu'elle fut dénommée aussi « grand homme », il n'échappe à personne que la « grandeur » fut l'apanage de cette simple et noble religieuse.

Sa grandeur fut d'aller aux petits, aux humbles, aux souffrants... Tous ont profité de la virile bonté, de la clairvoyance de son génie.

Cependant, si belles, si fécondes qu'aient été les œuvres de Mère Javouhey marquées du sceau de la « Volonté de Dieu », l'auteur ne s'y est pas arrêtée. Elle a su en dégager aussi la physionomie intérieure, la spiritualité simple et profonde, le sens social de l'ardente fondatrice.

A l'époque d'épreuve nationale et de redressement moral où nous vivons, ce livre sera lu avec profit.

L'existence tout entière de Mère Javouhey se passa au milieu des tourmentes politiques, mais cette bonne française n'attendit pas que « l'heure fut meilleure », elle contribua à « la rendre meilleure ». Son œuvre édifiée au milieu de ruines connaît une pérennité bienfaisante qui s'étend dans les deux mondes. L'Eglise a consacré l'héroïcité de ses vertus.

Ernest FLAMMARION, Editeur, 26, rue Racine, Paris.

Son Exc. Mgr VILLEPELET, évêque de Nantes : POURQUOI L'EGLISE ? — La collection « L'Eglise expliquée aux incroyants », où ont déjà paru *L'Histoire de l'Eglise* de Paul Lesourd et *Le Christ* de Georges Goyau, publie aujourd'hui *Pourquoi l'Eglise ?* par Son Exc. Mgr Villepelet, évêque de Nantes.

A l'heure où tant d'âmes, désorientées et désabusées, se tournent vers l'Eglise, se demandant si elle ne serait pas, en définitive, la seule et vraie lumière capable de les guider au milieu de leurs ténèbres, on sera heureux de posséder un livre qui explique en quoi consiste l'Eglise, un livre qui définit sa mission et montre son œuvre civilisatrice.

Un volume in-16 jésus. — Prix : 21 francs.

LA TERRE SAINTE DE CORNOUAILLE, par H. GUIRRIEC. — En vente au « Vieux Manoir », Langonnet (Morbihan).

NOUVEAUX HORAIRES DE TRAINS

Douarnenez à Audierne, depuis le 1er Décembre. — Douarnenez, ALLER : 11 h. et 17 h. 30. — Audierne, 12 h. 6 et 18 h. 36.

RETOUR : Audierne, 7 h. 21 et 15 h. 20. — Douarnenez, 8 h. 30 et 16 h. 29.

Les trains du soir n'ont pas lieu les dimanches et jours fériés.

Pont-l'Abbé à Saint-Guénolé, depuis le 8 Décembre. — Pont-l'Abbé (gare), ALLER : 10 h. et 17 h. — Saint-Guénolé, 11 h. 13 et 18 h. 13.

RETOUR : Saint-Guénolé, 6 h. 35 et 15 h. 30. — Pont-l'Abbé, 7 h. 40 et 16 h. 35.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Agences

BREST
QUIMPER

Bureaux permanents

Châteaulin, Concarneau, Douarnenez, Morlaix, Pont-l'Abbé, Quimperlé, Saint-Pol de Léon.

et nombreux bureaux périodiques

Toutes opérations de banque et de bourse, garde de titres, coffres-forts

ORNEMENTS D'ÉGLISE — BRONZE ET ORFÈVRERIE

Crèches de Noël, Statues, Chemins de Croix.
Croix de procession métal doré ou argenté

G. LE POULLOUIN, 12, rue de la Trinité, QUINGAMP

Toutes les réparations, la dorure, l'argenture, le vernis or, le bronzage sont exécutés dans mon atelier et livrés rapidement. Articles de luminaires, encens, bougies, braise, rats de cave, etc. *Lampes électriques 2 bougies pour sanctuaires.*

● Argent qui dort, Argent qui meurt.

● Argent qui travaille, Argent qui prospère.

Souscrivez aux

BONS DU TRÉSOR

Archives diocésaines de Quimper et Léon

DICTIONNAIRE SÉLECTIONNÉ

DESTINÉE

n. f. Sort, condition, état de vie. Ex. : Tout homme désire améliorer sa destinée.

Prendre un billet de la Loterie Nationale en aura été, pour beaucoup, un moyen très efficace.

DEUX

adj. num. Nombre double de l'unité. Chiffre qui représente cenombre. Prov. : Deux sûretés valent mieux qu'une: Ex. : vous aurez deux fois plus de chances de gagner en prenant deux billets de la Loterie Nationale.

18

HARMONIUMS
NEUFS ET D'OCCASION DE TOUTES MARQUES
ÉCHANGE · LOCATION · CRÉDIT
LABROUSSE
33, Rue de Rivoli - Paris (4e)
41 bis, Boulevard des Batignolles - Paris (8e)
221, Faubourg Saint-Honoré - Paris (8e)

CINÉMA & PROJECTION - FIXE
Appareils muets et parlants 8-9, 5-16 m/m. Location de Films
Tous Appareils, sans exception
Vente et Location des Films, toutes Editions
CINÉMATHÈQUE Ste-THÉRÈSE, 46, rue Paul-Bert, ANGERS

DELBENN
DÉPOSÉE
P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, Rue Kéréon, QUIMPER

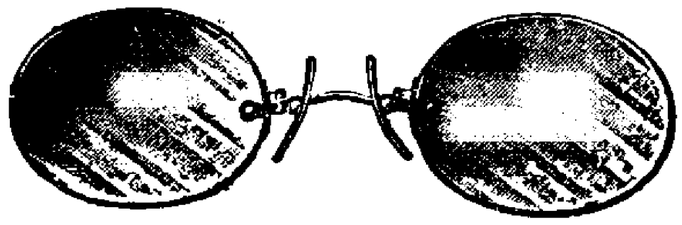

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. PLOUZENNEC.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

56e ANNÉE. Vendredi 19 Décembre 1941. N° 51.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France et Colonies..... 25 francs par an.
— Luxembourg et Canada... 40 —
— Autres pays étrangers.... 50 —
Le numéro..... 60 centimes.
Changement d'adresse : 1 franc 50.

L'abonnement, payable d'avance (C/C 93.81, Nantes), part du 1er de chaque mois.

Rédaction et Administration : *31, rue Élie-Fréron, Quimper.*

SOMMAIRE :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Les fêtes de Noël ; Avis aux Communautés religieuses ; Projet de création d'une paroisse à Saint-Guénolé ; Avis.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Bethléem, la Maison du Pain.

III. — *Chronique du diocèse* — Offices paroissiaux ; Avis ; A lire ; Avis de service ; Quimper (Loc-Maria) ; Aux réfugiés brestois ; Vie de Saint Corentin.

IV. *Chronique générale.* — Concours de la dénatalité ; La prière du soir dans un Oflag, etc.

V. — *Bibliographie.*

VI. — *Annonces et avis divers.*

QUIMPER
IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ
1941

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Offices de la semaine

Dimanche, 21 *Décembre*. — 4e dimanche de l'Avent. Semi-double. Violet. — *Vêpres de S. Thomas, mémoire du dimanche :* O Oriens.
Lundi, 22. — S. Thomas, Apôtre. Double de 2e classe. Rouge.
Mardi, 23. — De la Férie. Violet.
Mercredi, 24. — *Jeûne*. Vigile de la Nativité. Violet.
Jeudi, 25. — NATIVITÉ DE N. S. J.-C. Double de 1re classe, avec octave privilégiée du 3e ordre. Blanc. — *A vêpres, mémoire de S. Etienne.*
Vendredi, 26. — S. Etienne, premier Martyr. Double de 2e classe, avec octave simple. Rouge.
Samedi, 25. — S. Jean, Apôtre et Evangéliste. Double de 2e classe, avec octave simple. Blanc.
Dimanche, 26. — Les SS. Innocents. Double de 2e classe, avec octave simple. Rouge. — *A vêpres, mémoires de S. Thomas, et de l'octave de la Nativité.*

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Concarneau ..... 18-24 Décembre.
Clohars-Fouesnant ..... 25-26 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'EVÊCHÉ

I. Les fêtes de Noël. — Nous recommandons à MM. les Curés et Recteurs de favoriser de tout leur pouvoir les initiatives que les Maires des communes sont invités à prendre pour la préparation morale et matérielle des fêtes de Noël et de l'Arbre de Noël.

II. Avis aux Communautés religieuses. — Les Communautés religieuses que visait la note publiée la semaine dernière dans la *Semaine religieuse* au sujet de l'activité professionnelle d'art religieux sont priées de surseoir à toute démarche ayant pour objet d'obtenir l'immatriculation. Elles recevront dans quelque temps de nouvelles instructions.

III. Projet de création d'une paroisse à Saint-Guénolé — Pour satisfaire aux besoins religieux des habitants de Saint-Guénolé, centre populeux distant de 4 kilomètres de l'église paroissiale de Penmarc'h, Monseigneur l'Evêque a décidé d'y ériger une paroisse et a chargé M. l'abbé Derven, vicaire à Douarnenez, d'en préparer la fondation et l'organisation.

IV. Avis. — Il y a environ deux ans, M. Paul-Chrétien Andruger (château de Cilhar Vallauris, Alpes-Maritimes) adressait à divers prêtres du diocèse un livre ayant pour

titre : *Le Musée de la Pensée*. Ceux qui n'ont pas l'intention d'en acquitter le prix (20 francs), sont priés de retourner l'ouvrage à son auteur (voir adresse plus haut), ou de le déposer à l'Evêché où le propriétaire se propose d'en prendre possession.

PARTIE NON OFFICIELLE

Bethléem, la Maison du Pain

La Boulangère en son logis pieux,
Avril venant, reçut le grain de Dieu.
L'a mis à l'ombre en son humble grenier.
L'a serré là pendant neuf mois entiers.

LE CHŒUR : « Faites-nous le Pain,
Marie, ô Marie !
Faites-nous le Pain,
Car nous avons faim. »

La Boulangère a pris un long chemin
Pour s'en aller à la Maison du Pain.
Pour le pétrir elle a peiné de nuit.
L'a mis au monde environ la minuit.

LE CHŒUR : « Cuisez-nous le Pain,
Marie, ô Marie !
Cuisez-nous le Pain,
Car nous avons faim. »

L'a cuit trente ans au feu de sa maison,
A la chaleur de sa belle saison,
A la douceur de son cœur le plus doux,
Le tendre Pain, le Pain blond, le Pain roux.

LE CHŒUR : « Portez-nous le Pain,
Marie, ô Marie !
Portez-nous le Pain,
Car nous avons faim. »

Après trente ans, l'ayant du four ôté,
Son fils unique en ville l'a porté
A tous les gens affamés d'alentour,
Le Pain nouveau, le Pain tout chaud d'Amour.

LE CHŒUR : « Servez-nous le Pain,
Marie, ô Marie !
Servez-nous le Pain,
Car nous avons faim. »

Pour trente sols le marchand l'a vendu.
Pour trente sols mille dents l'ont mordu
Au grand repas qui fut un vendredi
Servi pour l'homme à l'heure de midi.

LE CHŒUR : « Livrez-nous le Pain,
Marie, ô Marie !
Livrez-nous le Pain,
Car nous avons faim. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Mais quand l'a vu meurtri, rompu, détruit
Le Pain vivant qu'elle avait fait de nuit,
Comme un agneau par les loups dévoré,
La Boulangère en grand deuil a pleuré.

LE CHŒUR : « Pleurez sur le Pain,
Marie, ô Marie !
Pleurez sur le Pain,
Car nous avons faim. »

MARIE NOËL : *Le Rosaire des Joies.*

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

***Evêché :* c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.**

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 4e *dimanche de l'Avent* (21 *Décembre*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — Vêpres à 15 h. 45, procession des Confréries du Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur et de l'Adoration perpétuelle, prières pour la paix, bénédiction.

Lundi et *mardi :* à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

Mardi : à 10 heures, service pour Mgr Valleau, dernier évêque mort sur le siège de Quimper.

Mercredi, vigile de Noël : jeûne ; confessions.

Jeudi, Noël : messes aux mêmes heures que les dimanches ; à 11 h., grand'messe pontificale ; à 15 h. 30, vêpres pontificales, sermon par M. l'abbé Pondaven, supérieur du collège Saint-Yves.

Vendredi, S. Etienne, 1er martyr : messes à 7, 8, 9, 10 h. (grand' messe) ; vêpres à 15 h. 30.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 4e *dimanche de l'Avent* (21 *Décembre*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — A 15 h. 30, vêpres, prières pour la paix.

Lundi et *mardi :* à 8 h. 30, services pour les Trépassés.

Mercredi, vigile de Noël : pas d'abstinence. Confessions toute la journée jusqu'à 20 heures.

Jeudi, fête de Noël : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. Vêpres, sermon par M. le chanoine Cotten, secrétaire de l'Evêché, prières pour la paix.

Vendredi, fête de S. Etienne : messes à 7, 8, 9, et 10 h. (grand'messe) — Complies et prières pour la paix à 18 h. 15.

AVIS. — *La fête de Noël ayant lieu la semaine prochaine, nous prions nos correspondants de bien vouloir nous adresser leurs communications avant mardi.*

A lire. — Voici Janvier : Bonne année !

Réabonnements : *nombreux, urgents. Même adresse, précédée de son numéro.*

A la réimpression : *sacrifice des retardataires.*

Toutes communications : *abréger, nous n'avons pas de place.*

Avis de service. — Saint-Pol-de-Léon : samedi 27 Décembre, à 10 h. 30 (heure allemande), un service anniversaire sera chanté à la chapelle des Ursulines pour M. le chanoine Eugène Coulven, ancien aumônier de la communauté.

QUIMPER (*Loc-Maria*). — **Aux réfugiés brestois.** — Dimanche 21 Décembre (2 h. 30), à Loc-Maria, répétition pour les Réfugiés de Brest, du Vœu solennel à N.-D. du Folgoat. Allocution de M. le chanoine Le Berre.

Vie de Saint Corentin

Quelques notes et documents anciens extraits de la Vie de S. Corentin par Albert le Grand, recueillis et publiés par les soins de M. Daniel-Louis Miorcec de Kerdanet, de Lesneven.

1. Corentin, autrement dit Chorentin ou Chourentin. Les Actes du Concile d'Angers de l'an 435 l'appellent Chariato ; les Litanies Anglaises du VIIe siècle Courentinus ; celles de Saint-Vougay du IXe Chourentinus ; le Cartulaire de Landévennec du même temps Chorentinus, et la Chronique briochine Chourentinus ; les Bas-Bretons disent Caurentin, Caourintin et Courintin.

2. Outre l'église cathédrale de Quimper, qui a pour patron S. Corentin, les églises de Léon, de Tréguier, de Saint-Brieuc et de Dol ont toujours rendu à ce saint évêque une culte religieux avec office de neuf leçons, au 12 Novembre. L'église de Nantes, dans son ancien bréviaire, avance la fête de S. Corentin au 11, aussi de neuf leçons. Un ancien bréviaire manuscrit de la ville du Mans la marque au 12 Décembre, avec neuf leçons propres. Il n'a aujourd'hui qu'une simple commémoration dans le Bréviaire de cette église ; mais il est honoré d'un office dans les diocèses de Rennes et de Nantes. Dans l'ancien diocèse de Chartres, près de Mantes, il y avait une abbaye de Bénédictines, fondée vers l'an 1201, par Philippe-Auguste, et qui portait le nom de S. Corentin. La reine Blanche de Castille affectionnait cette maison, et son cœur y était conservé.

3. Et le prince des Sept-Saints de Bretagne : « Car Dieu, disait le P. Maunoir, dans une Epître au glorieux S. Corentin, Dieu avait envoyé dans ces dernières limites de la Gaule celtique sept brillantes lumières pour dissiper les ténèbres de l'infidélité, S. Pol en Léon, S. Tugdual en Tréguier, S. Brieuc en Saint-Brieuc, S. Malo en Saint-Malo, S. Samson en Dol, S. Paterne en Vannes et vous en Cornouaille. Vous avez esté entre ces beaux astres de l'Eglise ce qu'est le soleil parmy les planettes ; vous avez esté le premier maistre des roys de l'Armorique, et l'Eglise, le jour de vostre feste, vous donne cet éloge, vous appelant Pater Orphanorum, Patronus Oppressorum, Magister Regum, et vous disant en vostre octave :

Septem sanctos Britannicos
Veneremur, et in ipsis demiremur
Septiformem gratiam :
His præfulsit Corentinum...

Un petit poème sur ces apôtres fait de S. Brieuc un bon ami de S. Corentin :

C'hui zo tost mignon d'on tat sant Caurintin,
Digacit deomp o coulmic, pa vézimp voar or fin !

4. Le propre de Dol ajoute que le saint était fils d'un seigneur breton, du nombre de ceux qui avaient passé de la

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Grande-Bretagne dans l'Armorique. Le P. Maunoir dit que S. Corentin avait vu le jour en Irlande :

An autrou sant Caurentin en Islandr oa ganet,
E dad ac e vam oa nobl a tud honest meurbet.

5. Et dans les lettres : Humanarum, divinarumque litterarum peritis puer adhuc commissus est instituendus. Mirum in modum in utrâque, potissimum vero in sanctorum scientiâ, profecit. Prop. Brioc. Le P. Maunoir :

A gant ar guir speret glan o veza inspiret,
E seblante, a neuzé, eun den coz a parfet.

(A suivre.)

CHRONIQUE GENERALE

Concours de la Dénatalité

Causes principales, par gradation ascendante :

I. *Causes intérieures,* normales et anormales :

Vocations supérieures, soutien des vieux parents, assistance des orphelins, proches ou étrangers.

Peur du mariage, de ses risques et de ses responsabilités ; crainte ou défaut d'un mari, liberté, indépendance, orgueil, mépris ; guerres longues, incessantes, meurtrières.

II. *Causes économiques et sociales :*

Déséquilibre des conditions ; ressources, revenus, salaires insuffisants ; logement, nourriture, éducation ; inquiétude de l'avenir.

III. *Causes morales :*

Irréligion, matérialisme croissant jusqu'au mépris de la loi de Dieu, même naturelle ; intérêt, plaisirs ; divorce, union libre, dévergondage, malthusianisme, infanticides...

Désertion des campagnes.

Trois millions de concurrents.

(Ceci n'engage que le Directeur de la S. R.)

La Prière du soir dans un Oflag.— *Voici la belle prière récitée par les officiers de l'Oflag II D :*

Seigneur Jésus, qui m'avez appris à dire : « Que votre volonté soit faite », nous vous renouvelons ce soir l'offrande de notre captivité.

Nous en acceptons les privations, les misères, les humiliations, les angoisses en union avec les souffrances de votre passion et en réparation de nos fautes personnelles et des fautes de notre pays, cause de notre désastre.

Nous les acceptons encore afin d'obtenir de votre miséricorde la protection de ceux qui nous sont chers, un prompt retour dans nos foyers, mais d'abord et avant tout le redressement de notre Patrie.

Et pour que notre offrande vous soit agréable, faites que dans l'épreuve, nous restions dignes de nos titres de chrétiens, de Français et de soldats et que nous fassions sans cesse effort pour croître dans votre grâce. Ainsi soit-il.

Le pillage et la morale. — *La « Semaine religieuse de Soissons » publie cette note qui a son application ailleurs encore.*

Le pillage est de soi immoral, c'est-à-dire contraire à la saine morale et directement à la vertu de justice. Et c'est une profonde erreur de prétendre que les personnes qui ont quitté leurs maisons les ont par le fait même abandonnées et livrées à la merci des maraudeurs.

Quel que soit en effet le motif pour lequel elles sont parties, soit parce qu'elles y ont été invitées par l'autorité militaire, soit parce que d'elles-mêmes elles ont décidé de mettre en sécurité les membres de leur famille,, leurs enfants, leur vie et leur argent, elles entendaient bien rester les légitimes propriétaires des immeubles et des meubles qu elles quittaient, et ne conférer à personne le droit de s'en emparer.

« *Res clamat domino* », dit le vieil adage juridique. La chose, où qu'elle soit, continue de se réclamer de son propriétaire. Tel est le principe qui domine la question, et en cas de pillage s'impose la restitution. Peut-être cependant ce principe est-il susceptible d'une certaine souplesse dans le cas de denrées comestibles par exemple. Encore faut-il que celles-ci soient en petite quantité, car, s'il s'agit de réserves un peu abondantes, la restitution s'impose également, au moins sous forme d'argent.

Une jeune fille guérie, à Lourdes, d'un mal incurable. — Une jeune Parisienne, Mlle Joséphine Chabaud, employée de banque, réfugiée à Montpellier, avait été victime, en 1938, d'un accident d'autobus. Blessée au pied droit, elle fut atteinte d'une infirmité incurable : le pied bot.

Or, ces jours derniers, à la suite d'un bain à la piscine de Lourdes, le miracle s'est produit : son pied s'est redressé et est redevenu complètement normal.

De retour à Montpellier, Mlle Chabaud a repris son travail. Les médecins ont constaté sa guérison.

BIBLIOGRAPHIE

FÊTES et SAISONS, 68, *rue de Babylone, Paris* (7e). C. C. P. 173-79 Paris.

Noël et la vie de famille, un magnifique album en héliogravure de la collection *Fêtes et Saisons* que viennent de lancer les Pères Dominicains des Editions du Cerf. On y trouve les signatures des : Pères Boisselot, Maydieu, Louvel et Georges Hourdin.

La joie de Noël éclate dans ces articles, joie que les circonstances présentent rendent austère, mais joie quand même. Cette joie s'épanouit et rayonne dans la vie de la Sainte Famille qui est proposée en exemple à tous les foyers chrétiens dans des articles suggestifs tout à la fois profonds et simples. L'ensemble photographique réuni dans le numéro possède à lui seul une puissance de suggestion qui doit assurer à cet album une très large diffusion dans les milieux populaires.

L'album en héliogravure (24 pages), 4 francs. Prix par quantités.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Répandez à la Campagne le **Numéro de NOEL** *de*

FOYER RURAL

LE JOURNAL FAMILIAL DU MONDE RURAL

qui commente tous les mois :

LES PROBLÈMES D'ACTUALITÉ DE LA VIE PAYSANNE et dont chaque numéro contient les rubriques :

AUTOUR DU FOYER - Vie conjugale - Éducation des enfants - Hygiène - Recettes, etc.

MÉTIERS DE LA TERRE - Questions agricoles - Les ouvriers - Les artisans.

AU VILLAGE - Organisation familiale et corporative et de nombreuses **VARIÉTÉS.**

Le Numéro de NOEL avec une déclaration du Cardinal SUHARD et un article de M. CAZIOT.

1 ex. : **1 fr.** 10 à 50 ex. : **0.90** 100 ex. : **0.80** Abonnement, 1 an : **16 fr.**

86, Rue de Gergovie, Paris-14e - C. C. P. Dunand 1389.24 Paris

M. le Chanoine FAVÉ, 10, place Saint-Corentin, Quimper (Finistère).

CINÉMA & PROJECTION - FIXE

Appareils muets et parlants 8-9, 5-16 m/m. Location de Films
Tous Appareils, sans exception
Vente et Location des Films, toutes Editions

CINÉMATHÈQUE Ste-THÉRÈSE, 46, rue Paul-Bert, ANGERS

DELBENN DÉPOSÉE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, Rue Kéréon, QUIMPER

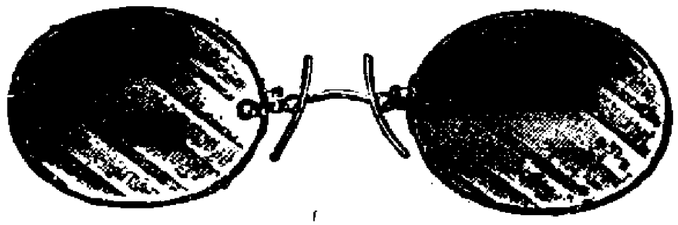

P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. PLOUZENNEC.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

56e ANNÉE. **Vendredi 26 Décembre 1941.** N° 52.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France et Colonies..... **25** francs par an.
— Luxembourg et Canada... **40** —
— Autres pays étrangers.... **50** —
Le numéro..... **60** centimes.
Changement d'adresse : **1** franc **50.**

L'abonnement, payable d'avance (C/C 93.81, Nantes), part du 1er de chaque mois.

Rédaction et Administration : *31, rue Élie-Fréron, Quimper.*

SOMMAIRE :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Vœux de Nouvel An ; Sport et sanctification du dimanche.
II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Fête des Saints Innocents.
III. *Chronique du diocèse.* — Offices paroissiaux ; Avis ; Avis de services ; Intention recommandée ; Tréogat : L'Adoration ; Vie de saint Corentin (suite).
IV. *Chronique générale.* — L'enseignement du Catéchisme.
V. — *Annonces et avis divers.*

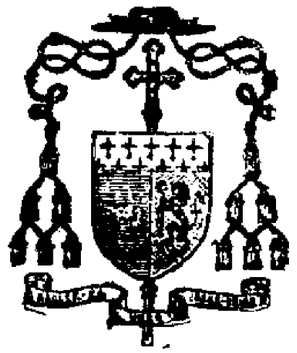

QUIMPER
IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ
1941

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Offices de la semaine

Dimanche, 28 *Décembre*. — Les Saints Innocents. Double de 2e classe, avec octave simple — *A vêpres, mémoires de S. Thomas, et de l'octave de la Nativité.*
Lundi, 29. — S. Thomas, Evêque et Martyr. Double. Rouge.
Mardi, 30. — Office du dimanche dans l'octave de la Nativité. Semi-double. Blanc.
Mercredi, 31. — S. Silvestre, Pape et Confesseur. Double. Blanc.
Jeudi, 1er *Janvier* 1942. — Circoncision de N. S. J.-C. et octave de la Nativité. Double de 2e classe. Blanc.
Vendredi, 2. — Octave de S. Etienne, Martyr. Simple. Rouge.
Samedi, 3. — Ste Geneviève, Vierge. Double. Blanc.
Dimanche, 4. — Le Saint Nom de Jésus. Double de 2e classe. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Lanneufret	27-28 Décembre.
Pont-de-Buis	29-31 —
Châteauneuf-du-Faou	1- 5 Janvier.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'EVÊCHÉ

I. Vœux de Nouvel An — A l'occasion du Nouvel An, je m'associe à mon très cher auxiliaire, Monseigneur Cogneau, et à tout le Clergé du diocèse, pour offrir à nos communautés religieuses d'hommes et de femmes, et à tous nos fidèles diocésains, nos souhaits affectueux pour eux, pour leurs blessés, pour leurs prisonniers.

Nous les remercions de tout cœur de leur grande charité à l'égard de ceux qui souffrent et de l'effort magnifique qu'ils ont fait pour nous aider à réorganiser provisoirement notre séminaire, nos collèges catholiques et nos écoles, qui sont le moyen essentiel de redresser chrétiennement le Pays.

Nous supprimerons, cette année, les réceptions habituelles du Jour de l'An. Mais Nous recevrons, le mercredi, 31 Décembre, à 10 heures et demie (heure française), Messieurs les membres du Chapitre et tous ceux de nos prêtres qui pourront venir à l'Evêché.

Nous demandons aux fidèles, comme aux prêtres et aux religieux, de vouloir bien s'abstenir de toute lettre ou visite personnelle à l'adresse des deux évêques ou de Messieurs les vicaires généraux et les secrétaires.

Quimper, 22 Décembre 1941.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

II. Sport et Sanctification du dimanche. — Nos jeunes ont besoin d'exercices physiques. Nous souhaitons qu'ils y acquièrent santé, vigueur et toutes autres qualités qui en feront des hommes courageux au travail, au service de la famille et du pays. Il ne faut cependant pas abuser des meilleures choses. Le sport ne peut prétendre à tout remplacer, et même la religion. Les jeunes gens en qui nous mettons tant d'espoir, doivent consacrer au moins la matinée du dimanche, d'une manière ordinaire, à l'assistance à la messe et à la pratique de la charité, surtout en famille, en aidant leurs parents et en leur facilitant l'assistance aux offices religieux. Gardons la hiérarchie des valeurs.

Le dimanche est d'abord à Dieu dans la prière et la réflexion, puis à la famille dans l'intimité d'une mutuelle affection, ensuite au délassement et à la récréation. Le sport qui prend tout détruit tout, même les devoirs les plus sacrés. Il faut tout faire avec poids et mesure, ou bien c'est le désordre et la ruine.

Certaines fêtes plus solennelles, telles que Noël, Pâques, la Toussaint, etc..., doivent même être marquées par plus de recueillement, de piété, de vie familiale. Les spectateurs qui encouragent les joueurs par leur présence ces jours-là sont complices de leurs négligences religieuses et familiales.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

Cette note devra être lue dans toutes les églises et chapelles, à toutes les messes, dimanche prochain.

PARTIE NON OFFICIELLE

Fête des Saints Innocents

Hymne *Salvete flores.*

Salut, fleur des martyrs, fauchées
Dès l'aurore par le tyran,
Roses naissantes arrachées
Par la fureur de l'ouragan.

Doux immolés, le Christ vous donne
De mourir les premiers pour lui :
Au ciel, avec votre couronne
Vous jouez, enfants, aujourd'hui.

Gloire au Fils de la Vierge Mère,
Gloire à Jésus, Verbe éternel,
Au Père, à l'Esprit de lumière
Sur notre terre, comme au Ciel.

Ainsi soit-il.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3490. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche* 28, *les Saints Innocents :* messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — A 15 h. 30, vêpres, prières pour la paix, bénédiction. — A 16 h. 30, réunion du Tiers-Ordre. — A 18 heures, Confrérie des Trépassés, sermon breton.

Lundi et *mardi :* à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

Mercredi : à 18 heures, heure de prières : chapelet, *Miserere, Te Deum*, bénédiction.

Jeudi, 1er *Janvier, la Circoncision de Notre Seigneur :* messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe). Pas de messe à 12 h. 30. — Vêpres à 15 h. 30. Bénédiction. — Confessions pour le premier vendredi.

Vendredi : exposition du T. Saint-Sacrement de 8 h. 30 à 18 heures. A 18 heures, chapelet, bénédiction. — A 20 heures, heure d'adoration pour les hommes et les jeunes gens.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Dimanche* 28 *Décembre, fête des Saints Innocents :* messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — A 15 h. 30, vêpres, prières pour la paix, bénédiction du St-Sacrement.

Lundi, mardi et *mercredi :* à 8 h. 30, service pour les Trépassés.

Mercredi : à 18 h. 15, réunion pour clore l'année : chant du *Miserere* et prières pour la paix.

Jeudi 1er *Janvier, fête de la Circoncision :* messes à 7, 8, 9 et 10 h. (grand'messe). — A 15 h. 30, vêpres, prières pour la paix.

Vendredi, 1er *vendredi du mois :* le Saint-Sacrement sera exposé de 9 h. 30 à 18 h. 15. A 18 h. 15, prières pour la paix et bénédiction du Saint-Sacrement.

AVIS. — *Nous publierons, dans notre prochain numéro, le discours de Mgr Le Marec, au service funèbre de Mgr Person.*

⁂

Afin de nous conformer à la décision prise par la Corporation Nationale de la Presse Française, visant l'interdiction pour les hebdomadaires d'utiliser la force électrique, entre le 24 Décembre, à 0 heure et le 4 Janvier, à 6 heures du matin, la Semaine Religieuse *ne paraîtra pas la semaine prochaine.*

Avis de services. — Loqueffret : mardi 30 Décembre, à 12 heures (h. all.), service de M. l'abbé Joseph Tanguy, vicaire à Gouézec, mort au champ d'honneur.

— Deux services anniversaires pour M. Pierre Neildé, ancien recteur d'Ergué-Gabéric :

1° A Ergué-Gabéric, mardi 13 Janvier, à 11 heures (h. all.);

2° Au Juch, dimanche 11 Janvier, à 11 h. 30.

Intention recommandée. — Châteauneuf-du-Faou : l'Adoration, du 31 Décembre au 7 Janvier.

Tréogat. — **L'Adoration** (7-12 *Décembre*). — L'adoration de Tréogat, commencée le 7 Décembre au soir, a été prêchée par les Révérends Pères Montfortains Le Gall et Le Quéré. La population a été divisée en deux groupes : le premier, réuni du lundi au mercredi, a communié mercredi matin ; le second, du mercredi au vendredi, a communié vendredi matin. Les zélés missionnaires, qui se sont dépensés généreusement pour évangéliser les paroissiens de Tréogat, ont été très heureux de constater que le bon Dieu a béni leurs efforts. On a compté, au 1er groupe, 94 hommes, 125 femmes, enfants, garçons 32, petites filles 21 ; au 2e groupe, 91 hommes, 122 femmes.

Vie de Saint-Corentin (*suite des notes*).

1. *Propre de Tréguier.* — Adolescent, pour se donner tout entier à Jésus-Christ, il (S. Corentin) se retira dans un lieu solitaire, où jour et nuit appliqué à la méditation des vérités célestes, il semblait mener non la vie d'un homme, mais celle d'un ange.

Du P. Maunoir :

Dreist pep tra tout, oa scrifet ebars en e galon
Ar pemp gouli or Zalver ac e oll bassion.

2. *La montagne de Saint-Cosme :* en breton, Mene-c'hom, tirant peut-être son nom d'une ancienne chapelle de Saint-Côme, qui y est, en la paroisse de Saint-Nic, ou Saint-Nicaise (le P. Grégoire).

3. Le petit hermitage (de S. Corentin) était situé sur le bord de la mer, non loin du passage de Treisquinel : apud Plomodiern, satis prope passagium maritimum, quod Britoniée muncupatur Treizguenhel. (Chronique de Saint-Brieuc.)

4. Le Saint ne s'était retiré dans cette solitude qu'après « avoir presché le premier, en langage armorique, le royaume de Dieu dans ces derniers cantons de l'Europe » Que d'injures, que de tourments il avait essuyés !

Hanvet oa fallaer, sorcer, traitour, affronter
Divroet, magicien, sorc'henner a truffer.
Evit an oll injuriou ne respount quen dezo
Nemet « va bugale quer, Doue o pardouno ! »
Goudeze, var e zaoulin o pedi : « O va Jezus !
O pardounit, en henor d'o maro truezus ! »
Pa velsont e zouçder bras, ac e batiantet,
Ne baouez cousgoude, ô Christen diremet !
Oc'h e visaich e strinkont fanc, a cals a viltançou,
O cridi eren e deaut, a serra e g'henou ;
Ne dave bar evit-se, bemdeiz é prézégué ;
O clasq rei guir sclerijen d'ar bech'herien dallet.
Hoguen an dut divergont, elec'h senti ounta,
E crocsont en e golier, e sachont varneza.
Gant querden e voa erret, éguis eun torfetour,
Goapeet, a treitet ganto eguis eun traitour ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Neuze o veuli Doue gant eur visach laouen,
E requete anduri ouspen, mar boa moyen.
O veza erfin tennet, dre bermission Doue
Diouz ar griffou cruel eus an oll bleizi-ze,
Da gaout peoc'h, e zeas da guichen Mene-c'hom,
En eur ermitach a pell dious an dud divergont.

5. L'ange des ténèbres vint l'assiéger, à son tour, dans cet asile de paix :

Pa commançaș da bidi, e creis e biniti,
E teuas an ærouant evit e dourmanti.
Eun nosvez e lavaras : « den fall, a divalo,
Mar es cafan mui aman, ep mar, me da lazo. »
An den santel a chommas, enep an diaoulou,
Ferm eguis eur garrec cré, scoet gant avelou ;
Lacat a reas e Jesus, bepret, e esperanç,
Rag ne alle caout morse e lec'h all assuranç.

(*A suivre.*)

CHRONIQUE GENERALE

L'enseignement du Catéchisme. — Mamans, vous vous faites probablement illusion sur l'enseignement du catéchisme à vos enfants.

Vous croyez qu'on leur apprend la religion comme on leur apprend l'histoire ou la géographie. Quelle erreur !

⁂

Votre petit vous récite sa leçon d'histoire. Il la sait
Il vous récite sa leçon de géographie. Il la sait.
Il vous récite sa littérature. Il la sait.
Il vous récite imperturbablement sa leçon de catéchisme : il ne la sait pas.

Pourquoi ?

L'histoire, la littérature, la chimie sont des sciences : quand l'enfant les a dans la tête, il les possède.

Le catéchisme est une vie. Quand il ne l'a que dans sa mémoire, il ne le vit pas.

⁂

La preuve :

On voit les premiers du premier banc qui le dimanche d'après leur première communion ne viennent pas à la messe.

Demandez-leur la leçon sur la messe : ils la savent sans une hésitation. Mais, vraiment, la savent-ils ?... Hélas !

Savoir sa religion, c'est la vivre.

Ceux qui ne la vivent pas, l'ignorent.

⁂

Voilà pourquoi, maman éducatrices, gardez-vous de faire de votre enseignement du catéchisme à la maison, une simple récitation, fut-elle parfaite.

Il faut que votre enseignement, pour être complet, soit précédé de la piété, et suivi de la vertu.

Ce trio : « piété, savoir, vertu » est inséparable. Il est la condition de la vraie instruction religieuse.

⁂

Dès lors, efforcez-vous de faire aimer à vos enfants nos mystères, nos sacrements, nos obligations.

Si l'enfant est fou du petit Jésus, avec quelle joie il apprendra qui il est, ce qu'il est, ce qu'il vient faire, ce qu'il a dit...

Si l'enfant a la joie d'être baptisé et estime sa vie chrétienne, avec quelle ardeur il apprendra les sacrements.

S'il vient gaîment à la messe avec vous chaque dimanche, il saisira tout de suite les leçons sur les commandements.

⁂

La science de Dieu pénètre facilement dans les âmes pieuses.

Et elle y produit la vertu.

Car il faut obtenir à la suite de chaque leçon l'effort correspondant. C'est le seul moyen qu'elle se grave.

Toute la vie chrétienne dans ses détails découle de chaque détail de la leçon de catéchisme.

A vous de faire pratiquer à l'enfant les sacrifices qui le tireront de la vie banale et naturelle, pour en faire un membre agissant du Christ, un chrétien surnaturel.

⁂

Quel programme, mamans éducatrices !
Sa beauté vous tente... Priez, et vous le réaliserez.

Abbé Charles GRIMAUD.

(*Les Gardiennes du Foyer*, 6, rue Malherbe, Nantes.)

HARMONIUMS
NEUFS ET D'OCCASION DE TOUTES MARQUES
ÉCHANGE • LOCATION • CRÉDIT
LABROUSSE
33, Rue de Rivoli - Paris (4e)
41 bis, Boulevard des Batignolles - Paris (8e)
221, Faubourg Saint-Honoré - Paris (8e)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Agences — BREST, QUIMPER

Bureaux permanents — Châteaulin, Concarneau, Douarnenez, Saint-Pol de Léon, Morlaix, Pont-l'Abbé, Quimperlé,

et nombreux bureaux périodiques

Toutes opérations de banque et de bourse, garde de titres, coffres-forts

ORNEMENTS D'ÉGLISE — BRONZE ET ORFÈVRERIE

Crèches de Noël, Statues, Chemins de Croix.
Croix de procession métal doré ou argenté

G. LE POULLOUIN, 12, rue de la Trinité, GUINGAMP

Toutes les réparations, la dorure, l'argenture, le vernis or, le bronzage sont exécutés dans mon atelier et livrés rapidement. Articles de luminaires, encens, bougies, braise, rats de cave, etc. *Lampes électriques 2 bougies pour sanctuaires.*

CINÉMA & PROJECTION - FIXE

Appareils muets et parlants 8-9, 5-16 m/m. Location de Films
Tous Appareils, sans exception
Vente et Location des Films, toutes Editions
CINÉMATHÈQUE Ste-THÉRÈSE, 46, rue Paul-Bert, ANGERS

DELBENN
DÉPOSÉE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE DELBENN

16, Rue Kéréon, QUIMPER

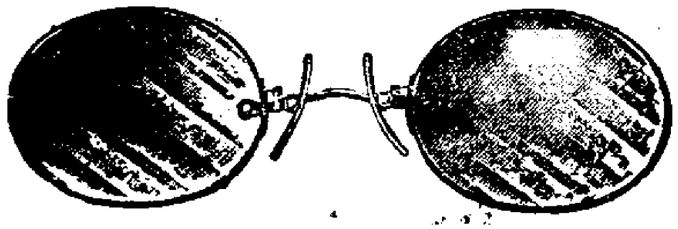

P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. PLOUZENNEC.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

Semaine Religieuse du Diocèse de Quimper et de Léon

TABLE DES MATIÈRES POUR L'ANNÉE 1941

I. — PARTIE OFFICIELLE

A. **Allocutions et Lettres de Monseigneur.**

60 et nos suivants, Mandement du Carême ; 98, Allocution pour les obsèques du Commandant Vannier ; 140, Allocution pour les obsèques des victimes de Brest, 19 Avril ; 346, Justice et charité chrétienne ; 350, Lettre à M. Courtet, pour le Vœu de Brest ; 403, Discours prononcé au service funèbre du général Huntziger ; 410, Mgr annonce la mort de Mgr Person, évêque des Cayes.

B. **Actes et Documents épiscopaux.**

10, Allocations familiales ; 10. Œuvre des tabernacles, la langue bretonne et l'histoire de Bretagne ; 12, Le Nouvel An ; 18, Mgr Tréhiou ; Quête pour Œuvres maritimes ; 19, A propos de luminaire ; 42, Réunion des Evêques de Bretagne, Avis de l'autorité occupante, Clôture des Catéchismes ; 43, Tableau des Confirmations ; 51, Retraites des Jeunes Ruraux ; 60, Prix Vulpian ;

66, Prédicateurs du Carême, Allocations familiales ; 71, Brevet d'instruction religieuse ; 77, Dispense de jeûne ; 85, Chapelet des enfants, Les Pupilles et l'école, Titre de capacité enseignement primaire, Journée de prière monde rural ; 90, Examen des bourses ; 100, Statut de la Caisse des Ecoles ; 101, Direction de l'Enseignement ; 107, Confirmation : prescriptions ; 109, Saintes huiles du Jeudi-Saint, Association diocésaine, Cinéma et Radio ; 122, Pour la visite pastorale, Réunion des Conseils paroissiaux ; 130, Honoraires de messes et pension des vicaires, Baccalauréat ; 138, Dispense d'âge pour Certificat d'études ; 146, Fête de Jeanne d'Arc ; 154, Admission des enfants brestois à la Confirmation ; 162, Neuvaine de la Pentecôte ; 163, Avis concernant les processions, Quête Université de l'Ouest ; 165, Attribution du prix Vulpian ; 170, Souvenir Français ; 173, Dispense de l'abstinence des Quatre-Temps, Quête pour les sinistrés de Brest ; 186, Quête pour nos écoles chrétiennes ; 194, La Fête du S.-C., Bulletins paroissiaux, Registres paroissiaux ; 210, A. C. nécessaire ; 212 Conseils paroissiaux ; 202, Retraites sacerdotales, Retraites des professeurs ; 203, Examen de rectorat, Secours pour les écoles, Vacances ; 218, Au profit des écoles ; 233, Allocations familiales ; 242, Vocations sacerdotales ; 250, Syndicat ecclesiastique ; 260, Franchise postale ; 266, Mgr Cogneau, cinquantenaire, Vin de messe ; 274, Déclaration des Cardinaux et Archevêques ; 278, Pardon de Sainte-Anne-la-Palud, Action Catholique ; 280, Sociétés sportives ; 282, Saint-Herbot ; 283, Prisonniers et familles, Avis aux nouveaux Séminaristes ; 290, Publications religieuses, A. C. ; 301, Travaux au Séminaire de Lesneven, Horaire des Catéchismes ; 314, Mois du Rosaire ; 315, A. C., J. A. C. ; 330, Propagation de la Foi ; 331, La Journée Missionnaire.

Archives diocésaines Quimper et Léon

Cantines scolaires, Salles familiales de cinéma ; 334, Demande de subventions pour écoles libres ; 338, Neuvaine au S.-C. ; 348, Prière pour les prisonniers ; 354, Manuels interdits ; 362, Portioncule des morts, Messe annuelle de Requiem ; 363, Attribution des biens à l'Association diocésaine ; 386, Le Secours National ; 387, Vacances scolaires, Ouverture des Salles catholiques de cinéma ; 388, Neuvaine de l'Immaculée-Conception ; 402, Adoption d'un Stalag ; 411, Avis à MM. les Curés ; 411, Messe de Minuit ; 411, 418, Communautés religieuses et art religieux ; 412, Cinéma ; 418, Projet de création d'une paroisse à Saint-Guénolé ; 425, Réunion du Nouvel An ; 427, Sport et sanctification du dimanche.

C. Nominations.

Chanoines. — MM. Kerouanton, Le Louët, Le Treut, Guermeur, Piriou, Brénéol ; 340, Guillermit.

Curés et Recteurs. — 2, Langolen ; 11, Bannalec, Mahalon, Guilers, La Roche, Plouégat-Guerrand ; 34, Ergué-Gabéric, Clohars-Fouesnant ; 67, La Forest-Landerneau ; 102, Lambert ; 109, Plouguin, Saint-Urbain ; 123, Sainte-Sève ; 146, Plouhinec, Rumengol ; 203, Plovan ; 213, Lababan ; 243, Collorec ; 250, Quimerch, Port-Launay ; 25, Collorec, Lanriec ; 316, Saint-Hernin, Bolazec ; 332, Pencran ; 349, Pencran ; 354, Plouvien, Hôpital-Camfrout, Landeleau, Tréflévénez ; 388, Plouénan, Plouyé ; 394, Tréglonou.

Doyens honoraires. — 34, MM. Floc'h ; 165, Le Roux ; 195, Bothorel ; 258, Thomas.

Aumôniers et professeurs. — 19, MM. Salomon, Le Ster, Cornen ; 139, Laot ; 203, Foulon ; 267, Pondaven ; 332, Le Gallic, Le Guellec, Y. Bellec, Tyvolant, Gestin, Le Paul, Madec, Luguern, Le Scour, Bronnec, Gentric ; 354, Cloarec.

Vicaires. — 2, MM. J.-L. Calvez, Bernard, Manuel ; 11, Prigent ; 67, J. Sergent, Guéguen, Peuziat, Salou ; 258, Merceur, Christien ; 278, Guéguen, Guézengar, Jadé, Moysan, Kervian, Conan, Le Saout, Salinoc, Thérénê. Le Jouis, Le Bars ; 298, Grannec ; 316, Rolland ; 332, Iliou, Mao, Scotet, Guézengar, Mouster, Le Roy ; 349, Tuarze, Cosquer.

Ordinations. — 110, 203, 226, 228 article, 298, 332, 339.

Décorations et distinctions. — 146, MM. Sévéléder, Trellu, Urvois, Goulc'her, Mlle Bournié ; 152, Pellen, Berget, Mme Le Roux, J.-M. Le Dreff, Mme Ménez-Pelléteur ; 179, Mlle Le Berre, M. Le Bris, Léaustic, Le Guen, Pellé, Cloâtre ; 195, Lesquivit, Léon, Guéguen, Kerdilès, Thor, Mme Ropars-Cléac'h, Mme Allonder ; 219, V. Berthou, Rannou, Douérin, Henry ; 279, Le Gall.

II. — ACTES ET DOCUMENTS PONTIFICAUX

8, Mgr Villox ; 14, Noël au Vatican ; 50, Lettre de Pie XII à Monseigneur ; 52, Adresse au Souverain Pontife des Cardinaux et Archevêques ; 54, Mgr Evrard ; 58, Assemblée des Cardinaux, etc. ; 71, Mgr Suhard, président de l'Union Missionnaire du Clergé ; 105, Mgr Debray ; 106, Réponse de Pie XII à l'adresse des Cardinaux ; 118, Pie XII et la France ; 151, Allocution pascale de Sa Sainteté Pie XII, Futur Concile Œcuménique ; 197, Pie XII et les prisonniers ; 251, Message du Saint-Père ; 260, Pie XII et la mode ; 351, Mgr Claudel, évêque de Cahors ; Le Bellec, à Vannes ; Cazaux, à Luçon ; 371, Nouvelles indulgences ; 383, Bloud et Gay : Les premiers jours de l'Eglise ; 413, Lettre au Cardinal Suhard.

II. — CHRONIQUE DIOCÉSAINE

A. Œuvres.

15, Calendrier Prop. de la Foi, Archi-Confrérie Sainte-Jeanne-d'Arc ; 22, Card. Suhard, directives au clergé.

B. Décès et Notices nécrologiques.

Décès. — 2, Chan. Goulven, Philippon ; 5, Chan. Thomas ; 11, Chan. Masson, P. Neildé ; 47, R. P. Duchaussois ; 51, F. Picard ; 53, P. Malgorn ; 60, Luguern ; 78, F. Floc'h ; 85, Le Bureller ; 86, T. R. P. Richard ; 90, Quillévéré ; 99, Comm. Vannier ; 102, M. H. Sogneau ; 103, Card. Schutte, Yves de La Brière, Alphonse XIII ; 133, Floc'h ; 165, Héliès, Daniélou ; 219, Nizi, Kerouédan, Abiven ; 219, Léonie Martin ; 228, Inizan ; 243, Pichon ; 244, Lavolé ; 267, Hamon, Le Pape, L. Morvan ; 268, Savina ; 298, Maréchal ; 307, Kéruzec ; 316, Pellé ; 332, Chan. Simon ; 333, M. Chancerelle ; 355, De Launay ; 370, Le Moan ; 379, P. Bruno ; 389, P. Chancerelle, Chan. Alleaume ; 410, Mgr Person ; 412, Tanguy.

Notices. — 3, Chan. Goulven ; 5, Chan. Thomas ; 11, Chan. Masson, chan. Paugam ; 13, M. Soubigou ; 20, Marzin ; 27, Philippon, Bernard ; 31, Card. Verdier ; 36, Néildé ; 54, Mgr Jarosseau ; 79, Picard ; 93, Noël Mingant, G. Cann ; 95, Dom Malgorn ; 112, Quillévéré, Luguern ; 139 et 149, Billant ; 180, Héliès ; 189, Daniélou ; 229, Nizi ; 244, Kerouédan ; 245, Abiven ; 309, Hamon ; 318, Maréchal ; 372 ; Le Pape ; 389, Le Moan.

C. Missions, Adorations, etc.

27, Le Faou ; 93, Tréméoc ; 112, Locmélar ; 115, Gouézec ; 133, Landrévarzec ; 148, Lothey ; 157, Pleyben ; 349, Retraite pour les dames ; 356, Saint-Pierre-Quilbignon ; 364, Plougastel-Daoulas ; 373, Ile d'Ouessant, Brélès ; 379, Loctudy ; 390, Plabennec ; 395, Pleyben ; 396, Landéda ; 429, Tréogat.

Pardons et Pèlerinages. — 196, Rumengol ; 214, La Grande Troménie, Sainte-Anne d'Auray ; 301, Sainte-Anne la Palue ; 308, N.-D. des Portes ; 310, Saint-Pol-de-Léon ; 317, Le Folgoat ; 334, La Salette ; 407, Le pardon du Grand Séminaire.

Centenaires, Noces d'or. — 293, N.-D. de la Clarté, Kernouès.

IV. — LITURGIE, PIÉTÉ

34, etc., Les Enfants et les Anges ; 44, L'Enfantement virginal ; 55, Ste Catherine d'Alexandrie (Bossuet) ; 91, S. Joseph, vrai père de Jésus ; 147, Le Dieu des chrétiens ; 166, *Ave Maria* de Mistral à N.-D. de France ; 172, *Regina cæli* ; 204, La Fête-Dieu ; 267, L'Assomption ; 299, La Nativité de la Sainte Vierge ; 325, La prière en famille et les vêpres ; 378, Vivante présence des morts ; 419, Bethléem, la maison du Pain ; 427, Fête des Ss. Innocents.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

V. — VARIÉTÉS

38, Les derniers jours de S. François de Sales ; 87, Conférences N.-D. et Conférences aux dames... ; 116, Notes intimes de Mgr Tréhiou, Le Maréchal Pétain à N.-D. du Puy ; 118, Prix de vertu à l'Académie, Il faut prier Jeanne d'Arc ; 124, Nos épreuves ; 132, Semaine Sainte et Dimanche de Pâques ; 158, Pétain à Lourdes ; 173, L'Eminence grise ; 181, Au sujet de la *Semaine religieuse* ; 187, La Fête des Mères ; 199, Chantres, organistes ; 222, *De sacerdotio* ; 231, Du Vatican, B. Grignion de Monfort ; 237, Comment on devient Pape, Réflexions opportunes ; 238, Le Maréchal et le Curé ; 262, Pouvoirs de dispense des Curés ; 294, Les Cahiers du Clergé rural ; 300, Remerciements pour quête au Pape ; 317, Vœu de Brest ; 320, Séminaire de France à Lisieux ; 323, Pour les messes des Stalags ; 358, 341, Un mainteneur de la Foi : Michel Henry ; 350, 375, Le Vœu de Brest ; 366, Confrérie du Christ-Roi au Havre ; 374, Recueillement du jour des Morts ; 380, Les Préfets de Bretagne à Sainte-Anne d'Auray ; 381, A la gloire du B. Grignion de Monfort; 382, Le Maréchal au Carmel; 421, 429, Vie de S. Corentin, Loc-Maria et les Réfugiés Brestois ; 422, Concours de la dénatalité, La Prière du soir dans un Oflag, Le pillage et la morale, Une jeune fille guérie à Lourdes ; 430, Enseignement du Catéchisme.

VI. — ECOLES, ENSEIGNEMENT

7, 340, 365, 399, Université de l'Ouest; 51, Interdiction de la Croix de Lorraine; 71, Un siècle de vie cachée, P. Le Jollec, couronné par l'Académie; 78,.234, Bourses scolaires; 214, Brevets; 220, Concours Angers ; ; 221, Appel de Mgr Helloco, Institut professionnel de Nantes ; 243, Préparation à la licence ; 246, Nouy, Troadec, Le Guellec ; 285, Succès de nos collèges ; 308, Les écoliers de Brest ; 314, Examen d'entrée pour la Section de Commerce et de l'Agriculture à Angers ; 355, Bon-Secours ; 389, E. Monot ; 395, Kervel ; 397, Renseignements sur l'Enseignement privé ; 403, Troadec.

VVII. — DISTINCTIONS MILITAIRES ET AUTRES

21, M. Mao ; 364. Mgr Courtay, Légion d'honneur.

VIII. — BIBLIOGRAPHIE

(Rappel de quelques publications seulement.)

47, Voix Françaises... ; 48, Les Gardiennes du Foyer et « Vos morts vivent avec vous » ; 96, Mgr Grente : L'Eminence grise ; 135, Dict. de Théologie (occasion) ; 152, Notre-Dame : Mgr Grente ; 191, Sacristines et sacristains ; 215, La Révolution à Brest ; 223, Opuscules Editions Spes ; 239, Mgr Marmottin : Pour refaire la France; 246, Terre de France, Conférences de N.-D. ; 237, Politique familiale ; 270, B. Françoise d'Amboise ; 287, Editions Albin Michel ; 326, Editions Spes : Benoît XV, L'Eternité n'est pas neutre, etc... ; 335, Me a zesk brezonek ; 359, Téqui : Les grands témoignages de Dieu dans la nature : 367, Propagation de la Foi : La vie de Pauline Jaricot ; Bonne Presse : Trois modèles de mères chrétiennes ; 368, Editions Spes : Notre Histoire divine, du R. P. Plus ; 375, Lethielleux : Catéchismes ; 399, Flammarion : Manuel du père de famille ; 414, Bloud et Gay : Mère Javouhay ; Flammarion : Pourquoi l'Eglise ; Langonnet : la Terre sainte de Cornouaille ; 423, Fêtes et Saisons.